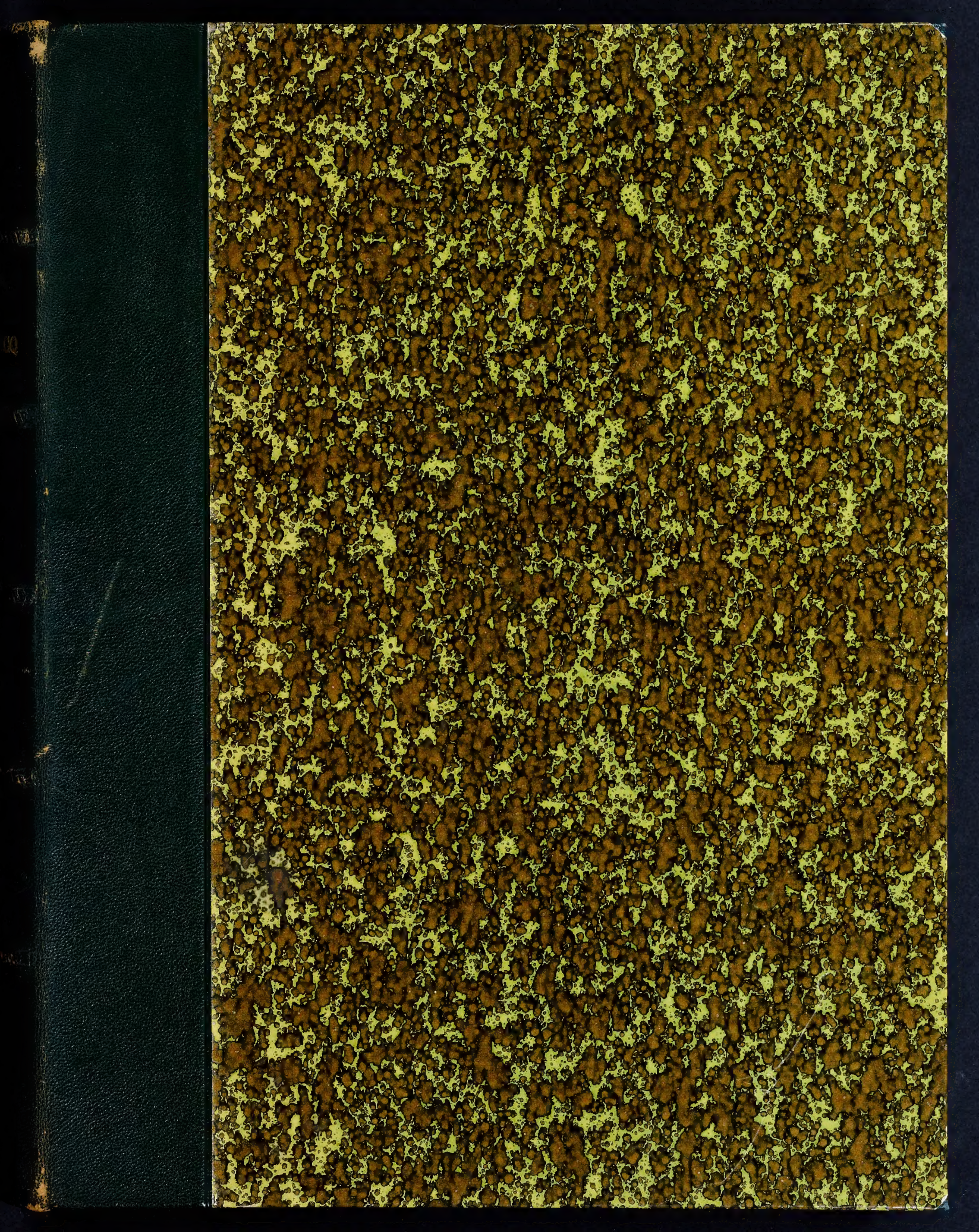
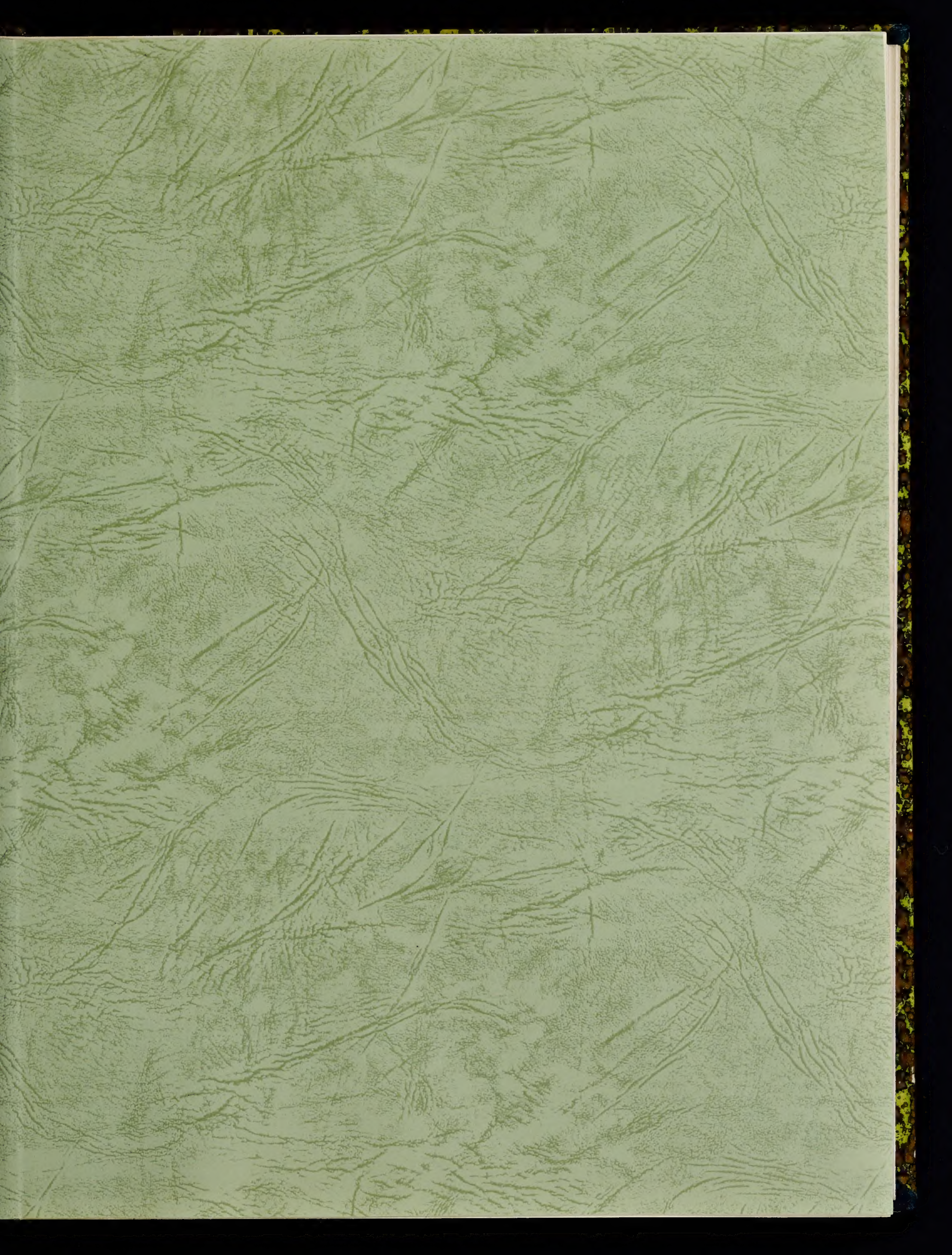








COLLECTION DE CLERCQ

TOME V

LES

ANTIQUITÉS CHYPRIOTES



CHARTRES. — IMPRIMERIE DURAND, RUE FULBERT.

COLLECTION DE CLERCQ

CATALOGUE

PUBLIÉ PAR LES SOINS DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

ET SOUS LA DIRECTION DE

MM. DE VOGÜÉ, E. BABELON, E. POTTIER

TOME V

LES ANTIQUITÉS CHYPRIOTES

PAR

A. DE RIDDER

CONSERVATEUR ADJOINT AU MUSÉE DU LOUVRE

OUVRAGE ACCOMPAGNÉ DE

10 *héliogravures par P. DUJARDIN,* 18 *phototypies par G. BERTHAUD*
et 8 *planches en similigravure par J. DEVILLARD*

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, 28

1908

INTRODUCTION

On ne trouvera pas dans ce volume tous les objets de la collection qui sont de provenance chypriote. Quelques exemplaires isolés ont été décrits dans les catalogues précédents et d'autres le seront dans les tomes VI et VII. Tels sont, parmi les bronzes[1], quelques figurines sans grand intérêt, une belle hydrie ionienne et des fers de lances de type primitif; parmi les pierres gravées, une agate saphirine d'art oriental ou peut-être ionien[2], une cornaline insignifiante[3] et une intaille grecque, de beau style[4]. Il faut ajouter trois amulettes assez étranges qui proviendraient d'Idalion[5] et quatre paires de boucles d'oreille, les unes à navicelle et à longues branches[6], les autres en forme de scarabées[7], modèles connus et souvent répétés dans l'île.

Il serait aisé d'allonger la liste. On pourrait être surtout tenté de le faire pour les bijoux et pour les verres. Si mal connue que nous soit encore l'orfèvrerie ancienne[8], elle le serait plus mal encore sans les documents abondants que l'on a découverts à Chypre[9]. Or les bijoux de la collection de Clercq ont, le plus souvent, la forme précise qui a été constatée dans l'île ;

1. *Tome III*, nos 151, 332, 428, 609, 612-622, 624.
2. *Tome II*, 103, pl. V, p. 38 (G 68).
3. A 121, avec une monture de bague moderne : buste de Dèmèter (?).
4. G 247, onyx à couche laiteuse : chasseur et chien.
5. C 284-6 (nous les décrirons dans notre tome VII). Ils ressemblent à la statuette égyptisante d'Ohnefalsch-Richter, *Kypros*, pl. CCVII, 4, p. 347, p. 454, p. 498, mais ne contiennent pas, comme elle, une formule magique.
6. B 560-3. Comparer Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, III, pl. XIX, 17 ; Hadaczek, *d. Ohrschmuck d. Griechen u. Etrusker*, fig. 43-4, p. 23-4 ; *Jahrbuch*, II, 1887, pl. 8.3, p. 87-8 (Marion), Dümmler ; Pollak, *Klassisch-Antike Goldschmiedearbeiten i. Besitze S. E. v. Nelidow*, 190, pl. X, p. 67.
7. B 564-7. Cesnola, *l. l.*, III, pl. XX, 6 ; Pollak, *l. l.*, pl. XI, 249-252, p. 88.
8. Les deux ouvrages d'Hadaczek et de Pollak cités plus haut et parus tous les deux en 1903 ne sont, malgré leurs mérites, que des essais encore imparfaits. Je renvoie au compte rendu que j'ai donné du livre d'Hadaczek dans la *Revue Critique*, 1903, II, p. 166-8.
9. Sans prendre part au débat soulevé à propos du trésor de Kourion, nous possédons sur l'orfèvrerie chypriote trois sources principales : 1° le livre de Cesnola, *Cyprus* (1877) ou le tome III de l'*Atlas of Cypriote Antiquities*, les objets authentiques décrits par Cesnola ayant été certainement recueillis dans l'île (à Kourion ou ailleurs) ; 2° les *Excavations in Cyprus* de Murray-Walters-A.H.Smith (1901); 3° le *Catalogue of the Cyprus Museum*, de Myres et Ohnefalsch-Richter, 1899.

presque à chaque page de notre tome VII, nous renverrons à ces témoignages, faute d'exemples plus proches. Faut-il, dans chacun de ces cas parallèles, conclure à une importation ? Ce serait-là commettre, à mon sens, une erreur très grave. Qu'il y ait eu des orfèvres à Chypre comme il y avait des armuriers et des bronziers, la chose ne paraît pas douteuse, mais Sidon comptait, dès l'époque homérique, des fabriques réputées[1] et la Syrie était, ne l'oublions pas, voisine des régions d'où les Anciens tiraient l'or[2]. Je ne mets pas en doute que, dans chaque ville importante du littoral, un ou plusieurs ateliers ne se soient formés, à la fois pour suffire à la clientèle locale et pour fournir de bijoux et de pacotille les vaisseaux phéniciens. Comme les rapports étaient incessants entre Chypre et la côte asiatique, les mêmes formes d'art devaient prévaloir dans ces populations, semblables par leurs goûts et en partie par leur race. S'il se rencontre, de part et d'autre, des exemplaires identiques, il ne faut pas en conclure qu'un des artisans ait imité l'autre ; tous deux ont pu avoir un modèle commun, que nous ignorons le plus souvent, mais que nous pouvons soupçonner dans certains cas déterminés.

Notre incertitude est grande en ces matières, car il nous est impossible de nous décider d'après la technique ou le style. Les figurines d'argile, les vases de terre, les statues de marbre ou de pierre peuvent être, avec plus ou moins d'arbitraire, attribués à telle région déterminée ou à tel centre d'art : la chose est impossible pour les bijoux, l'or se ressemblant en tous lieux et les procédés de fabrication semblant, pour nous du moins, identiques. Si l'on ajoute que les officines des orfèvres se déplaçaient aisément et n'étaient guère moins mobiles que leurs produits, on comprendra que nous devions garder sur ce point une réserve prudente. L'archéologie n'a eu que trop à souffrir des attributions inexactes : en augmenter volontairement le nombre serait à la fois dangereux et chimérique. Nous conclurons que les bijoux de Clercq, découverts et achetés en Syrie, ont grande chance d'en provenir et que, sauf exceptions, il n'y a aucune raison pour les croire de provenance chypriote.

Le même raisonnement vaut à fortiori pour les vases de verre. Des

1. Perrot, *Hist. de l'Art*, VII, p. 278. *Iliade*, IV, 615-9 et XXIII, 745 ; *Odyssée*, XV, 415, 425.

2. Les Nabatéens d'après Strabon (XVI, p. 784), les Alilæens, les Gasandes, les Sabæens, les Dèbes et les Gerrhæens d'après Agatharchides de Cnide (Müller, *Geogr. Gr. Min.*, I, p. 183, p. 185, p. 190) possédaient des mines d'or ou des rivières aurifères. Mais les Syriens étaient en relations de commerce avec bien d'autres régions métallurgiques, avec la Haute-Égypte, comme avec l'Inde, l'Asie Centrale et l'Anatolie. L'Ophir mystérieux de la Bible représentait sans doute moins un peuple distinct que l'ensemble des contrées mal connues d'où arrivaient les caravanes.

fouilles ont été faites à Chypre avec le seul espoir d'en découvrir[1] et il est certain qu'on en a beaucoup trouvé dans l'île, surtout dans les tombeaux d'époque romaine[2]. La collection de Clercq, qui renferme plus de quatre cents verreries, en a un certain nombre, une soixantaine environ[3] qui proviennent de Chypre, mais le fait qu'on a mis à jour une fabrique locale à Tamassos[4] ne prouve rien contre l'existence des verriers du continent[5]. Que les Égyptiens aient été les initiateurs des Phéniciens, la chose est aujourd'hui des plus probables[6], mais on ne saurait nier qu'une fois acclimatée chez ces derniers, l'industrie du verre ait prospéré[7]. La légende relative à la rivière Belos[8] est fausse dans sa teneur précise, mais on a trouvé à Tyr les rebuts d'un atelier[9] et nous savons que les fabriques de Sidon exportaient leurs produits jusqu'en Italie[10]. Aussi les découvertes de verres sont-elles fréquentes en Syrie et il suffirait presque de se reporter, pour le constater, aux ventes parisiennes[11]. Nous n'avons donc aucune raison valable pour mettre en doute les certificats d'origine communiqués à M. de Clercq. Ici encore la collection est, pour l'essentiel, syrienne et bien syrienne.

Ces additions douteuses écartées, et une fois éliminés les exemplaires isolés que nous avons signalés, nos monuments chypriotes se divisent d'eux-mêmes en trois séries, les statues de pierre, les figurines de terre cuite, les vases peints ou incisés. Chacun de ces chapitres mérite d'être étudié à part;

1. OHNEFALSCH-RICHTER (*Kypros*, p. 7) entreprend les premières fouilles de Tamassos afin de recueillir des verres pour la collection Warren.

2. Outre MYRES, *Catal. Cyprus Mus.*, voir J. DŒLL, *die Sammlung Cesnola*, Saint-Pétersbourg, 1873; CESNOLA, *Cyprus*, Londres, 1877 et le tome III de l'*Atlas of Cypriote Antiquities* (*American Journal of Arch.*, I, 1885, pl. 7-8; FURTWÆNGLER, *Neue Denkmæler*, III, p. 279, E). Cf. *Arch. Zeit.*, XXXI, 1871, p. 46, A. LANG; *Bull. Corr. Hell.*, III, 1879, p. 94-6, p. 163-4, POTTIER (coll. Cassan à Limassol); PERROT, *Hist. de l'Art*, III, p. 740, note 2, pl. VIII, 1-2 et pl. IX, 1.

3. Vingt proviennent de Dali et quarante-quatre sont simplement d'origine chypriote. Les verreries de la collection seront publiées dans notre prochain volume (tome VI).

4. MYRES, *Catal. Cyprus Mus.*, p. 100.

5. *Ibid.*

6. PERROT, *Hist. de l'Art*, III, p. 733.

7. BÜCHSENSCHÜTZ, *Hauptstætten d. Gewerbefleisses i. Klassischen Alterthum*, p. 27-9, ; BLÜMNER, *Technologie bei Griechen u. Römern*, IV, p. 379-385 ; PERROT, *Hist. de l'Art*, III, p. 735, p. 738-9, p. 749 ; FRŒHNER, *La verrerie antique*, collection Charvet, p. 22 et passim.

8. Pline, XXXVI, 65, 191.

9. FRŒHNER, *l. l.*, p. 22.

10. Pline, V, 19, 76 et XXXVI, 66, 193; Strabon, XVI, p. 758; Ps. Lucien, *Amores*, 26; Athénée, XI, p. 468 c. La marque du Sidonien Ἀρτᾶς s'est retrouvée vingt-deux fois à Rome, celle du verrier Εἰρηναῖος deux fois en Sicile, celle de Νείκων deux fois également en Italie. Voir *CIGS*, 2140, 1-4 et p. 707, ainsi que PERDRIZET, *Mém. des Antiquaires de France*, 7e série, t. V, 1904-5, p. 291-300.

11. Je signalerai simplement FRŒHNER, *Catalogue Hoffmann*, 1899 et une série de notices publiées par SERRURE (ventes du 18 octobre 1898, des 25 avril et 6 décembre 1899, du 9 novembre 1900, des 14 octobre et 29 novembre 1901, des 20 janvier, 28 mars et 17 mai 1902, du 23 janvier 1903, etc.). Durighello a longtemps exposé dans les vitrines du Musée Guimet une belle collection de verres syriens, qui a, je crois, passé en Amérique. Le Louvre, et, à un moindre degré, le British Museum et l'Antiquarium de Berlin ont de belles séries phéniciennes.

réunis, les trois groupes peuvent nous donner quelque idée de l'art chypriote.

A dire vrai, nous sommes très loin aujourd'hui de connaître, même d'une manière approximative, le passé de la grande île. Ce n'est pas que les monuments fassent défaut. Il n'est guère de musée qui ne renferme une collection, plus ou moins riche, de statues, de figurines, de bijoux, de verres et de poteries chypriotes ; mais nous ignorons, le plus souvent, où et comment ces objets ont été découverts. Quelques indications précises ont pu être recueillies en divers lieux, par exemple à Marion-Arsinoé[1], à Salamine[2], à Amathonte[3], à Kourion[4] ; d'autres sont à glaner dans l'ouvrage indigeste et mal illustré d'Ohnefalsch-Richter, dont le titre seul est significatif[5]; mais les fouilles de Cesnola, dont on a dit peut-être encore plus de mal qu'elles ne méritaient[6], ont été conduites sans méthode et décrites sans exactitude : il semble bien que, là où nous ne pouvons le contrôler par ailleurs, nous n'ayons pas le droit d'ajouter foi au seul témoignage de l'auteur, ce qui ne saurait lui retirer le mérite d'avoir beaucoup trouvé dans l'île et d'avoir publié ses découvertes dans un recueil dont les planches sont médiocres, mais ne laissent pas d'être précieuses. Ces documents incomplets, auxquels s'ajoutent de rares textes littéraires[7], quelques inscriptions phéniciennes, dialectales[8] ou grecques, voire quelques monnaies[9] ne permettaient guère d'écrire l'histoire de l'île. Aussi l'ouvrage d'Engel[10], méritoire, mais un peu ancien déjà, n'a pas été repris[11] et mis au courant de la science. Sauf une

1. HERMANN, *Das Græberfeld von Marion*, 1888 (79e progr. de Winckelmann). Voir, sur ce point et sur les autres fouilles de l'île, faites depuis l'occupation anglaise (1878), l'excellent résumé donné par MYRES et OHNEFALSCH-RICHTER, p. 1-12 du *Catal. of the Cyprus Museum*, 1899.

2. *Excavations in Cyprus*, 1900, p. 1-54, pl. I-XII, MURRAY.

3. *Ibid.*, p. 87-126, pl. IV et XIV, A. H. SMITH.

4. *Ibid.*, p. 57-86, pl. XIII et XIV, WALTERS.

5. *Kypros, die Bibel und Homer*, 1893. Cf., sur les fouilles d'Alambra et d'H. Paraskévi, les remarques précieuses de DÜMMLER, *Athen. Mitteil.*, XI, 1886, p. 209-262, avec trois planches.

6. MYRES, *l. l.*, qui ne s'est pas interdit (*préface*, p. VIII) de parler des fouilles « trustworthy » antérieures à 1878, ne mentionne même pas la découverte contestée du temple de Golgoi (voir p. 3, p. 7, p. 11, ce qu'il dit des autres fouilles de Cesnola). M. S. REINACH, dont les *Chroniques d'Orient* sont presque seules à consulter sur les fouilles d'Ohnefalsch-Richter à Chypre, a publié récemment deux lettres intéressantes, où CESNOLA tente de présenter sa défense, *Rev. Archéol.*, 1905, I, p. 301-4.

7. MÜLLER, *Fragmenta Historicorum Græcorum*, III, p. 30-1, 102, 236, IV, p. 371, 448, 521.

8. M. SCHMIDT, *Kyprische Inschriften*, 1876. COLLITZ-DEECKE, *Dialektinschriften*, I, 1884. MEISTER, *Die griechischen Dialekte*, II, 1889. Sur les déductions aventureuses qu'on a parfois tirées de l'étude du syllabaire chypriote, voir *Rev. Archéol.*, 1903, I, p. 215, R. WEILL.

9. BABELON, *les Perses Achéménides*, 1893. HILL, *Catal. of greek coins of Cyprus in British Museum*, 1904.

10. *Kypros*, 2 vol. in-8°, 1841. Voir ROSS, *Arch. Aufsætze*, 1861 et *Reisen nach Kos, Halicarnassos, Rhodos u. d. Insel Cypern*, 1852 ; SAKELLARIOS, τὰ Κυπριακά, Athènes, 1890-1 ; L. DE MAS LATRIE, *Hist. de l'île de Chypre*, 1852-1861 et *l'île de Chypre*, 1879.

11. MASPERO (*Hist. anc. des peuples de l'Orient*, II, p. 200) a dû rayer presque entièrement Chypre du programme de son histoire. De même MYRES (*Journ. Hell. Stud.*, XXVI, 1906, p. 84) n'a pas encore écrit l'histoire de Chypre qu'il nous promet et qui ne peut manquer d'être excellente.

monographie géographique, encore incomplète[1], nous devons nous borner à des articles de revues ou à des essais, dont quelques-uns sont pénétrants, mais qui restent forcément incomplets et sommaires. Les meilleurs sont la brochure d'Holwerda[2], les chapitres de l'Histoire de l'Art[3], le programme d'Hermann[4], les notices d'Heuzey[5], de Dümmler[6], de Pottier[7], de Walters[8], enfin le catalogue du Cyprus Museum[9], qui a été rédigé sur place et avec un louable souci d'exactitude.

Les documents que nous apportons dans ce volume ne peuvent nullement suppléer à cette lacune. Si riches que soient nos trois séries de monuments, elles ne peuvent que donner une idée imparfaite de cette civilisation chypriote, qui fut, à son heure, l'une des plus curieuses et des plus significatives des temps anciens. On en comprendra d'un mot l'importance si l'on songe que Chypre, placée entre la Grèce et l'Orient, fut l'un des points où les deux mondes entrèrent en contact, que les races les plus diverses s'y pénétrèrent sans se confondre et vécurent juxtaposées sans que la fusion fût jamais parfaite entre leurs éléments contradictoires. Quelques mots d'explication sont ici nécessaires.

On ne peut jeter les yeux sur une carte du monde ancien sans être frappé de la situation privilégiée de Chypre. S'enfonçant comme un coin dans le golfe d'Issus ou d'Alexandrette, elle touche d'une part à la Lycie et à la Cilicie, de l'autre à la Syrie et à la Phénicie ; voisine de l'Égypte, elle ne l'est guère moins de la Crète, de Rhodes et des îles grecques. « Empare-toi de Chypre, disait à Selim II, en 1570, son conseiller, le juif portugais Nassi, et tu seras maître de l'Asie Mineure, de la Syrie et de l'Égypte »[10] ; cet avis légendaire[11], vrai pour l'île du XVIe siècle, aurait pu être donné dans toutes

1. OBERHUMMER, *die Insel Cypern*. La première partie a seule paru en 1904 et est plutôt un recueil de documents qu'un travail méthodique et vraiment scientifique.
2. *Die alten Kyprier in Kunst und Kultus*, 1885.
3. PERROT, tome III, 1885.
4. *Das Græberfeld von Marion-Arsinoé*, 1888.
5. *Figurines antiques de terre cuite. Catalogue*, I, 1891.
6. *Athenische Mitteilungen*, XI, 1886, p. 209-262 ; XIII, 1888, p. 280-294 ; *Kleinere Schriften*, III, p. 83 et suiv. *(ælteste Necropolen auf Kypern)*.
7. *Vases antiques de terre cuite, Catalogue*, I, 1896. G. NICOLE a publié en 1906 deux notices sommaires sur les vases chypriotes conservés dans les Musées d'Athènes et de Constantinople, *Revue Critique*, I, 1907, p. 244-5, DE RIDDER.
8. *Catalogue of the Terracottas in the British Museum*, 1903. Ajouter WINTER, *die Typen der figürlichen Terrakotten*, 2 vol. in-4°, 1903.
9. L'ouvrage est signé des deux noms de MYRES et d'OHNEFALSCH-RICHTER, 1899, mais il suffit de feuilleter le *Kypros* d'OHNEFALSCH pour se persuader que MYRES en est le véritable auteur.
10. L. DE MAS-LATRIE, *l'île de Chypre*, p. 96.
11. OBERHUMMER (*die Insel Cypern*, p. 98, 2) remarque avec raison qu'en 1570 la Porte possédait déjà ces territoires que Chypre devait lui donner, mais la prise de l'île pouvait lui en assurer l'empire.

les périodes de son histoire. Mais cette position stratégique, qui faisait la force de Chypre, était pour elle une cause de faiblesse. Battue de tous côtés par les flots, la place, par elle-même, était sans défense et à la merci de toutes les invasions. L'île, écrivait en 985 l'arabe Makdisi, appartient à celui qui est le maître des mers[1]. De fait, sauf pendant une courte période de thalassocratie[2], Chypre n'a jamais su ou pu conserver son indépendance ; elle eut toujours des maîtres, qui purent être plus ou moins lointains, plus ou moins impérieux, mais auxquels elle était nécessaire, comme refuge de leurs flottes et comme point d'appui de leur domination.

Outre les avantages de sa position, Chypre avait des richesses naturelles qui devaient attirer les convoitises et retenir les envahisseurs étrangers. Les bois de l'île, ses mines de cuivre, sa fertilité exceptionnelle étaient célèbres dans le monde antique et ce triple appât tenta de tout temps les désirs et les appétits des populations voisines.

Les hautes futaies ont aujourd'hui disparu de l'île, mais, si la réserve est aujourd'hui presque épuisée, c'est que tous les peuples d'alentour, en particulier la Syrie[3], et surtout l'Égypte, depuis les Ramsès jusqu'à Méhemet Ali[4], l'ont exploitée sans relâche et sans miséricorde. Les Anciens avaient conservé le souvenir d'un temps où certaines régions de l'intérieur avaient peine à se défendre contre l'envahissement de la forêt[5] et où des primes étaient offertes au déboisement. Le surnom d'Hylates qu'Apollon n'a guère qu'à Chypre[6] signifie le dieu Sylvain[7]; le sanctuaire d'Hylé, près de Kourion, est voisin d'un barathron escarpé[8] et situé sur un haut plateau[9], où abondaient les cerfs sacrés[10]. Les bois d'Idalion[11] sont célèbres, comme les pins[12], les cèdres[13] et les platanes[14] de l'île. Or tous ces matériaux

1. Oberhummer, *die Insel Cypern*, p. 45, 6 (Mukaddasi ou Makdisi, trad. Le Strange, Londres 1886).
2. Au VIIIe siècle, de 742 à 709 d'après Myres, *Journ. Hell. Stud.*, XXVI, 1906, p. 84-130.
3. Jusqu'en plein VIIe siècle de notre ère, d'après Eutychios, le patriarche melchite d'Alexandrie, cinquante troncs de cèdre sont expédiés en une fois de Chypre à Jérusalem, Oberhummer, die *Insel Cypern*, p. 44.
4. *Ibid.*, p. 251.
5. Strabon, XIV, 6, 5, p. 684 (d'après Eratosthène).
6. Collitz, *Griechische Dialektinschriften*, I, 27. Pauly-Wissowa, *s. v.* Apollon, II, p. 71, p. 77, Wernicke. *Arch. Zeit.*, III, 1845, p. 103, Ross.
7. Gruppe, *Griechische Mythologie*, p. 337, rattacherait le mot à l'Hylai béotienne et homérique, mais nous n'y connaissons aucun culte d'Apollon et Eustathe (*ad Il.*, B, p. 202, 3) y voit une allusion (?) aux marais du Copaïs. Il faut repousser l'interprétation de Curtius, *Histoire grecque*, I, p. 69.
8. Strabon, XIV, 6, 3.
9. Oberhummer, *die Insel Cypern*, p. 153.
10. Ælien, *de Nat. An.*, XI, 7. Une inscription ptolémaïque de Salamine (*Journ. Hell. Stud.*, XII, 52, p. 195) mentionne un ἀρχικυνηγός de Chypre. Cf. Pline, VIII, 114.
11. Virgile, *Æn.*, I, 692. Catulle, LXIV, 96. Stace, *Silves*, III, 4, 21.
12. Théophraste, *Hist. plant.*, V, 7, 1. Pline, XIV, 123; XXIV, 34. Cf. Oberhummer, *l. l.*, p. 249 et suiv.
13. Pline, XVI, 203. Il semble, d'après Théophraste (*Hist. plant.*, V, 8, 1), que l'on ait, à un certain moment, limité ou même interdit la coupe de ces bois dans l'île.
14. Théophraste, *Hist. plant.*, 1, 9, 5. Pline, XII, 11.

étaient à pied d'œuvre ; le voisinage de la mer et la facilité des transports rendaient aisée l'exploitation. Les flottes qui gardaient l'île pouvaient se construire et se réparer sur place ; de tout temps, les contributions qu'on levait sur Chypre se payèrent soit en bois, soit en vaisseaux[1]. L'île offrait de quoi bâtir, équiper et gréer une nef entière, de la quille à la pointe des mâts[2]. L'avantage était précieux pour un poste d'observation, isolé de toutes parts ; il l'était d'autant plus que presque tous les empires limitrophes manquaient précisément de ces bois que Chypre donnait en abondance.

Une autre production de l'île n'était pas moins précieuse, c'était le cuivre[3], que fournissaient à Chypre de nombreuses mines, surtout à Tamassos[4], dans l'intérieur et près de Soloi sur la côte N.-O.[5], peut-être aussi à Amathonte[6], dans les falaises du cap Akamas[7] et dans la région montagneuse de Tyrria[8]. L'exploitation commença de très bonne heure, dès le troisième millénaire avant notre ère[9] ; les nécropoles de Phœnikiais, d'Hagia Paraskévi, d'Alambra[10] appartiennent à l'âge du bronze et c'est dans les galeries voisines qu'on retirait le cuivre nécessaire à la confection de ces armes primitives[11], identiques ou très analogues à celles qu'on a découvertes à Hissarlik, à Amorgos et dans les Cyclades. Depuis ces temps préhistoriques, les mines de Chypre ne chômèrent pas et nous les retrouvons en plein travail sous les Romains[12] et jusqu'au moyen âge[13].

Or la disette de métal était grande autour de Chypre, dans tout l'Orient du bassin méditerranéen. Sans doute les mines ne manquaient pas absolu-

1. Strabon, XVI, 1, 11. Le « cercyrus », vaisseau léger, était une invention chypriote, Pline, VII, 209.

2. Ammien Marcellin, XIV, 8, 14.

3. Le mot même de cuivre (*cuprum*) vient, on le sait, du nom de l'île. Kinyras, d'après Pline (VII, 56, 195), aurait inventé *metalla æris* et les divers outils du métallurgiste, Blümner, *Technologie u. Gewerbe bei Griechen u. Rœmern*, IV, p. 60. Oberhummer, *die Insel Cypern*, p. 177. Dümmler, *Kleinere Schriften*, III, p. 95. Daremberg-Saglio, III, p. 1850, *s. v.* metalla, Ardaillon.

4. Strabon, VI, p. 255 ; XIV, 6, 5. Steph. Byz., *s. v.*

5. Galien, *simpl. med.*, IX, 3, 8. Hesychius, *s. v.* σολοιτύπος.

6. Le texte d'Ovide (*Métamorphoses*, X, 220, 531) est trop peu précis pour servir de preuve. Nous laisserons de même à Berard (*Rev. Archéol.*, 1901, I, p. 222) la responsabilité de l'hypothèse suivant laquelle Kourion aurait été le « lieu d'invention » des forges de cuivre.

7. Pline, XXXVI, 137.

8. Pseudo-Aristote, *mir. ausc.*, 42-3. L'identification, très douteuse, a été proposée par Oberhummer, *die Insel Cypern*, p. 151.

9. Montelius, *die Chronologie d. æltesten Bronzezeit*, 1900, p. 154, irait jusqu'au quatrième millénaire. Pline, XXXIV, 2, attribue aux Chypriotes « prima æris inventio ».

10. Je ne cite que les principales. Bibliographie d. Myres, *Catal. Cyprus Mus.*, p. 1-12.

11. *Catal. de Clercq*, III, *les Bronzes*, 612-622, p. 343-5, De Ridder.

12. Galien, *simpl. med.*, IX, 3, 8, parle d'un ἐπίτροπος des mines de Soloi. D'autre part une inscription de Paphos (*Journ. Hell. Stud.*, IX, 1888, p. 249, 102, Gardner) nous apprend que le gouverneur de l'île, l'ἀντιστρατηγός ou le *legatus pro prætore* était ἐπὶ τῶν μετάλλων, c'est-à-dire avait la surveillance expresse des mines. Voir Oberhummer, *l. l.*, p. 179.

13. Le cosmographe arabe Schems-ed-dîn de Damas, qui écrit vers 1300, en témoigne très nettement (textes cités par Oberhummer, *l. l.*, p. 54).

ment. La Grèce avait Chalcis[1], l'Égypte le Sinaï, la Chaldée les monts du Kurdistan[2], la Syrie paraît même avoir exploité quelques filons isolés[3]. Mais la plupart de ces veines étaient pauvres, exposées à tarir[4] ou d'un rendement difficile. Aussi l'Égypte, qui était à proximité de la presqu'île sinaïtique, importait, dès le deuxième millénaire, les lingots chypriotes[5]. Il dut en être de même pour la Syrie, et très probablement, quoique nous le sachions mal, pour les Hétéens, les Babyloniens et les Assyriens. On le comprend, car le cuivre était pour les Anciens un objet de première nécessité. Les hommes pouvaient se servir de vaisselle de terre, les dieux pouvaient se passer d'ex-voto, mais les armes de chasse et de guerre n'étaient solides et résistantes que si elles étaient de métal. Il faut voir autre chose qu'une coïncidence fortuite dans la réputation des épées forgées à Chalcis[6]. Chypre eut de même, et de très bonne heure, ses fabriques d'armuriers. Sans parler des pointes de lances qui remontent aux premiers âges du bronze[7], Kinyras, le roi légendaire[8], passait, nous l'avons vu, pour avoir trouvé les premières mines de l'île et les premiers outils du métallurgiste[9] ; c'est de lui qu'Agamemnon aurait reçu sa cuirasse, chef-d'œuvre historié, incrusté et travaillé au repoussé[10]. Plus tard l'épée d'Alexandre, réputée par sa trempe et sa légèreté, lui est donnée par le roi de Kition[11] et Demetrios Poliorcète, qui fut longtemps maître de Chypre[12], en tient deux cuirasses qui, à vrai dire, sont de fer, mais qui n'en témoignent pas moins de l'habileté surprenante des armuriers insulaires[13]. Leurs ouvriers étaient demandés au dehors. En

1. De Ridder, *Bronzes trouvés sur l'Acropole*, p. XV. Beloch, *Griechische Geschichte*, I, p. 200.
2. Perrot, *Hist. de l'Art*, II, p. 124.
3. Blümner, *l. l.*, IV, p. 58. *Ibid.*, p. 59-60 pour les mines d'Asie Mineure.
4. C'était, comme on le sait, le cas pour les mines de Chalcis dès le temps de Strabon (X, p. 447).
5. Un de ces lingots, frappé d'un caractère incisé, a été découvert à Enkomi, Murray, *Excavations in Cyprus*, p. 26, p. 40. Les pains de cuivre (Pline, XXXIV, 107), trouvés dernièrement en Sardaigne, à Serra Ilixi et en Crète, à Hagia Triada, viennent probablement de Chypre, *Bullet. d. paletn. italiana*, 1904, p. 91, Pigorrini : ce qui tendrait à le prouver, c'est qu'ils sont marqués de signes qui ressemblent aux caractères chypriotes, *Rev. Etudes Grecques*, XVIII, 1905, p. 88, A. J. Reinach. Hœrnes admet (*Urgeschichte d. bildenden Kunst*, p. 315) que le cuivre s'exportait le plus souvent à l'état de lingots ou de barres non travaillées. Ainsi s'expliquerait, par exemple, la présence dans l'île de Paros, à Abyssos, de restes de fonderies primitives, 'Εφ. 'Αρχ., 1898, p. 192 ; il est peu probable que des mines aient disparu dans l'île, comme le suppose Mitsopoulos, *l. l.*
6. Voir Athénée, XIV, p. 627e et l'indication des autres textes dans Buchsenschutz, *die Hauptstätten des Gewerbefleisses*, p. 59, 1-2. La Béotie, toute voisine de Chalcis, fabriquait également des armes réputées, O. Müller, *Orchomenos*, p. 131, p. 491
7. V. *suprà*, *Coll. de Clercq*, III, 612-622.
8. Il règne 160 ans suivant Pline, VII, 154.
9. Pline, VII, 56 (195) ; XXXIV, 2.
10. Homère, *Iliade*, XI, 19-28. Voir Perrot, *Hist. de l'Art*, VII, p. 233, p. 278, p. 281. Il n'est d'ailleurs pas certain que la cuirasse doive être appelée « phénicienne » ; l'essentiel, pour la question qui nous occupe, est qu'elle puisse à bon droit être traitée de chypriote.
11. Plutarque, *vie d'Alexandre*, 32.
12. Droysen, *Hist. de l'Hellénisme*, II, p. 421 et suiv. Demetrios s'empare de l'île en 306 avant notre ère et Ptolémée ne la reprend qu'en 295-4. Cf. Beloch, *Griechische Geschichte*, III, 1, p. 158-9, p. 226.
13. Plutarque, *vie de Demetrios*, 21 (siège de Rhodes).

302 un θωρακοποιός de Chypre, établi au Pirée, fait une dédicace à Dèmèter[1] et il n'est pas douteux que la petite colonie de marchands et d'artisans kitiens, qui obtient en 333 de construire un temple d'Aphrodite Ourania dans le port d'Athènes[2], n'ait été, pour une bonne part, composée d'armuriers.

Même si elle avait été privée de ses forêts et de ses mines, Chypre eût été, par elle-même, une contrée privilégiée. C'était l'île bienheureuse, μακαρία[3], εὔγεων[4], la terre riche en grains d'Aphrodite[5]. Les céréales y abondaient et la fertilité du sol le cédait à peine à celle de l'Égypte[6]. Celle-ci, à l'occasion, importait du blé insulaire[7] et il semble que la Cilicie ait parfois suivi son exemple[8]. Quant à l'Attique, nous verrons plus loin les rapports que ses besoins constants de grains lui créèrent avec l'île fortunée. Outre les céréales, les plantes, comestibles ou non[9], les arbres fruitiers, comme l'amandier[10], le figuier[11], le grenadier[12], le palmier[13], l'olivier[14] convenaient au sol chypriote. Le vin n'était pas moins apprécié des Grecs et même des Romains[15] que ne l'est de nos jours le cru de la Commanderie. Les lentisques et les herbes odoriférantes donnaient, entre autres, le ladanum[16] et le henné[17], très recherchés au dehors et exportés dès les temps les plus anciens. Les abeilles de l'île fournissaient un miel et une cire réputés[18]. Si l'on ajoute que les moutons[19] et les bœufs[20] chypriotes s'engraissaient à souhait dans les riches pâturages de la Mésorée et que les lagunes de Kition et de Salamis

1. *Bull. Corr. Hell.*, III, 1879, p. 512, Foucart.

2. *CIA*, II, 1608. On sait que le peuple d'Athènes donna le terrain nécessaire sur la proposition de l'orateur Lycurgue.

3. Pline, V, 31 (129), d'après Xenagoras. Virgile, *Énéide*, I, 621.

4. Elien, *de nat. animal.*, V, 56.

5. Eschyle, *Suppliantes*, 537.

6. Pline, XVIII, 67. Les pains de Chypre étaient renommés, Athénée, XIV, p. 663, *b*. Elien, *l. l.*, paraît, à vrai dire, trouver exagérée la prétention des Chypriotes.

7. Décret de Canope (238 avant J. C.). Chypre est mentionnée après la Syrie et la Phénicie.

8. *CIG*, 4411 *a*. Le texte est tardif et douteux ; Oberhummer, *die Insel Cypern*, p. 274.

9. La laitue et la moutarde de Chypre, entre autres, étaient célèbres dans l'antiquité. Voir, pour la végétation de l'île, Oberhummer, *l. l.*, p. 292-3 et passim.

10. Athénée, II, 39, 43, p. 52-4.

11. Pline, XIV, 16 (102). Sur la κυπρίᾳ συκῇ, Athénée, III, p. 77 *b*.

12. Athénée, III, 27, p. 84 *c*.

13. Théophraste, *hist. plant.*, II, 6, 7. Pline, XIII, 4 (33, 38, 49).

14. Strabon, XIV, 6, 5. Homère, *Odyssée*, VIII, 362.

15. Strabon, XIV, 6, 5. Pline, XIV, 1 (9), 7 (74). Rapprocher la grappe figurée sur les monnaies de Paphos et les textes tardifs cités par Oberhummer, *die Insel Cypern*, p. 311.

16. Pline, XII, 74 et XXVI, 47, 74.

17. Oberhummer, *l. l.*, p. 264-6. Voir *infrà* et Pline, XII, 24 (109).

18. Hérodote, V, 114. Pline, XI, 14 (33) ; XII, 25 (121) ; XX, 22 (240) ; XXII, 17 (42) ; XXIV, 6 (23) ; XXVII, 7 (51) ; XXXVI, 17 (133).

19. Ovide, *Métamorphoses*, X, 227. Comparer De Ridder, *Coll. de Clercq*, III, p. 253, 364. On sait que le mouton est représenté sur les monnaies de Salamine.

20. Pline, XXVIII, 20 (226) ; Athénée, III, 49, p. 95 *f* (d'après la Corinthienne d'Antiphane) ; cf. Hesychius et Suidas, *s. v.* βοῦς κύπριος. Gordien fait venir à Rome 100 taureaux de Chypre (Julius Capitolinus, *Gordien*, 3, 7) et Dion Chrysostome, 64, p. 592 M, parle d'une loi chypriote édictée par Demonassa et défendant de tuer les bœufs de labour, βοῦν ἀρότριον. Cf. *Bull. Corr. Hell.*, XXXI, 1907, p. 228-30, p. 241, pl. XXII et fig. 1-7, Pottier.

fournissaient le sel[1] en abondance, on aura une idée sommaire des ressources qu'un corps d'occupation pouvait trouver à Chypre. Non seulement l'île pouvait suffire à tous ses besoins, mais les marchands venus à la suite des hommes d'armes trouvaient amplement leur compte à y trafiquer[2]. Chypre fut dès le début et resta pendant toute l'antiquité à la fois un marché ouvert aux rivalités du commerce et un champ clos où les empires voisins se disputaient la maîtrise de la mer.

Ces considérations suffisent pour expliquer l'histoire de la Chypre antique. Nous en savons très mal le détail, mais les rares documents que nous possédions nous montrent l'île passant de maître en maître et ballottée entre les influences et les dominations les plus diverses. Peut-être s'est-on exagéré la mollesse des habitants[3] et leur incapacité de se défendre contre les flottes ennemies ; nous savons qu'il y eut à plusieurs reprises des révoltes dans l'île et, si l'issue en fut toujours malheureuse, la cause doit en être cherchée, moins dans le caractère des insulaires, que dans les divisions qui séparaient les divers royaumes ou les cités entre lesquels se partageait le territoire. Il ne faut pas d'ailleurs se faire d'illusion sur l'état de sujétion dans lequel vivaient les Chypriotes. L'existence même de ces principautés semi-indépendantes et, nous le savons, parfois très riches[4], prouve que les liens de vassalité étaient à l'occasion très relâchés. Plus la capitale de l'empire auquel Chypre se trouvait appartenir était éloignée de l'île, plus doux était le servage, qui en arrivait souvent à être purement nominal. Les souverains de ces grandes monarchies orientales pour lesquelles Chypre était à la fois un avant-poste et une colonie lointaine, n'avaient pas intérêt à s'aliéner les populations indigènes, ni à tarir leurs ressources par des exigences excessives ou par une domination trop pesante. C'est ce qui permettait à l'île de conserver et d'accroître sa prospérité[5] sous les maîtres les

1. Hippocrate, *de mort. fem.*, 84. Pline, XXI, 7 (74, 79, 84). Oberhummer, *die Insel Cypern*, p. 111.

2. Il faut ajouter aux richesses précédentes les pierres précieuses qui abondaient dans l'île. C'étaient l'émeraude (Pline, XXXVII, 6, 66, 75), l'agate (Pline, XXXVII, 141), le diamant (Pline, XXXVII, 58), l'améthyste (Pline, XXXVII, 121), la sardoine (Pline, XXXVII, 173), le jaspe (Pline, XXXVII, 15), le cristal de roche (Pline, XXXVII, 160), l'opale (Pline, XXXVII, 86, 130).

3. Elle paraît cependant réelle, comme suffirait à le prouver le culte de Zeus εἰλαπιναστής et σπλαγχνότομος à Salamine, Athénée, IV, 74, p. 174 *a* (Hegesandros).

4. Sur la mollesse des rois de Chypre, sur les flatteurs et les parasites qui composaient leur cour, voir surtout Athénée, qui cite Cléarque de Soles et les comédies d'Antiphane, VI, 67, p. 255-7. On sait qu'Euelthon de Salamine, le grand-père d'Onesilos, entretenait des relations avec Cyrène et envoyait des ex-voto à Delphes. Enfin Harpocration (I, p. 32, Dindorf) nous apprend que les sœurs et les femmes des rois de Chypre avaient le titre d'ἄνασσαι, ce qui suppose chez ces dynastes un protocole minutieux et sévère.

5. La richesse du temple de Kition est bien montrée par des inscriptions du IVe siècle, comme *CIS*, I, 86, pl. XII, p. 92-9. Quant à celle de l'île, elle est attestée par ce fait, entre beaucoup d'autres, qu'une dynastie de brodeurs s'était établie à Salamine, Athénée, I, p. 48 *b* (Hiéronymos). On peut avoir quelque idée des chefs-d'œuvre exécutés

plus divers. Cet état d'indépendance relative ou d'anarchie au sens ancien du mot dura jusqu'au jour où les Ptolémées mirent fin aux royautés locales et nivelèrent l'île sous un joug uniforme. Les Romains ne firent, ici comme ailleurs, que continuer la tradition alexandrine, mais, si l'île demeure riche et prospère sous la domination égyptienne et sous les légats venus d'Italie, son histoire est désormais sans intérêt pour nous, car l'art chypriote ne survit guère à la disparition des dynasties indigènes.

Il nous reste précisément à passer en revue les éléments divers dont la réunion a formé le produit hybride qu'est l'art ou, si l'on préfère, l'industrie chypriote. Notre dessein n'étant nullement de suivre dans la succession de ses phases diverses l'évolution de la civilisation chypriote, nous ne nous astreindrons pas à l'ordre strictement chronologique : outre qu'il faudrait, trop souvent, nous contenter d'hypothèses, comme les influences opposées se croisent et s'entrecroisent à Chypre, nous serions forcés à des redites et à des longueurs qui ne sauraient convenir ici. Il nous suffira de marquer, de la manière la plus précise qu'il nous sera possible, la nature et l'importance relative de chacun des ferments qui, tour à tour, ont agi : suivant que la force créatrice aura été plus ou moins énergique et prochaine, il y aura des chances pour que l'impression soit plus ou moins vive et pour que l'influence exercée soit, ou bien passagère et superficielle, ou, au contraire, durable et profonde.

Si nous allons au fond des choses, nous devrons confesser que nous ne connaissons rien de précis sur la population primitive de l'île et que c'est se payer de mots que la traiter de « phénicienne », de syrienne ou d' « égéenne ». Deux peuples voisins peuvent exercer la même industrie, avoir le même art, parler même une langue semblable, sans appartenir à la même race et sans avoir entre eux d'autres liens que des rapports de pénétration ou d'influence réciproque. De ce que la première civilisation chypriote présente certaines analogies avec celle de la Phrygie par exemple ou de la Troade, nous n'en déduirons pas qu'un même peuple a, tour à tour, occupé ces régions diverses, nous conclurons simplement que des relations ont pu exister entre les deux pays et qu'à la suite de ce contact, occasionnel ou prolongé, des formes d'art ont pu passer d'un centre à l'autre. Autant qu'il est permis aujourd'hui d'en juger, il semble que le bassin oriental de

jadis par les Akesas ou les Helicon en étudiant les curieuses draperies que portent les statues colossales trouvées à Salamine, Walters, *Terracottas Brit. Mus.*, A 107-119.

la Méditerranée ait été, dès la première aube de l'histoire, dans un perpétuel mouvement et que les migrations et les voyages y aient été plus fréquents qu'on n'était d'abord porté à le supposer. A la faveur de ces échanges constants, la population primitive de Chypre, quelle qu'elle ait d'abord été, n'a pu que se modifier peu à peu ; si nous connaissons mal l'évolution qu'elle a subie et les éléments étrangers dont l'afflux l'a transformée lentement, nous pouvons dans certains cas, et c'est tout ce qui nous importe dans notre étude présente, reconnaître quelques-uns de ces apports du dehors et en déduire l'influence qu'ils ont pu exercer sur l'industrie et sur l'art indigènes.

Si nous regardons d'abord vers l'Orient, les archéologues ont constaté depuis longtemps les rapports que la céramique et l'art primitif de Chypre présentent avec les manifestations industrielles constatées à Hissarlik[1]. Il est indiscutable que certains vases, plastiques ou non, ont même forme de part et d'autre[2] et que la poterie incisée et à surface lustrée est commune et presque identique dans les deux centres. Il suffirait de ces deux points pour rendre peu vraisemblable l'indépendance complète de Chypre vis-à-vis de la péninsule anatolienne et on s'expliquera d'autant plus facilement les relations qui ont pu s'établir entre l'île et la Troade que les rares objets de bronze découverts à Hissarlik[3] viennent vraisemblablement de Chypre. Il ne faudrait pas d'ailleurs s'exagérer la ressemblance des deux civilisations : elles sont analogues sans être en aucune manière identiques et, comme la céramique chypriote paraît s'être développée spontanément dans l'île[4], l'évolution, de part et d'autre, malgré des points de contact certains et indéniables, a été surtout parallèle ; si quelque influence s'est exercée d'un point sur l'autre, Chypre paraît avoir plus donné que reçu.

Ce que nous venons de dire de la Troade, nous pourrions le répéter de la Phrygie[5], de la Carie[6] et de la plus grande partie de la presqu'île ana-

1. *Athen. Mitteil.*, XI, 1886, p. 212 et suiv., Dümmler (*Kleinere Schriften*, III, p. 83 et suiv.). Ohnefalsch-Richter, *Kypros*, p. 451 et suiv., pl. CXLVI-CXLIX (*Arch. Anzeiger*, VI, 1891, p. 73-4). Heuzey, *Catalogue*, p. 140. Pottier, *Catal. Vas. Louvre*, I, p. 84. *Athen. Mitteil.*, XXI, 1896, p. 385-409, S. Wide. Hœrnes, *Urgeschichte d. bildenden Kunst*, p. 178-183. *Jahrbuch*, XV, 1900, p. 160-3, Bœhlau. Furtwængler, *Ant. Gemmen*, p. 18, p. 58 (*Arch. Anzeiger*, V, 1890, p. 63). Busolt, *Griechische Geschichte*, I, p. 44-5.

2. Un seul exemple suffira. La couronne avec trois vases Schliemann, *Ilios*, p. 603, 1110, a son parallèle à Hagia Paraskévi, Ohnefalsch-Richter, *Kypros*, pl. CLXX, 9, *d*. Voir plus loin la troisième partie.

3. *Bull. Corr. Hell.*, XXX, 1906, p. 40-2, Vollgraff. L'auteur y montre que le métal a été employé dès les premières couches d'Hissarlik (vers la fin du troisième millénaire).

4. Voir la troisième partie.

5. Poignards de provenance (?) chypriote à Lamounia, *Athen. Mitteil.*, XXIV, 1899, pl. IV, p. 17-8. Gourde de Panderma de type chypriote, *ibid.*, XXIX, 1904, p. 287, fig. 11, Wiegand. Terres cuites chypriotes trouvées en Galatie, en deçà de l'Halys, *Journ. Hell. Stud.*, XIX, 1899, p. 38. Fouilles de Gordion, etc.

6. Le Zeus Labranios de Chypre doit être rapproché du Zeus carien de Labranda, *Archiv. f. Religionswissenschaft*, VII, 1904, p. 125, Karo.

tolienne, où semble s'être développée une civilisation primitive, que nous connaissons mal encore, mais qui ressemble de très près à celles d'Hissarlik et de Chypre. Les découvertes récentes ajoutent chaque jour des anneaux nouveaux à la chaîne qui relie la Troade à l'Orient du bassin méditerranéen dans la période énéolithique et dans l'âge du bronze qui lui succède ou qui se confond souvent avec elle.

Une fois établis, les rapports de Chypre avec ses voisins du Nord et du Nord-Est, qui remontent à la préhistoire et qui sont dans la nature même des choses, ne devaient plus jamais s'interrompre. Toutes les fois qu'un puissant empire dominera la Cilicie, la région du Taurus et la Syrie du Nord, Chypre tombera dans sa dépendance et subira, plus ou moins, son influence. Il en sera ainsi au VIIIe siècle, pendant la période où la Phrygie étend son empire jusqu'à la mer, soit de 762 à 742 si l'on accepte les dates que les Anciens donnaient à sa « thalassocratie »[1]. De fait, nous constatons à Chypre, au début des temps historiques, toute une série d'importations, venues de la Cilicie ou, pour éviter une désignation trop précise, des régions qui avaient connu la domination syrienne ou hittite[2]. Ce sont, pour nous borner aux points qu'on ne saurait contester, des pierres gravées hémisphériques ou coniques dont la collection de Clercq renferme plus d'un exemplaire[3] et qu'on a trouvées en grand nombre dans l'île[4]. Si l'influence exercée fut passagère, les rapports ne cessèrent pas entre Chypre et cette partie du continent asiatique. Une inscription bilingue du IVe siècle mentionne un Lycien de Limyra qui est mort dans l'île où il exerçait la profession d'ἐκπωματοποιός[5]. Des Ciliciens[6] avaient dû, à son exemple, passer fréquemment le détroit et il n'est pas douteux que l'immigration anatolienne n'ait toujours formé une partie importante de la population insulaire.

A l'Est, Chypre est séparée de l'Euphrate par la mer et par une large bande côtière. Malgré ces obstacles, les puissants empires qui, tour à tour, furent souverains en Mésopotamie, la Chaldée, l'Assyrie et la Perse, furent à diverses reprises entraînés vers l'Occident par des guerres de conquêtes ou des entreprises coloniales qui devaient de bonne heure les mettre en contact avec Chypre. La légende voulait que Sargon l'Ancien (vers 3800

1. *Journ. Hell. Stud.*, XXVI, 1906, p. 122, Myres.
2. Heuzey, *Catalogue*, p. 115. Perrot, *Hist. de l'Art*, IV, fig. 263, p. 521.
3. *Coll. de Clercq*, II, pl. IV et passim.
4. Myres, *Catal. Cyprus Mus.*, 4521 et suiv., p. 135. Cf., pour les scarabéoïdes syriens à Chypre, Furtwængler, *Antike Gemmen*, p. 77.
5. Le Bas-Waddington, III, 2741. Des îles « chypriotes » sont en bordure de la Lycie, Pline, V, 131.
6. Le trajet le plus court qui de Chypre mène au continent conduit en Cilicie, Pline, V, 92 ; VIII, 114.

av. J.-C.) eût conquis l'île dès le quatrième millénaire[1] : tout porte à croire que l'invention est mensongère et que seule la vanité du second roi de ce nom le fit se rattacher à ce glorieux antécédent. Mais nous avons la preuve que, dès le premier empire chaldéen, des relations existaient entre Chypre et l'Élam. Parmi les cylindres importés dans l'île, il y en a peu, mais il y en a, qui sont certainement babyloniens[2]. D'autres, fabriqués dans le pays, le sont très grossièrement, mais à l'imitation de modèles chaldéens, dont ils supposent l'existence à Chypre[3]. Ces objets de commerce étaient apportés par intermédiaires et passaient de mains en mains : il n'en est pas moins vrai que certaines coutumes[4] et certaines formes d'art[5] ont pu suivre la même voie, comme la conception de la déesse nue, qui semble bien, à Chypre, une importation orientale[6].

Les rapports ne devinrent directs entre les deux pays que beaucoup plus tard. Nous savons par des récits grecs auxquels nous pouvons ajouter foi que, vers la fin du VIIIe siècle, de 742 à 709 pour accepter les dates précises proposées par Myres[7], les flottes de Chypre eurent la maîtrise de la mer. Les sept rois principaux[8] de l'île semblent avoir formé une confédération puissante qui profita de l'abaissement momentané des Phrygiens et des luttes soutenues par Tiglath-Pilesar contre la Syrie du Nord[9] pour faire la guerre de course et dominer les marines voisines. En revanche, sitôt que les armées assyriennes se rapprochent et dès que la défaite de Mita en 710 assure à Sargon II la soumission de la Cilicie, les rois de Chypre envoient une ambassade au vainqueur. Nous savons par la stèle de Larnaca[10] que celui-ci agréa leurs hommages et les considéra désormais comme ses vassaux.

Les liens ainsi établis entre l'île et les monarques assyriens ne pouvaient, par la force même des choses, qu'être très lâches. Aussi ne nous

1. Maspero, *Hist. anc. des peuples de l'Orient*, I, p. 598-9 ; II, p. 202.

2. *Transac. Soc. Bibl. Arch.*, V, 1877, p. 441-4, Sayce (Kourion). *Zeitschr. f. Keilschriftforsch.*, II, 1885, p. 191-3, Bezold (Hagia Paraskévi). *Athen. Mitteil.*, XI, 1886, p. 242, Dümmler. Ohnefalsch-Richter, *Kypros*, pl. LXX, 4. Myres, *Catal. Cyprus Mus.*, 4501, p. 134. Furtwængler, *Antike Gemmen*, p. 436.

3. Myres, *Catal. Cyprus Mus.*, 4503-6, p. 135. Furtwængler, *Antike Gemmen*, p. 7, fig. 4, note 2 et p. 8, 3.

4. La magie chypriote (Pline, XXX, 11) est fille de la magie chaldéenne.

5. Inversement M. Pottier veut bien me signaler, parmi les objets trouvés à Suse par la mission de Morgan, une gourde plate chypriote décorée de cercles concentriques, mais dont l'âge est malheureusement indéterminé.

6. Voir, plus bas, le n° **104**.

7. *Journ. Hell. Stud.*, XXVI, 1906, p. 120-2.

8. Je pense qu'il y eut confédération, car les documents assyriens relatifs à Sargon parlent tous des sept rois des Ja-Atnana et les cylindres d'Asarhaddon (681-668) et d'Assourbanipal (668-626) mentionnent au moins dix rois de Chypre (voir les textes dans Oberhummer, *die Insel Cypern*, p. 11 et suiv.). Sans doute les sept chefs les plus puissants furent-ils seuls à s'unir ; leur accord momentané suffit à rendre l'île indépendante, mais l'exemple devait être perdu pour leurs successeurs.

9. Prise de Damas en 732.

10. Maspero, *Hist. anc. des peuples de l'Orient*, III, p. 260, fig. La stèle, trouvée par Ross en 1845, est aujourd'hui au Musée de Berlin : elle paraît avoir été envoyée toute faite par Sargon.

étonnerons-nous pas de voir des rebelles échapper à la vengeance de Sennachérib en se réfugiant à Chypre[1] ou même des vaisseaux chypriotes combattre ce roi dans la bataille navale où il défit les Ciliciens[2]. Il n'en est pas moins vrai que des relations d'échange unirent désormais les deux pays. A la faveur de ces rapports, bien des motifs orientaux passèrent dans l'île. Sans en faire ici le relevé, la figure de roi ou de prêtre barbu trouvée à Salamine[3] ne s'explique pas sans une forte influence assyrienne, et le calathos qui coiffe les terres cuites de Larnaca est évidemment un emprunt fait au polos ninivite, comme lui décoré de rosaces et surmonté d'arêtes ou de feuilles dressées[4].

La pénétration n'aurait pas été aussi complète, si, entre Chypre et l'Assyrie, des intermédiaires n'avaient servi de liaison. Les Syriens et les Phéniciens, voisins presque immédiats de l'île, avaient, de très bonne heure, entretenu avec ses habitants des rapports de commerce qui ne cessèrent pas durant toute l'antiquité. Movers croyait que la plus ancienne population de Chypre était phénicienne[5] : rien ne prouve qu'il en était ainsi[6], mais, dès le deuxième millénaire, les documents découverts à Tell-el-Amarna nous montrent un homme de Byblos naviguant vers Alasia[7], l'un des noms que l'île a portés[8]. Les relations ne furent pas toujours pacifiques entre Chypre et la côte ; les marchands, à cette époque, se distinguaient mal des pirates et il nous est resté l'écho des guerres que les Tyriens firent aux gens de Kition sous Hiram et sous Eloulaï[9]. Les plus anciens textes phéniciens qui soient connus, si obscur qu'en reste encore le sens, paraissent prouver que, vers le début du IXe siècle, Hiram, roi de Sidon, exerçait, à un titre que nous connaissons mal, une autorité sur l'île[10]. Il va sans dire que la pénétration a commencé avant cette date, Chypre étant la première île que la flotte phénicienne rencontrait sur sa route vers l'Occident[11].

Il est difficile de déterminer les points où s'est portée la coloni-

1. Eloulaï de Sidon pendant l'expédition de 705 av. J.-C. Inscription de Koujoundjik, Tiele, *Babylonisch. Assyr. Geschichte*, 289 ; Oberhummer, *die Insel Cypern*, I, p. 10.

2. Rawlinson, *Five great monarchies*, II, p. 543. La guerre de Sennacherib contre la Cilicie dura de 699 à 696.

3. *Journ. Hell. Stud.*, XII, 1891, pl. IX, p. 147. Sur cette influence assyrienne à Chypre, voir Heuzey, *Catalogue*, p. 128.

4. Bas-relief figuré d. Layard, *Nineveh*, p. 433 ; Maspero, *Hist. anc. des peuples de l'Orient*, III, p. 564.

5. *Die Phœnizer*, II, 2, p. 223.

6. Heuzey (*Catalogue*, p. 114) a le premier réagi contre la théorie phénicienne.

7. Texte cité dans Oberhummer, *die Insel Cypern*, I, p. 426. Voir, pour Sidon, Esaïe, 23, 12, et Ezechiel, 27, 6.

8. Voir plus bas.

9. Josèphe, *Antiquités Judaïques*, VIII, 5, 3, et IX, 14 ; *Contre Appion*, I, 18. Maspero, *Hist. anc. des peuples de l'Orient*, III, p. 284. *CIS*, I, 5, p. 22-6, pl. IV.

10. *CIS*, I, 5, pl. IV, p. 22-6 (fragments de coupe à la Bibliothèque Nationale).

11. Curtius, *Histoire grecque*, I, p. 45.

sation phénicienne ; les distinctions qu'on a proposées entre Tamassos, Paphos, Amathonte et Kition[1], qu'on veut avoir été occupés d'abord et Karpassia, Kerynia, Lapathos, qui n'auraient été fondés qu'après l'immigration achéenne[2], sont factices et prêteraient à de longues discussions. Pour ne relever qu'un seul point, Amathonte a toujours passé pour autochtone[3] et cette tradition, qu'elle soit ou non sans valeur, s'oppose, à titre égal, au dire des Phéniciens. On peut également se demander si Schrader a eu raison de voir dans la Carthage chypriote mentionnée par l'inscription du Baal-Liban, *CIS*, I, 5 et par le cylindre d'Asarhaddon une ville neuve réédifiée sur l'emplacement de Kition[4]. Le point important est que les Phéniciens, ne cherchant dans l'île que ses richesses, ne songèrent nullement à l'occuper tout entière ; à l'intérieur, ils paraissent ne s'être établis qu'à Tamassos, centre de l'exploitation minière ; sur la côte, ils fondèrent des comptoirs dans les principaux ports, surtout dans ceux qui, comme Kition, servaient de débouchés à Tamassos. Même en ce lieu, où fut leur poste principal[5], ils n'essayèrent pas d'écarter les industries étrangères ou ne purent y réussir. Ce qui le prouve mieux que tout autre argument, c'est que les plus belles terres cuites grecques de l'île ont précisément été fabriquées à Kition[6]. Certains mythes ou certains usages religieux ont pu provenir de la Phénicie[7], mais les trafiquants sémites ne songeaient nullement à imposer aux Chypriotes des formes d'art et une civilisation qui n'avaient rien d'original ; en revanche ils pouvaient fort bien leur servir d'intermédiaires, soit en important dans l'île des produits assyriens ou orientaux, soit en exportant au contraire des denrées ou des œuvres d'art chypriotes[8]. De fait, certains types sont communs aux deux pays, comme les quadriges traînés par des

1. Maspero, *Hist. ancienne des peuples de l'Orient*, II, p. 202.
2. *Ibid.*, II, p. 564.
3. Stephane de Byzance, *s. v.* Tacite, *Annales*, III, 62. La ville sert de refuge à Kinyras contre Agamemnon, Apollodore, *Bibl.*, III, 4, 3, 3 (Heuzey, *Catalogue*, p. 115), ce qui ne l'empêcha pas, lors de la révolte d'Onesilos, de ne prendre aucune part au soulèvement général de l'île, Hérodote, V, 108-115.
4. *Zur Geogr. d. assyr. Reiches*, p. 34 ; Oberhummer, *die Insel Cypern*, I, p. 13. Schrader se fonde sur ce fait que le nom de Kition ne fait pas partie des dix cités mentionnées sur les cylindres d'Asarhaddon et d'Assourbanipal. Maspero, *l. l.*, II, p. 283, accepte ses conclusions.
5. Le plus grand nombre des inscriptions phéniciennes trouvées à Chypre proviennent de Kition, *CIS*, I, 5 et suiv. La ville avait des suffètes, *CIS*, I, 47, p. 68-9, et un temple d'Astarte et de Mikal, dont le personnel nous est connu, *CIS*, I, 86, pl. XII, p. 92-99. Kition resta longtemps le centre principal de l'île et nous la voyons, vers la fin du IVe siècle, résister seule à Seleucos et à Menelaos après que toutes les cités ont fait leur soumission, Diodore, XIX, 62.
6. Heuzey, *Catalogue*, p. 173. Voir plus loin la deuxième partie.
7. Kypros, suivant Istros, est fille de Byblos et d'Aphrodite, *Fragm. Hist. Græc.*, I, p. 423, 39. Les prostitutions sacrées de Chypre rappellent le culte d'Aphaka, près de Byblos (Hérodote, I, 190 ; Athénée, XII, 11, p. 516 *a*). L'Aphrodite Ourania de Paphos vient d'Ascalon suivant Pausanias, I, 14, 7 et le culte d'Adonis semble bien d'origine phénicienne, Gruppe, *Griechische Mythologie*, p. 949.
8. Il est intéressant de constater que les échanges continuent tard. D'après Libanius (Ἀντιοχικός, I, p. 307, éd. Reiske), les envoyés d'Antiochus II sont chargés de copier pour lui les statues des dieux chypriotes, *Rev. Archéol.*, 1902, II, p. 20, S. Reinach.

chevaux harnachés et empanachés[1] et la comparaison des terres cuites trouvées à Chypre et dans la terre ferme montre que, sur bien des points, la Phénicie reçut de l'île plus qu'elle ne lui donna[2].

Une question plus délicate est celle des patères de bronze et d'argent dont on a exhumé des exemplaires à Chypre[3], mais qui ont été retrouvées également en plusieurs régions du monde antique, en Égypte, en Italie, en Grèce, à Olympie et à Delphes, enfin en Assyrie, à Nimroud[4]. Une étude récente de Bissing[5] a montré qu'ici les prototypes étaient égyptiens et qu'il fallait distinguer entre les coupes plus anciennes de Nimroud et les exemplaires, plus riches et plus ornés, trouvés à Chypre. Des ours, des bouquetins et des cerfs sont souvent représentés sur les patères de la première série : l'auteur en conclut qu'elles n'ont pas été fabriquées à Chypre et qu'il est plus vraisemblable qu'elles proviennent de la Syrie du Nord. L'argument n'est pas irréfutable, car les chasses étaient abondantes à Chypre[6]. Même s'il est exact — et la question mériterait d'être reprise — c'est un lien de plus qui relie les ateliers insulaires à la haute vallée de l'Euphrate.

Avec l'Égypte, les relations n'étaient pas moins anciennes qu'avec la côte orientale[7]. Les historiens tendent aujourd'hui à admettre que, dès les premières dynasties, les habitants de l'Égypte prenaient volontiers la mer[8] ; poussés par l'esprit d'aventure, ou par le désir du négoce, ils abordaient dans les îles ou les terres voisines et en rapportaient les produits dont manquait la vallée du Nil. Dès le deuxième millénaire, ils tiraient de Chypre le henné[9], et avaient peut-être des comptoirs ou des points d'occupation sur les côtes de l'île[10]. Les inscriptions relatives à Thoutmès III (vers 1600 avant J.-C.), gravées sur les parois du temple de Karnak, relatent les dons

1. Un exemplaire dans notre tome VI. Voir Heuzey, *Catalogue*, p. 66, p. 151 ; *Figurines*, pl. V, 1.

2. Réserves dans Heuzey, *Catalogue*, p. 70.

3. Il ne faut pas séparer ces patères des tridacnes trouvées à Delphes, à Égine et en Égypte, bien qu'aucune n'ait été découverte à Chypre, Perdrizet, *Bronzes de Delphes*, fig. 98, p. 22-3. Les protomes de Van, de l'Acropole, du Ptoïon, d'Olympie, de Préneste et de Delphes (Perdrizet, *l. l.*, pl. XII-XIII, p. 80-82) seraient également à en rapprocher. Mentionnons enfin qu'un fragment de bouclier chypriote aurait été découvert à Delphes, Perdrizet, *l. l.*, fig. 99, p. 25.

4. Perrot, *Hist. de l'Art*, III, p. 97, p. 673, p. 759, p. 769, p. 771.

5. *Jahrbuch*, XIII, 1898, pl. 2, p. 28-56, fig. 1-17.

6. Les scènes de chasse sont fréquentes sur les vases chypriotes de style mycénien, *Bull. Corr. Hell.*, XXXI, 1907, p. 240, Pottier. L'île ne paraît pas avoir connu d'ours, mais le gibier y était abondant. Nous connaissons, sous les Ptolémées, un ἀρχικυνηγός de Chypre, *Journ. Hell. Stud.*, XII, 52, p. 195 (inscr. de Salamine).

7. Hœrnes, *Urgeschichte d. bildenden Kunst*, p. 266, a noté les rapports de la céramique chypriote avec les vases néolithiques de l'Égypte. Cf. Furtwængler, *Antike Gemmen*, p. 22.

8. Maspero, *Hist. anc. des peuples de l'Orient*, I, p. 392-4.

9. *Ibid.*, II, p. 200, note 5.

10. *Ibid.*, II, p. 202, 4.

que faisait au Pharaon le roi d'Asî ou d'Asebi [1] ; c'étaient des chevaux, des chars ornés d'argent et d'or, du cuivre pur ou brut, du plomb, des pierres précieuses, même des dents d'éléphant, qu'on ne s'étonnera pas de rencontrer à Chypre, si l'on songe au grand commerce d'ivoire qui s'est fait dans le haut bassin méditerranéen dès le deuxième millénaire [2]. Les tablettes de Tell-el-Amarna [3] mentionnent les richesses que les Égyptiens tiraient d'Alasia, autre nom de Chypre, comme l'a conjecturé Max Müller [4] et comme le prouve l'épithète d' Ἀλασιώτας qu'Apollon porte dans l'île [5] : ici encore, c'est de l'ivoire, joint au cuivre, au bois, à l'huile, aux chevaux et aux bœufs. Aussi ne s'étonnera-t-on pas de voir sous Seti I (1400) les rapports continuer avec Chypre [6] et sous Ramsès III (1200) les noms de nombreuses cités chypriotes figurer à Medinet-Abou [7].

Dans les temps historiques, les rapports entre l'Égypte et Chypre devaient se renouer avec l'établissement de Psammétique (664), et surtout avec les règnes d'Apriès et d'Amasis, dont le dernier finit même par conquérir l'île [8]. Déjà, par le fait seul que les flottes égyptiennes eurent pendant soixante ans, de 664 à 604 [9], la maîtrise de la mer, Chypre se trouvait entraînée dans la sphère d'influence égyptienne. Elle devait l'être d'autant plus fort que cette montée de l'Égypte coïncidait avec le déclin de l'empire assyrien [10]. Aussi Apriès n'eut-il sans doute pas de peine à triompher des flottes chypriotes qu'il vainquit dans un combat naval et [11] Amasis (564 av. J.-C.) acheva la conquête qui dura jusqu'à Cambyse [12].

Ce fut surtout, semble-t-il, cette seconde période où l'Égypte et Chypre entrèrent en contact, qui fut importante pour la civilisation et pour l'art [13] insulaires. A l'époque de la XIIe dynastie, l'importation se borne à quelques

1. Oberhummer, *die Insel Cypern*, I, p. 3.
2. C'était bien entendu de l'ivoire « asiatique » ; l'Égypte en avait d'autant plus besoin qu'à certains moments les rapports étaient interrompus avec les régions du Sud. On sait les trouvailles d'ivoire faites dans tous les centres « mycéniens » ; à Chypre, en particulier, un beau coffret d'ivoire a été découvert dans les fouilles anglaises d'Enkomi.
3. Textes cités dans Oberhummer, *l. l.*, p. 421-6.
4. Maspero, *Hist. anc. des peuples de l'Orient*, II, p. 201, 3.
5. R. Meister, *Die griech. Dialekte*, II, 172 (étymologie inacceptable). Gruppe, *Griechische Mythologie*, p. 199, p. 338, p. 1243. Furtwængler, *Antike Gemmen*, p. 18.
6. Oberhummer, *l. l.*, p. 4.
7. Le fait est contesté ; Oberhummer, *l. l.*, p. 4-5.
8. Hérodote, II, 182. On ne s'étonnera pas de retrouver à Chypre de la poterie de Naucratis, *Journ. Hell. Stud.*, XII, p. 141.
9. *Journ. Hell. Stud.*, XXVI, 1906, p. 115.
10. Mort d'Assourbanipal en 626.
11. Hérodote, II, 161. Diodore, I, 68.
12. Vers 529 ou 525. Hérodote, III, 1-13. Voir Curtius, *Griechische Geschichte*, II, p. 162 ; Beloch, *Griechische Geschichte*, I, p. 195-6.
13. Heuzey, *Catalogue*, p. 119.

objets en porcelaine égyptienne[1]. Aux VIIe et VIe siècles, les rapports deviennent plus intimes et Amasis enrichit de ses offrandes les sanctuaires de l'île[2]. Ohnefalsch-Richter a eu l'heureuse idée de réunir sur une même planche[3] des sculptures chypriotes et des statuettes trouvées à Naucratis : l'analogie est évidente et elle ne peut s'expliquer par une rencontre fortuite. On peut rapprocher ce fait de l'historiette légendaire racontée par Athénée, suivant laquelle une figurine de Paphos, haute d'une demi-coudée, aurait été transportée en Égypte, à Naucratis[4]. Sans insister sur ces rapports, il suffira de renvoyer à la suite de ce volume ; la schenti et le pschent, qui revêtent ou qui coiffent maint exemplaire de la collection, sont des emprunts directs faits à l'Égypte.

Si nous tournons nos regards vers l'Occident, nous trouvons opposée à toutes ces forces et les contrebalançant une influence nouvelle, qu'on peut appeler l'influence grecque[5], à condition de prendre le mot de Grèce dans son sens le plus large et d'entendre par là l'ensemble des régions qui furent hellénisées dans la suite. Un chapelet continu d'îles reliait Chypre au Péloponnèse et à la Grèce propre ; rien d'étonnant à ce que les échanges aient été actifs de rade à rade et de comptoir à comptoir.

Les dernières fouilles ont fait connaître l'existence, dans les Cyclades et jusque sur le continent, d'une civilisation énéolithique, qui ressemble, sur plus d'un point, aux premiers âges de l'industrie chypriote[6]. L'on a découvert, en particulier, à Syra, à Amorgos, à Naxos et jusqu'en Thessalie un certain nombre d'instruments en cuivre pur ou en cuivre à peine mélangé d'étain[7], qui semblent bien importés de Chypre[8]. Si l'on ajoute que les statuettes « des Cyclades » ressemblent à quelques terres cuites chypriotes et que les poteries géométriques incisées sont analogues aux premiers vases trouvés dans les Iles, il ne semble pas que ces similitudes puissent s'expliquer comme de simples coïncidences. On ne les comprendrait pas, si, dès le troisième et dès le deuxième millénaire, il n'y avait eu de fréquents rapprochements entre ces points opposés du monde antique. Parler d'imitation ou d'in-

1. MYRES, *Catal. Cyprus Mus.*, p. 19. On peut rappeler le récit d'Ulysse dans l'Odyssée, qui montre des esclaves menés d'Egypte à Chypre (chant XVII, 442-3). La légende de Busiris est à rapprocher de ce que nous savons du Zeus de Salamine, Ovide, *Métamorphoses*, I, 649 ; Apollodore, II, 116 ; GRUPPE, *Griechische Mythologie*, p. 492, 6.
2. Diodore, I, 68.
3. *Kypros*, pl. CCXIV.
4. Athénée, XV, p. 676. HEUZEY, *Catalogue*, p. 120.
5. HEUZEY, *Catalogue*, p. 121 et suivantes.
6. *Athen. Mitteil.*, XI, 1886, p. 209 et suiv., DÜMMLER. BUSOLT, *Griechische Geschichte*, I, p. 44.
7. *Mélanges Nicole*, p. 603-610, pl., ZENGHELIS.
8. L'outil de Naxos (*ibid*) parait avoir été poli avec de l'arsenic, procédé connu et pratiqué en Égypte : il est possible qu'il en provienne.

fluence directe à ces époques serait peut-être trop dire, mais des rapports sont évidents, et des relations, plus ou moins continues, paraissent incontestables.

Avec la Crète, chose singulière, le commerce paraît avoir été moins vif qu'on n'aurait pu d'abord le supposer. Si Chypre, comme nous le verrons, a connu la céramique mycénienne, c'est pendant la dernière période de son développement et non à l'époque « minoenne »[1]. Pourtant bien des mythes et des légendes sont communs aux deux îles et ne s'expliquent pas sans quelques rapports entre leurs habitants[2]. D'autre part les bronzes découverts dans la grotte de l'Ida ressemblent parfois étrangement aux patères « phéniciennes »[3]; si tardifs que soient ces reliefs, qu'on ne peut guère reculer plus haut que le VIIIe siècle avant notre ère, ils sont l'indice d'un mouvement d'échanges qui n'a pu commencer à cette date précise.

Nos documents sont plus nombreux sur l'apparition des Achéens dans l'île. On sait que la longue bande côtière resserrée entre la chaîne de l'Olympe et la mer, du promontoire de Krommyakon aux Kleides, s'appelait le rivage des Achéens, Ἀχαιῶν ἀκτῆ[4], nom qu'il faut rapprocher de la présence à Chypre d' Ἀχαιομάντεις[5]. C'était là qu'avait débarqué Teucros et il est possible qu'il faille rattacher cette colonisation à la suite des invasions doriennes : chassés de Grèce, les Achéens émigrés auraient d'abord guerroyé en Asie Mineure, puis auraient été refoulés vers les Iles[6]. Le point certain est qu'ils apparaissent assez tôt dans cette partie de la Méditerranée, peut-être dès le XIIIe siècle avant notre ère[7]. Ils apportaient avec eux la civilisation mycénienne et il n'est pas sans intérêt de rappeler à ce propos qu'une riche nécropole mycénisante d'âge tardif a été découverte à Enkomi, près de Salamine[8]. Or une route directe, coupant à sa naissance la pointe de Karpasso, menait de l' Ἀχαιῶν ἀκτῆ au Nord de Salamine[9]; c'est le chemin que suivirent en 498 les troupes d'Artybios, allant réprimer la révolte d'Onésilos[10]. A l'autre extrémité de l'île, Kourion passait pour une fondation

1. *Bull. Corr. Hell.*, XXXI, 1907, p. 237, Pottier. Furtwængler, *Antike Gemmen*, p. 23, note 5.
2. Gruppe, *Griechische Mythologie*, p. 335-6, Ariane, Linos, etc.
3. Le fragment *Museo di Antich. Class.*, II, pl. 9, 3, ressemble étrangement à la patère d'Idalion, Perrot, *Hist. de l'Art*, III, p. 673, et vient évidemment d'une coupe toute pareille.
4. Strabon, XIV, 6, 3, p. 682. Heuzey, *Catalogue*, p. 115.
5. Hesychius, *s. v.*
6. Pottier, *Catal. Vases Louvre*, I, p. 94 ; *Bull. Corr. Hell.*, XXXI, 1907, p. 237.
7. Maspero, *Hist. anc. des peuples de l'Orient*, II, p. 432-5.
8. Murray, *Excavations in Cyprus*. Furtwængler, *Antike Gemmen*, p. 439-440.
9. Oberhummer, *die Insel Cypern*, I, p. 121.
10. Hérodote, V, 108-115.

des Argiens[1] et Kinyras[2], roi légendaire de Paphos et de Chypre, avait, suivant Homère, fait don à Agamemnon de la cuirasse décrite dans l'Iliade[3], de même que Stasinos était l'auteur des Κύπρια, poème qui raconte les événements antérieurs à l'Iliade[4] et qui, peut-être, est plus ancien que cette épopée[5].

A l'intérieur du Péloponnèse, la Laconie et l'Arcadie, quoique plus éloignées de Chypre, paraissent avoir, à une époque indéterminée, essaimé dans l'île. On a noté depuis longtemps les rapports que présentait le syllabaire chypriote avec le dialecte arcadien et les historiens[6], comme les mythologues[7], en ont conclu que la colonisation péloponnésiaque a dû se faire dans le deuxième millénaire, avant l'invention de l'alphabet et avant que les populations grecques, qui parlaient cette langue, eussent été refoulées vers l'intérieur. Peut-être y aurait-il lieu de faire des réserves sur ce point[8], mais des légendes, anciennes[9] et récentes[10], mettent en relation Tégée et Paphos[11]. D'autre part Lapathos passait pour avoir été fondée par les Laconiens[12] et le culte chypriote d'Apollon Amycléen[13] paraît bien importé de Sparte.

Négligeant d'autres influences passagères ou locales qui ont pu s'exercer sur Chypre, comme ses rapports avec Kasos[14], Kythnos[15], Naxos[16], Rhodes[17] et Egine[18], nous terminerons cette revue rapide des centres d'art qui se sont trouvés en contact avec l'île par l'étude de ses relations avec Athènes. Le point n'est pas sans importance pour l'histoire de l'art chy-

1. Strabon, XIV, 6, 3, p. 683.
2. Roscher, *Lexikon*, *s. v.* et Busolt, *Griechische Geschichte*, I, p. 320, 5. Plus tard, d'après Théopompe, Kinyras aurait été chassé par Agamemnon, *Fragm. Hist. Græc.*, I, p. 295, 111.
3. *Iliade*, XI, 19-37.
4. La venue de Ménélas et d'Ulysse à Délos, puis à Chypre, est un des événements de la légende insulaire que racontaient les Κύπρια, Gruppe, *Griechische Mythologie*, p. 668.
5. Gruppe, *l. l.*, p. 661, contre Croiset, *H. de la littérature grecque*, I, p. 419.
6. Curtius, *Histoire grecque*, I, p. 28. Busolt, *Griechische Geschichte*, I, p. 319. Beloch, *l. l.* I, p. 7, p. 55, p. 58.
7. Gruppe, *l. l.*, p. 203.
8. Pour Maspero (*Hist. anc. des peuples de l'Orient*, II, p. 283), le syllabaire est « asianique ».
9. Busolt, *l. l.*, I, p. 318.
10. Gruppe, *l. l.*, p. 203.
11. Légendes d'Agapenor et de Laodike.
12. Strabon, XIV, 6, 3, p. 682. Pleisthenes et Aganor, fils d'Hélène, arrivent à Chypre d'après des récits chypriotes, *Fragm. Hist. Græc.*, III, p. 340, 18.
13. Gruppe, *l. l.*, p. 338, 11. *CIS*, I, p. 105, 89. Collitz-Deecke, *Griechische Dialektinschriften*, I, p. 59, 3. Meister, *Griechische Dialekte*, II, p. 149. Voir plus haut.
14. Salamis, roi de Chypre, est père de Kasos suivant Malalas (*Chron.*, 8, p. 201, éd. Dindorf). Gruppe, *Griechische Mythologie*, p. 338, 1.
15. Gruppe, *l. l.*
16. Le nom Νάξιος, trouvé dans une inscription archaïque de l'île (Murray, *Excavations*, p. 95, 2), paraît de formation géographique.
17. *Exploration archéologique de Rhodes*, 4e rapport de Kinch, 1907, p. 21.
18. Furtwængler, *Ægina*, pl. 110, 1, 58, p. 378-9, p. 478, p. 579.

priote, car deux axiomes sont trop souvent émis par les archéologues. Le premier veut que Chypre ait passé, presque sans transition, de l'art archaïque du VIe siècle au style libre du IVe[1]; le second, qui est presque un corollaire du premier, prétend que les rapports de Chypre avec Athènes ont cessé depuis la révolte d'Onésilos (497 avant J.-C.) jusqu'à Conon et Evagoras (fin du Ve et commencement du IVe siècles). Entre ces deux dates extrêmes, la bataille de Salamine (449) ne serait qu'un épisode passager et sans importance, comme sans conséquences[2]. Je crois que la conclusion est inexacte ou que les faits, tout au moins, sont exagérés[3].

De très anciennes légendes nous montrent les héros attiques intervenant dans les cultes chypriotes. Paion d'Amathonte contait sur Thésée et sur Aphrodite-Ariane des récits que Plutarque nous a partiellement transmis[4]. Epéa, près de Soloi, passait pour fondée par Phaleros et par Akamas, fils de Thésée[5], comme Khytroi l'aurait été par un descendant d'Akamas[6] et Salamine par Teucros[7]. Que l'on accepte ou non ces traditions, il est certain qu'on a trouvé sur l'Acropole des fragments de très anciens vases chypriotes[8]. Il semble bien également établi que des vases du Dipylon ont été vers le VIIIe siècle importés dans l'île[9], preuve manifeste de rapports de commerce anciens et bien établis.

Nous n'avons dès lors aucune raison de mettre en doute le séjour que Solon[10] a pu faire dans l'île, malgré les circonstances légendaires qui ont pu entourer la fondation de Soloi[11]. Le nom de Philokypros, son hôte, est bien chypriote et se retrouve sur l'inscription d'Idalion conservée au Cabinet des Médailles[12]. Les relations, ainsi établies ou renouées entre Chypre et

1. Hermann, *Græberfeld v. Marion-Arsinoé*, p. 24 ; *Arch. Anzeiger*, IV, 1889, p. 144-5.
2. *Jahrbuch*, II, 1887, p. 169, Dümmler.
3. Une solution intermédiaire et voisine de la nôtre est proposée par Heuzey, *Catalogue*, p. 122. Il estime avec raison que l'assujettissement plus ou moins complet de Chypre à la Perse pendant le Ve siècle n'a pas empêché l'influence artistique de la Grèce de se manifester dans l'île.
4. *Vie de Thésée*, 20. *Fragm. Hist. Græc.*, IV, 371, 2. On montrait dans l'île le tombeau d'Aphrodite-Ariane.
5. Strabon, XIV, 6, 3, p. 683.
6. Stéphane de Byzance, *s. v.*, p. 698, 10.
7. Busolt, *Griechische Geschichte*, I, p. 321, 1-2. Les Ἐνδηΐδες (— αἱ νύμφαι ἐν Κύπρῳ, suivant Hesychius) rappellent Endeis, épouse d'Æakos, mère de Peleus et de Telamon et grand'mère de Teucros, Gruppe, *Griechische Mythologie*, p. 826, 4.
8. Ils sont encore inédits. Cf. *Arch. Anzeiger*, VIII, 1893, p. 16, B. Græf.
9. L'amphore de Kourion de la collection Cesnola (Perrot, *Hist. de l'Art*, III, fig. 514, p. 703) ne serait pas attique suivant Furtwængler, *Neue Denkmæler antiker Kunst*, III, p. 279, mais Myres cite des fragments de vases du Dipylon à Nicosia (*Catal. Cyprus Mus.*, p. 23) et le Musée d'Athènes (*Jahrbuch*, XIV, 1899, p. 196, 7, Wide) et celui de Constantinople (Nicole, *Vases chypriotes du Musée de Constantinople*, 826, p. 41) renferment chacun une amphore de même provenance.
10. Le nom est encore porté au IVe siècle par un gendre chypriote de Ptolémée, Athénée, XIII, p. 576, *e*.
11. Hérodote, V, 113. Plutarque, *Vie de Solon*, 26. Cf. Busolt, *Griechische Geschichte*, II, p. 298-9. Curtius, *Histoire grecque*, I, p. 431. Heuzey, *Catalogue*, p. 120.
12. Babelon-Blanchet, *Bronz. Bibl. Nation.*, 2297, p. 704-6, ligne 1.

Athènes ne durent pas cesser pendant le VIe siècle[1], car, vers 500, les vases à figures noires commencent à affluer sur le marché chypriote[2]. Il est également significatif que, pendant la révolte de 498, la plus longue résistance soit venue de Soloi, qui n'ouvrit ses portes qu'après cinq mois de siège[3]; située à la pointe N.-O. de Chypre, la ville se souvenait de ses origines et sa proximité de la Grèce et d'Athènes en faisait la plus grecque de toute l'île.

Après les guerres médiques, les rapports deviennent nécessairement plus étroits. En 478, Pausanias[4] s'empare une première fois de l'île, qui offrait aux flottes athéniennes une excellente base d'opérations[5]. Ce qui montre à quel point les Athéniens étaient alors préoccupés de Chypre, c'est qu'ils paraissent connaître fort bien le style ou le « cachet » chypriote, κύπριος χαρακτήρ. Eschyle y fait une allusion précise dans les Suppliantes[6], pièce antérieure aux Perses, qui sont de 472. Après l'Eurymedon, vers 466, nouvelle expédition d'Athènes, suivie de la victoire de Cimon[7]. Quelques années plus tard, la révolte d'Inaros amène de nouveau 200 trières attiques, avec des alternatives de succès en 459[8] et de défaites en Égypte[9]. Les pertes relativement considérables[10] des Athéniens à Chypre en 458 sont mentionnées dans une inscription d'Athènes[11]. En 449, nouvelle expédition de Cimon, suivie de la victoire de Salamine et de la mort du général sous les murs de Kition[12]. Que l'île ait été, à ce moment, profondément divisée, c'est ce que prouve, mieux que tout autre texte, l'inscription d'Idalion citée plus haut[13]: nous y voyons les Mèdes et les habitants de Kition soutenir contre l'intérieur de l'île une lutte acharnée. La paix ou, si l'on préfère, la convention de Callias[14] devait y mettre un terme et assurer la soumission définitive de Chypre à la Perse, mais il ne faudrait pas entendre ces mots dans un sens

1. Le puissant roi Euelthon de Salamine qui, vers la fin du VIe siècle, consacra un thymiaterion à Delphes (Hérodote, IV, 162) et refusa de secourir Cyrène, a dû nouer des relations avec d'autres cités grecques et avec l'Athènes des Pisistratides.
2. *Arch. Anzeiger,* V, 1890, p. 63, Furtwængler. Pottier, *Cat. Vases Louvre*, I, p. 117.
3. Hérodote, V, 115.
4. Beloch, *Griechische Geschichte,* I, p. 381. Busolt, *l. l.*, III, 1, p. 65.
5. Maspero, *Hist. anc. des peuples de l'Orient,* III, p. 728.
6. Vers 283-4. Perrot, *Hist. de l'Art,* III, p. 877-8, mentionne à ce propos le singulier contre-sens de Chr. Papayannakis, *Gaz. Archéol.*, 1877, p. 117-9.
7. Beloch, *l. l.*, I, p. 386.
8. Maspero, *l. l.*, III, p. 731.
9. *Ibid.* et Busolt, *l. l.*, III, p. 302-342.
10. Évaluation (peut-être excessive) de Beloch, *l. l.*, I, p. 488. Busolt, *l. l.*, III, p. 343, 4.
11. *CIA*, I, 433. Michel, *Rec. d'inscr. gr.*, 597, p. 500 (au Musée du Louvre).
12. Busolt, *l. l.*, III, p. 342.
13. Babelon-Blanchet, *l. l.*
14. Elle a été contestée, mais, semble-t-il, sans raisons suffisantes, Curtius, *Histoire grecque,* II, p. 453. Busolt, *l. l.*, III, p. 356.

rigoureux, ni se figurer que l'île était désormais fermée à la Grèce. Outre que le joug persan n'a jamais pesé sur l'île, la liberté de commerce lui était assurée[1] et les Athéniens, s'ils cessèrent d'y venir en maîtres, purent, comme auparavant, y envoyer leurs produits. Ce qui prouve qu'ils le firent toujours ou qu'ils recommencèrent vite de le faire, c'est que, pendant la guerre du Péloponnèse, Athènes, comme dans mainte période de son histoire[2], reçoit des blés de Chypre. Evagoras ayant vers 410[3] occupé le trône de ses pères et étant redevenu maître à Salamine, vers 408 de nombreux vaisseaux chypriotes chargés de blé, dont une division forte de quatorze navires, croisent devant le port du Pirée[4]. Conon, après Aigospotamoi, se réfugiera de même auprès d'Evagoras[5] et préludera ainsi à cette collaboration des forces attiques et chypriotes[6], que vint interrompre en 387 la paix d'Antalcidas.

Les brèves considérations qui précèdent prouvent, semble-t-il, que, pendant tout le cours du ve siècle, les relations ne cessèrent guère entre Athènes et Chypre. Sans doute les vases à figures rouges de style sévère ne sont pas représentés dans l'île[7] et l'importation très active des poteries à figures noires fut suivie d'une lacune, que ne suffisent pas à combler quelques lécythes[8] et des vases à peintures rouges, de style développé et à rehauts dorés[9]. Malgré cette interruption, les rapports d'art étaient trop solidement établis entre Athènes et Chypre pour que l'attraction exercée par la civilisation supérieure de l'Attique pût finir de sitôt. Aussi voyons-nous le bronzier chypriote Styppax[10] travailler sur l'Acropole vers l'époque de Périclès et l'on comprend que vers 450 des coroplastes d'Athènes aient pu s'établir à Kition ou y envoyer leurs produits. Rien ne force donc à faire descendre jusqu'au IVe siècle la fabrication des terres cuites de Larnaca et il importe peu que l'île ait été pendant l'âge précédent sujette

1. Maspero, *Hist. anc. des peuples de l'Orient*, III, p. 733. Cf. Heuzey, *Catalogue*, p. 122.
2. Athènes avait besoin des blés de Chypre, ce qui suffit à expliquer ses rapports avec l'île. Voir *Bull. Corr. Hell.*, XV, 1891, p. 349-351, Homolle.
3. Curtius, *Histoire grecque*, III, p. 485.
4. Andocide, *de reditu*, 20-1. *Bull. Corr. Hell.*, XV, 1891, p. 352, Homolle.
5. Busolt, *Griechische Geschichte*, III, 2, p. 1621, 1.
6. Curtius., *l. l.*, IV, p. 194-263. Sur la suite de la dynastie de Salamine, voir Beloch, *Griechische Geschichte*, II, p. 600 et *Bull. Corr. Hell.*, XV, 1891, p. 310, Babelon.
7. *Arch. Anzeiger*, XI, 1896, p. 142-3, Kourion. Pottier, *Catalogue*, p. 102-3. Même aventure à Rhodes, *ibid.*, p. 158. *Bull. Corr. Hell.*, XXII, 1898, p. 417-420, Perdrizet.
8. *Journ. Hell. Stud.*, 1891, p. 315, pl. XIV. Pottier, *Album Vases Louvre*, I, pl. 10, A 256. *Jahrbuch*, II, 1887, p. 168-178, pl. 11, Dümmler.
9. *Journ. Hell. Stud.*, VIII, pl. 81. C. Smith, *Vases Brit. Mus.*, III, E 696 (Œdipe et le sphinx). Pottier, *Catalogue*, p. 103 et p. 1116.
10. Pline, XXII, 44 ; XXXIV, 81. Collignon, *Hist. de la Sculpture grecque*, II, p. 129.

de la Perse, si elle n'avait cessé d'être soumise à la domination artistique d'Athènes.

Après ces considérations générales, que j'ai faites aussi brèves que possible, quelques mots sont indispensables sur chacune de nos trois séries.

Les statues, dont bien peu sont complètes, sont toutes, sauf une exception[1], faites d'un grès ou d'un calcaire indigène à cassure blanche[2]. La matière, assez médiocre et souvent friable, ne se prêtait pas au travail lent et minutieux du modelé : il fallait la tailler à grands coups de ciseau, procédé qui faisait des plans trop heurtés ou auquel on devait, au contraire, des surfaces trop arrondies et des chairs trop molles, sans accents et sans vie. Seuls des artistes dont la main était très sûre pouvaient se servir des défauts mêmes de la pierre, et, comme nous le verrons, y sculpter des visages simples et fermes, d'un art sobre et quelque peu sévère, mais expressif et d'une grandeur singulière. On peut mesurer sur ce point le degré de barbarie relative où resta l'art chypriote ; on peut s'étonner en effet qu'ayant à leur disposition une matière si défectueuse, les ateliers indigènes n'en aient pas importé une meilleure, alors que le commerce était si actif dans l'île et que ses mines produisaient presque tout le cuivre dont se servait la Grèce. Athènes, avant l'exploitation des carrières du Pentélique, faisait venir du marbre des Iles ; il est à la fois surprenant et significatif que Chypre, dont le calcaire n'était point supérieur au tuf de l'Attique, n'ait pas éprouvé les mêmes besoins d'art que les sculpteurs des Pisistratides. Le goût, évidemment, était plus grossier dans l'île : ces demi-barbares n'avaient ni le même souci de la perfection, ni le même sentiment de la forme.

Non seulement les statuettes chypriotes sont taillées pour la plupart d'une main rude, brutale et comme indifférente, mais, si on les regarde par derrière, on s'aperçoit qu'elles ne sont pas complètes. Il est rare en effet que le revers en soit modelé, de là cet aspect de planches mal équarries qu'elles présentent le plus souvent et qui devait rendre si singulier jadis l'aspect des grands sanctuaires de l'île. Il est de fait que ces figurines ont l'air de reliefs mal détachés du fond. Que l'on supprime ce dernier dans une stèle d'Athiénau[3] et l'on aura une femme ou une déesse au collier,

1. N° **39**.
2. Perrot, *Hist. de l'Art*, VIII, p. 159-160. Voir cependant, dans l'article de Poulsen, *Jahrbuch*, XXI, 1906, des réflexions très justes sur les exagérations de la théorie qui fait dépendre de la nature de la matière employée toutes les particularités du modelé et qui ne tient aucun compte de l'habileté ou de la maladresse du sculpteur.
3. Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, I, pl. XIV, 16 (Golgoi ?).

parfaitement analogue à beaucoup de figures isolées trouvées dans l'île. La raison ne doit pas en être cherchée dans l'économie du travail, ni dans l'adossement des ex-voto aux murs du temenos ou du sanctuaire[1]. Elle est, semble-t-il, beaucoup plus simple. M. Myres[2] a noté que le calcaire indigène se débitait, le plus souvent, dans les carrières, par tranches verticales assez minces. L'artisan s'est servi, ici encore, des matériaux qu'il avait et n'a pas cherché à donner l'illusion de la profondeur[3]. Il est à remarquer que le fait n'est pas spécial à la pierre de Chypre. On pourrait faire la même observation à propos du calcaire de Palmyre[4] et de certains tufs de la Grèce propre, par exemple du poros tanagréen, dans lequel sont taillées les images jumelles de Dermys et de Kitylos[5]. —

L'argile plastique, très abondante dans l'île, était d'un emploi facile et, quand elle était épurée, d'une qualité et d'un grain remarquables. Il n'est pas étonnant que l'on s'en soit servi de bonne heure et que les figurines chypriotes comptent parmi les plus anciennes qui soient connues. Je rappellerai, à ce propos, le fait souvent cité des quarante-neuf vaisseaux de terre et des γηίνους ἄνδρας envoyés par Kinyras au secours des Grecs[6], ruse qui, selon la tradition, avait eu pour son auteur des conséquences funestes. La légende s'expliquerait mal si la renommée des modeleurs chypriotes ne s'était pas étendue hors de l'île dès l'époque mycénienne et, sans doute, avant même cette période.

Au ve siècle, à l'époque où l'art grec est en pleine floraison, nous trouvons à Kition, fabriquées avec de l'argile indigène, toute une série de très belles terres cuites, qui peuvent rivaliser avec ce que nous ont laissé les meilleures fabriques du continent[7]. Il est évident, à les considérer seulement, que ces figurines imitent de très près des modèles attiques; le fait est même hors de doute depuis que M. Heuzey a reconnu dans des fragments de Larnaca des répliques exactes d'un groupe d'Athènes autrefois publié par Stackelberg[8]. La seule question qui se pose est d'expliquer ces rapports intimes et cette imitation évidente. Deux solutions sont possibles. Ou des ouvriers athéniens

1. Perrot, *Hist. de l'Art*, III, p. 513. Un socle trouvé par Cesnola aurait porté les traces de deux figures adossées l'une contre l'autre. L'ex-voto devait donc être isolé de toutes parts.
2. *Catal. Cyprus Mus.*, p. 28. Une épaisseur de six pouces n'est pas toujours atteinte et semble plus rarement dépassée.
3. La tête **29** (v. plus loin) est faite de deux parties ou de deux lames verticales.
4. *Catal. de Clercq*, tome IV, p. 71-8.
5. Cavvadias, Γλυπτά, 56, p. 94-6.
6. Eustathe, *add. Il.*, XI, 20. Heuzey, *Catalogue*, p. 116. Roscher, *Lexikon*, *s. v.* Kinyras, p. 1190, Stoll. Les tuiles, d'après Pline, auraient été inventées par Kinyras.
7. Voir la deuxième partie.
8. Voir plus loin les n^os **187-189**.

sont venus s'installer à Kition à la faveur des relations étroites d'Athènes et de Chypre[1], ou ils ont envoyé simplement des moules, qu'il suffisait de remplir pour avoir l'équivalent exact d'une figurine attique[2]. La seconde hypothèse, qui s'autorise de nombreux exemples semblables, ne se comprend guère, si l'on n'admet pas l'existence, à Kition, d'artisans capables d'ajuster les pièces séparées, de modeler à nouveau les épreuves mal venues et au besoin d'imaginer des ensembles inédits dont feraient partie les fragments moulés à part. Dès lors, ne faut-il pas croire qu'ils étaient capables d'imiter, et au besoin de surmouler les modèles qui leur venaient tout faits d'Athènes. J'ai tenté de montrer, dans l'étude que j'ai faite des « triades » de Larnaca[3], qu'une certaine originalité, toute relative il est vrai, doit être concédée aux coroplastes de Kition. Ils sont malhabiles à bien adapter les prototypes dont ils s'inspirent, mais le fait même prouve que la composition du groupe leur appartient.

Je croirais volontiers que la très ancienne fabrique de Kition[4] s'est trouvée vivifiée, vers le milieu du ve siècle, par l'apport de modèles étrangers, en particulier de modèles attiques. Ceux-ci ont été pour la plupart fidèlement transcrits, parfois plus librement interprétés, d'où la différence des résultats et la perfection relative des produits. Comme les rapports d'Athènes et de Chypre n'avaient pas cessé, nous l'avons vu, pendant le ve siècle, on comprendra que la fabrication de ces pièces ait commencé avant 450 et se soit poursuivie assez tard pendant le ive siècle. Il est dès lors inutile de descendre jusqu'à Evagoras, et d'expliquer par les relations qu'Athènes aurait eues avec ce roi, la floraison soudaine des fabriques de Kition à la fin du ve siècle. —

La céramique chypriote sera étudiée plus loin. Le décor des plus anciens vases ressemble à celui des poteries géométriques primitives, découvertes et sans doute fabriquées dans beaucoup de centres divers du monde antique. Mais les formes sont originales, et dérivent, semble-t-il, de la courge, comme la décoration se rattache à l'art du vannier. Tout porte à croire que la céramique insulaire est à son origine un produit spontané de l'île et que le développement a d'abord commencé d'en être naturel et tout indigène. Il n'est même pas interdit de penser que les potiers chypriotes

1. L'hypothèse est la même si l'on admet des ouvriers chypriotes étant allés s'instruire à l'école des coroplastes attiques.
2. Pottier, *Statuettes de terre cuite dans l'antiquité*, p. 70.
3. Nos **156-181**.
4. Heuzey, *Catalogue*, p. 162.

ont pu avoir d'eux-mêmes l'idée de peindre la surface des vases, car les séries peintes et incisées paraissent contemporaines à Chypre. Il va sans dire que des influences étrangères, comme celle de l'art mycénien, sont venues de bonne heure modifier le fonds primitif : les potiers ont pu apprendre à cette école le secret de nouvelles formes de vases et de nouveaux motifs de décoration. Mais la céramique chypriote, dans son ensemble et dans son fond, est originale et née spontanément dans l'île.

On peut s'étonner qu'un début aussi brillant ait été suivi de progrès aussi lents et d'un développement si tardif. A l'époque la plus avancée de la céramique chypriote, nous trouvons des barillets et des gourdes dont le tournassage est presque sans défaut, mais dont les couleurs restent ternes. Le décor est presque uniformément géométrique, les motifs végétaux et floraux sont rares et la représentation de la personne humaine plus rare encore. Ce stade inférieur n'a jamais été dépassé ; lorsqu'il aurait pu l'être, les vases attiques à figures noires sont venus affluer sur le marché et les potiers de l'île ne paraissent pas avoir songé à lutter contre cette concurrence ou à surprendre les secrets de leurs rivaux. Cet abandon en pleine lutte prouve chez eux une absence d'invention et une faiblesse d'imagination, qui ne peuvent nous surprendre après ce que nous ont appris les terres cuites insulaires. Les facultés créatrices des artistes chypriotes paraissent limitées ; lorsqu'ils ont devant eux de bons modèles, ils sont capables de les rendre en se servant de l'excellente argile qui est à leur disposition. Quand il s'agit, non de copier, mais de surprendre un détail de technique ou de retrouver un vernis dont le secret est jalousement gardé, ils renoncent à la lutte et se contentent de reproduire, d'une main machinale, des motifs depuis longtemps appris.

Les statuettes de pierre, les terres cuites et les vases de la collection de Clercq ne peuvent nous donner qu'une idée imparfaite et incomplète de l'art et de la civilisation chypriotes. Il faudrait y ajouter les bronzes, les armes, les bijoux d'or ou d'argent, les tissus coloriés et brodés, tout le faste dont aimaient à s'entourer les rois de l'île. Les richesses de ces dynastes étaient proverbiales et les poètes comiques d'Athènes raillaient leur mollesse et enviaient leur luxe. Lorsque les monarchies locales disparurent devant les Ptolémées, les temples de Paphos et d'Amathonte recueillirent en partie leurs trésors et la célébrité de leurs sanctuaires attirait encore, au Ier siècle de notre ère, les Césars romains. Ce qu'ils y recherchaient, ce que

les Anciens paraissent avoir surtout goûté à Chypre, c'est un singulier mélange de civilisation et de barbarie, d'hellénisme et d'exotisme. L'originalité de l'île fut d'être une sorte de jardin d'essai où les plants orientaux s'accoutumèrent au terroir et au climat de l'Occident : si certains motifs et certaines formes d'art de l'Égypte et de l'Assyrie furent adoptés et transformés par les Grecs, c'est en partie par l'intermédiaire de Chypre et à la suite des expériences qui s'y firent.

A. DE RIDDER.

PREMIÈRE PARTIE

STATUES DE PIERRE

(1-102)



E. Leroux, Édit

Phototypie Berthaud.

2 10 4

FIGURINES

(1-20)

Figurine égyptisante (1).

La statuette **1** est malheureusement dans un état déplorable de conservation : bien qu'on n'en aperçoive plus guère que la silhouette, elle ne laisse pas d'être intéressante. L'**Osiris** qu'elle représente est bien assis sur un siège qui rappelle certains trônes égyptiens[1], mais son menton est imberbe, ses mains tiennent deux fouets, au lieu du fouet et du crochet, sa couronne blanche n'est pas ornée de l'uræus dressé, enfin son cou porte un amulette[2] qui ne convient guère à un dieu. Le sculpteur chypriote avait évidemment devant lui quelque statuette, de bronze ou de terre émaillée, venue directement d'Égypte : il a reproduit son modèle, sans chercher une imitation exacte dans le détail et sans essayer de faire un pastiche. Peut-être aussi, a-t-il voulu représenter quelque prince ou quelque dynaste local sous les traits d'**Osiris** ; dans ce cas, où une ressemblance trop directe fût devenue une impiété, on avait soin de distinguer par quelque trait la divinité du mortel.

1 (130). — **Osiris (?).** — Haut., $0^m,215$ (de la base, $0^m,02$). Long. de la base, $0^m,0135$. Larg. —, $0^m,065$.

Tuf jaunâtre, très salpêtré, la surface mal conservée.

Le dieu est assis, légèrement renversé sur un siège à haut dossier, les pieds sur la même ligne, le bas du corps vêtu d'un pagne serré à la ceinture, les bras croisés sur la poitrine, chaque main tenant un fouet à triple lanière, un amulette en forme de tête triangulaire à larges oreilles suspendu

1. Par exemple, le petit bronze 1095 du Musée du Louvre.
2. Les manches des sistres égyptiens sont souvent terminés par des têtes de cette forme, témoin le sistre tenu par la Nofré-Ari du Louvre (A 68, XIX[e] dynastie, époque de Ramsès II). Un amulette semblable ne parait guère avoir été porté que par le seul **Bès** (voir, au Louvre, le grand **Bès** de pierre, provenant du Sérapéum).

au cou, la face large, les oreilles écartées, la haute couronne blanche accostée des deux plumes.

Sur chaque côté du siège, entrelacs, compliqué de fleurs, d'uræus, de scarabée ailé (?). De haut en bas du dossier, grand cartouche effacé, chargé d'hiéroglyphes.

Une tête d'Osiris a été trouvée à Amathonte, WALTERS, *Terracottas Brit. Mus.*, A 153, p. 28.

JOUEURS DE FLUTE ET DE TAMBOURIN **(2-4).**

La déesse de Paphos ne se plaisait pas moins aux processions et aux danses que l'Apollon de Délos ou le Zeus d'Olympie. Ces chœurs [1], comme nous le montre la patère d'Idalion [2], évoluaient au son de la double flûte, du tympanon et de la cithare, aussi les groupes et les figurines détachées trouvés dans l'île représentent fréquemment des musiciens jouant de ces instruments. La collection de Clercq ne comprend pas de citharistes [3], mais les statuettes en calcaire **2-4** et la terre cuite **111,** sans être nécessairement détachées d'un choros, ont pu faire partie d'un groupe pareil aux ensembles **106** et **107.**

Les flûtes chypriotes étaient connues des Anciens [4], aussi n'est-il pas besoin de remonter à Kinyras [5] pour chercher des joueurs de flûte dans l'île. Des terres cuites très anciennes, dont le corps est tournassé comme une colonne [6], témoignent que l'instrument y a été populaire de tout temps et les statuettes en pierre calcaire [7] ne sont guère moins nombreuses que les figurines d'argile.

Les tympanistes **3-4** ne sauraient se séparer des joueurs de flûte.

1. Voir plus loin les nos **106-107.**
2. PERROT, *Hist. de l'Art*, III, fig. 482, p. 673. Rapprocher la patère d'Olympie, *ibid.*, fig. 550, p. 783 (DE RIDDER, *Bronzes Soc. Archéol.*, 66, p. 19-20).
3. Kinyras, le père de Kypros suivant Istros (*Fragm. Hist. Græc.*, I, p. 423, 9) porte un nom qui rappelle la *kinnor*, GRUPPE, *Griechische Mythologie*, p. 334, 5. Des statuettes chypriotes en calcaire (CESNOLA, *Atlas Cypr. Antiq.*, I, pl. XII, 14) et en terre cuite (WALTERS, *Terracottas Brit. Mus.*, A 84-5 et A 141-3, Achna et Lapithos) représentent des citharistes.
4. Athénée, IV, p. 177 *a*.
5. ENGEL (*Kypros*, II, p. 110) et STOLL (ROSCHER, *Lexikon*, II, p. 1191) supposent que Kinyras a défié Apollon sur la flûte, mais Eustathe (*ad Il.*, XI, 20, p. 827, 33) ne dit rien de pareil et STARK (*Arch. Zeit.*, XXXVIII, 1880, p. 72-73) a rejeté avec raison l'hypothèse d'ENGEL.
6. CESNOLA, *Atlas Cypr. Antiq.*, II, pl. V, 30 (Idalion). FRŒHNER, *Catal. Barre*, 145, p. 18. *Arch. Anzeiger*, IV, 1889, p. 88 (Limniti). WINTER, *Typen d. figürl. Terrakotten*, I, p. 13, 8, p. 14, 8.
7. PERROT, *Hist. de l'Art*, III, fig. 401, p. 588 (anc. coll. Piot). *Arch. Zeit.*, XLI, 1883, p. 185 (Antiquarium de Berlin). CESNOLA, *Atlas Cypr. Antiq.*, I, pl. XIII, 15; pl. XXI, 42-9 (Louvre et New-York). MYRES, *Catal. Cyprus Mus.*, 5001-2, p. 142 (Khytroi); cf. OHNEFALSCH-RICHTER, *Kypros*, pl. XLII, 2 et 6.

Hommes[1] et femmes[2] jouent également du tambourin, tandis que la double flûte paraît réservée d'ordinaire aux officiants du sexe masculin[3]. Une terre cuite d'Achna montre même la déesse (?) tenant à la fois une fleur et un tympanon dans sa main abaissée[4]. Des statuettes en calcaire qui représentent des tympanistes, se sont rencontrées à Kition[5], à Achna[6], à Khytroi[7] et à Idalion[8]. Nous renvoyons pour les terres cuites au n° **111.**

L'influence égyptienne ne se montre guère que dans la première de nos statuettes, où elle se manifeste dans la manière de rendre la chevelure ; le sculpteur se souvient du klaft, bien qu'il n'en rende pas exactement le détail et la forme[9]. Nous connaissons de même le large pectoral qui s'étale sur le cou du tympaniste **3** ; c'est le gorgerin égyptien, auquel le *menat* servait de contrepoids en haut du dos[10].

2 (72) [H. 122]. — **Joueur de double flûte.** — Idalion. — Haut., 0m,395 (de la tête, 0m,054, — de la base, 0m,015). Long. de la base, 0m,045 à 0m,074. Larg. —, 0m,045 à 0m,048. — Pl. IV.

Calcaire blanchâtre. Traces de rouge sur les flûtes et dans la ligne incisée qui marque le bord de l'himation. Le bas des flûtes cassé.

Le dos plat. La base est rectangulaire et arrondie par devant, le chevet moins relevé que la partie postérieure.

Les pieds sont placés parallèlement, grossièrement équarris et terminés sur le devant par deux coupures obliques, sans que les doigts soient indiqués ; ils sortent à demi d'un long chiton, recouvrant la longue planche uniforme qui constitue le corps ; par-dessus est passé un himation, dont le pan arrondi et non détaillé tombe sur le côté droit ; les bras, qui portent des manches très courtes, sont pliés à angle droit, les mains ramenées sur la poitrine et tenant les deux flûtes, les pouces allongés sur la tranche. La tête est arrondie, la masse des cheveux s'incurvant sur le front et tombant

1. Winter, *Typen d. figürl. Terrakotten*, I, p. 13, 7 (Idalion).
2. *Ibid.*, I, p. 12, 8, p. 13, 5 (Limniti). Rapprocher la joueuse de cymbales Perrot, *Hist. de l'Art*, III, fig. 629, p. 862 (Furtwængler, *Neue Denkmæler*, III, p. 265-7, pl. V, 4).
3. La longue robe a toujours été en Grèce le vêtement des joueurs de flûte et ne prouve rien pour ou contre le sexe de ceux qui la portent. Cependant la patère d'Idalion, où tous les personnages du choros paraissent féminins, montre qu'à l'occasion les flûtistes pouvaient être des femmes.
4. Walters, *Terracottas Brit. Mus.*, A 83, p. 12, pl. I.
5. Myres, *Catal. Cyprus Mus.*, 5571, p. 156.
6. *Ibid.*, p. 153.
7. *Ibid.*, 5296 et 5301, p. 150.
8. *Ibid.*, 5601-3, p. 157. Cf. Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, I, pl. XXXII, 207-8.
9. Cf. le n° **111.** Sur l'influence égyptienne à Chypre, Heuzey, *Catalogue*, p. 69, p. 72.
10. Voir, parmi les bronzes de la collection, le **Phtah** 171 du tome III (p. 112).

sur les côtés comme une perruque, les oreilles informes, le front très bas, les yeux rapprochés, très saillants et très grands, sans que le contour des orbites soit indiqué, le nez fort, le bas du visage caché par la mentonnière ou *phorbeia,* les flûtes simples, les embouchures arrêtées par deux petits traits, les ouvertures taillées en biseau.

Même costume, mêmes dimensions et même attitude chez un joueur de flûte trouvé à Khytroi, près d'un temple d'**Apollon**[1]. Le vêtement de ces prêtres subalternes n'est pas toujours le même. Certains n'ont, semble-t-il, que le chiton à manches courtes[2]; d'autres portent l'himation comme un surplis, qui tombe également sur les épaules[3].

3 (132). — **Personnage drapé, tenant un tambourin.** — Haut., 0m,18 (de la base, 0m,03). Ép., 0m,04. Larg., 0m,065.

Calcaire blanc, à cassure blanchâtre. Traces de peinture rouge sur la gorge et aux pieds.

La base ronde et cassée à droite, la figure aplatie, la tête non conservée, la main gauche brisée.

Le personnage est vêtu d'un long chiton non serré à la ceinture et dont les plis tombent droits et verticaux, pareils à des cannelures, les deux mains ramenées devant la poitrine, la droite posée sur le tympanon dont la gauche soutient le bord inférieur, un bracelet apparent au poignet gauche, un large gorgerin à six rangs s'étalant en bas du cou.

On peut comparer pour le gorgerin une terre cuite égyptisante de Nicosia, Myres, *Catal. Cyprus Mus.,* 3093, p. 109. L'attitude qu'a notre tympaniste n'est pas la plus fréquente à Chypre. D'ordinaire, quand le tambourin est tenu à plat, l'un des bras est pendant[4], ou, lorsque le musicien est représenté jouant, le disque est perpendiculaire au buste, tenu par la main gauche et frappé par la droite[5].

4 (150) [H. 121]. — **Semblable.** — Idalion. — Haut., 0m,44 (de la tête, 0m,055). Ép., 0m,05. Larg., 0m,11 (de la tête, 0m,04, — du visage, 0m,027). — Pl. IV.

Calcaire à cassure blanche. Les souliers rouges, ainsi que le bord de l'himation, les

1. Ohnefalsch-Richter, *Kypros,* pl. XLII, p. 336. Myres, *Catal. Cyprus Mus.*, 5001, p. 142.
2. Cesnola, *Atlas Cyprus Antiq.*, I, pl. XIII; pl. XXI, 42, 44.
3. Cesnola, *Ibid.*, I, pl. XXI, 45 (Athiénau).
4. Myres, *Catal. Cyprus Mus.*, 5571, p. 156, pl. VI, Kition.
5. Myres, *Ibid.*, 5503, p. 154, pl. VI, Khytroi.

manches et le bas du chiton ; cercles ponctués rouges sur l'himation. Traces de peinture noire sur les sourcils, sur les yeux, les lèvres et le chiton.

Le revers plat.

Les jambes sont réunies, les pieds chaussés et disposés obliquement par rapport au plan de la base, le corps vêtu d'un long chiton à manches courtes, échancré en bas du cou et brodé sur le bord, un himation plissé passé obliquement sous l'aisselle gauche, un pan d'étoffe devant être rejeté sur l'épaule de même sens, les bras pliés au coude et portant des bracelets aux poignets, la main droite posée à plat sur le tambourin et la main gauche le soutenant par la tranche. La tête est forte et encadrée de tresses qui tombent sur les épaules, les lèvres sensiblement horizontales, le nez cassé, les yeux effilés et triangulaires, les coins à peine relevés, le front surmonté de trois rangées de touffes quadrillées, des mèches plus courtes pendant devant les oreilles, un diadème bas entourant la boîte cranienne.

Statues laurées (**5-6**).

Le fragment **5** appartenait, semble-t-il, à une figurine analogue au n° **6**, mais d'un style plus simple, sinon plus archaïque. La statuette **6** n'est, elle-même, pas entière et les attributs que tenaient les deux mains ne sont pas conservés, mais le motif est si fréquent à Chypre qu'aucun doute n'est possible sur l'aspect que devait avoir le personnage, lorsqu'il était entier.

Celui-ci est d'ordinaire imberbe, mais très souvent viril et barbu [1] et il ne semble pas, à en juger par les attributs, qui sont identiques dans les deux cas, qu'il y ait lieu de distinguer les deux séries d'officiants. Le corps est au repos, parfois mal dégagé du fond et traité en partie comme un haut relief [2], les bras baissés également, les avant-bras tendus légèrement en avant et ramenés exceptionnellement sur la poitrine [3]. Les attributs sont assez peu nombreux ; c'est une colombe [4], une antilope [5], un rameau [6], une

1. Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, I, pl. LXII, 428, pl. LXIII, 429, pl. LXIV, 430, pl. LXVIII, 453, pl. CXXVII, 921. Ohnefalsch-Richter, *Kypros*, pl. XLI, 9 (Khytroi). Voir plus loin les têtes **26** et **27**.

2. Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, I, pl. CXIV, 809 et surtout I, pl. XV, 17.

3. Ohnefalsch-Richter, *Kypros*, pl. XLI, 3.

4. Cesnola, *Atlas Cypr. Ant.*, I, pl. LXVII, 451, pl. LXXXIX, 587 (colombe tenue dans la main droite. *Ibid.*, I, pl. LXVI, 448, pl. LXVII, 452, pl. LXVIII, 453, pl. CIII, 678, pl. CXIV, 807, 809 et Ohnefalsch-Richter, *Kypros*, pl. XLI, 1-2, Khytroi (dans la main gauche).

5. Cesnola, *Atlas Cypr. Ant.*, I, pl. CXIV, 808.

6. Cesnola, *l. l.*, I, pl. LXII, 428 (dans la main droite). *Ibid.*, I, pl. VIII (avec klaft), pl. CIII, 677, pl. CXIV, 811 (avec des épis) et Ohnffalsch-Richter, *Kypros*, pl. XLI, 3 et pl. XLII, 7, Khytroi (main gauche).

boîte à parfums [1] ou une patère [2], tenus tantôt dans la main droite et tantôt dans la main gauche. Le costume n'est pas uniforme. Le plus souvent il se compose du long chiton et de l'himation passé sur l'épaule gauche [3], mais il peut être simple et uniquement formé d'une tunique, avec ou sans surplis [4]. Il arrive également qu'il soit plus compliqué et que le manteau, très long, soit drapé sur les deux épaules et tombe élégamment sur les hanches [5]. On pourrait être tenté, et c'est ce qu'a fait l'éditeur de l'*Atlas*, de le croire porté dans ce cas par une femme, mais les fouilles de l'Acropole nous ont appris que le costume ionien était commun aux deux sexes [6] et Athénée nous rapporte de curieux détails sur la τρυφή des rois de Chypre [7]. La guirlande fait rarement défaut [8], mais le mode d'attache, comme la disposition en étaient très variés et méritent d'être étudiés en détail [9].

Enmann [10] voyait dans ces statuettes des images d'Apollon. De fait, on en a découvert un assez grand nombre d'exemplaires [11] à Khytroi (Voni), dans un temenos d'Apollon [12]. Ce dieu, dont on retrouve la tête sur les monnaies de Marion [13], était adoré en divers lieux [14] de l'île et sous divers vocables; on l'y connaissait surtout comme Hylates [15] et comme Amyclos [16] ou Amycléen. Il importe peu que la guirlande qui ceint le front de nos personnages soit, le plus souvent, une couronne d'olivier et non de laurier, car, dans une forme de la légende apollinienne, Latone, accouchant à Délos, aurait entouré de ses bras un olivier sacré [17]. Mais la guirlande n'apparaît pas à Chypre sur les seules statues isolées ; une stéphanè toute semblable entoure

1. Cesnola, *l. l.*, I, pl. LXVIII, 453 et Ohnefalsch-Richter, *Kypros*, pl. XLI, 1-3, pl. XLII, 7 (main droite). Cesnola, *l. l.*, I, pl. LXII, 428, pl. LXVII, 451-2.
2. Cesnola, *l. l.*, I, pl. LXIV, 430, pl. CXIV, 809 (dans la main droite).
3. Cesnola, *l. l.*, I, pl. LXII, 428, pl. LXIV, 430, pl. LXVIII, 453, pl. LXXVI, 489, pl. LXXXIX, 587, pl. CXIV, 807, pl. CXXVII, 921. Ohnefalsch-Richter, *Kypros*, pl. XLI, 1, pl. XLII, 4, 7, Khytroi.
4. Cesnola, *l. l.*, I, pl. CIII, 677, pl. CXIV, 809.
5. Cesnola, *l. l.*, I, pl. LXVI, 448, pl. LXXXIX, 678. Rapprocher la statuette *ibid.*, pl. LXVII, 452.
6. Perrot, *Hist. de l'Art*, VIII, fig. 321, p. 631.
7. Athénée, VI, p. 257, *ef* (d'après le *Soldat* d'Antiphane). Voir plus haut l'introduction.
8. La statuette Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, I, pl. VIII porte une sorte de klaft. La figurine *ibid.*, I, pl. LVIII, 401 est vêtue d'une pardalide et coiffée d'un bonnet tressé. Ailleurs les cheveux sont simplement entourés d'un bandeau, Ohnefalsch-Richter, *Kypros*, pl. XLII, 4, Khytroi.
9. Voir plus bas les têtes **26-28** et surtout **40-72**.
10. *Proceedings of the Soc. of bibl. archeology*, 1882-3, p. 115-6. Perrot, *Hist. de l'Art*, III, p. 578.
11. Ohnefalsch-Richter, *Kypros*, pl. XLI, 1-4, 9, pl. XLII, 7.
12. Myres, *Catal. Cyprus Mus.*, 5146, p. 148.
13. Hill, *Cat. Coins Brit. Mus.*, pl. VI, 10 (tétrobole frappé sous Stasiœkos I, 450-400 av. J. C.).
14. Pauly-Wissowa, II, *s. v.* Apollon, p. 77, Wernicke.
15. Voir plus haut l'introduction.
16. Une inscription bilingue porte d'un côté τῷ 'Απολῶνι τῷ 'Αμυκλοῖ, de l'autre le nom phénicien de Resef-Mical, *CIS*, p. 105. Foucart en conclut (*Bull. Corr. Hell.*, VII, 1883, p. 513) que le culte de l'"Αμυκλος chypriote ne doit pas être rapproché de l'Apollon d'Amyclées; on peut contester cette déduction.
17. Hygin, 140. *Jahrbuch*, V, 1890, p. 218, C. Robert. Pauly-Wissowa, II, *s. v.* Apollon, p. 22, Wernicke.

la tête de morts héroïsés qui prennent part aux banquets funéraires[1]. Seuls, d'ailleurs, ceux de nos éphèbes qui sont imberbes pourraient prétendre à représenter des Apollons ; les personnages tout à fait semblables, dont le visage est barbu, devraient être interprétés d'une manière différente, ce qui nous montre que l'explication est incomplète ou factice. Que dire enfin des attributs que tiennent les bras abaissés ? La patère et la boîte à parfums n'ont rien qui désigne la divinité ; la branche d'arbre[2], surtout l'antilope conviendraient mieux à Apollon ; en revanche la colombe ne lui est jamais consacrée, c'est l'oiseau de la Παφία, de la grande déesse de l'île, Aphrodite[3].

Nous conclurons, plus simplement, que nos statues représentent de simples mortels, tenant en main les objets qu'ils offrent en sacrifice et la tête ceinte comme il convient à des fidèles ou à des prêtres qui officient. Lorsqu'ils portent une colombe, il est probable qu'il faut y voir des dévots d'Aphrodite ; quand ils tiennent une branche de laurier, ce seraient des adorateurs d'Apollon[4].

5 (103). — **Fragment de buste.** — Haut., 0m,13. Prof., 0m,047. Larg., 0m,13.

Pierre calcaire à cassure blanche. Le dos fruste.

Cassé au cou et au milieu de la poitrine, le bras gauche brisé obliquement et moins conservé que le droit.

Les bras (au moins dans leur partie supérieure) étaient collés sur les côtés, le torse vêtu d'un chiton(?) et d'un himation, qui est passé sur l'épaule gauche et creusé de plis transversaux.

On peut comparer pour le costume une statue d'Athiénau, à New-York[5]. Les bras y sont pendants, le poing gauche fermé contre la hanche, la main droite tenant une branche de laurier.

6 (153). — **Personnage imberbe, cassé à mi-jambe.** — Haut., 0m,69 (de la tête, 0m,15). Larg., 0m,26 (de la tête, 0m,11, — du visage, 0m,08). — Pl. I.

Calcaire à cassure blanche. Traces de rouge sur le cou, sur les manches, à la

1. Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, I, pl. CXXI, 897-8, 900-1.
2. Apollon tient une branche de laurier sur une coupe de beau style au musée de Naples (*Monumenti*, II, pl. XV ; Heydemann, 2634), mais d'autres déesses, telles qu'Athènè, Thémis, Aphrodite(?) tiennent ou reçoivent la même offrande : Gerhard, *Auserl. Vasenb.*, III, 245, amphore de Nola (Athènè); *ibid.*, IV, 327-8, coupe à figures rouges (Thémis); *ibid.*, III, 241, amphore à figures noires (peut-être Aphrodite). Rapprocher la phyllobolie des athlètes.
3. Voir plus bas la notice des nos **106-107**.
4. Ohnefalsch-Richter, *Kypros*, p. 386.
5. Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, I, pl. VIII. Perrot, *Hist. de l'Art*, III, fig. 195, p. 255.

retombée de l'apoptygma et sur le pan de l'épaule gauche, le lien de la guirlande rouge.

Le bras droit cassé au-dessus du coude et le gauche près du poignet, les jambes brisées en haut des genoux. Éraflures sur le côté droit, à la hauteur du pénis et sur le côté gauche, un peu plus bas. Le nez non conservé. Le revers plat.

La jambe gauche est légèrement portée en avant, le sexe apparent sous le chiton qui s'arrête à mi-cuisses et qui devait être relevé à la taille par une ceinture non apparente[1], car deux lignes courbes, qui partent des hanches et convergent au-dessus du pénis, indiquent la retombée de l'apoptygma. Les bras sont baissés et les attributs qu'ils tenaient devaient, comme le montrent les éraflures des côtés, être rattachés aux deux cuisses ; l'avant-bras gauche étant presque horizontal, il semblerait à priori que l'entaille de ce côté dût être à un niveau plus bas que sur le flanc droit ; comme il n'en est rien, il faut que l'attribut, peut-être une palme, ait été allongé dans le sens vertical et fixé par la base, un peu au-dessous de la main gauche. Sur l'épaule de même sens pend une écharpe plissée, où l'on ne peut voir un himation. La figure est arrondie, le menton en pointe, la bouche relevée aux commissures, les yeux bridés et amandiformes, les sourcils arqués, un rang de mèches courtes descendant sur le front, le crâne en pain de sucre et ceint d'une guirlande d'olivier à deux rangs de feuilles verticales, les cheveux tendant à converger vers le sinciput et coiffés en chignon à la nuque.

Un pan d'étoffe tombe de la même manière sur l'épaule d'une statue de New-York, qui représente un homme en marche, tenant un aryballe et un poignard, CESNOLA, *Atlas Cypr. Antiq.*, I, pl. LXXIII, 475. C'est la chlanis, sorte de châle et réduction de la chlamyde, STUDNICZKA, *Kalamis*, p. 75-6.

HÉRACLÈS (7-10).

Peu de cultes paraissent avoir été plus populaires à Chypre que celui d'**Héraclès.** Il n'est pas de collection chypriote qui ne comprenne de nombreuses statues brandissant la massue et vêtues d'ordinaire de la peau de lion. On en exportait sur la côte syrienne[2], les têtes, très populaires, ser-

1. La ceinture est bien apparente dans un torse publié par PERROT, *Hist. de l'Art*, III, p. 402, p. 589 (buste d'éphèbe tenant un bélier).
2. RENAN, *Mission de Phénicie*, p. 850, Amrit (lettre de GAILLARDOT).



14 12 18

E. Leroux, Édit.

Phototypie Berthaud

vant d'amulettes et de vases à boire[1]. Les monnaies chypriotes représentent **Héraclès** marchant[2], luttant contre le lion[3] ou se reposant après les combats[4]; d'autres portent simplement le chef du héros[5]. Enfin nous savons par Hésychius[6] que les habitants d'Amathonte appelaient Hercule Malika, nom où l'on a voulu voir un souvenir de Melkart[7].

Il est à remarquer que, sauf d'assez rares exceptions, le héros paraît rarement à Chypre sans le lion, qu'il lutte contre le fauve, qu'il le serre dans ses bras ou qu'il le tienne simplement par la queue. La raison en est évidente. Il ne semble pas qu'il y ait jamais eu de lion[8] dans l'île, pas plus qu'il n'y en avait dans la Grèce propre. En revanche, il y en avait en Afrique, en Syrie, dans la vallée de l'Euphrate, chez tous les peuples avec lesquels les habitants de l'île se sont trouvés en relations plus ou moins directes. La présence des fauves dans ces contrées avait naturellement créé des légendes : l'imagination des indigènes avait spontanément associé à ces monstres des héros grotesques ou surhumains ; elle aimait à se les représenter tantôt comme leurs victimes et tantôt comme leurs jouets ou leurs attributs. Des rois mêmes, que l'on voulait diviniser, montraient leur force en étouffant des lionceaux[9]. Ainsi les Babyloniens avaient imaginé leur Izdubar et leur Eabâni, les Égyptiens leur Bès, les Ciliciens[10], les Hittites et les Syriens[11] leur héros grand chasseur et tueur de fauves.

Or nous avons la preuve que Chypre, voisine des centres d'art où ces types s'élaborèrent, ne resta pas étrangère à leur influence, sinon même à leur création. Les **Bès,** que nous avons étudiés ailleurs[12], sont fréquents

1. Perrot, *Hist. de l'Art*, III, fig. 505, p. 697 : Frœhner, *Catal. Piot*, 102, p. 27-8.

2. Monnaies de Kition, v^{e} et ive siècles. Perrot, *l. l.*, fig. 297, p. 424. Babelon, *les Perses Achéménides*, pl. XVIII, XIX. Hill, *Catal. Coins Brit. Mus., Cyprus*, pl. II, 8, 11, p. 8-9 (Baalmelek I, 479-449), pl. III, 1-7, p. 11 (Azbaal, 449-425), pl. IV, 7, p. 20 (Baalram), pl. IV, 8, p. 20 (Melekiathon, 392-361), pl. IV, 20-3 (Pumiathon ou Pygmalion, 361-312).

3. Monnaies attribuées à Kition (Hill, *l. l.*, pl. IV, 25, p. 23, tétrobole ; cf. *Num. Chron.*, 1888, p. 131, 26, pl. V, 13) et à Kourion, Hill, *l. l.*, pl. XXV, 7, p. 43 ; Babelon, *les Perses Achéménides*, pl. XX, 10.

4. Monnaies de Salamine, Hill, *l. l.*, pl. XI, 18-21, p. 57 (frappées sous Evagoras).

5. Monnaies de Kition, Hill, *l. l.*, pl. IV, 7, p. 18 (ve siècle), pl. IV, 24 (type plus récent). Monnaies de Salamine frappées sous Evagoras, tête de face et de profil, Hill, *l. l.*, pl. XI, 13-4, p. 56. Monnaies d'Amathonte (?), Hill, *l. l.*, p. 25, 28 ; *Num. Chron.*, 1891, p. 143, pl. V, 8.

6. *S. v.* Μάλικα.

7. Nous savons seulement (*CIS*, I, 16, 23-4) qu'on adorait à Kition Melkart-Echmoûn. L'assimilation du premier de ces dieux avec Héraclès est douteuse, quoi qu'en pense Heuzey, *Catalogue*, p. 196.

8. Oberhummer, *die Insel Cypern*, p. 213, p. 270.

9. Relief de Khorsabad, Perrot, *Hist. de l'Art*, III, fig. 284, p. 415.

10. Monnaies de Tarse, *Arch. Zeit.*, 1854, pl. LXIV, 5, p. 195, Gerhard (homme ou **Héraclès** nu, marchant à droite, brandissant la massue et tenant un lion par la queue). Perrot, *Hist. de l'Art*, III, fig. 286, p. 417. *Num. Chron.*, 1884, pl. V, 1. Roscher, *Lexikon*, I, p. 2146, Furtwængler. On peut rapprocher le scarabée chypriote en calcédoine cité *ibid.* et *Arch. Anzeiger*, VI, 1891, p. 125, 4.

11. *Coll. de Clercq*, II, pl. XXXVI, p. 234-40 (stèle d'Amrit).

12. *Coll. de Clercq*, III, *les Bronzes*, p. 116, p. 132, p. 136.

dans l'île ; le colosse d'Amathonte[1], des terres cuites[2], des amulettes en porcelaine[3] et des scarabées de provenance insulaire[4] suffisent à en témoigner. Ce qui le démontre mieux encore, c'est que certaines variantes, où l'on peut voir une transformation du monstre primitif, paraissent propres à Chypre et ont dû être imaginées dans les ateliers de l'île. Furtwængler a remarqué qu'au lieu d'être porté par des jambes cagneuses et difformes, le nain grotesque s'humanisait parfois à demi sur les reliefs[5] et les pierres gravées[6] chypriotes : de son origine première, il ne conservait que sa tête énorme, souvent couronnée de plumes, et portait même parfois le pagne ou la *schenti* des Égyptiens. Le personnage devient tout à fait normal sur la patère d'Idalion que possède le Musée du Louvre[7] ; si le visage a le nez fort et un peu recourbé, ce n'est pas qu'il rappelle en rien les **Silènes,** c'est que le caractère ethnique en est particulier et très nettement marqué. On peut même se demander si la tête n'est pas recouverte du mufle léonin[8], comme elle le sera dans les **Héraclès** de type grec, innovation que l'on a pu attribuer à l'art chypriote[9].

Il ne suit nullement de là que le héros hellénique soit une invention orientale et procède, comme ont pu le croire quelques modernes ou des Anciens mal informés[10], de l'Egypte et de la Phénicie. Seulement on conçoit que certains détails sinon de la légende, du moins de la représentation d'**Héraclès** se soient modifiés au contact de formes analogues et qu'une contamination se soit opérée entre le dieu grec et certains tueurs ou dompteurs de fauves orientaux. Ainsi nous ne trouvons qu'à Chypre un **Héraclès,** dont les armes, le costume et l'aspect sont tout helléniques, mais qui, au lieu de lutter contre le fauve, tient simplement un lionceau par les pattes, par la queue ou par le cou[11]. Le monstre, ainsi réduit de taille, n'est plus

1. Perrot, *Hist. de l'Art*, III, fig. 386, p. 567. Sarcophage d'Amathonte, Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, I, pl. CL, 1186.
2. Heuzey, *Catalogue*, p. 156 (Amathonte), p. 173 (Kition). Walters, *Terracottas Brit. Mus.*, A 151, p. 27, Amathonte.
3. Myres, *Catal. Cyprus Mus.*, 4721-4, p. 137.
4. Perrot, *l. l.*, fig. 295, p. 422 (Louvre).
5. Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, I, pl. XCIV, 627. Cf. la ceinture de Marion, *Jahrbuch*, II, 1887, pl. 8, 1-2, p. 91, Dümmler.
6. *Jahrbuch*, II, 1887, pl. 8, 4 (scarabée en calcédoine).
7. Longpérier, *Musée Napoléon III*, pl. XI. Perrot, *Hist. de l'Art*, III, fig. 546, p. 771.
8. Sur la nuque et sur l'épaule, la coiffure du personnage léontoctone se termine par des retroussis où l'on pourrait être tenté de voir la terminaison du mufle, mais les porteurs de fauves, qui ont les cheveux également ponctués, ne sont pas vêtus de la λεοντῆ et il semble qu'il s'agisse d'une chevelure plus abondante ou, peut-être, d'une perruque. Le détail est très net sur l'original.
9. Furtwængler, *l. l.*, p. 2143.
10. Hérodote, II, 43. Pausanias, VII, 5, 5. Cf. Furtwængler, *l. l.*, p. 2135 et suiv.
11. Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, I, pl. LXXXVII, 575, 578 (Athiénau). Myres, *Catal. Cyprus Mus.*, 6116, p. 170 (Tamassos). *Arch. Anzeiger*, VI, 1891, p. 125, 4 (scarabée en calcédoine cité plus haut).

l'adversaire du héros ; c'en est plutôt l'attribut, ou, si l'on préfère, l'animal familier, le signe presque caricatural de sa toute-puissance. Ainsi travesti en πότνιος θηρῶν, le dieu garde l'extérieur du héros grec ; que la tête ou le buste soient mal conservés, que le lionceau soit brisé ou détaché et nous ne saurons pas distinguer l'image chypriote du type traditionnel, avec la massue et avec l'arc. C'est la preuve que l'assimilation est bien faite et les déformations locales ne sauraient nous empêcher de reconnaître l'œuvre d'art hellénique.

Le premier de nos exemplaires **7** rappelle, par son motif, un petit bronze célèbre conservé au Cabinet des Médailles [1]. L'une des mains du héros est relevée et brandit la massue, l'autre, qui est tendue en avant, tient l'arc ; de plus, le corps est nu et la jambe gauche portée devant la droite. Mais là s'arrêtent les ressemblances. Le mouvement est singulièrement plus prononcé dans la figurine Oppermann, au lieu que la statuette chypriote, raide encore en ses allures et à peine agissante, semble inspirée de quelque xoanon, comme l'idole légendaire d'Érythrées [2]. Le style surtout est différent. Tandis que le modelé de l'œuvre grecque a déjà la franchise et la décision un peu rude du style archaïque, le cou est ici trop court et la poitrine trop large, les membres sont lourds, la cage thoracique est mal dessinée et les rotules sont trop saillantes au-dessous de ces cuisses massives et presque difformes. La plus ancienne des monnaies de Kition, un statère d'argent frappé sous Baalmelek I (479-449 avant J.-C.) [3], conserve encore cet engoncement de la tête et cette pesanteur des membres qui disparaissent peu à peu sur les coins du ve siècle. On reconnaît, à ces traits caractéristiques, quelque original ionien, analogue à l'Héraclès que représentent agenouillé les monnaies et les reliefs de Thasos [4].

Il est à remarquer que la statuette est coloriée. Non seulement elle est teintée de rouge, mais une couverte blanche la revêt tout entière, comme une terre cuite : c'était une manière de masquer les défauts du calcaire grossier et friable dont on se servait dans les ateliers de Chypre [5]. De plus, la figure est imberbe contre l'usage ordinaire de la Grèce propre. Il est exact que l'**Héraclès** chypriote est représenté souvent sans barbe [6],

1. Babelon-Blanchet, *Bronzes Bibl. Nation.*, 518, p. 222-3. Le colosse d'Onatas à Olympie avait les mêmes attributs, mais ne devait pas ressembler à la figurine.
2. Celle-ci tenait, semble-t-il, la lance de la main gauche, Roscher, *Lexikon*, I, p. 2137, fig., Furtwængler.
3. Avec la peau de lion, Hill, *Catal. coins Brit. Mus.*, pl. II, 8, 11, p. 8-9.
4. *Bull. Corr. Hell.*, XVIII, 1894, pl. XVI, p. 64-9, Joubin.
5. V. *suprà*, l'introduction.
6. Daremberg-Saglio, *s. v.* Hercules, III, p. 119, Durrbach. Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, I, pl. LXXXVII, 575, 580, etc. L'art ionien a souvent figuré ainsi le héros, *Mon. Antichi*, VII, p. 368, 1, Savignoni.

mais la règle n'est pas générale, et elle comporte d'assez nombreuses exceptions[1].

La statuette **8,** quoique sommairement traitée, est plus récente et d'un style plus libre. Le visage est juvénile et la tête est coiffée du mufle de lion, tandis que la dépouille du fauve couvre le corps et s'attache sur la poitrine. Il n'y a pas de doute sur le mouvement du bras droit ; il tenait la massue, dont l'extrémité fait bourrelet en haut du crâne. La main gauche n'est pas conservée, mais nous savons qu'elle était baissée et elle devait serrer au cou un lionceau comme dans les exemples que nous avons cités plus haut[2]. S'il en est bien ainsi, le petit lion **9,** qui grimpe le long d'un corps, devait appartenir à une réplique du même type et provenir de quelque **Héraclès,** aujourd'hui perdu. La λεοντῆ est nouée par-dessus un court chiton qui est le vêtement ordinaire du héros[3], mais qui peut faire défaut : sur les monnaies de Kition[4], la dépouille du fauve sert de chlamyde ou d'égide, le corps restant nu et les deux bras étant seuls chargés d'attributs.

Il est douteux qu'on puisse encore appeler **Héraclès** le personnage que nous a, en partie, conservé le torse **10.** Il paraît bien serrer sous son bras gauche un lionceau, et peu importe qu'il ne soit pas couvert de la peau traditionnelle : celle-ci fait souvent défaut, à Chypre[5] comme ailleurs, et nous venons d'en voir un exemple dans la statuette ionisante **7.** Mais d'autres que le héros portent à Chypre ou peuvent porter des lions. La patère d'Idalion nous montre des lionnes chargées sur le dos des chasseurs[6], à peu près comme le bélier que porte une statuette de sacrificateur[7] insulaire. De même une tête de lion couronne un curieux buste chypriote, au-dessus de deux mains réunies et dont l'agencement reste peu clair[8] ; il ne semble pas qu'on puisse voir dans ce fragment l'image du héros grec. Enfin un singulier personnage à figure poupine tient des deux mains par les pattes un fauve qu'il caresse (?) ou qu'il est sur le point d'immoler[9]. Je verrais dans la statuette de Clercq l'image d'un prêtre ou d'un roi, auquel le

1. Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, I, pl. LXXXVII, 572, avec la massue et l'arc, 578, avec la massue et le lion, 570, avec la massue et l'arc ; *ibid.*, pl. LXXXVIII, 585, semblable, avec l'arc et les flèches. Perrot, *Hist. de l'Art*, III, fig. 391, p. 578 (Louvre) ; fig. 505, p. 697, tête servant de vase.
2. Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, I, pl. LXXXVII, 575, 578.
3. Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, I, pl. LXXXVII, 572, 574, 575, 578, 580, pl. LXXXVIII, 585.
4. V. *suprà*.
5. Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, I, pl. LXXXVII, 572.
6. Perrot, *Hist. de l'Art*, III, fig. 546, p. 771.
7. Perrot, *Hist. de l'Art*, III, fig. 402, p. 589. Une terre cuite d'Ormidia (Walters, *Terracottas Brit. Mus.*, A 90, p. 13) représente un homme coiffé d'un turban, qui tient un bélier sous son bras.
8. Perrot, *Hist. de l'Art*, fig. 370, p. 544.
9. Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, I, pl. LXXXVII, 579 ; hauteur, 0m,60 (Athiénau).

lionceau servirait d'attribut ou d'ex-voto, un peu comme sur la stèle d'Amrit ou sur les monuments orientaux que nous avons cités plus haut.

7 (135) [H. 123]. — **Héraclès tenant l'arc et brandissant la massue (?).** — Idalion. — Haut., 0^m,25 (de la tête, 0^m,05). — Pl. II.

Calcaire à cassure blanche. Couverte blanche. Traces de rouge aux lèvres, dans la chevelure et sur le bois de l'arc, qui est rayé.

Cassé aux jarrets. L'arc plein et conservé seulement de l'avant-bras gauche à la hauteur de l'épaule, un tenon marquant sur la cuisse gauche le point d'attache inférieur.

Le dieu est nu et en marche, la jambe gauche en avant, les membres forts et musclés, le bras gauche plié au coude, l'avant-bras horizontal et supportant l'arc qui continue au-dessous, le poing fermé en avant du bois, la main droite levée à gauche au-dessus de l'épaule, le poing serré et percé d'un trou horizontal. La tête est engoncée dans les épaules, le menton très accusé, mais imberbe, les coins des lèvres relevés, le nez fort et un peu recourbé, les yeux obliques, plans et losangiformes, les cheveux formant une calotte quadrillée, le crâne arrondi et de forme allongée.

Le petit bronze de la collection Oppermann[1] tient de même l'arc et la massue, sans que le carquois soit indiqué ni la peau de lion figurée. Si la position de la main droite y est différente, on la retrouve semblable dans d'autres images certaines, mais postérieures du héros[2].

8 (137). — **Buste d'Héraclès.** — Haut., 0^m,30 (de la tête, 0^m,10). Larg., 0^m, 20 (de la tête, 0^m,10, — du visage, 0^m,065). Ép., 0^m,09. — Pl. III.

Pierre calcaire à cassure blanche,

Cassé obliquement en bas de la poitrine, les bras brisés, le nez écrasé, le revers plat.

Le corps est en forme de gaine, le buste couvert d'un chiton qui s'arrête en bas du cou, les quatre pattes de la dépouille nouées par devant sur la poitrine, le bras gauche devant être baissé, le droit écarté du corps, la main tenant la massue qui repose horizontalement sur le haut du crâne et fait bourrelet à cet endroit. La tête est un peu penchée en avant et légèrement inclinée vers l'épaule droite, le menton fort et carré, les lèvres épaisses et à peine relevées aux commissures, le nez devant être assez gros,

1. Babelon-Blanchet, *Bronz. Bibl. Nation.*, 518, p. 222-3.
2. *Ibid.*, 525, p. 225, 537, p. 227.

les yeux obliques et rapprochés, les globes saillants et aplatis, les sourcils arqués, le mufle de lion posé sur le crâne et très sommairement indiqué, les garde-joues un peu obliques.

9 (101). — **Haut de lion dressé.** — Haut., 0^m,08 (de la tête, 0^m,05). Prof., 0^m,08. Larg., 0^m,05.

Pierre calcaire à cassure blanche. Bas-relief dont le revers est taillé en forme d'angle. Cassé au-dessous de la tête.

Les pattes de devant sont relevées et ramenées en haut du dos, la tête paraissant tournée vers la droite, le mufle sommairement traité, la crinière marquée surtout du côté gauche, les yeux obliques et saillants, l'apparence canine.

Comme le relief est cassé de tous côtés, il est probable, mais non certain, que le lion n'était pas isolé : il devait être tenu par la main gauche d'**Héraclès,** comme il l'était (?) dans l'exemplaire précédent.

10 (102). — **Torse d'un homme (?), vêtu d'un pagne et qui tient de la main gauche un lion (?).** — Haut., 0^m,29. Larg. aux épaules, 0^m,12. Ep., 0^m,06. — Pl. IV.

Calcaire à cassure blanche. Le bras droit brisé dès l'attache et le gauche un peu après le coude. L'animal n'est conservé que dans la partie postérieure du corps, les pattes brisées.

Cassé au cou et au-dessus des genoux.

La jambe gauche était portée en avant, mais sans que le genou fût fléchi, le bras droit pendant, le gauche plié au coude et portant un peu au-dessus un bracelet, formé d'une double spirale et orné d'un médaillon ou d'une rosace, l'avant-bras pressant contre le corps un lion (?) dressé, qu'il tenait, semble-t-il, en bas du cou. L'homme portait un pagne court, échancré et plissé obliquement au-dessous de la ceinture ; celle-ci est large et une bande verticale brodée, accostée de part et d'autre de trois plis allongés en queue d'aronde, pend au milieu, devant les parties.

Le costume n'a rien que d'habituel à Chypre. Il n'est pas exact que les hommes n'y aient jamais porté de bracelets [1]. Il suffira de citer, pour réfuter cette opinion, sinon un torse d'Athiénau [2], dont le témoignage peut à la

1. Perrot, *Hist. de l'Art*, III, p. 831.
2. *Ibid.*, fig. 355, p. 527.

rigueur passer pour douteux[1], du moins une grande statue barbue de New-York, coiffée d'un casque tressé et vêtue d'un chiton sur lequel est jetée en travers une pardalide[2]. Cette prédilection pour les bijoux, dont les Assyriens nous avaient donné des exemples[3], s'accorde bien avec ce que nous savons de la richesse et de la τρυφή des rois de Chypre. Le pagne ou la schenti, qui provient d'Égypte, est également bien chypriote ; le sens des rayures qui le plissent montre qu'il était ouvert par devant : le pan de lourde étoffe[4] qui tombe comme un kilt dans l'échancrure médiane est accosté des trois plis symétriques habituels[5]. Il pouvait pendre au-dessus du pagne[6], mais il était, le plus souvent, comme ici, passé et fixé par dessous[7].

Femme tenant une fleur (11-13).

Les trois statuettes **11-13**, assez différentes entre elles, ont la même attitude et font le même geste. Le corps est en repos et l'une des mains, la droite, tient un bouton ou une fleur devant la poitrine, tandis que l'autre bras est pendant. Que l'himation ionien se drape sur les épaules et que la main fermée en relève l'étoffe à la hanche, et nous aurons devant nous une Κόρη de l'Acropole ou une Spes latine. Le motif est des plus fréquents à Chypre et il arrive même que le mouvement des bras soit interverti[8]. Nous le rencontrons sans changement dans un buste du Louvre[9], dans une figurine[10] et une stèle[11] de New-York, dans une statuette de l'ancienne collection Raifé[12] et dans des monuments de Larnaca[13] et de Marion[14]

La liste pourrait être indéfiniment allongée, mais une énumération, même complète, ne nous aiderait pas à comprendre le sens du motif. Une statue de Salamine, dont l'attitude est la même, porte une inscription chy-

1. La figure est imberbe, mais il semble bien que la statue est masculine.
2. Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, I, pl. LVIII, 401 (Athiénau). Cf. une statue imberbe, *Ibid.*, I, pl. XXXII, 210.
3. Stèle de Sargon au Louvre, Perrot, *Hist. de l'Art*, II, fig. 235, p. 513.
4. Cet étroit tablier est souvent brodé. Il suffira de citer un torse d'Idalion au Musée de Berlin, *Arch. Zeit.*, XXI, 1863, pl. CLXXI, Stark. Cf. Ohnefalsch-Richter, *Kypros*, pl. CXL, 140, pl. XCI, 2, 5, 7. Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, I, pl. VII, 9, pl. LIV, 347.
5. Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, I, pl. VII, 9 (Athiénau).
6. Cesnola, *l. l.*, I, pl. VII, 9 ; I, pl. IX, 11 (Athiénau).
7. *Ibid.*, I, pl. IV ; I, pl. XLIII (même provenance).
8. Perrot, *Hist. de l'Art*, III, fig. 196, p. 257 (Cabinet des Médailles).
9. *Ibid.*, fig. 368, p. 542 (la tête coiffée d'un turban).
10. Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, I, pl. X, 12.
11. *Ibid.*, I, pl. XV, 17.
12. *Catal.* Raifé, 1867, 548, p. 74. *Arch. Zeit.*, XXV, 1867, pl. CCXXVIII, 4, p. 123-4, O. Jahn.
13. *Bull. Corr. Hell.*, III, 1879, p. 86, 3, Pottier (collection Pieridis).
14. *Arch. Anzeiger*, VI, 1891, p. 127, fig. Ohnefalsch-Richter, *Kypros*, pl. CCIII, 3, p. 484-5.

priote, mais celle-ci donne simplement le nom du dédicant et fait mention de la consécration, sans dire de quelle nature est l'ex-voto et à qui s'adresse l'offrande[1]. Une inscription phénicienne de Kition[2] est plus laconique encore : elle parle d'une statue de bronze qu'une femme consacre vers 330 à Astarté, mais nous ignorons tout du monument, dont la date, au surplus, est plus récente de près de deux siècles.

Un curieux groupe de la collection Cesnola[3] paraît, au premier abord, donner la solution du problème. Quatre têtes, appartenant à des corps aujourd'hui disparus, y supportent[4] une plate-forme sur laquelle est debout une femme drapée, dont le style est plus récent que celui de nos exemplaires, mais dont l'attitude est la même. Il semble que, seule, une déesse puisse être élevée sur ce pavois et l'on est tenté d'y reconnaître la grande divinité de Chypre, Aphrodite, à qui l'île appartenait[5] et dont le temple de Paphos était, comme le sanctuaire d'Apollon à Delphes, ὀμφαλὸς γῆς, le nombril de la terre[6]. L'identification est probable, mais le motif était à plusieurs fins. Un groupe de la même collection[7] se compose d'un homme à demi couché, accoudé sur un coussin et d'une femme debout devant lui, dont l'attitude est la même que celle de la figurine **11** ; c'est une scène de banquet, d'un caractère tout humain, l'une de ces conversations profanes auxquelles prenaient part les musiciennes et les courtisanes[8]. Il ne peut être question ni d'Aphrodite, ni d'une représentation divine ou sacrée.

La question qui se pose ici est celle que nous avons discutée plus haut à propos des statues laurées **5-6** ; le problème est le même au sujet des Korés trouvées sur l'Acropole d'Athènes et la solution en est identique. Si riche que fût l'imagination des artistes grecs, ils se préoccupaient peu de varier les gestes et les attitudes ; ils prêtèrent les mêmes mouvements aux divinités, lorsqu'il leur arriva de les représenter et aux mortels, quand on leur demandait d'en faire l'image.

1. A. de Cesnola, *Salaminia*, p. 91. Perrot, *Hist. de l'Art*, III, fig. 644, p. 901. L'inscription porte Μοισίδημος κατάστησέ με.
2. *CIS*, I, 11 (an 37 de Pumiaton, dédicace d'Iaas, nom qui paraît grec).
3. Perrot, *Hist. de l'Art*, III, fig. 385, p. 565.
4. Deux des têtes sont seules conservées.
5. Euripide, *Phéniciennes*, 401. Sur les diverses épithètes d'Aphrodite dérivées de noms chypriotes telles que Κύπρις, Κυπρία, Κυπρογένεια, Παφία, Γολγία, Ἀμαθουσία, voir Gruppe, *Griechische Mythologie*, p. 339.
6. Hésychius, *s. v.* Le mot devait, comme à Delphes, être pris dans un double sens, et rappeler le cône sacré qu'on adorait à Paphos.
7. Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, I, pl. LXXVII, 492. Cf. l'Eleusis de la coupe d'Hiéron, *Monumenti*, IX, pl. XLIII (C. Smith, *Vas. Brit. Mus.*, III, E 140).
8. Autre groupe, Perrot, *Hist. de l'Art*, III, fig. 397, p. 585.



13 19 15

E. Leroux, Édit. Phototypie Berthaud.

11 (131). — **Femme tenant une fleur.** — Haut., 0m,12. Ép., 0m,035. Larg., 0m,06. Base, 0m,034 sur 0m,02.

Calcaire à cassure blanchâtre. Les pieds rouges, une bande rouge entourant le poignet, deux autres lignes rouges, droites ou obliques, descendant sur les côtés ; large échancrure rouge au cou et bordure noire en bas du chiton.

Le corps plat, la tête non conservée, la base étroite et rectangulaire,

Les pieds sont chaussés et sur la même ligne, une tunique non plissée couvrant les bras jusqu'aux poignets et s'arrêtant à la hauteur des chevilles, l'encolure échancrée en pointe, le bord de l'étoffe peint en rouge et en noir, le chiton devant être ouvert du côté droit, comme l'indique une ligne qui descend du poignet droit, le bras droit ramené sur la poitrine, la main levée et tenant un bouton entre les seins qui ne sont pas figurés, le bras gauche pendant et la main fermée à la hauteur de la hanche, un double collier[1] descendant sur la poitrine.

La statue de la collection Cesnola que nous avons citée plus haut[2] a le même double collier et la même attitude schématique. A la différence de la nôtre, les pieds n'y sont pas chaussés et elle porte aux oreilles ces énormes pendeloques que nous retrouverons plus loin.

12 (148) [H. 124]. — **Semblable.** — Idalion. — Haut., 0m,51 (de la tête, 0m,095). Larg., 0m,14 (de la tête, 0m,075, — du visage, 0m,05). Ép., 0m,12. — Pl. V.

Pierre calcaire à cassure blanche. Traces de rouge sur les cheveux, sur les boucles d'oreilles et sur le bord du vêtement.

Cassé net à la hauteur des chevilles. Les doigts de la main droite non conservés. Le revers plat.

Le corps est en forme de planche et vêtu du chiton, l'himation posé obliquement sur l'épaule gauche, l'un des bouts repassant sous l'étoffe (?) et croisé en châle sur la poitrine, la pointe des seins apparente quoique le buste soit drapé, des bracelets aux poignets[3], l'avant-bras droit ramené devant le corps, la main tenant une sorte de fleuron et s'appuyant à un tenon ou contrefort qui est plat comme un fourreau d'épée, le bras gauche pendant, la main tenant un cornet ou un alabastron, un collier tombant

1. Les colliers sont souvent triples ou à rangs très nombreux et serrés, comme nos colliers de perles dits colliers de chien. Pour les colliers triples, Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, I, pl. XC, 588 ; II, pl. XXIII, 187 (terre cuite).

2. Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, I, pl. X, 12.

3. Il en est de même sur une statuette d'Achna, Ohnefalsch-Richter, *Kypros*, pl. CCX, 13, p. 315, p. 489.

sur le cou, les pendeloques ressemblant à des glands, le motif central formé d'un bucrâne mal figuré[1]. Le cou est ferme, le visage plein, la bouche droite aux lèvres un peu renflées, le nez court et large, les yeux amandiformes, mais non relevés aux commissures et les bords des orbites bien marqués, les cheveux en bourrelet sur le front, le kékryphale s'ouvrant sur le haut du crâne et laissant apercevoir les bandes transversales qui, par-dessous, retenaient déjà le chignon, des rosaces ponctuées suspendues aux oreilles, les hélix couvertes de plaques en forme de peignes.

Ces couvre-oreilles méritent qu'on y prête attention, car ils ne se rencontrent qu'à Chypre ou dans les régions du monde antique qui étaient en rapport avec Chypre[2]. L'invention peut sembler singulière, mais il suffit, pour l'expliquer, de rappeler le goût si vif des populations orientales pour les bijoux lourds et précieux[3]. Aucune de ces parures d'or[4] n'a été conservée, mais les représentations paraissent assez précises pour que nous puissions en connaître le détail. Aussi peut-on s'étonner que les archéologues aient d'ordinaire passé ces bijoux sous silence ou ne leur aient accordé qu'une attention distraite[5]. La mode dura cependant longtemps à Chypre, depuis le VIIe siècle jusque vers le milieu du Ve[6] et tous les musées renferment des têtes ou des statues entières sur lesquelles il est aisé d'observer la forme de ces couvre-oreilles. La collection de Clercq est particulièrement riche sur ce point et nous ne pouvons nous dispenser d'y insister quelque peu.

1. Pour ces bucrânes, voir notre tome VII et une terre cuite du British Museum, WALTERS, *Terracottas*, A 240, pl. XIV, p. 42. Un cratère chypriote du Louvre montre un bucrâne suspendu par des chaînettes, *Bull. Corr. Hell.*, XXXI, 1907, fig. 7, p. 230, POTTIER (même motif à Moussian, en Susiane, *l. l.*). A la place du bucrâne servant de pendeloque, on rencontre souvent à Chypre une tête barbue aux oreilles écartées, qui tient à la fois du Bès et de la Gorgone, OHNEFALSCH-RICHTER, *Kypros*, p. 209, p. 214, pl. XXXIII, 3, pl. LIII, 6.

2. Une tête de Rhodes (*Jahrbuch*, I, 1886, p. 154-5, fig., à l'Antiquarium de Berlin) et une statuette rhodienne du British Museum (WALTERS, *Terracottas*, B 130, p. 94), qui portent de ces bijoux, viennent probablement de Chypre; KINCH (*4e rapport de l'exploration archéologique de Rhodes*, 1907), vient précisément de trouver à Rhodes beaucoup de figurines et d'antiquités chypriotes. Une terre cuite d'Athènes que mentionne H. SCHMIDT dans le *Kypros* d'OHNEFALSCH-RICHTER (v. *infrà*) est sans doute de même provenance. Enfin FREDRICH (*Athen. Mitteil.*, XXXI, 1906, pl. VIII, 1-3, p. 6-7) fait connaître des têtes de Lemnos, dans lesquelles l'oreille se trouve comprise entre deux disques ronds, le plus haut placé devant cacher et masquer l'hélix : peut-être peut-on y voir un souvenir des bijoux chypriotes. On doit également rapprocher les larges disques que portent les têtes espagnoles du Ve siècle, comme la tête d'Elche.

3. Les hommes portaient à Chypre de ces bijoux, comme paraît le prouver une figurine en bronze de Limniti, *Journ. Hell. Stud.*, XI, fig. 9, p. 89-90, note 3.

4. OHNEFALSCH-RICHTER, *Kypros*, pl. LIII, 41 (fragment de grande tête coloriée).

5. HEUZEY (*Catalogue*, p. 149, p. 160), suivi par PERROT (*Hist. de l'Art*, III, p. 542), emploie le terme de fleurons, qui est exact, mais qui ne s'applique qu'à une partie de ces couvre-oreilles. HADACZEK (*Ohrschmuck d. Griechen u. Etrusker*, fig. 44, p. 24) publie une tête parée de ces bijoux, sans paraître les remarquer. WALTERS (*Terracottas Brit. Mus.*, p. 8, A 63, p. 13, A 81, pl. II, p. 15, A 102, A 230-1) emploie le terme plus précis *d'ear-caps* et H. SCHMIDT (dans le *Kypros* d'OHNEFALSCH-RICHTER, *l. l.*) a également bien observé le détail de cette parure.

6. Une statuette de Marion au type de la *Spes*, qui porte encore de ces bijoux, appartient à l'époque de l'archaïsme « avancé », qui dura dans l'île plus longtemps que dans la Grèce propre, *Arch. Anzeiger*, VI, 1891, p. 126-7, fig. ; OHNEFALSCH-RICHTER, *Kypros*, pl. CCIII, 3, p. 484-5. *Ibid.*, p. 278-9, l'auteur observe très justement que la parure est prêtée indifféremment aux mortels et aux représentations religieuses ; elle était, à Chypre, d'usage courant.

Le premier point qu'il importe d'élucider est la question de savoir comment étaient fixés ces lourds bijoux, que leur volume empêchait de tenir sur l'oreille en coiffant simplement l'hélix. On ne peut guère penser à des épingles passées dans la masse des cheveux[1]. Il reste deux solutions, qui, nous en avons la preuve, furent successivement ou simultanément adoptées. Un masque en terre cuite trouvé à Carthage a trois trous percés en haut du cartilage et près de l'hélix[2]. Ces orifices ne pouvaient guère servir qu'à suspendre des anneaux pareils[3] à ceux que portent aujourd'hui encore les Indiennes[4]. De toute antiquité, les Chypriotes ont connu cette coutume[5]. Il devait leur venir naturellement à l'esprit de fixer par des crochets dans ces ouvertures les lourdes coques godronnées. Ainsi maintenues en place en deux ou trois points consécutifs, celles-ci s'adaptaient exactement au bord du cartilage. Le seul défaut du système était que ces bijoux volumineux devaient peser à l'oreille. Quand la tête portait un diadème ou une couronne, il était plus pratique d'y percer des ouvertures latérales ; par ces orifices passait un fil métallique auquel étaient suspendus les couvre-oreilles. Ceux-ci pendaient alors devant le cartilage au lieu d'y adhérer directement, comme le montre bien une grande tête en terre cuite de Paphos, conservée à l'Antiquarium de Berlin[6]. Ce mode de suspension, à la fois simple et rationnel, devait être employé toutes les fois que la tête était diadémée.

La forme primitive du couvre-oreille est représentée par un rhyton d'Enkomi en porcelaine égyptienne[7]. On y aperçoit, au-dessus de l'hélix, une sorte de demi-bobine horizontale, rayée de stries verticales et qui ressemble aux attaches des anses métalliques[8]. La pièce paraît creuse et d'un seul tenant : il ne semble pas qu'on puisse y voir une succession de spires très rapprochées, pareilles à celles que décrirait un fil enroulé plusieurs fois sur lui-même[9].

1. Perrot, *Hist. de l'Art*, III, fig. 384, p. 562-3.
2. Heuzey, *Figurines*, pl. 7, 1 ; *Catalogue*, 183, p. 58-9.
3. Urnes en forme de visage trouvées à Hissarlik, Hadaczek, *l. l.*, p. 6-7.
4. Heuzey, *Catalogue*, p. 59.
5. Terres cuites primitives comme notre nº **105**, et Hadaczek, *l. l.*, fig. 7, p. 7. Une figurine d'Enkomi (Murray, *Excavations in Cyprus*, 1086, fig. 65, p. 37) porte trois de ces anneaux à chaque oreille. Le nombre habituel est de deux.
6. Ancienne collection Cesnola, Ohnefalsch-Richter, *Kypros*, pl. LV, 7, p. 104 ; hauteur 0m,20 (avec un anneau passé dans le nez).
7. Murray, *Excavations in Cyprus*, pl. III, p. 22-3.
8. De Ridder, *Bronzes trouvés sur l'Acropole*, 138, fig. 18, p. 47 et passim.
9. Myres (*Catal. Cyprus Mus.*, 5561, p. 156) paraît expliquer les échancrures des couvre-oreilles par les tours et retours successifs d'une boucle spiraliforme, mais l'hypothèse, si elle est à la rigueur recevable pour la tête d'Enkomi, ne saurait l'être pour les variantes que nous étudierons plus loin.

Le plus souvent, toute la partie supérieure du cartilage, au-dessus de la conque, est couverte par une sorte de peigne à trois ou quatre dents[1] ou de coquille demi-circulaire, dont les bords sont échancrés ou godronnés[2]. La face antérieure, qui est fortement convexe, est d'ordinaire seule représentée, le revers étant aplati et s'appliquant directement sur l'oreille, mais il arrive que la pendeloque soit entièrement détachée[3], ce qui la fait ressembler à une clochette dont la base serait festonnée ou découpée. A cette partie fixe et comme fondamentale de l'ornement[4] s'ajoute, assez souvent, une tige arquée, qui continue la courbe de l'hélix jusqu'au lobe où elle s'arrête et qui paraît se fixer une dernière fois à la pointe de l'oreille[5]. Ce quart de cercle inférieur semble formé de boules juxtaposées ; d'autre part, des anneaux ou des spirales pouvaient s'enrouler autour de cette tige ; enfin une pendeloque était suspendue au lobe[6], dernier ornement qui s'ajoutait aux précédents et achevait cet ensemble barbare et compliqué. Les têtes **16, 88, 94, 125, 127, 129** de la collection de Clercq portent des couvre-oreilles de ce type, le plus fréquent à Chypre et dont les exemples sont nombreux dans les musées[7].

Les coquilles ou les clochettes sont quelquefois remplacées par une sorte de fourreau cylindrique arrondi d'un côté et dentelé de l'autre. Si l'on regarde de près cette singulière pendeloque, on voit qu'elle est composée de tiges ou de franges juxtaposées et serrées, haut et bas, par un lien horizontal ; il n'est pas impossible que certaines fleurs d'eau aient servi de prototypes à ces couvre-oreilles, mais leur forme actuelle ne rappelle que de loin un modèle végétal. Les têtes **87, 126** et **128** de la collection sont de bons exemples de la variante ; il faut en rapprocher des exemplaires conservés au Musée de New-York[8] et à l'Antiquarium de Berlin[9].

Au lieu d'être plein, le demi-cercle qui coiffe le haut de l'oreille peut enfin être ajouré et sous-tendu par une corde, à peu près comme une fibule

1. N^os **12, 14, 15.**
2. Hadaczek, *l. l.*, fig. 44, p. 24.
3. Walters, *Terracottas Brit. Mus.*, A 102, fig. 2, p. 15.
4. Il peut n'y avoir au-dessous que de simples rosaces, Ohnefalsch-Richter, *Kypros*, pl. LIV, 3a, Idalion (à l'Antiquarium de Berlin).
5. Hadaczek, *l. l.*, fig. 44, p. 24.
6. *Ibid.*
7. Walters, *Terracottas Brit. Mus.*, A 202, fig. 2, p. 15. Murray, *Excavations in Cyprus*, fig. 52, p. 26 (Enkomi). Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, I, pl. X, 12 ; pl. XV, 18 ; pl. LII, 306 ; pl. CIX, 712.
8. Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, I, pl. LXXXII, 537 (Athiénau).
9. Ohnefalsch-Richter, *Kypros*, pl. XLVIII, 3, p. 393, tête en terre cuite d'Idalion; pl. LIII, 36, 41, 43, p. 404-5, fragments de grandes têtes de même provenance ; pl. LV, 7, p. 407, tête de Boumo ou de Paphos citée plus haut. Exemplaires inédits au Louvre.

ou comme un arc dont les cornes seraient fortement tirées en arrière[1]. Dans ce cadre, que complète comme précédemment la spirale inférieure qui suit le contour de l'hélix, l'ornementation peut être des plus variées : elle comporte pour la belle tête **91** des pendeloques accrochées à l'arc et au lobe de l'oreille, voire des anneaux ou des spirales s'enroulant autour de la tige courbe qui relie le lobe au demi-cercle supérieur. L'orfèvrerie continue d'être riche et chargée de motifs ; seule l'exécution devient, à cette époque plus avancée de l'art, à la fois plus légère et plus fine.

13 (152) [H. 131]. — **Semblable.** — Idalion. — Haut., o^m,54 (du socle, o^m,01, — de la tête, o^m,09, — du calathos, o^m,03). Larg., o^m,15 (de la tête, o^m,065, — du visage, o^m,05). Ép., o^m,06. — Pl. VI.

Calcaire à cassure blanche. Traces de rouge sur les lèvres, sur le ruban qui serre les cheveux et sur l'himation, en bas du cou.

Base rectangulaire. Le revers plat.

Les pieds sont chaussés et les jambes sont réunies, le corps vêtu d'un long chiton et d'un himation, serré à la taille par une ceinture dont les bouts seuls sont apparents, le pan supérieur de l'apoptygma tombant jusqu'aux hanches comme un surplis, l'avant-bras droit horizontal et ramené en bas des seins, une sorte de brassard allant du coude au poignet[2], la main tenant une fleur en forme de cornet, le bras gauche pendant le long du corps, la main tenant une palme et une patère ou une boîte à encens. Le cou est large, le menton fort, la bouche droite et les lèvres légèrement infléchies, le nez assez mince, les yeux triangulaires aux coins quelque peu abaissés, les bords des orbites bien marqués, les cheveux formant en haut du front un bourrelet quadrillé et serré par un bandeau, le polos ou le calathos divisé en quatre bandes horizontales tuyautées, une pendeloque piriforme suspendue à chaque oreille au-dessous d'une rosace ponctuée.

Pour les palmes à Chypre, voir Pline, XIII, 33, 38, 49. La pyxis et la branche coupée sont souvent tenues dans la même main, Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, I, pl. LXIV, 440.

Courotrophe (14).

14 (155) [H. 58]. — **Courotrophe debout.** — Idalion. — Haut., o^m,57

1. Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, I, pl. XXIII, 55 (Athiénau).
2. Même brassard sur une terre cuite inédite du Louvre, dont la pose est la même.

(de la tête, $0^m,098$, — de la base, $0^m,015$). Larg., $0^m,04$ (de la tête, $0^m,065$, — du visage, $0^m,04$). Ép., $0^m,063$. — Pl. V.

Calcaire à cassure blanche. Le revers plat.
La pointe du nez et le haut du kékryphale brisés.

Les deux pieds sont chaussés et sur la même ligne, le corps vêtu d'un long chiton à manches courtes et d'un himation agrafé sur le côté gauche, les poignets chargés de bracelets, les mains tenant un enfant au maillot, coiffé d'un bonnet conique, un large collier à grains losangiformes s'étalant sur la gorge et non figuré sur les côtés, un second collier entourant le cou et orné d'une pendeloque ovoïde. Le menton est pointu, la bouche légèrement pincée, le nez droit, les yeux triangulaires et amandiformes, les contours des orbites non indiqués, les sourcils très relevés, les cheveux formant bourrelet sur le front, le kékryphale fixé devant par une bandelette ornée de rosaces et s'ouvrant sur le haut du crâne, des disques ponctués suspendus aux oreilles, les deux hélix couvertes par des ornements en forme de peignes à quatre dents.

Les statuettes de courotrophes sont très nombreuses à Chypre. Nous retrouverons plus loin les terres cuites **105, 143-7** et **190-3,** dont la première est encore à décor incisé. Les figurines en calcaire ne sont guère moins abondantes. Il suffira de citer les exemplaires de New-York[1] et la série, découverte à Khytroi[2], qui est conservée au Musée de Nicosia.

Je n'ai pas donné à la figurine le nom de déesse mère ou de déesse courotrophe, qui est de style en pareil cas. Nous savons bien qu'Aphrodite, la grande divinité de Chypre, était une déesse courotrophe[3], au même titre que Dèmèter, que Gè, que Hèra ou qu'Eirènè. D'autre part l'Aphrodite-Ariane d'Amathonte paraît avoir présidé aux accouchements, comme le prouvent l'usage singulier rapporté par Plutarque[4] et certains groupes caractéristiques, découverts dans l'île[5]. Aussi n'est-il pas impossible que quelques courotrophes assises de Kition représentent une divinité[6].

Il ne semble pas qu'il en ait été de même dans tous les cas et il est

1. Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, I, pl. IV, 24 (courotrophe debout). *Ibid.*, I, pl. XXXVIII, 246, 247, 251, 252 ; pl. LVII, 394-400 ; pl. LXVI, 477 (courotrophes assises). Perrot, *Hist. de l'Art*, III, fig. 377, p. 554.
2. Myres, *Catal. Cyprus Mus.*, 5217-5252, p. 149.
3. Athénée, XIII, p. 592. *Anthologie Palatine*, VI, 318. Engel, *Kypros*, II, p. 328. Cf. Pottier-Reinach, *Nécropole de Myrina*, p. 279.
4. Plutarque, *Vie de Thésée*, 20. Gruppe, *Griechische Mythologie*, p. 904.
5. Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, I, pl. LXVI, 435. Heuzey, *Figurines*, pl. IX, 7; *Catalogue*, p. 170-1, 105. Perrot, *Hist. de l'Art*, III, fig. 378, p. 554. *Athen. Mitteil.*, X, p. 189-190, F. Marx. *Et. Magn.*, II, 13.
6. Heuzey, *Catalogue*, p. 183.

même certain qu'il n'en a pas été ainsi. La courotrophe assise sur une stèle funéraire de l'île[1] est, à n'en pas douter, la femme du défunt ou du mort héroïsé. La nourrice d'Idalion, qui, d'une main, tient son poupon, et, de l'autre, garde en équilibre un vase posé sur sa tête[2], n'est ni une déesse, ni une représentation religieuse. Enfin la courotrophe qui fait partie d'un groupe archaïque de Chypre est une commère venue pour converser avec les laveuses[3], et la femme de Lapithos[4], qui porte deux enfants, l'un dans ses bras, l'autre attaché derrière le dos, ne saurait prétendre à figurer une divinité.

Il a dû en être à Chypre de même qu'à Égine, où l'on a découvert un grand nombre de statuettes courotrophes. Leur présence s'explique naturellement par les cultes de l'île; elles n'auraient pas été aussi abondantes si l'on n'avait adoré dans l'île une déesse qui protégeait la femme et les enfants[5]. Il ne s'ensuit pas, et c'est ce qui explique notre réserve, qu'elles soient les images de cette divinité.

Lampadophore (15).

15 (151) [H. 130]. — **Femme tenant une fleur et une lampe.** — Idalion. — Haut., 0m,54 (de la tête, 0m,08, — du socle, 0m,05). Larg., 0m,11 (de la tête, 0m,065, — du visage, 0m,045). Base, 0m,045 sur 0m,10. — Pl. VI.

Calcaire à cassure blanche. Traces de rouge sur l'himation, en bas du chiton et sur les souliers. Base rectangulaire, la tranche décorée de chevrons.

Le revers plat. Le nez cassé.

La femme est debout, les pieds obliques et chaussés, le corps vêtu d'un long chiton à manches courtes et d'un himation plissé, qui est posé sur l'épaule gauche, les poignets ornés de bracelets, le bras droit pendant le long du corps, la main tenant un bouton mal dégrossi ou une fleur à tige épaisse, l'avant-bras gauche relevé verticalement, la main retournée et soutenant à hauteur de l'épaule une lampe en forme de coquille[6], un collier

1. Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, I, pl. XCIV, 632.
2. Heuzey, *Figurines*, pl. IX, 2; Perrot, *Hist. de l'Art*, III, fig. 376, p. 553; Ohnefalsch-Richter, *Kypros*, pl. XXXVII, 6, p. 383.
3. Perrot, *Hist. de l'Art*, VIII, pl. V, 2, p. 138 (type primitif avec deux ou trois ὅρμοι).
4. Walters, *Terracottas Brit. Mus.*, A 132-4, pl. III, p. 23.
5. Furtwængler, *Ægina*, p. 471.
6. Elle n'a pas tout à fait la forme des lampes puniques, *Coll. de Clercq*, IV, 128-9, p. 126-7, De Ridder (Ohnefalsch-Richter, *Kypros*, pl. CCX, 16): la cuve en est profonde et presque hémisphérique, mais elle n'est pas séparée du godet, comme dans Ohnefalsch-Richter, pl. CCX, 15. Il semble qu'on ait cherché un compromis entre les types grec et punique.

à glands allongés tombant sur la gorge au-dessus des seins, qui paraissent à demi sous l'étoffe. Le cou est élevé, la tête de forme carrée et un peu engoncée, la bouche droite, les yeux inégaux et à peine relevés, les deux globes en saillie et les sourcils horizontaux, les cheveux séparés par une raie et coiffés d'un kékryphale relevé en pointe et dont les détails sont mal indiqués, le haut des oreilles recouvert par des sortes de peignes à quatre dents, des disques ou des rosaces suspendus aux deux lobes.

Les statuettes lampadophores étaient assez nombreuses dans l'antiquité[1]. Sans remonter aux χρύσειοι κοῦροι, posés sur des socles dans le palais d'Alkinoos[2], on peut rappeler à Chypre le bœuf de Salamine[3] et dans l'île voisine de Rhodes la curieuse statuette du British Museum[4], au corps étiré comme une colonne et aux deux mains relevées au-dessus de la tête. Enfin je rapprocherai les bras ou les mains tenant une coupe, dont plusieurs exemplaires ont été trouvés dans l'île[5].

Déesse (?) au serpent (**16**).

L'attitude est à peu près la même[6] dans la statuette **16** et dans une figurine de Kourion, trouvée dans le temple d'Apollon Hylates[7], qui représente un enfant accroupi, les deux mains occupées à tenir un oiseau[8]. Je ne songerais pas à faire ce rapprochement, si un très grand nombre de jeunes « temple-boys[9] », dont la pose est la même, n'avaient été découverts dans l'île, le plus souvent, mais non uniquement à Kourion[10]. Ces ex-voto, pour la plupart, n'ont aucun caractère religieux. Quelques enfants tiennent une

1. Toutain (Daremberg-Saglio, III, p. 1335, *s. v.* lucerna) ne cite qu'un Eros avec les attributs d'Hercule (*Ant. di Ercolano*, VIII, pl. XXXIV, 3) et un Atlas portant le monde (Montfaucon, *Ant. Expliquées*, V, 2e partie, pl. CLXXII). La liste pourrait être aisément augmentée.

2. *Odyssée*, VII, p. 100-3. Helbig, *Epopée homérique*, p. 505. Cf. Lucrèce, II, 24, etc.

3. Walters, *Terracottas Brit. Mus.*, A 122, p. 20. *Journ. Hell. Stud.*, XII, 1891, p. 159.

4. Walters, *l. l.*, B 134, fig. 20, p. 95 (Camiros). Nous avons noté plus haut (nº **12**) les rapports étroits de Rhodes avec Chypre.

5. Walters, *l. l.*, A 8, p. 2 (Kourion), A 32, p. 5 (Enkomi), A 51, p. 6. Ohnefalsch-Richter, *Kypros*, pl. XL, 8.

6. La jambe gauche n'y est pas passée sous la droite.

7. Beaucoup des statuettes semblables de la collection Cesnola viennent de cet emplacement, Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, I, pl. CXXX-CXXXII, 949 et suiv.

8. Cesnola, *l. l.*, I, pl. CXXXII, 985.

9. L'expression est de Myres, *Catal. Cyprus Mus.*, p. 110 et passim.

10. Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, I, pl. XXII; pl. CXXX, 945-8 (Athiénau); pl. CXXX-CXXXII, 937-944, 949-987 (Kourion); II, pl. XLIV, 349 (Kourion). *Bull. Corr. Hell.*, III, 1879, p. 93-4, Pottier, Coll. Cassan à Limassol (Kourion). Myres, *Catal. Cyprus Mus.*, 3151-7, p. 110 (Marion); 5112-5135, p. 147 (Voni); 5201-5216, p. 149 (Khytroi); 5576, p. 157 (Kition); 6119-6126, p. 170 (Tamassos). Winter, *Typen d. figürlichen Terrakotten* II, p. 266-276.



E. Leroux, Édit.

18 17

Phototypie Berthaud.

patère, plus ou moins distincte[1]; d'autres dorment[2] ou simplement se reposent[3]; la plupart jouent avec un animal familier, qu'ils agacent, qu'ils portent dans leurs bras ou sur la tête duquel leur main se penche. C'est un coq[4], une colombe ou un canard[5], un lièvre[6], un chien[7], une tortue[8]. Au lieu d'oiseau, les doigts tiennent parfois une grappe[9]. Certaines divinités ont la même pose, comme Dionysos jeune[10], Eros ailé[11], ou Héraclès au berceau luttant avec les serpents légendaires[12]. Peut-être n'est-il pas hors de propos de rappeler ici les stèles puniques surmontées de la même représentation, où l'on a voulu voir l'image d'Adonis[13].

Le motif est des plus fréquents dans la Grèce propre[14], mais il est à remarquer qu'on en faisait surtout emploi à propos d'enfants très jeunes, dont c'était la position naturelle. Les exceptions sont peu nombreuses. On ne saurait guère citer que les « astragalizousai » ou les jeunes filles jouant aux osselets ; peut-être aussi quelques Nikés, dont l'une est peut-être figurée sur un miroir d'Anactorion[15]. Les monuments chypriotes sont, sur ce point, semblables aux grecs. Non seulement tous ces petits personnages accroupis sont d'âge juvénile, mais il semble qu'ils soient tous ou presque tous[16] masculins. Le bonnet pointu qui coiffe parfois leur tête[17], la stéphanè qui paraît ceindre leur front[18], même les boucles d'oreilles[19] que porte un exemplaire ne doivent pas nous empêcher d'y voir des jeunes garçons jouant à leurs jeux

1. Myres, *Catal. Cyprus Mus.*, 5201, p. 149 (Khytroi); 3153 (?), p. 110 (fouilles d'A. de Cesnola). Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, II, pl. XLIV, 349 (Kourion); II, pl. XLVII, 370 (Kourion), ces deux derniers exemples douteux.
2. Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, II, pl. XLVII, 374 (Kourion).
3. Cesnola, *l. l.*, II, pl. XLIV, 374 (Kourion).
4. Cesnola, *l. l.*, I, pl. CXXXI, 970 (Kourion). A. de Cesnola, *Salaminia*, p. 188, fig. 223; Winter, *Typen d. figürlichen Terrakotten*, II, p. 278, 2.
5. A. de Cesnola, *Salaminia*, p. 208. Winter, *l. l.*, II, p. 269, 6. *Bull. Corr. Hell.*, III, 1879, p. 93-4 (Kourion), Pottier. Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, I, pl. CXXX, 955, pl. CXXXII, 985 (Kourion). Myres, *Catal. Cyprus Mus.*, 5112-5, 5123-4, p. 147 (Voni); 5203-7, p. 149 (Khytroi), 6119-6126, p. 170 (Tamassos).
6. Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, I, pl. CXXXI, 971 (Kourion).
7. Myres, *Catal. Cyprus Mus.*, 5576, p. 157 (Kition).
8. A. de Cesnola, *Salaminia*, p. 208; Winter, *Typen d. figürlichen Terrakotten*, II, p. 269, 6.
9. Myres, *Catal. Cyprus Mus.*, 5125, p. 147 (Voni).
10. Même figurine.
11. De Ridder, *Coll. de Clercq*, III, *les Bronzes*, pl. LXIII, 1, 526, p. 319-321. *Jahrbuch*, III, 1888, p. 246, Furtwængler (Marion); Ohnefalsch-Richter, *Kypros*, pl. CXLVIII, 1, p. 226, p. 480.
12. Myres, *Catal. Cyprus Mus.*, 3151, p. 110 (Salamine).
13. *Gaz. Archéol.*, 1876, p. 24, Berger. *Musée Lavigerie*, I, p. 13-4, 6, pl. I, 4. Perrot, *Hist. de l'Art*, III, fig. 327, p. 458.
14. Il suffira de renvoyer, pour les terres cuites, à Winter, *Typen d. figürlichen Terrakotten*, II, p. 266-276.
15. *Monuments Piot*, IV, p. 100-2, fig. 7, De Ridder; *Bull. Corr. Hell.*, XXIV, 1900, pl. I, p. 348-351, Perdrizet. Les femmes ou les Vénus accroupies à leur toilette ne sauraient être rangées sous le même chef.
16. Il faut excepter une terre cuite de Marion, Myres, *Catal. Cyprus Mus.*, 3157, p. 110. Parmi les enfants accroupis chypriotes, quelques-uns peuvent être de petites filles, mais le cas est rare ; aucun, en tout cas, n'est une femme.
17. Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, I, pl. CXXX, 955.
18. Myres, *Catal. Cyprus Mus.*, 5212-3, p. 149 (Khytroi). La tête est d'ailleurs séparée et peut provenir d'un autre type.
19. Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, I, pl. CXXXI, 969. La figurine est masculine.

favoris et se divertissant avec leurs animaux familiers. Or le kékryphale que porte la statuette de Clercq suffit à prouver qu'elle représente une femme. Si on lui a prêté cette pose exceptionnelle, par laquelle on la rapprochait des très jeunes enfants, c'est sans doute qu'on voulait la montrer occupée au même passe-temps. A proprement parler, la main droite de la figurine n'est pas mordue par le serpent ; le bras pend librement, les doigts abandonnés aux caresses d'un animal favori. L'ophidien, dès lors, ne joue pas dans la scène un rôle indifférent : partie nécessaire du groupe, il l'explique et lui donne son sens. C'est un attribut, au même sens que le serpent d'Athèna ou celui d'Asklépios ; grâce à lui, nous devons arriver, sinon à donner un nom à la statuette, du moins à en connaître la signification.

On pourrait être tenté de rappeler les récits, souvent fantastiques[1], que les Anciens nous ont faits des serpents chypriotes. Parmi les nombreux noms de l'île était celui d' « Ophioussa » ou l'île serpentine[2]. Nous savons que les ophidiens y vivaient en abondance[3]. L'une des familles insulaires s'appelait les « Ophiogènes » ou le γένος des serpents[4] ; dans cette tribu, l'art des charmeurs était héréditaire et ils paraissent, d'après le récit de Pline, être allés jusqu'à Rome montrer leurs talents. Il est possible qu'une statue de la collection Cesnola, trouvée à Amathonte, représente un de ces Psylles chypriotes, les deux mains ramenées sur la poitrine et tenant chacune un serpent dressé[5]. Mais il ne semble pas que nous ayons le droit de voir dans la statuette accroupie de la collection de Clercq la nymphe ou la déesse des Ophiogènes.

Une autre hypothèse, plus aventureuse que la première, ne paraît guère plus acceptable. Chez tous les peuples du monde, des monstres redoutables, serpents, hydres ou dragons, ont toujours défendu les richesses enfouies dans la terre, mines, sources ou trésors souterrains. Il en était de même en Grèce où Amymone gardait la fontaine de Lerne, où des dragons veillaient sur les pommes d'or des Hespérides et sur la toison d'or de Colchide. Or Chypre, nous l'avons vu plus haut, avait ses richesses naturelles ; c'étaient ses merveilleuses mines de cuivre auxquelles s'est alimenté

1. Aristote, fr. 320, Bekker. Oberhummer, *die Insel Cypern*, p. 353.
2. Ovide, *Métamorphoses*, X, 229.
3. Parthenios, *Narr. Am.*, 11. Aristote, *Mir. Auscult.*, 142. Cf. les serpents sur les pièces de pagne, Ohnefalsch-Richter, *Kypros*, pl. XCI, 2, 5, 7 ; Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, I, pl. IV, pl. IX, 11, pl. XLIII.
4. Pline, XVIII, 3, 30-1. Le « délégué » de cette famille qu'avaient connu les Romains s'appelait, au dire de Pline, Euagôn.
5. Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, I, pl. XXXII, 209, Amathonte. Si la description est exacte, trois uræus se dressent au-dessus du front.

tout le monde antique. Le principal centre d'exploitation était à Tamassos, voisine d'Idalion où la statuette a été découverte, et rien n'empêcherait d'y voir l'image d'une déesse indigène, à laquelle le démon des mines servirait à la fois d'attribut et d'animal familier.

Idalion est malheureusement assez éloignée des mines pour que le rapprochement s'impose sans discussion. Nous serons plus prudent en donnant à la représentation une signification générale. Dans le groupe, la tête du serpent sort véritablement de la terre ; c'est bien un fils du sol, suivant l'expression d'Hérodote[1] et selon la croyance générale de l'antiquité[2]. Il n'est pas sûr que la femme aux serpents « minoenne »[3] soit, à proprement parler, une déesse : si l'expression semble impropre et convient mal à l'époque mycénienne, il n'est pas douteux que les croyances grecques n'aient associé le serpent au culte de nombreuses divinités chthoniques. Ce sont les Erinyes, les Αἵδου δράκαιναι d'Euripide[4], c'est Hygie[5], c'est l'Athèna de l'Erechtheion, c'est l'Artémis de Koula[6] et de Lycosoura[7], c'est enfin, et surtout, la Mère des Dieux[8] ou Dèmèter, avec son surnom d'Erinys[9], avec les serpents ailés de son char[10], avec Kychreus et la ciste mystique[11]. Il n'est nullement sûr que la statuette d'Idalion représente Dèmèter ou quelque déesse analogue à la Sémiramis-Rhea babylonienne[12], mais, si nous ne pouvons lui donner une place précise dans le panthéon chypriote, nous ne risquons guère de nous tromper en y voyant l'image d'une divinité d'ordre chthonique, probablement en relation avec le culte des morts et qui aurait pour attribut le serpent d'Hadès.

1. Hérodote, I, 78.

2. Gruppe, *Griechische Mythologie*, p. 409-410, p. 807 et passim.

3. Sur la découverte de Knossos, voir surtout Evans, *Annual British School*, IX, 1902-3, p. 75-87, et Furtwængler, *Ægina*, fig. 297-8, p. 372. La figure principale du laraire est coiffée d'une tiare autour de laquelle s'enroule un serpent, un autre serpent est tenu par les mains et deux autres entourent les hanches ; une autre figurine, sans tête, où l'on peut voir une acolyte de la charmeuse, tient également un serpent. D'autres statuettes ont été découvertes à Gournia, à Prinias, à Palaikastro et à Præsos (*Annual*, X, 1903-4, p. 217, 218, 223), mais il a été démontré (*Annual*, XI, 1904-5, p. 305) que certains de ces fragments appartiennent à des Gorgones. Enfin le bronze mycénien où l'on voyait une pleureuse serait, d'après Furtwængler, *Ægina*, fig. 296, p. 371, la représentation d'une charmeuse analogue à celle de Knossos.

4. *Iphigénie en Tauride*, v. 278 (286).

5. Pour le serpent dans le culte d'Asklépios, voir la sandale récemment découverte à Athènes, *Annual Brit. School*, XI, 1904-5, p. 146-150, fig. 1-2, Byzantinos.

6. *Rev. Et. Anciennes*, VI, 1904, p. 307-8 ; VII, 1905, p. 1-2, pl. I, Radet ; VIII, 1906, p. 183, Michon.

7. Pausanias, VIII, 37. S. Reinach en a rapproché récemment la représentation sculptée sur un autel gaulois, trouvé à Savigny-lès-Beaune, *Bull. Corr. Hell.*, XXX, 1906, p. 150-160, pl. VIII.

8. Cf. la Mèter d'Ouchak, *Rev. Et. Anciennes*, VIII, 1906, pl. III, Michon.

9. Hymne homérique à Dèmèter, v. 123-4.

10. Dans le Triptolème de Sophocle, Dèmèter prête au héros son char attelé de serpents, Gruppe, *Griechische Mythologie*, p. 56, 9, p. 544, 5.

11. Pauly-Wissowa, *s. v.* Dèmèter, p. 2762, Kern.

12. Sa statue était accostée de deux serpents d'argent suivant Diodore, II, 9.

elle paraît antérieure à une grande statue hellénistique[1] découverte à Vitsada et assise sur un trône à pieds tournés. Quatre figurines pareilles en terre cuite proviennent de Marion[2]. L'une d'elles[3] ressemble d'assez près à notre exemplaire.

18 (149). — **Femme debout et voilée.** — Haut., 0^m,66 (de la tête, 0^m,09). Larg., 0^m,21 (de la tête, 0^m,055). Ép. max., 0^m,11. — Pl. V.

Calcaire à cassure blanche.
Le côté droit du voile et la main droite non conservés.

Les deux pieds sont chaussés et sensiblement sur la même ligne, la jambe droite fléchie au genou et le pied un peu de côté, le corps vêtu d'un long chiton et d'un himation jeté sur l'épaule gauche, la draperie enveloppant la tête comme un voile et revenant sur le côté gauche, tandis que le bord supérieur s'enroule en bourrelet à la taille, les bras entièrement couverts par l'étoffe, la main gauche appuyée sur la hanche et la droite écartant l'himation à hauteur du buste. Le visage est ovale et légèrement tourné vers la droite, le menton pointu, le nez droit, les sourcils arqués et un peu relevés, les cheveux séparés par une raie et coiffés en bandeaux sur le front.

Rapprocher un groupe tardif en albâtre trouvé à Kition et qui représente trois femmes pareilles, la main droite écartant le voile et le bras gauche baissé à droite, *Arch. Zeit.*, VI, 1848, p. 289-292, pl. XIX.

19 (154). — **Semblable.** — Haut., 0^m,45 (de la tête, 0^m,13). Larg., 0^m,28 (de la tête, 0^m,09, — du visage, 0^m,07). Ép. max., 0^m,12. — Pl. VI.

Calcaire à cassure blanche.
Brisé à la taille.

Le corps paraît avoir été en forme de gaine, le buste seul large et développé, l'himation posé sur l'épaule gauche, enveloppant la tête et revenant sous le bras gauche qui était baissé, la main droite levée à gauche à la hauteur des seins et écartant les plis du voile. Le cou est large, le visage assez plein, le menton ferme, la bouche droite aux lèvres un peu renflées, le nez régulier, les yeux normaux, les bords des orbites nettement tracés

1. Myres, *Catal. Cyprus Mus.*, 5997, p. 167.
2. Ohnefalsch-Richter, *Kypros*, pl. CLXXXVII, 1-4, p. 475-6.
3. *Ibid.*, pl. CLXXXVII, 3. Haut., 0^m,43. Le corps est entièrement conservé.

et les globes légèrement saillants, les cheveux séparés par une raie et coiffés en bandeaux sur les tempes.

Comparer un buste de Thera conservé au Musée d'Athènes[1] et deux terres cuites chypriotes, de Kition[2] et de Marion-Arsinoé[3].

20 (133) [D. 40]. — **Femme à haute coiffure.** — Rouad (Aradus). — Haut., 0m,18 (du personnage, 0m,16, — de la tête, 0m,016, — de la coiffure, 0m,045). Ép., 0m,04 à 0m,07. Larg., 0m,065 (de la figure, 0m,012).

Calcaire à cassure blanchâtre.

Sorte de pyramide triangulaire et que paraît surmonter une pyramide semblable, reposant sur la pointe. Très abîmé.

La femme est vêtue d'un diploïdion serré à la ceinture, le bras gauche pendant, la main droite ramenée entre les seins, la figure de style libre et les cheveux partagés par une raie, la haute coiffure qui la surmonte ressemblant plutôt à une draperie et rattachant le personnage à quelque groupe.

La pierre dans laquelle est travaillée la statuette paraît le calcaire chypriote. La figure est malheureusement trop mal conservée pour qu'on puisse juger de l'ensemble dont elle faisait partie. Peut-être provient-elle d'un **Hekataion.**

1. *Jahreshefte*, I, 1898, fig. 2, p. 4.
2. Ohnefalsch-Richter, *Kypros*, pl. CCII, 6.
3. Walters, *Terracottas Brit. Mus.*, A 404, p. 61.

TÊTES DÉTACHÉES

(21-102)

Les têtes qui suivent proviennent toutes de statues entières. Quelques unes, qui portent une guirlande ou qui sont coiffées de la peau de lion, surmontaient jadis des corps que nous pouvons reconnaître presque à coup sûr : dans la plupart des cas, le doute reste permis et l'on peut choisir entre plusieurs hypothèses, également probables. C'est ce qui m'a fait réunir ici ces exemplaires fragmentaires, que j'ai dû classer suivant des signes tout extérieurs : de brefs avant-propos aideront à distinguer les types principaux.

Têtes barbues (21-8).

Les trois têtes **21-3** portent le pschent, ou la combinaison des deux couronnes égyptiennes. Mais cette coiffure, en passant dans l'île, a subi des modifications [1]. La couronne blanche devient plus courte et, par suite, plus convexe ; la couronne rouge enveloppe davantage le premier bonnet et perd sa volute ou son lituus. Le visage n'a plus rien d'égyptien. La tête **21**, qui, aussi bien, est seule décorée du globe ailé, est la seule dont les deux lèvres soient entièrement rasées ; les deux autres portent la moustache à pointes abaissées, suivant la mode grecque du ve siècle. Les cheveux et la barbe sont simplement divisés en touffes carrées, qui sont, à leur tour, ornées ou non de spirales gravées. Le visage, dans le premier exemplaire qui est mal conservé, reste court, les pommettes étant encore saillantes et les yeux de forme triangulaire : ailleurs la face s'allonge, la bouche se relève nettement aux commissures, les yeux se brident et le contour des orbites se détache d'une façon marquée sur le fond.

1. Comparer Perrot, *Hist. de l'Art*, III, p. 530, qui exagère peut-être, sur certains points, l'indépendance des Chypriotes vis-a-vis de leurs modèles égyptiens.

La coiffure du n° **24** est différente. La tête porte, au lieu de la couronne égyptienne, un haut bonnet de forme conique. Ce casque, d'origine probablement assyrienne[1], paraît avoir eu un grand succès dans l'île. Il pouvait être tressé[2], mais il était sans doute le plus souvent de cuir et nous en connaissons de métal[3]. Il se compose essentiellement d'une haute coiffe munie de couvre-joues, qui sont parfois pendants[4], mais qu'on relevait dans la vie courante et qu'on attachait, semble-t-il, à la pointe du bonnet[5]. Celui-ci couvre indifféremment toutes les têtes, qu'elles appartiennent à des hommes ou à des sphinx[6], qu'elles soient imberbes[7] ou barbues[8]. Les guerriers l'adoptent dans les combats[9], mais nous le voyons porté par des prêtres[10] ou coiffant des statues votives[11] : signe plus caractéristique encore, un groupe de New-York montre qu'on ne le quittait pas dans les banquets[12]. Peut-être serait-on tenté d'y voir la mitra qu'au dire d'Hérodote les rois chypriotes coiffaient lorsqu'ils se révoltèrent en 498 contre Darius[13]. Mais le terme qu'emploie l'historien[14], εἰλίχατο, convient mal à un bonnet qui est simplement posé sur la tête ; il faut plutôt l'entendre d'un diadème fleuronné, analogue à celui que portent plusieurs statues chypriotes[15].

La tête de Clercq est d'ancien style. Non seulement les lèvres sont rasées, mais le nez est gros du bout et les yeux sont de forme triangulaire : presque rien n'y révèle l'influence hellénique.

1. Perrot, *Hist. de l'Art*, III, fig. 124-5, p. 308-9, pl. XIV, p. 704 et passim. On trouvera plus bas, dans la partie réservée aux terres cuites, les objections qu'on peut faire à cette assertion trop exclusive (voir les n^os **114-115**).
2. Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, I, pl. LVIII, 401 (statue barbue portant la pardalide) ; *ibid.*, pl. XLIX, 292 (tête détachée).
3. L'Antiquarium de Berlin en possède un trouvé par Ohnefalsch-Richter à Tamassos.
4. Statuette en terre cuite de Paphos au Musée de New-York, Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, II, pl. IX, 70.
5. Tête de Clercq et nombreux exemples dans tous les musées. Ces pièces relevées ont parfois l'air de cornes comme dans l'édicule d'Alambra au Musée du Louvre, Perrot, *Hist. de l'Art*, III, fig. 392, p. 579, mais je n'y verrais pas, comme Heuzey (*Catalogue*, p. 151), la représentation d'un dieu cornu.
6. Walters, *Terracottas Brit. Mus.*, A 107-119, fig. 4, p. 17 (cuirasse (?) brodée de Salamine).
7. Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, I, pl. XLVI (statue entière) ; II, pl. XV, 115, pl. XXX, 256 (grandes têtes en terre cuite).
8. Cesnola, *l. l.*, I, pl. XXXIX, tête colossale d'Athiénau (Perrot, *Hist. de l'Art*, III, fig. 354, p. 523) ; pl. XL, 258 ; pl. XLIX, 292 ; pl. LVIII, 401, statue entière ; pl. LIX, 404, tête détachée ; pl. LXVI, 432, scène de banquet. *Ibid.*, II, pl. IX, 70, terre cuite de Paphos ; pl. XV, 115-6, têtes en argile d'Amathonte. Ohnefalsch-Richter, *Kypros*, pl. XIV, 3-4, p. 356-7, têtes d'Idalion ou de Paphos, etc.
9. Intaille *Gaz. Archéol.*, 1878, p. 107, F. Lenormant (Perrot, *Hist. de l'Art*, III, fig. 448, p. 666). Voir les terres cuites **114-115.**
10. *Arch. Anzeiger*, XX, 1905, p. 24, Schrœder. La statue Cesnola, *l. l.*, I, pl. LIX, 404, qui porte une colombe, paraît représenter un prêtre d'Aphrodite.
11. Il suffira de citer comme exemple la figurine Cesnola, *l. l.*, I, pl. XLI, qui est au repos, le bras gauche pendant et la main droite passée dans l'échancrure de l'himation.
12. Cesnola, *l. l.*, I, pl. LXVI, 432 (Perrot, *Hist. de l'Art*, III, fig. 397, p. 585). Ce groupe, que nous avons déjà cité, reproduit une simple scène de genre, analogue à celle qui est figurée sur le sarcophage d'Athiénau, Perrot, *l. l.*, III, fig. 420, p. 617.
13. Maspero, *Hist. anc. des peuples de l'Orient*, III, p. 705. Voir l'introduction.
14. VII, 90.
15. La statue Perrot, *Hist. de l'Art*, III, fig. 371, p. 545, qui porte un pagne singulier, est peut-être féminine. En revanche, la tête Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, I, pl. LXXXI, 531, est sûrement masculine et barbue.

L'exemplaire **25** est à la fois d'un style différent et d'un meilleur travail. Les lèvres, au premier abord, paraissent rasées, mais des pointes de moustaches tombent des commissures, preuve manifeste que la tête était peinte et que les Chypriotes avaient volontiers recours à la polychromie[1]. Le nez, trop fort dans la tête précédente, s'allonge et s'affine, les plans latéraux tendant à être parallèles ; les yeux se brident et les sourcils s'incurvent régulièrement ; enfin la coiffure est traitée, à peu de choses près, comme elle aurait pu l'être par un sculpteur attique au début du v[e] siècle. La seule différence qui sépare de l'exemplaire de Clercq une tête athénienne de la collection Jacobsen[2] est que les cheveux sont noués à Chypre par un lien apparent, ruban qui se transforme ailleurs en une stéphanè ornée de rosaces[3].

Les têtes **26-7** portent une guirlande, assez particulière, que nous avons déjà rencontrée dans la statuette **6** et sur laquelle nous reviendrons plus loin (n[os] **40-72**). Les feuilles d'olivier sont conservées d'un seul côté de la tige et convergent vers le milieu du front où les deux bouts de la branche sont unis par un nœud, qui est rarement apparent. Les deux têtes sont archaïques et d'assez bon style. On peut y étudier les différentes manières dont les artistes primitifs ont essayé de rendre les détails de la chevelure et de la barbe. Il est à remarquer que les yeux de l'exemplaire **27** sont moins bridés que ceux du n° **26** ; la première tête serait donc quelque peu plus récente.

La grande tête **28** ne diffère pas seulement des précédentes par la couronne de chêne qui remplace la guirlande d'olivier : le style, comme l'exécution, est d'un âge plus récent. Au lieu de ce brettelage régulier par lequel les artisans de l'âge archaïque rendaient les tresses de la coiffure, le foret du sculpteur, perçant comme un trépan la masse des cheveux et de la barbe, l'a rapidement et sommairement dégrossie. Loin de lui donner plus d'air et de légèreté, cette pratique, aussi conventionnelle que la précédente, n'a produit dans la mauvaise pierre de Chypre, qu'un bourrelet spongieux et informe. Il ne faudrait d'ailleurs pas s'exagérer le caractère tardif de la tête. Si le front est déjà plissé, il faut noter que les yeux sont encore légèrement bridés et que la bouche se retrousse encore aux com-

1. Déjà la barbe était teinte en noir dans la tête précédente ; les exemples de polychromie sont très fréquents à Chypre à cause de la mauvaise qualité du calcaire employé. Voir plus haut l'**Héraclès** marchant **7**.

2. Collignon, *Hist. de la Sculpture grecque*, I, p. 361, fig. 183 ; Jacobsen, *Ny-Carlsbergs Glyptothek*, 1906 (en danois), II, p. 7-8.

3. Myres, *Catal. Cyprus Mus.*, 5017, p. 144. Voir Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, I, pl. LXXXI, 531, et les exemples cités plus haut.

missures : ces traits d'archaïsme involontaire et persistant ne permettent guère de descendre plus bas que l'âge hellénistique, sans doute vers la fin de cette période et assez près de l'ère chrétienne.

21 (80). — **Tête barbue, coiffée des deux couronnes égyptiennes.** — Haut., 0m,16. Long., 0m,14. Larg., 0m,07.

Calcaire à cassure blanche, la surface rougeâtre. Le nez et le menton cassés, le globe ailé très éraflé, le dos non travaillé.

Brisé au ras du cou.

La barbe est divisée en trois ou quatre rangs de touffes carrées, à l'intérieur desquelles le sculpteur a gravé des spirales, la bouche très pincée et quelque peu relevée aux commissures, les pommettes saillantes, les yeux losangiformes et légèrement obliques, les globes plats et simplement entourés d'un sillon creux sans que la prunelle soit indiquée, le front bas et en retrait, les oreilles minces et allongées, les lobes finissant en pointe. Les cheveux bouffent sur la nuque, un rang de touffes pareilles à celles de la barbe descendant par devant et allant jusqu'aux oreilles, la couronne blanche convexe et terminée par un gland ou par un bouton, la couronne rouge coupée obliquement au sommet, les côtés courbes, le devant portant en relief un globe accosté de deux ailes.

Un petit bronze de l'ancienne collection Piot (Perrot, *Hist. de l'Art,* III, fig. 351, p. 515 et p. 530) porte l'uræus dressé sur le devant du haut bonnet conique. C'est un symbole égyptien de même nature que le globe ailé. Comparer pour le pschent chypriote, une statue d'Athiénau, *ibid.,* fig. 358, p. 531 (avec l'uræus brisé).

22 (82). — **Tête barbue, semblable.** — Haut., 0m,135. Long., 0m,075. Larg., 0m,055.

Calcaire à cassure blanche. Le bout de la barbe, le nez, le haut de la couronne blanche cassés. Quelques éraflures çà et là.

Brisé au ras du cou.

La barbe est assez courte et arrondie sur les joues, la surface quadrillée, la bouche relevée aux commissures, la moustache tombante, les pommettes peu saillantes, les yeux rapprochés et très allongés, mais presque horizontaux, les bords des orbites marqués, les arcades sourcilières obliques, le front bas et en retrait. Un rang de touffes juxtaposées court en haut du front, des stries verticales gravées dans le bouffant de la

nuque, les oreilles mal indiquées, la couronne rouge sommairement rendue, la couronne blanche évasée au sommet.

23 (81). — **Tête barbue, semblable.** — Haut., 0^{m},12. Long., 0^{m},07. Larg., 0^{m},05. — Pl. VIII.

Calcaire à cassure blanche. Traces de rouge sur la couronne blanche. Le haut de cette couronne, le bout du nez et la pointe de la barbe brisés.

Cassure oblique au cou.

La barbe est carrée et les divisions en sont marquées par un quadrillage régulier, la bouche relevée aux commissures, les moustaches en accolade et tombantes, les pommettes saillantes, les yeux petits, amandiformes et sensiblement bridés, les bords des orbites bien ourlés, les globes aplatis, les arcades sourcilières obliques et rapprochées. Au-dessus du front et jusqu'aux oreilles, qui sont petites et carrées, les cheveux forment un rang de touffes en fort relief, le bouffant de la nuque incisé de stries verticales, les deux couronnes, surtout la rouge, assez rapidement indiquées.

24 (79) [H. 133]. — **Tête barbue, coiffée d'un haut bonnet.** — Idalion. — Haut., 0^{m},27. Long., 0^{m},135. Larg., 0^{m},11 (du visage, 0^{m},09). — Pl. X.

Calcaire à cassure blanchâtre. Traces de couleur noire sur la barbe, qui est éraflée, le haut de la couronne brisé.

Cassure oblique au cou.

La barbe est assez longue et carrée, la bouche très pincée, les lèvres égales et relevées aux commissures, la moustache non indiquée, le nez droit et s'épaississant vers la pointe, les côtés de la pyramide sensiblement parallèles, les yeux grands et triangulaires, très rapprochés et légèrement bridés, les globes aplatis et les bords des orbites peu saillants, le front bas et carré, les oreilles rectangulaires et non détaillées, le revers fruste. Les cheveux bouffent sur la nuque, le haut bonnet terminé par une pointe et muni de couvre-joues retroussés.

25 (74) [H. 137]. — **Tête barbue, les cheveux retenus par un bandeau.** — Idalion. — Haut., 0^{m},26 (de la tête, 0^{m},20). Long., 0^{m},17. Larg., 0^{m},16 (du visage, 0^{m},11). — Pl. IX.

Calcaire à cassure blanche. Pas de couleur conservée. Éraflures au menton et sur le côté gauche qui a particulièrement souffert ; le bout du nez abîmé.

Cassé au cou. Le derrière de la tête plat.

La barbe est courte et en collier, les touffes spiraliformes s'étageant sur cinq rangs aux oreilles et deux pointes tombant des commissures, quoique les moustaches ne soient pas indiquées, la bouche fermée, les lèvres épaisses et pincées, les narines à peine esquissées, le nez mince et relevé du bout, les yeux bridés et amandiformes, les coins internes un peu prolongés, les bords des orbites à peine soulignés et les globes non saillants, les paupières plates, les arcades sourcilières très convergentes, le front bas et en retrait. Deux rangs épais et superposés de mèches tirebouchonnées descendent sur le front et cachent à demi les oreilles, le mince bandeau qui les serre noué par devant, les cheveux divisés sur le crâne en fines ondulations qui convergent vers l'occiput, dont les séparent trois vallonnements insensibles.

26 (85). — **Tête barbue, les cheveux ceints d'une guirlande de feuilles d'olivier.** — Haut., 0^m,063. Long., 0^m,053. Larg., 0^m,035. — Pl. VIII.

Calcaire à cassure blanche. Surface jaunâtre, la pointe du nez abîmée.

Cassé en bas, au milieu du menton.

La barbe est en collier et striée de fines incisions verticales, les moustaches tombantes et les lèvres épaisses, les pommettes saillantes, le dos du nez large et plat, les côtés de la pyramide parallèles, les yeux amandiformes et très relevés, les globes aplatis et les bords des orbites à peine indiqués, les sourcils très arqués, le front bas et en retrait. Trois rangs de touffes en spirales, enroulées en sens différent, s'étagent en haut du front, les feuilles de la guirlande dressées comme des arêtes et tendant à converger sur le devant, le crâne coiffé de petites mèches fines qui rayonnent autour du sinciput, le bouffant de la nuque divisé en tresses incisées et quadrillées.

Comparer Perrot, *Hist. de l'Art*, III, fig. 372, p. 547, statue d'Idalion au Louvre, avec l'himation passé sur l'épaule gauche et une boîte à parfums dans la main droite. Même coiffure, Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, I, pl. LVIII, 453 (avec un diadème orné de rosaces) et I, pl. LXXXII, 539 (même manière de traiter la barbe et la moustache) ; même guirlande *ibid.*, I, pl. LXXII, 474 et I, pl. CXXVII, 921. Tête analogue à Voni, Ohnefalsch-Richter, *Kypros*, pl. CCXV, I, p. 492.

27 (84). — **Tête barbue, semblable.** — Haut., 0^m,09 (de la tête, 0^m,08). Long., 0^m,07. Larg., 0^m,055 (du visage, 0^m,045). — Pl. VIII.

Calcaire à cassure blanche. Le nez et le menton brisés.

Cassé au cou.

La barbe est en collier et divisée en quatre rangs de touffes juxtaposées, les lèvres saillantes et pincées, la moustache tombante, les pommettes fortes, les yeux allongés en amande et légèrement bridés, les contours des orbites ourlés, les sourcils relevés et tendant à converger vers le haut du front, les cheveux ceints d'une guirlande à feuilles dressées sur le front et bouffant à la fois par devant et par derrière, les tresses, qui sont égales et tuyautées, paraissant courir parallèlement du front à la nuque, les oreilles grandes et mal modelées.

Rapprocher CESNOLA, *Atlas Cypr. Antiq.*, I, pl. LXXII, 472.

28 (70). — **Tête barbue, les cheveux ceints d'une guirlande de feuilles de chêne.** — Haut., $0^m,26$. Long., $0^m,20$. Larg., $0^m,18$. — Pl. X.

Calcaire blanc et friable qui semble revêtu tout entier d'un engobe jaunâtre. La surface bien conservée, sauf quelques éraflures insignifiantes.

Cassure oblique au cou. Le dos non travaillé.

La barbe, qui est abondante et fourchue, est frisée et calamistrée, les incisions profondes et le travail négligé indiquant une époque tardive, les pointes de la moustache tombant aux commissures de la bouche, qui sont légèrement relevées, le nez droit et continuant le plan du front, les yeux inégaux et losangiformes, aux contours peu distincts, aux globes peu saillants et mal détaillés, les sourcils presque horizontaux, le front convexe et marqué d'une incision profonde en forme de V. Les cheveux, dont le style est plus mauvais encore que celui de la barbe, bouffent sur le front et sont ceints d'une large guirlande, dont les feuilles de chêne convergent au milieu de la tête et au-dessous de laquelle court un rang de baies obliques.

Travail médiocre.

Rapprocher une tête un peu plus ancienne à l'Antiquarium de Berlin[1] et un exemplaire archaïstique de Kourion au Musée de New-York[2]. Pour ces guirlandes, voir PERROT, *Hist. de l'Art,* III, p. 590 et les n^{os} **40-72.**

TÊTES IMBERBES ET COIFFÉES D'UN HAUT BONNET (29-32).

La tête **29,** qui est malheureusement mal conservée, porte l'uræus

1. OHNEFALSCH-RICHTER, *Kypros,* pl. CXC, 1^{ab}, p. 477.
2. CESNOLA, *Atlas Cypr. Antiq.*, II, pl. XV, 117, tête en terre cuite.

royal[1] à la base du haut bonnet conique, motif semblable à celui que nous avons déjà rencontré dans la tête **21.** Les trois autres têtes sont travaillées rapidement et à grands coups de ciseau, les défaillances de l'artisan devant être masquées par des retouches de couleur. Nous pouvons nous représenter assez aisément la figurine entière d'après une grande statue de la collection Cesnola[2] : le personnage est debout, la main droite ramenée sur la poitrine et passée dans l'échancrure de l'himation, le bras gauche pendant le long du corps. Le style est archaïque et paraît le même que dans les trois têtes de Clercq.

29 (140). — **Tête imberbe, coiffée d'un haut bonnet.** — Haut., 0m,28. Ép., 0m,028. Larg., 0m,16 (au front, 0m,12). — Pl. X.

Pierre calcaire très blanche.

Le visage seul conservé [3], le menton, le nez et le haut du bonnet cassés, la surface très abîmée, le revers plat.

La bouche est légèrement relevée aux commissures, le nez très large, les yeux fortement bridés et amandiformes, le contour des orbites ourlé, les sourcils en relief. Une rangée de mèches enroulées en spirales descend sur le front au-dessous du haut bonnet convexe dont le bas est couvert par l'uræus dressé et surmonté du globe, le serpent accosté de deux paires d'ailes, éployées.

L'uræus est assez fréquent sur les têtes chypriotes : ici, nous le trouvons dressé à la base du haut bonnet chypriote, comme dans le petit bronze barbu de la collection Piot, Perrot, *Hist. de l'Art,* III, fig. 351, p. 515 et 530 ; Frœhner, *Catal. Piot,* 43, p. 11. Le croissant et le disque se rencontrent à Amathonte, Walters, *Terracottas Brit. Mus.,* A 163, p. 29.

30 (83). — **Tête imberbe, semblable.** — Haut., 0m,10. Long., 0m,048. Larg., 0m,047.

Calcaire à cassure blanche. Traces de couleur aux lèvres. Le dos fruste et plat. Cassé au cou.

Le menton est pointu et saillant, les pommettes peu marquées, les

1. Perrot, *Hist. de l'Art,* III, p. 593. Cf. Heuzey, *Catalogue,* p. 130.
2. *Atlas Cypr. Antiq.,* I, pl. XLVI. La planche XLVII représente une statuette semblable, mais dont la tête est barbue.
3. La tête devait être faite de deux morceaux, comme Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.,* I, pl. LIX, 404 (deux autres exemples sont cités au même endroit). Nous avons vu dans l'introduction que le calcaire chypriote ne pouvait être débité qu'en tranches de très médiocre épaisseur.

lèvres minces et égales, pincées au milieu et retroussées aux commissures, le nez long et fin, les côtés de la pyramide convergents, les yeux amandiformes, en relief et bridés, les contours des orbites non détachés du fond, les sourcils arqués, le front en retrait. Les cheveux tombent en nappe sur la nuque, mais ne sont pas visibles par devant, le bonnet allongé en pain de sucre, les oreilles rectangulaires, très grandes et presque informes.

31 (92). — **Tête imberbe, semblable.** — Haut., 0m,22 (de la tête, 0m,15). Long., 0m,095. Larg., 0m,08.

Calcaire à cassure blanche, la surface rougeâtre. Le nez non conservé.
Cassé au cou. Le revers plat.

Le visage est sensiblement rectangulaire et à peine aminci vers le bas, le menton carré et légèrement saillant, les lèvres épaisses, serrées l'une contre l'autre et peu relevées aux commissures, qui sont nettement marquées, le dos du nez large, les yeux presque triangulaires, mais un peu bridés, les globes saillants et les contours des orbites non indiqués, les sourcils obliques, le front bas et carré. Les cheveux forment un bourrelet par devant, au-dessous du haut bonnet conique, les oreilles non détaillées et presque informes.

32 (90). — **Tête imberbe, semblable.** — Haut., 0m,19 (de la tête, 0m,14). Long., 0m,09. Larg., 0m,11 (du visage, 0m,072).

Calcaire à cassure blanche. Éraflure à la pointe du nez.
Cassure oblique au cou, le haut de l'épaule droite seul conservé.

Le bord supérieur du chiton apparaît en bas du cou très mince, le visage allongé, le menton petit et de forme pointue, la bouche pincée et relevée aux commissures, les lèvres égales et serrées, le canal vertical légèrement marqué au-dessus de la lèvre supérieure, le nez droit et fin, les yeux triangulaires, grands et très rapprochés, les bords des orbites peu saillants et les coins externes un peu relevés, les sourcils très arqués, le front bas et en retrait. Le bonnet a la même forme que dans les exemplaires précédents, les deux pans relevés sur les côtés, et les cheveux bouffants sur la nuque, les oreilles modelées avec plus de soin et le lobe inférieur indiqué.



24 28 29

E. Leroux, Edit.

Phototypie Berthaud.

Têtes diadémées (**33-39**).

Les têtes **33** et **34** n'ont qu'un simple ruban serré autour des cheveux[1], suivant une mode grecque dont les vases peints et les petits bronzes[2] attiques offrent de nombreux exemples au commencement du v[e] siècle. La coiffure est traitée d'une manière très conventionnelle, soit qu'elle descende en nappe sur la nuque (n° **33**), soit que deux rangs de frisons couvrent d'ombre le haut du front (n° **34**). Dans le modelé du visage, nous retrouvons toutes les conventions archaïques, les yeux bridés, les pommettes saillantes, les narines mal indiquées, les coins de la bouche trop marqués et trop relevés. Une statuette de Voni[3] bien conservée a la même coiffure et représente un homme avec le bras droit ramené sur la poitrine et le gauche pendant, attitude qui le fait ressembler plutôt à un orant, qu'à un prêtre ou à une divinité.

Dans les têtes **35-6,** le ruban, au lieu de s'attacher par derrière, est noué au-dessus du front par un nœud simple et apparent[4]. Sans être, il s'en faut, d'un travail sans reproches, ces exemplaires sont d'un art plus développé. Les plans deviennent moins rigides, les transitions s'adoucissent et les arrêts, trop soudains, du ciseau tendent à disparaître. La première tête **(35)** est encore massive et un peu fruste; dans la seconde **(36),** l'ovale du visage s'arrondit, le menton s'amincit, la bouche s'amenuise, les yeux prennent une position presque normale et le front s'élève et se dégage, tandis que le crâne reste étroit et un peu surélevé. La tête, par une exception rare à l'époque archaïque, n'est pas strictement de face et s'incline légèrement vers l'épaule. L'artiste s'est évidemment inspiré de quelque modèle ionien et a tenté, sans y échouer tout à fait, d'en imiter l'élégance précieuse et raffinée.

Ce dernier exemplaire **(36)** présente encore une particularité sur laquelle nous devons insister. Si on regarde de près le bouffant de la nuque, on s'aperçoit qu'il est formé de tresses enroulées et formant chignon. Suivant la mode ionienne, les cheveux, laissés très longs par derrière,

1. Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, I, pl. LXXVIII, 494, 498, 501 (Golgoi ?).
2. De Ridder, *Cat. Bronz. Acropole*, exemples réunis sur la planche II.
3. Myres, *Catal. Cyprus Mus.*, 5008, p. 142-3; Ohnefalsch-Richter, *Kypros*, pl. XLI, 4. La figurine Cesnola, *l. l.*, I, pl. LXVII, 450 est vêtue d'un pagne et a la tête ceinte d'un large diadème.
4. Rapprocher Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, I, pl. LXXVIII, 498 et 501, Athiénau.

avaient dû être nattés et relevés pour ne pas pendre sur les épaules. Que ces boucles deviennent plus longues encore et il faudra les ramener par devant et les nouer au-dessus du front : le ruban est ici, le plus souvent, supprimé et remplacé par les cheveux tressés, comme sur beaucoup de têtes trouvées dans l'île[1] et dans la Grèce propre[2]. Les deux exemplaires **37-8** sont d'ailleurs différents l'un de l'autre. Dans le premier, la forme en pain de sucre du crâne surélevé, l'allongement excessif des orbites, l'étirement un peu trop prononcé du visage montrent que le sculpteur est peu sûr de son art et n'a, évidemment, pas travaillé d'après la nature. La seconde tête est d'un modelé plus sobre et mieux mesuré : l'artiste paraît avoir cherché des proportions normales et s'être davantage soucié d'exactitude.

La tête **39**, que j'intercale ici, interrompt quelque peu la série, où elle ne rentre guère que par le bandeau qui ceint la chevelure. D'abord elle est en marbre, matière que Chypre ne produit pas, ce qui ne l'empêche pas assurément d'avoir été travaillée dans l'île, mais ce qui n'exclut pas l'hypothèse d'une importation, ancienne ou moderne[3]. Puis, peut-être à cause de la supériorité de la matière, elle a été modelée avec grand soin et, sinon par un artiste, du moins par un très habile artisan. Enfin le style en est plus récent ; le dessin de la paupière supérieure et celui de la bouche nous reportent au ve siècle et même, semble-t-il, à la seconde moitié de ce siècle. La forme générale rappelle une statue connue de la Villa Albani[4], mais cette dernière est d'un art un peu plus sévère et je la croirais antérieure de quelques dizaines d'années.

33 (59). — **Tête imberbe, les cheveux ceints d'un bandeau.** — Haut., 0^m^,10 (de la tête, 0^m^,08). Long., 0^m^,063. Larg., 0^m^,06.

Calcaire friable à cassure blanche. La surface d'un brun rougeâtre. Peinture rouge aux lèvres, sur le bandeau de la chevelure et en bas des cheveux. Traces douteuses d'un ton noir.

La tête est cassée au cou et sans épaisseur, le revers plat.

Le visage s'amincit depuis les tempes jusqu'au menton, les lèvres

1. Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, I, pl. LXXXI, 528 (Golgoi ?).

2. Il suffira de citer le bronze d'Herculanum, Collignon, *Hist. de la Sculpture gr.*, I, fig. 150, p. 303 et la belle tête dorée trouvée sur l'Acropole, *ibid.*, fig. 184, p. 362.

3. Il n'est même pas sûr que la provenance Idalion soit exacte et que la tête ait bien été trouvée à Chypre. Pourtant elle se rapproche des produits insulaires par son abondante polychromie et, s'il faut le dire, par une certaine mollesse de facture.

4. Arndt, *Einzelaufnahmen*, 1094-6.

fines et relevées aux commissures, le nez long et pointu, les yeux ovales et saillants, sans que le contour en soit indiqué, les sourcils arqués et très rapprochés, le front bas et en retrait, les oreilles sommairement rendues. Les cheveux tombent sur les côtés en bandeaux étagés et sont divisés, sur le crâne, en mèches parallèles, simplement incisées, que retient un bandeau rouge[1].

34 (65). — **Tête imberbe, semblable.** — Haut., 0m,097 (de la tête, 0m,08). Long., 0m,06. Larg., 0m,058 (du visage, 0m,047).

Calcaire à cassure blanche, la surface tirant sur le rouge. Pas de traces de peinture conservées. Le nez et le menton fortement éraflés.

Cassure nette au menton. Le dos de la tête plat.

Le menton est assez large et arrondi, la bouche sensiblement horizontale, mais les lèvres creusées aux commissures et très pincées en leur milieu, le nez fort, les yeux obliques et amandiformes, l'orbite non détaillée et les globes se détachant en forte saillie sur le plan des joues, les sourcils bien arqués, le front large et en retrait. Les cheveux, simplement incisés sur le crâne, sont retenus par un bandeau et forment sur le front deux rangs de frisons ondulés, un court chignon descendant sur la nuque, les oreilles allongées et informes.

35 (68). — **Tête imberbe, semblable.** — Haut., 0m,14 (de la tête, 0m,125). Long., 0m,10. Larg., 0m,098 (du visage, 0m,075). — Pl. XI.

Calcaire à cassure blanche, la surface d'un ton brunâtre. Légère éraflure au menton.

Cassé au ras du cou. Le haut du crâne légèrement aplati.

Le visage est large et s'amincit à peine depuis les tempes jusqu'au menton qui reste fort et presque carré, les lèvres minces, égales et relevées aux commissures, la dépression du conduit nasal marquée au-dessus de la bouche, le nez effilé, les narines sommairement indiquées, les yeux obliques et amandiformes, les globes aplatis et les contours des orbites en relief, les sourcils bien arqués, le front bas, en retrait et de forme carrée. Le bandeau est noué par devant, au-dessus de quatre rangs de touffes étagées, les cheveux bouffant sur la nuque, le crâne surélevé, et des

1. Pour ces bandeaux coloriés, comparer, entre beaucoup d'exemples, une statuette de Voni, Myres, *Catal. Cyprus Mus.*, 5008, p. 142-3; Ohnefalsch-Richter, *Kypros*, pl. XLI, 4.

mèches assez larges ondulant vers le sinciput, les oreilles sensiblement carrées et à demi-cachées par la coiffure.

Rapprocher une tête du Louvre, Perrot, *Hist. de l'Art,* III, pl. I, 3, p. 318, où le bandeau n'est pas noué en haut du front.

36 (61). — **Tête imberbe, semblable.** — Haut., 0m,15 (de la tête, 0m,13). Long., 0m,115. Larg., 0m,105 (du visage, 0m,075).

Calcaire friable à cassure blanchâtre, la surface rougeâtre. La peinture a disparu.

Cassure oblique au cou, le côté droit conservé plus bas que le gauche. La tête paraît avoir été légèrement tournée vers l'épaule gauche.

L'ovale du visage est assez court, le menton allongé et finissant en pointe, la bouche petite, les lèvres minces et très relevées aux coins, les narines non détaillées et haut placées, le nez effilé, les yeux dans une position presque horizontale, mais les globes saillants et amandiformes et les bords des orbites non séparés du fond, les sourcils peu arqués, le front large et en retrait. Les cheveux bouffent au-dessus et sont retenus par un bandeau, qui est posé d'abord à cet endroit et qui revient ensuite s'y nouer, les mèches du crâne convergeant vers le sinciput, des tresses plus longues enroulées et nouées à la nuque, le crâne étroit et surélevé, les oreilles de forme carrée et à demi-cachées sous la coiffure.

37 (66). — **Tête imberbe.** — Haut., 0m,14 (de la tête, 0m,12). Long., 0m,10. Larg., 0m,08 (du visage, 0m,06). — Pl. XI.

Calcaire à cassure blanche, la surface d'un ton brunâtre. Pas de traces de couleur. Bien conservé, sauf un coup près de l'occiput.

Cassure irrégulière au cou.

Le menton finit en pointe en bas du visage allongé, les lèvres minces et les coins de la bouche un peu relevés, le nez effilé, les yeux très bridés et comme étirés, les globes peu saillants, mais les bords des orbites bien ourlés, les sourcils presque droits, le front carré, bas et fuyant. Le crâne est étroit et très élevé; deux rangs de touffes en spirales, auxquels s'ajoute un troisième sur les tempes, s'étagent sur le front au-dessous du nœud que forment les tresses partant de la nuque, des mèches fines et mollement ondulées allant converger vers le sinciput, les oreilles dégagées, mais trop larges et mal placées.

Les ondulations de la chevelure, montant en vagues concentriques

vers le sinciput ou vers l'occiput, sont un trait bien connu de la coiffure archaïque. Une jolie tête de la collection Spinck (*Rev. Archéol.*, 1906, I, p. 139-141) montre bien ce détail. M. S. Reinach, qui la fait connaître, rappelle, à ce propos, une autre tête trouvée à Délos (*Bull. Corr. Hell.*, V, 1881, pl. XI, p. 510, Homolle).

38 (71). — **Tête imberbe.** — Haut., 0^m,098. Long., 0^m,087. Larg., 0^m,065 (du visage, 0^m,055).

Calcaire à cassure blanche, la surface d'un ton brunâtre.

Cassé au ras du cou.

Le visage est allongé, le menton de forme arrondie, la bouche presque droite, les lèvres légèrement pincées en leur milieu, le nez fort, les yeux amandiformes et non bridés, les globes aplatis et non détaillés, les sourcils légèrement arqués, le front carré et en retrait. Deux rangs de touffes s'enroulent en spirales sur le front et un court bouffant descend sur la nuque, d'où partent deux tresses qui se nouent par devant, tandis que, sur le crâne, des incisions très fines forment trois ondulations successives et convergent vers le sinciput.

39 (73) [446]. — **Tête d'éphèbe, les cheveux ceints d'un bandeau.** — Idalion. — Haut., 0^m,245 (de la tête, 0^m,18). Long., 0^m,185. Larg., 0^m,14 (du visage, 0^m,097). — Pl. XII.

Marbre de Paros, la surface lisse et polie. Bien conservé, sauf une cassure à la pointe du nez et quelques autres au bout des mèches. Nombreuses traces de peinture rouge dans la chevelure où le bandeau est réservé, d'autres aux commissures des lèvres et au coin externe de l'œil gauche.

Cassé au cou. Dépression légère à l'occiput.

Le visage est ovale, le menton gras et arrondi, la bouche fermée, mais les lèvres infléchies et légèrement abaissées aux commissures, l'inférieure un peu pendante et le contour de la supérieure indiqué au pinceau, le conduit vertical bien marqué sous les narines qui sont très dilatées, le nez large, aux côtés obliques et tendant à converger, les yeux bien horizontaux, les contours des orbites nets et presque coupants, les glandes lacrymales indiquées et les paupières continuées à l'angle externe, en haut duquel la peau se renfle légèrement, la courbe des sourcils non prononcée, le front bas et quelque peu en retrait. Les cheveux, qui sont retenus par un bandeau,

sont coiffés par longues et larges mèches, qui descendent de l'occiput, la raie reculée quelque peu vers la droite, des boucles plus longues tombant sur les côtés et cachant presque entièrement les oreilles, dont on n'aperçoit guère que le bas du lobe droit.

Beau style, déjà libre.

Il n'est pas tout à fait exact que Chypre ne renferme pas de marbre. Une carrière vient d'être récemment découverte à Kalochorio dans la basse vallée du Vardali, non loin de la baie de Morphou[1], mais il ne semble pas que les Anciens l'aient jamais exploitée, ni connue. Aussi les monuments de marbre ont toujours été rares dans l'île, bien qu'il soit hasardeux de tenir ceux qu'on y rencontre pour importés également du dehors : rien ne prouve que des blocs de marbre non taillés n'aient pas été introduits dans l'île et travaillés dans les ateliers chypriotes. C'est surtout dans les ports qu'on a trouvé de ces sculptures, en paros, en hymette ou en marbre asiatique. On en a découvert à Marion[2], à Paphos[3], à Kourion[4], à Amathonte[5], à Kition[6] et à Salamine[7], mais nous ignorons d'où provient une tête archaïque conservée au Musée de Constantinople[8] et nous avons la preuve que Tamassos[9] et Idalion elle-même[10] importaient à l'occasion ou travaillaient le marbre. La découverte de notre tête à Idalion n'a donc rien de surprenant et il est très possible qu'elle sorte de quelque atelier établi dans la ville, non loin du célèbre temple d'Aphrodite.

Têtes imberbes et couronnées d'une guirlande **(40-72)**.

Ces têtes proviennent de statues entières, analogues à celles que nous avons étudiées plus haut **(5-6)**. Elles sont toutes juvéniles et imberbes, mais la guirlande, nous l'avons vu, ne leur était pas exclusivement réservée. Si

1. Oberhummer, *die Insel Cypern*. p. 189.
2. « Apollon » archaïque au British Museum, Ohnefalsch-Richter, *Kypros*, pl. XXVII, 3, p. 361.
3. Eros endormi en paros, Ohnefalsch-Richter, *l. l.*, pl. CXCVIII, 2 ; Myres, *Catal. Cyprus Mus.*, 6212, p. 171-2.
4. Base avec inscription bilingue et dédicace à Dèmèter et à Korè, Myres, *l. l.*, p. 181.
5. Cesnola, *Cyprus*, p. 53, sarcophage anthropoïde ; *Atlas Cypr. Antiq.*, I, pl. XCI, 590.
6. *Ibid.*, sarcophage semblable ; *Atlas Cypr. Antiq.*, I, pl. XCI, 589. Artémis de Vienne, *Arch. Zeit.*, 1880, pl. XVII, p. 184 ; Ohnefalsch-Richter, *Kypros*, pl. CCIII, 5.
7. Portrait gréco-romain et frise tardive, Myres, *Catal. Cyprus Mus.*, 5871 et 5876, p. 162.
8. S. Reinach, *Catal. du Musée de Constantinople*, 301. Perrot, *Hist. de l'Art*, III, p. 509, 1.
9. Tête hellénistique et base, Myres, *Catal. Cyprus Mus.*, 6155 et 6166, p. 171.
10. Fragment architectonique, Myres, *l. l.*, 6300, p. 159.

l'on se reporte aux premiers exemplaires de ce chapitre, on verra que les têtes **26-28** portent également une couronne de feuillage[1]. Il faudrait, pour être complet, leur adjoindre les stèles funéraires chypriotes dont nous avons fait mention dans l'avant-propos des n^os **5-6.** Nous ne reviendrons pas ici sur le motif de ces statues ; quelques mots suffiront à propos des têtes **40-72,** entre lesquelles on peut relever des différences de style et à propos desquelles il est intéressant d'étudier les manières diverses dont la guirlande s'ajuste autour de la chevelure.

Les cinq têtes **40-44** sont ceintes d'une couronne, dont le premier exemplaire montre bien l'agencement. Deux nœuds très visibles, l'un sur le front, l'autre à la nuque, prouvent qu'elle était faite de deux branches réunies aux extrémités ; les feuilles obliques étaient naturellement de sens opposé, de sorte qu'aux deux points de jonction, elles laissaient vide entre elles un espace en forme de losange. Alourdie par ce lien, la masse des cheveux bouffait à la fois par devant et par derrière ; suivant les traditions chères aux artistes primitifs, le bourrelet antérieur se divisait en plusieurs rangs de mèches épaisses et enroulées en spirales, qui projetaient leur ombre sur le front bas. Les trois premiers exemplaires sont d'un assez bon travail, le second étant plus récent que le premier à cause de ses yeux moins allongés et moins bridés et de son visage plus carré, où la charpente osseuse est plus exacte et mieux en relief, la troisième tête d'une facture plus libre encore et avec des oreilles qui commencent à être moins négligées. L'exemplaire **44,** qui a dû être modelé très rapidement, est contemporain des premières têtes, mais il en est tout autrement du n° **45,** que je croirais de l'époque hellénistique[2]. Les yeux y sont encore en forme d'amande, mais ils ne sont nullement bridés et les bords des orbites sont nettement indiqués ; de plus la tête n'est pas exactement de face, mais s'incline légèrement sur l'épaule ; enfin le cou, qui est gras et la bouche infléchie annoncent un art tout différent et plus récent. Il est possible, mais il n'est nullement certain qu'il faille y voir un portrait.

Avec le n° **46,** nous rentrons dans la série archaïque. La guirlande n'est plus double, mais simple et uniquement nouée derrière la tête : aussi les feuilles ont une direction uniforme, de gauche à droite. C'est le seul exem-

1. Pline, XXV, 127 cite Caton, qui place le laurier chypriote à côté de celui de Delphes. On peut rappeler également que les bronziers chypriotes connaissaient le secret d'un alliage réputé pour la fabrication des couronnes, *ibid.*, XXXIII, 131 et XXXIV, 94.

2. Je ne l'ai rangé en cet endroit que pour éviter l'abus des subdivisions.

plaire de la collection où nous rencontrions cette forme de coiffure, assez rare à Chypre et presque sans exemple hors de l'île [1].

Les guirlandes entières paraissent avoir été peu goûtées des Chypriotes. D'habitude ils ne conservaient les feuilles que d'un seul côté de la branche, naturellement celui qui était tourné vers le haut. Ainsi la tige se rapprochait davantage de la stéphanè et prenait un caractère plus artificiel. Le point de jonction était alors un simple triangle au lieu d'un losange, disposition que nous retrouvons dans six têtes de la collection, les n^os^ **47-52.** Elles sont toutes également médiocres et ne diffèrent entre elles que par de simples détails. La première, **47,** est la seule dont les oreilles soient entièrement cachées : c'était une solution simple donnée à un problème difficile, que les sculpteurs chypriotes, qui travaillaient un calcaire mauvais et friable, étaient particulièrement malhabiles à résoudre, mais la coiffure se rapprochait ainsi, soit du voile, soit de la perruque ou du klaft. Le bourrelet de cheveux qui tombe sur le front est tantôt frangé **(48),** tantôt divisé en plusieurs rangs de mèches épaisses et juxtaposées **(50)** ; il reste uni dans l'exemplaire **52,** où il devait être peint, suivant l'usage habituel des artisans locaux.

La guirlande, ainsi simplifiée, pouvait être d'une pièce ; alors elle était uniquement nouée au-dessus de la nuque et la direction des feuilles était uniforme, le plus souvent de gauche à droite, comme dans la série **53-58.** Il est à remarquer que toutes ces têtes, sauf la dernière, sont d'un assez bon travail. Au-dessous de la guirlande, deux rangs **(53)** ou, le plus souvent **(54-57),** trois rangs de mèches enroulées en spirales forment bourrelet sur le front, et le visage, aux traits forts et marqués, aux yeux d'ordinaire peu bridés, aux pommettes saillantes et qui tendent la peau, n'est pas sans rappeler la tête Rampin et les monuments de l'école attique.

La couronne est semblable dans les exemplaires **59-60,** mais le sens en est différent et les feuilles s'inclinent de droite à gauche ; les deux têtes sont d'ailleurs de travail négligé, les traits mal marqués et les contours arrondis.

Une mode plus singulière [2], et dont je ne connais pas d'exemple hors de Chypre [3], voulait que les feuilles, au lieu d'être dans une position natu-

1. Le vase de Cléomène au musée du Louvre en est un exemple plastique (*Mon. Grecs*, 1895-7, pl. 16-7 p. 53-67, Collignon). Quelques représentations de vases sont citées *l. l.*, p. 63, note 1. On trouvera plus bas les exemples chypriotes.

2. L'origine en est évidemment métallique et les bronziers de Chypre fabriquaient peut-être des couronnes de ce genre, Pline, XXXIII, 13 et XXXIV, 94.

3. Je doute qu'on puisse rapprocher les fleurons singuliers qui se dressent en haut du front chez l'Apollon



37 73 35

E. Leroux, Édit.

Phototypie Berthaud.

relle, c'est-à-dire obliques par rapport à la tige, lui fussent exactement perpendiculaires[1]. La statue **6** est ceinte d'une guirlande pareille, qui a conservé les deux rangées de feuilles[2]. Le plus souvent, la branche n'est qu'à un seul rang comme dans la série **61-72.** Ces douze têtes sont d'exécution assez inégale ; si certaines, comme les n^{os} **63, 64, 69,** paraissent avoir été modelées avec quelque soin, la plupart des autres sont taillées à coups rapides, par un artisan maladroit et pressé. Le plus souvent, deux **(61-2),** trois **(63-4)** ou quatre **(65-8)** rangs de touffes spiraliformes juxtaposées forment bourrelet en haut du front, mais la frange peut consister simplement en mèches courtes ou tuyautées **(69-71)** ou même n'être pas divisée **(72),** les détails étant marqués ensuite au pinceau ou l'œuvre étant laissée telle quelle, sans que l'ex-voto fût dégrossi ou parfait.

Je ne veux pas quitter ce groupe de têtes sans relever un détail de facture. Si l'on a la patience de lire de près la description détaillée des monuments qu'on trouvera plus bas, on observera que les deux côtés du visage sont très souvent inégaux ou asymétriques. L'une des joues est souvent plus forte que l'autre **(59)** ou l'un des coins de la bouche est plus relevé **(62)** ; plus fréquemment, l'un des yeux est plus bridé ou de sens plus oblique (n^{os} **46, 52, 53**). Les déformations peuvent être plus ou moins sensibles, mais il est rare qu'à regarder attentivement un de nos monuments, on ne surprenne quelque irrégularité de détail. Le lecteur pourrait être tenté d'en faire un mérite aux sculpteurs indigènes. C'en serait un, en effet, s'ils avaient observé de près leurs modèles et s'ils s'étaient efforcés de rendre en ronde bosse les imperfections qu'ils auraient surprises dans leurs physionomies. La vérité est que, pareils à tous les Anciens, ils recherchaient fort peu la ressemblance individuelle ; ils ont voulu modeler un visage régulier et symétrique, mais, soit par maladresse ét impéritie, soit par trop grande hâte, ils y ont, le plus souvent, échoué en quelque point. Et loin d'être volontaires et prémédités, les défauts que nous avons relevés sont, à n'en pas douter, fortuits et inconscients.

de Kouvara ou de Volomandra, 'Eφ. 'Aρχ., 1902, pl. III-IV, p. 43-50 (Perrot, *Hist. de l'Art*, VII, p. 400-3, fig. 189-190). Ce sont plutôt des mèches stylisées, comme le croit Poulsen, *Jahrbuch*, XXI, 1906, p. 191.

1. Il est à remarquer que sur les monnaies d'Athènes postérieures à la victoire de Marathon en 490, le casque de la déesse est surmonté de feuilles d'olivier pareillement dressées. Babelon, *Journ. Intern. de Numismatique*, VII, p. 209-254 et VIII, p. 7-52, et Cambanis, *Bull. Corr. Hell.*, XXX, 1904, p. 58-91 acceptent pour la date de cette innovation l'hypothèse de Six, *Num. Chron.*, 1895, p. 176. Or, dès l'époque de Xerxès, et sans doute avant son règne, les monnaies d'Athènes pénètrent en Orient et en Égypte, Babelon, *l. l.*, p. 83 du tirage.

2. Comparer Frœhner, *Catal. Piot*, pl. I, 14 ; *Coll. Jacobsen*, pl. 9, p. 14 ; Jacobsen, *Ny Carlsbergs Glyptothek*, 16, p. 9. Têtes barbues semblables, Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, I, pl. LXXII, 470, 471.

40 (112). — **Tête imberbe, couronnée d'une guirlande de feuilles d'olivier.** — Haut., 0m,115 (de la tête, 0m,095). Ép., 0m,10. Larg., 0m,075 (du visage, 0m,06).

Pierre calcaire à cassure blanche. Le revers travaillé, mais un peu aplati.
Cassé au cou.

Le visage est allongé et va en s'amincissant vers le menton qui est saillant et arrondi, la bouche haut placée, les lèvres pincées et aux coins un peu relevés, le nez long et fin, les ailes presque parallèles et les narines indiquées, les yeux figurés par des plans ovales, légèrement bridés et non dégrossis, les sourcils très arqués. Deux rangs de mèches courtes et recoquillées bordent le haut du front, le dessus du crâne strié et quadrillé, ainsi que le chignon qui bouffe sur la nuque, la guirlande aux feuilles alternées faite de deux branches nouées par devant et par derrière.

On peut comparer, pour la guirlande, les têtes Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, I, pl. LXXV, 486 et surtout I, pl. LXXXIX, 587, où le bourrelet des cheveux est divisé en deux rangs de mèches recroquevillées. Le n° 485 (*ibid.*, I, pl. LXXV) paraît un peu plus récent. Têtes barbues semblables, *ibid.*, I, pl. XXXVII, 237, pl. LXXII, 469, pl. LXXXII, 540 (Karpas), pl. XCIII, 620.

41 (91) [441]. — **Tête imberbe, semblable.** — Haut., 0m,32 (de la tête, 0m,245). Ép., 0m,22. Larg., 0m,18 (du visage, 0m,13). — Pl. XIII.

Calcaire à cassure blanchâtre. Éraflures çà et là, surtout dans les tresses de la chevelure. Traces de peinture rougeâtre.
Cassure oblique au cou.

L'ovale du visage est allongé et s'amincit depuis la hauteur des tempes, le menton plein et rond, les lèvres égales et retroussées aux commissures, le nez court et large, les yeux amandiformes, mais peu bridés et bien écartés, les globes plats dans des orbites dont le contour interne est seul indiqué, les sourcils arqués et le front très bas. Deux rangs de mèches tirebouchonnées descendent par devant au-dessous de la guirlande, qui est nouée à la fois par devant et par derrière, des mèches très fines formant trois vallonnements successifs et ondulant vers le haut du crâne, le bouffant de la nuque divisé en tresses parallèles et tuyautées, les oreilles trop grandes, mal modelées et mal attachées.

42 (114). — **Tête imberbe, semblable.** — Haut., 0m,17 (de la tête, 0m,13). Larg., 0m,10 (du visage, 0m,08).

Pierre calcaire à cassure blanche, la surface très abîmée, le nez, l'œil gauche et l'oreille droite ayant surtout souffert.

Cassure oblique au cou, allant d'avant en arrière et de gauche à droite.

Le visage est plein et charnu, surtout large à la hauteur des pommettes, le menton fort, un peu arrondi, les lèvres épaisses, uniformément renflées et sensiblement horizontales, le nez court et gros, les yeux rapprochés, allongés et amandiformes, les bords des orbites bien marqués, les sourcils droits, le front bas et en retrait. Deux mèches ondulent devant les oreilles, qui sont larges et sommairement indiquées et deux rangs de touffes enroulées en sens opposé descendent par devant, au-dessous de la guirlande dont les deux branches sont réunies par un nœud apparent, le crâne incisé de traits fins et serpentins, qui convergent vers le sinciput.

43 (142). — **Tête imberbe, semblable.** — Haut., 0m,21 (de la tête, 0m,18). Ép., 0m,17. Larg., 0m,137 (du visage, 0m,095). — Pl. XII.

Calcaire à cassure blanche.

Cassé au cou. Le nez non conservé, le revers fruste.

Le visage est plein, le menton large, les lèvres légèrement retroussées aux commissures, le nez fort, les yeux bridés et amandiformes, les globes un peu renflés, les contours des orbites saillants, les sourcils en forme d'arc. Les cheveux descendent sur le front en spirales épaisses dont deux rangs tombent devant les oreilles, le nœud de la guirlande négligé sur le front, mais bien visible par derrière, le bouffant de la nuque incisé, les mèches très fines qui couvrent le crâne ondulant versle sinciput et formant trois vallonnements successifs.

44 (121). — **Tête imberbe, semblable.** — Haut., 0m,23 (de la tête, 0m,155). Ép., 0m,095. Larg., 0m, 11 (du visage, 0m,09).

Pierre calcaire à cassure blanche, la surface rouge, le nez mal conservé. Le revers plat.

Cassé au cou, l'épaule gauche, qui est drapée, en partie conservée.

La tête est forte et très large à la hauteur des pommettes, le menton assez petit et de forme arrondie, les lèvres égales, pincées et aux coins légèrement relevés, le nez large, aux ailes sensiblement parallèles, les yeux

losangiformes et à peine bridés, les globes aplatis dans des orbites aux contours bien marqués, les arcades sourcilières d'un dessin assez régulier. Les oreilles sont plates et rectangulaires, les cheveux bouffants et striés sur la nuque, le bourrelet du front divisé en mèches égales et incisées, les deux branches de la guirlande nouées par devant, les feuilles alternées et obliques.

Comparer Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, I, pl. LXXV, 486.

45 (87) [H. 57]. — **Tête d'enfant, couronnée d'une guirlande.** — Haut., 0m,17 (de la tête, 0m,135). Long., 0m,13. Larg., 0m,085. — Pl. XII.

Calcaire à cassure blanche. Éraflures à la joue droite, à la pointe du nez et à la guirlande. Le globe des yeux et les lèvres rouges.

Cassé au cou.

Le cou est gras et plissé, la tête relevée, un peu rejetée en arrière et penchée sur l'épaule gauche, une fossette au menton, les joues pleines et fortes, les lèvres petites et sinueuses, l'inférieure très en retrait, le nez court, assez large et aux ailes convergentes, les yeux amandiformes, les globes très saillants dans des orbites aux bords coupants et à l'angle interne profondément creusé, les sourcils rapprochés, mais en faible relief. Les cheveux sont courts et frisés, des séries de petites mèches couvrant les joues et le crâne, les deux branches qui forment la guirlande nouées par devant, les feuilles grasses et épaisses.

Peut-être un portrait (?) du temps des Séleucides. Les yeux sont également peints en rouge dans une tête hellénistique de Voni, Myres, *Catal. Cyprus Mus.*, 5037, p. 145. Comparer, pour le type, une tête de même provenance, Ohnefalsch-Richter, *Kypros*, pl. CCXV, 4, 4 *a*, p. 492 et un portrait romain lauré, Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, I, pl. CXXXVI, 1021.

46 (113). — **Tête imberbe, couronnée d'une guirlande de feuilles d'olivier.** — Haut., 0m,13 (de la tête, 0m,11). Larg., 0m,083 (du visage, 0m,067).

Pierre calcaire à cassure blanche, le bout du nez et quelques points du visage éraflés. Le revers plat.

Cassé au cou.

L'ovale du visage est court et s'amincit progressivement depuis la hauteur des yeux, le menton marqué et bien séparé de la bouche, les lèvres fines et relevées aux commissures, la supérieure en saillie très franche, le nez

petit, large et aux côtés presque parallèles, les yeux non symétriques et le coin extérieur de l'œil gauche plus relevé que celui du droit, les globes aplatis et saillant hors des orbites qui sont mal indiquées, le front bas et en retrait. Le crâne est de forme élevée et les cheveux descendent sur les côtés en une nappe striée de losanges, tandis qu'un bourrelet court par devant au-dessous de la guirlande, dont les feuilles, obliques et losangiformes, vont uniformément de gauche à droite.

Pottier (*Rev. Archéol.*, 1900, II, p. 194) cite deux exemples inédits de cette coiffure dans la collection chypriote du Louvre, ainsi que Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, I, pl. LXXI, 457 et pl. LXXII, 469 (tête barbue).

47 (119). — **Tête imberbe, couronnée d'une guirlande de feuilles d'olivier.** — Haut., 0m,085 (de la tête, 0m,07). Ép., 0m,055. Larg., 0m,047 (du visage, 0m,035).

Pierre calcaire à cassure blanche, la face ruinée. Le dos plat.

Cassé au cou.

La face est allongée, mais de formes assez pleines, le menton arrondi, la bouche légèrement arquée, le nez large, les yeux effilés et amandiformes, les globes saillants dans des orbites mal indiquées, les sourcils relevés. Les cheveux, simplement striés, forment bourrelet sur le front et tombent sur les côtés en cachant les oreilles, la guirlande nouée par devant, où viennent converger les feuilles obliques, qui sont figurées d'un seul côté de la tige.

Il y a beaucoup d'exemples de cette disposition de la coiffure. Parmi les figures entières, je rappellerai la statuette du Louvre que j'ai citée plus haut[1] ; il faut en rapprocher un exemplaire de la collection Cesnola (*Atlas Cypr. Antiq.*, I, pl. LXXVI, 489) et des têtes de même provenance (*ibid.*, I, pl. CXI, 762 et pl. CXII, 777).

48 (128). — **Tête imberbe, semblable.** — Haut., 0m,11 (de la tête, 0m,085). Ép., 0m,08. Larg., 0m,065 (du visage, 0m,055).

Pierre calcaire à cassure blanche, le nez brisé. Le dos plat.

Cassure oblique au cou.

La tête est sensiblement carrée, à peine plus haute que large, le menton fort et saillant, les lèvres minces, égales et relevées aux commissures, le nez long et mince, les yeux rapprochés et de forme presque triangulaire, les coins extérieurs effilés, les globes aplatis dans des orbites mal indiquées,

1. 292, don Puty (donné en 1899).

les sourcils peu arqués, les oreilles plates et rectangulaires. Le crâne est lisse, un bourrelet de mèches frangées couvrant le front au-dessous de la guirlande, qui est nouée par devant, les feuilles obliques et figurées d'un seul côté.

Rapprocher Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, I, pl. LXXVI, 489.

49 (126). — **Tête imberbe, semblable.** — Haut., 0^m,11 (de la tête, 0^m,08). Ép., 0^m,07. Larg., 0^m,06 (du visage, 0^m,05).

Pierre calcaire à cassure blanche, la pointe du nez brisée, le dos plat. Traces de rouge à la lèvre inférieure.

Cassure oblique au cou.

La figure est mince et sensiblement rectangulaire, le menton pointu et avançant, les lèvres fines et légèrement arquées, le nez allongé, les côtés obliques, les yeux effilés, rapprochés et bridés, les globes très aplatis dans des orbites à peine indiquées, les sourcils presque droits. Les cheveux forment comme une frange en haut du front et descendent sur les joues en nappes quadrillées, les feuilles de la guirlande obliques et figurées d'un côté seulement, les deux branches nouées par devant.

50 (125). — **Tête imberbe, semblable.** — Haut., 0^m,16 (de la tête, 0^m,12). Ép., 0^m,95. Larg., 0^m,09 (du visage, 0^m,065).

Pierre calcaire à cassure blanche, le nez brisé, le menton mal conservé, la surface éraflée çà et là, le revers fruste. Traces de rouge au cou (collier ou bord de vêtement), aux lèvres et sur la tige de la guirlande, qui est ponctuée de distance en distance.

Cassure oblique au cou.

Le visage est plein, le menton fort et de forme arrondie, les lèvres, dont la supérieure est en saillie, également renflées et relevées aux coins, le nez large, les yeux très allongés, mais à peine bridés, les globes aplatis dans des orbites non indiquées. Trois rangs de touffes saillantes forment bourrelet en haut du front, les cheveux incisés de traits parallèles sur le crâne et sur les côtés du visage, les deux branches de la guirlande nouées par devant, les feuilles obliques et figurées d'un côté seulement.

La coiffure paraît identique dans les têtes Ohnefalsch-Richter, *Kypros*, pl. LIV, 6, p. 406 et Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, I, pl. CXI, 762 et I, pl. CXII, 777.

51 (129). — **Tête imberbe, semblable.** — Haut., 0^{m},11 (de la tête, 0^{m},08). Ép., 0^{m},065. Larg., 0^{m},065 (du visage, 0^{m},047).

Pierre calcaire à cassure blanche, le nez et le menton éraflés, le dos plat.

Cassé au cou.

La figure est allongée, le menton arrondi et non saillant, les lèvres minces, égales et relevées aux commissures, le nez fin, les yeux amandiformes et quelque peu bridés, les globes aplatis dans des orbites mal indiquées, les sourcils très arqués. Le crâne est plat, les oreilles rectangulaires et non détaillées, les cheveux simplement striés sur les côtés et formant bourrelet sur le front, la guirlande nouée par devant, les feuilles obliques et figurées d'un seul côté.

52 (127). — **Tête imberbe, semblable.** — Haut., 0^{m},09 (de la tête, 0^{m},065). Ép., 0^{m},062. Larg., 0^{m},053 (du visage, 0^{m},045).

Pierre calcaire à cassure blanche. Le dos plat.

Cassure oblique au cou.

La figure est pleine, le menton large et carré, la bouche arquée, le nez fort, court et saillant, aux ailes presque parallèles, les yeux amandiformes et rapprochés, le gauche plus bridé que le droit, les globes aplatis dans des orbites non figurées. Un bourrelet de cheveux court en haut du front et les mèches du crâne convergent vers le sinciput, les oreilles plates et non détaillées, les feuilles de la guirlande indiquées d'un côté seulement et les deux branches nouées sur le devant.

53 (116). — **Tête imberbe, couronnée d'une guirlande de feuilles d'olivier.** — Haut., 0^{m},15 (de la tête, 0^{m},105). Ép., 0^{m},105. Larg., 0^{m},08 (du visage, 0^{m},07).

Pierre calcaire à cassure blanche, la surface d'un ton clair, le menton, le nez et la nuque mal conservés.

Cassure oblique à la nuque, horizontale à la partie antérieure du cou.

Le cou est fort, le visage allongé, le menton relativement gras et court, quoique peu saillant, la bouche très arquée, un trait net séparant les deux lèvres, dont la supérieure est en saillie, le nez assez long et mince, le dos large, les côtés presque parallèles, les yeux rapprochés et très allongés, le gauche plus bridé que le droit, les globes aplatis et amandiformes, les contours des orbites non détaillés, l'arcade sourcilière

gauche très relevée, le front assez haut et en retrait. Le bouffant de la nuque n'est pas incisé et deux rangs de touffes recroquevillées tombent par devant au-dessous de la guirlande, dont les feuilles sont obliques et vont de gauche à droite.

La tête Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, I, pl. LXXVIII, 495 est coiffée d'une guirlande identique, au-dessous de laquelle courent également deux rangs de touffes enroulées en spirales.

54 (117). — **Tête imberbe, semblable.** — Haut., 0^m,115 (de la tête, 0^m,09). Ép., 0^m,09. Larg., 0^m,068 (du visage, 0^m,06).

Pierre calcaire à cassure blanche, le nez éraflé, la surface effritée, le dos fruste.
Cassure inégale au cou.

La tête est large et sensiblement carrée, le menton très fort, la bouche petite, les lèvres renflées et retroussées aux coins, la supérieure en saillie légère, le nez mince et aux côtés presque parallèles, les yeux rapprochés, très allongés et quelque peu bridés, les globes aplatis, les sourcils droits, le front bas. Les cheveux sont striés obliquement sur le crâne, trois rangs de touffes très rapprochées formant bourrelet par devant, au-dessous de la guirlande, dont les feuilles sont penchées et vont de gauche à droite.

55 (120). — **Tête imberbe, semblable.** — Haut., 0^m,11 (de la tête, 0^m,095). Ép., 0^m,08. Larg., 0^m,08.

Pierre calcaire à cassure blanche, le bas du visage abîmé. Le dos fruste.
Cassé au cou.

Le visage est allongé, presque rectangulaire, le menton fort, la bouche petite, les lèvres saillantes, le nez court et mince, les côtés obliques, les yeux effilés, très rapprochés et légèrement bridés, les globes saillants dans des orbites mal dessinées, les sourcils droits et prolongés. Les cheveux ne sont pas indiqués sur le crâne, le bourrelet du front divisé en trois rangs de touffes saillantes très rapprochées, les oreilles plates et rectangulaires, les feuilles de la guirlande obliques et allant de gauche à droite.

56 (122). — **Tête imberbe, semblable.** — Haut., 0^m,15 (de la tête, 0^m,10). Ép., 0^m,09. Larg., 0^m,10 (du visage, 0^m,07).

Pierre calcaire à cassure blanche. Le dos plat.
Cassure oblique au cou, l'épaule gauche, qui est drapée, en partie conservée.



43

39

45

E. Leroux, Edit.

Phototypie Berthaud.

Le visage est sensiblement rectangulaire, le menton carré, mais peu saillant, les lèvres à peine renflées et légèrement relevées aux commissures, le nez droit et mince, les narines indiquées et les côtés presque parallèles, les yeux effilés et amandiformes, les globes aplatis dans des orbites mal indiquées. Les cheveux forment au-dessus du front trois rangs de touffes recoquillées, le haut du crâne strié de traits parallèles et les côtés incisés obliquement, les feuilles de la guirlande figurées d'un côté seulement et allant de gauche à droite.

57 (118). — **Tête imberbe, semblable.** — Haut., $0^m,12$ (de la tête, $0^m,10$). Ép., $0^m,09$. Larg., $0^m,075$ (du visage, $0^m,06$).

Pierre calcaire à cassure blanche, la surface effritée, le nez abîmé. Le revers fruste.

Cassé au cou.

Le visage est allongé, de forme presque rectangulaire, le menton assez large et saillant, la bouche fine et pincée, les lèvres sensiblement horizontales, le nez fort et aux ailes divergentes, les yeux inégaux, le droit plus petit que le gauche, les globes aplatis et très effilés, les contours des orbites non marqués, les sourcils presque droits, le front bas et en retrait. Les cheveux forment au-dessus et au-dessous de la guirlande plusieurs rangs de touffes sommairement indiquées, les feuilles obliques et allant de gauche à droite.

58 (115). — **Tête imberbe, semblable.** — Haut., $0^m,095$ (de la tête, $0^m,08$). Ep., $0^m,055$. Larg., $0^m,053$.

Pierre calcaire à cassure blanche, le nez cassé, le revers plat.

Cassé au cou.

Le visage est allongé et sensiblement rectangulaire, le menton carré et saillant, la bouche droite, la lèvre inférieure légèrement arquée, le nez long et large du dos, les yeux effilés et aux coins extérieurs prolongés, les contours des orbites indiqués, les globes aplatis, les sourcils droits, le front bas et en retrait. Les cheveux tombent en nappe sur les joues, les oreilles plates et non modelées, la guirlande sommairement indiquée, les feuilles figurées d'un seul côté et allant obliquement de gauche à droite.

59 (123). — **Tête imberbe, couronnée d'une guirlande de feuilles d'olivier.** — Haut., $0^m,12$ (de la tête, $0^m,10$). Ép., $0^m,085$. Larg., $0^m,07$ (du visage, $0^m,06$).

Pierre calcaire à cassure blanche. Le dos fruste.

Cassure oblique au cou.

La face est asymétrique, le côté gauche sensiblement plus fort que le droit, la figure allongée, le menton pointu et saillant, la bouche petite, mince et arquée, le nez fin et aux côtés parallèles, les yeux rapprochés, effilés et amandiformes, les contours des orbites non indiqués, les sourcils relevés. Un bourrelet coupé de quelques incisions tombe sur le front, les cheveux descendant le long des joues en pans égaux et quadrillés, les oreilles trop hautes et rectangulaires, le crâne plat, les feuilles de la guirlande figurées d'un côté seulement et allant de droite à gauche.

60 (124). — **Tête imberbe, semblable.** — Haut., $0^m,11$ (de la tête, $0^m,095$). Ép., $0^m,08$. Larg., $0^m,07$ (du visage, $0^m,06$).

Pierre calcaire à cassure blanche, la surface effritée, le nez, la bouche, la guirlande et le bourrelet de cheveux mal conservés. Le dos plat.

Cassure inégale au cou.

Le visage est large, le menton arrondi et légèrement saillant, la bouche petite, pincée et quelque peu retroussée aux commissures, le nez large, les yeux très effilés, mais à peine bridés, les globes aplatis et les sourcils peu arqués, les oreilles plates et non détaillées. Les cheveux, incisés de traits parallèles sur le crâne et quadrillés le long des joues, bouffent en bourrelet sur le front, les feuilles de la guirlande figurées d'un côté seulement et allant de droite à gauche.

61 (138). — **Tête imberbe, ceinte d'une guirlande.** — Haut., $0^m,23$ (de la tête, $0^m,18$). Ép., $0^m,15$. Larg., $0^m,115$ (du visage, $0^m,085$).

Calcaire à cassure blanche.

Cassé au cou. Le revers fruste, mais non aplati. Éraflures en haut du front.

On aperçoit à la cassure le bord du vêtement qui couvrait les épaules. La figure est remarquablement allongée et sensiblement trapéziforme, le menton assez large, la bouche relevée aux commissures, le nez long et mince, les côtés presque parallèles, les yeux grands et inégaux, mais non bridés, la glande lacrymale indiquée, les globes non saillants, mais les

bords des orbites en relief, les sourcils bien arqués. Les cheveux forment en haut du front deux rangs de mèches spiraliformes enroulées en deux sens opposés, les feuilles de la guirlande grandes, dressées et incisées, le crâne non détaillé, le bouffant de la nuque simplement quadrillé.

Le principe de la coiffure est le même dans une statue chypriote de New-York, PERROT, *Hist. de l'Art,* III, fig. 364, p. 538 ; le surplis que forme le long chiton y tombe comme une blouse et les deux mains tiennent des attributs, la main droite portée en avant et la gauche fermée contre le corps. Statuette analogue, CESNOLA, *Atlas Cypr. Antiq.*, I, pl. CIII, 677. Tête semblable, *ibid.*, I, pl. LXVII, 451.

62 (134). — **Tête imberbe, semblable.** — Haut., 0m,127 (de la tête, 0m,082). Ép., 0m,07. Larg., 0m,07 (du visage, 0m,052).

Calcaire à cassure blanche.

Cassé au cou. Le revers plat.

Le visage est allongé et presque trapéziforme, le menton marqué, les lèvres minces et relevées inégalement aux commissures, le côté droit plus haut que le gauche, le nez régulier et aux ailes parallèles, les yeux amandiformes et bridés, les globes aplatis et les sourcils arqués. Les cheveux tombent en masse sur les côtés, le bourrelet du front divisé en deux rangs de touffes juxtaposées, les huit feuilles de la guirlande égales et dressées, les oreilles plates et informes, le crâne couvert de tresses striées et tuyautées.

La statuette CESNOLA, *Atlas Cypr. Antiq.*, I, pl. CIII, 677 et la tête *ibid.*, pl. LXXVIII, 500 sont coiffées de la même guirlande.

63 (69). — **Tête imberbe, semblable.** — Haut., 0m,088 (de la tête, 0m,072). Long., 0m,064. Larg., 0m,07 (du visage, 0m,045).

Calcaire à cassure blanche, la surface d'un ton brunâtre.

Cassure oblique au cou, laissant apercevoir le haut de l'épaule gauche. Le dos de la tête est aplati, mais sans former un plan régulier.

Un vêtement montant jusqu'au cou est encore visible sur l'épaule gauche. Le visage est court, le menton pointu, les lèvres grandes et égales, un peu pincées en leur milieu, le nez fuyant et continuant la ligne du front, les pommettes saillantes, les yeux amandiformes et bridés, les globes aplanis et non saillants dans des orbites mal définies, les sourcils arqués. La guirlande, dont les huit feuilles sont également dressées, est posée audessus de trois rangs de touffes juxtaposées, la calotte du crâne divisée en

mèches qui convergent vers le sinciput, les oreilles rectangulaires et entièrement dégagées, un chignon bas et strié bouffant sur la nuque.

Rapprocher, pour la coiffure, la tête CESNOLA, *Atlas Cypr. Antiq.*, I, pl. CX, 744.

64 (104). — **Tête imberbe, semblable.** — Haut., $0^{m},153$ (de la tête, $0^{m},08$). Ép., $0^{m},05$. Larg., $0^{m},085$ (du visage, $0^{m},07$).

Pierre calcaire à cassure blanche, la surface effritée, le nez, les yeux et une partie de la guirlande abîmés. Le revers plat.

Cassure irrégulière au cou, une partie de l'épaule gauche conservée.

La draperie qui couvrait le buste est encore visible sur l'épaule gauche. Le cou est gras et large, la face carrée, le menton fort, la bouche bien horizontale, les lèvres figurées par deux bourrelets, le nez large d'arête, les yeux à peine bridés, mais amandiformes, et les contours des orbites non détaillés, les sourcils droits. Sur le front bas descendent trois rangs de touffes recroquevillées, les cheveux simplement striés sur le sommet de la tête et le bouffant de la nuque divisé sur les côtés en tresses parallèles et tuyautées, les feuilles de la guirlande arrondies et également dressées.

65 (141). — **Tête imberbe, semblable.** — Haut., $0^{m},19$ (de la tête, $0^{m},15$). Ép., $0^{m},13$. Larg., $0^{m},11$ (du visage, $0^{m},075$). — Pl. XIV.

Pierre calcaire à cassure blanche.

Cassé au cou. Le nez non conservé. Le revers fruste.

La tête est allongée, le menton arrondi, les lèvres pincées au milieu, mais à peine relevées aux commissures, le nez moyen, les yeux amandiformes et bridés, les bords des orbites en saillie, les globes en léger retrait. Le bourrelet que les cheveux forment sur le front est divisé en quatre rangées de petites touffes juxtaposées, la guirlande faite, semble-t-il, de lierre, les feuilles dressées et leurs pédoncules bien indiqués, le bouffant de la nuque comme quadrillé, les mèches du crâne profondément incisées et convergeant vers le sinciput.

Comparer CESNOLA, *Atlas Cypr. Antiq.*, I, pl. LXVII, 452.

66 (105). — **Tête imberbe, semblable.** — Haut., $0^{m},115$ (de la tête, $0^{m},09$). Ép., $0^{m},09$. Larg., $0^{m},07$ (du visage, $0^{m},063$).

Pierre calcaire à cassure blanche. Le nez cassé, le menton éraflé. Le revers travaillé.

Cassé au cou.

Le cou est gras, la tête pleine, le menton arrondi et quelque peu proéminent, la bouche mince et relevée légèrement aux commissures, le nez court, les narines bien ouvertes, les yeux allongés, bridés et aux contours très nets, l'orbite gauche plus oblique et plus grande que la droite, les sourcils très arqués. Quatre rangées de touffes juxtaposées descendent sur le front, le bouffant de la nuque divisé en côtes saillantes et parallèles et les mèches du crâne convergeant vers l'occiput, les feuilles de la guirlande figurées par devant seulement et également dressées.

67 (106). — **Tête imberbe, semblable.** — Haut., 0m,085 (de la tête 0m,074). Ép., 0m,05. Larg., 0m, 07.

Pierre calcaire à cassure blanche. Le nez brisé. Le revers plat.
Cassure oblique au cou.

La face est large et sensiblement carrée, le menton massif et saillant, les lèvres également renflées et relevées aux commissures, le nez court et fort, les yeux amandiformes et bridés, les globes aplatis et non séparés des orbites, les pommettes en fort relief. Les cheveux forment sur le front un bourrelet divisé en quatre rangs de touffes recoquillées, deux nappes striées encadrant le visage et les mèches du crâne aplati convergeant vers l'occiput, les sept feuilles de la guirlande dressées et ressemblant à des merlons lancéolés.

68 (108). — **Tête imberbe, semblable.** — Haut., 0m,09 (de la tête, 0m,08). Ép., 0m,08. Larg., 0m,067.

Pierre calcaire à brisure blanche, le nez cassé, la surface très effritée. Le revers fruste.
Cassé au cou.

Le visage est fort, le menton plein, les lèvres égales et légèrement relevées aux commissures, le nez long et assez large, les pommettes saillantes, les yeux plats et amandiformes, mais non bridés, les sourcils presque horizontaux. Le bourrelet de mèches qui couvre le front est divisé en quatre rangs de touffes saillantes, les cheveux non détaillés sur le crâne et sur les joues, les oreilles plates et sans modelé, les dix feuilles de la guirlande arrondies à la pointe et également dressées.

69 (139). — **Tête imberbe, semblable.** — Haut., 0m,16 (de la tête, 0m,15). Ép., 0m,13. Larg., 0m,11 (du visage, 0m,08). — Pl. XIV.

Calcaire à cassure blanche.
Cassé au cou. Bien conservé, sauf un coup reçu en haut du nez. Le revers fruste.

Le visage est mince et sensiblement trapéziforme, le menton pointu et avançant, les coins de la bouche légèrement relevés, le canal vertical indiqué au-dessous des narines, le nez court et droit, les côtés presque parallèles, les yeux bridés et amandiformes, les contours des orbites bien marqués, mais les globes à peine saillants, les sourcils courbes et très arqués. Le front est couvert de mèches verticales, assez épaisses et recroquevillées à l'extrémité, les feuilles de la guirlande dressées, le bouffant de la nuque incisé, le crâne couvert de cannelures rayonnantes, qui convergent vers le sinciput.

70 (144) [136]. — **Tête imberbe, semblable.** — Haut., 0^{m},145 (de la tête, 0^{m},11). Ép., 0^{m},11. Larg., 0^{m},09 (du visage, 0^{m},065). — Pl. XIV.

Calcaire à cassure blanche.
Cassé au cou. Le revers plat.

On aperçoit à l'épaule droite un reste de draperie. Le cou est long et mince, le visage allongé, les pommettes saillantes, le menton fin et en pointe, la bouche pincée, les lèvres légèrement relevées aux commissures, le nez droit, l'arête étroite et les côtés obliques, les yeux amandiformes, mais à peine bridés, les globes aplatis dans des orbites aux bords coupants, les sourcils très arqués. Les oreilles sont à demi cachées par les cheveux, qui forment en bas de la guirlande un large bourrelet divisé en tresses courtes, épaisses et tuyautées, les feuilles de la couronne dressées, les mèches qui couvrent le crâne convergeant vers l'occiput.

71 (107). — **Tête imberbe, semblable.** — Haut., 0^{m},12 (de la tête, 0^{m},095). Ép., 0^{m},085. Larg., 0^{m},075 (du visage, 0^{m},06).

Pierre calcaire à cassure blanche. Le nez brisé. Le revers plat.
Cassure oblique au cou.

Le visage est fort, les chairs pleines, le menton arrondi, les lèvres non relevées et également renflées, le nez droit et large du dos, les yeux amandiformes, mais non bridés, les sourcils droits, les oreilles plates et informes. Les cheveux, non détaillés sur le crâne et sur les joues, tombent sur le front en mèches courtes et tuyautées, les huit feuilles de la guirlande arrondies et également dressées.

72 (111). — **Tête imberbe, semblable.** — Haut., 0m,12 (de la tête, 0m,10). Larg., 0m,08 (du visage, 0m,06).

Pierre calcaire à cassure blanche, la surface très effritée, le nez brisé.

Cassé au cou.

Le visage est large, gras et sensiblement rectangulaire, le menton fort et saillant, les lèvres épaisses et relevées aux commissures, le nez gros, les yeux allongés, rapprochés, et légèrement bridés, les globes plutôt saillants dans des orbites bien marquées, le front bas et en retrait. Les cheveux forment bourrelet par devant et bouffent sur la nuque, le chignon divisé en tresses et comme quadrillé, les feuilles de la guirlande parallèles et également dressées.

Têtes d'Héraclès (73-84).

Les têtes **73-84** appartenaient à des statues pareilles à celles que nous avons vues plus haut **(8).** Il est possible qu'on ait imaginé pour la première fois à Chypre[1] de revêtir d'un mufle de lion le chef d'Héraclès, tandis que la peau du fauve pendait derrière le corps du héros ou se nouait sur sa poitrine. L'innovation paraît remonter à la fin du VIIe siècle avant notre ère, car c'est au plus tard au début du VIe que nous serions tenté d'attribuer les petits vases en porcelaine égyptienne[2], qu'on fabriqua sans doute à Naucratis, mais qu'on dut imiter dans d'autres centres ioniens, comme Rhodes ou Samos. On y voit très distinctement quel était l'ajustement de la λεοντῆ, le mufle couvrant le crâne et la mâchoire inférieure divisée violemment en deux garde-joues et rabattue sur les côtés du visage.

Ces têtes, ou des prototypes qui leur ressemblaient fort, ont visiblement servi de modèles aux ateliers chypriotes. Les ouvriers y travaillaient vite, d'une main malhabile et pressée; d'autre part le mauvais calcaire qu'ils taillaient se prêtait peu à une exécution minutieuse et poussée dans le détail. Aussi ne se faisait-on pas faute de négliger maint détail essentiel, comme l'indication des dents[3] ou d'échancrer de la manière la plus conven-

1. Roscher, *Lexikon*, I, p. 2143, Furtwængler. L'hypothèse est douteuse et nous ne sommes guère en état d'en vérifier l'exactitude, mais l'important pour nous est que, si l'invention n'est pas proprement chypriote, elle est le fait d'un atelier ionien voisin de Chypre et qu'elle y fut universellement adoptée. Ce qui nous empêcherait de croire à une création chypriote, c'est la maladresse et la négligence dont témoignent, comme nous le verrons, les têtes et les statues trouvées et travaillées dans l'île.

2. *Gaz. Archéol.*, 1880, p. 145-163, Heuzey.

3. Les crocs ne sont bien indiqués que dans les nos **73, 74, 75** et **80**.

tionnelle les ouvertures latérales ménagées entre les deux mâchoires[1]. Le mufle est d'ordinaire plus fidèlement rendu ; encore l'est-il à traits rapides et selon la convention primitive[2], les yeux figurés le plus souvent par une fente[3], le nez droit et la face triangulaire.

Au-dessous de ce casque pesant, les cheveux tombent en bourrelet sur le front, que cette masse bouffante soit simplement incisée de traits parallèles **(83-4),** ou qu'elle soit partagée en quatre **(73-4),** trois **(75-8, 80)** ou deux **(79, 81-2)** rangs de touffes frisées et juxtaposées. La face, toujours imberbe, est généralement large et sensiblement carrée. Pourtant le visage est parfois ovale **(73),** suivant toutes les traditions de l'élégance ionienne; les yeux, alors, s'y brident et s'y retroussent jusqu'à l'excès, tandis qu'ailleurs, et le plus souvent, ils sont larges, grands et presque normalement placés. C'est évidemment une impression de force et de pesanteur que l'on recherchait avec raison dans ces têtes et que les artistes s'efforçaient de donner à leur œuvre.

73 (78). — **Tête d'Héraclès, imberbe et coiffée de la peau de lion.** — Haut., 0m,125 (de la tête, 0m,09). Ép., 0m,105 (au-dessous du bourrelet, 0m,09). Larg., 0m,105 (du visage, 0m,06). — Pl. XI.

Calcaire à cassure blanche, la surface rougeâtre.
Le dos plat et surmonté d'un bourrelet.

Le visage est ovale, le menton pointu, les lèvres égales et relevées aux commissures, les pommettes saillantes, le nez large et aux côtés presque parallèles, les yeux bridés et losangiformes, les globes aplatis dans des orbites aux contours mal détaillés, les oreilles plates et sommairement indiquées. Quatre rangées de touffes en relief couvrent le front, au-dessous du mufle dont les yeux obliques sont rendus par deux simples fentes, les bords des mâchoires dentelés, la mâchoire inférieure divisée en deux et appliquée ainsi sur les joues, l'échancrure droite étant mieux travaillée que la gauche.

74 (76). — **Tête imberbe, semblable.** — Haut., 0m,14 (de la tête,

1. L'échancrure, très nette dans l'exemplaire **74,** est à peine sensible dans le n° **75** et l'est moins encore dans la tête **82.**

2. La forme en est exactement la même dans les appliques de bronze trouvées sur l'Acropole (De Ridder, *Bronz. Acropole*, 131-144, p. 45-8, fig. 18) et sur l'hydrie de Polledrara au British Museum, *Journ. Hell. Stud.*, XIV, 1894, pl. VII, C. Smith.

3. Excepter les nos **81** et **84.**



E. Leroux, Édit.

93 82 101

Phototypie Berthaud

0^m,10). Ép., 0^m,115 (au-dessous du bourrelet, 0^m,10). Larg., 0^m,125 (du visage, 0^m,07).

Pierre calcaire, à cassure blanchâtre, la surface revêtue d'une croûte rougeâtre. Le nez brisé.

Cassure au cou. Le dos plat et surmonté d'une sorte de bourrelet.

Le visage est sensiblement carré, le menton large et arrondi, les joues pleines, la bouche petite, les lèvres épaisses et à peine relevées aux coins, les narines haut placées, le nez court et fort, les yeux triangulaires et bridés, les globes aplatis et le contour interne des orbites seul indiqué, les arcades sourcilières obliques, les oreilles mal traitées et mal attachées. Sur le front bas et fuyant tombent quatre rangs de touffes frisées et en relief, le mufle de lion sommairement rendu, les yeux obliques et fermés, les crocs de la mâchoire inférieure indiqués.

75 (95). — **Tête imberbe, semblable.** — Haut., 0^m,125 (de la tête 0^m,085). Ép., 0^m,10 (sans le bourrelet, 0^m,09). Larg., 0^m,095 (du visage, 0^m,055).

Calcaire à cassure blanche, la surface rougeâtre, le nez brisé, des éraflures au menton et en divers points de la tête.

Cassure oblique au cou. Le revers plat et surmonté d'un bourrelet.

Le menton est fort et arrondi, les lèvres égales et retroussées aux commissures, le nez large, les pommettes saillantes, les yeux amandiformes et bridés, les orbites entourées d'un large sillon creux, les sourcils très arqués. Trois rangs de touffes frisées couvrent le front, qui est bas et en retrait, le mufle de lion sommairement rendu, les dents de la mâchoire inférieure mal indiquées, les oreilles rectangulaires et paraissant à peine dans les échancrures latérales.

76 (99). — **Tête imberbe, semblable.** — Haut., 0^m,15 (de la tête, 0^m,105). Ép., 0^m,105. Larg., 0^m,10 (du visage, 0^m,075).

Calcaire à cassure blanche. La pointe du nez brisée. La surface très éraflée. Le revers plat.

Cassé au ras du cou.

La tête est forte, le visage sensiblement rectangulaire, le menton carré et proéminent, la bouche relevée aux commissures, le nez large, les yeux amandiformes et bridés, les globes légèrement saillants, mais le

bord interne des orbites seul indiqué, les sourcils arqués. Trois rangées de touffes recroquevillées bordent le haut du front, les oreilles paraissant à peine dans l'échancrure de la mâchoire léonine, qui est édentée.

77 (89). — **Tête imberbe, semblable.** — Haut., $0^{m},12$ (de la tête $0^{m},09$). Ép., $0^{m},105$ (sans le bourrelet, $0^{m},09$). Larg., $0^{m},08$ (du visage, $0^{m},065$).

Calcaire à cassure blanche, la surface rougeâtre. Éraflure à la joue gauche et à la pointe du nez.

Cassé au cou. Le dos plat et surmonté d'un bourrelet.

La face est pleine, le menton large et saillant, les lèvres coupantes et relevées aux coins, le nez fort, les yeux ovales, mais non bridés, les globes plats et les contours de l'orbite non figurés, les sourcils peu arqués, le front bas et carré. Trois rangs de touffes juxtaposées descendent sur le front, le mufle rejeté sur le haut du crâne, la mâchoire inférieure comme plus haut, les crocs du fauve non indiqués.

78 (96). — **Tête imberbe, semblable.** — Haut., $0^{m},175$ (de la tête, $0^{m},125$). Ép., $0^{m},12$ (sans le bourrelet, $0^{m},11$). Larg., $0^{m},12$ (du visage, $0^{m},085$).

Calcaire à cassure blanchâtre. Assez bien conservé.

Cassé au cou. Le dos plat et surmonté d'un bourrelet.

Le visage est allongé et serait presque rectangulaire, si la partie inférieure ne s'amincissait pas graduellement jusqu'au menton qui est pointu, les lèvres minces, égales et aux coins légèrement retroussés, le nez court et large, les yeux amandiformes et bridés, les globes saillant hors des orbites. Sur le front bas et carré descendent trois rangs de touffes juxtaposées, les oreilles vaguement indiquées, les côtés ornés d'un chevron, le mufle sommairement rendu, les yeux marqués par des redans, les mâchoires édentées et à peine échancrées sur les bords.

79 (136). — **Tête imberbe, semblable.** — Haut., $0^{m},17$ (de la tête, $0^{m},12$). Ép., $0^{m},14$ (de la tête, $0^{m},09$). Larg., $0^{m},14$ (du visage, $0^{m},07$).

Calcaire à cassure blanche.

Cassé au cou, le nez et la partie gauche du mufle éraflés. Le revers plat et surmonté d'un bourrelet.

Le menton est large, court et un peu relevé, la bouche petite, les

lèvres formant deux bourrelets semblables et également retroussés, le nez moyen, les côtés de la pyramide obliques, les yeux amandiformes, mais à peine bridés, les globes saillants dans des orbites dont les bords sont marqués. Le front est bas et couvert de trois rangs de touffes juxtaposées, les oreilles mal indiquées, le mufle sommairement rendu, les yeux fermés, les mâchoires non détaillées.

80 (93). — **Tête imberbe, semblable.** — Haut., 0m,16 (de la tête, 0m,11). Ép., 0m,06. Larg., 0m,13 (du visage, 0m,08).

Calcaire à cassure blanche, la surface effritée, le bout du nez non conservé, des éraflures au menton et au coin supérieur de droite. Traces de rouge sur les dents du fauve et sur les bords de la mâchoire.

Cassure au cou. Le revers plat et surmonté d'un bourrelet.

Le visage est plein, le menton arrondi, mais marqué, la bouche horizontale et infléchie au milieu, les lèvres renflées, le nez droit et allongé, les pommettes saillantes, les yeux ovales, mais non bridés, le gauche placé plus bas que le droit, les globes saillants et les contours des orbites bien marqués, les oreilles mal indiquées, les sourcils en relief et le front légèrement bombé. Deux rangs de touffes frisées apparaissent par devant au-dessous du mufle, qui est étroit et ramassé, les mâchoires bien échancrées et les crocs apparents.

81 (97). — **Tête imberbe, semblable.** — Haut., 0m,13 (de la tête, 0m,09). Ép., 0m,10 (sans le bourrelet, 0m,09). Larg., 0m,095 (du visage, 0m,06).

Calcaire à cassure blanche.

Cassé en bas du cou, une partie de l'épaule gauche conservée. Le dos plat et surmonté d'un léger bourrelet.

La tête est un peu allongée, le menton carré et avançant, les lèvres égales et relevées aux commissures, le nez long et droit, les côtés de la pyramide sensiblement parallèles, les yeux amandiformes et bridés, les globes saillants et les contours des orbites indiqués, les sourcils arqués. Les cheveux forment par devant deux rangs de touffes superposées et couvrent le front, qui est bas et en retrait, les oreilles plates et informes, les côtés ornés de chevrons incisés, le mufle de lion traité avec un soin relatif, les yeux du fauve bridés, les mâchoires édentées et à peine échancrées.

82 (98). — **Tête imberbe, semblable.** — Haut., $0^m,19$ (de la tête, $0^m,115$). Ép., $0^m,12$ (sans le bourrelet, $0^m,11$). Larg., $0^m,205$ (du visage, $0^m,075$).

Calcaire à cassure blanche. La pointe du nez brisée.

L'épaule droite en partie conservée. Le dos plat et surmonté d'un bourrelet.

Le buste paraît vêtu d'un chiton, le visage large et arrondi, le menton fort et avançant légèrement, la bouche petite, les lèvres minces et légèrement relevées aux commissures, le nez gros, les yeux amandiformes et quelque peu bridés, les globes aplatis dans des orbites dont les contours ne sont pas marqués, les sourcils droits. Deux rangs de touffes juxtaposées couvrent le haut du front qui est bas et en retrait, les oreilles entièrement cachées par les mâchoires du lion, qui sont édentées et à peine échancrées sur les côtés, le mufle sommairement indiqué.

83 (100). — **Tête imberbe, semblable.** — Haut., $0^m,11$ (de la tête, $0^m,09$). Ép., $0^m,097$. Larg., $0^m,09$ (du visage, $0^m,055$).

Calcaire à cassure blanche. Le haut de la joue gauche et les cheveux de ce côté abîmés. Le revers plat et surmonté d'un bourrelet.

Cassé au cou.

La tête est pleine, le menton arrondi, les lèvres droites et pincées, les pommettes marquées, le nez long et régulier, les yeux amandiformes, les globes saillants dans des orbites non détaillées. Une frange de cheveux tombe sur le front bas, les oreilles à peine visibles sous la peau de lion qui couvre la tête, les dents du fauve mal indiquées, les yeux fermés et rendus par un simple trait.

84 (94). — **Tête imberbe, semblable.** — Haut., $0^m,125$. Ép., $0^m,09$ (sans le bourrelet, $0^m,07$). Larg., $0^m,10$ (du visage, $0^m,055$).

Calcaire à cassure blanche, le nez brisé, le menton éraflé.

Cassé au ras du menton. Le revers plat et surmonté d'un bourrelet.

Le visage est fort, le menton presque carré, les lèvres égales et relevées aux commissures, les pommettes en fort relief, les yeux légèrement bridés, les globes très marqués dans des orbites mal indiquées, les sourcils arqués, le front bas et très large. Un bourrelet de cheveux à peine strié apparaît au-dessous du mufle, les yeux du fauve sont bridés et les mâchoires édentées.

Têtes diverses (85-86).

Les deux têtes **85-86** sont, l'une et l'autre, trop mal conservées pour qu'on puisse les classer avec certitude. Pourtant il semble bien qu'elles sont encore des têtes viriles. La dernière, dont les narines sont largement ouvertes, provient peut-être d'une statuette de nègre ou de négroïde, type qu'affectionnait l'art grec et qu'il a souvent reproduit[1].

85 (64). — **Petite tête.** — Haut., 0^m,065. Long., 0^m,05. Larg., 0^m,048.

Calcaire à cassure blanche, la surface très abîmée et presque ruinée. La tête plate par derrière.

Cassure au ras du menton.

Le menton est carré, le visage arrondi, les lèvres épaisses et relevées aux commissures, le nez assez fort, les yeux bridés et saillants, sans que le contour des orbites soit détaillé, le front large. Les cheveux forment bourrelet sur le front et tombent en nappe sur les côtés.

86 (63). — **Semblable.** — Haut., 0^m,08 (de la tête, 0^m,07). Long., 0^m,06. Larg., 0^m,045.

Calcaire blanc, très friable et très abîmé, la surface salpêtrée et ruinée.

Cassure oblique au cou.

Le visage est large, le menton carré, la bouche aux lèvres minces et peu relevées, le nez gros du bout, les yeux bridés dans des orbites mal indiquées. Les cheveux descendent bas sur le front et tombent en nappe sur les côtés, les oreilles dégagées et informes.

Têtes féminines diadémées (87-93).

Nous abordons les têtes féminines avec le n° **87,** dont la coiffure, très compliquée, comporte à la fois un voile, un diadème qui s'élargit sur les côtés et de curieux couvre-oreilles, qui sont peut-être, ici, fixés à la fois

1. *Catal. de Clercq*, IV, p. 121, De Ridder.

au cartilage et au bord inférieur de la stéphanè[1]. La physionomie est particulière : les yeux bridés rappellent les sculptures grecques archaïques, mais le nez, au lieu d'être droit et de conserver la même largeur d'arête, est renflé au bout et légèrement courbé vers le menton. C'est un nez de Sémite, tel que nous le retrouvons sur les reliefs assyriens[2] et dans de très anciennes terres cuites chypriotes[3].

Les têtes **88** et **89** sont coiffées du polos ou du calathos, haute couronne ronde et souvent fermée, que nous aurons l'occasion de retrouver dans les terres cuites. Le premier exemplaire est plus archaïque et les yeux y sont encore sensiblement bridés, mais le nez est d'une forme déjà tout hellénique.

Le progrès est manifeste dans la fine tête **90,** qui est couronnée d'une guirlande godronnée et surtout dans les n^os **91** et **92,** dont le premier est, de beaucoup, le meilleur exemplaire de la collection. Les sculpteurs indigènes, qui avaient à lutter contre une matière ingrate et sujette à s'effriter, comptent peu de réussites aussi heureuses. Le calcaire grisâtre de l'île est ici taillé franchement, par grands plans qui se coupent et dont les arêtes sont à peine adoucies. La netteté, la dureté même de la facture donnent à la tête une fermeté et une beauté singulières. Le ciseau très sûr de l'artiste, en faisant ressortir les seuls traits essentiels, donne à son œuvre une élégance sévère, qui, dès cette époque, fait le prix de l'art grec. Plus la stéphanè est lourde, haute et chargée de motifs en relief, plus épaisses sont les mèches qui se recroquevillent sur le front et sur les côtés, plus étranges sont les bijoux qui couvrent les oreilles et mieux ce décor précieux et un peu barbare fait ressortir la simplicité et la sobriété du visage allongé, au nez droit, aux traits fermes et réguliers. A vrai dire, le succès est presque unique et l'image de la déesse de Chypre[4] est rarement modelée de la sorte. C'est ainsi que l'exemplaire **92** et la tête semblable du musée d'Athènes[5] sont ou paraissent inférieurs au n° **91,** non seulement parce qu'ils sont plus mal conservés, mais parce que l'âge en semble un peu plus récent. De fait, le calcaire chypriote, matière ingrate, mais dont on a trop médit, ne se prête bien qu'à un modelé sévère, et un peu fruste, à un art qui cherche par-dessus tout, non l'élégance, mais la vigueur et la précision.

1. Pour ces couvre-oreilles, se reporter à ce que nous avons dit plus haut à propos de l'exemplaire **12.**
2. *Catal. de Clercq*, II, pl. XII-XVIII.
3. Voir, entre autres, notre n° **127.**
4. Le diadème fleuronné prouve que ce sont des têtes de divinités, sans doute des têtes d'**Aphrodite.** Exemplaire d'un type plus ancien avec deux rangées de rosaces dans Ohnefalsch-Richter, *Kypros*, pl. LV, 8, p. 408.
5. Hadaczkek, *d. Ohrschmuck d. Griechen u. Etrusker*, p. 29, fig. 49.

Il en est de même pour la pierre de France : si les sculpteurs de nos cathédrales en ont tiré à Chartres, à Paris, à Amiens un parti merveilleux, c'est qu'ils ont cherché par-dessus tout la simplicité, modelant leurs statues par larges plans, d'une main qui s'attachait aux traits essentiels et d'un ciseau qui négligeait, à la fois volontairement et forcément, toute la séduction des détails.

La grande tête **93** n'a guère que le diadème et le voile de commun avec les exemplaires qui précèdent. Non seulement le travail en est plus négligé, mais l'époque en est plus tardive et ne paraît pas antérieure au IVe ou même au IIIe siècle avant notre ère. L'exécution paraît plus médiocre que dans une tête d'Achna conservée au British Museum, OHNEFALSCH-RICHTER, *Kypros*, pl. CCIX, 1, p. 488[1] : ce dernier monument, malgré d'importantes différences, rappellerait plutôt les exemplaires **91-92.**

87 (62). — **Tête ornée d'un diadème et d'un voile (?).** — Haut., 0m,11 (de la tête, 0m,08). Long., 0m,087. Larg., 0m,055. — Pl. XV.

Calcaire friable à cassure blanchâtre. Peinture rouge aux lèvres, sur le bandeau supérieur et sur le haut du crâne ; traces incertaines de peinture noire aux oreilles. Le revers fruste et aplati.

Cassure oblique allant du sinciput en bas du cou. Éraflures au nez et à quelques-uns des frisons.

Le cou est gras et le menton légèrement relevé, le haut du visage allongé et sensiblement rectangulaire, les lèvres menues, arquées et pincées en leur milieu, le nez gros du bout et quelque peu recourbé, les yeux allongés, très bridés et saillant sur le plan des joues, le contour des orbites légèrement incisé, les sourcils arqués, le front bas et en retrait. Les cheveux semblent coiffés d'un voile et forment sur le front un rang de touffes juxtaposées et recroquevillées ; aux oreilles pendent de longues pendeloques à spirales, disposées au-dessous d'un gros bouton globulaire qu'enserre une sorte de calice dentelé[2] ; un bandeau décoré de cabochons en relief maintient le voile un peu au-dessus.

88 (452) [H. 160]. — **Tête coiffée d'un polos.** — Haut., 0m,042 (de la

1. On peut encore comparer une tête d'Idalion à New-York, avec une stéphanè ornée de rosaces et de palmettes, CESNOLA, *Atlas Cypr. Antiq.*, I, pl. LII, 329.
2. Voir, pour ces couvre-oreilles, la figurine **12**.

tête, 0m,038 ; — de la coiffure, 0m,009). Ép., 0m,033. Larg., 0m,027 (de la figure, 0m,021).

Calcaire à cassure blanchâtre.

Cassé au cou. Le revers plat. L'œil droit brisé. Très abîmé.

Le visage est ovale, le menton arrondi, la bouche droite, les yeux ovales et bridés, les globes aplatis. Un bourrelet de cheveux tombe sur le front, que coiffe un polos bas, les boucles d'oreilles ayant la forme, étudiée plus haut[1], d'une grande coquille à triple échancrure.

89 (282) [H. 152]. — **Tête coiffée d'un polos.** — Haut., 0m,04 (de la tête, 0m,034, — de la coiffure, 0m,008). Ép., 0m,003. Larg., 0m,027 (du visage, 0m,02).

Pierre calcaire, blanche et friable. Traces de noir (?) sur les cheveux, de rouge au collier, en haut du chiton, à la bouche et à l'intérieur du polos.

Cassé au cou. Le revers simplement dégrossi. Le nez brisé.

On aperçoit les traces d'un collier au-dessus du chiton, dont le bord supérieur seul apparaît, la bouche droite, le nez fort, les yeux égaux et saillants, de grosses pendeloques suspendues aux oreilles. Bourrelet de cheveux en haut du front, le polos ou le calathos étant quadrillé, et masquant par devant la convexité du crâne.

90 (143) [H. 127]. — **Tête coiffée d'un turban.** — Idalion. — Haut., 0m,115 (de la tête, 0m,096). Ép., 0m,095. Larg., 0m,08 (du visage, 0m,053). — Pl. XV.

Calcaire à cassure blanche.

Cassé au cou. Le revers plat. Bien conservé.

On aperçoit sur le cou, du côté droit, deux rangs de perles très rapprochées, surmontés d'un ruban lisse et plat, auquel devait être accrochée une pendeloque. Le visage est fin et allongé, les pommettes saillantes, le menton ferme, mais non proéminent, les lèvres minces et pincées, la supérieure en saillie sur l'inférieure, le nez pointu et effilé, les côtés de la pyramide obliques, les yeux inégalement bridés, le gauche presque horizontal, les bords formant bourrelet, les globes un peu renflés dans les orbites, les sourcils arqués et le front en retrait. Les cheveux

1. Voir la statuette **12**, à laquelle j'ai déjà renvoyé.



400

100

96

E. Leroux, Edit.

Phototypie Berthaud.

encadrent les joues de deux tresses épaisses, striées obliquement et descendent en frange au-dessus des yeux, une mèche se recroquevillant devant chaque oreille[1], la guirlande ou le turban étant très épais et formé de grosses touffes juxtaposées, le haut du crâne plat et couvert de larges mèches qui convergent vers l'occiput, les couvre-oreilles ressemblant comme plus haut à des coquilles échancrées sur les bords et des anneaux en spirale étant suspendus aux lobes.

La guirlande ou le turban godronné est tantôt une pièce d'étoffe, tantôt un bourrelet de métal, qui ceint le haut de la tête et ne diffère du diadème que par sa convexité. Les Chypriotes paraissent avoir aimé cette forme de coiffure, car on la retrouve sur beaucoup de têtes archaïques d'Idalion[2], d'Enkomi[3], d'Athiénau[4] ou d'Akhna[5]. Nous en verrons un nouvel exemple dans la grande tête en terre cuite **128.**

91 (109) [H. 170]. — **Tête féminine, diadémée.** — Haut., $0^{m},33$ (du visage, $0^{m},15$) Larg., $0^{m},16$ (du visage, $0^{m},12$). — Pl. XVI.

Pierre calcaire à cassure blanche. Le côté droit du cou enlevé, le sourcil droit, la joue gauche, les tresses du même côté et une partie du diadème légèrement éraflés. Le revers fruste. Le nez détaché et refait.

Cassure oblique au cou.

Au cou, collier à trois rangs, composé de perles allongées, très rapprochées et dont la pendeloque centrale n'a pas été conservée. Le visage est mince et d'une forme presque rectangulaire, le menton assez fort et sensiblement carré, mais sans être proéminent, la bouche arquée, les lèvres fines et égales, la dépression médiane non indiquée, les narines plates et séparées des joues par de brusques coups de ciseau, le nez régulier, les yeux ovales, horizontaux et très rapprochés, les coins intérieurs prolongés, les bords très saillants, le front bas et fuyant. Un rang de mèches tirebouchonnées en deux sens opposés, et dont la séparation n'est pas exactement au milieu du visage, descend au-dessus des yeux, deux boucles épaisses tombant devant les oreilles et une nappe striée s'épandant sur le derrière

1. Voir, pour ce détail très fréquent à Chypre, la tête **91** et l'Apollon ionien publié par Perdrizet, *Fouilles de Delphes*, V, pl. IV, p. 36-7.

2. Statue du Louvre, Perrot, *Hist. de l'Art*, III, fig. 368, p. 542. Figurine de Berlin représentant une femme vêtue, les mains aux seins et un anneau passé dans le nez, Ohnefalsch-Richter, *Kypros*, pl. L, 4, p. 396-7.

3. Murray, *Excavations in Cyprus*, fig. 52, p. 26.

4. Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, I, pl. XV, 18 (avec couvre-oreilles en forme de glands et collier de chien au cou) ; pl. LII, 306.

5. Grande tête en terre cuite du British Museum, dont le turban paraît comme tressé, Ohnefalsch-Richter, *Kypros*, pl. CCIX, 2.

de la tête. Aux oreilles, ornements de forme compliquée posés sur le cartilage, quatre olives ou perles allongées[1] suspendues au bord supérieur de l'hélix, au-dessus d'une corde transversale ornée d'un grènetis, trois rondelles ou spirales enroulées à l'extérieur de la conque, une cinquième perle pendant du lobe. Une trentaine de gouttes allongées sont accrochées en bas d'un large diadème tressé que décorent deux rangées de rosaces superposées, alternant sept fois avec une combinaison de la palmette chypriote[2] (deux spirales écartées et nouées, surmontées de deux volutes qui convergent et que sépare un bouton de lotus accosté de deux pétales); au bord supérieur de la stéphanè, boutons de lotus fermés, alternant avec des boutons ouverts, et dont les pétales s'étalent largement, le haut du crâne en retrait et traité sommairement.

92 (110) [H. 171]. — **Tête semblable.** — Haut., $0^{m},27$ (de la tête, $0^{m},14$). Larg., $0^{m},16$ (du visage, $0^{m},11$). — Pl. XVII.

Pierre calcaire à cassure blanche, la partie droite du cou, la tresse droite, le nez, la bouche, la tresse et l'oreille gauches, une partie du diadème mal conservés. Le revers fruste.

Cassé au cou.

Au cou, collier à trois rangs, composé de grains égaux et juxtaposés. Le visage est allongé et s'amincit vers le menton qui est rond et non saillant, la bouche très légèrement arquée, les lèvres égales et épaisses, le dos du nez arrondi, les ailes presque parallèles, les yeux ovales et rapprochés, les bords des orbites peu saillants, les coins intérieurs à peine prolongés, les sourcils presque horizontaux, le front en retrait. Les cheveux forment en haut du visage deux rangs de touffes tirebouchonnées, une mèche épaisse et finement striée tombant devant chaque oreille, une nappe quadrillée bouffant sur la nuque. Mêmes couvre-oreilles ajourés que dans l'exemplaire précédent, quatre olives ou perles allongées suspendues au bois de l'arc, et quatre grosses perles suivant, plus bas, le contour de l'hélix, un cercle en bronze argenté encore accroché au lobe droit. Une trentaine de clochettes(?) suspendues à des pendeloques ovoïdes sont fixées au bord inférieur du diadème, qui est également tressé, mais

1. La perle est terminée en haut par un arrêt horizontal, donc par un disque ou par une rondelle, que surmonte un globule de forme ronde.

2. Pour cet ornement, comparer une tête semblable (un peu plus récente) au Musée d'Athènes, HADACZEK, *d. Ohrschmuck der Griechen u. Etrusker*, fig. 49, p. 29. La même tête est reproduite de face *Jahreshefte*, IX, 1906, fig. 10, p. 33. Une autre tête, analogue, est à l'Antiquarium de Berlin, OHNEFALSCH-RICHTER, *Kypros*, pl. CXC, 3.

qui est simplement orné de trente rosaces divisées en deux rangées, le bord supérieur dentelé et découpé en douze pointes triangulaires striées de traits verticaux.

93 (146) [H. 172]. — **Tête diadémée et couverte d'un voile.** — Haut., $0^m,31$ (de la tête, $0^m,25$). Larg., $0^m,28$ (du visage, $0^m,12$). Ép., $0^m,25$. — Pl. XVII.

Calcaire à cassure blanche.

Cassé au cou. Brisé à droite et en haut du diadème. Le revers fruste.

Le visage est allongé et encadré de deux tresses, la bouche droite, le nez assez large, les yeux ouverts et sensiblement triangulaires, le contour des orbites formé d'un bourrelet, le front renflé au-dessus des tempes et fuyant dans la partie supérieure, les cheveux séparés par une raie, les boucles d'oreilles faites de pyramides allongées suspendues à de petits disques concaves. Le diadème est orné de larges rosaces à deux rangs de pétales et surmonté de boutons épanouis et découpés, un voile pendant sur la nuque et couvrant le derrière de la tête.

Style libre.

On peut rapprocher une tête de Kition[1] dont la coiffure et le diadème sont un peu différents, *Arch. Zeitung*, XXII, 1864, pl. CLXXXVIII, 2, 2^a, p. 175-6; Jahn en rapproche deux têtes diadémées et non voilées, figurées sur des monnaies de Paphos et de Nicocles (*ibid.*, pl. CLXXXVIII, 2^c et 2^d).

Têtes coiffées du kékryphale (94-96).

L'exécution est loin d'être uniforme dans les trois têtes **94, 95, 96,** qui sont, toutes les trois, coiffées d'un foulard ou d'un kékryphale, comme la déesse au serpent **16** et comme les statuettes **12, 14** et **15**[2]. Les oreilles des protomes **94-95** sont couvertes de ces lourds bijoux que nous avons étudiés plus haut (n° **12**) et le style en est archaïque, sans être très primitif. La face, dans la tête **94,** est lourde et un peu massive, mais le visage de l'exemplaire suivant est plus fin et plus élégant; l'artisan, qui a su rendre avec minutie les frisons du front, semble avoir eu devant les yeux une de ces

1. Autre tête avec un diadème orné de deux rangs de rosaces, Ohnefalsch-Richter, *Kypros*, pl. LIV, 8^a, p. 407.
2. L'une d'elles représente une « Aphrodite » à la fleur, l'autre une courotrophe, la troisième une lampadophore. La coiffure convient donc à toutes les têtes et n'est pas réservée aux seules divinités; voir, plus loin, les n^os^ **400-409.**

précieuses et délicates statues de l'école insulaire que nous ont conservées les fouilles de l'Acropole[1]. La tête **96,** d'art plus médiocre, est plus récente et je ne la crois pas antérieure au IVe siècle. Les coins des yeux y sont abaissés au lieu d'être relevés et le bourrelet des cheveux y bouffe simplement sur le front au lieu d'être divisé en spirales et en frisons calamistrés, comme dans les têtes qui précèdent.

94 (56 bis) [H. 128]. — **Tête de femme, coiffée du kékryphale.** — Idalion. — Haut., 0^m,14. Long., 0^m,145. Larg., 0^m,13 (du visage, 0^m,085).

Calcaire friable à cassure blanche et d'une consistance sablonneuse, la surface jaunâtre.

Le cou est cassé obliquement. Éraflures en divers endroits, entre autres au menton, au nez, à la joue gauche, en bas de l'oreille droite et en haut de l'oreille gauche. Traces de rouge sur le kékryphale. Au cou, cordon rouge, servant à fixer une pendeloque.

Le visage est large et arrondi, le menton légèrement saillant, les lèvres serrées et pincées, mais les commissures à peine relevées, le nez large, les yeux presque horizontaux, mais amandiformes, les globes saillants dans des orbites aux contours mal indiqués, les sourcils droits, le front oblique et en retrait. Des frisons calamistrés, disposés en un rang sur le front et en deux rangs sur les côtés, ombragent le visage, qu'encadrent des couvre-oreilles dentelés et une rosace fixée en bas de chaque lobe, les cheveux serrés par une bandelette et relevés en chignon, le kékryphale plissé obliquement sur la nuque et horizontalement sur le front.

Comparer, pour la coiffure, plusieurs têtes chypriotes, CESNOLA, *Atlas Cypr. Antiq.*, I, pl. CIX, 710, 712, et une belle figurine polychrome de Marion, *Arch. Anzeiger*, VI, 1891, p. 126-7, 1, à propos de laquelle FURTWÆNGLER relève l'assimilation du κεκρύφαλος avec la πλεκτὴ ἀναδέσμη. Artémis est coiffée de même sur l'hydrie de Luynes, DE RIDDER, *Vas. Bibl. Nation.*, 443.

95 (58) [H. 126]. — **Tête de femme, semblable.** — Idalion. — Haut., 0^m,10 (de la tête, 0^m,07). Ép., 0^m,10. Larg., 0^m,06 (du visage, 0^m,046). — Pl. XV.

Calcaire blanc et très friable. Traces de rouge sur les pendeloques et dans le globe de l'œil.

La tête est bien conservée, sauf une grande balafre à la joue droite, la cassure du cou irrégulière.

1. Pour ces rapports entre les Κόραι de l'Acropole et certaines sculptures chypriotes, voir la tête publiée par FURTWÆNGLER, *Neue Denkmæler antiker Kunst*, pl. X.

Une pendeloque non conservée est suspendue à un cordon en relief passé autour du cou et figuré par devant seulement. Le visage est allongé, le bas de la face fuyant vers le menton, qui est pointu et relevé, la bouche grande, les lèvres fines et arquées, le nez mince et saillant très fort, les yeux légèrement bridés, les contours des orbites coupés net, le front triangulaire et en retrait. Trois rangs de frisons tombent sur le front et semblent serrés au milieu par un nœud ou par une pendeloque, le chignon rejeté très en arrière et les cheveux liés par un bandeau au-dessous du kékryphale, un diadème passé par-dessus le foulard et orné de sept rosaces en relief, les couvre-oreilles ayant la forme de peignes à quatre dents, des rosaces simples fixées aux lobes.

96 (75) [H. 134]. — **Tête féminine, semblable.** — Idalion. — Haut., 0m,19 (de la tête, 0m,145). Ép., 0m,14. Larg., 0m,12 (du visage, 0m,09). — Pl. XVIII.

Calcaire blanchâtre. Traces de couleur rouge dans la coiffure, sur les deux pointes du kékryphale. Éraflures au nez et sur la joue gauche.

Cassure oblique au cou.

La tête est rejetée quelque peu en arrière, le cou orné d'un triple collier, le premier cordon lisse et les deux autres formés de grains très rapprochés, une perle oblongue suspendue au premier rang. Le visage est ovale, le menton fort et saillant, la bouche petite, les lèvres serrées, égales et presque droites, le nez court, le dos large et les côtés obliques, les yeux amandiformes, mais les coins externes abaissés au lieu d'être relevés, les globes effilés et les contours des orbites très marqués, les sourcils courbes, le front en retrait et triangulaire. Un bourrelet de cheveux bouffe sur le front et sur les tempes, la raie mal indiquée, un double bandeau ceignant la calotte crânienne, le kékryphale plissé horizontalement sur le front et sur la nuque, obliquement autour du chignon relevé, les deux cornes du foulard pendant par derrière, des rosaces fixées aux lobes des oreilles et des pyramides suspendues aux rosaces.

Rapprocher Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, I, pl. CIX, 710.

Têtes voilées (**97-102**).

Les six têtes **97-102** sont couvertes d'un voile, comme celle de la femme

assise **17.** Les deux premières sont frustes et mal conservées. Les dernières, qui sont d'un meilleur travail, sont, par contre, plus récentes. Il semble difficile de dater plus haut que le IVe siècle l'exemplaire **99,** reproduction assez banale d'un bon original et nous retrouvons dans la tête **100,** non seulement l'inflexion et le tour de cou de l'**Anadyomène,** mais le menton gras, les lèvres sensuelles et le front triangulaire qu'affectionnait l'école de Praxitèle. La tête **101,** qui est inclinée de la même manière sur l'épaule droite, devait, comme la précédente, appartenir à quelque statue funéraire[1] et il en était sans doute aussi de même du n° **102,** dont l'exécution est très rapide, mais qui paraît appartenir encore à l'époque hellénique.

97 (60). — **Tête féminine voilée.** — Haut., 0^{m},065 (de la tête, 0^{m},053). Ép., 0^{m},045. Larg., 0^{m},039.

Calcaire friable et mal conservé, à cassure blanche. Traces de rouge sur le voile, aux lèvres et sur le collier. Le nez et le menton très abîmés.

La tête est cassée au cou et plate par derrière.

Le cou est gras et portait un collier. Le visage est ovale, le menton quelque peu saillant, le nez assez gros du bout, les yeux effilés et triangulaires, les globes aplatis et saillant sur le plan des joues, les sourcils arqués, le front bas et en retrait. Un bourrelet de cheveux borde par devant le bas du voile.

98 (67). — **Tête féminine, semblable.** — Haut., 0^{m},102. Larg., 0^{m},07.

Calcaire blanchâtre. La surface très abîmée.

Par derrière, la tête se termine à peu près comme un masque ; en bas, elle s'arrête au menton.

Le menton est arrondi, la bouche petite et droite, le nez large du bout, les yeux allongés, mais ne paraissant pas bridés, les cheveux formant bourrelet sur le front, qui est assez haut et de forme convexe.

99 (88). — **Tête féminine, semblable.** — Haut., 0^{m},265 (de la tête, 0^{m},21). Ép., 0^{m},14. Larg., 0^{m},17 (du visage, 0^{m},12).

Pierre calcaire à cassure blanche. Le nez refait, la surface effritée et mal conservée.

Cassé au cou. Le dos de la tête est plat, mais la pierre paraît avoir été sciée obliquement pour le transport, depuis le cou jusqu'à la région des oreilles.

1. Le voile est, à cet égard, un indice probant, Cf. *Rev. Archéol.*, 1903, I, pl. I-II, p. 1-11, Collignon (bustes funéraires en marbre et en terre cuite au Musée de Bruxelles). Voir cependant les réserves que nous avons formulées plus haut (n^{os} **17-20**).

Le visage est large, mais s'amincit progressivement vers le menton, qui est ferme et bien marqué, la bouche entr'ouverte, la lèvre supérieure sinueuse, l'inférieure courte et renflée, le nez très long et les narines descendant assez bas, les yeux ouverts et très effilés, les contours des orbites bien indiqués, les arcades sourcilières en fort relief et le front légèrement renflé. Un rang de petits frisons borde le bas du voile, qui est traversé d'un pli au milieu.

100 (86) [H. 173]. — **Tête féminine, semblable.** — Haut., o^{m},25 (de la tête, o^{m},18). Ép., o^{m},18. Larg., o^{m},14 (du visage, o^{m},10). — Pl. XVIII.

Calcaire à cassure blanchâtre. Le côté droit de la tête et l'oreille non conservés, le derrière du crâne fruste et non travaillé.

Cassure oblique au cou, qui est refait.

La tête est rejetée en arrière et sensiblement penchée sur l'épaule droite, le visage plein, les chairs grasses, le menton court, mais assez marqué, la bouche entr'ouverte et infléchie, la lèvre inférieure d'un dessin ferme, la gouttière verticale bien indiquée au-dessus de la lèvre supérieure, le nez large, les yeux assez enfoncés et d'une forme sensiblement triangulaire, les arcades sourcilières saillantes et rapprochées, le front en pointe et en retrait. Les cheveux sont séparés par une raie et à peine apparents sous le voile qui est plissé au milieu et qui tombe sur la nuque en cachant à demi les oreilles.

101 (147) [H. 136]. — **Tête féminine, semblable.** — Idalion. — Haut., o^{m},30 (de la tête, o^{m},23). Larg., o^{m},24 (du visage, o^{m},15). Ép., o^{m},25. — Pl. XVII.

Calcaire à cassure blanche.

Cassé au cou.

On aperçoit, sur l'épaule droite, les restes d'une draperie. La tête est fortement penchée de ce côté et sensiblement relevée, le menton arrondi, la bouche entr'ouverte et les coins abaissés, la lèvre inférieure renflée, le nez droit, les commissures des yeux bien marquées et les globes saillant exagérément hors des orbites, les sourcils très relevés, les cheveux ondulés et séparés par une raie, le voile plissé sur le front et couvrant tout le crâne.

L'inclinaison de la tête rappelle la Niobé ou l' « Alexandre mourant »

du Musée des Offices. Il ne semble pas douteux qu'elle ait appartenu à quelque statue funéraire.

102 (145) [H. 135]. — **Tête féminine, semblable.** — Amathonte. — Haut., $0^m,35$ (de la tête, $0^m,25$). Larg., $0^m,20$ (du visage, $0^m,12$). Ép., $0^m,20$.

Calcaire à cassure blanche.

Brisé obliquement au cou. Les côtés du voile mal conservés.

On aperçoit sur l'épaule droite les traces d'une draperie. Le cou est élevé et penché, la tête quelque peu inclinée vers cette épaule, le visage assez large, le menton arrondi et marqué d'une fossette, les lèvres grasses et infléchies, les commissures bien arrêtées et un peu abaissées, le nez fort et les côtés de la pyramide obliques, les yeux grands et sensiblement triangulaires, le droit plus ouvert que le gauche, les bords des orbites formant bourrelet, l'arc des sourcils peu prononcé. Les cheveux sont séparés par une raie en deux masses bouffantes et retenus par un bandeau sous le voile qui couvre la nuque et le haut du crâne, les pans qui descendent sur les joues terminés obliquement, les oreilles entièrement couvertes.

Style libre. Exécution rapide et facile.



103 105 108 104

E. Leroux, Edit

Phototypie Berthaud.

DEUXIÈME PARTIE

TERRES CUITES

(103-495)

TERRES CUITES
PRIMITIVES ET ARCHAIQUES

(103-155)

Les plus anciennes terres cuites de Chypre peuvent se diviser, d'une manière tout approximative, en trois séries successives, dont la première, seule, est nettement définie. Le premier groupe remonte au troisième millénaire avant notre ère, et comprend des figurines simplement façonnées à la main, à décor généralement incisé et avec de rares rehauts de couleur. La seconde classe est à la fois plus variée dans ses essais et plus diverse dans sa facture ; le modelé devient chaque jour moins imparfait et les coroplastes commencent à connaître l'emploi du moule ; la polychromie est employée pour les retouches et l'indication des détails ; enfin les influences orientales, surtout égyptienne et assyrienne, sont sensibles, sinon prépondérantes. La troisième série, plus récente, comprend les terres cuites ioniennes et archaïques, dans lesquelles la part de la Grèce devient la plus grande et qui peuvent se ranger de la fin du VII[e] siècle au commencement du V[e]. Il va sans dire que les cloisons ne sont pas étanches entre nos groupes et que, par bien des côtés, ces divisions sont factices ; elles servent, tout au plus, à mettre un peu d'ordre dans nos matériaux épars et à les classer sous des chefs distincts, reconnaissables à première vue et facilement compris de tous

I. — TERRES CUITES A DÉCOR INCISÉ **(103-105)**

Les exemplaires **103** et **105** sont les plus anciens que renferme la collection et prennent rang parmi les séries primitives de Chypre. Non seulement ils sont, l'un et l'autre, faits à la main, avec une barbarie et une inexpérience singulières ; mais l'ouvrier, après avoir modelé gros-

sièrement les formes essentielles, n'a pu rendre les détails au moyen de traits colorés; les ressources de la peinture lui faisant défaut, à la fois pour orner et pour mieux définir la maquette barbare qui était sortie de ses mains, il a dû recourir au travail de la pointe ; à l'aide de filets et d'angles gravés, plus ou moins bien juxtaposés et combinés, il a réussi à donner, tant bien que mal, l'illusion du corps nu ou vêtu. La technique adoptée par lui est celle des céramistes primitifs[1] : nous en trouverons des exemples parmi les plus anciens vases chypriotes, dont la terre est la même et qui ont été, pour la plupart, découverts dans les mêmes nécropoles primitives de Phœnikiais, d'Hagia Paraskévi ou d'Alambra. Tous ces monuments sont contemporains et peuvent remonter au troisième millénaire avant notre ère.

De nos exemplaires, le plus ancien par son procédé de fabrication, sinon par sa date, est le n° **103.** Il appartient encore à ce groupe d'idoles en forme de planches[2] où l'on peut voir les premiers essais de modelé auxquels se soit divertie la main de l'homme. Ces lames plates et taillées à angles droits ont approximativement la forme extérieure du corps; si peu exact que soit le cadre, quelques pincées d'argile jetées sur la surface et indiquant le nez, le menton et les seins, des traits et des cercles incisés rendant la bouche, les yeux, voire les broderies du vêtement, donnent l'impression sommaire de la personne humaine. Les Chypriotes paraissent être partis de là, mais ces maquettes rigides et comme géométriques ne leur ont pas longtemps suffi[3]. Tantôt ils les transforment par l'adjonction d'un enfant et font de l'idole une femme ou une déesse mère[4], tantôt ils couchent le corps dans un berceau, l'emmaillotent dans des langes et le surmontent d'une anse transversale. C'est ainsi qu'il nous faut interpréter la statuette **103,** dont on trouverait des exemples au Louvre[5], au Musée de New-York[6], au British Museum[7] et dans quelques collections particulières[8].

Nous ne pouvons séparer de la figurine précédente le n° **104,** dont le

1. Elle ne diffère guère à Hissarlik ; voir Pottier, *Catal. Vases Louvre,* I, p. 77 et ce que nous dirons plus loin dans la 3e partie de ce volume.
2. Heuzey, *Catalogue,* p. 146.
3. L'une des plus curieuses est percée de deux fentes verticales au-dessous de la tête et entre les seins, Ohnefalsch-Richter, *Kypros,* pl. LXXXVI, 2 (Lapithos) ; Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, II, pl. I, 4 (Alambra). Quelques exemples sont réunis dans Winter, *Typen d. figürlichen Terrakotten,* I, p. 11. Il y aurait lieu d'étudier avec plus de soin qu'on ne l'a fait jusqu'ici ces essais primitifs.
4. Ohnefalsch-Richter, *Kypros,* pl. LXXXVII, 7, p. 383 (Hagia Paraskévi, à Karlsruhe) ; Winter, *l. l.*, I, p. 11, 3.
5. Deux exemplaires surtout, l'un incisé, l'autre rayé de bandes rouges.
6. Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, II, pl. II, 7, Hagia Paraskévi (exemplaire peint).
7. Murray, *Excavations in Cyprus,* p. 70-1, fig. 108, Kourion ; Walters, *Terracottas Brit. Mus.*, A 4, p. 2 (Kourion et Sultan Tekké, près Larnaca).
8. *Catal. Serrure,* vente du 6 mars 1901, pl. I, 3, p. 3 (haut., 0m,21).

modelé, comme l'aspect, est tout semblable. Le décor, à vrai dire, n'est pas incisé, mais peint; malgré cette différence d'ornementation, il ne semble pas qu'un grand intervalle de temps sépare les deux terres cuites. Peut-être même sont-elles contemporaines, car les deux techniques, si l'invention n'en est pas simultanée dans l'île, y ont été employées concurremment dès l'antiquité la plus reculée[1]. Nous reviendrons sur ce point dans l'introduction de la troisième partie.

Le progrès est sensible dans la figurine **105.** Ici le corps est sorti de sa gaine. Les saillies et les échancrures principales y sont indiquées avec insistance et l'on ne peut se tromper sur le sexe du personnage[2], le relief même est sommairement, mais assez justement rendu, les membres sortant de la masse et les bras se risquant à des gestes encore simples. Tous les progrès du modelé sont en germe dans cette statuette informe et dans ses congénères qui sont nombreuses à Chypre, les unes ayant les bras ramenés sur la poitrine[3], les autres tenant une colombe[4] ou portant, comme la nôtre, un enfant au maillot[5].

La statuette paraît nue. Elle porterait, tout au plus, une sorte de pagne en bas du ventre[6], à moins qu'on ne veuille voir dans les traits incisés au-dessous de la taille l'indication exagérée de la région pubienne. Ces figures nues de l'art chypriote ont des antécédents dans les terres cuites de Nippour, qui remontent au IVe et au IIIe millénaire avant notre ère[7]. L'identité n'est pas complète entre les deux types[8], mais, si l'on songe à la facilité avec laquelle les cylindres babyloniens pouvaient être exportés vers la côte

1. Pottier, *Catal. Vases Louvre*, I, p. 85, p. 105.

2. Les anthropologues parlent trop souvent à ce propos de « stéatopygie », cf. Hœrnes, *Urgeschichte d. bildenden Kunst*, p. 48, 53, 184, 192, 208, 211, 213, 228, 688, 697. Si certaines figurines des Cyclades comme *Athen. Mitteil.*, XVI, 1891, p. 52, fig. 1 ressemblent sur ce point à la « Vénus » de Brassempouy, Hœrnes, *l. l.*, fig. 12-3, p. 47, il semble à la fois prudent et raisonnable d'y voir plutôt une insuffisance de technique ou une maladresse de modelé qu'un signe de race. Voir, sur ce point, *Jahrbuch*, XXI, 1906, p. 193, Poulsen.

3. Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, II, pl. II, 8 (Alambra). Frœhner, *Catal. Piot*, 219, p. 58-9; Perrot, *Hist. de l'Art*, fig. 375, p. 553. Roscher, *Lexikon*, I, p. 407; *Jahrbuch*, XII, 1897, p. 203, fig. 4. Winter, *Typen d. figürlichen Terrakotten*, I, p. 18, 4, *a*, *f*, *g*, *h*, *i*. Type analogue au Louvre. Cf. Walters, *Terracottas Brit. Mus.*, A 15, p. 3, Enkomi.

4. *Arch. Anzeiger*, VII, 1892, p. 115, 108 (Musée de Vienne). Walters, *Terracottas Brit. Mus.*, A 2, p. 1, Kourion. Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, II, pl. II (Hagia Paraskévi).

5. Heuzey, *Figurines*, pl. 4, 5; *Catalogue*, p. 146 (Alambra). Perrot, *Hist. de l'Art*, III, fig. 374, p. 552, coll. Feuardent (Alambra). Ohnefalsch-Richter, *Kypros*, pl. XXXVII, 6 (Hagia Paraskévi). Winter, *l. l.*, I, 18, 4, *c*, *d*, *e*. *Catal. Serrure* (vente du 6 mars 1901), pl. I, 3, p. 3 (Alambra). Walters, *Terracottas Brit. Mus.*, A 10, p. 2 (Enkomi), avec l'oreille percée de trois trous, et A 11-14, p. 3. Un exemplaire au Musée de Sèvres.

6. Perrot, *Hist. de l'Art*, VI, p. 552-3. *Jahrbuch*, XXI, 1906, p. 182, Poulsen.

7. *Jahrbuch*, XII, 1897, p. 199-203, Fritze, contre S. Reinach, *Rev. Archéol.*, 1895, I, p. 367 et suiv. Furtwængler (*Antike Gemmen*, p. 35) observe que le motif a dans l'Orient un caractère religieux dont il est dépourvu à l'Occident, par exemple dans les figurines des Cyclades.

8. Fig. 1-3 de Fritze, *l. l.*

syrienne[1], il est difficile de croire que Chypre ait pu se soustraire à l'influence exercée par les peuples de l'Euphrate. La ressemblance est d'ailleurs moins grande encore entre ces figurines et l'idole en plomb d'Hissarlik[2] ou les statuettes en pierre des Cyclades[3], aussi semble-t-il prudent de conclure à l'imitation plus ou moins directe d'un type oriental.

103 (565) [H. 181]. — **Enfant au maillot (?).** — Ancienne collection Barre. — Long., $0^m,27$. Larg., $0^m,03$ à $0^m,075$. Ép., $0^m,017$ (à l'anse, $0^m,045$). — Pl. XIX.

Terre rouge, très grossière et mal épurée. Décor incisé.

Sorte de berceau presque plat et surmonté d'une anse demi-circulaire, le corps figuré comme une gaine, deux incisions verticales marquant les pieds et le visage modelé d'une manière très primitive, le nez et les yeux seuls indiqués, ainsi qu'une bande horizontale au-dessus du front, et deux trous de suspension percés de part et d'autre. Sur l'anse, traits obliques disposés trois par trois et gravés ; même motif, çà et là, sur le buste ; au-dessous, bandes séparées les unes des autres par deux lignes horizontales et décorées, la première de chevrons doubles, la seconde de traits obliques, la troisième et la quatrième de chevrons triples ; plus bas, deux filets ornés de zigzags, chevrons triples et dernière bande de zigzags, les pieds striés obliquement et en sens inverse.

Bibl. Frœhner, *Catal. Barre*, 140, p. 17, fig.

104 (564) [H. 182]. — **Semblable (?).** — Ancienne collection Barre. — Haut., $0^m,22$. Larg., $0^m,035$ à $0^m,05$ (de l'anse, $0^m,02$). Ép., $0^m,01$. — Pl. XIX.

Terre rougeâtre. Couverte blanche et peinture noire, ayant, par endroits, passé au brun rouge.

Même forme de berceau que dans le n° précédent, avec une base arrondie, et un buste modelé en plein relief au-dessous de l'anse, les épaules figurées ainsi que l'amorce des bras, le cou très allongé, la figure ornée d'un grand bec d'oiseau, et la tête coiffée en bourrelets étagés. Traits obli-

1. Voir plus haut l'introduction.
2. Schliemann, *Ilios*, fig. 226. Perrot, *Hist. de l'Art*, VI, fig. 295, p. 653.
3. *Mémoires des Antiquaires du Nord*, 1896, p. 61 et suiv., Blinkenberg. Perrot, *Hist. de l'Art*, VII, p. 735-743. Il semble que les figurines mycéniennes dérivent du même motif, comme le croit H. Schmidt, *Arch. Anzeiger*, XIII, 1898, p. 125-6.

ques noirs sur l'anse, les yeux et la bouche peints de même ; double collier avec pendeloque sur le cou et deux chevrons sur la poitrine ; sur la gaine, ligne en zigzags, alternant trois fois avec une bande formée de quatre à cinq traits horizontaux.

BIBL. FRŒHNER, *Catal. Barre,* 141, p. 17.

105 (756). — **Femme courotrophe.** — Haut., 0^{m},18 (de la tête, 0^{m},02). Larg. du bassin, 0^{m},068. Ép. max., 0^{m},04. — Pl. XIX.

Terre rouge, assez grossière. Couverte blanche.

Le revers plat. Le haut de l'oreille droite cassé, ainsi que le bras droit, sauf la main ; la jambe gauche brisée vers le genou et la gauche à mi-cuisse.

Les jambes sont séparées et modelées, comme la statue tout entière, d'une façon toute primitive, le bassin très large, des lignes parallèles et des chevrons emboîtés gravés sur l'abdomen comme s'il était vêtu d'une sorte de caleçon, deux ou trois traits incisés au-dessus, les bras recourbés en forme d'anses, les mains tenant l'enfant dont on aperçoit la bouche appliquée contre le sein gauche de sa mère et le bras gauche levé, le bas du corps n'étant pas figuré. Trois incisions parallèles indiquent le collier en bas du cou, la tête en bec d'oiseau, la bouche et la coiffure non exprimées, les yeux marqués par deux cercles concentriques, les oreilles larges et étalées en demi-cercle, deux orifices superposés percés dans leur masse et deux anneaux encore passés dans les trous de l'oreille gauche.

La figurine paraît plus ancienne que la statuette d'Alambra, CESNOLA, *Atlas Cypr. Antiq.*, II, pl. II, 3.

II. — TERRES CUITES PRIMITIVES (106-134)

Si nous suivions un ordre strictement chronologique, les groupes entourant les réchauds ou brûle-parfums **106-7** et les animaux primitifs **131-132** devraient former une classe intermédiaire, qui précéderait les figurines coiffées du casque assyrien comme le guerrier **114.** L'introduction historique nous a en effet montré que l'influence assyrienne n'avait pu s'exercer d'une manière décisive à Chypre avant la fin du VIIIe siècle [1], mais

1. Voir HEUZEY, *Catalogue*, p. 152.

le haut bonnet conique est très ancien dans l'île[1] et il est parfois difficile de le distinguer du casque oriental ; il est même permis de supposer que si les insulaires ont accepté si aisément cette dernière forme de coiffure, c'est qu'elle ne différait guère de la leur. D'autre part le corps des statuettes, en forme de colonne ou de cloche, représente une tradition primitive, peut-être mycénienne et fait souvenir des personnages qui tournent autour des réchauds **106-7.** C'est ce qui explique la difficulté de les séparer des terres cuites primitives et l'inutilité d'avoir recours à une subdivision factice.

Il va sans dire que les grandes têtes **116-129,** qu'elles soient imberbes ou viriles, féminines ou casquées, appartiennent à une période avancée de l'art et ne paraissent guère antérieures au VIIe siècle, si même certaines d'entre elles ne sont pas postérieures à cette date. L'influence assyrienne y est sensible, bien qu'elles ne soient, à aucun degré, la simple copie d'une œuvre orientale, comme le portrait de Sargon représenté sur la stèle de Kition[2]. L'élément grec est déjà assez fort dans l'île et la pénétration égyptienne est assez profonde pour contrebalancer l'afflux des apports babyloniens. L'originalité, sinon la beauté de l'art chypriote consiste dans ce mélange de formes diverses, dans cette combinaison des types ethniques et des techniques, dans cette fusion, si imparfaite soit-elle, des qualités propres aux trois grandes civilisations dont l'influence s'est exercée à l'Orient du bassin méditerranéen.

BRULE-PARFUMS (106-107).

Les n^os^ **106-107** se composent de deux éléments distincts, un chœur de personnages qui évoluent ou qui dansent en rond et une colonne ou une tour centrale, qui sert de réchaud ou de brûle-parfums.

Les chœurs d'hommes et de femmes, nous l'avons vu plus haut[3], n'étaient pas moins fréquents à Chypre que dans les sanctuaires de la Grèce propre. Des groupes en calcaire ou en terre cuite montrent ces

1. Figurines isolées, comme CESNOLA, *Atlas Cypr. Antiq.*, II, pl. XXVII, 25 ; OHNEFALSCH-RICHTER, *Kypros*, pl. XLVII, 2, 6, 7 ; HEUZEY, *Figurines*, pl. 9, 7, Kition ; PERROT, *Hist. de l'Art*, III, fig. 396, p. 584 ; WINTER, *Typen d. figürlichen Terrakotten*, I, p. 12, 4. Chœurs de personnages pareils, WINTER, *l. l.*, p. 12, 11 (Louvre).
2. Voir, plus haut, l'introduction.
3. Voir les n^os^ **2-4.**



106

107

danses rythmiques évoluant autour d'un[1] ou de deux[2] musiciens, joueurs de flûte ou de tambourin. Parfois, les personnages placés au centre de la ronde font défaut[3] et sont remplacés par un arbre sacré[4], en l'honneur duquel pouvait être menée la danse. D'après Hésychius[5], on appelait dans l'île ἀοῖα les arbustes qui étaient coupés dans les fêtes d'**Aphrodite** et consacrés à la déesse ; on peut rapprocher cet usage des δενδροφορίαι bien connues dans le culte de **Dèmèter**[6]. Le motif est un peu différent lorsque la chaîne se rompt entre les éléments du chœur, qui se juxtaposent au lieu de former une procession régulière[7]. D'autres fois, comme dans la terre cuite **106,** trois personnages s'accolent à un pilier central[8], à peu près comme dans les **Hecataia** de la Grèce ou de Rome[9].

Les tours ou les colonnes **106-107** se terminent, à la partie supérieure, par un récipient assez peu profond. Il semble donc qu'elles aient servi de réchauds ou plutôt, vu leur faible dimension, de brûle-parfums. Mais ce qui les caractérise surtout, ce sont les nombreux trous percés à intervalles réguliers sur le fût et sur le couvercle ; comme des colombes sont accolées au support et posées sur le rebord supérieur, il est certain que ces grands fûts tournassés représentaient en même temps des pigeonniers. Il faut en rapprocher des piliers tronconiques, dont certains portent sur le côté l'image d'une femme debout, peut-être une représentation d'**Aphrodite**[10]. Ces hautes tours où se réfugiaient les colombes étaient communes dans les régions voisines de la Syrie[11] et sont encore en usage aujourd'hui[12]. La forme n'était pas d'ailleurs la seule qui fût connue : sans parler du temple de Paphos que nous connaissons mal et surtout par les

1. Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, II, pl. XXIII, 279 (terre cuite de Lapithos, avec un joueur de flûte). Perrot, *Hist. de l'Art*, III, fig. 399, p. 587 (groupe en calcaire du Louvre). Ohnefalsch-Richter, *Kypros*, pl. XVII, 5 (Katydata-Linou).

2. Ohnefalsch-Richter, *Kypros*, pl. XXVII, 6, p. 447 (groupe de Leucosia à l'Antiquarium de Berlin, avec deux joueurs de tambourin). Winter, *Typen d. figürlichen Terrakotten*, I, p. 12, 8. Cf., *ibid.*, I, p. 12, 9.

3. Groupe d'Achna en calcaire, Ohnefalsch-Richter, *Kypros*, pl. XVII, 6, p. 360.

4. Ohnefalsch-Richter, *Kypros*, pl. LXXVI, 1-12 et pl. CXXVII, 4, p. 445 (Khytroi, en terre cuite); pl. CXXXV, 5-6 (en calcaire). De nombreux fragments de ces arbres ont été trouvés dans l'île, *ibid.*, pl. XVII, 1-7, 9-12, pl. LXXVI, 7. Voir Heuzey, *Catalogue*, p. 200.

5. *S. v.* Gruppe, *Griechische Mythologie*, p. 336, 10, rappelle qu'à Chypre Adonis s'appelait ἀῷος.

6. Pauly-Wissowa, V, p. 216, *s. v.*, Cumont.

7. Les bassins ou trépieds chypriotes sont ainsi supportés par des caryatides qui forment une sorte de choros discontinu, *Arch. Anzeiger*, VI, 1891, p. 171, 4 (Voni, au Musée de Vienne).

8. Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, II, pl. XXVII, 223 (terre cuite de Kition).

9. *Catal. de Clercq*, IV, *les Marbres*, 54, p. 67-70, De Ridder.

10. Ohnefalsch-Richter, *Kypros*, fig. 187-8, p. 287 (coll. Piéridis, Kition), fig. 189, p. 287 (fragment pareil à l'Antiquarium de Berlin) ; *ibid.*, pl. XVII, 2-3, p. 359 ; pl. XXXVIII, 2 ; pl. LXIX, 80.

11. Esaïe, 60, 8. Josèphe, *Bell. Jud.*, v, 4, 4.

12. Ohnefalsch-Richter, *Kypros*, p. 286-7.

monnaies[1], on a trouvé dans l'île des édicules carrés ou à pans arrondis[2], qui étaient percés des mêmes trous symétriques : c'étaient à la fois des pigeonniers et de petits temples, où des sirènes représentaient peut-être l'âme des défunts.

Les colombes paraissent sur les plus anciens monuments découverts dans l'île, vases en terre cuite modelés à la main, couronnes circulaires ou trépieds[3], qu'on peut attribuer encore au troisième millénaire avant notre ère. Un curieux cylindre de jaspe trouvé à Chypre montre deux personnages debout, sans doute des prêtres, supportant de leurs mains réunies une colombe que paraît adorer un assistant ou un orant[4]. Ces oiseaux familiers, dont les images ont été découvertes en grand nombre dans l'île[5], servaient à l'ornement des stèles funéraires[6] et avaient évidemment un caractère religieux. Ils pouvaient être consacrés à des divinités autres qu'**Aphrodite**[7], mais nulle offrande n'était plus agréable à la déesse et les sanctuaires de Paphos, d'Idalion et d'Amathonte avaient leurs colombes sacrées[8], comme l'Apollon de Kourion possédait ses faons et ses cerfs familiers[9].

Il resterait à chercher l'origine de ce singulier motif. On ne peut guère douter que la colonne centrale ne se rattache à quelque culte aniconique primitif : il faut peut-être y voir une survivance du bétyle ou de ce pilier sacré, auquel les Anciens rendaient jadis un véritable culte[10]. Quant à la colombe, elle paraît d'origine orientale[11] ou syrienne[12], bien

1. Perrot, *Hist. de l'Art*, III, p. 264-271.

2. *Ibid.*, fig. 208, p. 277 (chapelle en terre cuite d'Idalion, au Louvre). Ohnefalsch-Richter, *Kypros*, pl. XXXVIII, 11, p. 384 (fragment d'Idalion à l'Antiquarium de Berlin). Autre édicule, plus simple, au Louvre, Perrot, *l. l.*, fig. 641, p. 897. Heuzey, *Catalogue*, p. 154. Saglio (Daremberg-Saglio, I, p. 1333, 7, *s. v.* columbarium) se refuse à y voir des colombiers.

3. Ohnefalsch-Richter, *Kypros*, pl. CLXXIII, 22, *g* et fig. 185-6, p. 283, coupes d'Hagia Paraskévi ; pl. CXLIX, 15, *c*, pl. CLXX, 13, *e*, p. 283, couronnes ou trépieds de même provenance.

4. A. de Cesnola, *Salaminia*. p. 121 ; Perrot, *Hist. de l'Art*, III, fig. 431, p. 639.

5. Perrot, *Hist. de l'Art*, III, fig. 409, p. 598 (groupe de deux colombes, à New-York). *Arch. Anzeiger*, VI, 1891, p. 172, 6, colombe polychrome d'Amathonte au musée de Vienne. La colombe à Chypre était aussi populaire que la chouette à Athènes, Antiphane *ap.* Athénée, XIV, p. 655 *a*.

6. *C. I. S.*, I, 51, p. 72 (stèle de Kition).

7. Le Lévitique (12, 8) parle de la colombe comme d'une offrande inférieure et qu'on pouvait par suite consacrer à tous les dieux. D'autre part on a trouvé des colombes dans le téménos d'Apollon à Voni et dans celui d'Artémis à Achna, Ohnefalsch-Richter, *Kypros*, p. 280.

8. Des prêtres ou des orants pareils aux nos **5-6** tiennent souvent des colombes dans leur main, Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, I, pl. XXVIII, 129, etc. L'un d'eux (*ibid.*, I, pl. LXV, 431) porte une inscription qui le désigne comme consacré à la déesse de Paphos. Perrot, *Hist. de l'Art*, III, p. 200. Oberhummer, *die Insel Cypern*, p. 361-2.

9. V. l'introduction.

10. *Journ. Hell. Stud.*, XXI, 1901, p. 99-204, pl. V, fig. 1-70, A. Evans.

11. Une colombe en lapis incrustée de clous d'or a été trouvée à Suse par la mission de Morgan, *Gaz. des Beaux-Arts*, 1906, I, p. 17, fig., Pottier. Cf. Hehn, *Kulturpflanzen*, p. 276 ; Oberhummer, *die Insel Cypern*, p. 362 ; *Bull. Corr. Hell.*, XXXI, 1907, p. 244, 3, Pottier.

12. Cultes d'Ioppe et d'Ascalon, et mythes de Kassiopeia et d'Iona, Gruppe, *Griechische Mythologie*, p. 1345-6, p. 1350, 7.

que les Crétois[1] et les « Mycéniens[2] » l'aient connue et adoptée de bonne heure.

106 (107) [H. 129]. — **Brûle-parfums, entouré de personnages figurés.** — Idalion. — Haut., 0^m,215 (à la plate-forme, 0^m,185, — du vase, 0^m,045, — du personnage central, 0^m,126, — des autres, 0^m,136, 0^m,14 et 0^m,142, — des têtes, 0^m,039, 0^m,036, 0^m,04 et 0^m,042, — de la base, 0^m,02). Circ. max., 0^m,665. Diam. de la colonne, 0^m,06 (en haut, 0^m,036, — du vase, 0^m,02, — des boutons, 0^m,03). — Pl. XX.

Terre rougeâtre. Couverte blanche. Restes de peinture noire et rouge, en grande partie disparue.

Très cassé et rapiécé.

Au centre d'une plate-forme circulaire est une tour penchée, servant de pigeonnier et dont le diamètre diminue vers le haut. A la partie supérieure, cinq corps d'oiseau font saillie sur la colonne et alternent irrégulièrement avec des trous de forme ronde, les protomes et les orifices circulaires disposés en trois rangées horizontales et en cinq colonnes verticales. Sur un petit rebord qui court à quelque distance du sommet, sont couchées trois colombes, les pattes réunies et allongées en avant, les têtes tournées vers la gauche, des traces de noir apparentes dans les pennes, le corps et les pattes peints en rouge. Il reste place pour un quatrième oiseau, au revers de la joueuse de lyre, mais il semble que le vide n'ait jamais été rempli.

A cette colonne sont adossés une musicienne et un vase, qui sont presque juxtaposés. La femme (?) est debout, les pieds réunis, le corps vêtu d'une longue tunique, le bras gauche orné d'un bracelet noir et la main tenant une petite cithare, courte et trapézoïde, deux chevilles serrant les cordes, le bras droit portant également un bracelet, deux tresses noires descendant sur les joues, le haut de la tête couvert d'un turban ou d'un klaft, l'œil noir et losangiforme, le nez et le menton saillants. Le vase a quelque peu la forme d'un cratère (?), le pied mal séparé de la panse, les anses, qui sont bifides et verticales, fixées par des sortes de rivets, l'embouchure faite de cercles en retraits successifs.

Sur le pourtour de la base se dressent trois figurines en ronde bosse, l'une à droite de la colonne si l'on regarde la joueuse de lyre, la seconde

1. Femme nue assise, trouvée à Phæstos dans un édicule accompagné de colombes, *Mon. Antichi,* XIII, 1903, pl. XI, I, p. 72, Halbherr, etc.

2. Plaques d'or de Mycènes représentant une femme nue entourée de colombes, Schliemann, *Mycènes,* fig. 267-8, p. 260. Edicule semblable, *ibid.*, fig. 423, p. 349.

derrière elle et la troisième sur la gauche. Toutes ont les bras étendus (aujourd'hui en partie cassés), les mains un peu levées et se touchant ; elles formaient un chœur avec trois (?) autres statuettes disparues et dansaient autour de la musicienne et du pilier central. Les pieds ne sont indiqués dans aucune de ces figurines et le corps est formé d'une poutre pleine et mal équarrie, les bras boudinés et les mains non détaillées, la tête ressemblant à celle de la lyricine, les tresses et les pans du klaft[1] tombant un peu plus bas dans la première statuette, dont la coloration est assez bien conservée : on observe sur la tunique une bande verticale noire, ornée d'échelons parallèles et plusieurs traits rouges ; sur les bras sont des anneaux rouges et noirs ; le turban est rouge ; enfin des traces de rouge sont apparentes sur le visage et les tresses sont noires.

Le groupe de Clercq est mentionné PERROT, *Hist. de l'Art*, III, p. 586, note 2.

107 (102). — **Semblable.** — Haut., 0m,386 (avec le couvercle, 0m,44). Diam. de la base, 0m,12 (au sommet, 0m,11, — en haut du couvercle, 0m,025). — Pl. XX.

Terre jaune pâle, de couleur irrégulière. Couverte crémeuse, en grande partie disparue. Peinture rouge et noire.

Il devait y avoir trois figurines pareilles collées sur le fût, dont l'une a disparu et dont la seconde n'est conservée que jusqu'aux genoux. Il est à remarquer que la colonne avait été décorée avant de recevoir les trois reliefs ; l'on aperçoit très nettement les motifs peints qui se continuent par-dessous les figurines surajoutées.

Sorte de tour pleine, évasée haut et bas, la cuvette supérieure étant précédée d'un léger étranglement, qui ressemble au rétrécissement du col dans un vase peint, un couvercle conique et percé à mi-hauteur de huit trous circulaires se posant au-dessus du brûle-parfums. A mi-hauteur du tronc, triple rainure ; sur l'épaule, languettes saillantes, alternativement rouges et noires et dont quinze sur dix-neuf sont conservées. Une bande verticale noire, accostée de deux filets de même, est peinte en haut du pilier et alterne avec trois filets noirs verticaux, ce dernier motif étant plusieurs fois répété sur le pourtour de la colonne. Au-dessus, chevrons noirs, compris entre deux bandes horizontales. Sur la cuvette, filets noirs verticaux

1. Même coiffure à Amathonte et passim. Cf. WALTERS, *Terracottas Brit. Mus.*, A 162, p. 29. Ce turban était porté par les hommes aussi bien que par les femmes : voir *ibid.*, A 90, p. 13, un homme (?) portant un bélier sous son bras gauche.

et parallèles ; sur le couvercle, deux filets, entre deux bandes noires. Trois (?) femmes nues étaient accostées à la tour, les pieds rapprochés, les mains soutenant les seins et le nombril saillant, des pendeloques en forme de crochets suspendues aux oreilles, le visage triangulaire, les cheveux noirs, les tresses de même et striées de petits traits incisés parallèles, les yeux noirs et saillants, la bouche relevée aux commissures.

Le motif de la femme nue, qui presse ou soutient ses mamelles, est très ancien à Chypre. Les figurines à décor incisé, qui ramènent les bras vers la poitrine, font, plus ou moins exactement [1], le même geste, qui les rattache, nous l'avons vu, aux terres cuites de Nippour. Nous avons étudié sommairement ce type dans un volume précédent, à propos d'un curieux bronze syrien [2]. La patère d'Olympie, qui sort d'un atelier probablement insulaire et où l'on retrouve tous les signes de l'art chypriote [3], est ornée, à intervalles réguliers, de femmes vivantes ou d'idoles, dont les mains se portent également vers les seins. Le motif était populaire dans les officines des bronziers, car il décorait également les hautes stéphanès dont on coiffait la tête des déesses : aucun de ces grands calathos n'est venu jusqu'à nous, mais des protomes en terre cuite d'Idalion nous en ont conservé l'image [4]. Le sarcophage d'Amathonte, dont l'art est cependant tardif, montre encore, sur l'une de ses petites faces, la même représentation traditionnelle [5]. Les statuettes isolées en calcaire sont assez nombreuses dans les musées [6], mais on conçoit que les terres cuites soient plus fréquentes. Il semble qu'on en ait découvert dans tous les principaux sanctuaires de l'île, non seulement à Idalion [7], mais à Hagia Paraskévi [8], à Limniti [9], à Amathonte [10] et à Kition [11]. Parmi ces figurines, certaines sont entièrement nues, les autres sont chargées de

1. Voir plus haut les figurines citées dans l'avant-propos du n° **105.** Il faut distinguer entre différents gestes similaires, comme celui des bras croisés ou des mains ramenées sur le ventre. Poulsen remarque avec raison (*Jahrbuch*, XXI, 1906, p. 195) que le motif n'est pas nécessairement aphrodisiaque. Cf. Heuzey, *Catalogue*, p. 32, p. 39.

2. *Catal. de Clercq*, III, *les Bronzes*, 3, p. 5, p. 26-7. Ajouter à la bibliographie un buste de Beyrouth, Walters, *Terracottas Brit. Mus.*, A 453, p. 69.

3. Perrot, *Hist. de l'Art*, III, fig. 550, p. 783.

4. *Jahrbuch*, III, 1888, p. 246, Furtwængler (à l'Antiquarium de Berlin). Statuette en calcaire d'Aphrodite portant Eros, Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, I, pl. CVII, 695.

5. Perrot, *Hist. de l'Art*, III, fig. 417, p. 610. Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, I, pl. CXLIX, 1184.

6. Collection Piéridis à Larnaca, *Bull. Corr. Hell.*, III, 1879, p. 86, 1, Pottier. Perrot, *Hist. de l'Art*, III, fig. 380, p. 555, Louvre.

7. Perrot, *l. l.*, fig. 321, p. 450, fig. 379 et p. 555 ; Heuzey, *Figurines*, pl. IX, 4-5 (*Catalogue*, p. 156, p. 171). Ohnefalsch-Richter, *Kypros*, pl. LII, 18. Winter, *Typen d. figürlichen Terrakotten*, I, p. 19, 4.

8. *Arch. Anzeiger*, V, 1890, p. 93, à l'Antiquarium de Berlin. Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, II, pl. XXIV, 191, 198.

9. Ohnefalsch-Richter, *Kypros*, pl. XLVII, 4, à l'Antiquarium de Berlin.

10. Cesnola, *l. l.*, II, pl. XXIV, 192, 201. Walters, *Terracottas Brit. Mus.*, A 158, p. 28.

11. Cesnola, *l. l.*, II, pl. XXIV, 196. Walters, *l. l.*, A 91, pl. II, p. 13 (avec un collier et une pendeloque en forme de colombe). Winter, *Typen d. figürlichen Terrakotten*, I, p. 19, 6. Deux femmes juxtaposées, Ohnefalsch-Richter, *Kypros*, pl. XXXVIII, 6 (anc. collection Piéridis).

colliers, de bijoux et de pendentifs, les unes ont le visage allongé, les jambes minces et le corps déjà svelte, les autres, comme dans l'exemplaire **107,** ont les membres lourds et massifs, la taille épaisse, les traits rudimentaires et la face grossièrement modelée.

Aphrodite (?) tenant une fleur (108-109).

La figurine **108** rappelle, par le fond en forme de navette sur lequel elle s'enlève, une statuette du Louvre dont le style est le même et les enfants au maillot que nous avons vus plus haut, **103-104.** Il arrive souvent à Chypre, surtout, semble-t-il, à Lapithos[1], que les figures ne soient pas ou soient mal détachées du fond. Le costume est spécial à Chypre et l'échancrure carrée du grand chiton ne se retrouve pas dans la Grèce propre[2]; il est probable que la tunique devait s'ouvrir du côté droit, pour permettre à la main de se porter devant la poitrine. L'amulette circulaire du collier[3] et l'ampyx ou le bandeau frontal[4] ne sont pas des signes moins caractéristiques et le visage, qui est barbare et à peine modelé, rappelle les exemplaires qui précèdent.

C'est à peine si la statuette **109** est plus récente; le visage y est encore d'un type sémitique et les oreilles continuent de porter les coquilles que nous avons étudiées plus haut **(12).**

La dénomination d'**Aphrodite** ne doit être acceptée qu'avec réserves. Nous renvoyons, sur ce point, aux observations que nous avons présentées à propos de la série **11-13.**

108 (532) [II. 117]. — **Déesse (?), tenant une fleur.** — Idalion. — Haut., 0m,36 (de la statuette, 0m,34, — de la tête, 0m,06). Ép., 0m,035 à 0m,07. Larg., 0m,09 (de la figure, 0m,041). — Pl. XIX.

Terre d'un rouge brique, le bandeau peint en rouge, les tresses et les franges des cheveux peintes en noir. La surface recouverte d'un enduit brun rouge, moderne.

Le revers est formé d'une plaque épaisse en forme de navette, dont le haut est cassé et percé d'un trou de suspension ; la plaque sert de fond à la statuette, qui est ainsi modelée en ronde bosse.

1. Walters, *Terracottas Brit. Mus.*, A 127-8, p. 22. Pour les statuettes en calcaire, Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, I, pl. XIV, 6.
2. Ohnefalsch-Richter, *Kypros*, pl. L, 1, p. 395-6 (Paphos, anc. collection Barre, avec deux tuniques échancrées de même et superposées); *ibid.*, pl. CCX, 4, 13, p. 315 (Achna).
3. Walters, *Terracottas Brit. Mus.*, A 62, p. 8, Achna.
4. *Ibid.*, A 69, p. 9, Achna.

Les pieds sont sur la même ligne, nus, redressés et également informes, une sorte de chiton sans plis échancré en carré sur le cou et s'arrêtant en bas des jambes, les bras couverts jusqu'aux coudes, la poitrine plate, le bras gauche pendant, l'avant-bras droit ramené sur la poitrine, la main fermée et tenant un objet arrondi, sans doute une fleur, un médaillon rond suspendu à une chaîne en bas de la gorge. La tête est sensiblement triangulaire, la bouche simplement fendue, les autres traits à peine indiqués, le nez épaté et les sourcils très arqués, les yeux peints en noir, les cheveux frangés[1] en haut du front et ceints d'un bandeau en relief, qu'accostent, sur les côtés, trois ou quatre rosaces et qui cache les oreilles, le crâne aplati et comme absent, deux tresses épaisses descendant sur chaque épaule.

109 (763) [H. 116]. — **Femme, la main devant la poitrine.** — Idalion. — Haut., $0^m,40$ (de la tête, $0^m,113$). Larg. à la cassure, $0^m,02$ (aux épaules, $0^m,22$, — aux oreilles, $0^m,11$, — du visage, $0^m,07$). Ép., $0^m,07$ (de la tête, $0^m,11$). — Pl. XXV.

Terre jaune, assez pâle. Couverte blanche. Traces de peinture noire sur le collier, sur le bord des yeux et sur les sourcils.

Cassé à la taille. Un trou béant à la place de la main droite, la main gauche non conservée. Trou d'évent à l'occiput.

Le buste est en forme de planche, la taille très rétrécie, la tunique collante échancrée en carré en bas du cou, le bras gauche pendant le long du corps, le bras droit plié au coude, l'avant-bras horizontal et replié sous les seins grêles, la main devant tenir quelque attribut, les épaules arrondies, une pendeloque allongée suspendue à un simple fil et pendant sur la gorge, un second collier composé d'un médaillon central et de trois rangs de perles ovoïdes. Le visage est d'une forme plutôt carrée, le menton petit et pointu, les lèvres égales et très légèrement relevées aux commissures, le nez gros du bout et pyramidal, les côtés obliques, les yeux grands et triangulaires, mais n'étant ni bridés, ni très rapprochés, les globes simplement aplatis dans les orbites dont le bord est marqué, les sourcils relevés et arqués. La calotte du crâne est unie, un bourrelet surmontant le front, mais ne se continuant pas par derrière, deux tresses pendant sur les épaules et revenant en avant comme les pans d'un klaft, les couvre-oreilles formés

1. Pour la frange des cheveux sur le front, voir une statuette de Lapithos au British Museum (Walters, *Terracottas*, A 129, p. 22) et une figurine primitive d'Idalion, Ohnefalsch-Richter, *Kypros*, pl. LI, 6, p. 398.

de coquilles ou de demi-clochettes avec bords échancrés, des anneaux à plusieurs spires suspendus aux lobes.

Pour l'échancrure en carré de la robe, comparer une terre cuite de l'ancienne collection Piot, Perrot, *Hist. de l'Art*, III, fig. 384, p. 563. Quant au motif de la fleur[1], nous le retrouvons pareil, non seulement sur la patère d'Idalion[2], mais sur le vase d'Ormidia, où deux personnages adorent un homme (?) et une femme, à demi assis sur deux sièges[3] et trônant comme la déesse d'Idalion. Les terres cuites chypriotes qui ressemblent à nos deux exemplaires sont nombreuses et de styles assez différents[4].

Aphrodite (?), les mains aux seins (**110**).

La terre cuite **110** est mal conservée, mais il n'est pas malaisé d'en reconstituer le costume à l'aide d'une précieuse figurine de la collection Barre[5], aujourd'hui conservée à l'Antiquarium de Berlin[6]. Des deux tuniques qui couvrent le corps, l'une, qui est plus courte et passée sur la première, est écranchée largement en carré : on aperçoit même, au-dessous des seins, la ligne horizontale qui marque le bord inférieur de l'ouverture. Le premier chiton devait probablement être décolleté de la même manière, mais d'une manière plus discrète et les deux seins restant voilés : la superposition des étoffes est très nette dans la figurine de Berlin. Enfin les deux vêtements étaient accompagnés d'une étole, dont les bouts frangés pendaient très bas et presque jusqu'aux pieds : on serait tenté de croire à une ceinture qui nouerait à la taille la première tunique, si la statuette de l'Antiquarium, qui est polychrome, ne laissait apercevoir dans l'échancrure de ce chiton et sur les bords de l'ouverture précisément la même teinte dont sont revêtues, et dont sont seules revêtues, les extrémités de la bandelette. Donc, celle-ci pendait bien des épaules comme une étole et il faut sans doute y voir quelque ornement de culte, que la divinité portait peut-être, mais qui parait aussi les officiantes et les prêtresses.

Le motif a été étudié plus haut à propos du brûle-parfums **107**. Il n'est

1. Le bouton peut parfois ressembler à un cône, Perrot, *Hist. de l'Art*, III, p. 556, mais il ne semble pas que ce soit jamais un emblème phallique.
2. *Ibid.*, fig. 482, p. 673.
3. *Ibid.*, fig. 523, p. 711.
4. Winter, *Typen d. figürlichen Terrakotten*, I, p. 17, 1, 6 (Idalion et Limniti, à l'Antiquarium de Berlin).
5. Frœhner, *Catal. Barre*, 159 (Paphos).
6. Ohnefalsch-Richter, *Kypros*, pl. L, 1, p. 315 et p. 395-6 (H. Schmidt).



115 133 114 130 112

E. Leroux, Edit.

Phototypie Berthaud.

pas rare de trouver à Chypre des figurines vêtues qui portent les mains aux seins, comme les idoles nues de Nippour. Le British Museum possède des statuettes de ce type, découvertes à Achna[1] et à Amathonte[2].

110 (164 *bis*). — **Aphrodite (?), les mains aux seins.** — Haut., o^m,355 (de la base, o^m,o3, — de la tête, o^m,o6). Long. de la base, o^m,o65. Ép. moyenne, o^m,o35.

Terre d'un jaune de sable, la couche intérieure d'un rouge d'ocre. La surface entièrement effritée et ruinée. Traces (dans les cheveux) d'un ton noir posé sans doute sur une couverte. Éraflure au coude droit.

Trou d'évent de forme ronde en haut du dos ; la statuette est aplatie par derrière en forme de planche. La base, qui est rectangulaire, est surélevée à l'arrière, de manière que les pieds sont dans un plan oblique.

Les pieds sont sur la même ligne et également informes, les doigts non indiqués ; un long chiton descend jusqu'aux chevilles et une tunique, échancrée largement en carré, s'arrête un peu plus haut, au niveau des genoux, une étole frangée cachée par le second vêtement et le bout inférieur en apparaissant seul en bas du corps, le haut des bras couvert par l'étoffe et les mains se portant symétriquement vers les seins, un double collier tombant sur la poitrine, la première chaîne découpée et dentelée (?), la seconde portant un médaillon circulaire. La tête a les contours arrondis, le menton gras, la bouche relevée aux commissures, les yeux saillants, les cheveux frangés sur le front et paraissant coiffés d'un voile, les couvre-oreilles très grands et de forme ronde.

Tympaniste (111).

111 (553). — **Femme (?) jouant du tambourin.** — Anc. collection Péretié. Chypre. — Haut., o^m,125 (de la tête, o^m,o55). Ép., o^m,o48. Larg., o^m,o62 (de la figure, o^m,o35).

Terre rougeâtre. Le klaft peint en noir.

Le buste seul conservé et brisé obliquement, le bras droit cassé à l'épaule et le gauche à la main.

La taille est très mince, les épaules arrondies, le bras gauche ren-

1. Walters, *Terracottas Brit. Mus.*, A 59-61, 63-9, 72, p. 7-10.
2. *Ibid.*, A 156-7, p. 28.

versé sur la poitrine, la main terminée en moignon et tenant le tympanon perpendiculairement au buste, la main droite devant frapper le tambourin. La tête est forte, le visage sensiblement triangulaire, les lèvres dessinant deux courbes épaisses et parallèles, le nez gros et saillant, les yeux très effilés et asymétriques, le gauche plus relevé que le droit, le crâne coiffé du klaft, qui est strié de traits verticaux et dont les pans tombent sur les épaules, les oreilles étalées comme des anses sur la perruque noire.

Les statuettes de pierre **3** et **4** représentaient déjà des joueuses de tambourin et nous en avons vu également évoluer autour des brûle-parfums **106** et **107.** Aussi ne reviendrons-nous pas sur la fréquence de ces représentations dans l'île de Chypre. Nous noterons simplement que de très anciennes terres cuites au corps tournassé comme une colonne sont des images de tympanistes[1]. On a découvert de ces petits musiciens en argile à Kition[2], à Achna[3], à Idalion[4], à Kourion[5], à Amathonte[6], à Salamine[7] et à Khytroi[8]. Nous ignorons d'où provient le buste **111** ; l'influence égyptienne s'y montre d'une manière très nette dans la coiffure et les traits n'ont rien d'hellénique[9].

Chars (112-113).

Les deux chars **112** et **113** sont d'une forme qui ne paraît pas s'être rencontrée en dehors de Chypre. La caisse, qui est demi-circulaire et sans balustrade ou *antyx*, est pourvue, soit seulement par devant **(113)**, soit à la fois de face et sur les côtés **(112)** de tenons creux et proéminents. De ces manchons, qui servaient à l'attache du timon et des roues, le premier n'existait sans doute pas dans la réalité, car la direction du char eût été impossible avec un timon aussi rigide et incapable de jouer à son attache. C'était une simple manière conventionnelle d'indiquer et de figurer à l'imagination l'attelage qui était absent.

L'un des chars est vide et semble n'avoir jamais porté de personnages

1. Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, II, pl. VI, 42. Walters, *Terracottas Brit. Mus.*, A 144-5, p. 26, Lapithos.
2. Myres, *Catal. Cyprus Mus.*, 5501, p. 155.
3. Myres, *l. l.*, 3101, p. 109.
4. *Ibid.*, 5507-9, p. 156. Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, II, pl. VI, 42.
5. Myres, *l. l.*, 3107, p. 109.
6. *Ibid.*, 3105, p. 109.
7. Walters, *Terracottas Brit. Mus.*, A 95, p. 14.
8. Myres, *l. l.*, 5287 et 5297-9, p. 150.
9. Heuzey, *Catalogue*. p. 69, p. 72 (terres cuites phéniciennes).

(112). Dans l'autre sont deux hommes coiffés de hauts bonnets coniques : l'un est sûrement l'aurige, l'autre, peut-être un guerrier, n'a pas d'armes apparentes. Heuzey rappelle à ce propos que les chars chypriotes n'étaient pas seulement d'usage à la guerre, mais qu'ils servaient aussi à la chasse et à la promenade[1]. Qu'il y ait eu des chars de guerre dans l'île jusqu'à une époque assez basse, nous le savons par Hérodote[2] et par un curieux groupe d'Alambra au Musée du Louvre[3]. D'autre part, l'amphore mycénienne ou mycénisante **516** nous montrera des femmes portées dans des véhicules dont le principe est déjà le même[4] et que nous retrouverons beaucoup plus tard sur une longue face du sarcophage d'Amathonte[5]. Sur une œnochoé du Musée britannique[6], comme dans un groupe de New-York[7], il est difficile de juger si nous avons affaire à une scène de chasse ou à quelque cortège royal; l'hésitation, par contre, n'est plus permise lorsque le corps d'un sanglier s'accroche aux barres postérieures du char[8]. Enfin, il est possible, comme l'a conjecturé Curtius[9], que les δίφροι aient servi, dans certaines fêtes, à des processions solennelles, comme dans les Panathénées primitives où Pisistrate servait d'aurige à la déesse Athèna.

Les chars paraissent avoir été aimés des Chypriotes, car les représentations en pierre[10], en bronze[11] et en terre cuite[12] en sont très nombreuses et de formes souvent différentes[13]. Nous ne discuterons pas ici la question du sens qu'on peut attribuer à ces attelages de voyage et de guerre, et surtout à leur présence dans les tombeaux. Nous rappellerons seulement qu'Heuzey y voit[14] une allusion à la pompe qui avait entouré le vivant sur la terre et qui était censée le suivre dans sa migration dernière. On ne peut guère

1. *Figurines antiques, catal.*, p. 151-2.
2. Hérodote, V, 113. Heuzey, *Catalogue*, p. 142.
3. Heuzey, *Figurines*, pl. X, 2 (cf. pl. X, 6) ; *Catalogue*, p. 152.
4. Voir plus bas la troisième partie, et *Bull. Corr. Hell.*, XXXI, 1907, p. 242, Pottier.
5. Perrot, *Hist. de l'Art*, III, fig. 415-6, p. 608-9. Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, I, pl. CL, 1187. Cf. une terre cuite d'Amathonte, *ibid.*, II, pl. LXVIII, 629.
6. Perrot, *l. l.*, fig. 527-8, p. 716-7. La présence de l'arbre semble indiquer plutôt une scène de chasse.
7. Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, I, pl. LXXX, 520, Kourion. Perrot, *l. l.*, fig. 393, p. 583.
8. Exemple cité par Heuzey, *Catalogue*, p. 152.
9. *Arch. Anzeiger*, VII, 1892, p. 24. C'est peut-être un véhicule pareil qui est figuré Ohnefalsch-Riceter, *Kypros*, pl. CXCVI, 1, p. 479 (Amathonte, au Musée de Vienne) : il ne semble pas qu'il s'agisse, comme le conjecture l'auteur, du transport d'un harem.
10. Grand char de Tamassos à Berlin, *Arch. Anzeiger*, V, 1890, n. 58, Furtwængler.
11. Murray, *Excavations in Cyprus*, 1460, fig. 25, p. 15, Enkomi.
12. Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, II, pl. XIV, pl. LXVIII. Winter, *Typen d. figürlichen Terrakotten*, I, p. 15, p. 262. *Bull. Corr. Hell.*, III, 1879, p. 94, coll. Cassan à Limassol, Pottier. Walters, *Terracottas Brit. Mus.*, A 199-201, p. 34-35, Amathonte.
13. Il y avait, entre autres, de simples chariots ouverts comme Cesnola, *l. l.*, II, pl. XIV, 108, Alambra.
14. *Catalogue*, p. 65.

séparer des chars les vaisseaux primitifs en terre cuite[1] qui rappellent l'ὀστράκινος στόλος de Kinyras[2].

112 (577 et 608) [H. 109]. — **Deux guerriers (?) dans un char.** — Idalion. Anc. collection Gréau. — Haut., 0m,12 (du char, 0m,047, — des têtes, 0m,04). Long., 0m,07. Larg., 0m,06. Diam. des roues, 0m,065. — Pl. XXI.

Terre orangée. Couverte blanche. Peinture noire et rouge, le char rouge, ainsi que les oreilles et la bouche des guerriers, la barbe, les yeux, le bonnet et les détails du costume noirs.

Les deux roues, aujourd'hui détachées, sont pleines, les moyeux saillants, les rais ordinairement rouges et noirs de deux en deux, mais sans que l'alternance soit régulière.

Le char est arrondi par devant, d'où part, en bas de la caisse, un manchon auquel s'attache le timon, deux tenons pareils servant, sur les côtés, à fixer l'axe des roues. L'aurige est penché en avant, les manches rayées, les bras aplatis et réunis, les mains hors de la caisse et étant censées tenir les rênes, le corps cylindrique, la tête barbue et coiffée d'un haut bonnet conique, le nez très fort et les yeux losangiformes. Derrière lui est un guerrier, aussi primitif que la première figurine, les bras baissés vers la balustrade, deux courroies passées en bandoulière et croisées sur la poitrine.

Bibl. Frœhner, *Catalogue Gréau,* 1891, 385, p. 98-9, fig. p. 99. Winter, *Typen d. figürlichen Terrakotten,* I, p. 262.

113 (578) [H. 185]. — **Char.** — Anc. collection Barre. Trouvé à Karpasso en 1873. — Haut., 0m,17. Long., 0m,15. Larg., 0m,15. Diam. des roues, 0m,13.

Terre rosée. Couverte blanche. Peinture noire et rouge.

La caisse est courte et arrondie en demi-cercle. L'axe des roues, qui n'est pas conservé, passait par deux trous percés en bas des parois, un manchon creux et oblique, que consolide un contrefort en arc de cercle, se détachant en bas de la face antérieure et servant à fixer le timon, le bord supérieur orné d'une large moulure plate. Zigzags noirs haut et bas de ce bandeau, la caisse ornée de losanges rouges que séparent deux ou trois

1. Walters, *Terracottas Brit. Mus.*, A 49-50, p. 6, Maroni et A 202-213, p. 35-6.
2. Murray, *Excavations in Cyprus*, p. 113.

filets noirs, parallèles et verticaux. Les roues, dont l'une est abîmée, sont ornées, du centre à la circonférence, d'un cercle noir, de trois filets de même, d'une bande rouge, de trois filets noirs et d'une dernière bande de même.

BIBL. FROEHNER, *Catal. Barre*, 155, p. 20-1, fig. p. 20 (il y aurait eu, d'après sa description, un fragment de bois antique dans le manchon tubulaire du timon). PERROT, *Hist. de l'Art*, III, fig. 524, p. 713. WINTER, *Typen d. figürlichen Terrakotten*, I, p. 15, note.

Un chariot de la collection Cesnola (*Atlas Cypr. Antiq.*, II, pl. XIV, 110) est pourvu d'un manchon analogue à celui qui fait saillie dans le char de Clercq.

GUERRIERS ET CAVALIERS (**114-115**).

Les figurines **114** et **115** sont, l'une et l'autre, d'un type très primitif[1]. La première est en forme de cloche[2]; la seconde n'a que le torse de figuré, le modeleur ayant négligé les jambes, comme inutiles ou trop difficiles à rendre.

On paraît avoir trouvé des guerriers analogues à la figurine **114** dans les plus anciennes nécropoles de l'île, comme celle d'Alambra[3]. L'attitude est celle du combattant qui brandit la lance de la main droite et protège son corps avec le bouclier ou la rondache. La tête est rejetée en arrière, comme dans toutes les statuettes de ce type[4] : ainsi détachée et comme séparée du corps, elle se distinguait mieux de la gaine qui lui servait de support et il était plus facile au modeleur de lui donner l'apparence humaine. Dans le cas spécial qui nous occupe, le retrait du chef avait l'avantage de le protéger et de donner l'illusion du soldat visant pour mieux assurer son coup. Les statuettes dans lesquelles la tête se redresse, sont plus récentes,

1. Il ne suit pas de là qu'elles soient très primitives. POTTIER remarque très justement (*Bull. Corr. Hell.*, XXIV, 1900, pl. IX, 2, p. 510-515) que les plus anciennes terres cuites de l'île représentent, soit des laveuses, des hydrophores et des courotrophes, soit des bœufs ou des quadrupèdes très primitifs, tous sujets de la vie familière. Les scènes de guerre et l'apparition des chars, des guerriers et des cavaliers, coïncident avec la prédominance de l'influence assyrienne, qui n'exclut pas d'ailleurs l'emploi des types primitifs. Pour le sens de ces figurines dans les tombeaux, on peut se reporter à HEUZEY, *Catalogue*, p. 142, p. 144, dont nous n'acceptons pas toutes les conclusions.

2. La forme serait féminine à l'origine d'après POULSEN, *Jahrbuch*, XXI, 1906, p. 183 et représenterait, dans la tradition « minoenne » ou crétoise, la femme vêtue d'une robe à volants et ayant plus ou moins l'apparence d'une cloche.

3. PERROT, *Hist. de l'Art*, III, p. 581. Le renseignement d'origine serait sujet à caution, d'après ce que nous avons dit plus haut.

4. HEUZEY, *Figurines*, pl. IX, 3; PERROT, *l. l.*, fig. 403, p. 590.

comme une terre cuite d'Idalion au Musée de New-York[1], qui est coiffée d'un casque à la grecque, ou comme un précieux hoplite de la collection Piot, dont le corps est revêtu d'une cuirasse à épaulières et à lambrequins[2].

Les statuettes primitives de guerriers, simples ou appariées[3], sont nombreuses à Chypre. L'ancienne collection Piot[4] en renfermait un bel exemplaire. D'autres sont au Louvre[5], au British Museum[6], à l'Antiquarium de Berlin[7] et au Musée de New-York[8]. Il est à remarquer que la rondache que tient de son bras gauche la figurine de Clercq est plate et simplement coloriée; la partie centrale ne se relève pas pour former un umbo, comme dans la terre cuite de la collection Piot[9] ou comme dans le bouclier en bronze trouvé à Amathonte, que possède le musée du Louvre[10].

La figurine **115** n'est pas moins primitive que le guerrier **114.** Il ne faut pas s'étonner de voir les représentations de cavaliers archaïques être aussi fréquentes dans une île[11], même riche et peuplée comme l'était Chypre; nous avons, en effet, constaté plus haut que les chars de guerre et de parade étaient connus des Chypriotes et des coursiers barbares se sont rencontrés parmi les animaux informes que les fouilles ont mis à jour dans les plus anciennes nécropoles insulaires[12]. Un fait curieux prouve bien la prédilection qu'avaient pour les chevaux les habitants ou, tout au moins, les chefs de guerre. Une tombe de Tamassos, explorée par Ohnefalsch-Richter, contenait les restes de deux guerriers et, placé au-dessus de leurs corps, le squelette d'un cheval, qui peut-être(?) leur avait été sacrifié après leur mort[13]. De même on a découvert

1. Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, II, pl. IX, 68 (les nos 67 et 68 sont intervertis dans la description de la planche).

2. Perrot, *Hist. de l'Art*, III, fig. 406, p. 595. Frœhner, *Catal. Piot*, 230, p. 62. Daremberg-Saglio, III, s.v. *lorica*, fig. 4519, p. 1303, De Ridder.

3. Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, II, pl. X, 74, groupe d'Episkopi, près de Kourion (archer et guerrier). Je ne sais s'il faut rapprocher un groupe en bronze de Karpas à l'Antiquarium de Berlin, où Furtwængler voit la représentation des Dioscures, *Arch. Anzeiger*, V, 1890, p. 91, 6, fig.

4. Perrot, *Hist. de l'Art*, III, pl. II, p. 582; Frœhner, *Catal. Piot*, 234, p. 64-5. Une statuette de la collection Feuardent est publiée par Perrot, *l. l.*, fig. 249, p. 211. D'autres sont citées par Winter, *Typen d. figürlichen Terrakotten*, I, p. 14, 7.

5. Heuzey, *Catalogue*, p. 152.

6. Walters, *Terracottas Brit. Mus.*, A 216, p. 37, Kourion (Murray, *Excavations in Cyprus*, p. 70, fig. 111); A 234-5, pl. IV, Idalion.

7. *Arch. Anzeiger*, X, 1895, p. 127, 2, Furtwængler.

8. Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, II, pl. IX, 67, 68, Idalion, pl. X, 74, Kourion, pl. XXXI, 259, Ormidia. Il n'est pas sûr que la figurine *ibid.*, II, pl. VIII, 60 (Ormidia) tienne un bouclier.

9. Perrot, *Hist. de l'Art*, III, pl. II.

10. *Ibid.*, fig. 639, p. 871.

11. Il va sans dire que le cavalier armé est assez tardif. L'Iliade ne le connaît pas, comme le remarque Heuzey, *Catalogue*, p. 142.

12. Voir plus loin.

13. *Arch. Anzeiger*, V, 1890, p. 58, Furtwængler. Rapprocher les sépultures du Kouban et de la Russie méridionale.

à Kourion, à l'intérieur même d'un sarcophage en terre cuite[1], un cavalier primitif, coiffé d'un bonnet pointu, qui se trouvait mêlé à d'autres ex-voto, tels qu'une plaque d'or avec la représentation d'une idole (?) portée sur un char, les deux mains aux seins et le corps vêtu.

Ces cavaliers, qui menaient parfois deux chevaux[2], ont été rencontrés dans les principales nécropoles de l'île. Le British Museum[3], le Louvre[4], l'Antiquarium de Berlin[5], le Musée de New-York[6] et celui de Vienne[7] possèdent quelques spécimens caractéristiques. Je mentionnerai, en particulier, une terre cuite qui a fait partie de la collection Piot[8], non seulement parce qu'elle est plus récente, le corps de l'homme étant entièrement modelé, mais parce que le cheval est richement harnaché; il rappelle par son accoutrement l'attelage des quadriges trouvés en Phénicie[9] et dont la collection de Clercq possède un exemplaire[10].

114 (582) [H. 183]. — **Guerrier primitif.** — Anc. collection Barre. — Haut., 0^{m},15. Diam. de la base, 0^{m},071. — Pl. XXI.

Terre pâle. Couverte blanche. Peinture noire et rouge.
Deux trous en bas et deux autres à l'attache du panache.

Le corps est cylindrique et s'évase à la base en forme de cloche, le bras droit plié au coude et l'avant-bras ramené vers le cou, la main non percée et non détaillée, le bras gauche informe et tenant un bouclier rond, la tête rejetée en arrière et presque horizontale, la barbe en collier, le nez en bec d'aigle, les yeux gros et saillants, la crête du casque ou le panache recourbé en arrière et demi-circulaire. Sur le corps, bandes noires et quatre filets de même; plus haut, deux filets noirs, bande rouge et deux filets noirs; sur la poitrine, bandes rouges croisées et simulant le baudrier; le bras droit rayé de noir; le bouclier orné de trois rais rouges, bordés de traits noirs; la

1. *Jahrbuch*, I, 1886, p. 132, Furtwængler.
2. Heuzey, *Catalogue*, p. 153. Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, II, pl. LXX, 642, Kourion, 644, Ormidia.
3. Walters, *Terracottas Brit. Mus.*, A 165-172, p. 30-1, Amathonte, A 217-220, p. 37-8, Kourion et A 236, p. 41, pl. IV.
4. Heuzey, *Catalogue*, p. 153; *Figurines*, pl. X, 3.
5. Winter, *Typen d. figürlichen Terrakotten*, I, p. 15, 5 (autres exemples, *ibid.*, 2-5).
6. Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, II, pl. LXIX, 637, pl. LXX, 642, Kourion, I, pl. LXXX, 512, Athiénau (calcaire).
7. *Arch. Anzeiger*, VIII, 1892, p. 115, 119. Ohnefalsch-Richter, *Kypros*, pl. CXCII, 15.
8. Perrot, *Hist. de l'Art*, pl. III, p. 583. Frœhner, *Catal. Piot*, 229, p. 61.
9. Heuzey, *Figurines*, pl. V, 1; *Catalogue*, p. 67.
10. Voir plus loin notre tome VI.

barbe, la bouche et l'œil noirs, le nez et le bord du panache rouges, le panache lui-même peint en noir.

Bibl. Frœhner, *Catal. Barre*, 145, p. 17-18, fig. Winter, *Typen d. figürlichen Terrakotten*, I, p. 14, 7, *d*.

115 (575) [H. 184]. — **Cavalier.** — Anc. collection Barre. — Haut., 0m,18. Long., 0m,11 (de la tête du cheval, 0m,063). — Pl. XXI.

Terre jaunâtre. Couverte blanche. Traits noirs, simples ou croisés, rayant les pattes du cheval, le bonnet du cavalier et le museau du cheval peints en rouge.

Le cheval est très primitif, les pattes écartées, la tête longue, fusiforme et pointue, la crinière modelée sommairement et la queue courte. Le buste seul du cavalier est figuré, la tête rejetée en arrière et coiffée d'un haut bonnet conique à couvre-joues arrondis (?) et reliés peut-être par une mentonnière, le nez en bec d'oiseau, les yeux globulaires et le menton pointu, les mains comme des battoirs et posées de chaque côté de l'encolure.

Bibl. Frœhner, *Catal. Barre*, 147, p. 18-9, fig. p. 18. Winter, *Typen d. figürlichen Terrakotten*, I, p. 15, 5, *b*.

Il est à remarquer que les cavaliers primitifs en terre cuite ne sont nullement particuliers à Chypre. On en connaît, entre autres, un grand nombre de Tanagra, *Bull. Corr. Hell.*, XIV, 1890, p. 204-223, pl. XIII-XIV, Jamot. Le motif paraît d'ordre universel[1] et l'idée à laquelle il correspond était répandue dans tout le monde grec.

Têtes coiffées d'un casque ou d'un haut bonnet (116-124).

Les quatre grandes têtes d'Idalion **116-119** sont de style gréco-phénicien, ou, si l'on aime mieux, assyrio-chypriote. L'influence hellénique y est à peine sensible et c'est du côté de l'Assyrie qu'il nous faudrait chercher les modèles, assez différents des copies, dont a pu s'inspirer le coroplaste insulaire. La face, avec son petit menton pointu et son nez d'une courbe et d'une ampleur caractéristiques, indique une autre race que la grecque et les couvre-oreilles lourds et barbares du n° **119** répugnent, nous l'avons vu[2], au génie et au goût helléniques.

1. Exemples peut-être influencés par Chypre, Walters, *Terracottas Brit. Mus.*, B 118, p. 92, Halicarnasse; B 328, p. 126, Naucratis.
2. Voir plus haut la figurine **12**.



118

116

117

E. Leroux, Edit

Phototypie Berthaud.

La coiffure est différente dans nos quatre exemplaires. Dans le premier **(116),** le visage est barbu et les couvre-joues ont la forme d'ailes; la tête **117** est surmontée d'une sorte de bélière, tandis que le n° **118** l'est d'un panache retombant. Il est à remarquer que le haut de la boîte crânienne est seul protégé et la coiffure paraît être d'une forme toute pacifique[1]. Dans aucune de nos terres cuites le bonnet n'a la hauteur qu'il atteint par exemple dans une tête de Limniti à Berlin[2] ou dans une figurine du Louvre[3].

La dimension exceptionnelle de ces têtes est l'un des caractères particuliers aux terres cuites chypriotes. Les coroplastes de l'île ne craignaient pas de modeler dans l'argile des statues colossales, dont de curieux fragments sont venus jusqu'à nous[4]. Beaucoup d'Anciens ont fait de même[5], mais on conçoit les raisons spéciales que les Chypriotes pouvaient avoir pour exagérer ainsi la taille de leurs terres cuites. Nous avons vu que le marbre faisait défaut dans l'île et que la pierre calcaire y était de qualité médiocre, tandis que l'argile était abondante et facile à modeler : on pouvait, en l'employant à propos et en dissimulant par un bariolage les inégalités de la surface, rivaliser avec les grandes statues de pierre et obtenir à bon compte des équivalents dont la réussite était mieux assurée et dont la matière tout entière était également prise dans l'île[6].

Les petites têtes **120-123** sont moins bien conservées et d'un intérêt par suite bien moindre. La première porte un très haut bonnet conique, mais le travail en est si fruste qu'on peut à peine y reconnaître une face humaine. La seconde, dont l'exécution n'est guère supérieure, paraît coiffée d'un casque, mais la troisième, qui est imberbe et dont le tutulus est recouvert d'un voile, pourrait bien être féminine. Le point n'est d'ailleurs nullement certain, car la tête **123,** qui est voilée et qui porte un polos ou un calathos, est certainement masculine, comme l'indique le large collier de barbe qui s'étale en bas du visage. Enfin, il est probable, mais il n'est nullement sûr, que la tête **124** est coiffée du pschent égyptien ou du moins d'une transformation chypriote de cette coiffure, modification que nous avons constatée plus haut dans les statuettes en calcaire **21-23.**

1. Voir le commentaire des têtes **21-8.**
2. *Arch. Anzeiger*, IV, 1899, p. 88.
3. Heuzey, *Figurines*, pl. IX, 1, Kition ; Perrot, *Hist de l'Art*. III, fig. 396, p. 584.
4. Walters, *Terracottas Brit. Mus.*, p. 17, A 107-109, fragments de Salamine au British Museum, à Oxford et à Cambridge. Cf. Walters, *ibid.*, A 120-1, statue tenant une fleur et torse d'homme portant un faon.
5. Deonna, *Les statues de terre cuite en Grèce*, 1906 (voir *Revue Critique*, 1906, II, p. 481, De Ridder). L'auteur ne parle qu'incidemment des statues chypriotes, dont il compte traiter ailleurs.
6. Il est d'ailleurs exagéré d'écrire que cette technique a « supplanté » à Chypre la sculpture en pierre au VIIe et au VIe siècle, *Revue Archéol.*, 1906, II, p. 407, Deonna.

116 (762) [H. 16]. — **Tête de guerrier, casquée et barbue.** — Acquis en 1870. Idalion. — Haut., 0m,24. Larg., 0m,19 (du visage, 0m,10). Ép., 0m,16. — Pl. XXII.

Terre rouge, tournant tantôt à l'ocre et tantôt aux tons bruns. Épaisse couverte blanche. Toute trace de peinture a disparu, sauf quelques taches noires laissées sur les tresses.

Cassé au cou, la barbe et les tresses mieux conservées sur le côté droit.

De larges tresses cannelées reviennent par devant et tombent sur les épaules, la barbe en éventail composée de mèches épaisses et recroquevillées à l'extrémité, la face allongée, la bouche petite et figurée par une simple fente qui n'est pas tout à fait horizontale, les lèvres rasées et non renflées, le nez court et très fort, la pointe retrousséeet le dos large, les yeux amandiformes et très allongés, le bord inférieur de l'orbite horizontal, les coins non relevés, les globes à peine saillants, mais les contours très en relief, les sourcils de forme arquée, les oreilles fortes et en éventail, les lobes triangulaires. Le front est surmonté, comme par un auvent, d'un rang de touffes recroquevillées, le casque court, les géniastères relevées et ornées, comme le timbre, d'une rainure à mi-hauteur, l'attache du panache formée par un tube plein et allongé, à la naissance duquel est percé, par derrière, un trou d'évent.

Les grandes têtes de terre cuite barbues et casquées ne sont pas sans exemple à Chypre ; le British Museum [1], l'Antiquarium de Berlin [2], le Louvre [3] et le Musée métropolitain de New-York [4] en possèdent des spécimens, mais qui se distinguent du nôtre. Non seulement les couvre-joues sont relevés dans notre chef, au lieu d'être rabattus en forme d'ailettes, mais la barbe est traitée d'une tout autre manière à New-York, où elle entoure le menton comme une couronne ou comme une demi-lune à décor géométrique, et à Berlin, où elle a déjà presque l'apparence régulière et la taille en coin des têtes grecques archaïques. Ici, elle se divise en mèches larges, longues et recroquevillées à l'extrémité, comme dans les sculptures assyriennes ou comme dans certaines grandes têtes en calcaire [5]. Les lèvres sont rases dans tous ces exemplaires ; sur une seule des terres cuites de la collection Cesnola [6], un semis de points indique une moustache naissante.

1. Walters, *Terracottas Brit. Mus.*, A 94, p. 14, Kition ; A 232, fig. 8, p. 40, Idalion.
2. Ohnefalsch-Richter, *Kypros*, pl. XIV, 3-4, p. 356-8, Idalion (?). Haut., 0m,375.
3. Exemplaires inédits.
4. Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, II, pl. XV, 114 et 116, Amathonte. Hauteur pareille (11 pouces 1/2).
5. *Ibid.*, I, pl. XXXIX, Athiénau.
6. *Ibid.*, II, pl. XV, 114.

117 (760) [H. 112]. — **Tête casquée.** — Idalion. — Haut., 0m,22. Larg., 0m,11. Ép., 0m,18. — Pl. XXII.

Terre assez claire, d'un jaune carotte. Épais engobe blanc. Traces de noir, très douteuses sur le menton, mais certaines sur les globes des yeux, sur les cheveux et sur les anneaux des oreilles.

Cassé au cou. En haut, trou d'évent, dissimulé sous l'anse du casque.

Le menton est mince, très proéminent et de forme pointue, la face plutôt large, la bouche petite et droite, les lèvres égales et coupantes, le nez énorme et pyramidal, les côtés obliques, les yeux grands et rapprochés, les orbites triangulaires, aux bords nets et coupants, les globes aplatis et sur lesquels les prunelles sont peintes en noir, les sourcils indiqués par des chevrons emboîtés et uniquement tracés au pinceau. Le casque est tronconique et légèrement convexe, la pointe remplacée par une bélière qui cache l'ouverture supérieure, les couvre-joues relevés, des boucles en spirale passées dans les lobes des oreilles, le bouffant de la nuque strié d'incisions verticales, une tresse pendant sur le côté droit et deux tresses sur le côté gauche, chacune d'elles ornée de chevrons gravés.

La bélière surmonte fréquemment les grandes têtes en terre cuite chypriotes, qu'elles soient imberbes[1] ou barbues[2]. Les premières portent fréquemment des anneaux aux oreilles[3]. Malgré ce détail de parure, il ne semble pas que nos têtes soient féminines. Nous avons vu plus haut[4] que, pareils à leurs voisins d'Assyrie[5], les Chypriotes aimaient à se charger de lourds bijoux. Nous ne saurions nous étonner de trouver des pendants d'oreilles chez ces insulaires dont la mollesse et dont la τρυφή étaient légendaires[6].

118 (167) [H. 113]. — **Tête imberbe, coiffée d'un casque.** — Idalion. — Haut., 0m,18 (de la tête, 0m,12). Long., 0m,12. Larg., 0m,085 (du visage, 0m,07). — Pl. XXII.

Terre d'un rouge foncé, inégale, mal cuite et mêlée d'éclats noirâtres. Engobe blanchâtre et traces incertaines de peinture noire sur les sourcils et sur les yeux.

Cassure oblique au cou. Le panache brisé.

Le menton est très pointu, la bouche petite, les lèvres égales et épaisses,

1. Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, II, pl. XV, 115, Amathonte; II, pl. XXX, 256, Idalion.
2. Ohnefalsch-Richter, *Kypros*, pl. XIV, 3-4.
3. Mêmes boucles, Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, II, pl. XV, 115, Amathonte et pl. XXX, 256, Idalion.
4. A propos de la statuette **10**.
5. Perrot, *Hist. de l'Art*, II, fig. 235, p. 513, stèle de Sargon et passim.
6. Voir l'introduction.

légèrement retroussées aux commissures, la gouttière verticale quelque peu indiquée au-dessous des narines, le nez, qui est d'un type sémitique, gros et fort, les côtés de la pyramide tendant à converger, les yeux très grands et triangulaires, celui de gauche plus ouvert que le droit, les globes plats dans des orbites aux contours en saillie, les sourcils en relief et indiqués du côté interne par quelques traits verticaux, au milieu et du côté externe par un motif en feuille de fougère. Le casque est d'une forme pointue et le panache, dont l'attache inférieure est conservée, retombait sur la nuque, les oreilles paraissant recouvertes d'une sorte de plaque ou de peigne demi-circulaire, une spirale double pendant de chaque lobe.

La tête nous montre que les couvre-oreilles chypriotes[1] étaient employés et portés à l'occasion par les hommes.

119 (164) [H. 108]. — **Semblable.** — Idalion. — Haut., $0^{m},16$ (de la tête, $0^{m},10$). Long., $0^{m},10$. Larg., $0^{m},09$ (du visage, $0^{m},065$). Ép., $0^{m},008$ à $0^{m},016$.

Terre très claire, d'un jaune tirant sur le blanc. Engobe crémeux visible sur les parties non coloriées. Les lèvres et le bonnet rouges, les yeux, les sourcils et les cheveux noirs.

Cassé au cou. L'intérieur creux.

Le visage est allongé et légèrement anguleux, le menton pointu, la bouche un peu arquée, le nez mince au départ et gros du bout, les yeux triangulaires et entourés d'un ourlet saillant, les globes eux-mêmes plats et continuant le plan des joues, les sourcils très marqués et se rejoignant presque, les cheveux paraissant aux tempes sous le bonnet et bouffant en masse sur la nuque, les oreilles presque détachées et très mal placées, un anneau à deux spires passé dans chaque lobe ; la coiffure se compose d'une calotte basse qui se relève en pointe sur le derrière de la tête, à peu près comme un bonnet de doge, dont la corne serait moins rejetée en arrière.

La coiffure se distingue du bonnet ou du casque à couvre-joues ; aussi serait-il possible que la tête fût féminine, mais nous n'en avons aucune preuve certaine.

120 (455). — **Tête barbue, coiffée d'un haut bonnet.** — Haut., $0^{m},08$ (de la tête, $0^{m},065$, — de la coiffure, $0^{m},03$). Ép., $0^{m},04$. Larg., $0^{m},032$ (de la figure, $0^{m},025$).

Terre rougeâtre.

Cassé au cou.

1. Voir *suprà* la figure **12**.

L'exécution est très fruste, les traits et les oreilles à peine indiqués, la barbe allongée et disposée en éventail, les cheveux coiffés en bourrelet sur le front, le bonnet pointu et rejeté en arrière.

121 (458). — **Semblable.** — Haut., o^{m},o5 (de la tête, o^{m},o4, — de la coiffure, o^{m},oo9). Ép., o^{m},o3. Larg., o^{m},o27 (de la figure, o^{m},o2).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.

Cassé en haut du cou. Le haut brisé. Mal conservé.

Une large barbe entoure le menton, le nez relevé, les cheveux formant bourrelet sur le front, les oreilles très haut placées et très en arrière, le bonnet ou le casque ayant une calotte ronde et une pointe allongée.

122 (456). — **Tête imberbe, coiffée d'un haut bonnet.** — Haut., o^{m},o53 (de la tête, o^{m},o48, — de la coiffure, o^{m},o2). Ép., o^{m},o2. Larg., o^{m},o26 (de la figure, o^{m},o19).

Terre d'un jaune blanchâtre.

Cassé au cou. Le nez brisé.

La face est large, le menton imberbe, les lèvres épaisses, le nez fort, les yeux allongés et losangiformes, le haut bonnet conique recouvert d'un voile qui tombe sur les épaules.

Comparer une statuette de Lapithos représentant un homme barbu au corps très fruste et qui tient un chevreau, Walters, *Terracottas Brit. Mus.*, A 146, p. 26, pl. II.

123 (457). — **Tête barbue, coiffée d'un polos.** — Haut., o^{m},o6 (de la coiffure, o^{m},o23). Ép., o^{m},o35. Larg., o^{m},o28 (de la figure, o^{m},o2).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.

Cassé au menton. Mal conservé, l'une des oreilles détachée.

La barbe est disposée en collier, le visage régulier, les cheveux formant bourrelet sur le front et couverts d'un voile (?), qui paraît posé sous un polos creux, rejeté un peu en arrière.

124 (453). — **Tête casquée (?).** — Haut., o^{m},o42 (de la coiffure, o^{m},o1). Ép., o^{m},o45. Larg., o^{m},o33 (de la figure, o^{m},o23).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.

Cassé au menton et en haut de la coiffure. Mal conservé.

Le menton paraît avoir été barbu, les lèvres épaisses et horizontales, le

nez droit, les yeux ovales, mais non bridés, les cheveux relevés en bourrelet sur le front, la tête coiffée d'un haut bonnet rejeté en arrière et devant lequel s'arrondit une calotte allongée, semblable à celle de la couronne blanche égyptienne.

Grandes têtes féminines archaïques (125-129).

Les cinq têtes **125-129** sont données comme découvertes à Idalion, provenance que nous n'avons aucune raison de mettre en doute, car le British Museum[1], le Louvre[2], l'Antiquarium de Berlin[3] et le Musée de Nicosia[4] possèdent de grandes terres cuites de même origine et tout à fait semblables aux nôtres.

Les visages n'ont rien de grec; la courbe sémitique du nez, le brusque rehaut du front, la forme des yeux et la petitesse du menton sont, à cet égard, des signes caractéristiques. L'ornementation est également indigène; la stéphanè du n° **126,** les couvre-oreilles barbares que nous avons étudiés plus haut (à propos du n° **12**) sont d'un type que nous ne retrouvons plus dans les périodes où se fait sentir l'influence hellénique. C'est à peine si les frisons enroulés en spirales de l'exemplaire **127** annoncent l'approche de l'art grec[5].

Le grand turban **128**[6] et la guirlande **129** ne sont pas des signes moins précis, ni moins particuliers à Chypre. L'art grec devait, on le sait, conserver ces deux formes de la coiffure indigène, mais en les modifiant profondément. De la première, il devait faire l'ampyx ou le bourrelet que nous retrouvons si fréquemment dans la fabrique de Kition; quant à la guirlande, nous avons déjà vu dans la première partie[7] l'emploi que l'on en fit dans l'île et la signification rituelle, à la fois sacerdotale et funéraire, qui semble lui avoir été donnée.

1. Walters, *Terracottas Brit. Mus.*, A 231, p. 40 (Perrot, *Hist. de l'Art*, III, p. 541, fig. 367). La tête est très semblable au n° **127**.
2. Heuzey, *Catalogue*, p. 161.
3. Ohnefalsch-Richter, *Kypros*, pl. XIII, 1-2, pl. LV, 1-4.
4. Myres, *Catal. Cyprus Mus.*, 5718 et suiv., p. 159.
5. La spirale en accroche-cœur sur les tempes rappelle une tête mycénisante d'Enkomi, Walters, *Terracottas Brit. Mus.*, A 21, p. 4.
6. Cf. le n° **90**.
7. Nos **5-6**.

125 (165) [H. 114]. — **Tête féminine.** — Idalion. — Haut., $0^m,16$ (de la tête, $0^m,115$). Long., $0^m,11$. Larg., $0^m,14$ (du visage, $0^m,075$). Ép. moyenne, $0^m,01$. — Pl. XXIII.

Terre très claire. Les cheveux peints en noir, ainsi que les tresses, les yeux, les perles extrêmes du collier, le bord du disque et la pendeloque. Les lèvres rouges, ainsi que les deux autres olives du collier, l'intérieur du disque et peut-être les boucles d'oreilles. L'oreille droite brisée.

Cassé au cou. A l'occiput, trou rond, de $0^m,025$ de diamètre.

Deux colliers s'étalent sur le cou, le rang inférieur incomplet et n'ayant plus que trois rondelles à droite et à gauche, le second rang formé d'olives doubles, superposées dans le sens horizontal et d'un médaillon central, auquel sont accrochées deux pendeloques. La tête est forte, le menton finissant en pointe arrondie, les lèvres minces et horizontales, les commissures à peine indiquées, un anneau passé dans les narines, le nez très saillant et un peu relevé, l'arête mince au départ, mais s'élargissant et se recourbant un peu plus bas, les yeux triangulaires, très rapprochés et d'une dimension exagérée, la glande lacrymale non indiquée, les globes aplatis dans des orbites à bords saillants, les sourcils en relief épais et paraissant comme tressés, trois rangs de spirales doubles et tirebouchonnées descendant sur le front, chacune des mèches reprise à la pointe, des tresses courtes et également incisées tombant sur chaque épaule, les couvre-oreilles en forme de larges coquilles échancrées sur les bords, des boucles en spirale paraissant suspendues aux lobes.

Le *nezem* suspendu aux narines fait penser à l'anneau d'or, lourd d'un demi-sicle, que l'envoyé d'Abraham remet à Rebecca près du puits de Nacor[1]. Cette mode syrienne et phénicienne[2] avait pénétré dans l'île et l'on en trouve la trace à Idalion[3], à Limniti[4], à Paphos[5] et à Khytroi[6]. Non seulement des têtes en terre cuite portent cet ornement caractéristique, mais nous le retrouvons sur de grandes statuettes. L'une d'entre elles est

1. Genèse, XXIV, 22, 47. Ohnefalsch-Richter, *Kypros*, p. 227.
2. Masque carthaginois trouvé par le P. Delattre, Daremberg-Saglio, III, *s. v.* inaures, fig. 4002, p. 442, notes 11-13, Pottier. Pour le khergeh que portent encore aujourd'hui les femmes de Damas, voir Perrot, *Hist. de l'Art*, IV, fig. 233, p. 447. Cf. *Jahrbuch*, III, 1888, p. 246, Furtwængler et *Arch. Anzeiger*, IV, 1889, p. 53, E. Curtius. L'aryballe conservé à l'Antiquarium de Munich est suspect d'après Pottier, *l. l.*
3. Ohnefalsch-Richter, *Kypros*, pl. L, 4, p. 276, p. 396-7 ; pl. LV, 1-4, p. 407.
4. *Journ. Hell. Stud.*, XI, 1890, p. 90, 3, Tubbs.
5. Ohnefalsch-Richter, *Kypros*, pl. LV, 7 (Antiquarium de Berlin).
6. *Ibid.*, pl. LV, 5-6.

vêtue et porte les deux mains vers les seins[1]; une autre, découverte à Khytroi, est nue et a les bras pendants[2].

L'exemplaire rappelle une tête[3] et une statuette[4] du Louvre, qui ont, toutes les deux, fait partie de la collection Piot.

126 (169) [H. 106]. — **Tête de femme, coiffée d'un haut diadème.** — Idalion. — Haut., 0m,28 (de la tête, 0m,18). Long., 0m,20. Larg., 0m,125. — Pl. XXIV.

Terre rougeâtre, assez foncée, la surface revêtue d'un engobe blanchâtre. Pas de traces de couleur conservées. Le bas de l'oreille droite cassé, ainsi que la tresse du même côté, le haut du diadème et certains des fleurons.

Cassure oblique au cou, le côté droit de la tête emporté. Trou d'évent derrière le crâne.

Le cou porte deux colliers, composés l'un et l'autre de perles allongées en losanges, dont plusieurs ne sont pas conservées, le visage plein, le menton court et finissant en pointe, la bouche étroite, les lèvres égales et légèrement retroussées aux commissures, le nez fort, proéminent, gros du bout et un peu convexe, les pommettes saillantes, les yeux grands et triangulaires, les globes aplatis, les coins externes quelque peu relevés, les contours de l'orbite formant bourrelet, les sourcils barbelés comme des feuilles de fougère. Des accroche-cœurs recroquevillés descendent sur les tempes et des tresses épaisses[5] encadraient les joues, le front ceint d'un haut diadème, attaché par derrière à l'aide d'un ruban, trente-trois glands, qui sont suspendus à autant de rosaces, accrochés au bord inférieur, cinq boutons de lotus encadrés dans des sortes d'arceaux décorant la stéphanè, les couvre-oreilles de forme demi-cylindrique et paraissant faits de baguettes réunies et liées haut et bas, le couronnement hémisphérique et chevronné, trois anneaux en spirale accrochés, semble-t-il, directement au lobe.

On peut rapprocher pour la stéphanè une tête en terre cuite de Paphos à l'Antiquarium de Berlin[6], ainsi qu'une tête[7] et une statue en calcaire[8] de la collection Piot et du Musée de New-York. L'accroche-cœur devant les

1. *Ibid.*, pl. L, 4, p. 396-7. Idalion.
2. *Ibid.*, pl. LV, 5-6.
3. Perrot, *Hist. de l'Art*, III, fig. 362, p. 536. Frœhner, *Catal. Piot*, 247, p. 66-7.
4. Perrot, *l. l.*, fig. 384, p. 563. Frœhner, *l. l.*, 233, p. 63-4.
5. Pour ces tresses épaisses qui s'étalent sur les épaules, cf. Walters, *Terracottas Brit. Mus.*, A 91, pl. II, p. 13, Kition (femme nue, les deux mains aux seins).
6. Ohnefalsch-Richter, *Kypros*, pl. LV, 7.
7. Perrot, *Hist. de l'Art*, III, fig. 363, p. 537. Frœhner, *Catal. Piot*, 15, p. 6.
8. Perrot, *l. l.*, fig. 371, p. 545.



E. Leroux, Edit

Phototypie Berthaud.

127 125 129

oreilles est très fréquent; il suffira de comparer la grande tête diadémée **91** et un exemplaire qui a passé dans la vente Piot[1]. Pour les colliers, je renverrai à l'article *monile* dans le dictionnaire de Daremberg-Saglio[2].

127 (170) [H. 110]. — **Tête féminine.** — Idalion. — Haut., 0m,21 (de la tête, 0m,17). Long., 0m,19. Larg., 0m,16. — Pl. XXIII.

Terre rouge foncé, la couverte blanche ayant presque partout disparu, les mèches des cheveux, le bord et le globe des yeux peints en noir. Les tresses cassées, ainsi que le bas de l'oreille droite.

Brisé au cou. Trou d'évent de forme ronde en haut du crâne.

Le cou est gras et orné d'un collier à deux rangs, les grains ovales qui sont conservés paraissant fendus par un trait horizontal, le visage large et les pommettes saillantes, le menton petit et pointu, les lèvres relevées aux coins et taillées net, les bourrelets égaux et non ondulés, la gouttière verticale légèrement marquée au-dessus de la lèvre supérieure, le nez gros et fort, d'un profil sémitique, la racine continuée très haut, les yeux larges, triangulaires et très rapprochés l'un de l'autre, les globes plats et les contours de l'orbite ourlés, les sourcils en relief et barbelés, le front bas et formant un rehaut brusque. Les cheveux descendent sur le front où s'étagent deux rangs de touffes noires, vaguement ondulées, des tresses mal conservées tombant sur chaque épaule, le crâne pointu et relevé, les couvre-oreilles ayant la forme de coquilles échancrées vers le bas et des anneaux à plusieurs spires passés dans les lobes.

Comparer deux têtes d'Idalion à l'Antiquarium de Berlin[3] et un bel exemplaire du British Museum[4]. Il est à remarquer que, sur presque tous ces grands chefs en terre cuite, la chevelure n'est indiquée qu'en partie et que le haut du crâne reste nu. Peut-être le coroplaste se réservait-il de peindre les surfaces non décorées; il est toutefois plus probable qu'elles étaient dissimulées par un bonnet ou par un turban comme dans le n° suivant.

128 (761) [H. 107]. — **Tête de femme, coiffée d'un turban.** — Idalion. — Haut., 0m,25 (de la tête, 0m,20). Larg., 0m,15 (du visage, 0m,10). Ép., 0m,15. — Pl. XXIV.

1. Perrot, *Hist. de l'Art*, III, fig. 366, p. 540. Frœhner, *Catal. Piot*, 18, p. 7.
2. Tome III, p. 1986, fig. 5128-5130, G. Karo. Voir plus loin notre tome VII.
3. Ohnefalsch-Richter, *Kypros*, pl. XLVIII, 3 et pl. XIII, 1-2 (sans couvre-oreilles)
4. Perrot, *Hist. de l'Art*, III, fig. 367, p. 541; Walters, *Terracottas Brit. Mus.*, A 231, p. 40 (Idalion).

Terre d'un ton brique, assez claire. Couverte blanche. Les yeux peints en noir, ainsi que les sourcils et peut-être les lèvres.

Cassé au cou, tout le côté droit, le haut et le revers de la tête non conservés.

Au cou, collier à deux rangs de grains très rapprochés, le fil apparent au-dessus des perles, une tresse, dont le départ est conservé, pendant sur l'épaule gauche; de ce côté, couvre-oreille conservé en forme de gland, le pommeau cannelé, les franges terminées en pointe. Le visage est fort, les joues assez pleines, le menton petit et pointu, la bouche mince, les lèvres droites et coupantes, le nez pyramidal, gros et relevé du bout, les yeux triangulaires, très rapprochés et très ouverts, les globes aplatis et les contours des orbites ourlés, les sourcils, qui sont gravés, marqués par des chevrons emboîtés et par de menus traits verticaux. Le front bas est surmonté d'un large turban convexe où les plis de l'étoffe sont indiqués, un voile paraissant couvrir le revers du crâne.

Le turban nous est déjà connu par la petite tête en calcaire **90,** où il était, à vrai dire, de dimensions moins considérables. Cette pièce de coiffure se retrouve dans de nombreuses figurines chypriotes[1].

129 (759) [H. 111]. — **Tête de femme, couronnée d'une guirlande, diadémée et voilée.** — Idalion. — Haut., $0^{m},18$ (de la tête, $0^{m},14$). Larg., $0^{m},17$ (du visage, $0^{m},095$). — Pl. XXIII.

Terre inégale, d'un ton brique assez clair. Couverte blanche épaisse. Traces de noir sur les sourcils et sur les couvre-oreilles. La guirlande verte (sans doute du bleu ancien ayant tourné).

Cassé au cou et sur le côté droit du visage, le bas de l'oreille droite, le haut de la tête et le revers non conservés.

Au cou, collier à deux rangs, dont les grains ovales et fendus au milieu sont inégalement conservés. Le visage est particulièrement court, large et presque trapézoïde, le menton fort, mais finissant en pointe, la bouche petite et non relevée aux commissures, les lèvres droites, égales et coupantes, le nez pyramidal, très porté en avant et gros du bout, les yeux très rapprochés, très grands et de forme triangulaire, le globe aplati dans une orbite aux bords ourlés et en relief, les sourcils incisés de traits horizontaux coupés de lignes obliques, le front bas et couvert d'une rangée de

1. Walters, *Terracottas Brit. Mus.*, A 90, p. 13 (Achna), A 136, p. 24 (Lapithos), A 139., pl. II, p. 25. Ohnefalsch-Richter, *Kypros*, pl. L, 4, p. 396-7 (femme au *nezem*). Nombreux exemplaires au musée du Louvre.

mèches (?) rectangulaires; au-dessus de ces frisons, guirlande à deux rangs de feuilles et tournée vers la gauche; plus haut, sorte de diadème rigide, surmonté d'un voile qui pend sur les côtés; les oreilles sont couvertes de coquilles échancrées comme des cosses, un anneau à deux spires suspendu en bas du lobe.

On peut rapprocher de grandes têtes trouvées à Salamine[1], à Achna[2] et à Limniti[3].

Masque (130).

130 (703) [H. 125]. — **Masque imberbe.** — Boumo (Paphos). — Haut., 0^m,19 (de la tête, 0^m,10). Larg., 0^m,016. Relief max., 0^m,07. Ép., 0^m,01. — Pl. XXI.

Terre rouge foncé et de couleur brique. Couverte blanche.

La base du masque est plane et la tête est entourée d'un large rebord percé de trois trous de suspension, l'un en haut, les deux autres sur les côtés. En bas, la section est arrêtée par une ligne nette un peu au-dessus de la terminaison inférieure.

Le cou est allongé et arrondi, la face très large, le menton court et gras, la bouche relevée aux commissures, le nez légèrement épaté, les yeux creux et inégaux, l'ovale du gauche plus effilé que celui du droit, les oreilles étalées à droite et à gauche, trois tresses cannelées pendant verticalement et encadrant le cou, les cheveux recroquevillés sur le front, deux larges spirales s'enroulant à droite et à gauche et accostées, sur les côtés, d'une troisième volute embryonnaire, les mèches striées d'incisions très fines.

Le masque était suspendu, suivant une coutume fréquente et qu'ont connue tous les peuples de l'antiquité[4]. Il faut se garder d'y voir un portrait, ni rien qui ressemble à ces feuilles d'or, plus ou moins sommairement estampées, dont on recouvrait la face des défunts[5]. La forme seule de la protome rappelle ces lames de métal, ainsi que les chevets des sarcophages anthropoïdes[6]; il n'est même nullement certain qu'elle ait servi

1. Walters, *Terracottas Brit. Mus.*, A 104, p. 16. Murray, *Excavations in Cyprus*, p. 26, fig. 54 (couronne de fleurs).
2. Walters, *l. l.*, A 87, p. 12. Ohnefalsch-Richter, *Kypros*, pl. 209, 2 (rosaces).
3. Walters, *l. l.*, A 230, p. 140 (couronne de feuilles d'olivier et couvre-oreilles).
4. Heuzey, *Catalogue*, p. 52, p. 58, p. 159.
5. La collection de Clercq renferme plusieurs exemplaires syriens de ce type, qui seront étudiés dans le tome VII.
6. *Catal. de Clercq*, IV, *les Marbres*, 2-3, pl. I-II, p. 7-8, A. De Ridder. On a découvert de ces sarcophages à Kition et à Amathonte, Cesnola, *Cyprus*, p. 53; voir, suprà, le n° 39.

d'offrande funéraire et elle pouvait être accrochée à un arbre sacré[1] ou pendue dans un sanctuaire.

Le Louvre possède un masque de Carthage[2] dont nous avons déjà fait mention; depuis sa découverte, on en a trouvé plusieurs autres au même lieu, qui servaient, à n'en pas douter, d'apotropaions et dont l'aspect terrifiant devait écarter le mauvais œil. A Chypre, le visage est d'ordinaire plus calme et les traits sont au repos[3]. La protome **130** est d'un style plus ancien qu'un masque de l'Antiquarium de Berlin[4] et surtout qu'une tête presque tanagréenne de Marion, au musée de Nicosia[5]. Comme l'exemplaire carthaginois du Louvre, elle trahit l'influence égyptienne et ressemble quelque peu aux couronnements des boîtes de momies. Deux masques de Kition au musée de Nicosia[6] et deux autres au Louvre[7] se rattachent à la même tendance, mais ces monuments diffèrent tous, par quelque point, de notre protome.

ANIMAUX (131-134).

Les quadrupèdes très primitifs **131** et **132** ne diffèrent guère de ceux qu'on a trouvés à Olympie et dans les plus anciens sanctuaires grecs[8]. Le modelé très fruste et à peine rehaussé de quelques taches de couleur permet à peine de reconnaître l'animal que le coroplaste a voulu représenter. Peut-être est-ce un cheval dans le premier cas **(131)** et un bœuf dans le second **(132)**.

L'exemplaire **133** est de meilleur style, quoiqu'il ne soit guère moins conventionnel que les précédents. Le corps allongé et rectangulaire, le cou étiré et la décoration géométrique indiquent un parti pris de simplification et comme d'abstraction, mais la tête rênée est, à n'en pas douter, celle d'un cheval, qui est figuré seul et sans char.

1. Sanctuaires de Drymou et d'Evrychou dans la région montagneuse du Troodos, OHNEFALSCH-RICHTER, *Kypros*, p. 120; *ibid.*, p. 19 et p. 146; OBERHUMMER, *die Insel Cypern*, p. 260.
2. HEUZEY, *Figurines*, pl. VII, 1; *Catalogue*, p. 58.
3. Cependant un masque grotesque a été découvert à Idalion, WALTERS, *Terracottas Brit. Mus.*, A 233, p. 41. Comparer les têtes viriles ou cornues d'Enkomi et d'Amathonte, *ibid.*, A 105, p. 16 et A 173-6, p. 31-2.
4. *Arch. Anzeiger*, X, 1895, p. 127, 5, FURTWÆNGLER; WINTER, *Typen d. figürlichen Terrakotten*, I, p. 236, 10. Masque analogue à Idalion, OHNEFALSCH-RICHTER, *Kypros*, pl. CXCVIII, 4, p. 480.
5. MYRES, *Catal. Cyprus Mus.*, 3185, p. 111; OHNEFALSCH-RICHTER, *l. l.*, pl. CLXXXVI, 6; WINTER, *l. l.*, I, p. 236, 8.
6. MYRES, *l. l.*, 5560-1, p. 156.
7. HEUZEY, *Catalogue*, 82-3, p. 159-160. Comparer les divers masques de New-York, dont l'un trouvé à Amathonte, CESNOLA, *Atlas Cypr. Antiq.*, II, pl. XXVI, 208-216. Rapprocher les masques de Sparte, *Annual British School*, XII, 1905-6, pl. X-XII.
8. Leur présence à Chypre prouve, nous l'avons vu à propos des nos **114-115**, que la vie de la population indigène était à l'origine toute pacifique, que les goûts en étaient simples et les mœurs laborieuses.

Un assez grand intervalle de temps et une différence de style plus grande encore séparent des trois quadrupèdes la tête **134.** L'art en est singulièrement plus développé, mais elle ne paraît avoir aucun rapport avec les œuvres sorties des ateliers grecs. Même si on la compare aux monuments chypriotes, elle conserve un caractère étranger et ne ressemble pas aux chefs des lions trouvés dans l'île[1]. Elle devait avoir un sens prophylactique et elle tenait moins du fauve que de la **Gorgone** ou des masques de **Bès** et d'**Hathor,** qui décorent les monnaies, les parures et les vêtements chypriotes[2]. Un bucrâne analogue servait, nous l'avons vu, de pendentif à la statuette en calcaire **12.**

131 (569). — **Quadrupède de style primitif.** — Haut., $0^{m},095$ (du corps, $0^{m},045$). Larg., $0^{m},04$. Long., $0^{m},10$ (de la tête, $0^{m},04$).

Terre jaunâtre. Couverte blanche. Peinture noire et rouge, le bout du museau, l'intérieur des oreilles et le bas du cou rouges, le dos et le cou rayés de noir, l'œil noir.

Les pattes sont écartées et sensiblement cylindriques, la tête très pointue et d'une forme allongée, les oreilles dressées, la queue courte et relevée comme celle d'une biche. Sans doute un cheval.

132 (570). — **Semblable.** — Haut., $0^{m},08$ (du corps, $0^{m},045$). Larg., $0^{m},038$. Long., $0^{m},10$ (de la tête, $0^{m},035$).

Terre rougeâtre. Couverte blanche. Le dos et les pattes rayés de noir, la queue et l'œil noirs, le museau et les oreilles rouges.

L'animal est plus massif et plus trapu, la tête bovine, forte et triangulaire, la lèvre inférieure avançant, la queue fouettant le flanc gauche.

Un bœuf en relief décore un vase très ancien d'Hagia Paraskévi[3] et plusieurs taureaux en terre cuite ont été découverts à Maroni[4] et à Enkomi[5], avec des vases de style mycénien tardif. Peut-être peut-on rappeler à ce propos une singulière statuette en calcaire, qui représente un homme se coiffant d'un masque bovin[6]. Sur le bœuf ou le taureau à Chypre, voir l'introduction,

1. Perrot, *Hist. de l'Art,* III, fig. 407-8, p. 597.
2. *Arch. Zeit.*, XXI, 1863, pl. CLXXI, Stark (torse d'Idalion à Berlin). *Ibid.*, XXXIX, 1881, p. 291, Milchhœfer. Perrot, *Hist. de l'Art,* III, fig. 359, p. 533 (torse d'Athiénau) et fig. 300-1, p. 534-5 (têtes d'Hathor).
3. *Journ. Hell. Stud.*, XVII, 1897, p. 137, fig. 2. Cf. le cratère d'Amathonte au Louvre, Perrot, *Hist. de l'Art,* III, fig. 211 et 213, p. 280 et 282, et les monnaies chypriotes (de Salamine ?), *ibid.*, fig. 214, p. 283.
4. *Arch. Anzeiger,* XIII, 1898, p. 238, Murray. Walters, *Terracottas Brit. Mus.*, A 45-8, p. 6. Le bœuf A 45 a, pour le conduire, un anneau passé dans les narines.
5. Walters, *l. l.*, A 23, p. 4.
6. Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, I, pl. XXIV, 59. Cf. Perrot, *Hist. de l'Art,* III, fig. 414, p. 606.

la notice de la figurine **12** et Pottier, *Bull. Corr. Hell.*, XXXI, 1907, p. 124, 2, p. 238, 3, p. 241.

133 (579) [H. 18]. — **Cheval de style primitif.** — Chypre. — Haut., 0m,185 (des tenons, 0m,012). Larg., 0m,037. Long., 0m,22 (du corps, 0m,18, — de la tête, 0m,07). — Pl. XXI.

Terre jaunâtre. Couverte blanche. Peinture noire.

Le corps est quadrangulaire et posé sur quatre tenons pareils à des roulettes et percés d'un trou rond, les pattes non conservées et devant être rapportées, le cou droit, la tête petite et la bouche entr'ouverte, la crinière striée et dressée en houppe sur le haut du front, les oreilles courtes et droites. Sur les flancs, chevrons peints, compris entre une double ligne horizontale; sur le dos, losanges rayés et opposés par la pointe; sur le cou, triangles inscrits et peints en noir, le poitrail percé d'un trou, le collier décoré de deux champs conjugués où s'inscrit une croix, la tête harnachée et rênée, l'œil ovale et peint en noir.

Un cheval tout pareil, mais qui ne paraît pas se confondre avec le nôtre, est reproduit sur la pl. I du catalogue Cesnola (Frœhner, 1870, 118, p. 10).

134 (571) [H. 19]. — **Tête de lion (?).** — Chypre. Acquis à la vente Cesnola en 1870. — Haut., 0m,065. Ép., 0m,055. Larg., 0m,045.

Terre rosée, les oreilles, la frange frontale et la mâchoire peintes en rouge, la calotte du crâne noire.

Le masque est creux et conservé à gauche seulement, les côtés taillés obliquement avec un trou d'attache à l'angle.

La mâchoire est ouverte par un large rictus, le menton non figuré, les dents marquées, la langue pendante, le nez gros du bout et les bajoues débordantes, les yeux saillants et losangiformes, une sorte de frange tombant sur le front en haut et au-dessus des narines, la calotte crânienne convexe et semée d'alvéoles, les oreilles dressées, arrondies et très rapprochées.

Le masque semble égyptisant et tient à la fois de la tête de lion et du Gorgoneion. Il ne faut pas le confondre avec le faciès des monstres asiatiques, tels que le Génie qui préside au Vent du Sud-Ouest[1].

Bibl. Frœhner, *Catal. Cesnola*, 1870, 135, p. 11, pl. I.

1. *Catal. de Clercq*, II, pl. XXXIV-XXXV. Maspero, *Hist. anc. des peuples de l'Orient*, I, p. 632-3, fig. Cf. Heuzey, *Antiquités chaldéennes*, 125, p. 280-285 (vase de Goudéa). Un de ces masques bien caractéristiques a été découvert à Amathonte, Walters, *Terracottas Brit. Mus.*, A 148, p. 27; Murray, *Excavations in Cyprus*, p. 113, fig. 164, 14.

III. — TERRES CUITES ARCHAÏQUES (135-155).

Les statuettes qui forment ce dernier groupe sont malaisées à séparer des précédentes, ainsi qu'à distinguer des figurines de beau style. L'influence grecque ne pénètre pas d'un coup dans l'île, et elle ne s'y exerce pas, du moins au début, directement et sans intermédiaire[1]; ce sont les ateliers ioniens de la côte et des îles voisines, ce ne sont pas les artistes de la Grèce propre qui introduisent l'hellénisme à Chypre, qui en font connaître le goût et adopter peu à peu les motifs. Ces fabriques orientales, en contact continuel avec l'Égypte et avec l'Assyrie, leur empruntaient des détails de technique et même, à l'occasion, certaines formes d'art; leurs productions, grecques par l'esprit, avaient parfois l'extérieur à demi-barbare et ne différaient guère des monuments hybrides où s'essayaient les artisans chypriotes. Ceux-ci étaient plus maladroits, mais leurs tendances, au fond, étaient les mêmes; comme leurs confrères plus favorisés, ils s'efforçaient de tirer tout son suc de l'art oriental, et d'en extraire ce qui pouvait s'adapter aux conditions et aux exigences du génie grec. Dans cette forêt luxuriante de motifs et de formes, ils tâchaient de choisir, non les plants les plus féconds, mais ceux-là seuls dont l'aspect et dont la beauté pouvaient satisfaire à un goût devenu plus sobre et plus sévère. Jamais, livrés à eux-mêmes, ils n'auraient pu remplir cette tâche trop ardue; leur honneur fut d'y collaborer et d'avoir une part dans cette évolution d'où devait sortir l'art de Phidias.

Précisément parce que l'apport des éléments orientaux rendait l'île un merveilleux champ d'expériences, il était naturel et inévitable que les ateliers insulaires ne pussent se dégager qu'assez tard de ces influences hybrides et composites. Les monuments de transition devaient y être plus nombreux qu'ailleurs et il devenait par là même plus hasardeux de séparer les productions encore semi-orientales des œuvres qu'on peut rattacher à l'art grec. D'autre part, on sait combien les frontières sont flottantes entre l'archaïsme grec et le beau style sévère du ve siècle. Comme la première période a pu se prolonger à Chypre plus longtemps que sur le continent, nous pouvons être exposés à confondre les monuments qui s'y rattachent avec les exemplaires d'un travail déjà plus libre.

1. Se reporter à l'introduction et comparer Heuzey, *Catalogue*, p. 118 et suivantes.

Pour toutes ces raisons, j'ai été très réservé dans le choix que j'ai fait parmi les terres cuites de Clercq et l'on ne trouvera sous la présente rubrique qu'une vingtaine de figurines dont le caractère archaïque m'a semblé indiscutable. Les autres, dans lesquelles l'influence orientale est encore sensible ou qui appartiennent à la belle époque de l'art, devront être cherchées dans la classe qui précède ou dans le chapitre qui suit immédiatement.

Aphrodite (?) debout (135-139).

Les exemplaires **135-137** ont la même attitude que les deux statuettes **108-109,** mais l'art en est plus développé et l'on peut y voir de bons spécimens des fabriques ioniennes au VIe siècle. Le vêtement est indistinct dans la première de ces figurines, mais les deux autres portent la longue tunique dont un pan retombe sur la poitrine ou l'hémidiploïdion. Ce n'est pas le chiton dorien où l'étoffe est plaquée sur le buste et où une barre droite marque la terminaison inférieure de l'apoptygma ; dans cette variété, qui est plus particulièrement ionienne, les lignes obliques qui descendent vers les hanches, au lieu de se détacher assez loin l'une de l'autre et presque de côté, partent, ou peu s'en faut, d'un même point de la taille. Le tissu devait être plus léger et plus souple.

La statuette **138** se rapproche également du n° **110,** mais, au lieu des vêtements échancrés et superposés, la femme porte sur la tête un grand voile servant d'himation et dont les pans retombent sur les côtés ; les deux mains en retiennent simplement les bords devant les seins.

La figurine **139** fait le même geste consacré que les terres cuites du premier groupe, mais la tête est coiffée du haut diadème ou du polos, au lieu d'être nue ou simplement voilée. Nous retrouverons dans la fabrique de Kition (nos **156** et suivants) le calathos que les Anciens prêtaient d'ordinaire aux déesses chthoniques, mais qui, à l'occasion, surmontait également la tête d'**Aphrodite**[1].

On peut comparer aux statuettes qui précèdent plusieurs figurines trouvées à Chypre[2], en particulier à Soloi[3] et à Idalion[4].

1. Heuzey, *Catalogue*, p. 186. V. *infrà* les nos **156-181.**
2. Winter, *Typen d. figürlichen Terrakotten*, I, p. 53, 4.
3. Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, II, pl. XXXII, 266 (avec un turban ou une guirlande de fleurs).
4. Ohnefalsch-Richter, *Kypros*, pl. LII, 27.





E. Leroux, Edit.

109

394

Phototypie Berthaud

135 (547). — **Aphrodite (?), tenant une fleur.** — Haut., $0^m,12$ (de la tête, $0^m,035$). Ép., $0^m,027$. Larg., $0^m,065$ (de la figure, $0^m,024$).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche, la surface très abîmée.

Cassé à la taille, le revers plat.

Le buste paraît vêtu, la main droite ramenée entre les seins et tenant un bouton de fleur, le bras gauche pendant, un médaillon rond suspendu à un collier de perles. Le bas du visage est triangulaire, la bouche droite, le nez fort et allongé, les yeux amandiformes, saillants et légèrement bridés, les oreilles paraissant porter de larges boucles, les cheveux tombant assez bas sur le front et formant une sorte de calotte, où sont gravées quelques lignes incisées.

Fruste et archaïque.

136 (551). — **Semblable.** — Anc. collection Péretié. Chypre. — Haut., $0^m,132$ (de la base, $0^m,016$, — de la tête, $0^m,018$). Ép., $0^m,033$. Larg., $0^m,037$ (de la figure, $0^m,012$).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.

La base est sensiblement circulaire et supporte une plate-forme rectangulaire. Le revers est arrondi et sans trou d'évent. La joue droite éraflée et le nez brisé.

La femme est debout, les pieds chaussés et sur la même ligne, le corps vêtu d'un diploïdion archaïque, dont le pan supérieur s'abaisse également vers les hanches, le bras gauche pendant, la main droite tenant une fleur entre les seins. La face est forte, presque carrée, la bouche droite et les lèvres épaisses, le nez gros, les yeux losangiformes, les contours des orbites saillants, les cheveux arrondis en festons sur le front, la tête couverte d'un voile qui descend sur les épaules et le crâne semblant finir en pointe à l'occiput.

Statuette analogue de Poli (Marion) au British Museum, WALTERS, *Terracottas,* A 228, pl. IX, p. 39.

137 (554). — **Semblable.** — Haut., $0^m,14$ (de la tête, $0^m,023$). Ép., $0^m,037$. Larg., $0^m,047$ (de la figure, $0^m,015$).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche. Traces de rouge sur le bord de l'apoptygma, sur le voile et sur la fleur.

Le revers est plat.

Les deux pieds sont sur la même ligne, le costume se composant du

diploïdion archaïque et deux lignes obliques, qui vont de la taille aux hanches, marquant la bordure inférieure de l'apoptygma, le bras gauche pendant, la main droite tenant une fleur entre les seins. Le visage est losangiforme, la bouche droite, les yeux ovales et saillants, le front en retrait et bordé d'un bourrelet de cheveux, la tête couverte d'un long voile qui tombe sur les épaules.

138 (550). — **Aphrodite (?) voilée, les mains devant la poitrine.** — Haut., 0^m,09 (de la tête, 0^m,017). Ép., 0^m,022. Larg., 0^m,026 (de la figure, 0^m,011).

Terre pâle, presque blanche. Couverte blanche.
Les pieds abîmés. Le revers plat. Modelé très sommaire.

Les deux pieds sont sur la même ligne et portent sur une base mal équarrie, la figurine vêtue, les deux mains ramenées sur la poitrine et tenant les bords d'un grand voile qui est posé sur la tête et qui tombe presque jusqu'à terre. Le visage est sensiblement carré, le menton fort, la bouche droite et fermée, les yeux petits, les cheveux coiffés en bandeaux sur le front, le crâne relevé en pointe à l'occiput.

139 (768). — **Figurine coiffée d'un polos.** — Haut., 0^m,065 (de la tête, 0^m,015, — de la figure, 0^m,011). Base, 0^m,018 sur 0^m,013. Relief maxima, 0^m,01.

Terre orangée. Couverte blanche. Les souliers rouges.
Le revers plat. La base rectangulaire.

La figurine est au repos, les pieds chaussés, le corps vêtu d'un long chiton et d'un himation (?) qui descend presque jusqu'aux chevilles, le bras gauche baissé, la main droite ramenée sur la poitrine, les cheveux coiffés en bourrelet sur le front, la tête surmontée d'un polos ou d'un calathos.

Style archaïque. Travail rapide.

Déesses assises (140-142).

Les statuettes **140-142** ont été découvertes à Chypre, mais sont de provenance mal déterminée. Elles appartiennent au répertoire courant des ateliers ioniens ; aussi, comme la terre dont elles sont faites n'est pas

l'argile de Larnaca[1] et, comme de nombreux exemplaires pareils ont été trouvés à Rhodes, à Samos et à Naucratis, il est possible qu'ils aient été importés dans l'île au lieu d'y être fabriqués.

La déesse **140** a les mains simplement posées sur les genoux. Dans les n^os **141-142,** la main droite est levée devant la poitrine et tient une colombe ou une fleur, attributs bien connus d'**Aphrodite.**

140 (517) [1007]. — **Déesse assise.** — Haut., 0m,12 (de la tête, 0m,029). Ép., 0m,053. Larg., 0m,045 (de la figure, 0m,017).

Terre rougeâtre. Couverte blanche. Traces de peinture rouge.

La base creuse et trapézoïde. Modelé très rapide.

La déesse est assise sur un siège à dossier très bas, les jambes à peine indiquées, les mains posées sur les genoux, la tête surmontée d'un voile qui tombe sur les épaules, la face arrondie, les traits à peine visibles.

Type archaïque. Il semble qu'on puisse comparer deux statuettes de la collection Piéridis à Larnaca, *Bull. Corr. Hell.*, III, 1879, p. 86-7, 9-10, Pottier (dimensions analogues, un peu inférieures, 0m,07 et 0m,08). Comparer pour le motif Winter, *Typen d. figürlichen Terrakotten*, I, p. 43, 2, 5, p. 49 et suivantes.

141 (521). — **Semblable.** — Haut., 0m,142 (de la tête, 0m,026). Ép., 0m,035. Larg., 0m,045 (de la figure, 0m,012).

Terre rosée. Couverte blanche.

La base creuse. Le revers brisé.

La femme est plutôt accroupie qu'assise, le siège à peine indiqué, l'himation descendant jusqu'aux pieds, le bras gauche baissé, la main relevant l'étoffe à la hanche, la main droite ramenée devant la poitrine et tenant une colombe, le visage allongé, le nez fort, les yeux obliques et saillants, le crâne arrondi et couvert d'un voile qui tombe sur les épaules.

La figurine, qui est travaillée très rapidement, paraît plus barbare que les exemplaires recueillis par Winter, *l. l.*; la tête est de pur style ionien. Rapprocher une statuette en calcaire trouvée à Athiénau, Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, I, pl. XXXVIII, 249.

1. La preuve n'est pas décisive, car la fabrique de Kition n'était pas la seule dans l'île et l'argile d'Idalion ou celle de Paphos, pour ne prendre que ces deux exemples, diffère de la terre qu'on employait à Larnaca. Voir plus haut les grandes têtes **125-129** et comparer l'exemplaire **394**.

142 (530) [H. 148]. — **Buste de déesse assise et voilée.** — Haut., 0m,095 (de la tête, 0m,03). Ép., 0m,035. Larg., 0m,062 (de la figure, 0m,016).

Terre d'un gris rosé.

Cassé à la taille, le revers plat, le dossier du fauteuil de forme carrée.

Le buste est couvert du diploïdion, le bras gauche baissé, la main droite relevée et tenant une fleur devant la poitrine, un collier tombant sur le cou, la face arrondie, les lèvres épaisses, parallèles et légèrement pincées, le nez fort, les yeux allongés sous des paupières lourdes, les cheveux relevés en bourrelet sur le front bombé et couverts d'un voile qui tombe sur les épaules.

Style archaïque. Rapprocher des figurines comme Winter, *Typen d. figürlichen Terrakotten*, I, p. 49, 6 (Athènes).

Courotrophes (143-147).

Nous avons vu plus haut la statuette en calcaire **14** et la maquette **105**, l'une des premières qui reproduise le motif de la femme ou de la déesse mère. Les figurines **143** à **147**, qui sont du VIe siècle avant notre ère, ne diffèrent guère que par l'exécution de ce type primordial, que nous retrouvons plus loin encore dans les terres cuites de beau style.

Dans les deux premiers exemplaires, **143** et **144**, la femme est debout et porte dans ses bras un enfant rigide et tout emmailloté de langes. La tête de l'exemplaire **143** est recouverte d'un large voile qui procède directement du klaft égyptien[1]; les oreilles, au lieu de paraître en perspective, s'étalent comme des anses sur le fond et le visage disparaît presque dans l'encadrement de la coiffure. Les draperies ont une disposition plus normale dans le n° **144**, mais l'étoffe est également plaquée contre le corps et le modeleur n'a guère rendu que la silhouette et la forme grossière du modèle.

Les courotrophes **145-147** sont assises au lieu d'être debout et leur trône à dossier sera celui des figurines de beau style fabriquées à Kition. La première de ces statuettes sort peut-être du même atelier et est à coup sûr du même temps que la femme **144** : les contours du visage sont également arrondis et le voile est posé de la même manière sur le haut de la tête, les cheveux n'apparaissant qu'à peine en haut du front. L'enfant est au maillot et

1. Cf. le n° **111** (statuette de tympaniste).

mal conservé, comme dans une terre cuite du Louvre[1] et dans l'exemplaire suivant **(146).** Tout différent est le groupe **147,** qui devait, lorsqu'il était complet, ressembler d'assez près à un buste du Louvre[2], dont la tête est également perdue. Deux tresses y descendent sur les épaules et l'enfant est nu, les jambes réunies et la tête coiffée d'un bonnet conique : ce n'est pas un adulte comme dans d'autres terres cuites de Kition[3], mais il paraît de dimensions plus grandes et d'âge plus avancé que dans la série qui précède.

143 (548). — **Courotrophe debout.** — Haut., 0m,145 (de la tête, 0m,039). Ép., 0m,025. Larg., 0m,074 (de la figure, 0m,025).

Terre rougeâtre et mal cuite, la surface mal conservée.

Cassé à la taille. Le revers plat et le modelé très sommaire.

Les deux bras, vaguement indiqués sous l'étoffe, tiennent au-dessous des seins l'enfant emmailloté, dont la tête apparaît à droite, coiffée d'un bonnet conique ; la face est large et presque losangiforme, coiffée à l'égyptienne d'un klaft[4] qui tombe sur les épaules, la bouche fermée, les lèvres parallèles et en fort relief, le nez long et prononcé, les yeux arrondis sous les sourcils arqués, les oreilles étalées comme des anses, le front bas et couvert du voile.

Rapprocher une terre cuite du Louvre[5] et une figurine de New-York, qui paraît plus libre[6].

144 (549) [H. 17]. — **Semblable.** — Chypre. — Haut., 0m,20 (de la tête, 0m,025, — de la base, 0m,03). Ép., 0m,027. Larg., 0m,08 (de la figure, 0m,022).

Terre rougeâtre. Couverte blanche.

Base cassée en forme de cloche. Le revers plat et sans trou d'évent. Modelé informe.

La femme est debout et drapée, l'étoffe à peine marquée de quelques plis, le bras gauche soutenant autour de la taille et la main gauche maintenant près des pieds un enfant au maillot dont la tête est dressée devant l'épaule gauche de sa mère et couverte d'un bonnet conique ; la tête de la

1. Heuzey, *Figurines*, pl. XV, 6.
2. *Ibid.*, pl. XV, 4 ; Winter, *Typen d. figürlichen Terrakotten*, I, p. 141, 8. Le style en est plus récent et la chevelure a perdu ses longues tresses tuyautées.
3. Walters, *Terracottas Brit. Mus.*, A 333, p. 53. Il est possible qu'il faille alors y voir l'Adonis chypriote ou le Pygmaion qui tenait à la fois du Tammouz syrien et de l'Osiris égyptien.
4. Outre les exemples cités plus haut, voir Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, II, p. IV, 26.
5. Heuzey, *Figurines*, pl. XV, 6.
6. Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, II, pl. IV, 24.

femme est informe, engoncée et coiffée d'un voile épais, le crâne plat, la face presque triangulaire et ornée d'un grand bec d'oiseau.

145 (542). — **Courotrophe assise.** — Haut., 0m,13 (de la tête, 0m,024). Ép., 0m,03. Larg., 0m,052 (de la figure, 0m,014).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche. Traces de rouge à la bouche, au cou et en bas du chiton.

Le revers plat et sans trou d'évent. Assez bien conservé.

La femme est vêtue d'un long chiton échancré sur le cou et d'un himation qui s'arrête en bas des genoux, les pieds sur la même ligne et chaussés, les manches courtes, les bras ramenés sur la poitrine en bas des seins et portant un enfant informe et à peine modelé, le dossier du fauteuil terminé en haut par deux poutrelles verticales à bout carré et, sur les côtés, par deux acrotères arrondies. Le visage est ovale, la bouche droite, les yeux effilés, les cheveux formant bourrelet sur le front et couverts d'un voile, qui tombe sur les épaules et semble se confondre avec l'himation.

Rapprocher une figurine chypriote du Louvre, drapée autrement que la nôtre et dont le style est un peu différent, WINTER, *Typen d. figürlichen Terrakotten*, I, p. 141, 9.

146 (544). — **Semblable.** — Haut., 0m,08 (de la tête, 0m,023). Ép., 0m,024. Larg., 0m,03 (de la figure, 0m,014).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.

Le buste seul conservé et cassé à gauche, le bas du poupon brisé, ainsi que le bras droit, la main exceptée.

La femme ramène les bras sur la poitrine, en bas des seins, et soutient l'enfant, qui est emmailloté et dont la tête relevée est de forme arrondie, le bras gauche de la mère recouvert par le voile, la tête très inclinée sur l'épaule gauche et les cheveux relevés en bourrelet sur le front.

La tête est penchée en sens inverse et l'enfant est nu dans une statuette plus récente trouvée à Chypre, *Journ. Hell. Stud.*, 1891, p. 325; WINTER, *Typen d. figürlichen Terrakotten*, I, p. 141, 1, B.

147 (545). — **Semblable.** — Haut., 0m,095. Ép., 0m,02. Larg., 0m,055.

Terre tirant sur le rouge. Couverte blanche.

La partie droite du buste et l'enfant seuls conservés. Le revers plat.

On n'aperçoit de la femme assise que la main droite et le bras gauche,

qui est couvert (?) par l'himation, une tresse (?) pendant entre les seins; la main droite est posée sur le bas des jambes de l'enfant et la main gauche le soutient sous la hanche gauche; l'enfant est nu et à demi couché, le corps oblique et les jambes réunies, le haut du corps redressé, la main droite ramenée sur la poitrine, le bras gauche allongé et la main sur la cuisse, la tête assez forte et coiffée d'un bonnet conique.

Un buste chypriote du Louvre, Winter, *Typen d. figürlichen Terrakotten,* I, p. 139, 7, porte les mêmes tresses tuyautées et striées, mais paraît légèrement plus archaïque.

Silène (148).

148 (583). — **Torse de Silène.** — Haut., 0m,128 (de la tête, 0m,049). Ép., 0m,025. Larg., 0m,06 (de la figure, 0m,024).

Terre rougeâtre. Couverte blanche.

Cassé aux cuisses et au coude droit. Le revers plat.

Il est difficile de juger si le **Silène** est accroupi ou courant; le corps est nu, les parties indiquées, les deux bras ramenés devant la poitrine et les poings fermés; la tête est forte et presque rectangulaire, la barbe en collier, la moustache tombante et une mouche sous la lèvre inférieure, le nez relevé et gros du bout, les bajoues renflées, les yeux obliques et losangiformes, les sourcils arqués, le front bas, couvert d'une calotte striée et surmonté de deux oreilles qui ressemblent à de courtes cornes.

La tête est de beau type ionien.

On pourrait être tenté de croire que la figurine représente un **Centaure** primitif et cornu, comme on en a découvert plusieurs dans l'île[1], mais le type du **Silène** archaïque n'y était pas moins connu. Il suffira de rappeler que le British Museum en possède un exemplaire accroupi en calcaire[2] et l'Antiquarium de Berlin en renferme un, qui est agenouillé en forme de vase[3]. Mentionnons enfin au même musée un scarabée en cristal de roche qui représente un **Silène** couché, tenant un canthare[4].

1. Heuzey, *Catalogue*, p. 155. Walters, *Terracottas Brit. Mus.*, A 227, p. 39, Kourion. Murray, *Excavations in Cyprus*, p. 70, fig. 10. Ohnefalsch-Richter, *Kypros*, pl. CIV, 5-6, 9, p. 256-7, fig. 173-5, exemples de Limniti, de Paphos, d'Idalion et de Kourion. Cf. Gruppe, *Griechische Mythologie*, p. 589, 1 et Nonnus, *Dionysiaques*, V, 611.

2. *Arch. Zeit.*, XLIII, 1885, p. 240.

3. A. de Cesnola, *Salaminia*, fig. 257, p. 267; *Arch. Anzeiger*, X, 1895, p. 42, 54, Kition; Winter, *Typen d. figürlichen Terrakotten*, I, p. 215, 2.

4. *Arch. Anzeiger*, VI, 1891, p. 125, 5, Furtwængler.

Héraclès (149).

149 (782). — **Héraclès.** — Haut., $0^m,075$ (de la tête, $0^m,025$). Larg., $0^m,04$. Ép., $0^m,02$.

Terre d'un gris jaunâtre. Couverte blanche.

Cassé en bas du torse, le bras droit et la main gauche non conservés.

La figurine est très abîmée, mais il semble que la jambe gauche soit légèrement portée en avant. Le corps est nu, la peau de lion attachée devant la poitrine et le mufle couvrant la tête, qui est barbue. Le bras gauche était baissé et l'avant-bras un peu oblique; il semble que le bras droit était levé et brandissait la massue, dont le bout devait toucher le haut du crâne.

Aucune des têtes ou des statuettes en calcaire de la collection ne représente le héros barbu (n^{os} **7-10, 73-84**), mais nous avons vu plus haut que le type en était fréquent[1] dans l'île. Les terres cuites à l'image d'**Héraclès** sont moins nombreuses que les figurines de pierre[2] et beaucoup d'entre elles sont d'époque récente[3].

Figurines viriles (150-151).

150 (581) [354]. — **Buste d'homme barbu.** — Haut., $0^m,132$ (de la tête, $0^m,041$). Ép., $0^m,05$. Larg., $0^m,05$ (de la figure, $0^m,022$).

Terre grisâtre. Couverte blanche, le pan de l'himation peint en bleu.

Cassé à la hauteur des hanches, le revers plat et sans trou d'évent.

L'homme devait avoir les pieds sur la même ligne, les bras tombant d'un même mouvement et les deux mains fermées à la hauteur des hanches, l'himation posé sur l'épaule gauche, d'où tombe un pli vertical de l'étoffe, la poitrine barrée obliquement. La barbe est large et en collier, le nez allongé, les sourcils arqués, les cheveux formant bourrelet sur le front et coiffés d'un pétase à grands bords.

On peut rapprocher, mais non comparer, un joueur de lyre d'Athènes,

1. Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, I, pl. LXXXVII, 578.
2. Heuzey, *Catalogue*, p. 196.
3. Walters, *Terracottas Brit. Mus.*, A 380, p. 58 (Kition), A 437-8, p. 67 (Salamine).

Winter, *Typen d. figürlichen Terrakotten*, I, p. 178, 6. Notre fragment est de style plus sévère et serait d'exécution meilleure. Il n'y a aucune raison probante pour y voir une représentation d'**Hermès.**

151 (600). — **Personnage assis (?).** — Haut., 0^{m},11, (de la tête, 0^{m},02). Ép., 0^{m},055. Larg., 0^{m},047 (de la figure, 0^{m},015).

Terre jaune orangé. Couverte blanche.
En très grande partie refait.

Le personnage est plutôt accroupi qu'assis sur un siège non figuré, le corps nu, les genoux écartés, la main droite baissée et tenant par une anse un gobelet conique, la main gauche appuyée sur la cuisse, la tête plutôt caricaturale que simiesque, le menton glabre et la bouche ouverte par un large rictus.

Bien que la tête rappelle, par certains traits, celle d'un singe, il ne semble pas que la statuette représente un quadrumane accroupi comme Winter, *Typen d. figürlichen Terrakotten*, I, p. 222-5 ; elle se rapprocherait plutôt des **Silènes** ou des personnages grotesques se rattachant aux **Silènes** et figurés *ibid.*, p. 216 et suivantes.

Cavaliers (152-153).

A côté de la statuette informe que nous avons vue plus haut **(115)**, le cavalier **152,** que nous devons à quelque artiste élevé dans la tradition de l'école ionienne, marque un progrès décisif ; non seulement le type du quadrupède est nettement déterminé, mais l'homme qui le monte est figuré dans ses traits essentiels. Le groupe **153,** lorsqu'il était complet, devait ressembler au précédent, tout en s'en distinguant par le relief et par les dimensions.

152 (576) [7]. — **Cavalier.** — Haut., 0^{m},08. Long., 0^{m},14. Ép., 0^{m},03.

Terre rosée. Peinture jaune à ton d'émail couvrant tout le quadrupède, les yeux de l'homme et son vêtement blancs, la coiffure, la barbe et les prunelles noires, les rênes et les chairs rouges, une grande bande rouge traversant obliquement la poitrine.

L'animal paraît un mulet et est en plein galop, les membres parallèles deux à deux, la queue allongée et les oreilles dressées. L'homme est vêtu d'une courte tunique s'arrêtant à mi-cuisses, les bras baissés vers

l'encolure, la barbe en pointe et la tête en pain de sucre, les yeux allongés et amandiformes.

153 (574) [434]. — **Fragment de figurine semblable.** — Anc. collection Péretié. Chypre. — Haut., 0m,09. Long., 0m,12 (de la tête, 0m,085). Ép., 0m,045.

Terre jaunâtre. Traces de peinture rouge sur les rênes.

Cassé au cou, les mains du cavalier apparaissant sur les deux faces.

La tête est dressée et rênée, les mains du cavalier très frustes, le harnachement en relief et en partie cassé, la têtière bien indiquée, ainsi que les plaques extérieures du mors, l'œil losangiforme et saillant, les oreilles droites, la crinière incisée et rayée obliquement.

Style archaïque.

Têtes diverses (154-155).

154 (451). — **Masque prophylactique.** — Haut., 0m,045. Larg., 0m,042. Ép., 0m,018.

Terre blanchâtre. Traces de rouge.

Cassé au menton. Le revers plat et creux.

Le visage est ovale et presque rond, la bouche relevée aux coins, les commissures marquées par un rictus, le nez écrasé et les narines comme étalées, les bajoues en relief, les yeux grands ouverts, les sourcils très arqués, deux à trois rides horizontales barrant le front qui est bas et de forme arrondie, la chevelure non indiquée.

La tête ressemble quelque peu à celle d'un **Bès**, type que nous avons étudié dans la première partie, à propos des représentations d'**Héraclès**[1]. Il n'est nullement nécessaire d'attribuer une date reculée à la protome de Clercq, car le **Bès** se retrouve à Chypre sur des monuments de style libre, comme le sarcophage d'Amathonte, Perrot, *Hist. de l'Art*, III, fig. 418. La ressemblance n'est d'ailleurs que lointaine et le masque devrait être plutôt rangé parmi les apotropaions démoniaques chers à la race phénicienne et, comme nous l'avons vu[2], particulièrement fréquents à Carthage.

1. Voir les nos **7-10** et, pour le type phénicien de **Bès**, se reporter à Heuzey, *Catalogue*, p. 74.
2. Voir, plus haut, le masque **130**.

155 (450). — **Tête de négresse.** — Haut., 0^m,07 (de la tête, 0^m,05, — de la coiffure, 0^m,022). Ép., 0^m,045. Larg., 0^m,052 (de la figure, 0^m,03).

Terre d'un gris rosé. La face peinte en rouge. Les cheveux noirs et le calathos orné d'une large bande noire.

Cassé au cou.

La face est large, les lèvres épaisses et un peu retroussées aux commissures, le nez écrasé, les yeux bouffis, une perruque abondante tombant sur la nuque et sur les côtés, le crâne surmonté d'une sorte de calathos évasé et retroussé aux bords, comme un godet de lampe punique. Il n'est pas impossible que la statuette entière ait servi de support.

Type archaïque.

Un aryballe de Parasolia en porcelaine égyptienne représente d'un côté une tête de nègre, de l'autre une face égyptienne ou syrienne (Antiquarium de Berlin, *Arch. Anzeiger*, VIII, 1893, p. 82, 5, Furtwængler). Le motif serait plus ancien s'il faut en croire le rapport des acquisitions faites en 1899 par le British Museum (*Arch. Anzeiger*, XV, 1900, p. 215, Murray) : un diadème en or trouvé dans une tombe mycénienne (?) de Larnaca présenterait entre autres ornements (chèvres et taureaux) une tête de nègre bien caractérisée. Il semble que la protome de Clercq vienne de quelque atelier ionien.

FIGURINES DE BEAU STYLE ET DE STYLE LIBRE

(156-228)

Les statuettes **156-228** proviennent, sauf exception, de la fabrique de Kition. La terre, assez pâle et un peu grisâtre, est d'un ton plus ou moins rosé, qui atteint rarement le rouge franc[1]. L'argile est fine, d'un grain plus ou moins apparent, suivant que la cuisson a été plus ou moins complète ; elle n'est très dure et très consistante que dans les exemplaires qui ont tourné au rouge. La couverte a souvent disparu, mais nous avons la preuve qu'elle existait, car des traces de couleur sont souvent encore visibles çà et là et ces touches étaient posées sur un fond blanc préalable.

Il est difficile de déterminer quand a commencé la fabrication de ces terres cuites. Si l'on se reporte à l'introduction où nous avons étudié les rapports de Chypre et d'Athènes au ve siècle, on verra qu'aucune difficulté chronologique ne s'oppose à ce que nous placions vers 450 ou même un peu plus haut l'exécution des premières déesses voilées et coiffées du calathos. Ainsi s'expliqueraient les rapports que tous les archéologues ont constatés entre les œuvres de Phidias et le style de ces figurines. La transmission s'est faite d'elle-même, car les Athéniens envoyaient leurs modèles à Chypre[2] et il est possible que leurs ouvriers aient suivi ou accompagné leurs produits.

Une fois la liaison établie entre les deux centres d'art, les rapports continuèrent et durèrent, semble-t-il, jusqu'aux temps hellénistiques. Si les types anciens sont encore copiés au ive siècle, ils le sont dans un esprit tout différent et on peut expliquer de la sorte les transformations que subissent par exemple les figurines parèdres qui font partie des triades de Larnaca. D'autres motifs, comme les sujets scéniques **210-219,** témoignent des apports

1. Voir Heuzey, *Catalogue*, p. 179.
2. Voir, plus bas, les n^{os} **194-196.**

successifs qui affluent du continent et montrent que la tradition n'est pas interrompue. Peut-être faut-il ajouter de rares exemplaires tanagréens[1] ou asiatiques, mais ces derniers modèles restent isolés et la conquête d'Alexandre paraît avoir mis fin à l'existence de l'atelier de Kition.

Triades (156-181).

Les trois groupes **156-158** sont, tous les trois, composés de deux femmes debout et tenant des objets de toilette, qui accostent une déesse assise sur un trône et voilée. Le motif se rencontre à Chypre en dehors de Kition[2]; mais les coroplastes de cette ville l'employèrent avec prédilection et il resta longtemps en usage dans leurs ateliers, car des différences de style ou d'attitude se constatent dans les exemplaires qui en proviennent. Pour ne relever que deux détails, tantôt le bras droit est entièrement couvert par l'himation, qui serre étroitement le corps et le voile en même temps qu'il l'enveloppe[3], tantôt, au contraire, le bras est nu et laisse apercevoir l'armille du coude ou le bracelet du poignet[4]. De même la figurine **156** a les pieds entièrement dégagés; la draperie s'arrêtant net un peu au-dessus des chevilles, les lourds anneaux qui les entourent semblent servir d'appui au bord inférieur du chiton, particularité qui ne se retrouve plus dans le groupe du British Museum[5], où le bout des pieds seul apparaît. Enfin les gestes ne sont pas les mêmes. Dans les exemplaires **156** et **158,** la déesse laisse reposer sa main droite sur ses genoux, qu'elle tienne une patère ou qu'elle soit inoccupée. Dans le n° **157,** la main, au contraire, est relevée devant la poitrine et est chargée d'un attribut, pomme ou bouton de fleur.

Il est infiniment probable que les terres cuites **159** à **181** proviennent d'ensembles pareils aux n^os^ **156-158.** En effet, l'attitude est la même dans les déesses **156, 158** et dans les figurines **159** à **167,** tandis que les exemplaires **159** à **176** rappellent le personnage central du n° **157** et les statuettes **177** à **181** les deux parèdres debout aux côtés du trône. A vrai dire, on peut concevoir que l'idole ait été parfois représentée seule et il est même certain qu'elle l'a souvent été, mais, comme rien n'était plus fragile que ces groupes compli-

1. Cf., entre autres, les n^os^ **199-205.**
2. Ohnefalsch-Richter, *Kypros*, pl. CLXXXVII, 1 (Marion-Arsinoé). Les exemplaires de Salamine sont plus douteux (*Journ. Hell. Stud.*, 1891, p. 139; Winter, *Typen d. figürlichen Terrakotten*, I, p. 90, 6, *d*).
3. Walters, *Terracottas Brit. Mus.*, A 327, fig. 10, p. 52. Voir notre n° **161** et surtout les n^os^ **173-174.**
4. N° **156.**
5. Walters, *Terracottas Brit. Mus.*, A 327, fig. 10, p. 52.

qués, montés en plusieurs pièces et souvent mal rajustés, il est infiniment probable que la plupart des n[os] qui suivent sont, sauf exception, de simples pièces détachées.

Les trois bustes **159-161** sont en effet tout semblables aux n[os] **156, 158.** La première des répliques, comme l'indiquent les dimensions de la tête, faisait partie d'un ensemble un peu plus grand que ces exemplaires; les deux autres, par contre, semblent avoir été à peu près de la même taille. Ici encore, les divergences sont nombreuses. L'himation, dont la tête s'enveloppe comme d'un voile, est posé directement sur les cheveux au-dessous du diadème **(159)** ou recouvre le calathos **(160)**; il semble même que la déesse **161** n'ait pas d'autre coiffure, bien que la haute stéphanè ait parfaitement pu se détacher du chef. Ajoutons que, là où celle-ci est conservée, elle n'est pas toujours décorée de la même manière, ni de rosaces de même forme **(159** et **160).**

Les statuettes **162-165,** dont les têtes n'ont pas été conservées, ont la même attitude que les précédentes. L'himation enveloppe entièrement le bras droit de la première figurine, tandis que, dans les trois autres, le coude est dégagé, la main étant libre et tenant une patère. Un collier large comme un gorgerin égyptien s'étale sur le cou des trois déesses, dont deux se ressemblent de très près. Seule la première **(163)** était plus grande et sortie à coup sûr d'un autre moule.

Je crois devoir placer ici les n[os] **166-168,** qui sont un peu différents et qui, malheureusement, sont incomplets. Le buste **166** paraît bien archaïque ou, tout au moins, antérieur aux exemplaires qui précèdent. Les manches à crevés ne sont cependant pas un indice chronologique qui permette d'en décider[1] et le curieux apotropaion qui est suspendu au collier est d'une rencontre assez fréquente à Chypre pour que l'absence de la tête suffise à rendre difficile ou même impossible de dater notre fragment. En tout cas, le geste de la main gauche paraît bien le rattacher à la série précédente, dont il pourrait être l'exemplaire le plus ancien[2]. Quant au buste **167,** il appartenait à une statuette d'assez grandes dimensions et qui était certainement plus récente. La pose est de trois quarts et la main gauche, au lieu d'être cachée par l'himation, est entièrement dégagée du voile; le motif est ainsi différent et perd de son charme mystérieux. Enfin, la femme **168,** qui

1. Des terres cuites attiques, comme le buste Burgon du British Museum (WALTERS, *Terracottas*, B 19, pl. XVIII, p. 74), ne sont pas nécessairement de date très ancienne.
2. Il est à remarquer que l'argile est grise, de sorte que l'exemplaire pourrait bien ne pas provenir de Kition.

est de face, paraît bien porter le voile sans le calathos ; peut-être la figurine était-elle isolée.

Nous revenons au groupe original avec les nos **169-172.** Ici, le bras droit n'est plus abaissé, la main reposant simplement sur la poitrine comme dans les ensembles **156** et **158.** Déjà la terre cuite **157** nous a montré le bras se relevant devant les seins et la main tenant une fleur ou une pomme, attributs habituels d'**Aphrodite.** Sauf ce détail, l'attitude générale reste la même et le bras gauche retient de la même manière le pan retombant de l'himation. Seulement, le buste étant plus découvert, l'ornementation devient plus riche et l'armille du bras s'accompagne d'un large gorgerin, qui s'étale en bas du cou.

Les exemplaires **173-176** sont tout à fait semblables aux précédents. Seule la tête n'en est pas conservée, mais tous les autres traits sont identiques. Les bustes **175** et **176** proviennent d'exemplaires de grandes dimensions, mais qui, sauf ce détail, ne différaient pas, semble-t-il, du type consacré.

Si l'on détache de la triade, au lieu de la déesse centrale, les deux personnages accessoires, on obtient des statuettes toutes pareilles aux nos **177-181** ; il est très probable qu'elles proviennent, elles aussi, de groupes semblables aux nos **156-158.** Sans doute on pourrait concevoir des figurines isolées posées de la même manière, mais, dans la plupart, comme on le verra dans la partie descriptive, il subsiste des tenons qui soutiennent par derrière l'un des bras abaissés ; ce sont, à n'en pas douter, les amorces ou les restes du siège central sur lequel trônait la divinité. Selon que le coude gauche **(177-178)** ou le droit **(179)** est ainsi appuyé, la parèdre se dressait à la droite ou à la gauche de la déesse. Comme l'argile n'a pas toujours le grain égal et la teinte rosée des belles terres cuites de Kition, on peut admettre que tous les exemplaires ne proviennent pas de la même fabrique, mais il n'est pas douteux qu'ils ressortent au même type.

Une question plus délicate est de savoir l'objet que tient entre ses doigts la main baissée de ces figurines. Il semble bien qu'on ne puisse y voir un simple pan d'étoffe saisi et relevé, car l'aspect en est tout différent. Ce que l'on aperçoit dans les exemplaires bien conservés, c'est un gros bourrelet, un peu courbe, qui revient en avant et se distingue nettement de la tunique talaire[1]. Walters[2] a bien observé ce détail, mais je doute qu'il l'ait bien

1. Le no **181** paraît faire exception, mais l'explication proposée plus bas vaut aussi pour ce cas.
2. *Terracottas Brit. Mus.*, A 327, 337, 340, 342, p. 52-4, fig. 10.

expliqué. Peut-être une grande terre cuite, trouvée en 1886 par Watkins à Marion-Arsinoé[1], peut-elle aider à résoudre ce petit problème. La statuette représente une déesse assise sur un trône et voilée, à côté de laquelle une petite figurine de femme, debout et les bras baissés, joue le même rôle que nos statuettes parèdres et leur ressemble de très près. La main gauche en paraît mal conservée, mais la droite tient, à n'en pas douter, une bandelette repliée, analogue à la mitra. Comme rien n'est plus fréquent que de voir, dans les scènes de toilette, une femme porter à la fois une de ces écharpes et un coffret à bijoux[2], il est très probable que les assistantes de Larnaca avaient la main simplement chargée de cette pièce d'étoffe.

Le motif de la triade n'est nullement une invention chypriote. Il suffirait, pour le prouver, de regarder de près la composition du groupe ; les deux parèdres, dont les gestes sont presque symétriques, ont été assez maladroitement raccordées au personnage central ; si les bras droits sont animés de mouvements légèrement différents, c'est toujours la même main, la gauche, qui tient la cassette et on ne peut se dissimuler que l'ensemble manque à la fois d'équilibre et d'harmonie. Il semble, et je ne crois pas que l'impression soit trompeuse, que le coroplaste ait copié un modèle qu'il aurait mal compris ou qu'il ait tenté de rajeunir un motif archaïque, mais sans y réussir complètement et sans parvenir à composer un groupe bien coordonné. Nous connaissons, par une heureuse fortune, l'un des prototypes dont il a pu s'inspirer : c'est une terre cuite d'Athènes, décrite par Stackelberg[3] et qui paraît aujourd'hui conservée à l'Antiquarium de Berlin[4]. Nous y retrouvons la même femme assise, accostée des deux parèdres debout, mais les gestes sont singulièrement plus hiératiques et tout attribut fait défaut, les mains posant simplement sur les genoux ou les bras retombant le long du corps. C'est peut-être une réplique plus récente de ce groupe qui a servi de modèle au fabricant de Kition. Il est possible également, ce qui expliquerait sa maladresse, qu'il ait suivi une tradition déjà ancienne et qu'il se soit efforcé de modifier, en les transformant au goût du jour, les éléments dont la triade se composait ; rien d'étonnant à ce qu'il ne se soit pas trouvé à la hauteur de cette tâche difficile et qui eût exigé des dons d'artiste qu'il n'avait pas.

1. Ohnefalsch-Richter, *Kypros*, pl. CLXXXVII, 1.
2. Voir, entre d'innombrables exemples, les vases Stephani, *C. Rendus de St-Pétersbourg*, 1863, pl. I, 3, et 1880, pl. 3.
3. *Græber d. Hellenen*, II, p. 43. L'auteur y voyait la représentation de **Gè**. Cf. Heuzey, *Catalogue*, p. 176.
4. Winter, *Typen d. figürlichen Terrakotten*, I, p. 48, 6. Le groupe est moins complet que dans la vignette de Stackelberg.



156

153

E. Leroux, Édit.

Phototypie Berthaud.

Dans tous les cas, les groupes de Kition ne diffèrent que par le style de la terre cuite d'Athènes et les deux figurines debout, qui tiennent des objets de toilette, ne peuvent être considérées que comme les prêtresses ou les assistantes de la déesse assise[1]. Une question plus difficile, et à laquelle il est malaisé de faire une réponse précise, est de savoir le nom qu'il convient de donner à cette divinité. Est-ce une **Dèmèter,** une **Artémis** ou simplement une représentation d'**Aphrodite?**

A première vue, l'attitude de cette femme assise et voilée, au geste sobre et presque matronal, semble la désigner comme une déesse chthonique. Le calathos qu'elle porte est l'attribut habituel et constant de la grande Mère d'Eleusis[2]; il suffit de rappeler la procession au cours de laquelle la corbeille mystique était portée sur un char traîné par quatre cavales blanches[3], pompe sacrée qui n'était pas spéciale au culte attique et que nous retrouvons en Asie Mineure[4], comme dans la « filiale » d'Alexandrie[5]. Aussi Engel n'hésitait-il pas, dès 1841, à donner le nom de **Dèmèter** au personnage central de nos groupes[6] et son exemple a été suivi par plusieurs archéologues[7]. A vrai dire, nous possédons peu de témoignages sur le culte des grandes déesses à Chypre[8], mais les groupes **182-186** paraissent bien les représenter et une inscription bilingue de Kourion mentionne une dédicace qui leur est faite[9]. Un autel décoré de reliefs et découvert à Vitsada apporte à la thèse un argument positif, car on y voit, à côté d'**Artémis** et distincte d'elle, **Dèmèter,** reconnaissable à son haut polos décoré de rosaces[10]. Si l'on allègue que le monument est tardif et qu'il a été trouvé loin de Kition, l'objection tombe en présence de statuettes de Larnaca, qui sont toutes semblables à celles de nos triades et qui représentent une

1. Heuzey (*Catalogue*, p. 195) y voit des Grâces ou des Heures.

2. Cf., entre beaucoup d'exemples, un skyphos à figures rouges de beau style au Musée de l'Ermitage, Stephani, *C. Rendus de St-Pétersbourg*, 1862, pl. II. Sur la **Dèmèter** chypriote pleurant Adonis, voir Heuzey, *Catalogue*, p. 189.

3. Callimaque, *Hymne à Cérès*, v. 1, 121.

4. *Athen. Mitteil.*, XV, 1895, p. 242. Gruppe, *Griechische Mythologie*, p. 1172.

5. Stephani, *C. Rendus de St-Pétersbourg*, 1865, p. 26.

6. *Kypros*, II, p. 139.

7. *Bull. Corr. Hell.*, III, 1879, p. 92, Pottier.

8. On peut rappeler avec Heuzey (*Catalogue*, p. 184-5) qu'une inscription du Pirée nous montre un armurier chypriote consacrant en 302 une statuette de Dèmèter dans le sanctuaire d'Aphrodite Ourania, *Bull. Corr. Hell.*, III, 1879, p. 512, Foucart. Le temple avait, on le sait, été construit en 333 par les marchands de Kition résidant au Pirée, sur un terrain que le peuple d'Athènes leur avait accordé à la demande de l'orateur Lycurgue, *CIA*, II, 1608.

9. *Arch. Anzeiger*, XI, 1896, p. 142, IV, 1. Myres, *Catal. Cyprus Mus.*, p. 7, p. 181, IVe siècle. Une inscription romaine de Paphos mentionne une ἀρχιέρεια τῶν κατὰ Κύπρον Δήμητρος ἱερῶν, *CIG*, 2637; Le Bas, 2799.

10. Myres, *l. l.*, p. 166-7, 5991, IIIe siècle. On peut ajouter à ce témoignage la mention qui est faite des Thesmophories chypriotes dans les *Métamorphoses* d'Ovide, X, 434.

déesse assise, la main appuyée sur un tympanon. Il semble bien qu'il faille y voir une **Cybèle** ou une **Dèmèter**[1].

On peut objecter que le calathos est également porté par **Hèra**[2] et surtout par **Artémis**[3], en l'honneur de laquelle la danse des κάλαθοι était célébrée aussi bien en Laconie[4] qu'en Asie Mineure, dans la région de Sardes[5]. Or, on a découvert à Kition une dédicace à **Artémis** Paralia[6], non loin de ces mêmes Salines où l'on a mis à jour la majeure partie des terres cuites de Larnaca. Il ne s'en suit pas nécessairement qu'un sanctuaire de la déesse se soit élevé en ce lieu[7] et que les triades soient des ex-voto consacrés dans son temple, mais la chose n'est pas impossible et nous ne devons pas oublier qu'une statuette de marbre représentant **Artémis** a précisément été découverte à Larnaca[8]. Elle est plus récente que le groupe en argile et le style en est différent, mais l'Antiquarium de Berlin possède une terre cuite dont l'attitude et la facture sont les mêmes que dans les exemplaires **156-181**[9]. La figurine provient de Kition, comme ses répliques[10], et le faon qui lui sert d'attribut prouve qu'il faut bien y voir une **Artémis.**

Mais **Aphrodite,** la grande déesse de l'île, était, elle aussi, à l'occasion, coiffée du calathos[11]. Les coroplastes de Kition[12] et d'Achna[13] représentent la déesse sous les mêmes traits et de la même manière qu'ils figurent **Perséphone, Dèmèter-Cybèle** ou **Artémis** ; il leur suffit de modifier légèrement les attributs pour faire ressortir les caractères divins qu'ils veulent

1. Heuzey, *Catalogue*, p. 187. Répliques à Berlin et au British Museum.

2. La tête d'Hèra trouvée à Olympie porte un polos ou un calathos, Perrot, *Hist. de l'Art*, VIII, fig. 212, p. 437 et les vases peints représentent souvent la déesse ainsi coiffée (amphore à figures noires du British Museum, Walters, *Catal.*, II, B 147 et stamnos à figures rouges du même musée, C. Smith, *Catal.*, III, E 445). Or la Hèra *Eleia* (Hésychius, *s. v.*) était connue à Chypre et une inscription de l'île mentionne les paranymphes de la déesse, Le Bas-Waddington, 2823.

3. Voir les représentations archaïques de la déesse. Une plaquette hellénistique de Præsos la montre encore ainsi coiffée, *Annual Brit. School*, XI, fig. 17, p. 254, E. S. Forster.

4. Hésychius, *s. v.* σαλ!α.

5. Strabon, XIII, p. 626. Stephani, *C. Rendus de St-Pétersbourg*, 1865, p. 28 et suivantes.

6. A. de Cesnola, *Salaminia*, p. 95-6, fig. 80. Cesnola, *Kypros*, p. 429. *Bull. Corr. Hell.*, XX, 1896, 6, p. 339-341, Perdrizet. Il y a deux dédicaces, dont l'une est à Salamine. L'inscription est gravée sur un cône, à côté d'une coquille et d'une représentation du sexe féminin.

7. Comme l'a pensé Ohnefalsch-Richter, *Kypros*, p. 12.

8. Au musée de Vienne. *Arch. Zeit.*, 1880, pl. XVII, p. 184. *Jahrb. d. Kunsthist. Samml. d. œst. Kaisersh.*, 1888, pl. I-II, p. 1-11, Schneider. Ohnefalsch-Richter, *Kypros*, pl. CCIII, 5, fig. 221-3, p. 318-323. Furtwængler, *Meisterwerke*, p. 556. Voir, plus haut, la tête **39.**

9. Winter, *Typen d. figürlichen Terrakotten*, I, p. 89, 7, *b*.

10. *Ibid.*, I, p. 89, 7, British Museum. Heuzey, *Figurines*, pl. 16 bis, 3 ; *Catalogue*, p. 188.

11. Péliké à figures rouges de l'Antiquarium de Berlin, Furtwængler, *Beschr. d. Vasens.*, II, 4126 (*Monumenti*, IV, pl. XXIV). Aphrodite (?) de Marseille, Perrot, *Hist. de l'Art*, VIII, fig. 191-2, p. 406-7. Terres cuites de même type à l'Acropole d'Athènes, *ibid.*, fig. 319, p. 627 et *Bull. Corr. Hell.*, XXI, 1897, p. 508, Pottier.

12. Walters, *Terracottas Brit. Mus.*, A 441, p. 67 (cf. A 445, p. 68) : terre cuite de Kition trouvée à Salamine et représentant la déesse assise sur un trône accosté de deux sphinx. Cf. Heuzey, *Catalogue*, p. 180.

13. Walters, *l. l.*, A 75, p. 10. Ohnefalsch-Richter, *Kypros*, pl. CCX, fig. 4.

mettre en évidence : la lyre[1], le tympanon[2], la grenade[3], la colombe[4], le sphinx[5], la sirène[6] ou le faon[7] étaient, à cet égard, des marques de reconnaissance acceptées des fidèles.

Si ceux-ci s'en contentaient aussi aisément, c'est qu'aucun de ces vocables de **Dèmèter,** d'**Aphrodite** même ou d'**Artémis** ne convenait bien, ni ne s'adaptait exactement à la divinité qu'ils désignaient. Nous ignorons, à vrai dire, presque tout des cultes de Kition, mais nous savons que les Phéniciens y avaient un temple d'Astarté[8], déesse sémitique dont l'équivalent précis faisait défaut dans le panthéon hellénique. Supposons que les coroplastes indigènes aient voulu figurer l'une de ces divinités toutes-puissantes et d'ordre chthonique, qui tenaient à la fois d'**Aphrodite** et d'**Artémis,** comme nous en connaissons plusieurs en Grèce, en dehors de Chypre[9], et l'on s'explique ainsi le caractère ambigu et en quelque sorte universel de leur représentation. Le personnage central de leurs triades n'était, à proprement parler, ni une **Artémis,** ni une **Dèmèter,** ni une **Aphrodite**; il tenait à la fois de chacune de ces déesses[10] et pouvait, à l'occasion, recevoir leurs attributs.

Ce qui paraît confirmer cette manière de voir, c'est que le calathos ne paraît pas, à l'origine, avoir été un attribut chthonique et particulier à des divinités déterminées. La coiffure a, visiblement, une origine très ancienne et remonte à l'époque mycénienne ou crétoise. Sous les deux formes, évasée et cylindrique[11], qu'elle comporte, elle compte dans l'art grec des antécédents nombreux, parmi lesquels il suffira de citer la charmeuse de serpents de Knossos[12] et les pappades de Béotie[13]. La tiare orientale était d'une forme très semblable[14] et l'on s'explique ainsi la persistance de cet attribut dans les cultes de **Cybèle** et du **Zeus** Carien. En Grèce même, cette forme de coiffure paraît avoir été de bonne heure réservée à la divinité, mais elle le fut à des déesses de tout genre et qu'elle ne pouvait suffire à distinguer les

1. Walters, *Terracottas Brit. Mus.*, A 347, p. 55.
2. Heuzey, *Catalogue*, p. 187.
3. Walters, *l. l.*, A 269, p. 47.
4. *Ibid.*, A 75, p. 10.
5. *Ibid.*, A 441, p. 67.
6. *Ibid.*, A 445, p. 68.
7. Heuzey, *Figurines*, pl. 16 bis, 3 ; *Catalogue*, p. 188.
8. Voir l'Introduction et *CIS*, I, 86, pl. XII.
9. Furtwængler, *Coll. Sabouroff*, *Vases*, *Introd.*, p. 12 ; *Antike Gemmen*, p. 12.
10. Walters, *Terracottas Brit. Mus.*, *Introd.*, p. XXXVII.
11. Furtwængler, *Ægina*, p. 372-3.
12. Voir, plus haut, le n° **16** et *Annual Brit. School*, IX, 1902-3, p. 75-87, Evans.
13. *Jahrbuch*, XXI, 1906, p. 192, Poulsen. Cf. le vase en relief 'Εφημ. 'Αρχαιολ., 1892, pl. 8.
14. Layard, *Nineveh*, p. 433 (Maspero, *Hist. anc. des peuples de l'Orient*, III, p. 564, fig.). Taureau ailé de Ninive, *Arch. Zeit.*, 1847, pl. XII.

unes des autres, aucun lien ne rattachant entre elles les statuettes d'ivoire du Dipylon[1] et la divinité représentée sur un ancien vase chypriote[2]. Dans notre île, qui était plus rapprochée des modèles orientaux, le calathos que portent la Dame de Kition et ses acolytes est un attribut moins caractéristique encore qu'il ne le serait en terre grecque; il nous apprend, tout au plus, que le personnage central de nos triades n'est pas très différent de l'**Artémis,** de la **Dèmèter** ou de l'**Aphrodite** helléniques; son culte est de même ordre et sa représentation se confond à l'occasion avec la leur.

156 (512)[H. 21]. — **Déesse assise, accostée de deux figurines debout.** — Chypre. Acquis en 1870 à la vente Cesnola. — Haut., 0m,195 (des figurines accessoires, 0m,14). Larg., 0m,14 (du visage, 0m,019). Ép., 0m,062. — Pl. XXVI.

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.

Le revers plat. Le voile cassé, la surface assez abîmée.

La déesse est assise sur un siège à dossier mal conservé, la base en forme de trapèze sous les pieds chaussés, le genou droit légèrement en avant, le long chiton tombant jusqu'aux chevilles, qui sont entourées d'anneaux en spirales, l'himation posé sur la tête, couvrant le côté droit et revenant sur l'épaule gauche, le bras droit orné d'un bracelet à plusieurs tours, la main baissée et tenant une patère, le bras gauche levé devant le sein et caché sous le pan de l'himation qu'il retient sur la poitrine, un collier rayé (?) au cou, le visage formant un ovale régulier, des rosaces suspendues aux oreilles, le front surmonté d'une bandelette ou mitra, qui est enroulée et nouée par devant, les cheveux relevés aux tempes et coiffés d'un haut calathos, qui est couvert d'un voile et orné de sept bandes verticales rayées et tuyautées.

A gauche, femme debout, les pieds cassés, le corps drapé, la jambe droite fléchie au genou, la main droite baissée à la hauteur de la hanche et tenant une bandelette ou un pan de l'himation, la main gauche levée à droite et tenant une cassette, un collier au cou et des bracelets aux bras, les cheveux formant bourrelet en haut du front et surmontés d'un calathos assez bas[3].

1. Perrot, *Hist. de l'Art*, VII, pl. III, fig. 23, p. 144. *Jahrbuch*, XXI, 1906, p. 192, Poulsen. Rapprocher (?) une figurine de Delphes, nue et les bras ouverts, Perdrizet, *Bronzes de Delphes*, V, pl. I, 5, p. 28-9.

2. Perrot, *Hist. de l'Art*, III, fig. 531, p. 721; Pottier, *Album Vas. Louvre*, A 153, pl. 8, p. 7-8 (*Catalogue*, p. 111). Rapprocher les statuettes primitives chypriotes Walters, *Terracottas Brit. Mus.*, A 1, p. 1, Phœnikiais; A 239, p. 42, Achna; A 123, fig. 7, p. 21, Paphos et Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, II, pl. XII, 93, Kition.

3. Walters, *Terracottas Brit. Mus.*, A 330, p. 52.

A droite, figurine inverse de la précédente, la jambe gauche fléchie au genou et le pied de côté, l'avant-bras droit presque horizontal et paraissant s'appuyer sur le bras du trône, la main tenant une patère, la main gauche serrant contre le corps une cassette arrondie, un collier au cou, la tête comme plus haut.

Bibl. Frœhner, *Catal. Cesnola*, 1870, 158, p. 14, pl. III. Winter, *Typen d. figürlichen Terrakotten*, I, p. 266. Heuzey, *Catalogue*, p. 194, note 2.

Les spécimens complets du groupe sont rares[1], bien qu'on en rencontre fréquemment des parties détachées et notre exemplaire mérite de prendre rang à côté de la réplique intacte de l'ancienne collection Piéridis, qui se trouve à l'Antiquarium de Berlin[2]. Il est à remarquer que les pieds de la déesse, quoique chaussés, portent aux chevilles deux bourrelets superposés ; on pourrait y voir des plis de l'himation si le bord de l'étoffe n'apparaissait nettement entre les jambes. M. H. Schmidt y a reconnu les anneaux à révolution que portaient volontiers les femmes chypriotes[3]. Deux pieds de grandes statues en terre cuite, découverts à Idalion[4], sont instructifs à cet égard ; non seulement les chevilles y sont décorées comme dans la figurine de Clercq, mais tous les doigts, sauf le gros orteil, y sont chargés d'anneaux plus petits et de même forme[5]. Il y a là un raffinement d'élégance et une recherche de toilette qui conviennent bien, semble-t-il, aux mœurs chypriotes.

157 (514).— **Semblable.**— Haut., 0m,13 (de la figurine de gauche, 0m,108). Larg., 0m,09. Ép., 0m,03.

Terre d'un gris rosé.

La figurine de gauche seule conservée, ainsi que le côté droit du trône et le buste de la déesse, dont la tête est brisée. Le revers plat.

La parèdre a la jambe droite pliée au genou, le corps vêtu d'un long chiton, la main droite, qui est brisée, baissée et relevant l'himation à la hauteur des hanches, la main gauche appuyée sur le siège central, dont le haut dossier est en partie conservé, la figure ovale, les cheveux relevés en bourrelet sur le front et surmontés d'un calathos assez bas, des tresses encadrant le visage et descendant sur les épaules, un voile tombant derrière

1. Winter, *Typen d. figürlichen Terrakotten*, I, p. 90, 1, 4, 6.
2. Ohnefalsch-Richter, *Kypros*, pl. CCIV, 2, p. 485.
3. *Ibid.*, p. 309, p. 325, p. 485. Pausanias nous parle, III, 15, 8, des πέδαι d'Aphrodite Morpho à Sparte.
4. *Ibid.*, pl. LII, 8-9, p. 389. *Jahrbuch*, III, 1888, p. 246, Furtwængler.
5. On a trouvé à Chypre des mains également surchargées de bijoux, Ohnefalsch-Richter, *l. l.*, pl. LII, 4 ; Walters, *Terracottas Brit. Mus.*, A 273, p. 47 ; Heuzey, *Catalogue*, p. 161.

la tête. Le bras droit de la déesse, qui est orné d'un bracelet et d'une armille à plusieurs spires, est ramené devant le corps, la main tenant un bouton de fleur oviforme, le bras gauche relevé comme précédemment et un large collier s'étalant en bas du cou.

La figurine centrale ressemble à une statuette de la collection Piéridis, à Larnaca (*Bull. Corr. Hell.*, III, 1879, p. 86, 2, POTTIER, haut., 0m,16), ainsi qu'à une terre cuite du British Museum, WINTER, *l. l.*; WALTERS, *Terracottas Brit. Mus.*, A 265, p. 46 et suiv.

158 (513). — **Semblable.** — Haut., 0m,18 (des deux figurines, 0m,14). Larg., 0m,16. Ép., 0m,07. — Pl. XXVI.

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.

Le revers plat. La figurine de gauche cassée en bas et sur la gauche, la tête et toute la partie inférieure du personnage central, depuis les genoux, non conservées.

La déesse a le bras droit couvert tout entier par l'himation et la main posée simplement sur les genoux, la main gauche relevée comme plus haut, un collier (?) descendant sur le cou. La parèdre de gauche, vêtue d'un long chiton flottant et à demi transparent, avance légèrement le genou droit et devait avoir la main droite baissée, l'avant-bras gauche appuyé sur le siège de la déesse et la main tenant un coffret, les cheveux relevés en bourrelet sur le front et tombant en longues tresses sur les épaules, la tête surmontée directement du voile et ne portant pas le calathos. A droite, figurine symétrique et complète, le pied gauche en dehors, l'avant-bras droit reposant sur l'appui du siège, la main gauche serrant un coffret contre le corps, la tête comme plus haut.

Le groupe est cité par HEUZEY, *Catalogue*, p. 194, note 2. Le bras droit de la déesse est voilé et posé sur les genoux comme dans les groupes de Berlin (OHNEFALSCH-RICHTER, *Kypros*, p. CCIV, 2), de Londres (WALTERS, *Terracottas Brit. Mus.*, A 327, fig. 10, p. 52) et de New-York, CESNOLA, *Atlas Cypr. Antiq.*, II, pl. XXXIX, 318.

159 (529). — **Buste de déesse assise, la tête coiffée du calathos.** — Haut., 0m,155 (de la tête, 0m,07, — de la coiffure, 0m,03). Ép., 0m,05. Larg., 0m,09 (de la figure, 0m,023). — Pl. XXVII.

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche. Traces de peinture rouge.

Cassé en bas des seins, le calathos et le trône brisés sur la droite, une rosace figurée à gauche sur le dossier, dont les poutrelles se terminent par des acrotères. Le revers plat.

Le bras droit est abaissé, l'himation rayé de larges plis, le bras gauche couvert par l'étoffe et retenant devant la poitrine le pan qui tombe de la tête ; le visage est de beau style, la bouche régulière et un peu pincée, le nez droit, les yeux allongés et les sourcils très arqués, les oreilles portant des pyramides renversées suspendues à des rosaces, le front ceint d'une mitra enroulée en turban, les cheveux relevés sur les tempes et coiffés d'un voile à plusieurs pointes, le calathos terminé net et orné de trois rangs de rosaces.

Pour l'ornementation du trône, on peut comparer une statuette de la collection Piéridis, où les rosaces, il est vrai, sont ajourées[1].

160 (528). — **Semblable.** — Haut., 0m,12 (de la tête, 0m,04, — de la coiffure, 0m,011). Ép., 0m,045. Larg., 0m,08 (de la figure, 0m,018).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.

Cassé à la taille. Le revers plat. Le siège mal conservé, la surface éraflée.

Le bras droit était pendant, le gauche relevé devant la poitrine et ramenant le voile qui descend du calathos, des pendeloques allongées accrochées aux oreilles, la figure de style libre, la bouche petite et les paupières lourdes, les cheveux séparés par une raie et ondulant sur les tempes, le calathos surmonté d'un voile et orné de deux rangs de petites roses, chacune des fleurs encadrée dans un champ carré et accostée, semble-t-il, de boutons dressés.

161 (533). — **Semblable.** — Haut., 0m,175 (de la tête, 0m,042). Ép., 0m,055. Larg., 0m,12 (de la figure, 0m,023).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.

Cassé en bas du ventre. Le haut du voile devant le sein et le dossier sur la gauche non conservés. Le revers plat, avec un trou d'évent de forme arrondie.

Le bras droit est abaissé et caché par l'étoffe qui est striée de larges plis ondulants, le bras gauche également couvert et ramenant devant le sein le voile qui tombe de la tête, le collier composé d'un rang de perles et d'une série de pendeloques allongées, la figure ovale, les lèvres un peu retroussées, le nez droit, les yeux légèrement obliques, les cheveux serrés en haut du front par la mitra, relevés sur le front et coiffés d'un voile qui descend sur les épaules, le calathos non conservé.

Le bras droit était entièrement couvert comme dans le groupe **158.**

1. Ohnefalsch-Richter, *Kypros*, fig. 233, p. 326-7. *Bull. Corr. Hell.*, III, 1879, p. 86, 4, Pottier.

162 (535). — **Semblable.** — Haut., 0m,225 (de la base, 0m,035). Ep., 0m,02. Larg., 0m,13.

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.

La tête non conservée, ainsi que le haut du siège, sauf sur la gauche. Trou d'évent au dos.

La déesse est assise sur un trône à pieds tournés, dont un épais coussin recouvre le siège, les pieds chaussés, le corps vêtu d'un long chiton et d'un himation qui descend très bas, le bras droit baissé et couvert par l'étoffe, la main posée sur le genou, le bras gauche également enveloppé et porté vers le cou, la main retenant devant le sein le bord du voile qui tombe de la tête.

163 (534). — **Semblable.** — Haut., 0m,25 (de la base, 0m,025). Ép., 0m,075. Larg., 0m,06.

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.

La tête et la main droite non conservées. Le revers plat, le trou d'évent ovale.

De même, les poutrelles du siège arrondies à l'extrémité, l'himation revenant sur les genoux et enveloppant les jambes, le bras droit orné d'un bracelet et la main tenant une patère, le bras gauche comme plus haut, un large collier strié s'étalant en bas du cou.

164 (536). — **Semblable.** — Haut., 0m,13 (de la base, 0m,016). Ép., 0m,05. Larg., 0m,08.

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.

La tête non conservée et les pieds cassés. Le revers plat et percé d'un trou d'évent.

Comme le précédent.

165 (537). — **Semblable.** — Haut., 0m,12 (de la base, 0m,013). Ép., 0m,045. Larg., 0m,069.

Terre rougeâtre. Couverte blanche.

La tête non conservée. Le revers plat, sans trou d'évent.

De même, le pied gauche paraissant porté en avant.

166 (541). — **Buste de déesse assise.** — Haut., 0m,07. Larg., 0m,092. Ép., 0m,038.

Terre grisâtre. Couverte blanche.

Cassé au cou et en bas des seins. Le revers creux.



182

159

195

194

196

187

206

193

E. Leroux, Edit.

Phototypie Berthaud.

La déesse paraît vêtue du diploïdion, la main gauche levée devant le sein et retenant de même un voile qui tomberait de la tête, le haut du bras couvert d'une manche à crevés, un large collier à deux rangs de perles s'étalant sur la poitrine, le premier pendentif formé d'une boule ornée d'un grain en relief, le second décoré d'une tête barbue, triangulaire, de face et les oreilles dressées, la protome accostée d'oves allongés.

Rapprocher, pour l'apotropaion, les têtes qui ornent deux pagnes de grandes statues (Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, I, pl. VII, 9 et I, pl. LIV, 347) et les informes reliefs syriens de tuf publiés dans notre tome IV, **4-5,** pl. III, p. 8.

167 (539). — **Semblable.** — Haut., $0^m,20$. Ép., $0^m,07$. Larg., $0^m,10$.

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.

La partie droite du buste et le bras gauche seuls conservés. Le revers creux.

La déesse était assise de trois quarts à gauche, le corps vêtu d'un diploïdion et d'un himation à larges plis qui retombe sur l'épaule gauche, le bras gauche couvert jusqu'au poignet, la main libre et ramenant sur le sein le voile qui tombe de la tête, un collier à longues pendeloques oviformes s'étalant sur le cou.

Motif analogue, Walters, *Terracottas Brit. Mus.*, A 263, p. 46 (Kition).

168 (373). — **Semblable.** — Haut., $0^m,06$ (de la tête, $0^m,021$). Ép., $0^m,025$. Larg., $0^m,042$ (de la figure, $0^m,013$).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.

Cassé obliquement sous les seins. Le revers plat.

Le buste paraît drapé comme plus haut, la figure allongée et de beau style libre, les cheveux relevés en bourrelet sur le front, la tête non surmontée d'un calathos et couverte par l'himation comme par un voile qui tombe droit sur les côtés, la main gauche levée devant la poitrine et ramenant sur l'épaule le pan de la draperie.

169 (520) [H. 7] — **Déesse assise, coiffée d'un calathos.** — Kition. — Haut., $0^m,16$ (de la tête, $0^m,032$, — de la coiffure, $0^m,013$). Ép., $0^m,043$. Larg., $0^m,07$ (de la figure, $0^m,013$).

Terre tirant sur le rouge. Couverte blanche.

Trou d'évent au dos, la base trapézoïde.

La déesse est assise sur un siège à haut dossier, muni d'acrotères, les pieds chaussés et posant sur un tabouret, un himation couvrant le corps par-dessus le chiton et descendant très bas, le bras droit portant une armille à plusieurs tours et la main tenant devant la poitrine un objet oviforme, sans doute un bouton de fleur, le bras gauche couvert par l'étoffe et ramenant sur le sein le voile qui tombe de la tête, un collier à larges pendeloques descendant sur la gorge, des rosaces suspendues aux oreilles, les cheveux relevés en bourrelet sur le front, le calathos décoré de bandes verticales tuyautées, la coiffure se terminant en pointe et couverte d'un voile, qui finit à hauteur des genoux.

La main gauche tient un fruit et la droite une patère dans une figurine de la collection Piéridis à Larnaca, *Bull. Corr. Hell.*, III, 1879, p. 86, 8, Pottier. Le motif est le même que dans notre groupe **157.**

170 (531) [H. 155]. — **Semblable.** — Haut., 0m,095 (de la tête, 0m,035, — de la coiffure, 0m,01). Ép., 0m,03. Larg., 0m,08 (de la figure, 0m,015).

Terre pâle. Couverte blanche.

Cassé obliquement à la taille, le dossier du fauteuil conservé à gauche, les extrémités des poutrelles arrondies. Le revers plat.

De même, un collier à deux rangs s'étalant sur la gorge, les oreilles portant des pyramides renversées suspendues à des rosaces, les cheveux relevés en bourrelet sur le front, le calathos semblable.

171 (524) [H. 144]. — **Semblable.** — Haut., 0m,09 (de la tête, 0m,03, — de la coiffure, 0m,009). Ép., 0m,03. Larg., 0m,07 (de la figure, 0m,015).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.

Cassé aux genoux. Le revers plat, un trou d'évent au dos.

De même, un large collier à trois rangs s'étalant sur la gorge, des rosaces suspendues aux oreilles, les cheveux séparés par une raie sur le front, le calathos orné de trois bandes horizontales tuyautées.

172 (525) [H. 157]. — **Semblable.** — Haut., 0m,09 (de la tête, 0m,03, — de la coiffure, 0m,01). Ép., 0m,03. Larg., 0m,075 (de la figure, 0m,015).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.

Cassé aux genoux. Le revers plat, un trou d'évent au dos.

De même.

173 (523). — **Semblable.** — Haut., 0m,013. Ép., 0m,047. Larg., 0m,06.

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.

La tête non conservée. Dans le dos, trou d'évent en forme de rectangle arrondi. Très fruste.

De même, le genou droit porté légèrement en avant, l'himation se terminant obliquement en bas des genoux, les pieds chaussés, une armille et un bracelet au bras droit, dont la main tient une fleur (?) devant la poitrine, le bras gauche comme dans les exemplaires précédents, le collier large et à triple rang.

174 (522). — **Semblable.** — Haut., 0m,13. Ép., 0m,051. Larg., 0m,061.

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.

La tête et la partie droite du siège non conservées. Au dos, trou d'évent en forme de rectangle arrondi.

Réplique du précédent.

175 (527). — **Semblable.** — Haut., 0m,16. Ép., 0m,05. Larg., 0m,07.

Terre d'un gris rosé, noircie à la surface.

Conservé du cou à la taille, le siège abîmé, un trou d'évent au dos.

Analogue, un collier à deux rangs s'étalant sur la gorge.

176 (526). — **Semblable.** — Haut., 0m,16. Ép., 0m,05. Larg., 0m,08.

Terre tirant sur le rouge. Couverte blanche.

Conservé du cou à la taille, le siège brisé à droite. Trou d'évent arrondi au dos.

De même.

177 (558). — **Figurine parèdre portant un coffret.** — Haut., 0m,166 (de la base, 0m,025). Ép., 0m,04. Larg., 0m,06.

Terre jaunâtre. Couverte blanche.

Base rectangulaire, le revers arrondi et sans trou d'évent. La tête et les pieds cassés, le bras du trône soutenant comme un tenon le coude gauche.

Le poids du corps porte sur la jambe gauche, la jambe droite pliée au genou et le pied sur la pointe, le corps vêtu d'un long chiton qui paraît retroussé sous les seins, le bras droit pendant, la main revenant en avant et tenant un pan d'étoffe (?), la main gauche relevée à droite et portant un

coffret, un large collier s'étalant en bas du cou et le voile qui couvre la tête tombant comme un himation sur les épaules.

La collection Piéridis à Larnaca comprenait trois de ces figurines d'une dimension un peu supérieure et dont la main droite portait le même objet inconnu que nous avons signalé plus haut (non un instrument de musique), *Bull. Corr. Hell.*, III, 1879, p. 87, 22-4, Pottier. L'une d'entre elles est aujourd'hui à l'Antiquarium de Berlin, Ohnefalsch-Richter, *Kypros*, fig. 234, p. 325-6. Les statuettes Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, II, pl. XLIX, 377-8, portent, comme la précédente, un calathos décoré de rosaces.

178 (559). — **Semblable.** — Haut., 0^m,16 (de la base, 0^m,025). Ép., 0^m,04. Larg., 0^m,065.

Terre rougeâtre. Couverte blanche.

Base rectangulaire. Le revers arrondi et sans trou d'évent. Le pied droit cassé, ainsi que la tête, le coude gauche continué sur le derrière par une protubérance ou par un tenon en saillie.

Comme le précédent.

179 (560). — **Semblable.** — Haut., 0^m,16 (de la base, 0^m,025). Ép., 0^m,06. Larg., 0^m,075.

Terre rougeâtre. Couverte blanche.

Base triangulaire, le revers arrondi et sans trou d'évent, la tête cassée, un tenon derrière le coude droit.

De même.

180 (561). — **Semblable.** — Haut., 0^m,18 (de la base, 0^m,025). Ép., 0^m,035. Larg., 0^m,07.

Terre blanchâtre. Couverte blanche.

Base rectangulaire, le revers arrondi et sans trou d'évent, la tête non conservée.

Analogue, le coffret orné, sur la tranche, d'une bande de rosaces.

La couronne de fleurs entoure ici le coffret, au lieu d'être déposée à l'intérieur, comme dans les exemplaires cités par Heuzey, *Catalogue*, p. 195, ou dans la figurine Walters, *Terracottas Brit. Mus.*, A 338, p. 54. La statuette, par ses dimensions, se rapproche, plus que les précédentes, d'une terre cuite intacte de la collection Piéridis : la tête, si elle était conservée, porterait un haut calathos décoré de rosaces[1].

1. Ohnefalsch-Richter, *Kypros*, fig. 234, p. 325-6. *Bull. Corr. Hell.*, III, 1879, p. 87, fig. 22, Pottier (hauteur, avec la tête, 0^m,22).

181 (557). — **Semblable.** — Haut., 0m,19 (de la base, 0m,015). Ép., 0m,035. Larg., 0m,074.

Terre rosée. Couverte blanche.

La base rectangulaire, le dos percé d'un trou d'évent circulaire. Les pieds abîmés et la tête cassée.

De même, le pied droit nu et en dehors, le chiton serré à la ceinture, la main droite baissée à la hanche et tenant un bâtonnet oblique (?), bandelette ou pli d'étoffe, le coffret orné d'une guirlande tressée, une boucle tombant sur chaque épaule.

Je ne sais si l'on peut voir une transformation de ce type de parèdre dans une figurine de Kition au Musée de New-York[1]. La statuette est de style libre, les cheveux séparés par une raie et le diploïdion serré à la taille par une ceinture.

Groupe de Dèmèter et de Korè (182-186).

Les exemplaires **182-183,** quoique incomplets, sont aisés à reconstituer. Il n'y a pas de doute sur la position des deux déesses, dont l'une tient une patère et dont l'autre élève une fleur devant la poitrine. Il est à remarquer que le geste de cette dernière est précisément inverse de celui que font, dans les triades de Kition, les figurines **157** et **169** à **176.** On n'aperçoit qu'à peine, sur l'épaule gauche de la seconde femme, la main posée de la première, mais les répliques bien conservées citées plus bas nous apprennent comment était le groupe lorsqu'il était intact.

Le fragment **184** provient évidemment d'un ensemble pareil, mais le cas est plus douteux pour les nos **185** et **186.** Dans la dernière terre cuite, les bras sont abaissés symétriquement, mais le haut du corps est seul conservé; dans la première, les bras sont intacts, mais le gauche est presque informe et l'objet allongé qui repose sur les genoux est trop mal conservé pour qu'on puisse le désigner avec certitude. Pourtant, si peu nets qu'en soient les contours, il semble bien qu'il soit distinct de l'himation qui enveloppe le bas du corps. Dans ce cas, ce serait bien un rouleau ou un livre, comme celui que tiennent les deux déesses conjointes du British Museum[2]. Ce qui tendrait

1. Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, II, pl. XXXIX, 312; Winter, *Typen d. figürlichen Terrakotten*, I, p. 79, 5.
2. Walters, *Terracottas Brit. Mus.*, A 326, fig. 9, p. 51. Heuzey, *Catalogue*, p. 172, p. 184. Les figurines sont juxtaposées comme sur le relief de Chalandri, *Arch. Zeit.*, 1852, pl. XXXVIII, 2, p. 421-2.

à confirmer cette hypothèse, c'est que ce groupement est le seul où les bras des déesses soient tous les deux symétriquement abaissés, or, nous ne pouvons douter qu'il en soit ainsi dans le n° **186,** dont l'attitude diffère des figurines qui composent les triades **156-181.** Je regarderais donc volontiers les exemplaires **185-186** comme provenant de groupes semblables à celui du British Museum, mais ils sont, l'un et l'autre, trop mal conservés pour qu'on puisse arriver sur ce point à la certitude.

Le motif des n^{os} **182-183** est interprété par Heuzey comme la réunion de **Dèmèter** et de **Korè**[1], explication qu'adoptent Perrot[2] et L. Bloch[3]. Le geste d'affectueuse protection que fait la déesse mère en posant sa main sur l'épaule de sa fille n'est point particulier à **Dèmèter**[4], mais il lui est souvent prêté par les Anciens[5]. Il est à remarquer que le costume et l'attitude rapprochent les figurines des triades **156-181** : c'est une raison de plus pour voir dans le personnage central de ces groupes, sinon une **Dèmèter,** du moins une divinité qui lui ressemble d'assez près.

182 (515) [H. 156]. — **Deux déesses assises.** — Kition. — Haut., 0^{m},11. Larg., 0^{m},105. Ép., 0^{m},03. — Pl. XXVII.

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.

Le haut des corps seul conservé. Les acrotères du dossier arrondies et conservées sur la gauche. Le revers plat.

La main droite de la première femme est appuyée sur les genoux et tient une patère, le bras orné d'une armille à triple révolution, le bras gauche passé derrière la seconde déesse et appuyé sur son épaule gauche, le buste vêtu du chiton, un large collier à deux rangs tombant sur la gorge, des rosaces suspendues aux oreilles, les cheveux relevés sur les tempes par-dessus la mitra, la tête surmontée d'un calathos tressé, divisé en bandes horizontales rayées de stries verticales, la coiffure couverte d'un voile, qui sert d'himation commun aux deux femmes et qui retombe également sur leurs genoux. La seconde déesse est vêtue de même, les deux bras portant

1. *Catalogue*, p. 176-7, p. 184-5.
2. *Hist. de l'Art*, III, p. 580.
3. Roscher, *Lexikon*, II, p. 1364.
4. Le geste a parfois un sens érotique, comme dans le symplegma de Dionysos et d'Ariane, *Arch. Zeit.*, 1845, pl. XXVIII, mais il peut montrer simplement l'union intime des deux personnages, comme pour les Muses représentées sur une amphore de Naples, Heydemann, *Vasens.*, 1978, p. 149 (*Monumenti*, VIII, pl. XLIII, 1). Le groupe de Dermys et Kitylos (Perrot, *Hist. de l'Art*, VIII, fig. 270, p. 520-2) montre l'emploi naïf et archaïque qui est fait du motif à Tanagra.
5. Groupes de Damophon à Megalopolis et à Lycosoura, Pausanias, VII, 31, 1 ; 37, 3.

des armilles, la main droite posée sur les genoux, la gauche ramenée devant le sein et tenant un attribut, peut-être une fleur, la tête comme plus haut.

Le British Museum n'a qu'un groupe brisé de ce type[1], mais le Metropolitan Museum de New-York[2], le Louvre[3] et l'Antiquarium de Berlin[4] possèdent des exemplaires intacts, qui peuvent servir à compléter le nôtre.

183 (767). — **Semblable.** — Haut., 0^m,085 (des têtes, 0^m,032). Larg. 0^m,08. Ép., 0^m,03.

Même terre et même couverte.

Les bustes seuls conservés, sans qu'apparaisse le dossier du trône. Le calathos de la seconde femme mal préservé. Le revers plat.

Identique au précédent, les têtes également de beau style.

184 (540). — **Déesse assise, fragment du même groupe.** — Haut., 0^m,082 (de la tête, 0^m,03, — de la coiffure, 0^m,011). Ép., 0^m,03. Larg., 0^m,07 (de la figure, 0^m,013).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.

Le buste seul conservé, sauf à gauche, le dossier complet sur la droite. Le revers plat.

La déesse est assise sur un siège à haut dossier, dont l'extrémité des poutrelles est arrondie, le bras gauche orné d'une armille à plusieurs révolutions, la main levée devant la poitrine et tenant un objet dédoublé, qui ressemble moins à une fleur qu'à des crotales, un large collier à deux rangs s'étalant sur la gorge, le visage allongé, des rosaces pendant aux oreilles, les cheveux ceints de la mitra et relevés en bourrelet sur les tempes, le calathos quadrillé et paraissant divisé en quatre rangs horizontaux d'alvéoles, l'himation tombant de la coiffure sur les épaules.

185 (538). — **Semblable.** — Haut., 0^m,15 (de la base, 0^m,025). Ép., 0^m,052. Larg., 0^m,075.

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.

La tête et le haut du dossier non conservés. Le revers plat et percé d'un trou d'évent.

Les pieds sont chaussés, la déesse vêtue d'un diploïdion à manches

1. Walters, *Terracottas Brit. Mus.*, A 346, p. 55.
2. Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, II, pl. L, 388.
3. Heuzey, *Figurines*, pl. 16, 1 ; *Catalogue*, p. 132-3, p. 184-5. Winter, *Typen d. figürlichen Terrakotten*, I, p. 89, 8.
4. Ohnefalsch-Richter, *Kypros*, pl. XXXVIII, 7, pl. CCV, 1, p. 325, p. 486, anc. collection Piéridis (haut., 0^m,15). *Bull. Corr. Hell.*, III, 1879, p. 87, 11-3, Pottier.

courtes et d'un himation qui revient sur les genoux, les deux bras baissés, le gauche à peine figuré et se confondant presque avec le dossier du siège, la main droite ramenée sur les genoux et tenant peut-être un rouleau déplié, un large collier strié s'étalant sur le cou et le voile descendant à droite et à gauche sur les épaules.

186 (519). — **Semblable.** — Haut., $0^m,085$ (de la tête, $0^m,04$, — de la coiffure, $0^m,014$). Ép., $0^m,028$. Larg., $0^m,078$ (de la figure, $0^m,017$).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.

Cassé à la hauteur des coudes. Le revers plat.

Le dossier du siège est conservé à gauche, l'extrémité des poutrelles arrondie, les bras de la déesse abaissés symétriquement et ornés d'armilles à plusieurs révolutions, un large collier descendant sur le cou, des rosaces suspendues aux oreilles, les cheveux relevés en bourrelet sur le front, le calathos décoré de bandes verticales tuyautées, la coiffure finissant en pointe et couverte d'un voile qui tombe sur les épaules.

Groupe Stackelberg (187-189).

On trouve dans l'ouvrage de Stackelberg, *Die Græber der Hellenen*, pl. LXIX, p. 46, un beau groupe donné comme découvert à Athènes et dont M. Heuzey a reconnu des répliques dans la fabrique de Kition[1]. Il se compose de deux femmes, vêtues chacune d'un chiton transparent et d'un ample himation. La première, qui est plus jeune, a les jambes croisées et le coude gauche appuyé sur l'épaule droite de sa compagne, la main droite, qui tient un miroir, négligemment baissée. La seconde femme, aux formes plus amples, est accoudée à un pilier qui porte une statuette de style archaïque. Il semble, comme l'a conjecturé M. Pottier[2], que ce soit **Dèmèter,** réunie à sa fille comme dans le groupe précédent : si la composition est plus libre et si le sujet devient plus familier, il faut s'en prendre à la transformation du goût, qui tend à rapprocher l'Olympe de la terre et à rendre plus humaines les divinités hautaines et rigides des temps archaïques.

1. *Figurines*, pl. 16 bis, 5-6; *Catalogue*, 193-5, p. 190-3. Winter, *Typen d. figürlichen Terrakotten*, II, p. 3, 7. Un fragment au Musée Guimet.
2. *Statuettes de terre cuite*, p. 69. Ce qui semble confirmer son explication, c'est que le motif est fréquent à Kition : un groupe un peu différent du British Museum doit être rapproché du nôtre, Walters, *Terracottas*, A 392, p. 59.

Le buste **187** et les têtes **188-189** appartiennent à la figurine la plus jeune ou à la **Korè** du groupe. D'autre part on trouvera plus loin, parmi les têtes détachées, une réplique assez mauvaise de la tête de **Dèmèter (407).** Mais la dernière terre cuite n'est qu'une imitation grossière de l'original ; les trois premières, au contraire, en sont la transcription fidèle et la copie exacte. Nous avons vu plus haut, à la fois dans l'introduction et à l'occasion des triades **156-181,** les conséquences que l'on peut en tirer pour l'étude de la fabrique de Kition.

187 (628). — **Buste de Korè.** — Haut., 0^{m},07 (de la tête, 0^{m},036). Larg., 0^{m},07 (de la figure, 0^{m},016). Ép., 0^{m},021. — Pl. XXVII.

Terre d'un gris rosé.
Le revers plat. Cassé sous les seins, le côté droit non conservé.

Le bras droit devait être baissé, le chiton transparent et collant ayant glissé sur l'épaule droite, le coude gauche relevé, la main appuyant l'index et le pouce sur la joue, les autres doigts repliés, le visage ovale et régulier, le nez droit, les yeux à demi ouverts sous les paupières lourdes, les cheveux noués en haut du front et formant deux coques retroussées.

Beau style.

188 (424) [H. 48]. — **Semblable.** — Haut., 0^{m},047 (de la tête, 0^{m},037). Ép., 0^{m},02. Larg., 0^{m},04 (du visage, 0^{m},016).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche. Traces de rouge dans les cheveux.
Cassé au cou. Le revers plat. Le nez et la face abîmés.

La tête et la main gauche sont seules conservées, la figure de beau style libre, des rosaces suspendues aux oreilles, les cheveux noués en haut de la tête et séparés sur le front en bandeaux souples et ondulés, la main gauche appuyée sur la joue, l'index allongé et relevé, les trois derniers doigts repliés.

189 (426) [H. 47]. — **Semblable.** — Haut., 0^{m},04 (de la tête, 0^{m},027). Ép., 0^{m},016. Larg., 0^{m},028 (de la figure, 0^{m},016).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche. Traces de rouge dans les cheveux.
Cassé au cou. Le revers plat, le nez brisé.

Réplique du précédent.

Courotrophes (190-193).

Les statuettes **190-193** sont plus récentes que les exemplaires **143-147**, mais elles reproduisent le même motif, qui reste populaire à Chypre et se transforme, sans disparaître, au v[e] et au iv[e] siècle.

La figurine **190**, malheureusement mal conservée, est debout et vêtue de l'himation, ainsi que du chiton talaire. L'enfant lève la main gauche vers le sein de sa mère; il devait être nu comme dans les n[os] suivants et comme dans de nombreuses terres cuites chypriotes[1].

Dans les exemplaires **191-193**, ou du moins à coup sûr dans les deux premiers, la déesse (?) est assise, comme dans les triades de Larnaca **156-181**[2]. Elle maintient d'une main l'enfant, qui se retourne et se débat sur ses genoux; de l'autre main, la droite, elle écarte le voile qui tombe de ses cheveux **(191, 192)**. Ailleurs **(193)**, son fils est à cheval sur son épaule : pour l'empêcher de tomber, la mère lève la main droite au-dessus de la tête et de la main gauche tient l'enfant en bas des jambes.

190 (562). — **Courotrophe debout.** — Haut., 0[m],12. Ép., 0[m],015. Larg., 0[m],052.

Terre grisâtre. Traces de peinture noire sur les pieds et au revers.

La tête non conservée. Modelé très plat, le corps en galette.

La déesse est debout et de face, les pieds non chaussés et sur la même ligne, le corps vêtu d'un long chiton et d'un himation qui descend très bas, l'avant-bras droit ramené sur la poitrine, la main gauche soutenant l'enfant, dont le buste seul est figuré à droite et dont le bras gauche est levé vers le sein de sa mère.

Peut-être peut-on comparer deux statuettes de la collection Piéridis à Larnaca, *Bull. Corr. Hell.*, III, 1879, p. 90-1, p. 55-6, Pottier.

Nous avons cité plus haut **(106-107)** la statuette en calcaire de la collection Cesnola, qui montre Aphrodite tenant Éros et coiffée d'un polos orné de femmes nues, les mains aux seins, Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, I, pl. CVII, 695.

1. Ohnefalsch-Richter, *Kypros*, pl. CCV, 8 ; Heuzey, *Figurines*, pl. XV, 4.

2. Ohnefalsch-Richter, *Kypros*, pl. CCV, 4, 5, 7, 8, p. 208, p. 485-6. Heuzey, *Figurines*, pl. XV, 4, 6. Un type plus récent est représenté par les exemplaires de Salamine, Ohnefalsch-Richter, *l. l.*, pl. CCII, 7 ; Winter, *Typen d. figürlichen Terrakotten*, I, p. 145, 3 ; Walters, *Terracottas Brit. Mus.*, A 429, p. 65, pl. III.

191 (542 *bis*). — **Semblable, assise.** — Haut., 0^m,125. Ép., 0^m,045. Larg., 0^m,065.

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.

Le buste seul en partie conservé, mais cassé au cou, entre les seins et en bas des genoux.

La figurine était assise et vêtue du diploïdion, un voile posé sur les cheveux et tombant sur les côtés, la main droite devant relever à gauche l'himation et la tête devant être légèrement tournée vers la droite, le bras gauche soutenant l'enfant, qui est nu et dans une position assez singulière, le corps oblique, les genoux pliés, le pied droit relevé à gauche, la main droite entre les seins de sa mère, le coude gauche appuyé sur le bras gauche de la déesse, la tête ronde et assez forte.

Comparer un buste de Kition à l'Antiquarium de Berlin, Winter, *Typen d. figürlichen Terrakotten*, I, p. 141, 10; Ohnefalsch-Richter, *Kypros*, pl. CCV, 7.

192 (543). — **Semblable.** — Haut., 0^m,08 (de la tête, 0^m,02). Ép., 0^m,03. Larg., 0^m,058 (de la figure, 0^m,012).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.

Le buste brisé en bas et sur la droite, l'enfant à demi conservé. Le revers plat.

La déesse est vêtue de même, la main droite portée à la hauteur de la tête et relevant l'himation, la main gauche soutenant (?) l'enfant, qui est nu et posé sur les genoux, le corps oblique et presque horizontal, la jambe droite levée à gauche, la main droite portée, semble-t-il, vers le sein gauche de sa mère. La figure est de style libre et légèrement inclinée, la bouche petite et droite, le nez régulier, les yeux allongés et à demi ouverts, les cheveux séparés en bandeaux sur le front et couverts de l'himation qui tombe sur les genoux.

Le motif rappelle celui de la figurine précédente, mais le bras droit paraît être relevé plus haut et l'enfant a les jambes plus séparées l'une de l'autre; de plus la tête de la courotrophe regarde droit devant elle et semble de style un peu plus sévère.

193 (555). — **Semblable.** — Haut., 0^m,065 (de la tête, 0^m,03, — de la coiffure, 0^m,007). Ép., 0^m,03. Larg., 0^m,055 (de la figure, 0^m,016). — Pl. XXVII.

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.

Le buste coupé obliquement de l'aisselle droite à l'épaule gauche, le haut de l'enfant seul conservé.

Le buste de la déesse paraît drapé, la main droite levée et reposant au-dessus de la tête, le visage de style libre, des rosaces suspendues aux oreilles, les cheveux ceints de la mitra et relevés sur les tempes, la coiffure surmontée d'un voile qui pend par derrière. L'enfant est nu et à cheval sur l'épaule gauche de sa mère, sa main droite retenue par la main levée de la déesse et sa main gauche posée sur le voile qui couvre la grande tête; la figure en est poupine et penchée sur l'épaule gauche.

Il est aisé de compléter le fragment à l'aide d'une terre cuite de l'ancienne collection Piéridis, aujourd'hui à l'Antiquarium de Berlin, Ohnefalsch-Richter, *Kypros,* pl. CCV, 4, p. 208, p. 486. Une réplique est conservée au Cabinet des Médailles (Winter, *Typen d. figürlichen Terrakotten,* I, p. 144, 3 *b*); une autre, qui appartient au Louvre (*ibid.,* p. 144, 3), a la tête couverte du calathos tressé.

Aphrodite et Eros (194-196).

Le n° **194** doit être complété à l'aide d'une terre cuite brisée de Kition, conservée au British Museum [1]; elle montre que la figurine assise était une **Aphrodite** (?), qui tenait dans sa main gauche un tympanon : aux pieds du trône est debout un **Éros,** la main gauche négligemment appuyée sur la hanche, la droite baissée et tenant un thymiaterion. Le groupe reproduit évidemment un prototype d'Athènes.

L'exemplaire **195** est tout différent. Le buste de la déesse est nu et l'**Éros** au corps juvénile est monté sur la base rocheuse (?), qui sert de siège à la figurine, afin de se rapprocher davantage de sa mère; sa joue touche celle d'**Aphrodite** et il a la main droite posée sur son sein découvert. La terre cuite paraît de beau style et les deux visages sont intacts.

L'**Éros** n'est pas conservé dans le groupe **196,** mais il ne paraît pas y avoir fait défaut, à en juger par les exemplaires plus complets. Ici encore le coroplaste a dû copier quelque modèle venu d'Athènes.

194 (516). — **Fragment de groupe, avec Éros.** — Haut., 0m,095. Larg., 0m,08. Ép., 0m,03. — Pl. XXVII.

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.

Le revers creux. Les pieds de l'Éros non conservés.

1. Walters, *Terracottas Brit. Mus.,* A 262, p. 46, Kition. Cf. Heuzey, *Catalogue,* p. 187, 3, où le thymiaterion est mentionné.

On aperçoit une jambe de femme avançant et sur laquelle est rejetée une draperie creusée de plis profonds ; en haut est le bord du tympanon, que tenait la main gauche abaissée. A droite de la déesse, qui paraît assise, **Éros (?)** est debout, le corps nu et sans ailes, le dos de la main gauche appuyé à la hanche, la main droite descendant à gauche et tenant un haut candélabre ou un thymiaterion, la tête de trois quarts à gauche et légèrement penchée sur l'épaule droite, les cheveux relevés et paraissant coiffés d'un bonnet phrygien.

Dans un groupe assez différent dont on a trouvé des répliques à Chypre[1], **Éros** est à la droite de la déesse et celle-ci est debout. Il semble que la terre cuite de Clercq et celle du British Museum ne soient que la transposition de ce motif, dont l'origine est certainement attique, car la même composition, plus simple, se retrouve dans un exemplaire d'Athènes[2].

195 (556). — **Aphrodite portant Éros sur l'épaule droite.** — Haut., 0m,07 (de la tête, 0m,025). Ép., 0m,022. Larg., 0m,067 (de la figure, 0m,015). — Pl. XXVII.

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.

Le buste est cassé au-dessous des seins, les ailes et les pieds de l'Éros non conservés. Le revers plat.

Le buste de la déesse est nu, le bras gauche baissé, la main droite levée à gauche et appuyée sur le dos de l'enfant, au-dessous des ailes, la tête légèrement penchée sur l'épaule gauche, les cheveux ceints d'un bandeau et relevés sur les tempes, des rosaces suspendues aux oreilles ; **Éros** est de profil à droite, le corps élancé, la jambe gauche pliée au genou, la main droite baissée vers le sein d'**Aphrodite,** le visage rapproché de celui de sa mère, les cheveux longs et flottants.

Comparer trois terres cuites trouvées à Elatée dans le temple d'Athèna Cranaia, *Bull. Corr. Hell.*, XI, 1887, p. 420, 8-10, P. Paris, et un buste de l'Ermitage, Stephani, *C. Rendus de St-Pétersbourg,* 1870-71, pl. II, 5, p. 161 (Winter, *Typen d. figürlichen Terrakotten,* II, p. 200, 5). **Éros** accompagne souvent ainsi **Aphrodite** sur les vases peints : il suffira de citer un cratère de Ruvo qui représente la mort d'Hippolyte, *Arch. Zeit.*, XLI, 1883, pl. 6.

1. Winter, *Typen d. figürlichen Terrakotten,* II, p. 198, 1.
2. *Ibid.*, p. 198, 2. Stackelberg, *Græber d. Hellenen,* pl. LXX, 2.

196 (653). — **Aphrodite, à demi nue.** — Haut., $0^m,125$ (de la tête, $0^m,025$). Larg., $0^m,07$. Ép., $0^m,03$. — Pl. XXVII.

Terre d'un jaune rosé. Couverte blanche. Traces de rose dans les draperies.

Le revers fruste. Cassé de tous côtés, le bas du corps et les mains non conservés.

La femme est assise de trois quarts à gauche sur une base convexe qui a quelque peu la forme d'un berceau, le corps incliné et à demi couché, le voile qui tombe de la tête couvrant les épaules, flottant derrière le corps et devant revenir sur les jambes, le bras droit suivant à gauche le mouvement du buste et la main, qui est perdue, reposant sur la cuisse, le bras gauche baissé à droite. La tête est penchée sur l'épaule gauche, les cheveux frisés sur le front et coiffés d'un diadème bas.

Le fragment fait partie d'un groupe d'**Éros** et d'**Aphrodite,** dont une réplique brisée, trouvée à Kition, a fait partie de la collection Piot et est entrée au Musée du Louvre, Frœhner, *Catal. Piot,* 254, p. 68 ; Winter, *Typen d. figürlichen Terrakotten,* II, p. 200, 3, *c*. **Éros,** qui est à gauche de sa mère et à un plan supérieur, tend un voile derrière elle. Si l'on compare l'attitude de la déesse à celle qui lui est prêtée dans un groupe attique dont la composition est plus simple (Winter, *l. l.,* II, p. 200,2), on ne peut guère douter que ce dernier ou son prototype ne soit l'original.

Hydrophore (197).

197 (372). — **Buste d'hydrophore.** — Haut., $0^m,04$ (de la tête, $0^m,026$). Ép., $0^m,025$. Larg., $0^m,04$ (du visage, $0^m,014$).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.

Cassé au ras du menton et à mi-hauteur du vase. Le revers plat.

Le visage est très allongé, la bouche mince et relevée aux commissures, le nez long et droit, les yeux plats, amandiformes et légèrement bridés, des rosaces suspendues aux oreilles, les cheveux relevés sur les tempes et paraissant ceints de la mitra, le bras droit porté au-dessus de la tête, la main tenant l'anse d'un vase à demi conservé, qui peut être un cratère et qui paraît séparé du crâne par une couronne formant bourrelet.

Modelé rapide et de style sévère.

Le motif de l'hydrophore n'est pas moins ancien à Chypre que celui de la femme courotrophe. On connaît l'amusante statuette primitive du Louvre

qui représente une mère tenant d'une main son enfant, tandis que, de l'autre, elle soutient sur sa tête un vase rempli d'eau[1]. L'exemplaire n'est pas isolé et certains musées en possèdent des répliques, mais sans l'enfant[2]. Il serait aisé de suivre les transformations du type depuis l'époque archaïque, mais l'étude serait déplacée à propos du seul exemplaire de Clercq. Parmi les statuettes chypriotes du v[e] siècle qu'on peut utilement comparer à la nôtre[3], je relèverai, comme la plus semblable, une figurine de Kourion au British Museum[4]. La jambe gauche y est infléchie et le bras de même sens tombe naturellement le long du corps.

Femme les bras levés (198).

198 (552). — **Figurine féminine, coiffée d'un voile, les bras levés.** — Haut., $0^{m},12$ (de la tête, $0^{m},03$, — de la coiffure, $0^{m},01$). Ép., $0^{m},017$. Larg., $0^{m},065$ (de la figure, $0^{m},015$).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche. Traces de rouge en bas.

Les pieds non figurés, le revers plat, le haut des bras et du capuchon brisé.

La figurine est vêtue d'un long chiton qui tombe en plis réguliers, les bras levés symétriquement à droite et à gauche, le visage large et losangiforme, la bouche droite, les yeux obliques et les cheveux coiffés en bourrelet sur le front, la tête couverte d'un long voile qui tombe sur les épaules.

Ici encore, les origines du motif sont très lointaines et il faut peut-être rapprocher les figurines mycéniennes aux bras levés dont on a trouvé, comme l'on sait, des exemplaires à Chypre[5]. Une lampadophore archaïque, venant de Camiros[6], ressemble de plus près à notre exemplaire et nous voyons, au v[e] siècle, les hydrophores[7] et les porteuses de calathos[8] élever les deux mains au-dessus de leur tête. Certaines pleureuses faisaient, il est vrai, à peu près le même geste[9], mais il ne semble pas qu'il faille restituer

1. Heuzey, *Figurines*, pl. 9, 2 ; *Catalogue*, p. 148-9. Perrot, *Hist. de l'Art*. III, fig. 376, p. 553.
2. *Arch. Anzeiger*, X, 1895, p. 126-7, 1, Furtwængler. Sur ce motif de l'hydrophore, voir *Arch. Zeit.*, 1885, pl. 8, p. 131-142, Furtwængler.
3. Ohnefalsch-Richter, *Kypros*, pl. CCII, 8. *Bull. Corr. Hell.*, III, 1879, p. 90, 53, Pottier (coll. Piéridis à Larnaca). Voir Winter, *Typen d. figürlichen Terrakotten*, I, p. 156-9, passim.
4. Murray, *Excavations in Cyprus*, p. 71, fig. 121 ; Walters, *Terracottas Brit. Mus.*, A 416, p. 63.
5. Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, II, pl. I, 1. Walters, *Terracottas Brit. Mus.*, A 35, p. 5, Maroni.
6. Walters, *Terracottas Brit. Mus.*, B 134, fig. 20, p. 95 ; Winter, *Typen d. figürlichen Terrakotten*, I, p. 20, 7.
7. Winter, *l. l.*, p. 158, 6 (buste du Louvre).
8. Heuzey, *Figurines*, pl. 16 bis, 3 ; *Catalogue*, p. 195. Ohnefalsch-Richter, *Kypros*, pl. CCVII, 4. Walters, *Terracottas Brit. Mus.*, A 388, p. 59, pl. XIV.
9. Winter, *l. l.*, I, p. 60, 1-7, Tanagra.

ainsi notre exemplaire incomplet. J'y verrais plutôt, soit une hydrophore, comme dans le n° précédent, soit une porteuse de calathos, mais plus ancienne et plus primitive que les belles terres cuites citées plus haut.

FEMMES VÊTUES (199-205).

Les statuettes **199-205** reproduisent des types connus de la statuaire grecque aux ve et ive siècles. Les modèles paraissent être venus pour la plupart de Tanagra, peut-être par l'intermédiaire d'Athènes. Il n'est pas douteux que les figurines aient été exécutées à Chypre : la terre est en effet locale et les découvertes ont été assez nombreuses dans l'île pour donner à cet égard une certitude complète. Mais il est également indiscutable que les coroplastes chypriotes, ici encore, n'ont rien inventé : ils ont purement et simplement reproduit les motifs qui, ailleurs, avaient du succès et qui appartenaient au répertoire courant de l'art hellénique. Nous n'insisterons pas sur chacun des types reproduits. Il suffira de faire suivre la description d'une bibliographie sommaire et de mesurer le degré de barbarie auquel pouvaient descendre les ateliers de l'île, lorsqu'ils étaient privés de bons modèles ou d'ouvriers habiles.

199 (706). — **Femme se mirant (?), appuyée sur un pilier.** — Kition. — Haut., 0^m,215 (de la base, 0^m,003 à 0^m,008). Long. de la base, 0^m,105. Larg. —, 0^m,055 à 0^m,063.

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.

La main gauche non conservée et la tête cassée à la hauteur du menton.

Le poids du corps porte sur la jambe gauche, le genou droit fléchi, le pied très en arrière, de côté et sur la pointe, le chiton long et plissé, l'himation rejeté sur le haut du bras gauche, le bras droit plié au coude et entièrement couvert par l'étoffe, la main appuyée à la taille, le coude droit posé à droite sur un pilier rectangulaire, mouluré haut et bas, l'avant-bras relevé. La tête était légèrement baissée et tournée vers la droite, dans la direction du miroir que devait tenir la main gauche.

L'attitude rappelle une statuette tanagréenne de la collection Imhoof-Blumer, mais le mouvement du bras gauche est plus prononcé, WINTER, *Typen d. figürlichen Terrakotten,* II, p. 83, 5.

200 (683). — **Femme drapée.** — Haut., 0m,12.

Terre rouge, assez dure et foncée, identique à celle de quelques têtes coiffées du calathos et trouvées à Kition.

Le revers plat. Pas de trou d'évent. La tête non conservée.

Le poids du corps porte sur la jambe droite, le genou gauche infléchi, le chiton tombant en plis réguliers, l'himation jeté autour du cou et croisé devant le corps de manière à couvrir les deux bras, le droit plié au coude et la main appuyée sur la hanche, la main gauche relevée sous les seins et tenant un pan de l'himation.

Même pose et même mouvement dans une statuette de Cyrénaïque au Musée du Louvre (Winter, *Typen d. figürlichen Terrakotten*, II, p. 25, 6) et dans deux figurines chypriotes, *ibid.* et Frœhner, *Catal. Piot,* 249, p. 67. La tête serait diadémée. Statuette analogue à New-York, Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, II, pl. XL, 319, 327.

201 (685). — **Semblable.** — Haut., 0m,12 (de la base, 0m,02). Ép., 0m,02.

Même terre.

Base demi-circulaire, avec un tore en haut de la tranche. Le revers plat, la tête non conservée.

Le poids du corps porte sur la jambe gauche, le pied droit en arrière et de côté, le chiton tombant bas, l'himation jeté autour du cou de manière à envelopper les deux bras, le droit plié au coude et la main à la hauteur de la hanche, la main gauche appuyée à la taille.

Une autre statuette de Chypre ressemble beaucoup à la nôtre, mais la main droite y est ramenée vers le cou au lieu d'être baissée vers la hanche [1]. Le motif paraît d'origine tanagréenne [2].

202 (705). — **Semblable.** — Haut., 0m,223 (de la tête, 0m,034, — de la base, 0m,005). Long. de la base, 0m,082. Larg. —, 0m,065.

Même terre. Couverte blanche. Les cheveux peints en rouge.

Base plate, sensiblement rectangulaire, mais ébréchée. Trou d'évent rectangulaire.

Le poids du corps porte sur la jambe gauche, le genou droit fléchi, le pied de côté et en arrière, le chiton long et plissé, l'himation rejeté sur l'épaule gauche et enveloppant entièrement les deux bras, la main droite

1. Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, II, pl. XXXIX, 316.
2. Winter, *Typen d. figürlichen Terrakotten*, II, p. 11, 5.

levée vers l'entre-seins et la gauche baissée vers la hanche. La tête est penchée vers l'épaule droite et légèrement rejetée en arrière, le visage ovale et d'assez bon style, le menton allongé, les lèvres égales, les cheveux relevés sur les tempes et coiffés d'un diadème orné de traits et de points gravés.

Une statuette de Chypre au Musée du Louvre (Winter, *Typen d. figürlichen Terrakotten*, II, p. 11, 9) se rapproche de la nôtre, sans que le mouvement et les dimensions en soient identiques.

203 (589). — **Semblable.** — Haut., 0m,08 (de la base, 0m,012). Ép., 0m,02. Larg., 0m,04. Base, 0m,03 sur 0m,025.

Même terre dure et foncée.

La tête cassée, le revers plat, la base demi-circulaire.

La femme est vêtue d'un long chiton et d'un himation qui sert de voile et qui tombe à mi-jambes, les pieds chaussés et le droit un peu de côté, la jambe légèrement fléchie au genou, les deux bras écartés au coude et cachés sous l'himation, deux tresses tombant sur les épaules.

Même type que le précédent.

204 (599). — **Semblable.** — Haut., 0m,075. Ép., 0m,025. Larg., 0m,03.

Terre rougeâtre, semblable à la précédente.

Le revers plat.

La femme est vêtue d'un long chiton à plis verticaux, la tête enveloppée d'un voile qui tombe jusqu'à la taille et sous lequel les bras disparaissent, la main droite ramenant l'étoffe vers le menton, le bras gauche baissé, le ventre légèrement proéminent.

Même pose dans une figurine de Larnaca, de la collection Piéridis, *Bull. Corr. Hell.*, III, 1879, p. 90, 51, Pottier; la dimension est un peu supérieure (0m,25). Comparer Frœhner, *Catal. Gréau*, 477, p. 115 et une réplique de Salamine à South Kensington, mentionnée par Winter, *Typen d. figürlichen Terrakotten*, II, p. 37, 1.

205 (689) [H. 28]. — **Petite fille, drapée.** — Idalion. — Haut., 0m,15 (de la tête, 0m,025, — de la base, 0m,01). Long. de la base, 0m,05. Larg., 0m,04.

Terre rougeâtre, mêlée d'oxyde de fer.

Base vaguement quadrangulaire, le corps aplati comme une galette. L'épaule droite et, semble-t-il, le pied droit éraflés.

Le poids du corps porte sur la jambe gauche, le pied figuré par un moignon informe, le genou droit plié, le pied de côté et en arrière, le chiton échancré sur le cou, l'himation posé sur l'épaule gauche et revenant couvrir le bas du corps, le dernier pan passé sous l'aisselle gauche, le bras droit pendant, la main ouverte et les deux seuls doigts indiqués séparés par un trou, le bras gauche enveloppé par l'étoffe et plié au coude, la main appuyée sur la hanche. La tête est sensiblement de face, le cou étiré, le menton relevé, la face presque caricaturale, la bouche fendue, le nez en l'air et les yeux obliques, trois tresses tombant sur chaque épaule, le pétase oblique et tombant sur le front.

Informe.

Attis (?) (206-207).

206 (643). — **Buste d'Attis (?) ou de Perse, dansant.** — Haut., 0m,085 (de la tête, 0m,032, — de la coiffure, 0m,01). Larg., 0m,06. Ép., 0m,025. — Pl. XXVII.

Terre d'un jaune orangé. Couverte blanche. Traces de peinture rouge.
Cassé à la ceinture, les mains non conservées, le revers plat.

Buste de personnage dansant, vêtu d'un maillot à longues manches serré à la taille par une ceinture, la tête penchée sur l'épaule gauche et coiffée d'un bonnet phrygien dont les rubans tombent sur les épaules, le visage jeune et imberbe, les mains levées au-dessus de la tête et paraissant entrelacées.

207 (644). — **Semblable.** — Haut., 0m,067 (de la tête, 0m,025, — de la coiffure, 0m,01). Larg., 0m,037 (de la figure, 0m,012). Ép , 0m,03.

Même type, un peu plus petit, avec des traces de peinture rose.

Le motif est fréquent à Chypre et il suffira de citer les exemplaires du Musée de New-York[1], du Louvre[2], du British Museum[3] et de l'Antiquarium de Berlin[4]. La danse qu'exécutent ces figurines paraît d'origine orientale ;

1. Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, II, pl. XXXVIII, 307 (Soloi), pl. LI, 390.
2. Heuzey, *Figurines*, pl. 17, 7 ; *Catalogue*, p. 188.
3. Walters, *Terracottas Brit. Mus.*, A 381, p. 58, Kition.
4. Frœhner, *Catal. Gréau*, 499-500, p. 119-120 ; *Arch. Anzeiger*, VII, 1892, p. 109, 42 ; Ohnefalsch-Richter, *Kypros*, pl. CCIV, 5-6 (types imberbe et barbu) ; Winter, *Typen d. figürlichen Terrakotten*, II, p. 158, 3, p. 384, 10.

peut-être est-ce l'oclasma[1], τὸ ὄρχημα τὸ περσικόν, comme l'appelle Pollux[2]. De fait, deux Perses dans cette attitude encadrent le cortège de **Dionysos** sur un beau lécythearyballes que du British Museum[3]. Les vases peints et les terres cuites représentent souvent ce type en dehors de Chypre[4], mais il était naturel que les coroplastes de Kition se plussent à le figurer, car le bonnet phrygien et le costume oriental sont souvent portés par les terres cuites insulaires[5]. On peut être tenté d'y voir un souvenir d'**Adonis**[6], le héros aimé d'**Aphrodite.**

Silènes **(208-209).**

Nous avons vu plus haut, dans le chapitre qui précède, le **Silène** archaïque **148.** L'exemplaire **208** est de travail libre et il en est de même pour le n° **209,** dont les deux mains retiennent un fardeau posé sur la tête.

208 (649). — **Silène accroupi.** — Haut., 0^{m},075 (de la base, 0^{m},008, — de la tête, 0^{m},025). Larg., 0^{m},037. Prof., 0^{m},03.

Terre jaune clair. Couverte rosée.

Base approximativement rectangulaire. Pas de trou d'évent.

Le **Silène,** qui n'est pas ithyphallique, est de face, les mains appuyées sur les genoux relevés, le corps mince et allongé, le visage ovale, la barbe en collier, le nez épaté, les sourcils obliques, le crâne très élevé et de forme arrondie.

Le Musée de Constantinople possède une figurine de ce style trouvée à Chypre, Winter, *Typen d. figürlichen Terrakotten,* I, p. 216, 1, *i.* Un buste de **Silène** venant de Kition est au British Museum, Walters, *Terracottas,* A 379, p. 58.

1. Stephani, *C. Rendus de St-Pétersbourg,* 1859, pl. III, 1, p. 120-122; 1865, p. 55-59; 1881, pl. IV, 11, p. 174-5. Pottier-Reinach, *Nécropole de Myrina,* pl. XXVIII, 3, pl. XXXIV, 1, p. 393-4, p. 418.
2. *Onomasticon,* IV, 100.
3. C. Smith, *Vases Brit. Mus.,* III, E 695. *Monumenti,* I, pl. L. *Arch. Zeit.,* II, 1844, pl. XXIV, 1.
4. Heuzey, *Figurines,* pl. 37, 1; *Catalogue,* p. 188.
5. Éphèbe endormi de la collection Piéridis, *Bull. Corr. Hell.,* III, 1879, p. 80, 33, Pottier.
6. Pour le culte d'Adonis à Chypre, voir Gruppe, *Griechische Mythologie,* p. 334, p. 949. Il passait dans l'île pour le fils de Kinyras et la Vénus amante d'Adonis était pour Cicéron (*de nat. deorum,* III, 23, 59) « Syria Cyproque concepta ». A Amathonte, un même sanctuaire était commun aux deux divinités, Pausanias, IX, 41, 2 et Adonis y était assimilé à Osiris, Steph. Byz., 82, 9. Le culte d'Adonis à Chypre paraît y avoir été importé d'Aphaka près de Byblos, où l'on adorait le Tammouz phénicien. Mentionnons enfin que le thiase piréote d'Aphrodite Ourania célébrait les fêtes d'Adonis, *Bull. Corr. Hell.,* III, 1879, p. 511, 9, décrets de 302-300, Foucart; or nous avons vu plus haut que l'association se composait de marchands de Kition trafiquant en Attique.

209 (586). — **Silène portant un fardeau (?).** — Haut., $0^m,071$ (de la tête, $0^m,02$). Ép., $0^m,024$. Larg., $0^m,034$ (de la figure, $0^m,014$).

Terre d'un jaune rosé.
Cassé au ventre, le coude gauche et le bord du bras droit non conservés.

Le buste est nu et modelé très sommairement, les deux bras levés, les mains tenant par les côtés un rocher (?) qui repose sur la tête comme un ballot, la barbe fruste et hérissée, le nez épaté, le front ridé, les oreilles animales et dressées.

On ne peut comparer des statuettes comme Winter, *Typen d. figürlichen Terrakotten*, II, p. 397, 2 et 7, car les personnages sont vêtus et leur attitude est différente.

Acteurs et grotesques (210-220).

Les statuettes d'acteurs sont nombreuses à Chypre[1] et il n'est pas douteux qu'elles y ont été façonnées d'après des modèles attiques. La collection de Clercq ne comprend pas moins de sept figurines d'un travail assez libre, qui reproduisent des types importés d'Athènes, comme les comédies dont ils représentent les personnages. Les attitudes et les motifs sont divers. Tantôt les acteurs sont assis les mains sur le ventre **(211)**, tantôt ils portent une outre **(212)** ou dansent comme des **Attis (213)**. Le n° **214**, dont le visage est simiesque, paraît avoir servi de caryatide ou de support, car le crâne en est surmonté d'un bourrelet, sur lequel devait être posé quelque objet disparu. La tête **215** provient de quelque figurine analogue aux précédentes et les terres cuites **216-217** représentent des acteurs costumés en vieilles femmes.

L'esclave dansant **218** et le **Pygmée** (?) **219** paraissent reproduire des types alexandrins. Ce sont de ces caricatures rapides auxquelles se plaisait la verve familière et primesautière des artisans hellénistiques. Ici encore le modèle est venu du dehors, mais l'argile est bien chypriote et la réplique provient des ateliers insulaires.

1. Il y en a des exemplaires au Louvre. D'autres appartiennent au British Museum (Walters, *Terracottas Brit. Mus.*, A 378 et A 382, p. 585), à l'Antiquarium de Berlin ou aux Musées de New-York et de Nicosia. Voir Ohnefalsch-Richter, *Kypros*, pl. CCVIII, 1 (Kourion) et Myres, *Catal. Cyprus Mus.*, 3173, 3177, p. 111. La collection Piéridis à Larnaca contenait plusieurs figurines d'esclaves, *Bull. Corr. Hell.*, III, 1879, p. 88-9, 36-41, Pottier.

210 (647). — **Acteur assis.** — Haut., 0m,08 (du siège, 0m,05, — de la tête, 0m,023). Larg., 0m,05. Ép., 0m,04.

Terre rosée. Couverte blanche. Traces de couleur rouge.

Base rectangulaire, arrondie par derrière. Trou d'évent rectangulaire.

Le personnage est assis sur un siège plein, les pieds légèrement en dehors, les jambes paraissant nues, mais devant être couvertes du même tricot qui enveloppe le haut du corps et les bras ; ceux-ci sont baissés, la main droite posée sur le banc et la gauche sur le haut de la cuisse. La tête est penchée sur l'épaule droite et couverte d'un masque, le rictus très marqué, le nez épaté, les yeux figurés par des pastilles en relief, le front surmonté d'un bourrelet saillant.

Rapprocher deux terres cuites béotiennes citées par Körte, *Jahrbuch*, VIII, 1893, p. 82-3 et conservées à l'Albertinum de Dresde.

211 (587). — **Semblable.** — Haut., 0m,07 (de la tête, 0m,02). Ép., 0m,045. Larg., 0m,047 (de la figure, 0m,015).

Terre rougeâtre. Couverte blanche. Traces de rouge sur la face.

Cassé à mi-jambes.

Le personnage est assis, les jambes écartées et paraissant couvertes d'un maillot, les parties apparentes et le phallos infibulé, le ventre proéminent, le buste revêtu d'un justaucorps à manches et d'un manteau agrafé sous le menton, la main droite appuyée sur le ventre, le bras gauche ramené par devant et abrité sous la chlamyde. La tête est renversée en arrière et inclinée vers l'épaule droite, le masque large à la base et la bouche ouverte par un rictus, le nez camard, les yeux gros et ronds, le crâne chevelu et aplati.

On peut comparer les figurines Körte, *Jahrbuch*, VIII, 1893, nos 54 (St-Pétersbourg), 63 (Athènes), 71 (Berlin) et 74 (Dresde). Aucune n'est identique à la nôtre.

212 (592). — **Acteur portant une outre.** — Haut., 0m,14 (de la base, 0m,006, — de la tête, 0m,027). Ép., 0m,04. Larg., 0m,045 (de la figure, 0m,016). Base, 0m,058 sur 0m,045.

Terre jaunâtre. Couverte blanche. Traces de peinture brune.

Base plate et rectangulaire. Au revers, trou d'évent circulaire.

L'acteur a les deux genoux légèrement pliés, le gauche plus infléchi

que le droit et le pied légèrement en dehors, le corps vêtu d'une sorte de maillot et d'une blouse courte, une draperie jetée sur l'épaule gauche et s'arrêtant à mi-cuisse, les deux bras ramenés sur la poitrine, la main gauche tenant l'anse d'une gourde arrondie comme un aryballe, la main droite portée un peu plus haut et retenant (à l'aide d'une corde ?) l'outre qui est posée sur les épaules. La tête est de trois quarts à droite, le menton fort et barbu, la bouche ouverte par un rictus, les yeux ronds et les sourcils très relevés, les cheveux courts et coiffant le crâne comme une calotte.

D'assez nombreuses figurines représentent un acteur qui porte sur les épaules un sac de voyage (?), Körte, *Jahrbuch,* VIII, 1893, p. 80-1, n[os] 44 et suivants. L'une d'entre elles a été découverte à Salamine, A. de Cesnola, *Salaminia,* p. 218, fig. 211 (Winter, *Typen d. figürlichen Terrakotten,* II, p. 715, 8), mais notre statuette rappelle plutôt un exemplaire (de Myrina ?) à l'Albertinum de Dresde (Winter, *l. l.,* II, p. 415, 8).

213 (591). — **Acteur dansant.** — Kition (?). — Haut., 0m,038 (de la tête, 0m,023). Ép., 0m,02. Larg., 0m,03.

Terre jaunâtre. Couverte blanche. Traces de peinture bleue.

Cassé au-dessous du menton et au point de jonction des bras.

Le danseur porte un justaucorps à longues manches, les bras relevés et les mains jointes au-dessus de la tête, qui est penchée sur l'épaule gauche, le masque moustachu et barbu, les yeux ronds et les sourcils arqués.

Le motif est celui des danseurs en costume perse que nous avons rencontrés plus haut **(206-207).** L'Antiquarium de Berlin possède un buste d'acteur trouvé à Kition et dont l'attitude et le costume sont identiques, Winter, *Typen d. figürlichen Terrakotten,* II, p. 417, 6; ajouter, au British Museum, l'exemplaire Walters, *Terracottas,* A 382, p. 58.

214 (588). — **Acteur comique.** — Haut., 0m,107 (de la base, 0m,006, — de la tête, 0m,027, — de la coiffure, 0m,008). Ép., 0m,023. Larg., 0m,04 (de la figure, 0m,013). Base, 0m,04 sur 0m,03.

Terre rougeâtre. Couverte blanche. Traces de rose sur la figure, sur le vêtement et sur les pieds.

La base est demi-circulaire et le revers plat.

Le personnage est debout, la jambe gauche pliée au genou et le pied de côté, le phallos long et pendant au-dessous du justaucorps à manches et du

ventre proéminent, un himation posé sur l'épaule gauche et y revenant après avoir enveloppé la taille, les mains appuyées sur les hanches, le bras gauche couvert par l'étoffe. La tête est simiesque, le menton fort, la bouche ouverte par un rictus, le nez écrasé, les sourcils très relevés, les oreilles en forme d'anses et le crâne surmonté d'un bourrelet ou d'un court polos.

Je ne connais pas de statuette qui ressemble à la nôtre.

215 (482) [60]. — **Tête comique.** — Haut., 0m,033. Ép., 0m,035. Larg., 0m,036 (de la figure, 0m,021).

Terre rosée, tirant sur le jaune. Couverte blanche. Traces de rouge à l'occiput et sur la bouche.

Cassé au menton.

Le menton est proéminent, la bouche ouverte par un rictus, les sourcils très marqués, le front ceint d'une guirlande épaisse et tressée, les cheveux bouffant sur les côtés et devant les oreilles, le crâne formant un brusque ressaut à la nuque.

216 (691). — **Acteur costumé en vieille femme.** — Haut., 0m,046 (de la tête, 0m,02). Ép., 0m,02.

Terre dure et rouge foncé, paraissant chypriote. Couverte blanche.

Le revers plat. Le haut du corps seul conservé.

Un grand himation est jeté comme un voile sur la tête et revient de gauche à droite devant le menton, relevé à droite par la main gauche et, semble-t-il, à gauche par la droite. La tête est penchée sur l'épaule droite, la bouche ouverte par un rictus, le nez fort, les yeux mi-clos, les cheveux séparés par une raie et relevés en houppe au-dessus du front.

La statuette entière nous est connue par deux exemplaires, trouvés, l'un à Taman (Stephani, *C. Rendus de St-Pétersbourg*, 1865, pl. VI, 6, p. 192-3), l'autre à Tanagra (?) (Cartault, *Coll. Lécuyer*, pl. Q2). Voir Körte, *Jahrbuch*, VIII, 1893, p. 75, n. 91-2, et Winter, *Typen d. figürlichen Terrakotten*, II, p. 421, 7. La jambe droite était légèrement infléchie au genou et le personnage devait être au repos[1]. Les vieilles femmes grecques sont assez souvent représentées par les coroplastes chypriotes. Je citerai seulement un buste

1. Ce n'est pas une femme enceinte, qui crie de douleur, comme le veut Stephani.

d'acteur (?) au musée du Louvre[1] et le groupe d'une vieille nourrice tenant son enfant par la main[2].

217 (645). — **Semblable.** — Haut., 0m,06 (de la tête, 0m,012). Larg., 0m,023. Ép., 0m,025.

Terre jaune orangé.

Très abîmé.

La figurine est drapée et enveloppée d'un long himation, le pied droit de côté et le genou plié, le ventre fort, la tête voilée et penchée sur l'épaule droite, la main appliquant sur la bouche l'étoffe qui descend vers les épaules, le visage caricatural, le nez gros et épaté, les yeux petits et enfoncés.

Comparer une statuette de Tanagra, Frœhner, *Catal. Barre*, 423; Winter, *Typen d. figürlichen Terrakotten*, II, p. 421, B. Les dimensions sont différentes, mais le type paraît identique.

218 (590). — **Esclave ou grotesque.** — Haut., 0m,05 (de la tête, 0m,011). Ép., 0m,03. Larg., 0m,03 (de la figure, 0m,012).

Terre d'un gris jaunâtre.

Le tronc seul conservé, tous les membres cassés à l'attache, la cuisse gauche à demi brisée.

La jambe gauche était portée très en avant, le pénis non indiqué, le corps modelé très sommairement, les bras écartés du torse. La tête est rejetée en arrière, le menton proéminent et légèrement barbu, la lèvre inférieure pendante et la bouche entr'ouverte, les pommettes saillantes, les sourcils en fort relief et les yeux très enfoncés, les oreilles larges et écartées, le crâne ras, sauf à l'occiput où se dresse un fort toupet.

Rapprocher une statuette de l'Ermitage, assez différente de la nôtre, Stephani, *C. Rendus de St-Pétersbourg*, 1871, pl. V, 10, p. 195; Winter, *Typen d. figürlichen Terrakotten*, II, p. 435, 7.

219 (769). — **Torse de Pygmée (?).** — Haut., 0m,085. Larg., 0m,03.

Terre rosée, d'une couleur un peu bistrée, mais fine et bien épurée. La couverte blanche a disparu.

La tête et les deux bras cassés; la cuisse droite brisée presque dès l'attache et la jambe gauche près du genou.

1. Winter, *Typen d. figürlichen Terrakotten*, II, p. 421, 5.

2. Heuzey, *Figurines*, pl. 15, 5 (*Catalogue*, p. 187). Il ne semble nullement s'agir du « départ ou du retour d'**Adonis** ». Le sujet est d'ordre familier, bien que l'enfant soit parfois vêtu d'un costume asiatique, cf. Winter, *l. l.*, I, p. 195, 1-2.

Le buste est comme tordu et relevé vers la droite, le bras gauche levé et le droit baissé, la tête tournée à droite, les jambes pliées au genou et la droite peut-être croisée sur la gauche, les parties apparentes et de dimensions exagérées.

Il est difficile de savoir quelle était au juste l'attitude de la statuette, mais le motif est certainement d'origine alexandrine. Des figurines dansantes ou contorsionnées, comme WINTER, *Typen d. figürlichen Terrakotten*, II, p. 443, 6, 8, 9, sans ressembler tout à fait à la nôtre, peuvent donner quelque idée de son mouvement.

ÉPHÈBES (220-222).

Les trois terres cuites **220-222** sont malheureusement fragmentaires, de sorte que la détermination en est difficile. Elles sont, toutes les trois, en terre rosée de Kition.

Peut-être le relief **220,** qui est de bon style, conserve-t-il l'image de l'**Adonis** chypriote. La figure paraît provenir d'un groupe, mais ce qui en reste ne suffit pas à en restituer à coup sûr la composition.

De même il semble bien que le n° **221** ait fait partie d'un ensemble représentant **Scylla,** tandis que le motif de l'exemplaire **222** est d'ordre familier et appartient au répertoire courant des coroplastes béotiens et attiques.

220 (606). — **Buste d'éphèbe (?).** — Haut., 0m,074. Ép., 0m,02. Larg., 0m,06.

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche. Traces de rose sur le voile.

Relief plat ; la tête non conservée, le bras gauche cassé vers le coude et le torse à la hauteur du nombril. Beau style, très abîmé.

L'éphèbe est nu, le torse de face et modelé sans relief, la main droite levée à gauche au-dessus de l'épaule et retenant une draperie qui flotte derrière le corps, un pan revenant sur le haut du bras gauche, qui est pendant, la tête penchée sur l'épaule gauche et paraissant retournée vers le spectateur, le visage encadré de longues boucles.

La figure pourrait être détachée d'un symplegma ressemblant à un groupe de Capoue conservé à l'Antiquarium de Berlin, WINTER, *Typen d. figürlichen Terrakotten*, II, p. 233, 2, mais, outre que le style est différent, la position est

inverse. Peut-être peut-on également rapprocher des statuettes de citharèdes, comme *ibid.*, II, p. 350, 9 et p. 351, 6, 7.

221 (622). — **Torse d'éphèbe et serpent.** — Haut., 0m,085. Larg., 0m,067. Ép., 0m,032.

Terre rosée. Couverte blanche.

Le revers creux. Cassé au cou et en haut des jambes, le bras gauche non conservé.

Les jambes devaient pendre vers la gauche, le haut du corps nu et ramené en arrière, la main droite appuyée sur la hanche, les doigts tenant peut-être une tige oblique (?), le bras gauche porté en arrière et baissé vers la droite. Le serpent entoure les cuisses de deux spires consécutives, passe en dernier lieu derrière le dos, de la hanche droite à la gauche et s'enroule en forme de huit en bas et à droite, la tête plate et dirigée vers la droite.

Fragment d'un groupe de **Scylla** et non, semble-t-il, d'une réplique du **Laocoon.**

222 (610). — **Éphèbe assis (?).** — Haut., 0m,057 (de la tête, 0m,015). Ép., 0m,03. Larg., 0m,023 (de la figure, 0m,015).

Terre rougeâtre, très fruste.

La jambe gauche et les deux bras cassés.

Le corps est nu, la jambe droite pliée au genou et portée en avant, la gauche peut-être croisée derrière la droite, le torse rejeté en arrière, la tête légèrement inclinée vers l'épaule gauche, les cheveux coupés courts, la face jeune et imberbe.

Il semble qu'on puisse rapprocher une statuette de Kourion, avec un oiseau dans la main gauche et une draperie enroulée autour de l'avant-bras, Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, II, pl. XLII, 337. Le type est d'ailleurs très fréquent et de nombreux exemplaires analogues ont été trouvés à Tanagra, Winter, *Typen d. figürlichen Terrakotten,* II, p. 261, 1.

Cavaliers (223-224).

Le cheval **223** est de beau style libre. La facture est plus négligée dans le n° **224,** qui représente un cavalier coiffé d'un pétase à bords relevés. Il est possible qu'il faille y voir quelque héros analogue aux **Dioscures.**

223 (573). — **Tête de cheval.** — Haut., $0^m,06$. Long., $0^m,05$ (de la tête, $0^m,035$).

Terre rougeâtre. Couverte blanche. La crinière peinte en rouge, ainsi que le harnais et, semble-t-il aussi, la main du cavalier.

Le revers creux. Cassé au cou.

La tête est baissée et rênée, le cou entouré d'une bande rouge, la crinière courte, les oreilles pointant en avant.

Style libre.

Joindre aux exemplaires plus anciens, cités dans le chapitre précédent, une terre cuite de la collection Piéridis à Larnaca, *Bull. Corr. Hell.*, III, 1879, p. 91, 68, POTTIER.

224 (567). — **Semblable.** — Haut., $0^m,155$ (de la base, $0^m,022$). Ép., $0^m,045$. Larg., $0^m,11$ (de la base, $0^m,067$).

Terre blanchâtre. Couverte blanche. Traces de rouge à la bouche du cheval.

Cassé de toutes parts, mais le motif central bien conservé. Base rectangulaire et trou d'évent triangulaire au revers.

Le cheval galope vers la droite, le sabot droit de l'arrière-main touchant terre, l'avant-train à demi-cabré; le dieu est chaussé d'endromides et vêtu d'une blouse à longues manches et serrée à la ceinture, le bras droit baissé à gauche et la main appuyée sur la croupe, la main gauche tenant les rênes, une chlamyde nouée sous le menton, flottant à gauche en plis tumultueux, et relevée en haut comme une auréole, la tête de face et coiffée d'un haut chapeau conique, à bords retroussés.

Une réplique chypriote du buste a fait partie de la collection Gréau (FRŒHNER, *Catal. Gréau*, 466) et est entrée au Musée du Louvre, WINTER, *Typen d. figürlichen Terrakotten*, II, p. 299, 4. Un type un peu différent du premier est reproduit sur la même planche, n° 5 (HEUZEY, *Catalogue*, p. 196). On peut rappeler enfin les Dioscures décorant les acrotères de grands sièges, HEUZEY, *l. l.*, p. 195.

ANIMAUX ET FRUITS (226-228).

Le sphinx est souvent représenté à Chypre. Il y décore les sarco-

phages[1], les stèles[2], les chapiteaux[3], les monuments funéraires[4], les monnaies d'Idalion[5] et jusqu'à des pendeloques en or repoussé[6]. Les terres cuites de ce type sont nombreuses dans l'île ; on en connaît de Kition[7] et de Marion-Arsinoé[8]. Je n'insisterai pas sur le calathos qui couvre la tête des exemplaires **225-226** ; c'est, on le sait, l'attribut habituel des divinités chthoniques[9]. A ce titre il convenait bien au sphinx, gardien des tombeaux et symbole de la mort ravissante[10].

225 (612). — **Sphinx.** — Haut., 0m,095 (de la base, 0m,02). Larg., 0m,025 (de la figure, 0m,07). Ép., 0m,05.

Terre rougeâtre.

Base rectangulaire, les côtés et le revers frustes.

L'animal est accroupi et de face, les ailes recoquillées, une tresse tombant sur chaque épaule, les oreilles ornées de rosaces, la figure assez large, les cheveux formant bourrelet sur le front et surmontés d'un calathos évasé et tressé.

226 (641). — **Semblable.** — Haut., 0m,058 (de la tête, 0m,07). Larg., 0m,04 (de la figure, 0m,01). Ép., 0m,032.

Terre d'un jaune orangé. Couverte blanche. Traces de peinture rouge.

La base ovale, le revers fruste. Très abîmé.

Même position, la figure plus allongée et de style libre, la tête rejetée légèrement en arrière.

227 (572). — **Tête de lion.** — Haut., 0m,052. Larg., 0m,05.

Terre rougeâtre. Le revers creux.

Le côté gauche est seul conservé, le front coupé obliquement, la crinière hérissée, la gueule entr'ouverte, la tête allongée et de style libre.

1. Cesnola, *Cyprus*, p. 267 ; *Atlas Cypr. Antiq.*, I, pl. CXLIX, 1184 (sarcophage d'Amathonte).
2. Perrot, *Hist. de l'Art*, III, fig. 151, p. 213. Ohnefalsch-Richter, *Kypros*, pl. CXVII, 3. Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, I, pl. CIV, 680.
3. Perrot, *l. l.*, fig. 152, p. 217, p. 599. Ohnefalsch-Richter, *Kypros*, pl. CXIII, 1.
4. Ohnefalsch-Richter, *Kypros*, pl. CX, 1, Marion. *Bull. Corr. Hell.*, XVIII, 1894, p. 316-322, pl. VII, Couve, sphinx de Marion au Louvre.
5. Hill, *Cat. of greek coins of Cyprus*, pl. V. Comparer *Jahrbuch*, II, 1887, p. 89, Dümmler.
6. Perrot, *l. l.*, III, fig. 593, p. 830.
7. *Jahrbuch*, III, 1888, p. 247 (à l'Antiquarium de Berlin).
8. *Bull. Corr. Hell.*, III, 1879, p. 91, 69, Pottier (anc. collection Piéridis).
9. Behn, *die Ficoronische Cista*, p. 20. Voir plus haut le commentaire des triades **156-181.**
10. Le sphinx paraît sur les plus anciens monuments de l'île. On le voit sur les « cuirasses » de Salamine sous la forme égyptisante, avec tablier, bonnet et ailes non recroquevillées, Walters, *Terracottas Brit. Mus.*, A 107-113, fig. 4, p. 17. Ailleurs, il est barbu et adossé à un lion, Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, I, pl. XLII, 273.

Voir Heuzey, *Catalogue*, p. 197. Pline mentionne une tombe royale de Chypre, que décorait un lion avec des yeux d'émeraude, XXXVII, 66.

228 (603) [229]. — **Grenade (?).** — Marion Arsinoé. Acquis à la vente Hoffmann. — Haut., 0m,045. Diam., 0m,055.

Terre blanchâtre.

Le fruit a six côtes et un bouton au sommet.

Bibl. Froehner, *Catal. Hoffmann*, vente du 26 mai 1887, 229, p. 23.

Aphrodite, on le sait, se plaisait aux jardins et aux fleurs[1]. Le verger de Tamassos[2] était célèbre et l'on fêtait annuellement à Amathonte la κάρπωσις[3] ou l'époque de la Cueillette. Parmi les fruits, la grenade et la pomme étaient spécialement consacrées à la déesse[4] et elle passait pour avoir planté de ses mains un grenadier dans l'île[5]. Une statuette archaïstique trouvée à Chypre représente une femme avec trois grenades dans la main[6]. Les épingles de Kourion sont aussi souvent terminées par des boutons qui ont la forme de ce fruit[7] et de petits vases multicolores en verre pareils au n° **228** ont été découverts à Enkomi et à Klaudia, près de Larnaca[8]. L'origine en est peut-être égyptienne[9].

1. Gruppe, *Griechische Mythologie*, p. 339-340.
2. Ovide, *Métamorphoses*, X, 645.
3. Hésychius, *s. v.*
4. Gruppe, *l. l.*, p. 334, 7.
5. Athénée, III, 27, p. 84, *c* (Antiphane).
6. Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, I, pl. CVIII, 696.
7. *Ibid.*, III, pl. III, 4-5.
8. *Arch. Anzeiger*, XV, 1900, p. 216, Murray.
9. Flinders Petrie, *Kahun, Illahun and Gurob*, pl. 17-8.

TÊTES COIFFÉES DU CALATHOS

(229-393)

Les têtes qui suivent proviennent toutes de Kition. Nous avons étudié dans le chapitre qui précède les figurines dont elles sont détachées[1], aussi rappellerons-nous simplement ici que la déesse des triades et parfois les parèdres qui l'accompagnent portent le calathos comme la **Dèmèter** et la **Korè** des groupes **182-186.** La coiffure, nous l'avons vu, ne désigne pas une divinité déterminée et n'est nullement particulière à Chypre; si les images divines trouvées à Larnaca la portent aussi fréquemment, c'est peut-être que les roseaux de l'île étaient célèbres[2] et que les coroplastes trouvaient naturel de donner à leurs statuettes un diadème que les vanniers indigènes étaient habiles à tresser.

Têtes portant le calathos évasé **(229-232).**

Les quatre têtes **229-232** portent un calathos ou un haut diadème qui s'élargit en forme d'éventail. Il ne semble pas nécessaire de chercher des antécédents à cette mode de coiffure, qui est usuelle et très fréquente en Grèce : on peut même s'étonner qu'elle soit rare à Chypre, où la corbeille tressée a d'ordinaire les bords parallèles et verticaux.

L'exemplaire **229** est, sinon archaïque, du moins légèrement plus ancien que les deux autres. Il est fâcheux que la conservation n'en soit pas meilleure, car on aimerait à savoir quelle peut être la raison des nombreux orifices ménagés, soit dans la bande décorée, soit au-dessus d'elle : il semble difficile qu'ils aient simplement servi à fixer des rosaces ou des bractées rapportées.

Les deux têtes **230** et **231** sont, toutes les deux, ceintes de la bandelette

1. Comparer Heuzey, *Catalogue*, p. 162, p. 173 et les nos **156, 159, 160, 169, 170, 171, 182, 184, 186.**
2. Athénée, II, p. 62, *e*.

frontale, que retient, par devant, un nœud en relief et bien apparent. Les bandes rayonnantes et striées qui vont de bas en haut représentent les joncs entrelacés que les vanniers tressaient en corbeilles près des lagunes de Kition. Les rosaces du n° **230** devaient être faites de métal et rapportées sur le fond de sparterie. L'exemplaire **232** est de style plus récent.

229 (303) [H. 23]. — **Tête coiffée d'un calathos évasé.** — Haut., 0m,09 (de la coiffure, 0m,06). Larg., 0m,06 (de la figure, 0m,042). Ép., 0m,035.

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.

Cassé au menton. Le revers creux. Le visage très effacé. Brisé de tous côtés, la joue droite non conservée.

Le menton est ovale et arrondi, la bouche droite, les yeux en retrait, les cheveux coiffés en bandeaux sur les tempes, le calathos évasé et orné d'une bande de minces merlons, en relief et surmontés d'une bande lisse; plusieurs trous sont percés entre les merlons et au-dessus d'eux.

230 (267) [H. 22]. — **Semblable.** — Haut., 0m,075 (de la coiffure, 0m,03). Ép., 0m,032. Larg., 0m,06 (du visage, 0m,027). — Pl. XXVIII.

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.

Cassé au menton. Le revers plat. Les côtés et toute la face du côté droit mal conservés.

Les pendeloques des oreilles sont mal conservées, le visage régulier, le front surmonté d'une sorte de turban fixé par un nœud en relief, les cheveux relevés sur les tempes, le calathos orné d'un rang de rosaces, d'une zone de bandes tuyautées disposées en éventail et surmontées chacune d'une rosace, la coiffure terminée par un angle très ouvert et couverte d'un voile, qui tombe droit sur les épaules.

Réplique de l'exemplaire du Louvre publié par Heuzey, *Figurines*, pl. 16, 4. La bandelette ou l'écharpe plissée qui surmonte le front est épaisse et fait bourrelet comme un turban. C'est une sorte de *mitra*[1], mais je crois que Walters[2] a tort de l'appeler *ampyx*, car le mot semble réservé par les Anciens aux diadèmes métalliques[3].

1. Daremberg-Saglio, III, *s. v.*, De Ridder.
2. *Terracottas Brit. Mus.*, p. 45 et suiv.
3. Pauly-Wissowa, *s. v.*, I, p. 1982, Mau.



256 230 259

258 309 318

319 320 325

E. Leroux, Edit.

Phototypie Berthaud.

231 (299) [H. 49]. — **Semblable.** — Anc. collection Gréau. — Haut., 0^m,072 (de la tête, 0^m,067, — de la coiffure, 0^m,028). Ép., 0^m,035. Larg., 0^m,056 (du visage, 0^m,027).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.
Cassé au cou. Le revers plat.

Même type, les oreilles portant des pyramides renversées et striées, suspendues à des rosaces, la coiffure semblable, le calathos orné des mêmes bandes tuyautées disposées en éventail, mais sans rosaces haut et bas.

Bibl. Frœhner, *Catal. Gréau*, 1891, 662, p. 148, fig. p. 145.

232 (298). — **Tête coiffée d'un haut diadème.** — Haut., 0^m,058 (de la tête, 0^m,048, — de la coiffure, 0^m,018). Ép., 0^m,039. Larg., 0^m,04 (du visage, 0^m,021).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.
Cassé au cou. Entièrement modelé.

La tête est légèrement penchée à droite et quelque peu relevée, des pendeloques piriformes suspendues aux oreilles, le visage de style banal, les pupilles des yeux indiquées, le diadème entourant la figure comme une auréole et divisé en trois zones concentriques, qui sont comme crénelées, les cheveux tirés en arrière et partagés en côtes profondément indiquées, le chignon noué à la nuque.

Style libre.

Têtes portant le calathos uni (233-259).

Les têtes **233-252** portent un calathos uni et simplement dressé. A vrai dire, nous ignorons si la décoration, qu'elle fût peinte ou en relief, n'en a pas aujourd'hui disparu et il est difficile de décider si l'aspect en était autrefois le même. Peut-être l'était-il plus souvent qu'on ne serait porté à le penser, car l'uniformité est un défaut que les Anciens se sont rarement souciés d'éviter et il y avait moyen, même dans cette hypothèse, de varier la forme du haut diadème, soit qu'une guirlande en entourât la base **(233),** soit que l'évasement en fût très prononcé **(247),** soit que la corbeille se rabaissât aux dimensions d'une stéphanè **(251),** soit enfin que le voile, au lieu de recouvrir la corbeille, fût posé directement sur les cheveux **(250).** Ceux-ci

sont entourés de la mitra **(233-238),** relevés en bourrelet **(239-246),** ou simplement séparés par une raie médiane **(247-255).** Le visage est d'ordinaire régulier et de bon style.

Peut-être faut-il joindre ici les exemplaires **256-259.** Les dimensions et le travail y sont pareils, mais la base seule du calathos est conservée, de sorte que nous ignorons sa forme ancienne ; le départ en est entouré d'une guirlande, ce qui peut nous servir de transition pour passer aux séries suivantes.

233 (255). — **Tête coiffée d'un calathos uni.** — Haut., 0m,057 (de la tête, 0m,045, — de la coiffure, 0m,02). Ép., 0m,04. Larg., 0m,042 (de la figure, 0m,02).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.
Cassé au cou. Le revers plat. Le nez, le voile et le polos mal conservés.

Le cou est élancé et marqué d'un pli, des rosaces suspendues aux oreilles, le front ceint de la mitra, les cheveux relevés aux tempes, et coiffés d'une guirlande de feuilles triangulaires et pointues, le calathos, qui est mal conservé, couvert d'un voile qui tombe sur les épaules.

234 (273). — **Semblable.** — Haut., 0m,052 (de la tête, 0m,04, — de la coiffure, 0m,012). Ép., 0m,027. Larg., 0m,036 (du visage, 0m,018).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.
Cassé au cou. Le revers plat.

De même, sans guirlande à la base du calathos.

235 (323) [H. 145]. — **Semblable.** — Haut., 0m,043 (de la tête, 0m,038, — de la coiffure, 0m,009). Ép., 0m,02. Larg., 0m,038 (du visage, 0m,015).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.
Cassé au cou. Le revers plat.

De même, la tête mal détachée du fond.

236 (334). — **Semblable.** — Haut., 0m,041 (de la tête, 0m,031, — de la coiffure, 0m,006). Ép., 0m,023. Larg., 0m,025 (de la figure, 0m,016).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.
Cassé au cou. Le revers plat.

Même type, les oreilles portant des pyramides renversées suspendues

à des rosaces, le front ceint de la mitra que noue un nœud apparent, les cheveux relevés sur les tempes, la coiffure terminée en arc de cercle et couverte d'un voile qui tombe sur les épaules.

237 (335). — **Semblable.** — Haut., 0^m,042 (de la tête, 0^m,036, — de la coiffure, 0^m,008). Ép., 0^m,026. Larg., 0^m,027 (de la figure, 0^m,016).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.
Cassé au cou. Le revers plat.

Même type que le précédent.

238 (336). — **Semblable.** — Haut., 0^m,042 (de la tête, 0^m,035, — de la coiffure, 0^m,005). Ép., 0^m,02. Larg., 0^m,022 (de la figure, 0^m,016).

Terre jaunâtre. Couverte blanche. Traces de rouge dans les cheveux.
Cassé au cou. Le revers plat.

De même.

239 (281). — **Semblable.** — Haut., 0^m,047 (de la tête, 0^m,037, — de la coiffure, 0^m,007). Ép., 0^m,036. Larg., 0^m,04 (du visage, 0^m,021).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.
Cassé au cou. Le revers plat. Très abîmé en haut et à droite.

De même, les cheveux relevés en bourrelet sur le haut du front et tombant en boucles sur les joues, des rosaces suspendues aux oreilles, le calathos terminé par un angle très ouvert et surmonté du voile.

240 (290). — **Semblable.** — Haut., 0^m,035 (de la tête, 0^m,028, — de la coiffure, 0^m,008). Ép., 0^m,027. Larg., 0^m,024 (du visage, 0^m,013).

Terre d'un gris jaunâtre. Couverte blanche.
Cassé au cou. Le revers plat. Mal conservé.

De même.

241 (294). — **Semblable.** — Haut., 0^m,041 (de la tête, 0^m,029, — de la coiffure, 0^m,007). Ép., 0^m,02. Larg., 0^m,031 (du visage, 0^m,014).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.
Cassé au cou. Le revers plat. Très abîmé.

De même.

242 (322). — **Semblable.** — Haut., 0m,037 (de la tête, 0m,033, — de la coiffure, 0m,008). Ép., 0m,021. Larg., 0m,037 (de la figure, 0m,018).

Terre blanchâtre. Couverte blanche.
Cassé au cou. Le revers plat.

De même.

243 (328). — **Semblable.** — Haut., 0m,048 (de la tête, 0m,046, — de la coiffure, 0m,013). Ép., 0m,022. Larg., 0m,037 (du visage, 0m,017).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.
Cassé au cou. Le revers plat.

Même type que les exemplaires précédents.

244 (340). — **Semblable.** — Haut., 0m,07 (de la tête, 0m,059, — de la coiffure, 0m,029). Ép., 0m,035. Larg., 0m,062 (de la figure, 0m,022).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.
Cassé obliquement au cou. Le revers plat. Très abîmé.

De même, les yeux légèrement bridés, le bourrelet des cheveux strié de traits réguliers, la coiffure se terminant en arc de cercle.

245 (330) [H. 143]. — **Semblable.** — Haut., 0m,04 (de la tête, 0m,03, — de la coiffure, 0m,006). Ép., 0m,022. Larg., 0m,032 (du visage, 0m,015).

Terre tirant sur le rouge. Couverte blanche.
Cassé au cou. Le revers plat.

Analogue, de style plus libre.

246 (338). — **Semblable.** — Haut., 0m,045 (de la tête, 0m,04, — de la coiffure, 0m,009). Ép., 0m,025. Larg., 0m,031 (du visage, 0m,019).

Terre rougeâtre. Couverte blanche.
Cassé au cou. Le revers plat.

De même.

247 (324). — **Semblable.** — Haut., 0m,07 (de la tête, 0m,051, — de la coiffure, 0m,013). Ép., 0m,03. Larg., 0m,035 (de la figure, 0m,025).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.
Cassé en haut et au cou. Le revers creux. Mal conservé.

De même, la tête légèrement inclinée sur l'épaule droite, les cheveux

séparés par une raie et ondulés sur les tempes, les pendeloques semblables, le calathos étroit à la base et très évasé.

248 (343). — **Semblable** (?). — Haut., 0m,07 (de la tête, 0m,055). Ép., 0m,033. Larg., 0m,047 (de la figure, 0m,032).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.

Cassé au cou. Le revers creux. Le haut non conservé.

La tête est inclinée sur l'épaule droite, les lèvres infléchies, le visage de beau style, les cheveux séparés par une raie et coiffés en bandeaux, qui sont fouillés profondément, le bas du diadème ou du calathos seul conservé.

249 (325). — **Semblable.** — Haut., 0m,048 (de la tête, 0m,037, — de la coiffure, 0m,008). Ép., 0m,034. Larg., 0m,049 (du visage, 0m,018).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.

Cassé au cou. Le revers fruste.

De même, la tête penchée très sensiblement sur l'épaule droite, le visage de style très libre, les traits idéalisés, les cheveux souples et ondulant sur les tempes, le haut diadème recouvert d'un voile, qui tombe sur les épaules et est conservé vers la gauche.

250 (307). — **Semblable.** — Haut., 0m,055 (de la tête, 0m,035, — de la coiffure, 0m,007). Ép., 0m,024. Larg., 0m,038 (de la figure, 0m,017).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.

Cassé au cou. Le revers plat.

Des rosaces sont suspendues aux oreilles, le visage droit, les cheveux partagés par une raie et coiffés directement du voile, le calathos paraissant uni.

On peut rapprocher une tête chypriote de la collection Gréau, Frœhner, *Catal. Gréau,* 1891, 545, p. 128-9, fig. p. 128 (mêmes dimensions, mais les lèvres rouges et la figure d'un travail plus avancé).

251 (332). — **Semblable.** — Haut., 0m,039 (de la tête, 0m,03, — de la coiffure, 0m,007). Ép., 0m,025. Larg., 0m,025 (du visage, 0m,017).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.

Cassé au cou. Le revers fruste.

Analogue, la tête rejetée quelque peu en arrière, les cheveux séparés

sur le front et coiffés d'un calathos bas ou d'un diadème d'où un voile tombe sur les épaules.

252 (331). — **Semblable.** — Haut., 0^{m},032 (de la tête, 0^{m},03, — de la coiffure, 0^{m},005). Ép., 0^{m},04. Larg., 0^{m},022 (du visage, 0^{m},015).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.

Cassé au cou. Le revers fruste.

De même.

253 (326). — **Semblable.** — Haut., 0^{m},075 (de la tête, 0^{m},046, — de la coiffure, 0^{m},014). Ép., 0^{m},038. Larg., 0^{m},05 (du visage, 0^{m},022).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.

Cassé obliquement au cou. Le revers fruste. Mal conservé.

Même type que le précédent.

254 (329). — **Semblable.** — Haut., 0^{m},042 (de la tête, 0^{m},035, — de la coiffure, 0^{m},006). Ép., 0^{m},022. Larg., 0^{m},025 (de la figure, 0^{m},017).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.

Cassé au cou. Le revers plat.

De même.

255 (327) [H. 41]. — **Semblable.** — Haut., 0^{m},06 (de la tête, 0^{m},052, — de la coiffure, 0^{m},005). Ép., 0^{m},04. Larg., 0^{m},04 (de la figure, 0^{m},03).

Terre très pâle. Couverte blanche.

Cassé au cou. Le revers plat.

De même, la tête d'assez mauvais style, la bouche entr'ouverte, les oreilles percées, les yeux bien ouverts, les cheveux séparés par une raie et coiffés en bandeaux souples, le diadème ou le calathos recouvert d'un voile qui descendait sur les épaules.

256 (500). — **Tête coiffée d'un voile.** — Haut., 0^{m},075 (de la tête, 0^{m},059, — de la coiffure, 0^{m},02). Ép., 0^{m},048. Larg., 0^{m},055 (de la figure, 0^{m},026). — Pl. XXVIII.

Terre rougeâtre, grise à la surface. Couverte blanche. Traces de rouge dans les cheveux.

Cassé au cou. La pendeloque droite, le haut du voile, ainsi que le côté droit, non conservés. Le revers fruste.

Le visage est régulier et sensiblement de face, la bouche droite, le nez assez fin, les yeux allongés et les sourcils presque horizontaux, les oreilles portant des pyramides renversées suspendues à des rosaces, le front surmonté d'une mitra enroulée comme un turban, les cheveux relevés sur les tempes et couverts d'un voile plissé, qui tombe sur les épaules et encadre entièrement la tête, le bas du calathos seul apparent et entouré, semble-t-il, d'une guirlande dentelée.

257 (437). — **Semblable.** — Haut., 0m,08 (de la tête, 0m,06, — de la coiffure, 0m,015). Ép., 0m,05. Larg., 0m,05 (de la figure, 0m,033).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche. Traces de peinture rouge dans les cheveux. Cassé au cou. Le revers fruste.

De même.

258 (434). — Haut., 0m,11 (de la tête, 0m,08. — de la coiffure, 0m,01). Ép., 0m,06. Larg., 0m,08 (de la figure, 0m,042). — Pl. XXVIII.

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.
Cassé à la joue droite, au cou et en haut du crâne. Le revers plat. Le nez brisé.

Même type.

259 (501) [H. 25]. — **Semblable.** — Chypre. — Haut., 0m,062 (de la tête, 0m,047, — de la coiffure, 0m,014). Ép., 0m,05. Larg., 0m,04 (de la figure, 0m,026). — Pl. XXVIII.

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.
Cassé au cou. La coiffure et les pendeloques non conservées.

Réplique plus petite du précédent.

Têtes portant un calathos a stries verticales (260-289).

Le calathos est fort souvent divisé simplement en bandes verticales tuyautées et comme tressées[1]; les baguettes droites d'osier, parfois seules apparentes **(260),** sont, le plus souvent, nettement distinctes des joncs plus minces qui s'entrelaçaient dans cette armature. Les têtes portent

1. Heuzey, *Catalogue*, p. 185. Cf Walters, *Terracottas Brit. Mus.*, A 277, pl. XIV, p. 48 (Kition).

fréquemment aux oreilles des rosaces ou de simples anneaux : dans quelques exemplaires, des pyramides renversées sont suspendues aux disques circulaires (têtes **269, 279, 282-286**).

Dans toutes ces protomes, sauf trois seulement **(268, 269, 288),** le voile est posé au-dessus du calathos et non directement sur les cheveux. En revanche il est fréquent que la mitra plissée vienne serrer la chevelure sur le front **(261-269).** Alors même que les cheveux paraissent se relever simplement en bourrelet **(270-281),** il semble bien que la bandelette se dissimule sous les frisons, et, de fait, dans les exemplaires bien conservés, on l'aperçoit quelquefois dans l'échancrure du milieu[1]. Là où le turban fait défaut, un mince lien retient encore parfois les cheveux au-dessus de la raie médiane **(288).**

J'ai ajouté ici la tête **289,** dont le calathos est très nettement tourelé[2]. Le fait ne manque pas d'intérêt, car la déesse qui était ainsi coiffée se trouvait par là même rapprochée de la **Cybèle** hellénique[3].

260 (204). — **Tête coiffée d'un calathos tressé.** — Haut., 0^m,045 (de la tête, 0^m,035, — de la coiffure, 0^m,008). Ép., 0^m,023. Larg., 0^m,032 (du visage, 0^m,017).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.

Cassé au cou. Le haut brisé à droite. Le revers plat.

Le cou est orné d'un collier, les cheveux séparés sur le front et librement ondulés sur les tempes, le calathos strié de fines incisions verticales et surmonté d'un voile qui tombe sur les épaules.

261 (196). — **Semblable.** — Haut., 0^m,06 (de la tête, 0^m,05, — de la coiffure, 0^m,017). Ép., 0^m,017. Larg., 0^m,048 (du visage, 0^m,023).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.

Cassé au cou. Le revers plat, le nez éraflé.

Le visage est arrondi, des anneaux ou des rosaces pendant aux oreilles, une bandelette en forme de bourrelet surmontant le front, les cheveux relevés aux tempes, le calathos surmonté d'un voile qui tombe sur les épaules et orné de sept bandes verticales tuyautées, la coiffure terminée par un angle très ouvert.

1. On en trouvera un bon exemple dans la planche 16 d'Heuzey, *Figurines*.
2. Le Musée du Louvre possède une statuette en calcaire dont la tête est également tourelée.
3. Comparer les figurines tenant un tympanon que j'ai mentionnées dans l'avant-propos des triades **156-181.**

Une statuette de l'Antiquarium de Berlin, dont la tête ressemble au n° **261,** est assise sur un trône, la main droite posée sur les genoux, la main gauche élevée devant la poitrine et tenant un fruit[1]. Une autre figurine du même musée a la main droite portée à hauteur du visage et retenant le voile qui tombe de la tête[2]. Enfin une protome analogue de l'ancienne collection Gréau est ornée d'un collier chargé de lourdes pendeloques[3].

262 (270). — **Semblable.** — Haut., 0^{m},055 (de la tête, 0^{m},05, — de la coiffure, 0^{m},015). Ép., 0^{m},03. Larg., 0^{m},045 (du visage, 0^{m},021).

Terre rougeâtre. Couverte blanche.
Cassé au cou. Le revers plat.

De même.

263 (224). — **Semblable.** — Haut., 0^{m},045 (de la tête, 0^{m},041, — de la coiffure, 0^{m},011). Ép., 0^{m},026. Larg., 0^{m},032 (du visage, 0^{m},02).

Terre assez rouge. Couverte blanche.
Cassure oblique au cou. Le revers plat.

De même.

264 (203). — **Semblable.** — Haut., 0^{m},05 (de la tête, 0^{m},043, — de la coiffure, 0^{m},016). Ép., 0^{m},022. Larg., 0^{m},03 (du visage, 0^{m},018).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.
Cassé au cou. Le revers plat.

De même.

265 (269). — **Semblable.** — Haut., 0^{m},055 (de la tête, 0^{m},04, — de la coiffure, 0^{m},014). Ép., 0^{m},023. Larg., 0^{m},037 (du visage, 0^{m},016).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.
Cassé au cou. Le revers plat.

Même style.

1. Ohnefalsch-Richter, *Kypros*, pl. CCIV, 3, p. 485 (anc. collection Cesnola). Cf. Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, II, pl. XLIX, 379.
2. Ohnefalsch-Richter, *Kypros*, pl. CCIV, 8, p. 486.
3. Frœhner, *Catal. Gréau*. 1901, 653, p. 147, fig. p. 145.

266 (272). — **Semblable.** — Haut., 0m,043 (de la tête, 0m,035, — de la coiffure, 0m,008). Ép., 0m,028. Larg., 0m,024 (de la figure, 0m,016).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.

Cassé au cou. Le revers plat. Le polos mal conservé.

De même.

267 (271). — **Semblable.** — Haut., 0m,09 (de la tête, 0m,057, — de la coiffure, 0m,021). Ép., 0m,033. Larg., 0m,05 (du visage, 0m,019).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.

Cassé au cou. Le revers plat.

Analogue, le nœud de la mitra très apparent en haut du front et devant la base du calathos.

Comparer, pour le nœud seulement, les nos **230-231** et Heuzey, *Figurines*, pl. 16, 4.

268 (253). — **Semblable.** — Haut., 0m,045 (de la coiffure, 0m,013). Ép., 0m,022). Larg., 0m,031 (du visage, 0m,018).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.

Cassé au menton. Le revers plat. Le polos mal conservé.

Des anneaux ou des rosaces pendent aux oreilles, le front paraissant surmonté de la mitra, les cheveux relevés sur les côtés et coiffés d'un voile plissé qui tombe sur les épaules, le calathos orné de plusieurs bandes verticales, tuyautées.

Tête analogue dans Walters, *Terracottas Brit. Mus.*, A 277, pl. XIV, p. 48.

268 (240). — **Semblable.** — Haut., 0m,042. Ép., 0m,032. Larg., 0m,04 (du visage, 0m,022).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.

Cassé au ras du menton et au milieu du front. Le revers creux à la partie supérieure.

Aux oreilles, pyramides renversées suspendues à des rosaces, la coiffure et le calathos d'ailleurs semblables.

Comparer Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, II, pl. LII, 413.

270 (268). — **Semblable.** — Haut., 0^m,055 (de la tête, 0^m,042, — de la coiffure, 0^m,016). Ép., 0^m,03. Larg., 0^m,036 (du visage, 0^m,017).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.
Cassé au cou. Le revers plat.

Même type, sans mitra, les cheveux relevés simplement en bourrelet sur le front, des rosaces simples pendant aux oreilles, le calathos surmonté du voile qui tombe sur les épaules.

Rapprocher Heuzey, *Figurines*, pl. 16,1, groupes de **Dèmèter** et de **Korè**.

271 (183) [H. 146]. — **Semblable.** — Haut., 0^m,04 (de la tête, 0^m,033, — de la coiffure, 0^m,014). Ép., 0^m,02. Larg., 0^m,03 (du visage, 0^m,013).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.
Cassé au cou. Le revers plat.

Même type.

272 (177). — **Semblable.** — Haut., 0^m,07 (de la tête, 0^m,041, — de la coiffure, 0^m,012). Ép., 0^m,021. Larg., 0^m,033 (du visage, 0^m,016).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche. Traces de brun rouge dans les cheveux.
Cassé au cou. Le revers plat.

De même.

273 (171). — **Semblable.** — Haut., 0^m,037 (de la tête, 0^m,033, — de la coiffure, 0^m,013). Ép., 0^m,02. Larg., 0^m,022 (du visage, 0^m,015).

Terre d'un gris rosé, pâle et bien cuite. Couverte blanche.
Cassure oblique au cou. Le revers plat.

Même coiffure.

274 (245). — **Semblable.** — Haut., 0^m,047 (de la tête, 0^m,037, — de la coiffure, 0^m,013). Ép., 0^m,024. Larg., 0^m,034 (du visage, 0^m,018).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche. Traces de couleur rouge dans les cheveux.
Cassé au cou. Le revers plat.

Comme le précédent.

275 (246). — **Semblable.** — Haut., 0m,052 (de la tête, 0m,04, — de la coiffure, 0m,015). Ép., 0m,023. Larg., 0m,028 (du visage, 0m,017).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.

Cassé au cou. Le revers plat.

De même.

276 (247) [H. 151]. — **Semblable.** — Haut., 0m,04 (de la tête, 0m,034, — de la coiffure, 0m,011). Ép., 0m,022. Larg., 0m,03 (du visage, 0m,017).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.

Cassé au cou. Le revers plat. Mal conservé.

De même, les bandes verticales plus nombreuses.

277 (248). — **Semblable.** — Haut., 0m,037 (de la coiffure, 0m,014). Ép., 0m,025. Larg., 0m,025 (du visage, 0m,013).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.

Cassé en bas du menton. Le revers plat.

De même.

278 (173). — **Semblable.** — Haut., 0m,06 (de la tête, 0m,04, — de la coiffure, 0m,015). Ép., 0m,02. Larg., 0m,04 (du visage, 0m,017).

Terre d'un ton rosé, d'un grain assez épais. Couverte blanche.

Cassé au cou, une partie de l'épaule conservée, le nez éraflé.

De même.

279 (184). — **Semblable.** — Haut., 0m,038 (de la tête, 0m,033, — de la coiffure, 0m,01). Ép., 0m,02. Larg., 0m,03 (du visage, 0m,015).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.

Cassé au cou. Le revers plat.

Le visage est large, la face arrondie, les oreilles portant des pyramides renversées suspendues à des rosaces, les cheveux formant bourrelet sur le front, le calathos décoré de même et surmonté du voile.

280 (291). — **Semblable.** — Haut., 0m,05 (de la tête, 0m,042, — de la coiffure, 0m,016). Ép., 0m,026. Larg., 0m,036 (de la coiffure, 0m,018).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.

Cassé au cou. Le revers plat.

De même, le bourrelet non détaillé.

281 (172). — **Semblable.** — Haut., 0^m,037 (de la tête, 0^m,03, — de la coiffure, 0^m,01). Ép., 0^m,017. Larg., 0^m,025 (du visage, 0^m,013).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.

Cassé au cou. Le revers plat, le visage très effacé.

De même.

282 (277). — **Semblable.** — Haut., 0^m,053 (de la tête, 0^m,041, — de la coiffure, 0^m,016). Ép., 0^m,028. Larg., 0^m,023 (du visage, 0^m,018).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.

Cassé au cou. Le revers plat.

Aux oreilles pendent des pyramides renversées accrochées à des rosaces, les cheveux partagés par une raie et relevés en bandeaux sur les tempes, le calathos surmonté d'un voile et orné de bandes verticales tuyautées, la coiffure se terminant par un angle très ouvert.

Comparer Heuzey, *Figurines*, pl. 16, 2, et Frœhner, *Catal. Gréau*, 1901, 626, p. 141, fig.

283 (278). — **Semblable.** — Haut., 0^m,051 (de la tête, 0^m,041, — de la coiffure, 0^m,025). Ép., 0^m,025. Larg., 0^m,027 (du visage, 0^m,017).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.

Cassé au cou. Le revers plat.

Analogue au précédent.

284 (249). — **Semblable.** — Haut., 0^m,048 (de la tête, 0^m,035, — de la coiffure, 0^m,01). Ép., 0^m,02. Larg., 0^m,036 (du visage, 0^m,016).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.

Cassé au cou. Le revers plat.

De même.

285 (279) [H. 159]. — **Semblable.** — Haut., 0^m,043 (de la tête, 0^m,035, — de la coiffure, 0^m,01). Ép., 0^m,024. Larg., 0^m,034 (du visage, 0^m,016).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.

Cassé au cou. Le revers plat.

De même.

286 (280). — **Semblable.** — Haut., 0^{m},05 (de la tête, 0^{m},043, — de la coiffure, 0^{m},018). Ép., 0^{m},018. Larg., 0^{m},027 (du visage, 0^{m},017).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.

Cassé au cou. Le revers plat. La coiffure mal conservée.

De même.

287 (205). — **Semblable.** — Haut., 0^{m},055 (de la tête, 0^{m},033, — de la coiffure, 0^{m},011). Ép., 0^{m},023. Larg., 0^{m},031 (du visage, 0^{m},017).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.

Cassure oblique en bas du cou. Le revers plat.

La draperie des épaules est en partie conservée sur la gauche, la face large, des anneaux simples pendant aux oreilles, les cheveux coiffés de même, le calathos semblable.

288 (310). — **Semblable.** — Haut., 0^{m},07 (de la tête, 0^{m},065, — de la coiffure, 0^{m},017). Ép., 0^{m},032. Larg., 0^{m},05 (du visage, 0^{m},021).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.

Cassé au cou. Le revers creux. Très brisé et mal conservé.

Des rosaces paraissent avoir été suspendues aux oreilles, les cheveux partagés par une raie, ceints d'un bandeau et coiffés d'un voile qui tombe sur les épaules, le calathos identique au précédent.

289 (333). — **Tête tourelée.** — Haut., 0^{m},032 (de la tête, 0^{m},03, — de la coiffure, 0^{m},09). Ép., 0^{m},02. Larg., 0^{m},02 (du visage, 0^{m},014).

Terre rougeâtre. Couverte blanche.

Cassé au cou. Le revers fruste.

Des rosaces paraissent suspendues aux oreilles, les cheveux partagés par une raie et coiffés en bandeaux sur les tempes, le calathos tourelé et recouvert d'un voile, qui tombe sur les épaules.

La tête semblable de la collection Gréau (Frœhner, *Catal. Gréau*, 560, p. 132, fig. p. 128) diffère de l'exemplaire de Clercq en ce que le voile y est posé directement sur les cheveux, au lieu de l'être sur le calathos.

Têtes dont le calathos est tressé horizontalement **(290-316).**

Le calathos que portent les têtes **290-316** est également tressé, mais

les divisions y sont horizontales et non plus verticales. Les joncs dressés, devenus, non seulement parallèles, mais très rapprochés, forment en quelque sorte la trame où la navette court à intervalles égaux et réguliers. Les bandes horizontales ainsi dessinées sont de nombre variable ; souvent on en compte trois ou davantage, **290-297,** parfois deux seulement, **298-306,** même, dans certains cas, une seule, **307-308.** Au-dessus du diadème se rencontre fréquemment un rang d'arêtes triangulaires, représentant une guirlande imparfaite, **294, 299, 303, 304, 305 ;** le voile est alors posé sous le calathos ou directement sur la crête dentelée, **294** et **299.**

La coiffure est la même que dans les exemplaires précédents. Tantôt les cheveux sont serrés sur le front par la mitra et relevés également sur les tempes **(290, 294, 298, 299, 302),** tantôt ils sont simplement relevés en bourrelet **(291, 300, 301, 303, 307, 308)** ou séparés par une raie et coiffés en bandeaux simples et ondulés **(292, 293, 295, 296, 297, 304, 305,306).** Les boucles d'oreilles sont, le plus souvent, composées de simples rosaces, parfois elles le sont de pyramides suspendues à des disques ou à des anneaux circulaires, n^{os} **290, 291, 292, 294, 297, 298, 306.**

La corbeille pouvait encore être tressée de telle sorte que les joncs verticaux et horizontaux fussent de même grandeur et parussent également espacés **(309-316).** Le mauvais état des exemplaires et l'usure des moules rendent parfois difficile de discerner les détails : pourtant, ici encore, il y aurait des distinctions à faire, soit que le calathos paraisse simplement treillissé, soit que les compartiments se creusent en alvéoles **(310, 316),** soit qu'au contraire le centre y soit en relief et les bords en retrait **(312),** soit qu'enfin, comme dans la série précédente, le milieu en soit marqué d'un point, comme une rosace **(315).**

Il n'est pas sûr que cette forme du calathos soit jamais surmontée d'une guirlande **(310),** mais la base est parfois entourée d'un rang de feuilles **(309).** Dans la coiffure et dans les pendeloques, nous retrouvons les mêmes variétés que nous avons précédemment étudiées.

290 (218). — **Tête coiffée d'un calathos tressé.** — Haut., 0^{m},06 (de la tête, 0^{m},039, — de la coiffure, 0^{m},01). Ép., 0^{m},029. Larg., 0^{m},027 (du visage, 0^{m},019).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche. Traces de brun rouge dans les cheveux. Cassure oblique au cou. Le revers plat.

Le collier de Vénus est marqué nettement au cou, des tresses encadrant

le visage, les oreilles portant des pyramides renversées suspendues à des rosaces, le visage régulier, une bandelette formant bourrelet sur le front, les cheveux relevés aux tempes, le calathos orné de trois bandes horizontales tuyautées et surmonté d'un voile, qui tombe sur les épaules.

291 (195). — **Semblable.** — Haut., 0^{m},034 (de la tête, 0^{m},027, — de la coiffure, 0^{m},009). Ép., 0^{m},012. Larg., 0^{m},023 (du visage, 0^{m},012).

Terre tirant sur le rouge. Couverte blanche.

Cassé au cou. Le revers plat.

Même type, les pendeloques semblables, les cheveux formant bourrelet sur le front, le calathos décoré de même et terminé par un angle très ouvert.

292 (219). — **Semblable.** — Haut., 0^{m},04 (de la tête, 0^{m},03, — de la coiffure, 0^{m},006). Ép., 0^{m},02. Larg., 0^{m},023 (du visage, 0^{m},016).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.

Cassé au cou. Le revers plat.

Comme le précédent, les cheveux séparés par une raie et coiffés en bandeaux sur les côtés.

293 (217). — **Semblable.** — Haut., 0^{m},052 (de la tête, 0^{m},041, — de la coiffure, 0^{m},01). Ép., 0^{m},027. Larg., 0^{m},028 (du visage, 0^{m},019).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.

Cassé au cou. Le revers plat.

De même, des rosaces pendant aux oreilles.

294 (243). — **Semblable.** — Haut., 0^{m},06 (de la tête, 0^{m},05, — de la coiffure, 0^{m},018). Ép., 0^{m},032. Larg., 0^{m},045 (du visage, 0^{m},023).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.

Cassé au cou. Le revers creux.

Aux oreilles, pyramides renversées suspendues à des rosaces, les cheveux relevés aux tempes par-dessus la mitra, le calathos surmonté d'un voile et orné de trois bandes, qui sont tuyautées ou plutôt divisées en carrés ponctués au milieu ; en haut, feuilles ou arêtes dressées, juxtaposées.

Le décor est plus riche dans une tête de la collection Gréau (FRŒHNER, *Catal. Gréau,* 1891, 553, p. 128-9, fig. p. 128). Les bandes horizontales du

calathos y sont surmontées, au-dessous des arêtes dressées, d'une zone de rosaces juxtaposées : la guirlande entière est ainsi figurée, avec ses fleurs comme avec ses feuilles.

295 (190). — **Semblable.** — Haut., 0^{m},05 (de la tête, 0^{m},025, — de la coiffure, 0^{m},012). Ép., 0^{m},029. Larg., 0^{m},03 (du visage, 0^{m},018).

Terre rougeâtre. Couverte blanche.
Cassé au cou. Le revers plat.

De même, des rosaces pendant aux oreilles, le calathos orné de nombreuses bandes horizontales.

296 (189). — **Semblable.** — Haut., 0^{m},052 (de la tête, 0^{m},041, — de la coiffure, 0^{m},02). Ép., 0^{m},02. Larg., 0^{m},028 (de la figure, 0^{m},015).

Terre grise, très claire. Couverte blanche.
Cassé au cou. Le revers plat.

Même type, la figure de style assez médiocre, des rosaces pendant aux oreilles, les cheveux partagés par une raie et relevés sur les côtés, un voile à trois pointes couvrant la tête, le calathos orné de trois bandes horizontales tuyautées.

297 (178). — **Semblable.** — Haut., 0^{m},045 (de la tête, 0^{m},04, — de la coiffure, 0^{m},013). Ép., 0^{m},027. Larg., 0^{m},035 (du visage, 0^{m},016).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.
Cassé au cou. Le revers plat.

De même, les traits réguliers, le menton arrondi, les cheveux divisés par une raie et relevés en bandeaux sur les côtés, une feuille (?) en relief sur le bandeau gauche, le calathos orné de trois bandes horizontales tuyautées et surmonté d'un voile plissé, qui tombe sur les épaules.

298 (185). — **Semblable.** — Haut., 0^{m},058 (de la tête, 0^{m},04, — de la coiffure, 0^{m},014). Ép., 0^{m},028. Larg., 0^{m},042 (du visage, 0^{m},016).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.
Cassé au cou. Le revers aplati.

Le collier de Vénus est marqué au cou, les oreilles portant des pyramides renversées suspendues à des rosaces, les cheveux relevés aux tempes, par-dessus la bandelette enroulée en turban, le calathos surmonté d'un

voile et orné d'un filet lisse entre deux bandes striées, la coiffure terminée par un angle très ouvert.

La même tête surmonte une statuette assise de la collection Cesnola, la main gauche levée devant la poitrine et tenant un fruit, la main droite posée sur les genoux, le cou orné d'un triple collier et les bras de bracelets, CESNOLA, *Atlas Cypr. Antiq.*, pl. XLIX, 375.

299 (206). — **Semblable.** — Haut., $0^m,05$ (de la tête, $0^m,045$, — de la coiffure, $0^m,015$). Ép., $0^m,025$. Larg., $0^m,033$ (du visage, $0^m,018$).

Terre assez grossière. Couverte blanche.
Cassé au cou. Le revers plat.

Même type, des rosaces pendant aux oreilles, les cheveux coiffés de même, le calathos surmonté d'un voile et orné de deux bandes horizontales tuyautées ; en haut, rangée de feuilles dressées.

300 (181). — **Semblable.** — Haut., $0^m,05$ (de la tête, $0^m,04$, — de la coiffure, $0^m,01$). Ép., $0^m,025$. Larg., $0^m,035$ (du visage, $0^m,019$).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.
Cassure oblique au cou. Le revers plat.

De même, les cheveux formant bourrelet sur le front, le calathos décoré comme plus haut, mais sans être surmonté de la rangée de feuilles dressées.

301 (289). — **Semblable.** — Haut., $0^m,05$ (de la tête, $0^m,037$, — de la coiffure, $0^m,01$). Ép., $0^m,026$. Larg., $0^m,03$ (du visage, $0^m,018$).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.
Cassure oblique au cou. Le revers plat.

De même.

302 (198). — **Semblable.** — Haut., $0^m,04$ (de la tête, $0^m,036$, — de la coiffure, $0^m,009$). Ép., $0^m,02$). Larg., $0^m,035$ (du visage, $0^m,018$).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.
Cassé au cou. Le revers plat.

Comme le précédent, mais avec la bandelette frontale enroulée en turban.

303 (186). — **Semblable.** — Haut., $0^{m},05$ (de la tête, $0^{m},04$, — de la coiffure, $0^{m},013$). Ép., $0^{m},02$. Larg., $0^{m},032$ (du visage, $0^{m},015$).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.
Cassure oblique au cou. Le revers plat.

Même forme, des rosaces pendant de même aux oreilles, mais les cheveux relevés en bourrelet sur le front et coiffés directement du voile à plusieurs pointes, le calathos orné de deux bandes horizontales tuyautées et surmonté d'un rang de feuilles dressées.

304 (309) [H. 151]. — **Semblable.** — Haut., $0^{m},042$ (de la coiffure, $0^{m},012$). Ép., $0^{m},029$. Larg., $0^{m},025$ (de la figure, $0^{m},017$).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.
Cassé au cou. Le revers plat.

Variante du précédent, les pendeloques semblables, les cheveux partagés par une raie et coiffés du voile, le calathos orné d'un filet simple, compris entre deux bandes horizontales tuyautées ; en haut, la rangée de feuilles dressées.

305 (179). — **Semblable.** — Haut., $0^{m},062$ (de la tête, $0^{m},05$, — de la coiffure, $0^{m},02$). Ép., $0^{m},026$. Larg., $0^{m},03$ (du visage, $0^{m},018$).

Terre orangée, assez foncée et pailletée de points noirs. Couverte blanche.
Cassé au cou. Le revers plat.

La tête est semblable, mais légèrement penchée vers la gauche, le calathos orné de deux filets horizontaux, compris entre deux zones striées et surmonté d'une guirlande de feuilles obliques et dressées.

306 (223). — **Semblable.** — Haut., $0^{m},05$ (de la tête, $0^{m},032$, — de la coiffure, $0^{m},007$). Ép., $0^{m},021$. Larg., $0^{m},03$ (du visage, $0^{m},018$).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.
Cassé au cou. Le revers plat. Très abîmé.

Analogue, les oreilles portant des pyramides renversées suspendues à des rosaces, les cheveux coiffés de même, mais le calathos orné simplement de deux bandes tuyautées et surmonté du voile.

307 (292). — **Semblable.** — Haut., $0^{m},036$ (de la tête, — $0^{m},027$, — de la coiffure, $0^{m},009$). Ép., $0^{m},023$. Larg., $0^{m},054$ (du visage, $0^{m},012$).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.

Cassé au cou. Le revers plat. A droite, reste du voile qui reliait la tête à la figurine placée à côté de celle dont la tête est conservée.

Analogue, les pendeloques semblables, mais les cheveux relevés en bourrelet sur le front, le calathos orné d'une seule bande horizontale tuyautée.

308 (293). — **Semblable.** — Haut., $0^{m},038$ (de la tête, $0^{m},026$, — de la coiffure, $0^{m},006$). Ép., $0^{m},022$. Larg., $0^{m},022$ (de la figure, $0^{m},012$).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.

Cassé au cou. Le revers plat. Mal conservé.

Même type, des rosaces pendant aux oreilles, des tresses tuyautées encadrant le visage à droite et à gauche, les cheveux et le calathos semblables.

309 (199). — **Semblable.** — Haut., $0^{m},09$ (de la tête, $0^{m},075$, — de la coiffure, $0^{m},035$). Ép., $0^{m},044$. Larg., $0^{m},052$ (du visage, $0^{m},024$). — Pl. XXVIII.

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.

Cassure inégale au cou. Le revers plat, le nez cassé.

Le visage est fort, les joues pleines, les lèvres infléchies, les oreilles portant des pyramides renversées suspendues à des rosaces, les cheveux relevés aux tempes par-dessus le turban de la mitra, une guirlande de feuilles semblables à des oves entourant la base du calathos, qui est comme quadrillé, la coiffure surmontée d'un voile et terminée par un angle très ouvert.

310 (222). — **Semblable.** — Haut., $0^{m},059$ (de la coiffure, $0^{m},019$). Ép., $0^{m},027$. Larg., $0^{m},035$ (du visage, $0^{m},02$).

Terre d'un jaune de sable. Couverte blanche.

Cassé au ras du cou. Le revers plat, le visage très abîmé.

Même type, des rosaces pendant aux oreilles, les cheveux relevés en bourrelet sur le front et coiffés directement du voile plissé, le calathos paraissant divisé en plusieurs rangs d'alvéoles et surmonté, semble-t-il, de feuilles dressées, mais la base non entourée d'une guirlande.

311 (176) [H. 158]. — **Semblable.** — Haut., 0^{m},04 (de la tête, 0^{m},035, — de la coiffure, 0^{m},013). Ép., 0^{m},025. Larg., 0^{m},025 (du visage, 0^{m},015).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.
Cassure oblique au cou. Le revers plat.

Analogue, la tête légèrement penchée à droite, le calathos divisé en bandes quadrillées, et terminé par un angle très ouvert.

312 (202). — **Semblable.** — Haut., 0^{m},06 (de la tête, 0^{m},05, — de la coiffure, 0^{m},02). Ép., 0^{m},027. Larg., 0^{m},045 (du visage, 0^{m},022).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.
Cassé au cou. Le revers plat.

De même, les cheveux séparés par une raie et les cellules du calathos ornées chacune d'un point en relief.

313 (251). — **Semblable.** — Haut., 0^{m},045 (de la tête, 0^{m},037, — de la coiffure, 0^{m},009). Ép., 0^{m},021. Larg., 0^{m},03 (du visage, 0^{m},012).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.
Cassé au cou. Le revers plat. A droite du visage, sorte de prolongement latéral qui reliait peut-être la figure à une autre statuette placée à sa gauche. Très abîmé.

Analogue, les cheveux formant un bourrelet en haut du front et le calathos treillissé.

314 (220). — **Semblable.** — Haut., 0^{m},039 (de la tête, 0^{m},032, — de la coiffure, 0^{m},011). Ép., 0^{m},022. Larg., 0^{m},026 (du visage, 0^{m},015).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche. Traces de brun rouge dans les cheveux.
Cassé au cou. Le revers plat.

De même.

315 (308). — **Semblable.** — Haut., 0^{m},05 (de la tête, 0^{m},035, — de la coiffure, 0^{m},011). Ép., 0^{m},026. Larg., 0^{m},027 (du visage, 0^{m},016).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.
Cassé au cou. Le revers plat.

De même, les cheveux partagés par une raie et coiffés en bandeaux sur les tempes.

316 (226). — **Semblable.** — Haut., 0m,07 (de la tête, 0m,044, — de la coiffure, 0m,02). Ép., 0m,024. Larg., 0m,04 (du visage, 0m,017).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.

Cassé inégalement au cou. Le revers plat.

Même type, les oreilles portant des pyramides renversées suspendues à des rosaces, les cheveux séparés par une raie et coiffés d'un voile qui tombe sur les épaules, le calathos semblable.

Têtes portant un calathos fleuri (317-321).

La corbeille, au lieu d'être nue et simplement tressée, est souvent décorée d'un motif en relief. L'idée qui devait venir la première à l'esprit était de la fleurir à l'extérieur des mêmes plantes qu'elle était censée contenir. Les coroplastes employèrent à cet effet la palmette, ornement d'origine végétale, mais qu'avait déformé et transformé un long usage, **317-321.** Avec une persistance qui ne laisse pas d'être monotone, la fleur épanouie continue d'alterner avec le simple bouton, mais le lotus ionien paraît bien oublié et les feuilles, au lieu de se recourber symétriquement, s'allongent, s'amincissent et se recroquevillent comme des vibrions d'acanthes ou de plantes marines. Sous ce décor, le visage garde ses traits réguliers et la fermeté, comme la pureté de son ovale; le voile, qui est posé le plus souvent sous le diadème **(317-319)** et la bandelette qui entoure les cheveux rendent mystérieuses et un peu lointaines ces faces, qui sont comme encloses dans la profondeur du cadre.

317 (175). — **Tête coiffée d'un calathos fleuri.** — Haut., 0m,08 (de la coiffure, 0m,035). Ép., 0m,04. Larg., 0m,06 (du visage, 0m,025).

Terre d'un ton orangé. Couverte blanche.

Cassé au ras du menton. Le revers plat.

Le visage est arrondi, le menton marqué et pointu, le visage de beau style, les oreilles portant des pyramides renversées et striées suspendues aux oreilles, les cheveux relevés aux tempes, par-dessus le bourrelet de la mitra et coiffés d'un voile plissé, le calathos orné de trois palmettes plus ou moins complètes, séparées par des boutons dressés, la coiffure terminée par des arêtes ou des feuilles triangulaires.

Rapprocher le diadème orné de fleurs de lotus que porte une tête de la collection Piéridis à Larnaca, *Bull. Corr. Hell.*, III, 1879, p. 87, 21, Pottier. On peut également comparer une tête trouvée à Elatée dans le temple d'Athèna Cranaia, *Bull. Corr. Hell.*, XI, 1887, p. 425, 19, P. Paris; beaucoup de têtes coiffées du polos ou du calathos ont été découvertes dans le même sanctuaire, *ibid.*, p. 424-5.

318 (306). — **Semblable.** — Haut., 0m,115 (de la tête, 0m,10, — de la coiffure, 0m,04). Ép., 0m,06. Larg., 0m,07, (du visage, 0m,03). — Pl. XXVIII.

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.
Cassé au cou. Le revers plat.

Le visage est semblable, le calathos orné d'une palmette de style libre, accostée de boutons fleuris en forme de tridents dressés, le bord supérieur découpé et dentelé.

319 (261). — **Semblable.** — Haut., 0m,08 (de la tête, 0m,068, — de la coiffure, 0m,03). Ép., 0m,03. Larg., 0m,031 (du visage, 0m,02). — Pl. XXVIII.

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche. Traces de rouge dans les cheveux.
Cassé au cou. Le revers plat. Le haut non conservé.

De même, les cheveux coiffés d'une guirlande et d'un voile, le calathos orné, haut et bas, d'une bande horizontale tuyautée; dans l'intervalle, palmettes dressées, de style libre, alternant à deux rangs différents.

320 (511). — **Semblable.** — Haut., 0m,055 (de la tête, 0m,035, — de la coiffure, 0m,009). Ép., 0m,027. Larg., 0m,032 (de la figure, 0m,018). — Pl. XXVIII.

Terre tirant sur le rouge. Couverte blanche. Traces de jaune dans les cheveux.
Cassé au cou. Le revers plat.

Analogue, la tête très légèrement penchée sur l'épaule droite, la bouche entr'ouverte, des rosaces suspendues aux oreilles, les cheveux coiffés de même, mais non surmontés du voile, le diadème assez bas et orné de trois palmettes dressées.

Rapprocher Heuzey, *Figurines*, pl. 16, 3.

321 (254). — **Semblable.** — Haut., 0m,075 (de la tête, 0m,051). Ép., 0m,045. Larg., 0m,035 (de la figure, 0m,027).

Terre jaunâtre. Couverte blanche. Les cheveux d'un blond doré.

Cassé au cou. Le revers plat. Mal conservé.

De même, les cheveux partagés par une raie et coiffés en bandeaux sur les tempes, le calathos orné de palmettes séparées par des boutons fleuris.

Têtes dont le calathos est orné de rosaces (322-357).

Nous avons vu plus haut[1] qu'**Aphrodite,** la grande déesse de Chypre, se plaisait aux fleurs et à leur parfum. Les chants cypriens montrent la divinité et ses suivantes tressant des guirlandes[2] dans les prairies et dans les vergers de l'île. L'une des prêtresses de Vénus avait le titre d'ἀνθηφόρος[3] et la déesse elle-même était adorée sous le nom d'Ἄνθεία[4]. Les palmettes et les boutons entr'ouverts qui ornent le calathos des terres cuites **317-321** et les guirlandes de roses qui décorent la coiffure des nos **322-357** s'expliquent par ce goût des fleurs que les Anciens prêtaient à **Aphrodite.**

Le calathos que portent les deux têtes **322** et **323** est orné de trois rangs de rosaces. L'idée première de ce décor est prise à une guirlande de fleurs, mais le second exemplaire est le seul où une série de feuilles en pointe borde le bas du diadème. La réplique, quoiqu'elle soit la plus récente, est par là même plus proche du type primitif.

Les nos **324-329** diffèrent assez peu des précédents. Les rosaces forment d'ordinaire deux rangées superposées, mais elles ne sont pas toujours de même diamètre **(326),** ni de même forme **(325).** Les cheveux, simplement relevés aux tempes dans la plupart des exemplaires, tombent dans le n° **325** le long des joues et sont apparents en dehors des pans du voile. Celui-ci n'a qu'un pli au milieu dans la tête **326** ; ailleurs il descend sur le front en cinq pointes plus ou moins nettes, comme il est habituel dans les terres cuites de Larnaca. Enfin, dans les exemplaires **330-332,** il est posé au-dessus de la corbeille, au lieu de l'être au-dessous et directement sur les cheveux.

La tête **333** est surmontée d'un diadème singulier. En bas du calathos

1. Commentaire du n° **228.**
2. Athénée, XV, p. 682, *f.*
3. Une inscription d'Aphrodisias (*CIG*, 2821) mentionne la σεμνοτάτη ἀνθηφόρος τῆς θεοῦ Ἀφροδείτης.
4. Pauly-Wissowa, *s. v.*

court une guirlande de rosaces, que surmontent quatre rangs de disques saillants. On peut à volonté y voir des fleurs plus petites ou les nœuds que forme le vannier, lorsqu'il entrelace régulièrement les joncs du polos. La seconde explication est seule de mise avec le n° **334,** où la corbeille est tressée symétriquement et surmontée de la guirlande fleurie.

La couronne naturelle, avec ses feuilles dressées et abaissées, n'est pas, comme on pourrait peut-être le croire, le décor le plus fréquent du calathos. Seules, cinq têtes de la collection, n^{os} **335-339,** la portent par-dessus leur coiffure. Il faut y joindre l'exemplaire **340,** où la guirlande est distincte de la rangée de rosaces et nouée d'un lien très visible au-dessus d'elle.

Ailleurs nous retrouvons bien, au-dessus des rosaces, les feuilles juxtaposées et dressées qui servent de couronnement au diadème, mais la rangée inférieure fait défaut. On aperçoit à la place trois **(341),** deux **(342-347)** ou une **(348-352)** bandes horizontales tuyautées ; c'est évidemment, ici encore, la matière de la corbeille qui reparaît sous le décor dont on l'a chargée.

Dans les têtes **353-357,** nous retrouvons au-dessus de la guirlande les zones striées de petits traits parallèles. Quelquefois les rosaces sont encadrées, haut et bas, entre deux bandes ainsi décorées **(355-356),** mais, le plus souvent, le motif n'apparaît qu'en haut du calathos. Il est plus important de noter que les quatre premiers exemplaires **(353-357)** sont coiffés d'un voile un peu différent et qui descend plus avant sur le front. Les pans latéraux encadraient ainsi le visage, ce qui faisait d'autant mieux ressortir l'ovale allongé de la face et les paupières lourdes qui voilent à demi les grands yeux réguliers.

322 (197). — **Tête coiffée d'un calathos orné de rosaces.** — Haut., 0^{m},085 (de la tête, 0^{m},07, — de la coiffure, 0^{m},025). Ép., 0^{m},04. Larg., 0^{m},045 (du visage, 0^{m},025).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.

Cassé au cou, le haut mal conservé. Le revers plat et creux à la partie supérieure.

Le cou est peut-être orné d'un collier, le visage de beau style, les oreilles portant des pyramides renversées suspendues à des rosaces, les cheveux relevés sur les tempes par-dessus le bourrelet de la mitra et coiffés d'un voile à plusieurs pointes, le calathos orné de trois rangs de rosaces, le haut mal conservé.

323 (260). — **Semblable.** — Haut., $0^m,055$ (de la coiffure, $0^m,022$). Ép., $0^m,024$. Larg., $0^m,023$ (du visage, $0^m,02$).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche. Traces de peinture rouge sur le calathos.
Cassé au ras du menton. Le revers plat. Mal conservé.

Le visage est arrondi et effacé, des anneaux pendant aux oreilles, les cheveux coiffés comme plus haut et surmontés du même voile plissé, le calathos orné d'une guirlande de feuilles tournées vers le bas et de trois rangées de rosaces, le haut mal conservé.

324 (221). — **Semblable.** — Haut., $0^m,06$ (de la tête, $0^m,05$, — de la coiffure, $0^m,02$). Ép., $0^m,025$. Larg., $0^m,025$ (du visage, $0^m,021$).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.
Cassé au cou, le nez et les oreilles mal conservés. Le revers plat.

Des anneaux pendent aux oreilles, les cheveux relevés aux tempes par dessus la bandelette plissée et coiffés d'un voile à plusieurs pointes, le calathos orné d'une guirlande de feuilles tournées vers le bas et de deux à trois rangs de rosaces ; en haut, suite d'arêtes ou de feuilles dressées.

Têtes pareilles dans la collection Piéridis à Larnaca, *Bull. Corr. Hell.*, III, 1879, p. 87, 17-20, Pottier. Rapprocher une tête entièrement voilée et surmontée du même calathos à l'Antiquarium de Berlin, Ohnefalsch-Richter, *Kypros*, pl. CCVII, 2 (anc. collection Piéridis).

325 (502). — **Semblable.** — Haut., $0^m,10$ (de la figure, $0^m,085$, — de la coiffure, $0^m,04$). Ép., $0^m,055$. Larg., $0^m,07$ (de la figure, $0^m,028$). — Pl. XXVIII.

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.
Cassé au cou. Le revers fruste, le diadème creux par derrière.

Le visage est très allongé, d'un modelé un peu sommaire, le menton en pointe, les lèvres épaisses et renflées, le nez droit et mince, les yeux mi-clos sous les paupières lourdes, le front surmonté du bourrelet de la mitra, les cheveux ondulant sur les joues et recouverts d'un voile qui tombe sur les épaules, les oreilles portant des pyramides renversées suspendues à des rosaces, le calathos, qui est rejeté en arrière, orné de sept rosaces simples, et d'une seconde rangée de fleurs d'un dessin plus compliqué ; en haut, suite de feuilles ou de chevrons.

326 (225). — **Semblable.** — Haut., 0^{m},08 (de la tête, 0^{m},06, — de la coiffure, 0^{m},018). Ép., 0^{m},04. Larg., 0^{m},044 (du visage, 0^{m},022).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.
Cassé au cou. Le revers plat.

Les oreilles portent des pyramides renversées suspendues à des rosaces, le visage régulier, les paupières allongées et mi-fermées, le front surmonté de la mitra, les cheveux relevés aux tempes et coiffés d'un voile qui est plissé au milieu, le calathos orné de deux rangs de rosaces d'un diamètre inégal et surmonté d'arêtes ou de feuilles dressées.

Comparer Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, II, pl. LII, 412.

327 (182). — **Semblable.** — Haut., 0^{m},08 (de la tête, 0^{m},067, — de la coiffure, 0^{m},028). Ép., 0^{m},031. Larg., 0^{m},042 (du visage, 0^{m},024).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche. Traces de brun rouge dans les cheveux.
Cassé au cou. Le revers plat et creusé à la partie supérieure.

Le visage est arrondi, les joues pleines, les pendeloques pareilles, les cheveux coiffés de même et surmontés d'un voile à cinq pointes, le calathos orné de deux rangées de rosaces et d'un rang de feuilles dressées.

328 (194). — **Semblable.** — Haut., 0^{m},08 (de la tête, 0^{m},067, — de la coiffure, 0^{m},024). Ép., 0^{m},023. Larg., 0^{m},04 (du visage, 0^{m},024).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche. Traces de brun rouge dans les cheveux.
Cassé au cou. Le revers plat.

Réplique du précédent.

329 (266). — **Semblable.** — Haut., 0^{m},085 (de la tête, 0^{m},072, — de la coiffure, 0^{m},021). Ép., 0^{m},035. Larg., 0^{m},046 (du visage, 0^{m},024).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.
Cassé au cou. Le revers plat. Mal conservé.

Les boucles d'oreilles ont la même forme, les cheveux coiffés de même, le calathos orné de deux zones de rosaces et d'un rang de feuilles dressées.

330 (296). — **Semblable.** — Haut., 0^{m},065 (de la tête, 0^{m},046, — de la coiffure, 0^{m},015). Ép., 0^{m},033. Larg., 0^{m},047 (du visage, 0^{m},021).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.
Cassé au cou. Le revers plat. Mal conservé.

L'ovale du visage est élargi, les pendeloques semblables, la bandelette frontale attachée par un nœud en relief, les cheveux coiffés de même, le calathos orné de deux rangs de rosaces et surmonté du voile.

Comparer, pour le nœud, Heuzey, *Figurines*, pl. 16, 4.

331 (252). — **Semblable.** — Haut., 0^{m},04 (de la tête, 0^{m},03, — de la coiffure, 0^{m},012). Ép., 0^{m},017. Larg., 0^{m},04 (du visage, 0^{m},012).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.
Cassé aux épaules. Le revers plat.

De même, de simples rosaces pendant aux oreilles.

332 (295). — **Semblable.** — Haut., 0^{m},035 (de la coiffure, 0^{m},011). Ép., 0^{m},02. Larg., 0^{m},026 (de la figure, 0^{m},015).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.
Cassé au menton. Le revers plat.

Réplique du précédent.

333 (192). — **Semblable.** — Haut., 0^{m},055 (de la tête, 0^{m},052, — de la coiffure, 0^{m},024). Ép., 0^{m},039. Larg., 0^{m},035 (du visage, 0^{m},02).

Terre tirant sur le rouge. Couverte blanche.
Cassure inégale au cou. Le revers plat.

La tête est allongée, de style passable, des anneaux ou des rosaces pendant aux oreilles, les cheveux relevés aux tempes, par-dessus la mitra, le calathos surmonté d'un voile et orné de six rosaces en relief, au-dessus desquelles sont quatre rangées de fleurs plus petites.

334 (250). — **Semblable.** — Haut., 0^{m},05 (de la coiffure, 0^{m},02). Ép., 0^{m},029. Larg., 0^{m},042 (du visage, 0^{m},02).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.
Cassé en bas du menton. Le revers plat. Mal conservé.

La figure paraît de bon style, les oreilles portant des pyramides renversées suspendues à des rosaces, le front entouré d'un bourrelet et les cheveux relevés aux tempes, le calathos divisé en bandes verticales tuyautées, dont chacune est surmontée d'une rosace, le haut diadème couvert d'un voile et terminé par un angle très ouvert.

335 (244). — **Semblable.** — Haut., 0m,058 (de la coiffure, 0m,02). Ep., 0m,03. Larg., 0m,037 (du visage, 0m,024).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche. Traces de rouge dans les cheveux.

Cassé en bas du menton. Le revers creux. Le nez abîmé.

La face est arrondie, les traits réguliers, les oreilles portant des pyramides renversées suspendues à des rosaces, le front surmonté d'une bandelette enroulée en turban, les cheveux relevés sur les tempes et coiffés d'un voile à plusieurs pointes, le calathos orné d'une guirlande de rosaces, comprise entre deux rangs de feuilles de sens différent.

On peut rapprocher une terre cuite de la collection Cesnola, dont la tête est semblable à notre exemplaire[1]. Le motif est un peu différent dans une tête chypriote de l'ancienne collection Gréau[2]; les bandes entre lesquelles s'intercalent les rosaces y sont striées de traits obliques où l'on peut voir à volonté des feuilles penchées ou les joncs du vannier. Une autre tête de même provenance[3] paraît coiffée d'une simple stéphanè, ornée de fleurettes, mais il est possible que le haut du calathos ne soit pas conservé.

336 (174). — **Semblable.** — Haut., 0m,07 (de la tête, 0m,056, — de la coiffure, 0m,02). Ép., 0m,032. Larg., 0m,036 (du visage, 0m,023).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche. Traces de brun rouge dans les cheveux.

Cassé au cou, le nez déformé. Le revers creux.

Même type, le visage plus large.

337 (263). — **Semblable.** — Haut., 0m,065 (de la tête, 0m,052, — de la coiffure, 0m,015). Ép., 0m,035. Larg., 0m,047 (de la figure, 0m,022).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche. Traces de rouge dans les cheveux.

Cassé au cou. Le revers plat. Le haut mal conservé.

Même type, le visage ovale et d'un contour régulier.

338 (180). — **Semblable.** — Haut., 0m,08 (de la tête, 0m,06, — de la coiffure, 0m,023). Ép., 0m,03. Larg., 0m,04 (du visage, 0m,02).

Terre orangée, mélangée de grains de sable. Couverte blanche.

Cassé au cou. Le revers plat, le haut creux.

De même.

1. Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, II, pl. L, 383. La femme est assise et, de la main gauche, ramène l'himation devant la poitrine.
2. Frœhner, *Catal. Gréau*, 1901, 608, p. 139, fig.
3. *Ibid.*, 606, p. 139, fig. p. 133.

339 (210). — **Semblable.** — Haut., 0^{m},06 (de la tête, 0^{m},046, — de la coiffure, 0^{m},018). Ép., 0^{m},027. Larg., 0^{m},035 (du visage, 0^{m},021).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.

Cassé au cou, le revers plat, le relief très effacé.

De même, des anneaux simples ou des rosaces suspendus aux oreilles.

340 (262). — **Semblable.** — Haut., 0^{m},09 (de la tête, 0^{m},072, — de la coiffure, 0^{m},027). Ép., 0^{m},038. Larg., 0^{m},07 (de la figure, 0^{m},023). — Pl. XXIX.

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.

Cassé au cou. Le revers creux à la partie supérieure. La pendeloque de droite non conservée.

Le collier de Vénus est marqué au cou, les oreilles portant des pyramides renversées suspendues à des rosaces, le front surmonté d'une bandelette plissée, les cheveux relevés aux tempes et coiffés d'un voile qui descend sur les épaules, le calathos orné d'une guirlande de rosaces en partie cachée par le voile, d'une seconde guirlande striée dont le nœud est apparent, et d'un rang de feuilles ou de palmettes dressées.

341 (211). — **Semblable.** — Haut., 0^{m},063 (de la tête, 0^{m},051, — de la coiffure, 0^{m},024). Ép., 0^{m},03. Larg., 0^{m},044 (du visage, 0^{m},019).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.

Cassure inégale au cou, les côtés mal conservés. Le revers plat.

Le cou est plissé, le visage régulier, les oreilles portant des pyramides renversées suspendues à des rosaces, la bandelette de la mitra nouée sur le front, les cheveux relevés sur les tempes, le calathos surmonté d'un voile et orné de trois bandes horizontales tuyautées, au-dessus desquelles court une guirlande de roses, surmontée de longues feuilles dressées.

342 (201). — **Semblable.** — Haut., 0^{m},10 (de la tête, 0^{m},083, — de la coiffure, 0^{m},04). Ép., 0^{m},04. Larg., 0^{m},06 (du visage, 0^{m},036).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.

Cassé au cou, le nez brisé. Le revers plat et creux à la partie supérieure.

Le visage est allongé, mais de contours arrondis, la lèvre supérieure infléchie et sinueuse, les yeux grands ouverts, les oreilles portant des pyramides renversées suspendues à des rosaces, les cheveux relevés aux tempes par-dessus le bandeau qui fait bourrelet en haut du front, le calathos,

qui est surmonté d'un voile, orné de deux bandes horizontales tuyautées, d'une zone de rosaces et d'un rang de feuilles dressées, non détachées du fond.

Rapprocher la triade Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, II, pl. XLVIII, 376, dont la déesse centrale est coiffée comme dans notre exemplaire. On peut également comparer une statuette assise à l'Antiquarium de Berlin, Ohnefalsch-Richter, *Kypros*, pl. CCIV, 1, p. 485.

343 (200). — **Semblable.** — Haut., 0^{m},10 (de la tête, 0^{m},085, — de la coiffure, 0^{m},042). Ép., 0^{m},038. Larg., 0^{m},06 (du visage, 0^{m},025).

Terre tirant sur le rouge. Couverte blanche.

En bas, cassé du côté droit : en haut, cassé à droite et à gauche. Le revers plat et creux à la partie supérieure.

Le visage est allongé et de beau style, la bouche droite, les paupières lourdes et les yeux à demi-ouverts, les cheveux relevés de même, les boucles d'oreilles et le calathos semblables.

344 (208). — **Semblable.** — Haut., 0^{m},08 (de la tête, 0^{m},06, — de la coiffure, 0^{m},025). Ép., 0^{m},038. Larg., 0^{m},038 (du visage, 0^{m},022).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche. Traces de rouge dans les cheveux.

Cassé au cou. Le haut mal conservé. Le revers plat et creux à la partie supérieure.

Le collier de Vénus est marqué au cou, le visage plus arrondi, les pendants d'oreilles semblables, les cheveux coiffés de même, mais surmontés directement du voile, qui forme un pli au milieu, le décor du calathos identique.

Comparer Walters, *Terracottas Brit. Mus.*, A 278, pl. XIV, p. 48.

345 (207). — **Semblable.** — Haut., 0^{m},09 (de la tête, 0^{m},055, — de la coiffure, 0^{m},021). Ép., 0^{m},034. Larg., 0^{m},042 (du visage, 0^{m},021).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.

Cassé au cou. Le haut mal conservé, la pendeloque droite brisée. Le revers creux à la partie supérieure.

Réplique du précédent, bien conservée.

346 (187). — **Semblable.** — Haut., 0^{m},07 (de la tête, 0^{m},05, — de la coiffure, 0^{m},02). Ép., 0^{m},02. Larg., 0^{m},035 (du visage, 0^{m},02).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche. Traces de rouge dans les cheveux.

Cassure oblique au cou. Le revers plat.

Même type.

347 (209). — **Semblable.** — Haut., 0m,08 (de la tête, 0m,057, — de la coiffure, 0m,021). Ép., 0m,034. Larg., 0m,036 (du visage, 0m,021). — Pl. XXIX.

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.

Cassé au cou. Le revers creux à la partie supérieure.

Même type, très abîmé.

348 (265). — **Semblable.** — Haut., 0m,09 (de la tête, 0m,075, — de la coiffure, 0m,03). Ép., 0m,04. Larg., 0m,047 (du visage, 0m,025).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche. Traces de rouge dans les cheveux.

Cassé au cou. Le revers plat à la partie supérieure. Le polos mal conservé.

Aux oreilles, pyramides renversées suspendues à des rosaces, le front surmonté de la mitra, les cheveux relevés aux tempes et coiffés d'un voile, le calathos orné d'une bande horizontale tuyautée, d'une guirlande de rosaces entre deux filets et d'un rang de feuilles dressées.

La tête 553 de l'ancienne collection Gréau (Frœhner, *Catal. Gréau,* 1901, p. 128-9, fig. p. 128) diffère de notre exemplaire par le voile qu'elle porte au-dessus du calathos au lieu de l'avoir posé directement sur les cheveux. Cf. Walters, *Terracottas Brit. Mus.*, A 278, pl. XIV, p. 48, Kition, et Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.,* II, pl. LII, 415. La déesse d'une triade (Cesnola, *l. l.,* II, pl. XLVIII, 376) a une tête semblable, ainsi qu'une femme assise de l'ancienne collection Piéridis, qui lève la main gauche et pose la droite sur les genoux, le trône orné d'une rosace ajourée, *Bull. Corr. Hell.,* III, 1879, p. 86, 4, Pottier; Ohnefalsch-Richter, *Kypros,* fig. 233, p. 326-7.

349 (264). — **Semblable.** — Haut., 0m,10 (de la tête, 0m,075, — de la coiffure, 0m,032). Ép., 0m,037. Larg., 0m,05 (du visage, 0m,025).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche. Traces de rouge dans les cheveux.

Cassé au cou. Le revers creux à la partie supérieure. Le nez brisé.

Même type, le visage de beau style, le calathos mal conservé.

350 (191). — **Semblable.** — Haut., 0m,085 (de la tête, 0m,07, — de la coiffure, 0m,025). Ép., 0m,034. Larg., 0m,041 (du visage, 0m,024). — Pl. XXIX.

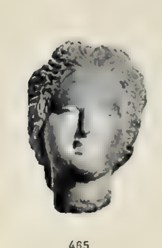
Terre d'un gris rosé. Couverte blanche. Traces de rouge dans les cheveux.

Cassé en bas et en haut du calathos. Le revers plat.

Même forme, le cou élevé et devant porter un collier, la figure allongée et de beau style.


448


438


465


347


340


350


385


390


377

E. Leroux, Édit.

Phototypie Berthaud.

351 (237). — **Semblable.** — Haut., 0^m,098 (de la tête, 0^m,08, — de la coiffure, 0^m,036). Ép., 0^m,037. Larg., 0^m,044 (du visage, 0^m,025).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.

Cassé au cou. Le revers plat et creux à la partie supérieure.

Même type.

352 (238). — **Semblable.** — Haut., 0^m,07 (de la tête, 0^m,056, — de la coiffure, 0^m,021). Ép., 0^m,03. Larg., 0^m,036 (du visage, 0^m,022).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.

Cassé au cou. Le revers creux à la partie supérieure.

De même.

353 (212). — **Semblable.** — Haut., 0^m,077 (de la tête, 0^m,075, — de la coiffure, 0^m,027). Ép., 0^m,035. Larg., 0^m,045 (du visage, 0^m,025).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.

Cassé au cou et en bas à droite. Le revers plat. Très abîmé.

Les cheveux sont relevés sur les tempes et, au-dessus de la bandelette plissée, sont couverts d'un voile, qui fait saillie sur le front et projette ainsi son ombre sur le visage, les oreilles non apparentes, le calathos orné d'une guirlande de rosaces, d'une bande tuyautée et d'un rang de feuilles dressées.

354 (215). — **Semblable.** — Haut., 0^m,042 (de la tête, 0^m,035, — de la coiffure, 0^m,013). Ép., 0^m,023. Larg., 0^m,032 (du visage, 0^m,023).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.

Cassé obliquement au cou. Le revers plat et creux à la partie supérieure.

Comme le précédent, la bande supérieure paraissant lisse.

355 (235). — **Semblable.** — Haut., 0^m,055 (de la tête, 0^m,045, — de la coiffure, 0^m,017). Ép., 0^m,033. Larg., 0^m,038 (du visage, 0^m,018).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.

Cassé au cou. Le revers plat.

Même forme, la guirlande de rosaces comprise entre deux filets ou deux bourrelets tuyautés. Comparer, pour le calathos, WALTERS, *Terracottas Brit. Mus.,* A 278, pl. XIV, p. 48.

356 (234). — **Semblable.** — Haut., $0^m,055$ (de la tête, $0^m,045$, — de la coiffure, $0^m,018$). Ép., $0^m,035$. Larg., $0^m,044$ (du visage, $0^m,018$).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche. Traces de rouge dans les cheveux.
Cassé au cou. Le revers plat. Très effacé.

De même.

357 (239). — **Semblable.** — Haut., $0^m,08$ (de la tête, $0^m,077$, — de la coiffure, $0^m,03$). Ép., $0^m,034$. Larg., $0^m,042$ (du visage, $0^m,026$).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.
Cassé au cou. Le revers plat et creux à la partie supérieure. Très abîmé.

Aux oreilles, pyramides renversées suspendues à des rosaces, le front surmonté du bourrelet de la mitra, les cheveux relevés aux tempes et coiffés d'un voile, le calathos orné d'un rang de rosaces, d'une ou de deux bandes horizontales et d'une série de feuilles ou d'arêtes, détachées et dressées.

Têtes portant le même calathos sans la mitra **(358-376).**

Les têtes **358-376** ne portent pas sur le front la bandelette d'étoffe repliée et enroulée comme un turban. Les cheveux y sont simplement partagés par une raie et coiffés en bandeaux sur les côtés. Le haut diadème repose directement sur le crâne et est couvert du long voile qui retombe à droite et à gauche, le visage d'un pur ovale s'encadrant entre les deux pans rigides et symétriques. D'assez menues différences distinguent entre eux tous ces exemplaires. Tantôt les ondulations de la coiffure sont indiquées d'une manière plus raffinée et plus artificielle à la fois **(372, 373).** Tantôt de simples rosaces remplacent aux oreilles les lourdes pendeloques, chargées de pyramides renversées **(358, 367, 368, 376).** Ailleurs le décor du calathos diffère, que la guirlande de rosaces soit double, **358,** ou qu'elle soit soulignée **(361-368)** ou non **(369-375)** d'une bande tuyautée. Enfin la forme même du diadème peut varier : dans l'exemplaire **374,** au lieu d'être vertical et rigide, il est à pans coupés ; dans le n° **375,** il est rejeté en arrière et dans la tête **376,** qui paraît récente, il est très bas et semble réuni au pétase.

358 (301). — **Tête coiffée d'un calathos orné de rosaces.** — Haut.,

0^{m},09 (de la tête, 0^{m},07, — de la coiffure, 0^{m},018). Ép., 0^{m},042. Larg., 0^{m},073 (de la figure, 0^{m},035).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.

Cassé au cou. Le revers plat. Le nez cassé.

Le menton est lourd, les yeux mi-clos, des rosaces suspendues aux oreilles, les cheveux partagés par une raie et bouffant sur les tempes, le calathos orné de deux rangs de rosaces, la coiffure de forme arquée et surmontée d'un voile qui tombe sur les épaules.

359 (274). — **Semblable.** — Haut., 0^{m},07 (de la tête, 0^{m},05, — de la coiffure, 0^{m},014). Ép., 0^{m},038. Larg., 0^{m},037 (du visage, 0^{m},024).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.

Cassé au cou. Le revers creux à la partie supérieure. Le nez et les pendants brisés.

La figure est allongée et d'assez bon style, les oreilles portant des pyramides renversées suspendues à des rosaces, les cheveux coiffés de même, le calathos surmonté d'un voile et orné d'un rang de rosaces entre deux filets saillants.

360 (275). — **Semblable.** — Haut., 0^{m},062 (de la tête, 0^{m},041, — de la coiffure, 0^{m},008). Ép., 0^{m},028. Larg., 0^{m},028 (du visage, 0^{m},02).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.

Cassé au cou. Le revers plat.

Réplique du précédent.

361 (233). — **Semblable.** — Haut., 0^{m},046 (de la tête, 0^{m},035, — de la coiffure, 0^{m},009). Ép., 0^{m},024. Larg., 0^{m},023 (du visage, 0^{m},017).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche. Traces de rouge dans les cheveux.

Cassé au cou. Le revers plat.

Même type, une bande tuyautée courant au-dessous des rosaces.

Comparer Frœhner, *Catal. Gréau*, 1901, 619, p. 142 (mêmes dimensions, les cheveux également teintés de rouge).

362 (283) [H. 142]. — **Semblable.** — Haut., 0^{m},05 (de la tête, 0^{m},035, — de la coiffure, 0^{m},01). Ép., 0^{m},027. Larg., 0^{m},025 (de la figure, 0^{m},017).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche. Traces de rouge dans la chevelure.

Cassé au cou. Le revers plat.

Analogue au précédent.

363 (284). — **Semblable.** — Haut., 0^{m},04 (de la tête, 0^{m},037, — de la coiffure, 0^{m},01). Ép., 0^{m},022. Larg., 0^{m},025 (du visage, 0^{m},017).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.

Cassé au cou. Le revers plat.

De même.

364 (285). — **Semblable.** — Haut., 0^{m},043 (de la tête, 0^{m},038, — de la coiffure, 0^{m},01). Ép., 0^{m},023. Larg., 0^{m},021 (du visage, 0^{m},017).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.

Cassé au cou. Le revers plat. Très abîmé.

De même.

365 (286). — **Semblable.** — Haut., 0^{m},034 (de la coiffure, 0^{m},01). Ép., 0^{m},024. Larg., 0^{m},022 (du visage, 0^{m},017).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.

Cassé au menton. Le revers plat. Le polos non conservé sur la gauche.

De même.

366 (276). — **Semblable.** — Haut., 0^{m},037 (de la tête, 0^{m},035, — de la coiffure, 0^{m},009). Ép., 0^{m},023. Larg., 0^{m},024 (du visage, 0^{m},016).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche. Traces de rouge dans les cheveux.

Cassé au cou. Le revers plat.

De même.

367 (232). — **Semblable.** — Haut., 0^{m},045 (de la tête, 0^{m},034, — de la coiffure, 0^{m},009) Ép., 0^{m},025. Larg., 0^{m},024 (du visage, 0^{m},018).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.

Cassé au cou. Le revers plat.

Le cou est élevé, des rosaces ou des anneaux simples suspendus aux oreilles, les cheveux coiffés de même, le calathos décoré de la même bande striée au-dessous de la rangée de rosaces.

368 (236). — **Semblable.** — Haut., 0^{m},057 (de la tête, 0^{m},032, — de la coiffure, 0^{m},007). Ép., 0^{m},023. Larg., 0^{m},035 (du visage, 0^{m},018).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.

Cassé au cou, en haut et à droite. Le revers plat. Très abîmé.

Réplique du précédent.

369 (228). — **Semblable.** — Haut., $0^m,057$ (de la tête, $0^m,041$, — de la coiffure, $0^m,009$). Ép., $0^m,025$. Larg., $0^m,029$ (du visage, $0^m,021$).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche. Traces de rouge sur les cheveux et sur le polos.

Cassé en haut et sur les bords. Le revers creux à la partie supérieure.

Le cou est marqué de plis, la figure allongée, les oreilles portant des pyramides renversées suspendues à des rosaces, les cheveux séparés par une raie et coiffés en bandeaux sur les tempes, le calathos surmonté d'un voile et orné d'une guirlande de rosaces.

370 (241). — **Semblable.** — Haut., $0^m,05$ (de la tête, $0^m,04$, — de la coiffure, $0^m,008$). Ép., $0^m,026$. Larg., $0^m,028$ (du visage, $0^m,021$).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.

Cassé au cou. Le revers creux à la partie supérieure.

Réplique du précédent.

371 (242). — **Semblable.** — Haut., $0^m,055$ (de la tête, $0^m,039$, — de la coiffure, $0^m,008$). Ép., $0^m,035$. Larg., $0^m,031$ (du visage, $0^m,018$).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.

Cassé au cou. Le revers plat. Très abîmé.

Même type.

372 (287). — **Semblable.** — Haut., $0^m,057$ (de la tête, $0^m,043$, — de la coiffure, $0^m,01$). Ép., $0^m,027$. Larg., $0^m,042$ (du visage, $0^m,02$).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.

Cassé au cou. Le revers plat. Le haut du polos non conservé.

Même forme, de style plus libre, les lèvres infléchies, les cheveux partagés par une raie et ondulés d'une manière plus artificielle, le calathos orné de la même guirlande et surmonté du voile.

373 (288). — **Semblable.** — Haut., $0^m,058$ (de la tête, $0^m,042$, — de la coiffure, $0^m,01$). Ép., $0^m,024$. Larg., $0^m,033$ (du visage, $0^m,02$).

Terre rougeâtre. Couverte blanche.

Cassé au cou. Le revers plat. Mal conservé.

De même.

374 (302). — **Semblable.** — Haut., 0^{m},079 (de la coiffure, 0^{m},024). Ep., 0^{m},035. Larg., 0^{m},045 (de la figure, 0^{m},035).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche. Traces de rouge sur les lèvres.
Cassé au menton. Le revers creux. Le haut et les côtés non conservés.

Même forme, les paupières lourdes, les cheveux séparés par une raie et coiffés en bandeaux sur les tempes, le calathos, dans la partie conservée, étant à pans coupés et chacune des faces étant ornée d'une rosace.

375 (216). — **Semblable.** — Haut., 0^{m},06 (de la tête, 0^{m},042, — de la coiffure, 0^{m},008). Ép., 0^{m},032. Larg., 0^{m},034 (du visage, 0^{m},041).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.
Cassé au cou. Le revers plat.

Même forme, le cou élevé, les pendeloques mal distinctes, les cheveux séparés par une raie et relevés en bandeaux sur les tempes, le calathos, qui est rejeté en arrière, orné de rosaces et couvert d'un voile qui revient sur les côtés.

376 (344). — **Semblable.** — Haut., 0^{m},07 (de la tête, 0^{m},035, — de la coiffure, 0^{m},006). Ép., 0^{m},048. Larg., 0^{m},044 (de la figure, 0^{m},03).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.
Cassé au cou. Le revers fruste.

Des rosaces pendent aux oreilles, le visage de style médiocre, les cheveux partagés par une raie sur le front et coiffés en bandeaux sur les tempes, le diadème orné de rosaces, la tête paraissant coiffée, par-dessus le calathos, d'une sorte de pétase qui serait rejeté en arrière.

Têtes dont le calathos est décoré de reliefs (377-393).

Le haut calathos que portent les têtes **377-388** est orné d'un très riche décor. Non seulement des rosaces y sont juxtaposées en un **(378-382)** ou deux rangs **(377)** en bas de la coiffe, mais d'autres sont dispersées entre les sphinx de la zone principale **(383, 384).** Ceux-ci sont accroupis, de face et de beau style. Le plus souvent, ils sont au nombre de trois (il y en a quatre dans l'exemplaire **383**), mais il est rare qu'ils soient tous rendus avec le même soin. Dans les têtes **378, 379, 382, 384-387,** on n'aperçoit à droite et

à gauche de l'animal placé au centre qu'une amorce d'ailes, recroquevillées comme les siennes et d'un dessin semblable. On ne peut guère imaginer que les terres cuites aient précisément souffert au même endroit; il est plus simple de supposer que le coroplaste a fait la place trop grande au motif principal et que l'espace lui a manqué pour l'accoster de figures entières. Il arrive d'ailleurs **(381)** qu'il prenne franchement son parti de la difficulté et que les deux représentations latérales soient délibérément remplacées par deux rosaces. En haut du grand diadème sont des arêtes ou des feuilles découpées **(377, 378, 387),** remplacées parfois par une simple zone tuyautée **(379-382, 385-386)** ou par une rangée de rosaces **(384).**

Il me semble difficile de voir dans ces sphinx un simple sujet décoratif[1]. Nous avons vu plus haut (n^os^ **225-226**) que la représentation en était très fréquente dans l'île. Or, nous connaissons en Syrie une divinité, assise entre deux sphinx, que les inscriptions locales appellent **Aphrodite** et qui doit être d'ordre chthonique[2]. Il n'est pas sans intérêt de retrouver à Kition une déesse toute semblable[3] et qui est figurée exactement comme la **Dèmèter-Artémis** que nous avons étudiée plus haut à propos des triades de Larnaca, **156-181.**

Il faut rapprocher des têtes qui précèdent l'exemplaire **389,** dont le décor est plus varié. Une couronne y entoure la base du calathos et les sphinx y sont remplacés par des griffons à tête de lion, tandis que d'autres monstres à bec d'oiseau grimpent sur les faces latérales. Il ne semble pas que ce type soit nécessairement plus récent, car le vase de Xenophantos nous le montre, vers la fin du ve siècle[4], et certains monuments, qui ont pu servir d'intermédiaires entre la Perse et la Grèce, semblent même antérieurs à cette date[5]. Ici encore l'intention paraît évidente, **Artémis** étant représentée sur une fresque de l'Elide comme montée sur un griffon[6] et l'**Artémis Paralia** étant, comme nous l'avons vu plus haut, connue et adorée à Kition.

1. D'autant que le motif se retrouve sur de grandes têtes en calcaire (Ohnefalsch-Richter, *Kypros*, pl. CXC, 3) et dans les statuettes d'Achna, qui ressemblent fort, nous l'avons vu, aux terres cuites de Kition. L'une de ces figurines (*ibid.*, pl. CCXI, 1) est debout, le bras droit baissé et la main gauche tenant un oiseau.

2. *Cat. coins Brit. Mus., Lycaonia*, pl. XLIII, 4 (monnaies de Nagidus). Gardner, *Types of greek coins*, pl. X, 34, 172. Pauly-Wissowa, *s. v.* Aphrodite, p. 2756, Dümmler. *Journ. Hell. Stud.*, XIX, 1899, p. 164, Hill.

3. Walters, *Terracottas Brit. Mus.*, A 261, p. 45. Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, II, pl. L, 381-6. Winter, *Typen d. figürlichen Terrakotten*, I, p. 90, 4. Sur les rapports de Dèmèter et d'Aphrodite, voir Heuzey, *Catalogue*, p. 184 et suiv. et ce que nous avons dit nous-même dans l'avant-propos des n^os^ **156-181.**

4. Stephani, *C. Rendus de St-Pétersbourg*, 1866, pl. 4.

5. Comparer les monnaies de Lycie et d'autres monuments énumérés par Furtwængler, dans le *Lexikon* de Roscher, *s. v.* gryps, I, p. 1775.

6. Strabon, VIII, 3, 343. Pour les griffons à Chypre, voir la ceinture d'argent trouvée à Marion, *Jahrbuch*, II, 1887, p. 87-94, pl. 8, Dümmler.

Les deux calathos **390** et **391** proviennent de grandes têtes analogues aux précédentes. Il est à remarquer que, sur le second exemplaire, le sphinx est de type classique et accosté de deux griffons.

La coiffure de la tête **392** est ornée d'un singulier sujet en relief. Il faut, je crois, y voir, non un motif floral, mais une déformation d'un symbole égyptien, le soleil entouré d'uræus dressés. Le calathos est, cette fois, rejeté en arrière et le visage, comme le diadème, annoncent une époque plus récente.

Le n° **393** paraît se rapporter aux séries précédentes, mais il est mal conservé et la représentation est indistincte.

377 (304). — **Tête coiffée d'un calathos à décor figuré.** — Haut., 0m,12 (de la tête, 0m,11, — de la coiffure, 0m,055). Ép., 0m,065. Larg., 0m,06 (du visage, 0m,038). — Pl. XXIX.

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.

Cassé au cou. Le revers creux à la partie supérieure.

Le visage est bien conservé, l'ovale régulier et de bon style, les oreilles portant des rosaces d'où pendent des pyramides renversées et striées, les cheveux serrés sur le front par une sorte de turban et relevés aux tempes, un voile tombant sur les épaules, au-dessous du calathos qui est orné de deux rangs de rosaces et d'une zône de trois sphinx accroupis et de face, les ailes recoquillées ; en haut, suite d'arêtes ou de feuilles dressées.

Comparer les têtes de Kition, Heuzey, *Figurines*, pl. 16, 5 (*Catalogue*, p. 186) et Walters, *Terracottas Brit. Mus.*, A 275-6, p. 47 et A 322, p. 51, pl. XIV. Le sphinx a les jambes de derrière divergentes et obliques, tandis que les membres antérieurs sont rapprochés et parallèles ; c'était une manière conventionnelle et très fréquente de figurer de face l'animal tout entier ; il suffira de citer comme exemple un lécythe à figures noires conservé à Heidelberg, *Athen. Mitteil.*, XXXI, 1906, p. 150, fig.

378 (305). — **Semblable.** — Haut., 0m,012 (de la tête, 0m,10, — de la coiffure, 0m,045). Ép., 0m,054. Larg., 0m,057 (du visage, 0m,03).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.

Cassé au cou. Le revers creux à la partie supérieure. Le polos abîmé.

Le visage est allongé, les pendants d'oreilles de même forme, les cheveux ceints de la mitra, relevés aux tempes et coiffés du voile, le calathos

orné d'une seule guirlande de rosaces, de trois sphinx accroupis et d'une rangée de feuilles dressées.

Une tête plus petite de l'ancienne collection Gréau (Frœhner, *Catal. Gréau,* 1901, 580, p. 135, fig. p. 133) porte un calathos décoré simplement de sphinx, sans la guirlande de rosaces. Une tête semblable (?) aurait été trouvée à Chypre en 1869 (vente D. O., faite à Paris le 30 avril 1902[1]).

379 (214). — **Semblable.** — Haut., 0m,06 (de la tête, 0m,05, — de la coiffure, 0m,05). Ép., 0m,03. Larg., 0m,045 (du visage, 0m,02).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche. Traces de brun rouge dans les cheveux.

Cassé au cou. Le revers plat. Mal conservé.

Des anneaux simples ou des rosaces pendent aux oreilles, les cheveux relevés sur les tempes au-dessus du bandeau frontal, le calathos surmonté d'un voile et orné en bas d'une rangée de rosaces; au-dessus, entre deux fleurs ou deux ailes (?), sphinx accroupi et de face, les ailes recroquevillées; en haut, bande tuyautée, formant un angle très ouvert.

380 (213). — **Semblable.** — Haut., 0m,06 (de la tête, 0m,048, — de la coiffure, 0m,021). Ép., 0m,029. Larg., 0m,035 (du visage, 0m,017).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.

Cassé au cou et en bas, à gauche. Le nez brisé. Le revers plat.

Le collier de Vénus est marqué au cou, des rosaces pendant aux oreilles, les cheveux relevés de même sur les tempes, le calathos, qui est surmonté d'un voile, décoré comme dans l'exemplaire précédent et se terminant également par un angle très ouvert.

381 (231). — **Semblable.** — Haut., 0m,057 (de la tête, 0m,048, — de la coiffure, 0m,022). Ép., 0m,025. Larg., 0m,04 (du visage, 0m,017).

Terre grise, d'un ton rosé. Couverte blanche.

Cassé au cou. Le revers plat.

Réplique du précédent.

382 (297). — **Semblable.** — Haut., 0m,057 (de la coiffure, 0m,022). Ép., 0m,028. Larg., 0m,037 (de la figure, 0m,018).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.

Cassé au menton. Le revers plat.

De même.

1. *Rev. Archéol.*, 1902, II, p. 326.

383 (229). — **Semblable.** — Haut., 0^m,06 (de la coiffure, 0^m,015). Ép., 0^m,03. Larg., 0^m,043 (de la coiffure, 0^m,025).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.

Cassé au cou, en haut et sur les côtés. Le revers creux.

La figure est ovale et régulière, le front surmonté d'un turban, les cheveux relevés aux tempes et coiffés d'un voile plissé, le calathos orné, dans la partie conservée, de deux sphinx accroupis et de face, les ailes recroquevillées, les pattes de derrière pliées aux genoux ; entre les sphinx, rosaces ; il semble qu'il y avait, sur les côtés, deux autres sphinx, qui étaient identiques aux premiers.

Comparer le diadème un peu différent, mais également orné de quatre sphinx, conservé en 1879 dans la collection Piéridis à Larnaca, *Bull. Corr. Hell.*, III, 1879, p. 91, 70, Pottier.

384 (230). — **Semblable.** — Haut., 0^m,065 (de la tête, 0^m,052, — de la coiffure, 0^m,017). Ép., 0^m,035. Larg., 0^m,052 (du visage, 0^m,023).

Terre inégale et jaunâtre. Couverte blanche.

Cassé au cou et sur la droite. Le revers légèrement creusé.

Aux oreilles, pyramides renversées suspendues à des rosaces, le front surmonté d'un bandeau en turban, les cheveux relevés aux tempes et coiffés d'un voile qui tombe sur les épaules, le calathos orné d'un sphinx accroupi et de face, les ailes recroquevillées ; à droite et à gauche, rosaces et aile (?) d'un sphinx non figuré ; en haut, motif peu distinct, peut-être un rang de rosaces.

385 (256). — **Semblable.** — Haut., 0^m,065 (de la tête, 0^m,057, — de la coiffure, 0^m,019). Ép., 0^m,037. Larg., 0^m,055 (de la figure, 0^m,022). — Pl. XXIX.

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.

Cassé au cou. Le revers plat. Le polos mal conservé.

Le collier de Vénus est marqué au cou, le visage allongé, le nez fin, les yeux effilés, les pendants d'oreilles ayant la forme de pyramides renversées suspendues à des rosaces, le front surmonté d'une sorte de turban, les cheveux relevés aux tempes et coiffés d'un voile à cinq pointes, le calathos orné d'un sphinx de face, les ailes recroquevillées, qui est accosté de deux ailes de même appartenant à des sphinx non figurés ; en haut, bande horizontale, tuyautée.

386 (257). — **Semblable.** — Haut., 0^m,06 (de la tête, 0^m,055, — de la coiffure, 0^m,017). Ép., 0^m,037. Larg., 0^m,05 (de la figure, 0^m,022).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.

Cassé au cou. Le revers plat. Assez mal conservé.

Le cou est plissé, les pendants d'oreilles de même forme, les cheveux coiffés de même, le calathos orné du même sphinx placé entre deux ailes recroquevillées et surmonté de la même bande tuyautée.

387 (258). — **Semblable.** — Haut., 0^m,075 (de la tête, 0^m,06, — de la coiffure, 0^m,025). Ép., 0^m,035. Larg., 0^m,045 (de la figure, 0^m,022).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.

Cassé au cou. Le revers plat. Le nez brisé. Mal conservé.

Aux oreilles, rosaces d'où pendent des pyramides renversées, le front surmonté d'une mitra ou d'un turban, les cheveux relevés aux tempes et coiffés d'un voile plissé qui tombe sur les épaules, le calathos orné d'un sphinx assis et de face, les ailes recroquevillées et accostées de deux ailes de sphinx, pareilles ; au-dessus, bande horizontale tuyautée et rang de feuilles dressées.

388 (259). — **Semblable.** — Haut., 0^m,057 (de la tête, 0^m,047, — de la coiffure, 0^m,013). Ép., 0^m,03. Larg., 0^m,033 (du visage, 0^m,02).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.

Cassé au cou. Le revers plat. La coiffure très mal conservée.

Aux oreilles, sortes de pyramides renversées suspendues à des rosaces, les cheveux relevés aux tempes par-dessus la mitra et coiffés d'un voile qui descend droit sur les épaules, le calathos paraissant orné d'un sphinx accroupi et de face, les ailes recroquevillées.

389 (607). — **Tête coiffée d'un calathos à décor figuré.** — Haut., 0^m,105 (de la tête, 0^m,09, — de la coiffure, 0^m,046). Ép., 0^m,05. Larg., 0^m,05 (de la figure, 0^m,026).

Terre d'un jaune orangé. Couverte blanche.

Cassé au cou, en haut et à droite. Le revers plat.

Le cou est mince et plissé, le visage allongé, le menton marqué, le nez droit et les yeux effilés, les oreilles portant des rosaces, les cheveux relevés

sur les tempes au-dessus de l'épais bandeau qui est noué sur le front, un voile tombant sur les épaules, une guirlande entourant la base du calathos, qui est orné de grandes demi-rosaces et de trois griffons de face, les cuisses obliques, les ailes recroquevillées, les têtes léonines et cornues, des tresses tombant sur les épaules ; à gauche et à droite des trois monstres, griffons dressés, de type libre ; en haut, semble-t-il, rang de palmettes à plusieurs feuilles.

On peut rapprocher la tête Frœhner, *Catal. Piot,* 256, p. 68-9 et plusieurs protomes et figurines d'Achna. L'une des statuettes tient un faon[1], une autre porte une fleur et un oiseau[2]; la divinité qu'elles représentent tient d'**Artémis** et d'**Aphrodite,** comme la déesse de Kition.

390 (300). — **Fragment de grand calathos.** — Anc. collection Gréau. — Haut., 0m,047. Larg., 0m,075. Ép., 0m,015. — Pl. XXIX.

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.

Cassé de tous côtés. Mal conservé. Le revers creux.

En bas, zone d'au moins six rosaces en fort relief, dont trois sont en partie conservées ; au-dessus, bande de sept petites fleurs, que surmontent trois sphinx assis et de face, les ailes recroquevillées (il semble qu'il y en ait eu un quatrième à gauche); en haut, sept feuilles découpées.

Bibl. Frœhner, *Catal. Gréau,* 1891, 533, p. 126, fig. p. 124.

391 (188). — **Semblable.** — Haut., 0m,06. Ép., 0m,01. Larg., 0m,045.

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.

Cassé en haut et à gauche. De forme courbe, le revers creux.

En bas, bande d'oves inscrits ou de rosaces à demi-cachées par d'autres fleurs plus grandes ; au-dessus, sphinx accroupi, de face, la tête de style libre, les ailes également recroquevillées, avec un griffon à droite qui galope vers la gauche, les ailes éployées et dont la tête touche presque le sphinx ; en haut de la bande figurée, trois feuilles, dressées.

392 (227). — **Semblable.** — Haut., 0m,065 (de la tête, 0m,035, — de la coiffure, 0m,032). Ép., 0m,035. Larg., 0m,027 (du visage, 0m,018).

Terre grise et peu orangée. Couverte blanche.

Cassé au cou et des deux côtés du polos. Le revers creux.

1. Walters, *Terracottas Brit. Mus.*, A 241, p. 42. Même type, *ibid.*, A 242, avec un calathos décoré de sirènes.
2. *Ibid.*, A 243, p. 43. Cf. le torse A 255, p. 44 et passim.

Le cou est élevé et plissé, la tête poupine et d'un singulier caractère, les lèvres épaisses et infléchies, le nez en forme de pyramide, des anneaux percés suspendus aux oreilles, une rangée de boucles parallèles et striées tombant sur le front en retrait et surmontée d'un bourrelet ou d'une guirlande croisillée, le calathos orné d'un motif d'oves et crénelé à la partie supérieure; par devant et en relief, double spirale, encadrant une sorte de grand ove allongé.

Comparer des fleurons analogues sur des têtes d'Achna, OHNEFALSCH-RICHTER, *Kypros*, pl. CCXI, 3, 7.

393 (339). — **Semblable.** — Haut., 0^m,08 (de la tête, 0^m,073, — de la coiffure, 0^m,022). Ép., 0^m,04. Larg., 0^m,05 (de la figure, 0^m,029).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche. Traces de rouge dans les cheveux.

Cassé au cou. Le revers plat.

La tête est allongée, la bouche entr'ouverte, les cheveux partagés par une raie et relevés sur les côtés, le calathos surmonté d'un voile orné d'un motif en relief collé avec de la barbotine et imparfaitement conservé, peut-être un soleil ailé ou un sphinx de face.

TÊTES DIVERSES

(394-495)

Les têtes **394-495** proviennent, elles aussi, pour la plupart, de Kition. La seule exception notable qui soit à signaler à cet égard est la grande tête **394,** qui paraît avoir été découverte à Paphos.

Le calathos, attribut dont le sens était bien défini à l'époque classique, n'était guère porté que par des dieux ou des prêtres. Nos têtes, qui en sont dépourvues, appartenaient à des personnages divers, divinités ou simples mortels. Il faudrait se garder d'ailleurs de tout classement à priori : la meilleure des preuves en est donnée par les figurines où le corps est enveloppé d'un voile qui masquait le visage presque tout entier ; certaines d'entre elles, nous le savons d'une façon précise, pouvaient avoir la tête surmontée d'un calathos qui a disparu[1].

Tête d'Aphrodite **(394).**

La grande tête **(394)** diffère des statues funéraires trouvées à Marion-Arsinoé[2] et ne paraît nullement reproduire les traits d'un mort comme les bustes d'Asie Mineure[3]. Trois têtes pareilles, de la même terre[4] et du même travail, ont été découvertes à Boumo, près de Paphos[5] ; nul doute que la nôtre ne vienne du même endroit. Et comme la coiffure est diadémée et que la femme porte de riches bijoux, il semble bien que nous ayons le droit d'y reconnaître **Aphrodite** Παφία. Le visage est de beau style et la terre cuite peut dater de la fin du ve siècle.

1. Tête conservée à l'Antiquarium de Berlin, Ohnefalsch-Richter, *Kypros*, pl. CCVII, 2 et 5, p. 427. Comparer également les exemples cités plus loin.
2. Ohnefalsch-Richter, *Kypros*, pl. CLXXXVI-VII. Myres, *Catal. Cyprus Mus.*, 3227-3232, p. 112.
3. *Rev. Archéol.*, 1903, I, pl. I-II, Collignon.
4. Sur cette argile ferrugineuse, voir Heuzey, *Catalogue*, p. 199.
5. Ohnefalsch-Richter, *Kypros*, pl. X, p. 358 (Antiquarium de Berlin et collection Cesnola). Cf. Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, I, pl. XXX, 252.

394 (168). — **Tête coiffée d'un diadème et d'un voile.** — Paphos (?). — Haut., $0^{m},30$ (de la tête, $0^{m},19$). Long., $0^{m},17$. Larg., $0^{m},22$ (du visage, $0^{m},12$). Diam. du trou d'évent, $0^{m},02$. Larg. du diadème, $0^{m},024$. — Pl. XXV.

Terre rouge, assez grossière et d'un ton vif, revêtue d'un engobe blanchâtre, qui, sur le visage, a presque entièrement disparu. En haut du crâne, trou d'évent. La pendeloque gauche cassée, le sourcil droit, le contour des cheveux, le bord du voile et du diadème mal conservés.

Cassure oblique au cou.

La tête est penchée sur l'épaule droite, le cou gras et orné d'un collier de perles rondes à deux rangs, le menton court et carré, la bouche entr'ouverte, la lèvre inférieure épaisse et la supérieure à peine infléchie, le canal vertical bien indiqué au-dessous des narines, le nez mince, les côtés de la pyramide obliques, les yeux enfoncés et bien ouverts, les coins extérieurs très prolongés, le front bas et en retrait. Les cheveux sont séparés par une raie et relevés en bandeau, un voile, qui est plissé au milieu, posé sous le diadème à larges bords, les oreilles portant des pyramides renversées suspendues à des rosaces.

Têtes d'Athèna (395-398).

Il y a peu à dire des quatre têtes **395-398.** Leur seul intérêt est de témoigner du culte que les Chypriotes rendaient à Athèna. Plusieurs inscriptions [1] et un texte d'Hésychius [2] nous apprennent que la religion de la déesse était populaire dans l'île. L'image en est reproduite par un assez grand nombre de monuments figurés, pierres gravées [3] et terres cuites [4] : parmi les figurines, la plus belle est une statuette de style libre, découverte à Salamine et conservée au British Museum [5].

395 (462). — **Tête d'Athèna.** — Haut., $0^{m},038$ (de la tête, $0^{m},031$). Ép., $0^{m},022$. Larg., $0^{m},037$ (de la figure, $0^{m},016$).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.

Cassé obliquement au cou. Le revers fruste.

1. Inscription sur bronze d'Idalion, Babelon-Blanchet, *Bronz. Bibl. Nationale*, 2297, p. 704 (Heuzey, *Catalogue*, p. 138). Texte de Paphos qui montre un Athénien dédiant à la déesse une réplique de la Parthénos, Kaibel, 794. Inscription bilingue de l'époque ptolémaïque identifiant à Anat Athèna Soteira Nika, *CIS*, I, 95, p. 114-6.
2. *S. v.* Aphrodite ἔγχειος. Cf. Gruppe, *Griechische Mythologie*, p. 1352, 4.
3. *Arch. Zeit.*, XLII, p. 165-8, fig., Conze.
4. *Bull. Corr. Hell.*, III, 1879, p. 87, 14, Pottier. *Rev. Archéol.*, 1902, II, p. 326 (vente du 30 avril 1902).
5. Walters, *Terracottas Brit. Mus.*, A 423, pl. XV, p. 64.

Le visage est régulier, la bouche droite, les yeux allongés, les cheveux formant deux rangs de frisons sur le front, les géniastères du casque attique relevées à droite et à gauche.

Beau type du ve siècle.

396 (461). — **Semblable.** — Haut., 0^{m},046 (de la tête, 0^{m},036, — de la coiffure, 0^{m},013). Ép., 0^{m},026. Larg., 0^{m},027 (de la figure, 0^{m},014).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.
Cassé au cou. Le revers fruste.

De même, des rosaces suspendues aux oreilles, une frange de cheveux descendant sur le front.

397 (464). — **Semblable (?).** — Haut., 0^{m},036. Ép., 0^{m},023. Larg., 0^{m},03.

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.
Cassé au cou. Le revers plat. Très abîmé.

Le visage est très fruste et le haut du crâne mal conservé : il semble cependant que la tête soit casquée et surmontée d'un panache.

398 (674). — **Semblable.** — Diam., 0^{m},022. Ép., 0^{m},005. Larg. du visage, 0^{m},005.

Terre d'un gris rosé, la surface dorée.
Médaillon rond. Au bord, cercle de perles et grènetis. Le revers plat.

La tête est de face, le cou finissant en pointe et orné d'un collier, des tresses tombant sur les épaules, les couvre-joues relevés et comme recroquevillés à droite et à gauche, le visage ovale et de bon style, les cheveux séparés par une raie, le casque attique rejeté en arrière sur le front et le panache accosté de deux ailettes.

Tête de Ménade (399).

La tête **399** porte la guirlande de lierre caractéristique, avec ses feuilles et ses baies disposées symétriquement en haut du front. Peu de motifs sont plus fréquents dans l'orfèvrerie syrienne et chypriote, ainsi qu'en témoigneront jusqu'à la satiété les pendeloques décrites dans notre tome VII. Comme dans ces joyaux et ces boucles d'oreilles, la bandelette frontale est accostée

de deux fleurettes au-dessus des tempes. Le style est médiocre et la tête ne paraît pas antérieure à l'époque hellénistique : le modèle a dû venir de Smyrne ou d'Asie Mineure plutôt que d'Athènes[1].

399 (356). — **Tête de Ménade.** — Haut., 0^m,04 (de la tête, 0^m,035, — de la coiffure, 0^m,012). Ép., 0^m,031. Larg., 0^m,04 (de la figure, 0^m,02).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.

Cassé au cou.

La tête est penchée sur l'épaule droite, les cheveux relevés sur le front, coiffés en chignon à la nuque et ceints d'une double guirlande de lierre, dont on distingue nettement les feuilles et les baies, le visage de style libre.

Têtes coiffées du kékryphale **(400-409).**

La tête **400** est encore archaïque et doit être rapprochée des sculptures en calcaire indigène que nous avons étudiées plus haut, **94-96.** Comme dans ces exemplaires, le foulard ne couvre pas entièrement le crâne; la pièce d'étoffe est repliée sur les côtés et sans doute nouée par devant, le point d'attache étant masqué par une stéphanè ornée de rosaces, qui était distincte du foulard et qui en resserrait le bord antérieur. De la sorte, le haut du crâne était à nu et une fente ovale ou une ouverture circulaire laissait apercevoir les cheveux sur le sinciput[2]. La terre cuite semble dater de 500 environ avant notre ère, la bouche étant droite et les yeux non bridés.

La coiffure est la même dans la petite tête **401,** mais le style est différent et la facture en est singulièrement plus libre. On aperçoit sur cet exemplaire le nœud qui retient en haut du front les deux pointes du foulard.

Dans les n^{os} **402-403,** la masse des cheveux est entièrement cachée et l'on n'entrevoit sur le front que le départ de la raie **(402)** ou le bourrelet que relevait à cet endroit une bandelette non apparente **(403).** Il est possible que la dernière tête soit un peu plus ancienne que les exemplaires du premier groupe, mais il est difficile de l'en séparer, car elle leur ressemble de très près. Le chignon que cachait le foulard devait être relevé comme dans une

1. Heuzey (*Catalogue*, p. 178) écrit à tort qu'on ne trouve aucune trace à Kition du cycle de Bacchus. Voir plus haut le **Silène 148** et plus loin la tête **488.**

2. Il faut ajouter cette manière de porter le kékryphale à celles que Couve a distinguées dans le dictionnaire de Daremberg-Saglio, III, p. 812-6.

belle tête d'Idalion à l'Antiquarium de Berlin[1], car le kékryphale, par derrière, ne suit pas le contour du crâne, mais forme en haut de l'occiput un angle aigu plus ou moins prononcé.

Il en est un peu autrement dans les têtes **404-406,** toutes les trois de beau style. La masse des cheveux, au lieu d'être relevée par derrière, devait être aplatie sur le sommet et bouffer un peu plus bas, car le kékryphale, vu d'en haut, a presque la forme d'une ellipse à pointes mousses, tandis qu'un ressaut est assez sensible au-dessus de la nuque et indique le point précis où finit le chignon.

La tête **407** rappelle quelque peu la **Dèmèter** du groupe publié par Stackelberg[2] et que nous avons étudié plus haut[3]. Les cheveux paraissent s'échapper au même endroit du bourrelet d'étoffe et bouffer de la même manière sur les côtés du visage. D'autre part, le turban n'est pas formé par la mitra, mais, comme on le voit à la nuque, par le bord du kékryphale. Il suffirait donc de recouvrir cette tête d'un voile et de lui donner un corps approprié pour retrouver le personnage du groupe d'Athènes. Mais, si l'on y regarde de près, on observe que la ressemblance est plus apparente que réelle. Le visage, en effet, est d'un style tout différent, la face est plus lourde, le nez plus court, les yeux sont indiqués tout autrement, l'œuvre est inférieure et certainement plus récente.

Enfin j'ai rattaché à la série les têtes **408-409.** La première appartenait peut-être à une figurine courotrophe, mais elle n'est pas assez bien conservée pour qu'on puisse se prononcer sur ce point. La seconde est de l'époque hellénistique : le coroplaste y a noté avec précision, mais sans minutie excessive, les plissements de la chair et les altérations diverses causées par l'âge.

Nous avons vu plus haut (n[os] **94-96**) que le kékryphale n'était ni particulier aux femmes, ni, à plus forte raison, réservé aux divinités. Les têtes **400-409** pouvaient donc indifféremment surmonter des corps de mortelles ou de déesses.

400 (166) [H. 115]. — **Tête de femme, coiffée du kékryphale.** — Idalion. — Haut., 0[m],175 (de la tête, 0[m],11). Long., 0[m],13. Larg., 0[m],10 (du visage, 0[m],075). — Pl. XVIII.

Terre d'un jaune très clair, presque blanchâtre, la couche d'argile très épaisse.

1. Ohnefalsch-Richter, *Kypros*, pl. CCIV, 7.
2. *Græber der Hellenen*, pl. LXIX.
3. Voir les n[os] **187-189** et Heuzey, *Catalogue*, p. 190.

Traces de noir dans les yeux et sur les rosaces du diadème. L'une des rosaces n'est pas conservée.

Cassure oblique au cou.

Le collier, dont les grains sont larges et juxtaposés, est orné d'une pendeloque en forme d'obus. Le visage s'élargit depuis le menton jusqu'à la hauteur des yeux, les pommettes saillantes, la bouche petite, les lèvres épaisses et serrées, quelque peu infléchies en leur milieu, mais non relevées aux commissures, les narines peu marquées et assez haut placées, le nez large du dos, les yeux horizontaux et très allongés, le globe très effacé et les bords de l'orbite bien dessinés, les sourcils arqués et le front en retrait. Les cheveux, qui ne sont pas séparés par une raie, sont relevés en bourrelet sur le front où ils sont retenus par un bandeau orné de quatorze rosaces, le kékryphale plissé et retroussé à l'occiput avec une ouverture circulaire en haut du crâne; les lobes des oreilles sont cachés par des disques, d'où pendent des pyramides arrondies comme des corps d'abeilles et striées horizontalement.

401 (377). — **Semblable.**— Haut., 0^m,025 (de la tête, 0^m,02). Ép., 0^m,023. Larg., 0^m,018 (de la figure, 0^m,012).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche. Traces de jaune dans les cheveux.

Cassé au cou.

Les cheveux sont coiffés en bandeaux sur les tempes, le kékryphale noué au-dessus du front, le sinciput apparaissant à nu entre les bords du foulard.

402 (367). — **Semblable.**— Haut., 0^m,05 (de la tête, 0^m,04). Ép., 0^m,036. Larg., 0^m,034 (de la figure, 0^m,019).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.

Cassé au cou. Le revers fruste. Mal conservé.

Les cheveux sont partagés par une raie et coiffés en bandeaux souples sur les tempes, le kékryphale pointu et très relevé.

403 (410) [H. 43]. — **Semblable.** — Haut., 0^m,033 (de la tête, 0^m,027). Ep., 0^m,026. Larg., 0^m,025 (de la figure, 0^m,017).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche. Traces de rouge dans les cheveux.

Cassé au cou. Le revers plat. Le nez brisé.

Le visage est large, un peu mafflu, les lèvres épaisses comme celles

d'une négresse, le nez fort, les yeux effilés et presque effacés, les cheveux relevés en bourrelet sur le front, le kékryphale noué par devant et descendant très bas.

404 (376). — **Semblable.** — Haut., $0^m,04$ (de la tête, $0^m,03$, — de la coiffure, $0^m,005$). Ép., $0^m,032$. Larg., $0^m,025$ (de la figure, $0^m,017$).

Terre rougeâtre. Couverte blanche. Les cheveux peints en jaune.

Cassé au cou.

Le visage est régulier, les cheveux séparés par une raie et coiffés en bandeaux sur les tempes, le kékryphale non relevé, mais finissant en pointe à l'occiput, les deux bouts réunis sur le front par un nœud bien marqué.

405 (368). — **Semblable.** — Haut., $0^m,035$ (de la tête, $0^m,031$). Ép., $0^m,036$. Larg., $0^m,032$ (du visage, $0^m,016$).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.

Cassé au cou.

Le visage est régulier et de beau style sévère, la bouche droite, les lèvres égales, les globes des yeux aplatis, mais les commissures non relevées, le front bordé par une frange de mèches arrondies comme des festons, le kékryphale rejeté en arrière, très allongé et finissant en pointe.

Comparer une tête d'Idalion à l'Antiquarium de Berlin, Ohnefalsch-Richter, *Kypros*, pl. CCIV, 7, p. 485.

406 (409) [H. 30]. — **Semblable.** — Chypre. — Haut., $0^m,035$ (de la tête, $0^m,031$). Ép., $0^m,035$. Larg., $0^m,027$ (de la figure, $0^m,017$).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche. Les cheveux et les lèvres peints en rouge.

Cassé au cou. La terre craquelée.

Le cou est large, le visage ovale, la bouche fine, le nez régulier, les yeux effilés, les cheveux tirés en arrière et divisés en côtes parallèles, le kékryphale allongé en pointe et légèrement tombant sur la nuque.

407 (448). — **Semblable.** — Haut., $0^m,06$ (de la tête, $0^m,04$, — de la coiffure, $0^m,01$). Ép., $0^m,045$. Larg., $0^m,048$ (de la figure, $0^m,025$).

Terre assez fine, d'un gris rosé. Couverte blanche.

La protome se termine en bas du cou par une sorte de tenon tronconique, qui s'enfonçait dans une mortaise.

La face est large, la bouche horizontale, les lèvres épaisses et renflées, le nez fort et camard, les yeux bien ouverts, les prunelles gravées à la pointe, le front arrondi, les cheveux bouffant sur les tempes, mais, hors ces deux points, entièrement cachés par le kékryphale, qui est enroulé en turban sur le front, le crâne allongé et oviforme.

Rapprocher la tête du groupe Stackelberg, *Græber der Hellenen*, pl. LXIX (voir plus haut l'avant-propos des n^os **400-409**).

408 (417) [H. 56]. — **Semblable.** — Haut., 0^m,037 (de la tête, 0^m,029). Ép., 0^m,034. Larg., 0^m,027 (de la figure, 0^m,017).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.

Cassé au cou.

La tête est légèrement inclinée sur l'épaule gauche, des rosaces suspendues aux oreilles, les cheveux relevés en bourrelet sur le front et séparés par une raie, quatre excroissances marquées sur le kékryphale, qui est allongé vers l'occiput et qui se termine en pointe mousse. Peut-être faut-il y voir l'indication de la coiffure qui s'échappe hors du foulard ; il est plus probable qu'un bras, peut-être le droit de la femme[1] ou le gauche d'un enfant qu'elle portait[2], s'appuyait sur le haut du crâne : la tête aurait alors appartenu à une déesse courotrophe.

409 (375) [H. 55]. — **Tête de vieille femme coiffée d'un kékryphale.** — Haut., 0^m,041 (de la tête, 0^m,031). Ép., 0^m,03. Larg., 0^m,028 (de la figure, 0^m,019).

Terre fine et jaunâtre. Couverte blanche.

Cassé au cou.

Le cou est maigre, le visage allongé, le menton court, les lèvres épaisses et l'inférieure pendant légèrement, le nez long et pincé, les joues ridées obliquement et la peau comme tirée, les yeux petits, les sourcils relevés, le front bombé et plissé, les cheveux entièrement couverts par un kékryphale.

Têtes couvertes d'un voile (410-446).

Ces têtes proviennent sans doute, pour la plupart, de divinités analogues

1. Buste de la collection Piéridis aujourd'hui au Musée de Berlin, Ohnefalsch-Richter, *Kypros*, pl. CCV, 4, p. 486.
2. Même buste.

à celles que nous avons étudiées plus haut dans les triades **156-181** et dans les groupes **182-189.** Le voile convient bien à la **Dèmèter** hellénique [1] et l'**Aphrodite** qu'on adorait à Chypre avait, nous l'avons vu et constaté à diverses reprises, plus d'un trait commun avec la déesse d'Eleusis.

Il n'est nullement sûr d'ailleurs que, dans tous les exemplaires, le voile ait été porté seul, indépendamment du calathos. Si l'on se reporte en effet au chapitre précédent (n[os] **220-393),** on se rappellera que le haut diadème est souvent posé sur l'himation, au lieu d'être, au contraire, recouvert par l'étoffe. Comme toutes nos têtes sont loin d'être intactes et qu'en particulier la surface supérieure en est souvent mal conservée, il se peut que, dans certains cas, le couronnement de la terre cuite nous fasse précisément défaut, mais il va sans dire que c'est là l'exception.

Les têtes **410-420** sont de dimensions variables, mais de même forme et de même type. Toutes portent sur le front la bandelette repliée en turban et toutes ont également les cheveux relevés sur les tempes et le voile posé de la même manière sur le haut du crâne. Les pendeloques, ordinairement lourdes et un peu massives, sont parfois faites de simples rosaces **(414-415).**

Dans les exemplaires **421-423,** la mitra est remplacée par un diadème ou par un simple bandeau, qui est toujours posé sous le voile, mais un peu au-dessus de la racine des cheveux, de sorte que le front est entièrement dégagé et qu'on aperçoit le bas de la raie médiane ou le bourrelet qui descend comme une frange au-dessus des yeux.

Les deux têtes **424-425** portent la mitra classique, mais elles sont bien plus récentes que les précédentes. Non seulement les traits sont moins réguliers et le visage est plus allongé, mais les prunelles sont reprises à la pointe et incisées, procédé qui indique une date assez basse.

Les exemplaires **426-430** n'ont plus ni mitra, ni diadème apparents. Il est probable que les cheveux sont encore ceints de quelque bandelette, mais on n'aperçoit sur le front, au-dessous du bord de l'étoffe, qu'un simple bourrelet frangé. Les visages sont de beau style et les oreilles sont nues ou chargées de pendeloques **(427).**

Tout lien paraît faire défaut dans les têtes **431-437.** Ici les cheveux sont simplement coiffés en bandeaux et divisés au milieu par une raie qui paraît sous le voile, lequel est parfois rejeté très en arrière **(436).** Les fragments

1. Cf. Heuzey, *Catalogue*, p. 189 et Pottier, *Statuettes*, p. 97.

431, 432 proviennent, semble-t-il, de figurines isolées, mais les nos **433, 434** sont détachés de groupes analogues à ceux que nous avons étudiés plus haut **(182-184)** et dans lesquels deux déesses, assises côte à côte, sont enveloppées d'une draperie commune. Le visage est penché sur l'épaule dans les exemplaires **435** et **436,** dont le dernier est de travail plus libre et paraît un peu plus récent que les précédents.

Au lieu de couvrir le haut de la tête, comme dans les séries antérieures, le voile peut revenir sur le front de telle manière qu'on aperçoive à peine le bord de la chevelure. C'est le cas du n° **438,** où le visage est entouré de très près et comme encadré par la draperie. C'est aussi celui du n° **439,** où les cheveux sont retenus par un petit nœud apparent. Le voile s'y relève en pointe ainsi que dans le n° **440.**

Tout autres sont les têtes **441-443.** Ici, les cheveux, préalablement frisés, bouffent en haut du front et le voile est posé sur le toupet, comme sur une sorte de tympan qui surmonte et allonge le visage. Les lourdes pendeloques qui chargent les oreilles ajoutent encore à cette impression de régularité architecturale que l'on ressent à l'aspect de ces coiffures calamistrées.

Dans les nos **444-446,** le voile est posé tout en haut du crâne. Les cheveux sont noués sur le devant par un lien apparent et se relèvent en une sorte de toupet.

410 (438). — **Tête couverte d'un voile.** — Haut., 0m,08 (de la tête, 0m,06, — de la coiffure, 0m,012). Ép., 0m,05. Larg., 0m,05 (de la figure, 0m,033).

Terre d'un gris jaunâtre. Couverte blanche.

Cassé au cou et à droite. Le revers brisé. Mal conservé. L'une des pendeloques cassée.

Aux oreilles, pyramides renversées suspendues à des rosaces, le visage régulier et de beau style, le front surmonté de la mitra enroulée en turban, les cheveux relevés sur les tempes et coiffés d'un voile qui descend sur les épaules.

411 (439). — **Semblable.** — Haut., 0m,07 (de la tête, 0m,055, — de la coiffure, 0m,01). Ép., 0m,055. Larg., 0m,045 (de la figure, 0m,031).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche. Traces de rouge dans les cheveux.

Cassé au cou. Le revers plat. Le nez et l'œil droit brisés.

De même.

412 (447). — **Semblable.** — Haut., 0m,067 (de la tête, 0m,055, — de la coiffure, 0m,015). Ép., 0m,014. Larg., 0m,045 (de la figure, 0m,03).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.
Cassé au cou. Brisé à gauche et en bas, à droite.

Réplique du précédent.

413 (440). — **Semblable.** — Haut., 0m,06 (de la tête, 0m,05, — de la coiffure, 0m,01). Ép., 0m,035. Larg., 0m,042 (de la figure, 0m,026).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.
Cassé au menton. Le revers plat. Le nez brisé.

De même.

414 (441). — **Semblable.** — Haut., 0m,043 (de la coiffure, 0m,01). Ép., 0m,045. Larg., 0m,043 (de la figure, 0m,026).

Terre rosée. Couverte blanche. Traces de rouge dans les cheveux.
Cassé au menton.

Même type, de simples rosaces suspendues aux oreilles.

415 (442). — **Semblable.** — Haut., 0m,055 (de la tête, 0m,041, — de la coiffure, 0m,008). Ép., 0m,036. Larg., 0m,038 (de la figure, 0m,026).

Terre jaunâtre. Couverte blanche.
Cassé au cou.

Comme le précédent.

416 (443). — **Semblable.** — Haut., 0m,055 (de la tête, 0m,038, — de la coiffure, 0m,008). Ép., 0m,027. Larg., 0m,037 (de la figure, 0m,025).

Terre rosée. Couverte blanche. Traces de rouge dans les cheveux.
Cassé au cou. Le revers plat. Le nez abîmé.

De même, les oreilles portant des pyramides renversées suspendues aux rosaces.

417 (446). — **Semblable.** — Haut., 0m,045 (de la tête, 0m,035, — de la coiffure, 0m,006). Ép., 0m,005. Larg., 0m,032 (de la figure, 0m,021).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.
Cassé au cou. Le revers fruste.

De même.

418 (524). — **Semblable.** — Haut., 0^{m},04 (de la tête, 0^{m},03, — de la coiffure, 0^{m},006). Ép., 0^{m},026. Larg., 0^{m},026 (de la figure, 0^{m},016).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.

Cassé au cou. Le revers plat.

De même.

419 (444). — **Semblable.** — Haut., 0^{m},038 (de la tête, 0^{m},03, — de la coiffure, 0^{m},006). Ép., 0^{m},028. Larg., 0^{m},028 (de la figure, 0^{m},016).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.

Cassé au cou. Le revers plat.

De même.

420 (345). — **Semblable.** — Haut., 0^{m},039 (de la tête, 0^{m},028, — de la coiffure, 0^{m},005). Ép., 0^{m},025. Larg., 0^{m},026 (de la figure, 0^{m},017).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.

Cassé au cou. Le revers plat. Mal conservé.

De même, la tête penchée sur l'épaule droite.

421 (348). — **Semblable.** — Haut., 0^{m},052 (de la tête, 0^{m},042, — de la coiffure, 0^{m},009). Ép., 0^{m},037. Larg., 0^{m},05 (du visage, 0^{m},023).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.

Cassé au cou. Le haut et le revers non conservés.

Tête analogue aux précédentes, les oreilles portant des pyramides renversées suspendues à des rosaces, les traits réguliers, les cheveux relevés à la fois sur le front et sur les tempes, un bandeau les ceignant sous le voile plissé qui tombe sur les épaules.

422 (349). — **Semblable.** — Haut., 0^{m},05 (de la tête, 0^{m},042, — de la coiffure, 0^{m},008). Ép., 0^{m},04. Larg., 0^{m},04 (du visage, 0^{m},022).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.

Cassé au cou. Mal conservé sur la gauche.

De même, le bandeau remplacé par un diadème orné de rosaces.

423 (365). — **Semblable.** — Haut., 0^{m},055 (de la tête, 0^{m},051, — de la coiffure, 0^{m},01). Ép., 0^{m},045. Larg., 0^{m},043 (de la figure, 0^{m},023).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.

Cassé au cou. Le revers creux.

Le type est un peu différent, le visage plus allongé, le menton arrondi, des rosaces pendant aux oreilles, les cheveux relevés sur le front en un bourrelet strié de traits verticaux, coiffés d'un diadème et surmontés d'un voile qui tombe sur les épaules.

424 (435). — **Semblable.** — Haut., 0m,115 (de la tête, 0m,075, — de la coiffure, 0m,013). Ép., 0m,06. Larg., 0m,07 (de la figure, 0m,043).

Terre rosée. Couverte blanche.

Cassé au cou. Le revers fruste. Le nez brisé.

Le cou est élevé, mince et presque cylindrique, l'ovale du visage très allongé et le modelé d'un style très libre, la bouche entr'ouverte et les lèvres épaisses, le nez fort, les yeux grands, les prunelles incisées, les oreilles portant des pyramides renversées suspendues à des rosaces, le front surmonté de la mitra enroulée en turban, les cheveux relevés aux tempes et coiffés d'un voile qui tombe sur les épaules.

425 (436). — **Semblable.** — Haut., 0m,09 (de la tête, 0m,06, — de la coiffure, 0m,014). Ép., 0m,05. Larg., 0m,056 (de la tête, 0m,035).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.

Cassé au cou. Le revers plat.

De même, les pendeloques formées de grains carrés, de grandeur décroissante, suspendus au-dessous des rosaces.

426 (428) [H. 46]. — **Tête coiffée d'un voile.** — Haut., 0m,045 (de la tête, 0m,037, — de la coiffure, 0m,009). Ép., 0m,025. Larg., 0m,033 (de la figure, 0m,02).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche. Les cheveux peints en rouge.

Cassé au cou. Le revers plat.

La figure est régulière, les yeux allongés et les paupières lourdes, les cheveux relevés en bandeaux sur les tempes et coiffés d'un voile qui tombe sur les épaules.

427 (337). — **Semblable.** — Haut., 0m,045 (de la tête, 0m,035, — de la coiffure, 0m,008). Ép., 0m,03. Larg., 0m,027 (de la figure, 0m,012).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.

Cassé au cou. Le revers plat.

De même, avec des pyramides renversées suspendues à des rosaces.

428 (363). — **Semblable.** — Haut., 0m,045 (de la tête, 0m,032). Ép., 0m,037. Larg., 0m,027 (du visage, 0m,016).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.
Cassé au cou.

Analogue au précédent.

429 (364). — **Semblable.** — Haut., 0m,032. Ép., 0m,033. Larg., 0m,028 (du visage, 0m,016).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.
Cassé au menton.

De même.

430 (369). — **Semblable.** — Haut., 0m,028 (de la tête, 0m,021). Ép., 0m,027 Larg., 0m,022 (de la figure, 0m,014).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.
Cassé au cou.

De même.

431 (350). — **Tête couverte d'un voile.** — Haut., 0m,047 (de la tête, 0m,034). Ép., 0m,031. Larg., 0m,027 (de la figure, 0m,02).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.
Cassé au cou. Le revers fruste. Très abîmé.

Le visage est effacé, des rosaces pendant aux oreilles, les cheveux partagés sur le front et relevés sur les tempes, un voile tombant sur les épaules.

432 (351) [H. 53]. — **Semblable.** — Haut., 0m,05 (de la tête, 0m,033). Ép., 0m,028. Larg., 0m,026 (du visage, 0m,02).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.
Cassé au cou. Le revers plat.

De même.

433 (317). — **Semblable.** — Haut., 0m,036 (de la tête, 0m,027, — de la coiffure, 0m,011). Ép., 0m,025. Larg., 0m,037 (du visage, 0m,013).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.
Cassé au cou. Le revers plat.

Même type, des rosaces pendant aux oreilles, les cheveux partagés de même, la coiffure se détachant sur un voile qui sert de fond, la tête devant provenir d'un groupe.

434 (318). — **Semblable.** — Haut., 0^m,037 (de la coiffure, 0^m,01). Ép., 0^m,027. Larg., 0^m,033 (du visage, 0^m,014).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.
Cassé au menton. Le revers plat. Très abîmé.

De même.

435 (346). — **Semblable.**— Haut., 0^m,04 (de la tête, 0^m,023). Ép., 0^m,021. Larg., 0^m,024 (de la figure, 0^m,016).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche. Traces de rouge dans les cheveux.
Cassé au cou. Le revers fruste.

De même, la tête inclinée sur l'épaule droite, des rosaces pendant aux oreilles, les cheveux partagés par une raie et ondulés sur les tempes, un voile tombant sur les épaules.

436 (361). — **Semblable.** — Haut., 0^m,048 (de la tête, 0^m,039, — de la coiffure, 0^m,009). Ép., 0^m,03. Larg., 0^m,045 (du visage, 0^m,017).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.
Cassé au cou. Le revers plat.

De même, la tête légèrement penchée sur l'épaule gauche, les cheveux formant des frisons recroquevillés en haut du front, deux bandeaux librement ondulés tombant en boucles sur les côtés, le voile rejeté sur le haut du crâne et pendant sur les épaules.

L'inclinaison est inverse dans une tête de l'ancienne collection Gréau, Frœhner, *Catal. Gréau,* 1891, p. 145-6, fig. p. 145.

437 (193). — **Semblable.**— Haut., 0^m,035 (de la tête, 0^m,03). Ep., 0^m,03. Larg., 0^m,035 (du visage, 0^m,017).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.
Cassure oblique au cou. Le revers plat.

Le visage est arrondi, les traits presque enfantins, les cheveux divisés par une raie, relevés et frisant sur les tempes, la coiffure peut-être surmontée d'un voile.

438 (362). — **Tête coiffée d'un voile.** — Haut., 0^{m},043 (de la tête, 0^{m},036). Ep., 0^{m},034. Larg., 0^{m},031 (de la figure, 0^{m},02). — Pl. XXIX.

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.
Cassé au cou.

La tête est légèrement penchée sur l'épaule droite, le visage régulier, les cheveux paraissant à peine sous le grand voile plissé qui entoure entièrement le crâne et qui tombe droit sur les épaules.

439 (353). — **Semblable.** — Haut., 0^{m},045 (de la tête, 0^{m},04, — de la coiffure, 0^{m},01). Ép., 0^{m},022. Larg., 0^{m},022 (du visage, 0^{m},016).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche. Les cheveux rouges, le voile peint en bleu.
Cassé au cou. Le revers fruste.

Des rosaces pendent aux oreilles, les cheveux relevés en bourrelet et noués sur le front, le voile pointant comme un kékryphale en haut de l'occiput et tombant sur les épaules.

440 (319). — **Semblable.** — Haut., 0^{m},053 (de la tête, 0^{m},042, — de la coiffure, 0^{m},015). Ép., 0^{m},04. Larg., 0^{m},033 (de la figure, 0^{m},024).

Terre jaunâtre. Couverte blanche.
Cassé au cou. Le revers fruste. Très abîmé.

Des rosaces paraissent suspendues aux oreilles, les cheveux partagés par une raie et coiffés en bandeaux sur les tempes, le voile, qui recouvre un très haut chignon, relevé en pointe sur l'occiput.

D'après Winter, *Typen d. figürlichen Terrakotten* (I, préface), des têtes de ce type ont été découvertes à Idalion : peut-être ont-elles été importées d'Athènes ou plus probablement modelées à l'imitation de quelque statuette attique importée dans l'île.

441 (311). — **Tête coiffée d'un voile.** — Haut., 0^{m},077 (de la tête, 0^{m},053, — de la coiffure, 0^{m},02). Ép., 0^{m},033. Larg., 0^{m},038 (du visage, 0^{m},024).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.
Cassé au cou. Le revers plat.

Le cou est marqué d'un pli, la figure allongée et de bon style, les oreilles portant des pyramides renversées suspendues à des rosaces, les cheveux bouffant très haut sous le voile et formant une sorte de triangle en haut du front.

442 (312). — **Semblable.** — Haut., 0^{m},07 (de la tête, 0^{m},047, — de la coiffure, 0^{m},015). Ép., 0^{m},035. Larg., 0^{m},035 (de la figure, 0^{m},023).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.
Cassé au cou. Le revers non travaillé.

De même.

443 (313). — **Semblable.** — Haut., 0^{m},047 (de la coiffure, 0^{m},015). Ép., 0^{m},042. Larg., 0^{m},037 (de la figure, 0^{m},024).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.
Cassé au menton. L'oreille gauche non conservée.

De même.

444 (418) [H. 50]. — **Tête coiffée d'un voile.** — Haut., 0^{m},042 (de la tête, 0^{m},033, — de la coiffure, 0^{m},01). Ép., 0^{m},023. Larg., 0^{m},024 (de la figure, 0^{m},017).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche. Traces de rose dans les cheveux.
Cassé au cou. Le revers plat.

Le cou est marqué d'un double pli, des rosaces suspendues aux oreilles, le visage de style libre, de longues boucles calamistrées tombant sur les joues, les cheveux séparés sur le front et noués de manière à former un court toupet, un voile posé derrière le crâne et tombant sur les épaules.

445 (415) [H. 42]. — **Semblable.** — Haut., 0^{m},05 (de la tête, 0^{m},042, — de la coiffure, 0^{m},015). Ép., 0^{m},03. Larg., 0^{m},028 (de la figure, 0^{m},016).

Terre blanchâtre.
Cassé au cou. Le revers plat.

Des rosaces pendent aux oreilles, les cheveux séparés par une raie, ondulés sur les tempes et relevés sur le haut de la tête en un haut toupet noué à la base, un voile posé sur l'occiput et tombant sur les épaules.

446 (398). — **Semblable.** — Haut., 0^{m},038 (de la tête, 0^{m},032, — de la coiffure, 0^{m},008). Ép., 0^{m},025. Larg., 0^{m},021 (de la figure, 0^{m},014).

Terre jaunâtre. Couverte blanche.
Cassé au cou. Le revers plat.

Le visage est arrondi, les cheveux relevés en bourrelet sur le front et noués en haut du sinciput, un voile tombant de la tête sur les épaules.

Têtes enveloppées d'un voile (447-452).

Les têtes **447-452** sont enveloppées d'un voile, qui est posé d'abord sur l'épaule gauche et qui revient sur cette même épaule après avoir recouvert les cheveux. Tantôt le visage est entièrement dégagé **(448)** ; le plus souvent, le bas du menton **(439)** est caché par l'étoffe, qui peut même revenir sur la bouche de telle manière que le nez seul et lse yeux restent apparents **(447, 450-452).** Dans ce dernier cas, la main gauche est ordinairement relevée à l'intérieur sous la draperie, qu'elle ramène ainsi devant les lèvres. Le point est certain pour le n° **447,** mais n'est que probable pour les n^os^ **450** à **452.** Le lourd himation pourrait, en effet, se maintenir de lui-même en place devant la bouche ; la main, dans ce cas, serait simplement posée sur le cou ou même sur le sein.

D'après les terres cuites plus entières conservées dans d'autres collections, ces têtes voilées appartenaient soit à des figurines debout, soit à des déesses assises et trônant. Il est à remarquer qu'elles pouvaient être surmontées du calathos, ce qui doit nous mettre en garde contre toute distinction trop stricte que nous serions tenté de faire parmi les séries précédentes. Ajoutons qu'un groupe de la collection Piéridis à Larnaca était composé de deux femmes, dont l'une était voilée de façon à ne laisser apercevoir que les yeux, *Bull. Corr. Hell.*, III, 1879, p. 87, 13, Pottier.

447 (508). — **Tête enveloppée d'un voile.** — Haut., 0^m^,06 (de la tête, 0^m^,037, — de la coiffure, 0^m^,01). Ép., 0^m^,031. Larg., 0^m^,034 (de la figure, 0^m^,014).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche. Traces de peinture rouge dans les cheveux. Cassé au cou.

Le voile, posé d'abord sur l'épaule gauche, enveloppe le menton, est rejeté derrière la tête et passe une seconde fois sur l'épaule droite, la bouche non visible, le nez droit, les yeux allongés, les cheveux relevés et noués en un large nœud en haut du front, la main gauche apparente sous l'étoffe et appliquée en bas du visage.

Le mouvement de la main gauche est analogue dans une grande terre cuite de Marion Arsinoé, représentant une déesse assise, accostée d'une

figurine debout[1]. Une statuette pareille de Kition a la main droite relevée et la jambe gauche pliée au genou[2]. Les têtes de ce type sont fréquentes[3] : l'une d'entre elles[4] est, comme notre n° **324,** surmontée d'un calathos à deux rangs de rosaces.

448 (431). — **Semblable.** — Haut., 0m,03 (de la tête, 0m,025). Ép., 0m,026. Larg., 0m,021 (de la figure, 0m,015). — Pl. XXIX.

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.
Cassé au cou. Le revers fruste.

Le voile revient sur l'épaule gauche en dégageant le menton et tout le visage, la tête relevée, le front surmonté de plis réguliers.

Une tête chypriote de l'ancienne collection Gréau (Frœhner, *Catal. Gréau,* 1891, 601, p. 140, fig. p. 133) est drapée de la même manière, mais les cheveux sont relevés sur le front et y forment un haut toupet triangulaire.

449 (430). — **Semblable.** — Haut., 0m,035 (de la tête, 0m,027). Ép., 0m,023. Larg., 0m,02.

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.
Cassé en bas du menton. Le revers plat.

Le voile revient sur l'épaule gauche en cachant le bas du menton, mais en laissant apercevoir le visage tout entier.

Comparer Heuzey, *Figurines,* pl. 16 *bis,* 1-2, *Catalogue,* p. 189 ; *Arch. Anzeiger,* VII, 1892, p. 118, 139, à l'Antiquarium de Berlin ; Frœhner, *Catal. Piot,* 248.

450 (432). — **Semblable.** — Long., 0m,031. Ép., 0m,03. Larg., 0m,031.

Terre grise. Couverte jaune.
Cassé au cou.

Le voile revient sur l'épaule gauche et ne laisse guère apercevoir du visage que le nez et les yeux.

Comparer Heuzey, *Catalogue,* p. 189 et deux têtes de l'Antiquarium de Berlin, l'une provenant de Piéridis, la seconde de la collection Cesnola,

1. Ohnefalsch-Richter, *Kypros,* pl. CLXXXVII, 1, p. 59.
2. Walters, *Terracottas Brit. Mus.,* A 349, p. 55.
3. *Ibid.,* A 394, p. 59. Heuzey, *Catalogue,* pl. 16 *bis,* 2.
4. Ohnefalsch-Richter, *l. l.,* pl. CCVII, 2.

Ohnefalsch-Richter, *Kypros*, pl. CCVI, 2, p. 327 et pl. CCVII, 5. La première porte, par-dessus le voile, un haut calathos orné de deux rangs de rosaces et surmonté d'une rangée de feuilles dressées. Rapprocher deux têtes de la collection Piéridis à Larnaca, *Bull. Corr. Hell.*, III, 1879, p. 91, 65-6, Pottier.

451 (433). — **Semblable.** — Haut., 0m,029 (de la tête, 0m,024). Ép., 0m,023. Larg., 0m,021.

Terre jaunâtre. Couverte blanche.
Cassé au cou. Le revers fruste.

De même.

452 (422). — **Semblable.** — Haut., 0m,026. Ép., 0m,012. Larg., 0m,012.

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.
Cassé au cou. Le revers plat.

De même.

Têtes féminines diverses (452-483).

Les têtes qui suivent sont généralement de beau style, bien que le travail en soit nécessairement rapide et la façon souvent négligée. Nous n'avons donc d'autre moyen de les distinguer qu'un classement suivant des signes extérieurs, comme la manière de se coiffer, de diviser ou de nouer les tresses et de relever ou d'abaisser le chignon. Les modes grecques furent sur ce point aussi nombreuses et aussi variées que les nôtres ont pu l'être.

Dans la jolie tête **453,** la chevelure, très abondante, ressemble à une perruque et n'est pas divisée sur le front ; les mèches, ondulantes et soyeuses, frisent naturellement et ne ressemblent pas à un postiche. Les oreilles sont entièrement cachées, ainsi que dans l'exemplaire **455,** où les cheveux sont relevés en bourrelet, et descendent, comme une frange, sur le front. Les têtes **454** et **456,** qui sont plus mal conservées, peuvent se ranger sous la même rubrique.

Il paraissait très simple de décorer la chevelure par une raie médiane et de former ainsi sur les côtés deux bandeaux égaux qui bouffaient et

ondulaient plus ou moins librement vers les oreilles. Cette disposition exigeait des cheveux assez courts en l'absence d'un chignon ou d'une bandelette, c'est peut-être la raison pour laquelle elle ne fut pas d'abord adoptée. De fait les têtes **457-461** sont, pour la plupart, récentes ; les yeux noyés du n° **461,** les paupières gonflées du n° **459,** la bouche entr'ouverte du n° **458** indiquent la distance à laquelle nous sommes du v° siècle. L'inclinaison très prononcée tantôt vers l'épaule droite **(457-459)** et tantôt vers l'épaule gauche **(460-461)** est un signe de même ordre : Praxitèle, déjà, aimait à pencher les têtes de ses statues et à donner ainsi à ses personnages plus de souplesse et de variété, parfois plus de langueur et d'apprêt.

Pour peu que les cheveux fussent longs par derrière, il restait à l'occiput et à la nuque une masse épaisse qui chargeait la tête et qu'il fallait bien dégager. L'un des procédés les plus simples était de relever la chevelure en un chignon à l'occiput, comme dans les têtes **462-163.** De la sorte, vu par derrière, le crâne paraissait surmonté d'un toupet, qui pouvait être assez bas ou plus ou moins dressé. Lorsque les cheveux n'étaient pas très tirés en arrière **(464),** ou lorsque le chignon n'était pas relevé par un moyen artificiel, il tombait de lui-même sur la nuque ; l'exemplaire **465** nous le montre ainsi affaissé et noué à cet endroit en forme de huit. La tête est d'ailleurs de beau style et, parmi les figures de ce type, l'une des meilleures de la collection.

Une mode assez singulière faisait relever la chevelure en touffe sur le front, sans que ce toupet frisé et de forme triangulaire fût serré par un lien à la base **(466-468).** La figure semblait ainsi surmontée d'un fronton bouffant et calamistré, ce qui lui donnait plus de carrure et une apparence presque géométrique.

Au lieu du toupet, l'on pouvait aussi ramener sur le front les tresses trop longues qui partaient des tempes et les rattacher par un grand nœud bouffant, dont les dimensions étaient parfois considérables **(470-473).** Tous ces exemplaires se ressemblent d'assez près, mais de menues différences les séparent et ils ne sortent pas des mêmes moules. Dans tous, une raie médiane divise la masse de la chevelure qui est parfois trop lourde pour être relevée sur les tempes et qui tombe alors par devant sur les épaules **(473),** entourant ainsi et comme encadrant le visage.

Le nœud de cheveux était parfois disposé un peu en arrière et rejeté à peu près au sommet du crâne, sur le sinciput **(474).** Dans les têtes **475-476,** suivant la mode archaïque du v° siècle, la chevelure est ramassée en

deux tresses sur la nuque et la double natte est ensuite ramenée par devant, tandis que les deux bouts sont noués sur le front. Par derrière, le chignon se relève très haut **(476)** ou descend au contraire plus ou moins bas sur le cou. Par devant, la chevelure peut être disposée en sens inverse et des tresses, simples ou doubles, sont ramenées du front à l'occiput, **475.** On sait que les très jeunes enfants étaient souvent ainsi coiffés **(483-487).**

Enfin la chevelure, au lieu d'être partagée par une raie, comme elle l'est dans presque tous les exemplaires qui précèdent, pouvait être divisée en côtes égales et saillantes, que divisaient des sillons plus ou moins profonds **(478-481).** C'est la coiffure que M. S. Reinach appelle « en côtes de melon ». Il serait porté à y voir une mode béotienne, car elle se rencontre fréquemment dans les terres cuites de Tanagra et la Corinne de Silanion[1] semble avoir eu la tête ainsi frisée. L'argument paraît peu probant, car Silanion était d'Athènes et les coroplastes de Béotie copiaient les modèles attiques. D'ailleurs, comme Studniczka l'a fait remarquer à l'auteur, la coiffure paraît antérieure au IVe siècle et par suite à Silanion : l'une des Péliades du Latran[2] a les cheveux ondulés de la sorte et la même disposition se retrouve sur la réplique de Berlin[3]. La mode était donc ancienne et c'est sans doute aux Athéniens que l'ont empruntée les céramistes chypriotes. Dans cette disposition, les cheveux pouvaient être noués sur le front et formaient un chignon sur la nuque ou sur l'occiput **(480).**

Je terminerai par la tête **81,** qui est entourée d'une guirlande de feuillage. Comme la couronne n'est pas de lierre, il ne semble pas qu'il faille y voir une tête de **Bacchante.**

453 (488). — **Tête féminine.** — Haut., 0m,031 (de la tête, 0m,023). Ep., 0m,026. Larg., 0m,023 (de la figure, 0m,015).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.
Cassé au cou.

Le visage paraît juvénile et est d'assez bon style, le front bas et couvert par les cheveux, dont la masse bouclée coiffe la tête comme une perruque et cache entièrement les oreilles.

1. Réplique à Compiègne, *Rev. Archéol.*, 1898, I, pl. V, p. 161-166 ; 1900, I, pl. II-III, p. 169-175, S. Reinach.
2. Helbig, *Musées de Rome*, I, 635, p. 475.
3. Conze, *Beschr. d. Sculpturen zu Berlin*, 925 ; *Hist. Aufsætze E. Curtius gewidmet*, pl. II, p. 99-104 (d'après l'auteur et d'après Furtwængler, la réplique serait authentique et connue depuis le XVIe siècle). Belles têtes ainsi coiffées à Munich et au Musée d'Athènes.

454 (347). — **Semblable.** — Haut., 0^m,043 (de la tête, 0^m,028). Ép., 0^m,028. Larg., 0^m,029 (de la figure, 0^m,021).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.
Cassé au cou.

De même, la tête droite, le cou marqué d'un pli.

455 (412). — **Semblable.** — Haut., 0^m,025. Ép., 0^m,04. Larg., 0^m,04 (de la figure, 0^m,021).

Terre jaunâtre. Couverte blanche. Les cheveux peints en rouge.
Cassé au menton. Le revers et la partie gauche brisés.

Le visage est arrondi, les cheveux simplement relevés en bourrelet sur le front et paraissant masquer entièrement les oreilles.

456 (421). — **Semblable.** — Haut., 0^m,042 (de la tête, 0^m,031). Ep., 0^m,016. Larg., 0^m,023.

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche. Les cheveux peints en rouge.
Cassé au cou, sur les côtés et en haut du front. Le revers creux.

Le menton est gras et saillant, le visage arrondi, le nez fort, les yeux bien ouverts, les cheveux paraissant friser sur le front.

457 (414) [H. 40]. — **Tête féminine, les cheveux partagés par une raie.** — Haut., 0^m,03 (de la tête, 0^m,022). Ép., 0^m,023. Larg., 0^m,02 (de la figure, 0^m,014).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.
Cassé au cou. La face et le nez abîmés.

La tête est penchée en arrière et inclinée sur l'épaule droite, les cheveux séparés par une raie et simplement striés d'incisions légères.

Il semble qu'on puisse comparer une tête chypriote de l'ancienne collection Gréau, Frœhner, *Catal. Gréau,* 1891, 615, p. 140-1, fig.

458 (413) [H. 37]. — **Semblable.** — Chypre. — Haut., 0^m,042 (de la tête, 0^m,032). Ép., 0^m,025. Larg., 0^m,028 (de la figure, 0^m,021).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche. Traces de rouge dans les cheveux.
Brisé de tous côtés. Le revers creux.

Le cou est marqué d'un pli, la tête inclinée sur l'épaule droite, la bouche

entr'ouverte, la lèvre supérieure infléchie, le nez droit, les yeux bien ouverts, les sourcils arqués, les cheveux séparés par une raie et coiffés en bandeaux libres et souples.

459 (419) [H. 52]. — **Semblable.** — Haut., 0^{m},042 (de la tête, 0^{m},023). Ép., 0^{m},02. Larg., 0^{m},023 (de la figure, 0^{m},016).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.
Cassé au cou. Le revers plat.

La tête est rejetée très en arrière et inclinée sur l'épaule droite, les lèvres épaisses, les yeux enfoncés sous les paupières gonflées, les cheveux séparés par une raie et coiffés en bandeaux librement ondulés.

460 (416) [H. 32]. — **Semblable.** — Chypre. — Haut., 0^{m},032 (de la tête, 0^{m},02). Ép., 0^{m},021. Larg., 0^{m},017 (de la figure, 0^{m},013).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche. Les cheveux peints en rouge.
Cassé au cou.

La tête est sensiblement inclinée sur l'épaule gauche, les traits assez fins, les cheveux séparés par une raie et coiffés en bandeaux sur les tempes.

461 (411). — **Semblable.** — Haut., 0^{m},045 (de la tête, 0^{m},035). Ép., 0^{m},017. Larg., 0^{m},026 (de la figure, 0^{m},02).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.
Cassé au cou. Le revers plat. Le nez brisé.

La tête est penchée sur l'épaule gauche, des rosaces suspendues aux oreilles, le visage d'un style assez libre, les yeux enfoncés et comme noyés, les cheveux séparés par une raie et partagés en bandeaux ondulés.

462 (407). — **Semblable.** — Haut., 0^{m},041 (de la tête, 0^{m},029). Ép., 0^{m},033. Larg., 0^{m},024 (de la figure, 0^{m},016).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche. Les cheveux peints en rouge.
Cassé au cou.

La tête est penchée sur l'épaule gauche, le visage ferme et les traits bien marqués, le nez lourd, des anneaux pendant des oreilles, les cheveux séparés par une raie à peine indiquée et formant, au-dessus de la nuque un chignon surélevé.

463 (408) [H. 34]. — **Semblable.** — Chypre. — Haut., $0^m,038$ (de la tête, $0^m,032$, — de la coiffure, $0^m,005$). Ép., $0^m,022$. Larg., $0^m,018$ (de la figure, $0^m,013$).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.
Cassé en haut du cou.

L'ovale du visage est régulier et assez fin, la bouche légèrement entr'ouverte, la lèvre supérieure infléchie, les cheveux relevés en bourrelet sur le front, le chignon dressé comme un toupet au-dessus de la nuque, à l'occiput.

464 (509) [H. 26]. — **Semblable.** — Chypre. — Haut., $0^m,041$ (de la tête, $0^m,028$). Ép., $0^m,04$. Larg., $0^m,027$ (de la figure, $0^m,018$).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche. Traces de rouge dans les cheveux.
Cassé au cou.

Le cou est mince, le visage allongé, la bouche entr'ouverte, le nez droit aux ailes renflées, les yeux comme effilés, les cheveux divisés sur le front en deux bandeaux épais et noués en chignon au-dessus de la nuque, les oreilles entièrement cachées.

465 (504) [H. 27]. — **Semblable.** — Chypre. — Haut., $0^m,03$ (de la tête, $0^m,025$). Ép., $0^m,028$. Larg., $0^m,022$ (de la figure, $0^m,016$). — Pl. XXIX.

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche. Traces de rouge dans les cheveux.
Cassé au cou.

La tête est légèrement rejetée en arrière et penchée sur l'épaule gauche, la bouche petite et renflée, le nez long, les yeux mi-clos, le front bombé, les cheveux divisés par une raie en deux masses bouffantes et striées, qui masquent entièrement les oreilles et qui finissent sur la nuque par un chignon en forme de huit.

466 (314). — **Tête féminine, les cheveux relevés en toupet sur le front.** — Haut., $0^m,052$ (de la coiffure, $0^m,018$). Ép., $0^m,037$. Larg., $0^m,038$ (de la figure, $0^m,025$).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.
Cassé au menton. Le revers non travaillé. Mal conservé.

La figure est arrondie et d'assez bon style, la bouche petite et pincée, les cheveux formant sur le front un toupet élevé et de forme triangulaire, la coiffure striée de lignes ondulées et parallèles.

467 (315). — **Semblable.** — Haut., 0^m,07 (de la tête, 0^m,049, — de la coiffure, 0^m,017). Ép., 0^m,037. Larg., 0^m,037 (de la figure, 0^m,025).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.
Cassé au cou. Le revers non travaillé.

De même.

468 (316). — **Semblable.** — Haut., 0^m,065 (de la tête, 0^m,048, — de la coiffure, 0^m,017). Ép., 0^m,047. Larg., 0^m,036 (de la figure, 0^m,025).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.
Cassé au cou. Mal conservé.

De même.

469 (341). — **Tête féminine, les cheveux noués sur le front.** — Haut., 0^m,06 (de la tête, 0^m,043). Ép., 0^m,045. Larg., 0^m,038 (de la figure, 0^m,021).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche. Traces de rouge dans les cheveux.
Cassé au cou.

La tête est légèrement penchée sur l'épaule droite, le visage d'un ovale assez large et de beau style libre, les cheveux simplement partagés par une raie et relevés sur le front en un nœud peu prononcé, les oreilles cachées par les bandeaux.

470 (393) [H. 36]. — **Semblable.** — Chypre. — Haut., 0^m,06 (de la tête, 0^m,044, — de la coiffure, 0^m,01). Ép., 0^m,037. Larg., 0^m,033 (de la figure, 0^m,023).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.
Cassé au cou. Le revers aplati.

La tête est légèrement penchée sur l'épaule gauche, les cheveux séparés par une raie et noués en haut du front triangulaire, le revers non travaillé.

471 (420) [H. 51]. — **Semblable.** — Haut., 0^m,035 (de la tête, 0^m,03). Ép., 0^m,023. Larg., 0^m,022 (de la figure, 0^m,013).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche. Traces de rouge dans les cheveux.
Cassé au cou.

Le cou est élevé, la tête rejetée légèrement en arrière, le visage allongé,

les cheveux relevés depuis les tempes et noués en haut du front, qui est dégagé et de forme triangulaire.

472 (388). — **Semblable.** — Haut., 0m,029 (de la tête, 0m,024, — de la coiffure, 0m,008). Ép., 0m,023. Larg., 0m,018 (de la figure, 0m,012).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.

Cassé au cou.

La tête est penchée en arrière et inclinée sur l'épaule droite, les cheveux séparés par une raie et noués en haut du front.

473 (404) [H. 35]. — **Semblable.** — Chypre. — Haut., 0m,029 (de la tête, 0m,024, — de la coiffure, 0m,008). Ép., 0m,018. Larg., 0m,021 (de la figure, 0m,014).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche. Traces de rouge dans les cheveux.

Le visage est large, de proportions assez courtes, la bouche petite, le nez épais, les yeux marqués par deux bourrelets parallèles, des rosaces pendant des oreilles, les cheveux noués en haut du front, séparés par une raie et tombant à droite et à gauche sur les épaules.

474 (423). — **Semblable.** — Haut., 0m,045 (de la coiffure, 0m,016). Ép., 0m,02. Larg., 0m,026 (de la figure, 0m,017).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche. Traces de rouge dans les cheveux.

Cassé au menton et à droite. Le revers creux.

Le visage est mince, allongé, et d'un travail assez fruste, les cheveux relevés sur le front, séparés par une raie et noués sur le sommet du crâne en un nœud assez large.

475 (499). — **Tête féminine, les cheveux nattés et noués.** — Haut., 0m,065 (de la tête, 0m,045, — de la coiffure, 0m,015). Ép., 0m,042. Larg., 0m,04 (de la figure, 0m,02).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.

Cassé au cou.

Le cou est long, mince et drapé, la tête relevée et penchée vers l'épaule droite, le visage d'assez bon style, les cheveux séparés par une raie et masquant à demi les oreilles, une tresse double partant du front et dirigée

vers l'occiput, deux autres tresses partant de la nuque, entourant la masse des cheveux et nouées en haut du chignon.

476 (510). — **Semblable.** — Haut., 0^{m},037 (de la tête, 0^{m},031). Ép., 0^{m},03. Larg., 0^{m},024 (de la figure, 0^{m},017).

Terre rougeâtre. Couverte blanche. Traces de rose dans les cheveux.

Cassé au cou. La pointe du chignon brisée et la joue gauche éraflée. Modelé très rapide.

La tête est penchée sur l'épaule gauche, deux tresses partant de la nuque à droite et à gauche et nouées ensemble en haut du front, le reste des cheveux relevé à l'occiput et y formant un haut toupet frisé.

477 (505). — **Semblable.** — Haut., 0^{m},05 (de la tête, 0^{m},043). Ép., 0^{m},04. Larg., 0^{m},032 (de la figure, 0^{m},021).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.

Cassé au cou.

La tête est penchée en arrière et inclinée sur l'épaule droite, le visage arrondi et d'un contour mou, les traits forts et le front très bombé, les cheveux tirés en arrière et coiffés par côtes, une tresse médiane allant du front à l'occiput, deux autres tresses partant de la nuque, entourant la masse des cheveux et nouées par devant.

478 (425) [H. 33]. — **Tête féminine, les cheveux coiffés par côtes.** Chypre. — Haut., 0^{m},038 (de la tête, 0^{m},024). Ép., 0^{m},028. Larg., 0^{m},023 (de la figure, 0^{m},013).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche. Traces de rouge dans les cheveux.

Cassé au cou.

Le visage est d'assez bon style, les oreilles entièrement cachées, les cheveux coiffés par côtes régulières et dirigés uniformément vers l'occiput.

479 (405). — **Semblable.** — Haut., 0^{m},035 (de la tête, 0^{m},021). Ep., 0^{m},026. Larg., 0^{m},022 (de la figure, 0^{m},011).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche. Les cheveux rouges.

Cassé au cou.

La tête est un peu rejetée en arrière, les cheveux coiffés par masse et

divisés par côtes parallèles, profondément marquées, les oreilles entièrement cachées.

480 (378). — **Semblable.** — Haut., 0m,05 (de la tête, 0m,036). Ép., 0m,037. Larg., 0m,027 (de la figure, 0m,021).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.
Cassé au cou.

La tête est un peu penchée sur l'épaule droite et rejetée en arrière, le visage allongé, la bouche entr'ouverte, les yeux enfoncés et expressifs, les traits idéalisés, les cheveux séparés par une raie et coiffés par côtes, l'occiput aplati comme si un chignon y relevait la chevelure.

481 (381). — **Tête coiffée du pétase.** — Haut., 0m,046 (de la tête, 0m,035). Ép., 0m,036. Larg., 0m,032 (de la figure, 0m,021).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche. Traces de rouge dans les cheveux.
Cassé au cou. Le revers fruste.

La figure est d'un modelé rapide, les cheveux coiffés par côtes en haut du front, le pétase rejeté en arrière et couvrant l'occiput.

482 (429). — **Tête coiffée d'une guirlande.** — Haut., 0m,033 (de la tête, 0m,027). Ép., 0m,024. Larg., 0m,026 (de la figure, 0m,017).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche. Traces de rouge dans les cheveux.
Cassé en bas du menton. Le revers fruste.

Le visage est gras et arrondi, les joues pleines et modelées dans un style assez libre, les cheveux ceints d'une guirlande de feuillage et relevés en bourrelet sur le front.

Têtes d'enfants (483-487).

Les têtes **483-484,** qui appartenaient, semble-t-il, à de très jeunes filles, ont les cheveux coiffés par côtes ou simplement tirés en arrière, sans un chignon qui soit noué ou relevé sur la nuque. Dans le n° **485,** les mèches sont épaisses et frisées, tandis que les exemplaires **486-487** portent une guirlande faite de fleurs tressées. Ce bourrelet n'était pas réservé aux seuls **Éros** et nous le voyons souvent figuré dans les statuettes d'enfants et sur-

tout de petites filles ; il se double, dans le n° **487,** d'un bonnet arrondi qui couvre la calotte crânienne.

483 (491). — **Tête d'enfant.** — Haut., 0m,031 (de la tête, 0m,025). Ép., 0m,028. Larg., 0m,023 (de la figure, 0m,017).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche. Les cheveux peints en rose.

Cassé au cou.

La tête légèrement penchée sur l'épaule gauche, le menton rond et gras, la bouche petite et entr'ouverte, le nez épaté, les yeux arrondis, le front bombé, les cheveux noués sur le front, coiffés par côtes et formant un court chignon à la nuque.

Rapprocher une tête chypriote de l'ancienne collection Gréau, Frœhner, *Catal. Gréau,* 1901, 559, p. 132, fig. p. 128.

484 (406) [H. 38]. — **Semblable.** — Haut., 0m,022. Ép., 0m,021. Larg., 0m,018 (de la figure, 0m,011).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.

Cassé au menton. La terre fendillée.

La tête, assez fine, est légèrement inclinée sur l'épaule droite, les cheveux tirés en arrière et indiqués par des stries parallèles.

485 (427) [H. 45]. — **Semblable.** — Haut., 0m,036 (de la tête, 0m,027). Ép., 0m,027. Larg., 0m,023 (de la figure, 0m,012).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.

Cassé au cou. Mal conservé.

La tête est penchée en arrière et fortement inclinée sur l'épaule droite, les joues pleines, le front bombé, les cheveux coiffés par mèches courtes et emmêlées.

486 (495). — **Semblable.** — Haut., 0m,028 (de la tête, 0m,022). Ép., 0m,023. Larg., 0m,025 (de la figure, 0m,011).

Terre grise et comme brûlée.

Cassé au cou.

La tête est rejetée en arrière, la face poupine, les cheveux entourés d'une guirlande épaisse, qui est renflée comme un bourrelet.

487 (497). — **Semblable.** — Haut., 0^{m},025 (de la coiffure, 0^{m},01). Ep., 0^{m},02. Larg., 0^{m},02 (de la figure, 0^{m},015).

Terre rougeâtre. Couverte blanche.
Cassé au menton. Le revers plat.

La face est poupine, les cheveux entourés d'un bourrelet et coiffés d'un bonnet de forme arrondie.

Tête dionysiaque (488).

488 (371). — **Buste de Dionysos.** — Haut., 0^{m},04 (de la tête, 0^{m},027). Ép., 0^{m},014. Larg., 0^{m},05 (de la face, 0^{m},016).

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche.
Cassé en bas du menton. Le revers creux.

Le visage est arrondi, les cheveux séparés par une raie, le front ceint d'une guirlande de lierre qui bouffe sur les tempes, des tresses tombant librement sur les joues, le bras droit replié au-dessus de la tête.

Il semble que les Chypriotes aient connu le culte orgiastique de **Dionysos**[1]. Nous avons vu plus haut les **Silènes 208-209** et la tête de **Ménade 399.** On peut noter qu'un **Dionysos** a fait partie de la collection Barre[2] et que les têtes dionysiaques ne sont pas sans exemple dans l'île[3].

Tête virile (489).

489 (449) [196, tombeau 130].— **Tête virile.** — Marion-Arsinoé (2e nécropole). Anc. collection Ohnefalsch-Richter. — Haut., 0^{m},12 (de la tête, 0^{m},09). Ép., 0^{m},08. Larg., 0^{m},075 (de la figure, 0^{m},052).

Terre grisâtre, légèrement rosée. Couverte blanche.
Cassé en bas du cou, la pointe de la barbe, celle du nez, le derrière du crâne non conservés. Moulé en creux.

La barbe est traitée par mèches irrégulières et peu fournies, la bouche entr'ouverte, la moustache longue et tombante, le visage maigre et

1. Euripide, *Phéniciennes*, 402. Gruppe, *Griechische Mythologie*, p. 336.
2. Frœhner, *Catal. Barre*, 183, p. 24.
3. *Bull. Corr. Hell.*, III, 1879, 46, p. 89-90, Pottier. *Rev. Archéol.*, 1902, II, p. 326 (vente du 30 avril 1902.)

comme étiré, le nez mince, les joues creuses, les pommettes saillantes, les paupières plissées, les sourcils droits, le front bombé et coupé par une ride profonde, les cheveux relevés en bourrelet et peut-être ceints d'une guirlande, les mèches indiquées d'une manière aussi fruste que la barbe, le style tardif et conventionnel.

Bibl. Frœhner, *Catal. Ohnefalsch-Richter,* 26 mai 1887, 196, p. 21. Ohnefalsch-Richter, *Kypros,* pl. CLXXXVI, 5, p. 475.

L'exemplaire est loin d'être sans reproche. Le visage est asymétrique, la face est hâve et creuse, les cheveux sont traités par un procédé plus que sommaire, mais on sent dans la tête une recherche intentionnelle des traits individuels. Elle devait appartenir à quelque grande statue funéraire analogue à celles de Marion-Arsinoé [1], mais de date plus récente.

Têtes grotesques (490-491).

Le tête de **Pan (490)** n'est pas; à proprement parler, un apotropaion démoniaque, mais il suffisait de la modifier quelque peu pour en tirer un masque grimaçant et terrible. La tête de singe **491** peut être rangée parmi les grotesques; il n'est pas étonnant de la retrouver à Chypre, voisine de l'Égypte où les cynocéphales étaient nombreux et souvent figurés par l'art indigène. Toutes ces têtes, comme on sait, servaient d'amulettes protecteurs : elles écartaient le mauvais œil et préservaient des sorts contraires. A ce titre, elles faisaient partie, au premier chef, du mobilier funéraire.

490 (469). — **Tête de Pan.** — Haut., $0^m,05$ (de la tête, $0^m,04$). Ep., $0^m,035$. Larg., $0^m,032$ (de la figure, $0^m,025$).

Terre d'un gris rosé.

Cassé au cou, en haut et sur les côtés. Très mal conservé.

La tête est relevée et rejetée fortement en arrière, la barbe formant de longues mèches en spirales, la moustache abaissée aux coins, le nez écrasé, les yeux bridés, de petites cornes surgissant en haut du front, les oreilles haut placées et saillant comme des oreilles d'animal, les cheveux traités par volutes irrégulières.

1. Herrmann, *Das Græberfeld v. Marion-Arsinoé,* pl. I, p. 41-2. On peut rapprocher une tête de Marion au British Museum, bien qu'elle soit imberbe et de style différent, Walters, *Terracottas,* A 398, p. 60, pl. XV.

Une figurine de Kition représente **Pan,** Walters, *Terracottas Brit. Mus.*, A 377, p. 57. Une autre, en calcaire, est au musée de New-York, Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, I, pl. CXIX, 862.

491 (496) [H. 39]. — **Tête de singe.** — Haut., 0m,035 (de la tête, 0m,025). Ép., 0m,028. Larg., 0m,024.

Terre d'un gris rosé. Couverte blanche. Traces de peinture rouge.

Cassé au cou.

Le cou est mince, la mâchoire très proéminente, la bouche ouverte et la lèvre inférieure avançant, les bajoues renflées, le nez écrasé, les yeux petits et bridés, le front plissé, les poils du crâne indiqués par des traits verticaux et parallèles.

Masques (492-495).

Il faut distinguer le masque funéraire **492** et les masques de théâtre **493-495.**

Le premier exemplaire reproduit en terre cuite et en petites dimensions les chevets des cartonnages de momies et ceux des sarcophages anthropoïdes[1]. Le type est récent, la face virile et barbue.

Les masques de théâtre **493** et **494** étaient faits pour être accrochés. Il n'est pas sûr qu'il faille y joindre le n° **495,** dont le revers est creux, mais où manquent les trous de suspension.

492 (740). — **Masque viril et barbu.** — Haut., 0m,09. Larg., 0m,07. Relief max., 0m,03.

Terre inégale, tantôt grise et comme oxydée, tantôt d'un rouge brique. Traces peu distinctes de peinture rouge.

Le masque courbe sur les côtés où sont deux petits trous de suspension.

Le menton est large et taillé droit, la barbe divisée en mèches fines et parallèles, la moustache tombante, les pommettes bien marquées, le nez gros du bout, les yeux arrondis du côté interne et effilés à l'autre coin, les orbites ourlées et les globes percés d'un trou, les oreilles non indiquées, le front et le haut de la tête ornés de deux rangs de petites touffes saillantes.

1. Voir notre n° **130** et Heuzey, *Catalogue*, p. 52, p. 58, p. 233.

493 (701) [H. 153]. — **Masque comique.** — Haut., 0^m,13. Larg., 0^m,075. Relief max., 0^m,075. Ép., 0^m,007 à 0^m,009.

Terre assez claire. Couverte rougeâtre. Les sourcils paraissant peints en noir.

La base plate. En haut du front, deux trous de suspension.

Le bas du visage finit par un large rictus, la bouche figurée par une longue fente égale, le nez épaté et les narines percées, les yeux petits et ronds, les arcades sourcilières en saillie très forte, le front haut et plissé, les oreilles à peine indiquées, deux rides en forme d'accolade incisées près des tempes.

494 (702). — **Masque comique.** — Haut., 0^m,22. Larg., 0^m,215. Relief max., 0^m,08.

Terre rosée. Couverte blanche. Traces de couleur rouge, en particulier sur la chevelure. Les bords du rictus peints en bleu.

Le revers creux, mais non plan. Trois trous de suspension, dont deux sur les côtés.

La bouche demi-circulaire s'ouvre dans un large rictus, le nez épaté aux narines relevées, les yeux grands ouverts, les sourcils froncés et le front plissé de rides, la calotte des cheveux descendant bas sur les côtés et striée de traits incisés, les oreilles à peine indiquées.

Antique ?

495 (481). — **Masque (?) tragique.** — Haut., 0^m,06 (de la tête, 0^m,042). Ép., 0^m,031. Larg., 0^m,047 (de la figure, 0^m,026).

Terre rougeâtre. Couverte blanche.

Cassé obliquement au cou. Le revers plat et creux.

Le cou est plissé, le visage de style libre, la bouche ouverte et criant, les sourcils très relevés et saillants, les cheveux coiffés par mèches détachées et imbriquées comme le seraient des feuilles.

Un masque tragique a été découvert à Amathonte, WALTERS, *Terracottas Brit. Mus.*, A 413, p. 62, un autre à Salamine, *ibid.*, A 436, p. 66.



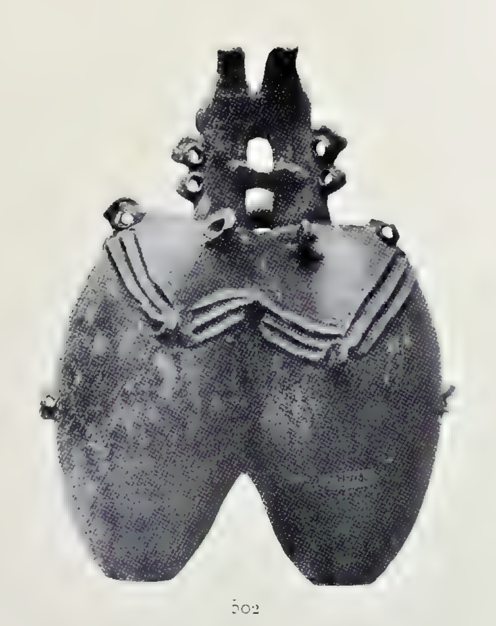
496



498



500



502

Ernest Leroux, Éditeur, Paris

Imp. Dujardin

TROISIÈME PARTIE

LES VASES

(496–567)

VASES PRIMITIFS

(496-519)

Cette première classe de poteries chypriotes ne comporte pas de limites bien fixes, aussi j'ai préféré le terme un peu vague de vases primitifs à toute autre désignation comme « céramique de l'âge du bronze », que j'aurais pu également employer. Les dates approximatives entre lesquelles s'enferme cette période sont, d'une part, le troisième millénaire, de l'autre, les premiers temps historiques de l'île, le IXe et même le VIIIe siècle avant notre ère[1]. Des monuments étudiés dans les deux premières parties, bien peu sont contemporains de ceux que nous allons passer en revue; aucune tête ou figurine en calcaire n'est si ancienne; parmi les terres cuites, la courotrophe **105**[2], les enfants au maillot **103** et **104** et quelques animaux d'un travail barbare peuvent, à peu près seuls, prétendre à un si haut passé. Par contre, les fers de lance d'Idalion[3] ont été, nous le savons par des fouilles certaines, trouvés avec des vases dont le décor est tout pareil. Ces quelques récipients primitifs sont donc, ou peu s'en faut[4], ce que nous connaissons de plus ancien à Chypre. Sans pouvoir remplacer des témoignages précis et positifs, ils nous donnent sur les premiers âges de l'île des indications précieuses et dont nous avons pu profiter[5].

Les vases primitifs se divisent en deux catégories distinctes, dont l'une paraît, dans l'ensemble, antérieure à l'autre, les vases incisés et ceux dont le décor est peint. Tous ou presque tous paraissent travaillés à la main et antérieurs à l'invention du tour, ou, pour parler plus prudemment, à son introduction dans l'île. La seule exception à cet égard est une amphore de style mycénien tardif, **516,** sans doute importée du dehors et dont, aussi bien, la facture paraît plus récente.

1. Cette période est divisée en deux classes par Pottier, *Catalogue*, p. 84-89 et p. 89-98.
2. Pottier, *Catalogue*, p. 87.
3. *Catal. de Clercq*, III, *les Bronzes*, 612-622, p. 343-5.
4. L'âge de pierre n'a laissé que de rares vestiges à Chypre, Myres, *Catal. Cyprus Mus.*, p. 13-4.
5. Voir plus haut l'introduction.

Vases a décor incisé (496-505).

Tous ces exemplaires ne sont pas d'une argile, ni d'un travail uniformes, bien qu'ils paraissent avoir été tous également modelés et décorés dans l'île. On peut y distinguer des techniques diverses et les classer suivant les caractères mêmes qu'on y relève.

Les vases **496** à **499** sont de formes différentes, mais il n'est pas douteux qu'ils sortent des mêmes ateliers, car les procédés de fabrication y sont les mêmes. La terre est claire, d'un ton jaune, un peu rosée ou orangée, mais la surface est d'une argile différente et a été polie avec grand soin de manière à prendre un bel aspect brillant, dont la coloration varie du rouge brique au rouge orangé[1]. Le décor est composé de filets parallèles, de lignes en zigzags ou de chevrons, motifs très simples et qui, le plus souvent, se répètent ou s'emboîtent.

Aucun de ces vases n'a de support naturel. Tous étaient faits pour être suspendus ou portés à la main, mais le caractère n'est pas spécifique[2], car l'exemplaire **500,** qui repose sur une base plate et séparée de la panse, quoique encore ovale et irrégulière, est travaillé de la même manière et appartient à la même catégorie. Si la surface est un peu moins bien lustrée, il faut l'attribuer à une plus grande rapidité d'exécution, non à une différence de terre ou de technique.

Par contre, l'exemplaire **501** appartient à une fabrique différente. Non seulement l'argile en est d'un ton plus foncé, mais la couverte et le poli de la surface ont disparu, tandis que les incisions se faisaient plus rares et plus sobres et n'étaient plus incrustées de poudre blanche.

Les deux vases **502** et **503** ont une terre toute différente et que nous retrouverons fréquemment à Chypre[3]. Elle est d'un ton très clair, tantôt blanchâtre, tantôt tournant au gris ou au jaune; la texture en est peu consistante et elle s'effrite aisément. La couverte est noirâtre; si elle prend parfois, par l'effet d'un coup de feu, des tons rougeâtres, elle n'a jamais le poli ni le lustre des poteries à surface rouge, dont elle n'a d'ailleurs pas la

1. Pottier, *Catalogue*, p. 85.
2. Le « base-ring » de Myres, *l. l.*, p. 37 est un critérium qu'Evans a eu raison de rejeter; Nicole, *Catal. Vases Cypr. d'Athènes*, p. 7.
3. C'est le « black slip » de Myres, *l. l.*, p. 37.

fixité. La technique est inférieure de tout point à la précédente, quoique l'invention en soit peut-être postérieure.

La terre est d'un gris plus foncé dans l'exemplaire **504,** qui paraît plus récent. Il ne semble pas cependant qu'elle fasse partie de ce qu'on peut appeler le « bucchero » chypriote[1].

S'il faut en croire un rapport de fouilles, l'amphore singulière **505** aurait été découverte à Idalion, dans un tombeau qui contenait un fer de lance de forme primitive. Peut-être y a-t-il lieu de tenir l'assertion pour suspecte, car le vase présente des traces évidentes de tournassage et ne peut être que très postérieur aux exemplaires qui précèdent. D'autre part, les seins en relief de l'épaule se rencontrent bien sur les poteries archaïques, mais le fleuron gravé qui les sépare ressemble plus à une fleur de lotus mal imitée qu'aux ornements rencontrés sur les vases incisés. Je serais, pour ma part, porté à ne donner à l'exemplaire qu'une date tardive, aussi l'ai-je classé ici hors série et à une place qui n'est peut-être pas la sienne.

496 (121) [H. 70. 367]. — **Sorte d'œnochoé sans pied, le goulot cylindrique, l'anse verticale et attachée à la tranche de l'embouchure, qui est très évasée.** — Haut., 0m,14 (du col, 0m,047). Circ. max., 0m,31. Diam. de l'embouchure, 0m,045 (intérieur, 0m,01). — Pl. XXX.

Terre jaune clair, un peu rosée. La surface est recouverte d'une couche d'argile rouge, qui a été soigneusement polie et lustrée. Décor incisé, les creux remplis d'une sorte de poudre blanche.

La panse n'est pas exactement sphérique, mais elle s'aplatit quelque peu à la base; le goulot est quelque peu conique et l'anse est arrondie.

En bas de la panse, huit filets parallèles, gravés; huit autres à l'épaule; entre les deux bandes, quatre chevrons, chacun des côtés obliques composé de dix à douze lignes parallèles : en haut des chevrons, huit fois le même motif, sous la forme de V superposés et terminés par des crochets; en bas des chevrons, mêmes V s'emboîtant, alternant deux fois avec des tirets horizontaux. Sur le col, deux bandes gravées, chacune d'elles composée de six filets parallèles.

La forme est fréquente à Chypre. On en trouve des spécimens dans les nécropoles d'Alambra[2] et d'Hagia Paraskévi[3], comme dans les musées du

1. Myres, *l. l.*, p. 8.
2. Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, II, pl. XCIII, 797 et pl. XCVII. Voir *Athen. Mitteil.*, XI, 1886, p. 227, Dümmler.
3. Ohnefalsch-Richter, *Kypros*, pl. CCXVI, 7, p. 493.

Louvre[1], d'Athènes[2] et de Nicosia[3]. Un exemplaire plus récent et d'un galbe plus régulier a été publié dans l'*Histoire de l'Art* de Perrot[4].

497 (126) [H. 71. 367]. — **Même forme.** — Haut., 0m,12 (du goulot, 0m,054, — de l'embouchure, 0m,013). Circ. max., 0m,275. Diam. de l'embouchure, 0m,042.

Même terre et même technique.

Les lèvres de l'embouchure sont obliques et la section de l'anse est circulaire. La panse n'est pas exactement ronde : elle paraît plutôt composée de deux troncs de cône opposés et réunis par la section la plus large.

En bas de la panse, bande de cinq filets parallèles ; en haut, suite de sept filets ; double série de chevrons, chacune d'elles composée de plusieurs traits parallèles. En bas du col, sept filets parallèles ; à mi-hauteur, chevrons ; en haut, cinq filets parallèles.

498 (122) [H. 68. 374]. — **Vase sphérique, l'embouchure surmontée d'une anse verticale et la panse pourvue d'un goulot oblique.** — Haut., 0m,155 (de l'embouchure, 0m,105, — du récipient, 0m,073). Circ. max., 0m,27. Diam. de l'embouchure, 0m,053 (intérieur, 0m,044, — du goulot, 0m,011). — Pl. XXX.

Même terre et même technique.

La panse est sphérique et surmontée d'un col tronconique ; l'anse, qui a la forme d'une large bélière, s'élève au-dessus de l'embouchure et le goulot part du côté opposé de la panse, à mi-hauteur.

Sur la panse, sept champs verticaux, chacun d'eux séparé du suivant par trois ou quatre filets parallèles ; quatre de ces compartiments sont ornés d'une bande en zigzags, striée de traits obliques ; les trois autres sont entièrement rayés de traits obliques et parallèles, régulièrement espacés : chacune des bandes ainsi formée est ombrée à son tour de filets transversaux, mais seulement à chaque extrémité. Sur le col, haut et bas, trois filets horizontaux ; entre les deux motifs, bandes obliques, rayées comme plus haut. Sur l'anse, cinq séries d'incisions transversales. Sur le goulot oblique, trois suites de cercles de même.

1. Pottier, *Album*, A 19, pl. 5, p. 5 ; *Catalogue*, p. 105.
2. Nicole, *Catal. Vas. Cypr. d'Athènes*, 10-34, p. 14.
3. Myres, *Catal. Cyprus Mus.*, 63 et 65, p. 42, pl. II.
4. III, fig. 485, p. 685 ; Cesnola, *Cyprus*, p. 408.

L'anse unique surmontant et paraissant prolonger l'embouchure n'est pas rare à Chypre (Cesnola, *Atlas of Cypriote Antiquities*, II, pl. LXXXIII, 741, et pl. LXXXIV, 747, Alambra). Quant au goulot cylindrique, très allongé et se détachant de la panse, un peu comme dans nos théières modernes, les exemples en sont très fréquents; *ibid.*, pl. LXXXV, 757-8, pl. XCII, 792, pl. XCIII, 795, 803, pl. XCIV, 805, pl. XCVI, 822, Alambra, et *Athen. Mitteil.*, XI, 1886, p. 227, Dümmler. Un vase analogue a été publié par Ohnefalsch-Richter[1], mais, si la panse y est la même que dans l'œnochoé de Clercq, l'embouchure en est oblique et n'est pas surmontée d'une anse.

499 (138) [H. 69. 365]. — **Vase à panse ronde et sans anses, le col large et cylindrique.** — Haut., 0m,15 (du col, 0m,065). Circ. max., 0m,35. Diam. de l'embouchure, 0m,057.

Même terre et même technique.

Deux oreillettes au départ du col, les anses basses et rondes, le vase n'ayant d'équilibre que si on le soutient à l'aide d'une corde.

En bas de la panse, six filets parallèles gravés; à mi-hauteur, zone de huit chevrons, chacun d'eux formé de neuf à douze angles, parallèles et s'emboîtant; à l'épaule, cinq lignes parallèles, gravées. Sur le col, trois séries superposées, l'une composée de quatre filets horizontaux, les deux autres de six et de sept filets.

On a découvert à Chypre de nombreux exemplaires de cette forme, Ohnefalsch-Richter, *Kypros*, pl. CLII, 3, p. 460, Hagia Paraskévi; Myres, *Catal. Cyprus Mus.*, 194 et 204, pl. II, p. 45; Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, II, 809; Nicole, *Catal. Vas. Cypr. d'Athènes*, 82, p. 18, et *Catal. Vas. Cypr. de Constantinople*, 330-2, p. 25.

500 (110) [H. 371]. — **Vase en forme de nef ou d'oiseau, le pied bas, le goulot vertical et l'embouchure oblique.** — Haut., 0m,196 (de la base, 0m,01, — en bas du goulot, 0m,10, — en haut de l'anse, 0m,13). Long., 0m,18 (de la base, 0m,065). Larg., 0m,08 (de la base, 0m,045). Diam. du goulot, 0m,03 (de l'anse, 0m,013). — Pl. XXX.

Même terre. Même technique, la surface un peu moins lustrée.

La base est courbe et de forme ovale, quoique sensiblement circulaire; la panse a la forme d'un ballon allongé, pointu aux deux bouts, un ruban

1. *Kypros*, pl. CLXVIII, 5, c. Myres, *Catal. Cyprus Mus.*, 177, p. 44, pl. III.

saillant allant de la base du goulot aux mamelons ; le goulot, qui est vertical, n'est pas situé au milieu, mais l'une des moitiés du fuseau est bien plus courte que la seconde et sensiblement plus renflée, une œillère ménagée du côté externe, une anse en arc de cercle venant s'attacher en bas de l'embouchure.

Sur tout le pourtour du vase, décor de grands losanges dressés se succédant en colonnes verticales et laissant entre eux des losanges réservés : à l'intérieur des losanges, le plus souvent traits verticaux parallèles ; une ou deux fois, lignes parallèles aux côtés du losange. Sur ces rubans saillants, traits obliques et parallèles ; même motif sur l'anse. A la base du goulot, huit filets horizontaux ; même motif en bas de l'embouchure et six filets en haut.

On peut comparer le vase Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, II, pl. XCVIII, 842 (Alambra). Un exemplaire un peu différent fait partie du musée de Nicosia[1]. Parmi les vases plastiques du Louvre[2], je n'en connais aucun qui ait la forme de l'exemplaire de Clercq.

501 (156) [H. 76]. — **Tasse à fond arrondi, l'anse oblique et relevée.** — Haut., 0m,045 (en haut de l'anse, 0m,05). Diam. de l'embouchure, 0m,097 (intérieur, 0m,093). Larg. de l'anse, 0m,045 (intérieure, 0m,042).

Terre d'un brun rougeâtre. La surface, très abîmée et mal polie, ne semble pas avoir reçu de couverte. Quelques traits gravés.

Le fond de la panse est convexe, les parois verticales et non surmontées d'un rebord ; l'anse est d'une forme anguleuse : quelques incisions obliques y sont tracées et une croix est gravée à l'intersection des deux branches.

502 (119) [H. 118]. — **Deux vases en forme de cœur, accolés et surmontés chacun d'un goulot vertical dont l'embouchure est oblique.** — Idalion. — Haut., 0m,20 (à l'épaule, 0m,14 — des embouchures, 0m,037). Larg., 0m,10 (à mi-hauteur, 0m,145, — aux goulots, 0m,055). Ép., 0m,015 (à mi-hauteur, 0m,045). Dist. du vase au haut de l'étrier, 0m,09. — Pl. XXX.

Terre blanchâtre tirant sur le jaune. Couverte noire, qui, par endroits, a pris des tons rougeâtres, la surface terne, mal polie et l'enduit assez peu résistant. Décor en relief.

1. Myres, *Catal. Cyprus Mus.*, 215, pl. II, p. 45 (Hagia Paraskévi). Le vase a trois pieds et l'anse est à l'une des pointes. Même forme à Athènes, Nicole, *Catal. Vas. Cypr. d'Athènes*, 94, p. 19.
2. Pottier, *Album*, pl. 5 ; *Catalogue*, p. 106.



505 507 508

513 510

Ern. Leroux, Éditeur, Paris

Imp. Dujardin

Chacun des vases a une base ovale, les deux ventricules unis depuis le tiers de la hauteur; à droite et à gauche, deux bélières, l'une à mi-hauteur, l'autre à l'épaule; deux autres bélières, celles-ci perpendiculaires, en bas de chaque goulot; trois lignes parallèles et en saillie forment un W en haut de la panse commune, avec éperons ou apophyses aux points de croisement des branches. Les goulots sont réunis par une barre transversale à mi-hauteur et collés ensemble en bas des embouchures; deux bélières se succèdent verticalement sur chaque tranche restée libre.

Au revers est une grande anse oblique en forme d'étrier et surmontée d'une apophyse. Le motif des chevrons en relief est sensiblement le même que sur l'autre face.

Un double goulot pareil surmonte un vase à panse conique et à pied de la collection Feuardent, Perrot, *Hist. de l'Art*, III, fig. 489, p. 687. Le flacon est peint et paraît d'époque postérieure, mais un récipient unique de même forme et de même technique est conservé au musée de Nicosia, Myres, *Catal. Cyprus Mus.*, 200, pl. II, p. 45; un autre est au musée d'Athènes, Nicole, *Catal. Vas. Cypr. d'Athènes*, 85, p. 18.

503 (152) [H. 98]. — **Petite œnochoé, le pied bas, la panse ronde, l'anse attachée à mi-hauteur du goulot qui est cylindrique.** — Haut., 0m,098 (de l'épaule, 0m,057, — de la base, 0m,005). Circ. max., 0m,155. Diam. de la base, 0m,013 (de l'embouchure, 0m,023). Larg. de l'anse, 0m,011.

Même terre blanchâtre, tirant sur le jaune ou le gris. Même couverte terne et noirâtre. Décor gravé.

Le pied est tronconique, le col s'évase légèrement vers l'ouverture et l'anse est rubanée.

Sur la panse, zone horizontale, divisée par des bandeaux lisses et verticaux en six champs rectangulaires; dans chacun de ces cadres, bande verticale en zigzags, accostée de deux bandes parallèles et touchant aux côtés verticaux; chacun de ces rubans du champ est formé par la réunion de plusieurs traits gravés. Sur l'épaule, seconde zone, comprise, comme la première, entre des filets horizontaux, le décor se composant de chevrons horizontaux ondulant en série indéfinie, des triangles placés haut et bas du ruban et remplissant les vides du champ.

Même forme dans Myres, *Catal. Cyprus Mus.*, 270, pl. II, p. 47; *Journ. Hell. Stud.*, XII, pl. 7, 8; Laksha, près de Larnaca. Vases analogues à Constantinople, Nicole, *Catal. Vas. Cypr. de Constantinople*, 184-106, p. 21.

504 (139) [H. 95]. — **Œnochoé à fond plat, l'embouchure trilobée.** — Haut., 0m,092 (de l'épaule, 0m,065). Circ. max., 0m,225. Diam. de base, 0m,03. Long. du bec, 0m,03. Larg. —, 0m,26.

Terre claire et grisâtre, un peu bistrée. Couverte semblable, non lustrée.

Cinq filets horizontaux gravés à mi-hauteur. Au-dessous, godrons plus ou moins verticaux.

Comparer, pour la forme, un vase trouvé à Laksha, près de Kition, Myres, *Catal. Cyprus Mus.*, 294, pl. II, p. 47. L'œnochoé paraît faite au tour et doit être assez récente.

505 (118) [H. 138]. — **Grand vase allongé, sans anses.** — Trouvé avec le fer de lance **621**[1]. — Idalion. — Haut., 0m,267 (de la base, 0m,013, — de l'épaule, 0m,18). Circ. max., 0m,27. Diam. de la base, 0m,055 (de l'embouchure, 0m,06, — intérieur, 0m,037). — Pl. XXXI.

Terre d'un blanc jaunâtre, très légèrement rosée, mal cuite et ne paraissant pas avoir été recouverte d'un engobe.

La tranche du pied est oblique, la panse presque cylindrique et à peine renflée vers l'épaule qui est convexe, le goulot mince et légèrement concave, les lèvres plates.

Sur chaque face, à l'épaule, deux proéminences en forme de seins; entre les deux cônes, haut et bas, motif floral, qui est gravé. En bas du col, trois filets parallèles incisés ; deux autres à mi-hauteur.

Je ne connais pas de vase chypriote qui ait cette forme, bien que l'argile ressemble à la terre de Chypre et que nous n'ayons pas de raison de mettre en doute les renseignements donnés sur la provenance.

Vases peints (506-516).

Les exemplaires qui suivent n'ont pas de décor incisé, mais ils ne sont pas nécessairement, et pour cette seule raison, postérieurs aux vases de la première catégorie[2]. Il semble que beaucoup de patience et de temps aient été nécessaires pour donner à ces derniers le beau lustre poli qui sert de fond aux chevrons incrustés ; on pouvait arriver au même résultat en cou-

1. *Tome III, les Bronzes*, p. 345.
2. Pottier (*Catalogue*, p. 85, p. 105) a fait ressortir la haute antiquité de la peinture céramique dans l'île.

vrant la surface d'un engobe, plus ou moins consistant, sur lequel se détacheraient des ornements tracés à grands coups de pinceau ; la couverte même pouvait faire défaut si le fond était assez clair et assez uni pour recevoir le décor noir ou rouge qui devait l'orner. En tout cas, si la seconde technique est d'invention postérieure, ce que nous sommes aujourd'hui hors d'état de décider, les vases qui procèdent de ce système ont, à l'occasion, les mêmes formes que les poteries du premier groupe. Il me suffira de signaler que l'œnochoé (?) **507** est identique d'aspect au n° **499** et que la coupe **506** est toute pareille à l'écuelle **501.** Les deux procédés de fabrication ont donc été employés concurremment dans l'île et ils ont pu l'être dans les mêmes ateliers[1].

Les vases **506-508** sont fait d'une argile pâle, presque blanche et à peine teintée de jaune, que nous avons déjà rencontrée dans les poteries à couverte noire **(502** et **503).** La surface, plus ou moins polie, mais non lustrée, ne paraît avoir reçu d'engobe que dans le n° **507.** Le décor est noir, mais d'un noir sans éclat et qui, dans les deux premiers exemplaires, est, plus ou moins, passé et terni.

Il ne semble pas qu'on puisse distinguer des précédents les n^{os} **509-511.** Le ton de l'argile est plus rosé, mais sa consistance et sa couverte n'ont pas changé. La peinture noire est toujours sans lustre, mais elle paraît plus franche d'aspect et, peut-être parce qu'elle était mieux cuite, elle a presque partout passé au rouge.

Les n^{os} **512** et **513** ont la même terre un peu rosée ou orangée, mais d'une teinte plus foncée. La surface est également couverte d'un engobe, mais cet engobe est plus ou moins lustré. Enfin la peinture est brillante et ressort nettement sur le fond. Il est possible, comme l'a conjecturé M. Myres[2], que ces progrès dans la fabrication soient dus à l'influence de la céramique mycénienne ou crétoise. En tout cas, on ne peut douter que les vases ne soient plus récents.

J'ai joint à ces quelques exemplaires la tasse **514** et l'œnochoé **515** qui sont faites à la main, mais qui sont de ces récipients grossiers et d'usage domestique que l'on ne peut classer avec précision. La terre est plus rouge que dans les n^{os} qui précèdent, mais nous la retrouvons toute pareille dans certaines terres cuites primitives et dans les grandes têtes de Paphos dont la collection renferme un exemplaire (n° **394**).

1. Pottier, *l. l.*, p. 105.
2. *Catal. Cyprus Mus.*, p. 38-39.

Il faut ajouter au groupe l'amphore ou le cratère **516.** La forme s'est rencontrée souvent à Chypre[1], surtout dans les fouilles que Murray a faites sur l'emplacement de Salamine[2]. Elle vient du dehors et probablement de Crète, où nous la rencontrons vers le milieu du IIe millénaire avant notre ère[3]. La technique est celle du quatrième style mycénien[4] et il semble bien que le vase ait été importé dans l'île; peut-être venait-il de Rhodes, qui, nous l'avons vu, échangeait volontiers ses produits avec Chypre[5].

506 (123) [H. 77.348]. — **Sorte de tasse ou d'écuelle, munie d'une anse relevée.** — Haut., 0m,046 (en haut de l'anse, 0m,067). Diam., 0m,086 (intérieur, 0m,081). Larg. de l'anse, 0m,036 (intérieure, 0m,02). Ép., 0m,008.

Terre blanchâtre, tirant un peu sur le jaune. La surface n'est pas polie et ne paraît pas avoir reçu de couverte. Peinture noire, terne et tournée au gris.

La tasse est sans pied, la panse convexe et les bords droits, la section de l'anse quadrangulaire.

Triple filet noir en bas de la panse; en haut, ligne ondulée, comprise entre deux filets parallèles; entre ces deux bandes, quatre triangles ou chevrons dont les côtés obliques sont quadruplés, une croix inscrite dans chacun des tympans ainsi formés. Sur l'anse, six séries de traits transversaux.

Même forme et même technique, Myres, *Catal. Cyprus Mus.*, 307, pl. III, p. 48; Nicole, *Catal. Vas. Cypr. d'Athènes*, 134, p. 23, et *Catal. Vas. Cypr. de Constantinople*, 303, p. 24.

507 (116) [437]. — **Vase à panse sphérique, surmontée d'un goulot vertical.** — Anc. collection Péretié. — Haut., 0m,14 (du goulot, 0m,071). Diam. de l'embouchure, 0m,042 (intérieur, 0m,029). Circ. max., 0m,293. — Pl. XXXI.

Même terre. Couverte blanchâtre inégale et non lustrée. Peinture noire, terne et brunie.

La panse est sensiblement sphérique, un peu aplatie. Au départ du goulot, à droite et à gauche, motif de quatre œillères réunies, où passaient les ficelles

1. Myres, *Catal. Cyprus Mus.*, 431, p. 50. *Bull. Corr. Hell.*, XXXI, 1907, p. 231, Pottier.
2. *Excavations in Cyprus*, passim.
3. *Bull. Corr. Hell.*, XXXI, 1907, fig. 1-4, p. 118-9, Ligortyno, Pottier; *Archæologia*, LIX, fig. 105-106, p. 93-7, Milatos, Evans.
4. Pottier, *Catalogue*, p. 187.
5. Voir l'introduction.

qui suspendaient le vase ; les lèvres de l'embouchure sont plates et débordantes.

Sur le plat de l'embouchure, décor de chevrons. Sur le goulot, traits verticaux et parallèles, coupés par des lignes horizontales de manière à former des séries de rectangles ; ceux-ci sont alternativement vides et remplis d'un quadrillage oblique. Le bord des œillères noir. Sur la panse, d'un côté quatre bandes verticales séparées par des traits doubles : dans les trois premières zones, losanges treillissés, dans la quatrième, deux lignes en zigzags ; sur l'autre face, bande verticale ornée de losanges ; à gauche, motif de rectangles alternativement treillissés et réservés ; à droite, triangles treillissés, disposés en plusieurs bandes horizontales, que séparent chaque fois deux traits parallèles.

Le principe de la forme, un goulot cylindrique surmontant une panse sphérique et accosté à la base de deux œillères, se rencontre dans la technique à décor incisé[1], comme dans celle à décor peint[2]. Quant aux œillères accumulées et groupées en nid d'abeilles, elles sont des plus fréquentes dans la céramique chypriote[3] et la collection de Clercq en renferme d'autres exemples (vases **502** et suivants).

508 (114) [H. 176]. — **Vase en forme de corne pleine, dont la pointe servirait d'embouchure et qui serait pourvue d'une anse latérale.** — Acquis en 1878 à la vente Barre. — Haut., 0m,185. Diam. de la base, 0m,067 (de l'embouchure, 0m,016, — intérieur, 0m,011). Long. de l'anse, 0m,038. Larg. —, 0m,01. — Pl. XXXI.

Terre d'un blanc jaunâtre. Engobe d'un blanc sale. Peinture noire, d'un ton franc, mais sans lustre.

Le fond est plein, deux bourrelets saillant sur la tranche non loin de l'embouchure, l'un d'eux à l'attache supérieure de l'anse, qui est plate et rubanée.

Décor de cercles transversaux sur la tranche. Entre les deux bourrelets, plusieurs lignes en zigzags, chacune d'elles comprise entre deux traits verticaux. A l'attache supérieure de l'anse, triple filet horizontal ; même motif à l'attache inférieure, suivi de deux lignes en zigzags. Un peu plus

1. Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, II, pl. XCIV, 809-810, pl. XCVII, 829 (Alambra). Voir plus haut le n° **499**.
2. Cesnola, *ibid.*, II, pl. LXXXIX, 772 (Alambra).
3. Pottier, *Album*, A 40, p. 5 ; *Catalogue*, p. 106 (anc. collection Barre).

bas, grande zone verticale, comprise haut et bas entre trois filets horizontaux et décorée de deux lignes de zigzags parallèles, alternant trois fois avec une bande verticale bordée de deux filets et remplie de losanges à double contour quadrillés et treillissés; les lignes en zigzags sont interrompues deux fois par un point central entouré de deux cercles concentriques. Sur le plat de l'anse, trois traits parallèles, deux fois répétés ; trois cercles sous l'anse.

Bibl. Frœhner, *Catal. Barre*, 14, p. 4.

Un vase de même forme à décor incisé a été découvert dans la nécropole d'Hagia Paraskévi, Ohnefalsch-Richter, *Kypros*, pl. CLXXI, 14, *r*; Myres, *Catal. Cyprus Mus.*, 260, pl. II, p. 46. Exemplaires différents au Louvre, Pottier, *Catalogue*, A 27, p. 105; *Album*, pl. 5, p. 5, et à Athènes, Nicole, *Catal. Vas. Cypr. d'Athènes*, 10-34, p. 14.

509 (155) [H. 101]. — **Tasse à fond arrondi et munie d'une poignée ou d'un tenon oblique.** — Haut., 0m,041 (de l'épaule, 0m,037). Circ. max., 0m,175. Diam. de l'embouchure, 0m,042.

Terre blanchâtre, tirant sur les tons jaunes et rosés. La surface sommairement polie et paraissant avoir reçu une couverte blanche. Peinture rouge, d'un ton brun, non lustrée.

La panse est arrondie et sans base, de sorte que le vase ne tient pas de lui-même dans une position verticale; la tranche de l'embouchure est oblique et le tenon est tronconique.

A mi-hauteur de la panse, deux filets horizontaux; au-dessus, trois triangles, ombrés de traits obliques, l'un des petits côtés doublé par une ligne parallèle; un quatrième triangle est interrompu par le tenon, sur lequel sont tracées deux bandes obliques, ombrées comme plus haut.

Forme un peu différente dans Myres, *Catal. Cyprus Mus.*, 311, pl. III, p. 48. Comparer Nicole, *Catal. Vas. Cypr. de Constantinople*, 249-252, p. 23.

510 (113) [H. 178]. — **Trois vases réunis par une grande anse verticale.** — Acquis en 1878 à la vente Barre. — Haut., 0m,22 (des vases, 0m,055). Larg., 0m,185 (en haut de l'anse, 0m,042). Diam. des vases, 0m,05. Côté de l'anse, 0m,015. — Pl. XXXI.

Même terre et même couverte. Peinture noire, non lustrée, qui a tourné, par endroits, au rouge franc.

Les vases forment autant de pots de forme ronde, dont l'embouchure est évasée : les montants de l'anse partent des points de jonction des trois récipients et se réunissent en forme d'arc au sommet ; leur section est quadrangulaire.

Sur chaque vase, bande de chevrons à l'embouchure, entre deux lignes horizontales et zone treillissée sur la panse, les losanges obliques et circonscrits de même ; sous le fond, cercle plein, entouré d'un carré et accosté, à droite et à gauche, d'un cadre irrégulier à plusieurs pointes. Sur l'anse, motif de trois traits parallèles obliques se croisant en chevrons ; même décor sur l'autre face et lignes de raccord sur la tranche.

Bibl. Frœhner, *Catal. Barre,* 26, p. 6.

La forme[1] se rencontre à Alambra[2] et à Hagia Paraskévi[3]. Un exemplaire un peu différent du nôtre a été publié dans l'*Histoire de l'Art* de Perrot[4].

511 (151) [H. 80]. — **Gourde ovale, le col cylindrique.** — Haut., 0m,122 (de l'épaule, 0m,091). Larg. max., 0m,05 (de la base, 0m,017). Ép. max., 0m,041 (de la base, 0m,01). Diam. du col, 0m,02.

Terre d'un blanc jaunâtre, un peu rosé. La couverte, si elle a existé, n'était pas lustrée et paraît avoir disparu. Peinture noire, qui a passé, tantôt au bistre, tantôt au rouge carotte. Très effacé.

Le corps du vase est coupé net à la base par une section ovale ; une petite anse verticale, qui ressemble à une œillère, s'attache à la naissance du col.

Sur chaque face, décor de cinq bandes verticales, chacune d'elles composée de deux filets parallèles ; sur la tranche, bandeau vertical ; le plat de l'anse rouge ; cercles horizontaux étagés sur le col.

On peut rapprocher, pour la forme, les deux vases accolés en forme de cœur **502** et surtout un exemplaire à décor incisé trouvé dans une tombe d'Hagia Paraskévi, Ohnefalsch-Richter, *Kypros,* pl. CLXXI, 14, *d.*

512 (153) [H. 66.337]. — **Forme semblable, sans anse et sans pied,**

1. *Athen. Mitteil.,* XI, 1886, p. 231, Dümmler.
2. Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.,* II, pl. LXXXVIII, 767.
3. Ohnefalsch-Richter, *Kypros,* pl. CLXX, 9, c. Myres, *Catal. Cyprus Mus.,* 411, pl. III, p. 49.
4. III, fig. 490, p. 688 (collection Feuardent).

avec deux œillères à la base du col. — Haut., 0m,10 (de l'épaule, 0m,06). Circ. max., 0m,255. Diam. de la base, 0m,025 (du goulot, 0m,02).

Terre jaune orangé, d'un ton clair. La surface polie et recouverte d'un engobe assez mince. Peinture noire, tournée au rouge carotte et un peu lustrée.

Le vase n'a pas de base véritable, mais le fond en est bossué et aplati. Deux petites anses verticales se dressent au départ du goulot; un peu plus haut sont des œillères latérales, non percées, le trou se trouvant un peu en arrière des œillères.

Sur le fond, se croisent quatre lignes en zigzags, cantonnées de quatre bandes dont chacune est formée de quatre filets parallèles; à mi-hauteur, deux cercles horizontaux; sur l'épaule, même motif qu'à la base, les bandes formées de onze à douze filets parallèles et entrecoupés par des traits obliques. Sur le goulot, filets horizontaux coupés par une ligne verticale; la tranche des anses peinte.

Un vase de cette forme a été découvert dans la nécropole d'Hagia Paraskévi, Ohnefalsch-Richter, *Kypros*, pl. CLXX, 10, *a*.

513 (120) [H. 65.337]. — **Œnochoé à panse sphérique, portée par trois pieds et surmontée d'un goulot vertical dont l'embouchure est oblique et à mi-hauteur duquel l'anse est attachée.** — Haut., 0m,15 (de la panse, 0m,055, — des pieds, 0m,005). Circ. max., 0m,255. Diam. du col, 0m,027. — Pl. XXXI.

Même terre. La surface sommairement polie.
Peinture d'un rouge brun, lustrée.

Les trois pieds sont coniques, l'anse de section circulaire, une bélière en bas du goulot, deux autres latérales à mi-hauteur, et deux autres plus haut, l'embouchure barrée à l'intérieur par un tenon transversal.

Sous la base, deux traits parallèles croisés d'une barre. En bas de la panse, treillissage oblique; en haut, triangles, remplis de traits parallèles aux côtés obliques et se succédant comme des chevrons continus; bande nue à mi-hauteur entre les deux motifs. Sur le col et sur l'anse, motifs de traits horizontaux.

La forme du goulot se rencontre fréquemment à Chypre, mais l'œnochoé commence par être dépourvue de pieds et le décor en est d'abord incisé[1].

1. Myres, *Catal. Cyprus Mus.*, 166 et 171, pl. II, p. 44.



517





519



516



520

Les petits supports tronconiques apparaissent dès la nécropole d'Hagia Paraskévi[1] et les exemplaires peints sont fréquents dans les musées. Il suffira de citer ceux de New-York[2], de Nicosia[3], du Louvre[4], d'Athènes[5] et de Constantinople[6], ainsi qu'un vase de la collection Feuardent[7].

514 (145) [H. 75]. — **Petite tasse, dont l'anse est unique et relevée.** — Haut., 0m,037 (en haut de l'anse, 0m,055). Diam. de la base, 0m,033 (de l'embouchure, 0m,10).

Terre jaune, très claire et un peu orangée. Pas de couverte, ni de décor peint.

La tasse est convexe et portée par un pied conique; l'anse, qui a l'aspect de deux tiges nouées, a son point de départ un peu au-dessous de l'embouchure.

Même forme à Hagia Paraskévi, MYRES, *Catal. Cyprus Mus.*, 266, pl. II, p. 47. Type analogue au Louvre, POTTIER, *Catalogue,* A 77, p. 106-107, et à Athènes, NICOLE, *Catal. Vas. Cypr. d'Athènes,* 105, p. 20.

515 (135) [E. 95]. — **Petite œnochoé, l'embouchure circulaire et l'anse non relevée.** — Haut., 0m,075. Diam. de l'embouchure, 0m,05 (intérieur, 0m,04, — de la base, 0m,042). Larg. de l'anse, 0m,01.

Terre rougeâtre et mal cuite. Pas de décor peint.

Bourrelet à la base, qui n'est pas nettement séparée de la panse, pas plus que celle-ci n'est bien distincte de l'embouchure. En haut de l'anse, qui est rubanée, trou servant à suspendre le vase.

Rapprocher une œnochoé de Laksha au Musée de Nicosia, MYRES, *Catal. Cyprus Mus.*, 294, pl. II, p. 47.

516 (60) [H. 180]. — **Amphore, dont les anses sont verticales et s'attachent aux bords de l'embouchure.** — Acquis en 1878 à la vente Barre. — Haut., 0m,377 (à l'épaule, 0m,31). Circ. max., 1m,07. Diam. de la

1. *Athen. Mitteil.*, XI, 1886, p. 226, DÜMMLER; OHNEFALSCH-RICHTER, *Kypros*, pl. CLXX, 10, c.
2. CESNOLA, *Atlas Cypr. Antiq.*, II, pl. LXXXIII, 744, pl. XCVIII, 838 (Alambra).
3. MYRES, *Catal. Cyprus Mus.*, 360, pl. III, p. 49 (Laksha, près de Larnaca).
4. POTTIER, *Album*, A 40, pl. 5, p. 5 ; *Catalogue*, p. 106.
5. NICOLE, *Catal. Vas. Cypr. d'Athènes*, 145, p. 23-4.
6. NICOLE, *Catal. Vas. Cypr. de Constantinople*, 96, p. 16.
7. PERROT, *Hist. de l'Art*, III, fig. 491, p. 689.

base, 0^{m},124 (de l'ouverture, 0^{m},27, — intérieur, 0^{m},218, — aux anses, 0^{m},32). Larg. des anses, 0^{m},045. — Pl. XXXII.

Terre mal épurée, d'un jaune très pâle et légèrement rosé. Couverte d'un ton crème, assez mal polie.

Peinture noire et lustrée, qui a tourné au rouge par endroits. Le vase est fait au tour.

La base est horizontale, la tranche verticale et le plat légèrement oblique. La courbe de la base ne commence qu'après un léger retrait, de sorte que le diamètre maxima ne trouve place qu'assez haut. Le col est bas, large et cylindrique, les lèvres horizontales et les anses côtelées en formes d'accolades. A l'attache inférieure des anses, d'un côté trois trous, de l'autre un seul, communiquant avec l'intérieur; à l'attache supérieure, de deux à trois trous correspondent aux orifices inférieurs et pouvaient servir à passer des ficelles dans ces ouvertures.

Le pied et le bas de la panse sont noirs; plus haut, bande noire, puis trois autres un peu plus haut et trois autres encore au-dessous du champ. Le col et la tranche de l'embouchure noirs; sur le plat, neuf fois le motif de dix à treize chevrons parallèles et s'emboîtant. Sur les anses, trois bandes noires verticales.

Dans le champ de l'épaule, cinq coquilles renversées tournées vers la gauche, chacune d'elles inscrite dans un chevron et remplie d'arcs concentriques; autour des coquilles, bandes formées de petits traits parallèles superposés. Femme à droite, vêtue, les pieds non figurés et le corps cambré en avant, le buste ponctué de points nombreux, le bas de la robe orné de bandes et de filets horizontaux, les cheveux tombant en queue mince sur le dos, le menton proéminent, le front absent, l'œil ovale et très grand, l'oreille réservée dans la chevelure. Plante dressée, la tige figurée par des traits parallèles et la fleur par des chevrons s'emboîtant. Femme à gauche, le buste plus cambré encore que celui de la femme précédente, le haut du corps penché, le bas de la robe orné de chevrons parallèles et tournés vers le bas, le cou très haut et portant un collier à plusieurs rangs, les cheveux ramassés en toupet sur le haut de la tête. Quatre coquilles superposées et bordées d'ornements en forme d'U, mais de sens horizontal. Bige allant vers la gauche, les chevaux, dont l'œil est réservé dans une tête minuscule et dont le corps s'étire indéfiniment, ayant la crinière dentelée et ornée de plumes ou de panaches rejetés en arrière; du lien qui réunit le joug en haut de l'ἄντυξ se détachent plusieurs paires de banderolles doubles et flottantes : sous

le poitrail des chevaux s'allongent des lignes ondulées ; au-dessus du dos sont juxtaposées des coquilles ; on n'aperçoit du char que le bord droit de la caisse et une roue à quatre rais, qui ne touche pas le sol ; dans la caisse sont deux femmes, les cheveux pendants ou relevés en toupet, toutes les deux portant des colliers à plusieurs rangs et vêtues de robes ponctuées. A droite du char, coquille et bande de petits traits parallèles. Femme à gauche, une queue de cheveux pendant sur le dos, le buste ponctué, le bas de la robe orné de chevrons s'emboîtant. Sous l'anse, trois coquilles et plusieurs bandes de traits parallèles.

Au revers, femme à droite, comme la première de l'autre champ, mais le cou portant un collier à plusieurs rangs et les cheveux relevés. Plante dressée et chevrons dans le champ. Femme à gauche, le bas du corps orné de bandes et de filets, le torse ponctué, le cou portant un collier et les cheveux relevés en toupet. Trois coquilles dans le champ. Même bige et mêmes motifs de remplissage que plus haut ; des deux femmes, la première a sûrement et la seconde paraît avoir les cheveux flottants, la première étant la seule à ne pas porter de collier. Plante dressée et bandes de traits parallèles. Femme à gauche, les cheveux pendant sur le dos, la robe ponctuée sur la poitrine et ornée de bandes parallèles en bas du corps.

Bibl. Frœhner, *Catal. Barre*, pl. IV, 85, p. 12. Perrot, *Hist. de l'Art*, III, fig. 526, p. 715[1]. *Bull. Corr. Hell.*, XXXI, 1907, p. 235,2, Pottier.

Les chars[2] sont souvent représentés sur les vases de style mycénien trouvés à Chypre[3]. Tous les détails de la représentation sont bien ici concordants et rappellent les poteries « mycéniennes » ; la cambrure des torses féminins est un signe d'élégance[4], tandis que les coquillages[5] et les chevrons emboîtés[6] sont des motifs connus de remplissage.

Vases plastiques **(517-519)**.

Les trois vases plastiques[7] **517-519** ne diffèrent pas des récipients

1. Le vase de Clercq mentionné en note n'est autre que l'amphore de la collection Barre.
2. Voir plus haut les nos **112-113**.
3. Voir Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, II, pl. V et CI, 851-2, Alambra et pl. CII-CIII, 853-4, Amathonte. Cf. Pottier, *Catalogue*, p. 89 et *Bull. Corr. Hell.*, XXXI, 1907, p. 231-242, fig. 8-9. Un fragment d'Enkomi (Murray, *Excavations in Cyprus*, p. 37, fig. 65, nº 1076), rappelé par Pottier, montre, comme sur le sarcophage d'Amathonte et sur les prototypes assyriens, le porte-parasol à côté du roitelet chypriote.
4. *Bull. Corr. Hell.*, XXXI, 1907, p. 242, Pottier.
5. Furtwængler-Lœschcke, *Mykenische Vasen*, pl. X, 60.
6. *Ibid.*, pl. IX, 5 et pl. XXX, 284.
7. Sur cette catégorie de vases chypriotes, voir Pottier, *Catalogue*, p. 86.

proprement dits et sont modelés et décorés suivant les mêmes principes. L'argile est blanche, tirant tantôt sur le jaune et tantôt sur les tons rosés, comme nous l'avons vu plus haut. La surface a reçu un engobe qui est plus consistant dans les deux taureaux et qui paraît avoir été légèrement plus lustré, mais la peinture est toujours terne et d'un ton changeant.

517 (111) [H. 177]. — **Vase en forme de poisson.** — Acquis en 1878 à la vente Barre. — Chypre. — Haut., 0^m,123 (du vase, 0^m,035). Long., 0^m,21. Larg., 0^m,055 (de l'anse, 0^m,012). Diam. du vase, 0^m,037 (intérieur, 0^m,032). — Pl. XXXII.

Terre d'un blanc un peu gris ou d'un ton verdâtre. Couverte grise très friable et qui a presque partout disparu.

Traces de peinture noire, tournée au rouge brun.

Modelé très sommaire.

Le vase est porté par trois pieds coniques, les nageoires à peine indiquées, trois incisions parallèles à droite et à gauche de la tête, les yeux saillants, une sorte d'éperon en haut du front ; sur le dos, vase en forme de tasse ronde, l'anse arquée et s'attachant à l'embouchure.

Bibl. Frœhner, *Catal. Barre*, 22, p. 6.

Le vase en forme de poisson trouvé à Idalion et publié par Cesnola (*Atlas Cypr. Antiq.*, II, pl. XCV, 812) est fait de la même terre grise, mais il est de dimensions un peu plus grandes et porté par quatre pieds ; la couleur en est conservée aux yeux et aux ouïes. Un vase du Louvre est un peu différent, et ressemble moins à un poisson qu'à un quadrupède, Pottier, *Catalogue*, A 68, p. 106 et surtout *Album*, pl. 6, p. 6.

518 (45) [H. 64. 340]. — **Askos ou guttus en forme de bœuf cornu, le dos surmonté d'une anse rubanée.** — Long., 0^m,16. Larg., 0^m,08 (de l'anse, 0^m,04). Haut., 0^m,103 (du goulot, 0^m,11, — du dos, 0^m,07, — des pieds, 0^m,015).

Terre d'un blanc jaunâtre. Engobe d'un blanc sale, mal lustré. Peinture d'un noir brun, qui tourne, soit au violet, soit au rouge.

Sous le corps sont quatre petites pattes coniques ; l'anse est en arc de cercle, la croupe surmontée d'un goulot, la tête grossièrement modelée, les cornes horizontales et revenant en avant.

Sur chaque flanc, bande horizontale, comprise entre deux filets haut et bas et composée de triples chevrons s'emboîtant ; au-dessous, sorte de

croix, cantonnée de petits cercles. Sur le goulot, traits horizontaux et verticaux; sur l'anse, motif de filets transversaux parallèles; la tête peinte de même, les traits rehaussés de noir.

Parmi les vases du Louvre dont la forme est la même, l'un est surmonté d'une tête de bélier[1] et d'autres le sont d'une tête de cerf[2] ou d'oiseau[3], mais les askoi chypriotes avaient souvent, comme le nôtre, l'apparence de bovidés[4]. Un exemplaire, qui a fait partie de la collection Barre, était même bi-partite; l'avant était terminé par un bec d'oiseau, tandis que l'arrière était formé par une protome de taureau[5].

519 (43) [H. 63. 339). — **Même forme.** — Long., 0m,15. Larg., 0m,08 (de la tête, 0m,047, — de l'anse, 0m,055). Haut., 0m,135 (de l'anse, 0m,048, — du corps, 0m,08). — Pl. XXXII.

Même terre et même technique.

Peinture noire, très terne.

Le corps est pansu et soutenu par quatre tigettes cylindriques. La tête, qui est informe, a les oreilles écartées et la bouche ouverte, les cornes hautes et recroquevillées; l'anse s'élève sur le dos en arc de cercle; là où devrait être la croupe, un goulot conique se dresse comme une trompe et l'embouchure servait à recevoir les liquides.

Le décor est simple. Une bande horizontale, comprise entre deux filets, haut et bas, et ornée de quadruples chevrons, court sur la panse à hauteur de l'épaule; sur le dos, trois bandes transversales, composées de quatre filets parallèles et d'une ligne ondulée; sur le derrière de la tête, filets parallèles au cou et à la naissance de chacune des cornes; sur la face, zigzags entre deux filets haut et bas autour du cou et deux cercles concentriques marquant les yeux; sur l'anse, trois bandes transversales; sur le goulot, même motif, composé de filets parallèles.

Les cornes, bien qu'enroulées, paraissent des cornes de taureau et non des bois de cerf, comme dans l'askos du Louvre cité plus haut, Pottier, *Album*, A 56, pl. 6.

1. Pottier, *Album*, A 53, pl. 6, p. 5-6; *Catalogue*, p. 106. Cf. Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, II, pl. XCV, 816, 817.
2. Pottier, *Album*, A 56, pl. 6, p. 6; *Catalogue*, p. 106. Perrot, *Hist. de l'Art*, III, fig. 498, p. 692. Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, II, pl. XCV, 811 (Idalion).
3. Pottier, *Album*, A 67, pl. 6, p. 6; *Catalogue*, p. 106.
4. Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, II, pl. XCV, 818. *Arch. Zeit.*, XXXIV, 1876, p. 40, Newton (au British Museum). Walters, *Terracottas Brit. Mus.*, A 6, p. 2, Kourion. Nicole, *Catal. Vas. Cypr. d'Athènes*, 91-92, p. 19.
5. Perrot, *Hist. de l'Art*, III, fig. 499-500, p. 693.

VASES « GRÉCO-PHÉNICIENS »

(520-567)

Le terme de « gréco-phénicien », proposé par Myres[1] et adopté à la suite[2], n'est pas sans appeler d'expresses réserves et nous ne l'employons ici que faute d'une désignation meilleure et pour éviter de changer les habitudes reçues. Des deux éléments qui le composent, aucun en effet n'est exact, et surtout n'est particulier aux objets qu'il devrait définir. Il est certain que l'influence grecque s'exerce à Chypre depuis le VIIIe siècle avant notre ère, mais il y a bien des sortes d'hellénisme, et, si l'on entend le mot dans son sens le plus large, il semble malaisé de soutenir que la pénétration grecque n'ait pas commencé avant le VIIIe siècle. D'autre part des rapports de commerce unissaient Chypre à la Phénicie, ou, pour mieux dire, à la côte syrienne, mais, là aussi, le point de départ est singulièrement plus reculé que le VIIIe ou même que le IXe siècle ; surtout on se demande quel peut être ici l'apport oriental. Sauf de très rares motifs, qui ne paraissent sur aucun des vases de Clercq et que Chypre a pu emprunter à l'Assyrie par l'intermédiaire de ses voisins de la côte, on peut soutenir sans paradoxe que la céramique de l'île ne doit rien à une influence qui soit proprement phénicienne ou syrienne[3]. Nous conserverons le mot, mais en l'entendant simplement des vases insulaires qui succèdent aux poteries préhistoriques. Les dates, ici encore, sont approximatives ; les séries que nous allons passer en revue vont de l'an 800 environ avant J.-C. jusqu'aux temps hellénistiques.

Les techniques peuvent, sauf exception, se ramener à deux principales, suivant la couleur de l'engobe, blanc ou rouge, qui recouvre la surface. Nous mettrons à part les vases figurés et deux exemplaires de la céramique

1. *Catal. Cyprus Mus.*, p. 59 et suiv.
2. Entre autres par Nicole, dans les notices consacrées aux vases d'Athènes et de Constantinople (v. *suprà*).
3. Même thèse dans Pottier, *Catalogue*, p. 92. Les trois dernières périodes qui y sont distinguées (p. 89-98, 99-102, 102-5) correspondent à peu près à notre seconde série.

hellénistique. Il est à remarquer que l'aspect de toutes ces poteries est terne et grisâtre. Si la surface est parfois lustrée, les couleurs employées sont sans éclat et sans beauté propre. Sur ce point, il y a plutôt recul par rapport au premier groupe, dont certains vases, ceux qui se rapprocheraient des séries mycéniennes, étaient exceptionnellement décorés de tons gais et lustrés. Les ateliers de Chypre n'ont pas connu ou ont rarement employé les pigments colorés ; c'est le défaut principal et l'infériorité manifeste de leurs produits. Par contre, ils étaient, à l'occasion, singulièrement habiles à tournasser les grands vaisseaux de forme incommode ou bizarre, comme les gourdes ou les barillets ; la terre en est légère, l'argile bien épurée, la décoration sobre et relativement claire, les qualités de métier y sont évidentes et indéniables, si l'originalité y est moindre et si l'esthétique en reste discutable.

Vases a couverte blanche **(520-536).**

Tous les vases de ce groupe ont une terre claire à fond blanchâtre, mais qui tire tantôt vers le jaune pur, tantôt vers les tons orangés. Sur cette argile, plus ou moins bien épurée, est posée une couverte dont la consistance est fort variable ; dans les beaux exemplaires elle est blanche et très légèrement lustrée ; le plus souvent elle prend une teinte grise ou crayeuse, là où elle est conservée et disparaît parfois sur la surface presque tout entière du récipient. Le décor proprement dit n'a guère que deux tons, le noir [1] et le rouge, mais aucune de ces couleurs n'était lustrée et le noir devient grisâtre, tandis que le rouge est souvent pâle ou vineux. L'ornementation de plus est assez monotone et presque exclusivement géométrique [2].

Les formes sont assez variées. C'est l'amphore ou le cratère **(520-525)**, le barillet **(526)**, la gourde **(527)**, l'œnochoé **(528-529)**, la coupe à pied **(530)**, la tasse **(531)** ou le plat **(532)**. J'ai joint à la suite quatre vases non décorés, deux amphores **(533-534)** et deux petits récipients surmontés d'un couvercle **(535-536)** ; les jarres servaient à l'huile ou au vin ; quant aux petites tasses, la destination en était usuelle et exclusivement pratique.

1. Sur le noir chypriote, voir Perrot, *Hist. de l'Art*, III, p. 687, 1 et Pottier, *Catalogue*, p. 109.
2. Les rapports de ce décor avec la céramique des « Iles » et de la Grèce propre sont signalés par Pottier, *Catalogue*, p. 90, p. 98. Des survivances mycéniennes sont notées par Dragendorff, *Thera*, II, p. 175.

520 (3) [14]. — **Amphore à décor géométrique, les anses verticales et rubanées s'attachant à la tranche de l'embouchure.** — Haut., $0^{m},41$ (de la base, $0^{m},012$, — de l'épaule, $0^{m},338$, — de la lèvre, $0^{m},013$). Circ. max., $1^{m},26$. Diam. de l'embouchure, $0^{m},245$ (intérieur, $0^{m},19$). Larg. des anses, $0^{m},05$. — Pl. XXXII.

Terre d'un blanc jaunâtre, très claire et friable. La surface assez bien polie, l'engobe d'un blanc sale et crémeux qui n'a pas résisté partout également. Peinture noire et rouge, les deux tons ternes et non lustrés.

La base est courte et en forme de bourrelet, la panse convexe et l'épaule oblique ; le col est vertical et l'embouchure sensiblement horizontale, les anses partant des épaules et reliées directement aux lèvres du vase.

A la base, décor de trois bandes égales, noire, rouge et noire. A mi-hauteur, filet noir, suivi d'une large zone de même, d'une bande rouge, de huit à dix filets noirs et d'une bande noire arrivant au ras des anses. Dans le champ de l'épaule, motif de cercles concentriques [1], répété sept fois et sur deux lignes superposées, les cercles rouges et au nombre de trois, le centre ponctué. Bande noire en bas du col et filet rouge ondulé s'arrêtant sous les anses. Sur les lèvres, cercles noirs et trois minces cercles rouges ; à l'intérieur de l'embouchure, trois cercles, noir, rouge et noir. Sur le plat des anses, losanges noirs superposés et coupés par trois lignes verticales.

Les amphores ou cratères à anses verticales [2] **520-522** n'ont pas le galbe élégant du vase mycénien que nous avons rencontré plus haut, n° **516.** Ils ne sont d'ailleurs pas identiques entre eux et le grand récipient **520** ne ressemble pas aux exemplaires plus petits **521** et **522.** S'il a comme eux le col court et cylindrique, le pied, chez lui, n'est pas distinct de la base et est remplacé par un simple bourrelet [3]. On pourrait observer dans le décor une progression identique. L'ornementation du cratère **520** est uniquement géométrique, tandis que l'on rencontre sur les n^{os} **521** et **522** des motifs floraux ou végétaux, survivances mycéniennes ou imitations assyriennes.

521 (7) [445]. — **Amphore géométrique, les anses verticales et**

1. Pottier, *Catalogue*, p. 99.
2. La forme est plus ancienne que celle où les anses sont horizontales. Cf. *Bull. Corr. Hell.*, XXXI, 1907, p. 248-9, Pottier.
3. Pour la forme, voir Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, II, pl. CXVII, 905 (Ormidia) ; Myres, *Catal. Cyprus Mus.*, 1115-1122, pl. V, p. 73 (Kourion, Kouklia, Tamassos) ; Pottier, *Catalogue*, A 155, p. 111-112 (à fond rougeâtre); Nicole, *Catal. Vas. Cypr. d'Athènes*, 281, p. 37 et *Catal. Vas. Cypr. de Constantinople*, 772-777, p. 37.


523


524


521


522

Ern. Leroux Éditeur, Paris Impr. Dreger

s'attachant à l'embouchure. — Anc. collection Péretié. — Haut., $0^m,25$ (de la base, $0^m,02$, — de l'épaule, $0^m,19$). Circ. max., $0^m,705$. Diam. de la base, $0^m,13$ (de l'embouchure, $0^m,14$). Larg. de l'anse, $0^m,03$. — Pl. XXXIII.

Même terre et même technique.

La tranche du pied est oblique et la panse convexe, la séparation du col et de l'épaule est marquée, mais le col n'est pas exactement vertical. Les lèvres sont horizontales, et les anses, qui s'écartent vers le dehors, sont renflées et non rubanées.

Sur la tranche du pied, bande rouge, trois filets noirs, et bande de même. En bas de la panse, d'un côté seulement, trait noir. A mi-hauteur, se succèdent un filet noir, un large bandeau et cinq filets semblables, une bande rouge et six filets noirs. Les anses commencent à mi-hauteur du champ de l'épaule. Sur le col, bande et filet noirs, ligne ondulée rouge et deux filets noirs. La tranche de l'embouchure noire ; sur le plat, deux filets noirs, filets rouge et noir et bande rouge ; à l'intérieur, trois filets noirs. Sur le plat des anses, zigzags verticaux entre deux bandes noires.

Dans le champ de l'épaule, motif de cinq filets verticaux, les deux extrêmes plus larges et détachant à mi-hauteur une protubérance triangulaire. Segment de cercle rouge, entouré de trois arcs noirs et suspendu en haut du champ ; à côté, un second segment pareil ; au-dessous, deux croix cantonnées de points et trois séries de chevrons superposés, la pointe de l'angle tournée vers le haut. A droite, six filets verticaux, les deux extrêmes comme plus haut.

Dans l'autre champ, six filets verticaux à droite et à gauche. Entre deux est un triangle, que des lignes parallèles aux côtés obliques divisent en losanges, alternativement noirs et réservés ; d'autres lignes, également parallèles aux mêmes côtés, mais très rapprochées et tracées à l'intérieur, font que le triangle paraît s'emboîter dans cinq autres, plus grands. Dans le champ, deux croix, cantonnées de points.

Le décor est plutôt mycénien que géométrique. Aucun motif n'est plus fréquent à Chypre que les chevrons superposés (voir, entre autres, l'œnochoé d'Ormidia, CESNOLA, *Atlas Cypr. Antiq.*, II, pl. CXXXI, 973). La forme rappelle un vase du Louvre[1] et est bien connue à Kourion[2].

1. POTTIER, *Album*, A 100, pl. 7, p. 6 ; *Catalogue*, p. 107.
2. MYRES, *Catal. Cyprus Mus.*, 1107-1109, pl. V, p. 73. Cf. NICOLE, *Catal. Vas. Cypr. d'Athènes*, 280, p. 37 et *Catal. Vas. Cypr. de Constantinople*, 769, p. 37.

522 (56) [455, 3]. — **Amphore, le pied bas, les deux anses verticales, bifides et s'attachant à l'embouchure.** — Anc. collection Péretié. — Haut., 0^m,22 (du pied, 0^m,024, — de l'épaule, 0^m,167). Circ. max., 0^m,69. Diam. de la base, 0^m,13 (de l'embouchure, 0^m,14, — intérieur, 0^m,105). Larg. des anses, 0^m,025. — Pl. XXXIII.

Même terre et même technique.

Le pied est en forme de bourrelet et séparé de la panse par une moulure concave. Le col est vertical, la tranche de l'embouchure peu débordante et légèrement oblique.

Large bande rouge sur le pied. Sur la panse, très large bande noire, cinq filets de même, bande rouge et six filets noirs au-dessous du champ de l'épaule. La tranche des anses noire. En bas du col, bande noire ; à mi-hauteur, ligne noire en zigzags, comprise entre deux filets ; bande noire sur la tranche de l'embouchure, quatre filets sur le plat et bande noire à l'intérieur.

Dans le champ de l'épaule, depuis la gauche, ligne verticale en zigzags, suivie de sept filets verticaux ; svastika [1] dans le champ ; triangle que des lignes, parallèles aux côtés obliques, divisent à l'intérieur en losanges, alternativement noirs et réservés [2] ; les côtés sont doublés eux-mêmes à l'intérieur par deux lignes parallèles, à mi-hauteur desquelles s'appuient deux demi-cercles, noirs et rouges ; plus loin, svastika et deux filets verticaux comme plus haut.

Même motif sur l'autre épaule, un cercle ponctué substitué simplement au svastika.

Pour les lignes en zigzags accostant les filets parallèles, voir de nombreux exemples mycéniens [3], de même que pour les demi-cercles emboîtés et parallèles [4].

523 (100) [H. 59.314]. — **Amphore à décor géométrique, les anses horizontales et fixées à mi-hauteur de la panse.** — Haut., 0^m,43 (de l'épaule, 0^m,34, — des anses, 0^m,13). Circ. max., 1^m,16. Diam. de la base, 0^m,117

1. Pottier, *Album*, A 103, pl. 7, p. 6-7 ; *Catalogue*, p. 107.
2. Pottier, *Album*, A 100, pl. 7, p. 6 ; *Catalogue*, p. 107.
3. Perdrizet, *Fouilles de Delphes*, V, fig. 79, p. 18.
4. Furtwængler-Lœschcke, *Mykenische Vasen*, pl. XXXII, 304, 306, 312, p. 62. Même motif en Espagne, à Almedinilla, *Rev. Archéol.*, 1906, II, p. 49-92, fig. 1-22, Engel-P. Paris.

(de l'embouchure, 0^{m},19, — intérieur, 0^{m},165). Larg. des anses, 0^{m},155 (intérieure, 0^{m},095). — Pl. XXXIII.

Même terre et même technique, la surface boursouflée par endroits.

La base a la hauteur d'un bourrelet. Les anses, qui sont verticales et légèrement écartées en forme de poignées, sont attachées à mi-hauteur de la panse qui est convexe ; le col est horizontal et les lèvres sont minces et arrondies.

Sur la panse, à mi-hauteur, deux bandes noires et, plus haut, un filet tremblé sensiblement horizontal. A l'épaule, sept filets entre deux bandes, puis trois filets et un dernier, plus large. Sur le col, bande noire, de deux à quatre filets, nouvelle bande noire et cinq filets, surmontés d'une dernière bande. Sur la tranche de l'embouchure, ruban ondulé et bande noire à l'intérieur. Les anses sont arrondies et peintes en noir.

Même forme et même ligne en zigzags à mi-hauteur de la panse, Myres, *Catal. Cyprus Mus.*, 1141, pl. V, p. 75 (Kourion). Comparer pour le filet tremblé Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, II, pl. CVII, 862, pl. CVIII, 865-8, pl. CIX, 869 (Idalion). Exemples analogues à Constantinople, Nicole, *Catal. Vas. Cypr. de Constantinople*, 798 et 807, p. 39-40.

524 (58) [445.3]. — **Même forme.** — Anc. collection Péretié. — Haut., 0^{m},487 (du pied, 0^{m},018, — de l'épaule, 0^{m},41). Circ. max., 1^{m},06. Diam. de la base, 0^{m},12 (de l'ouverture, 0^{m},18, — intérieur, 0^{m},16). Larg. des anses, 0^{m},17 (intérieure, 0^{m},08). — Pl. XXXIII.

Même terre et même technique.

Le pied est en forme de bourrelet, les anses légèrement écartées et en forme de poignées, le col cylindrique, les lèvres épaisses et peu débordantes.

Sur la panse, deux bandes noires ; à mi-hauteur, large filet en zigzags ; sur l'épaule, deux bandes noires, séparées par trois à cinq filets de même ; filet et bande noirs au départ du col. Sur le col, six filets noirs, bande noire, quatre filets de même et nouvelle bande ; une autre sur le plat de l'embouchure et une dernière à l'intérieur. Les anses peintes en noir, la ligne en zigzags étant seule à ne pas continuer à l'intérieur de l'arcature.

525 (62) [443]. — **Même forme.** — Anc. collection Péretié. — Haut., 0^{m},43 (en bas du col, 0^{m},32). Circ. max., 0^{m},97. Diam. de la base, 0^{m},125 (de

l'embouchure, 0m,205). Larg. des anses, 0m,13 (intérieure, 0m,075). Haut. —, 0m,288 et 0m,19.

Même terre et même technique.

La base est en forme de bourrelet, les deux anses arquées et légèrement écartées de la panse. Le col est cylindrique et peu concave et les lèvres sont obliques et convexes.

Décor d'une bande noire sur la panse, puis de quatre filets compris entre deux bandes noires; à mi-hauteur, large ruban ondulé, les anses peintes en noir; cinq filets compris entre deux bandes au-dessous du champ de l'épaule et bande noire à la naissance du col. Sur la tranche du col, cinq filets noirs, alternant trois fois avec trois larges bandes noires, la dernière sous l'embouchure. Sur la tranche de l'embouchure, filet; sur le plat, deux filets noirs concentriques, zone circulaire réservée et ornée quatre fois de quatorze traits parallèles, bande noire, trois filets noirs et bande noire à la naissance de l'ouverture.

Dans le champ de l'épaule, bande formée de filets verticaux parallèles, zone réservée remplie de trois triangles et de six losanges divisés en deux séries verticales, chacune des deux figures treillissée obliquement, nouvelle bande de filets verticaux; triangle couché, emboîté dans trois autres plus grands et divisé en losanges alternativement noirs et réservés; à droite et à gauche du triangle, chevrons, l'un des côtés barré par un losange; plus à droite, cinq filets verticaux, zigzags verticaux, deux filets de même, nouvelle ligne ondulée et cinq derniers filets verticaux; triangle comme plus haut, les côtés comme frangés; bande de filets verticaux, zone réservée divisée en trois triangles et en six losanges treillissés, bande de filets; larges chevrons; motif de fougère entre filets verticaux parallèles; triangle semblable aux deux premiers.

La forme est un peu autre que dans les deux exemplaires précédents et le col est plus élevé[1]. Pour les triangles de l'épaule, comparer l'œnochoé du Louvre, Pottier, *Album*, A 97, pl. 7, p. 6; *Catalogue*, p. 107.

526 (55) [442]. — **Barillet, surmonté d'un goulot vertical.** — Anc. collection Péretié. — Haut., 0m,32 (en bas du col, 0m, 215). Circ. max., 0m,76.

1. Myres, *Catal. Cyprus Mus.*, 1140, pl. V, p. 75 (Ormidia). Cf. Nicole, *Catal. Vas. Cypr. de Constantinople*, 800, p. 39. La panse est plus allongée et presque piriforme dans l'amphore du Louvre, Pottier, *Album*, A 120, pl. 8, p. 7; *Catalogue*, p. 109. Cf. Dragendorff, *Thera*, II, p. 153.

Diam. de l'ouverture, 0^{m},098 (intérieur, 0^{m},089). Larg. de l'anse, 0^{m},03. — Pl. XXXIV.

Terre claire et d'un ton orangé. Toute trace d'engobe a disparu, mais le vase paraît avoir reçu une couverte blanchâtre. Peinture rouge et noire, d'un ton terne.

La panse, qui est sans pied, n'est pas ronde, mais allongée dans le sens horizontal, les deux pôles faisant saillie comme des mamelons. Le goulot est cylindrique et s'évase vers l'embouchure ; un bourrelet[1] l'entoure au tiers de la hauteur, à l'attache de l'anse qui est unique et rubanée.

La pointe des pôles est peinte en noir ; autour se succèdent quatre filets noirs, une bande rouge et trois filets noirs, puis, après une bande réservée, deux filets noirs, une bande rouge et deux filets noirs. Ces zones successives laissent entre elles une large bande réservée qui aboutit en bas du goulot : trois losanges y sont peints, d'un côté, et deux seulement de l'autre, les figures placées l'une au-dessous de l'autre et l'intérieur étant divisé en losanges plus petits par des lignes parallèles aux côtés. L'anse, qui est épaisse et dont les angles sont arrondis, a les tranches noires et le plat orné d'une ligne en zigzags. En bas du col est une bande noire, le bourrelet où s'attache l'anse peint également en noir ; au-dessus, triple filet noir, bande rouge et double filet noir ; sur la tranche de l'embouchure, trois filets noirs et bande de même à l'intérieur.

La forme est ancienne et fréquente à Chypre, OHNEFALSCH-RICHTER, *Kypros*, pl. CCXVI, 24, p. 495, Phœnikiais. Un exemplaire d'Amathonte[2] n'a, comme le nôtre, qu'un décor uniquement géométrique. Il faut attribuer une date un peu plus récente à un barillet du Louvre[3] et à un beau vase publié par CESNOLA[4], sur lesquels des motifs empruntés au monde animal rompent la monotonie du décor linéaire.

527 (108) [H. 72] <331>. — **Gourde, surmontée d'un goulot vertical.** — Haut., 0^{m},13 (à l'épaule, 0^{m},088). Diam. max., 0^{m},09 (de l'embouchure, 0^{m},037). Ép. max., 0^{m},045. Larg. des anses, 0^{m},012. — Pl. XXXIV.

Terre fine et légère, d'un blanc jaunâtre, clair et un peu safrané. Couverte blanche. Peinture noire, tournée au brun et rehauts d'un rouge terne.

1. Le bourrelet du col que nous retrouvons dans la plupart des vases qui suivent est particulier aux vases chypriotes, *Athen. Mitteil.*, 1903, p. 162, PFUHL.
2. MYRES, *Catal. Cyprus Mus.*, 980, pl. IV, p. 67. Cf. NICOLE, *Catal. Vas. Cypr. d'Athènes*, 222, p. 31.
3. POTTIER, *Album*, A 151, pl. 8, p. 7 ; *Catalogue*, p. 110.
4. *Cyprus*, p. 405. PERROT, *Hist. de l'Art*, III, fig. 496, p. 691.

La panse est aplatie sur les côtés et un mamelon est légèrement saillant au centre de chacun d'eux. Les anses sont verticales et rubanées; leur point d'attache supérieur est environ à mi-hauteur du goulot, dont l'embouchure est évasée.

Sur chaque face large, le mamelon central est noir et entouré d'un large cercle rouge, autour duquel sont tracés trois filets noirs et concentriques; quatre autres suivent un peu plus loin, près du pourtour. La tranche des anses est noire et le plat est orné de filets transversaux. En bas du goulot, bande noire; en haut, trois filets noirs, suivis d'une bande rouge, près de l'embouchure.

Même forme, Pottier, *Album,* A 167, pl. 9, p. 8 (*Catalogue,* p. 111); Ohnefalsch-Richter, *Kypros,* pl. CCXVI, 20, p. 494, Kition; Myres, *Catal. Cyprus Mus.*, 973, pl. IV, p. 66, Kouklia (Paphos). Cf. Perrot, *Hist. de l'Art,* VI, fig. 468, p. 917, et Nicole, *Catal. Vas. Cypr. d'Athènes,* 283-285, p. 37 et *Catal. Vas. Cypr. de Constantinople,* 685 et 698, p. 33-4.

528 (57) [H. 60.323]. — **Œnochoé dont l'embouchure est trilobée et dont le corps est aplati comme une gourde.** — Haut., 0m,30 (du pied, 0m,005, — de l'épaule, 0m,22). Circ. max., 0m,72. Diam. de la base, 0m,085. Larg. de l'embouchure, 0m,07 (de l'anse, 0m,03). — Pl. XXXIV.

Terre blanche, tirant sur les tons orangés. Engobe d'un blanc sale et crémeux. Peinture rouge et noire, les deux tons ternes et non lustrés. La panse est bosselée et la surface très abîmée.

Le pied est circulaire et en forme de bourrelet. Le col est cylindrique, l'embouchure largement ouverte, l'anse bifide, verticale et coudée. La panse n'est pas ronde, mais aplatie comme le serait celle d'une gourde.

Sur chaque face, triples filets noirs concentriques et entourés de trois bandes noires, puis de deux bandes rouges; zone réservée où se succèdent quatorze cercles, quatre filets noirs concentriques entourant une tache centrale, qui, le plus souvent, est rouge; autour de la zone réservée, deux bandes rouges, bordées de filets noirs.

Entre les deux faces, une large zone verticale réservée descend au-dessous du bec; deux cercles composés de filets noirs autour d'un point central rouge y alternent trois fois avec un seul cercle plus grand et entouré d'une bande noire. Même motif sous l'anse, sauf que le motif des deux cercles est répété deux fois seulement.

L'anse est peinte en noir et le col est orné à la base d'une bande noire, et en haut de deux filets de même ; entre les deux motifs, trois cercles noirs à point rouge ; l'embouchure est peinte en noir.

Rapprocher des vases comme Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, II, pl. CXXII, 930 (Ormidia) ; Perrot, *Hist. de l'Art,* III, fig. 497, p. 691 ; Myres, *Catal. Cyprus Mus.*, 1059, pl. IV, p. 71, Amathonte ; Pottier, *Album,* A 165, pl. 9, p. 8 (*Catalogue,* p. 111), Marion-Arsinoé. Même forme à Thera où elle est imitée de Chypre, *Athen. Mitteil.*, 1903, *Beilage* XIX, 11, C 63, p. 162-3, Pfuhl et Dragendorff, *Thera,* II, p. 311-2, fig. 499 *d.* Deux fragments de vases chypriotes ont été découverts à Thera, Dragendorff, p. 313, 43-4, fig. 500 (cf. fig. 516, p. 318, fragment en terre grise).

529 (134) [H. 96. 933]. — **Petite œnochoé, l'anse relevée et l'embouchure trilobée.** — Haut., 0m,074 (de l'épaule, 0m,047). Larg. de l'anse, 0m,008. Long. du bec, 0m,022.

Terre fine d'un blanc jaune un peu grisâtre. Couverte pâle légèrement bistrée. Peinture noire, violacée.

En bas de la panse, bourrelet. Le goulot vertical.

Sur la panse, à mi-hauteur, deux bandes noires, espacées, suivies de huit filets parallèles et d'une troisième bande ; à l'épaule, trois cercles, dont chacun est formé de six filets concentriques ; filet noir haut et bas du col ; filet sur la tranche de l'anse, le bord de l'embouchure peint en noir.

La technique et la terre ressemblent à celles de certains vases « protocorinthiens ». Il n'y a pas à s'en étonner, car on a découvert à Chypre des vases appartenant à cette fabrique[1], Ohnefalsch-Richter, *Kypros,* pl. CLII, 18, Limassol. Même forme dans Myres, *Catal. Cyprus Mus.*, 1061, pl. IV, p. 71. Cf. Nicole, *Catal. Vas. Cypr. d'Athènes,* 270, p. 35, et *Catal. Vas. Cypr. de Constantinople,* 751, p. 36.

530 (39) [175. 199]. — **Coupe sans anses.** — Haut., 0m,089. Diam. de la base, 0m,09 (du sommet, 0m,092, — intérieur, 0m,15, — avec la bordure, 0m,22).

Terre crémeuse, de teinte un peu orangée. Couverte blanche. Peinture d'un noir pâle et d'un rouge terne.

Le pied est cylindrique et s'élargit à la base. A l'extérieur, léger retrait

1. Voir, sur ces vases, l'étude récente de Washburn, *Jahrbuch,* XXI, 1906, pl. 2, fig. 1-4, p. 116-127, dont les conclusions ne sont pas à l'abri de la critique.

au-dessous des lèvres qui sont plates et sur la tranche desquelles trois rouelles verticales accolées alternent quatre fois avec deux boutons saillants. La cuvette est très peu profonde.

Sur la tranche du pied, bande rouge et trois filets noirs. Sur le plat des lèvres, filet noir, les boutons saillants peints en rouge. A l'intérieur, sur le bord, deux cercles noirs concentriques, divisés par des fragments de rayons en compartiments égaux : à l'intérieur de ces champs, taches alternativement noires et rouges ; à l'intérieur de ce motif de bordure, grande étoile rouge à quatre rais, très effacée, qui paraît cantonnée d'arcs noirs rayonnants.

La kylix diffère des exemplaires à vasque profonde et à bords divergents, comme Pottier, *Album,* A 103, pl. 7, p. 6-7 (*Catalogue,* p. 107) ou Myres, *Catal. Cyprus Mus.,* 952-4, pl. IV, p. 65-66 (Tamassos, Amathonte, Kouklia). Le vase est plus récent, comme suffit à le montrer l'emploi des taches rouges ; il provient, selon toute apparence, de Marion-Arsinoé.

531 (157) [H. 73. 331]. — **Tasse basse, les anses verticales.** — Haut., 0^m,062 (de la base, 0^m,002). Diam. de la base, 0^m,047 (de l'embouchure, 0^m,115, — intérieur, 0^m,107).

Terre rosée. Couverte blanchâtre. Peinture noire, non lustrée et d'un brun violacé.

Sous la base, simple bourrelet circulaire ; les parois sont verticales et se terminent sans rebord à la partie supérieure ; les anses ne sont pas détachées de la panse.

A l'intérieur de la tasse, cercle noir et deux filets un peu plus haut, le dernier près de l'embouchure. A l'extérieur, deux cercles simples, les anses peintes en noir.

La forme est différente de celle que présentent les coupes primitives et dépourvues de pied, comme Pottier, *Album,* A 46, pl. 6, p. 5 ; *Catalogue,* p. 106. On peut rapprocher Myres, *Catal. Cyprus Mus.,* 945, p. 65.

532 (112) [H. 179]. — **Plat muni de deux anses.** — Acquis en 1878 à la vente Barre. — Haut., 0^m,045 (des anses, 0^m,018). Diam., 0^m,256 (de la base, 0^m,176, — aux anses, 0^m,355). Larg. des anses, 0^m,064 (intérieure, 0^m,036). — Pl. XXXV.

Terre d'un blanc jaune, claire et friable. Engobe blanchâtre et sali. Peinture noire terne et rehauts rouges.

La base est en forme de bourrelet, les bords convexes, la tranche oblique





525



527



526



528

et légèrement creusée. Les anses sont arquées et surmontées d'un bouton saillant.

La tranche noire. A l'intérieur, au bord du marli, cercle noir ; au milieu, point noir, entouré de trois filets et d'une bande concentriques. Le bas et la tranche des anses peints en noir.

A l'extérieur, sur le bord, trois filets noirs, compris, de part et d'autre, entre deux bandes noires. Sur le bourrelet de base, aux quatre extrémités des diamètres, se croisent des traits transversaux, au nombre de quatorze, de onze ou de dix. A l'intérieur du cercle de base, croix pattée noire, entourée de trois filets concentriques noirs, d'une bande rouge et de trois filets noirs. Il reste, entre cette rose centrale et le bourrelet de base, une large zone réservée, ornée de huit motifs successifs : quatre bandes formées de zigzags ou d'un treillis et comprises entre trois filets à droite et à gauche ; deux triangles treillissés, inscrits dans deux triangles de même forme et enfin deux losanges treillissés, inscrits dans deux autres losanges plus grands et accostés de trois filets à droite et à gauche.

BIBL. FRŒHNER, *Catal. Barre,* 76, p. 10.

Exemplaire très analogue au Louvre, POTTIER, *Album,* A 111, pl. 8, p. 7 ; *Catalogue,* p. 107. Comparer MYRES, *Catal. Cyprus Mus.*, 901-3, pl. IV, p. 63 (Amathonte) et NICOLE, *Catal. Vas. Cypr. d'Athènes,* 197, p. 28.

533 (4) [439]. — **Jarre pointue et à deux anses.** — Anc. collection Péretié. — Haut., 0m,83 (de la base, 0m,04, — du goulot, 0m,25). Diam. max., 0m,35 (du capot, 0m,045, — de l'embouchure, 0m,11, — intérieur, 0m,088, — aux anses, 0m,26).

Terre blanche, assez claire et très peu rosée. Pas de couverte.

En bas, petit tenon ou capot cylindrique ; la panse est très allongée, l'épaule presque horizontale et les anses coudées, la petite branche s'attachant au col près de l'embouchure, qui est de forme circulaire.

534 (6) [439]. — **Même forme.** — Anc. collection Péretié. — Haut., 0m,84 (de la base, 0m,04, — du goulot, 0m,29). Diam. max., 0m,033 (du capot, 0m,045, — de l'embouchure, 0m,11, — intérieur, 0m,095, — aux anses, 0m,27).

Même terre et même technique.

Pour des inscriptions sur des jarres pareilles trouvées à Kition, Paphos, Idalion et Amathonte, voir les nos **555-556** et PERROT, *Hist. de l'Art,* III, p. 670.

535 (132). — **Petit vase circulaire et muni d'un couvercle.** — Haut., $0^m,062$ (du couvercle, $0^m,028$). Diam. du pied, $0^m,047$ (du couvercle, $0^m,08$, — du bouton, $0^m,042$).

Terre d'un jaune orangé, très clair. A l'intérieur, couverte d'un rouge foncé.

Le vase est muni d'un pied bas, dont la tranche est oblique ; sur la tranche, trois moulures horizontales, superposées, le rebord en retrait et servant à emboîter le couvercle. Celui-ci, qui est convexe, est orné de deux filets superposés et surmonté d'un bouton dont les bords sont en relief autour d'un omphalos central.

536 (143). — **Petit vase à couvercle conique.** — Haut., $0^m,036$ (du couvercle, $0^m,032$). Diam. de la base, $0^m,04$ (maxima, $0^m,077$, — aux anses, $0^m,10$, — du bouton, $0^m,031$).

Terre d'un jaune safrané. Pas de couverte apparente.

La base est en forme de bourrelet et le récipient se creuse au-dessus comme la moitié inférieure d'un globe ; les anses sont horizontales et s'attachent un peu au-dessous de l'embouchure. Le couvercle est convexe et surmonté d'un bouton conique ; une rainure court à mi-hauteur et deux cercles concentriqnes sont gravés autour du bouton.

Vases a couverte rouge (537-558).

Les vases **537-558** sont faits d'une argile rougeâtre, qui est parfois très claire et qui ne diffère guère alors de certaines terres employées dans les poteries à fond blanc. Ce qui distingue surtout les deux catégories de récipients, c'est l'engobe rouge qui recouvre la surface et qui, lui aussi, prend des teintes variées, depuis les tons orangés jusqu'aux nuances carminées[1]. Le champ est parfois lustré et rappelle de loin les vases primitifs à décor incisé ; le plus souvent, surtout dans les exemplaires un peu grands, il est sans poli et sans éclat. La peinture étant d'un noir terne, le décor ressort assez mal sur ces derniers vases, qui sont ou qui paraissent de travail négligé.

Les amphores sont de formes variées, mais, presque toutes, assez petites **(537-543).** Les anses sont tantôt attachées à mi-hauteur **(537),** tantôt verticales et reliées au col **(538-540)** ou à l'embouchure **(541-543).** Les œnochoés **(544-**

1. Pottier, *Catalogue*, p. 99.

551) sont à panse sphérique, à col élevé ou à bourrelet saillant à mi-hauteur du col **(547-551).** Les écuelles **552-553** et la tasse **554** sont décorées des mêmes cercles concentriques et des mêmes filets parallèles que les vases du premier groupe. Ici encore suivent quelques poteries sans décor, deux jarres à inscriptions phéniciennes **(555-556)** et deux œnochoés de formes différentes **(557-558).**

537 (131) [H. 83]. — **Petite amphore à base plate, les anses horizontales et fixées à mi-hauteur de la panse.** — Haut., 0m,13 (en bas du col, 0m,075). Circ. max., 0m,32. Diam. de la base, 0m,043 (de l'embouchure, 0m,075, — intérieur, 0m,064). Larg. des anses, 0m,03 (intérieure, 0m,014).

Terre jaune orangé. Couverte rouge brique, terne et inégale. Peinture d'un noir terne.

Le col est large et l'embouchure en forme de bourrelet : les anses ne sont pas dégagées de la panse et le pied n'est pas séparé de la base.

Deux filets parallèles à mi-hauteur, suivis d'un autre un peu plus haut, les anses peintes en noir; quatre filets en haut de l'épaule. En bas du col, bande noire; à mi-hauteur, quatre filets; en haut, nouvelle bande et une dernière sur le bourrelet de l'embouchure.

Même forme que les vases **523-525.** Comparer Myres, *Catal. Cyprus Mus.*, 1135, pl. V, p. 75, Marion-Arsinoé et Nicole, *Catal. Vas. Cypr. de Constantinople,* 804 et suivants, p. 39.

538 (124) [H. 84]. — **Petite amphore à base plate et sans pied, les anses verticales et s'attachant à mi-hauteur du col.** — Haut., 0m,12 (de l'épaule, 0m,08). Circ. max., 0m,248. Diam. de la base, 0m,03 (de l'embouchure, 0m,041).

Terre rosée. Couverte rouge foncé, bien polie et bien lustrée.
Peinture d'un noir terne.

Bourrelet à mi-hauteur du col, là où s'attachent les anses, l'embouchure s'évasant comme un haut de tromblon.

Bandeau noir à mi-hauteur, suivi, un peu plus haut, par cinq filets parallèles ; sur l'épaule, deux fois quatre cercles concentriques. Deux filets en bas du goulot; trois autres espacés au-dessus du bourrelet. La tranche de l'anse noire, les angles arrondis.

La forme est celle de la gourde que nous avons vue plus haut (n° **527**), mais la sphère de la panse est coupée par une section nette et le vase peut

tenir d'aplomb. Les exemplaires sont fréquents dans les musées. Je citerai seulement Myres, *Catal. Cyprus Mus.*, 973, pl. IV, p. 66, Kouklia, et Nicole, *Catal. Vas. Cypr. de Constantinople*, 685 et 698, p. 33-4.

539 (51) [H. 85]. — **Même forme.** — Haut., 0m,11 (à l'épaule, 0m,07). Circ. max., 0m,243. Diam. de la base, 0m,026 (de l'embouchure, 0m,04).

Même terre et même technique, l'engobe ayant des tons orangés.

Sur la panse, cinq filets parallèles, les trois du bas très effacés ; à mi-hauteur, six filets de même ; sur l'épaule, deux cercles tangents, à l'intérieur desquels trois cercles concentriques sont tracés autour d'un point central ; sur le col, haut et bas, deux bandes horizontales. Les anses peintes en noir.

540 (42) [H. 86]. — **Même forme.** — Haut., 0m,095 (à l'épaule, 0m,06). Circ. max., 0m,192. Diam. de la base, 0m,024 (de l'embouchure, 0m,033).

Même terre. L'engobe rouge, mais assez mal lustré. Peinture noire.

La panse est globulaire et coupée en bas par une section nette. Les anses partent de l'épaule et s'attachent à mi-hauteur du col cylindrique qui est renflé à cet endroit et dont l'embouchure est quelque peu évasée.

Sur la panse, bande noire et huit filets de même à mi-hauteur. Quatre filets se succèdent sur le col, dont deux haut et bas du renflement médian, lequel est ponctué. Les anses sont peintes en noir.

541 (128) [H. 87]. — **Petite amphore semblable, les anses verticales et s'attachant en haut de l'embouchure.** — Haut., 0m,075 (de l'épaule, 0m,056). Circ. max., 0m,204. Diam. de la base, 0m,025 (de l'embouchure, 0m,048, — intérieur, 0m,034). Larg. des anses, 0m,009. Ép. —, 0m,005.

Terre rosée, assez foncée. Couverte rouge, bien lustrée et d'un ton orangé. Peinture noire, terne.

Quatre filets parallèles à mi-hauteur de la panse ; à l'épaule, point entouré de deux cercles concentriques. En bas du col, filet ; trois filets concentriques sur le plat de l'embouchure ; l'extérieur des anses noir.

Les exemplaires ne sont pas moins nombreux que pour la forme précédente. Voir Pottier, *Catalogue*, A 128, p. 109-110 ; Myres, *Catal. Cyprus Mus.*, 1124-1125, Paphos et Marion-Arsinoé ; Nicole, *Catal. Vas. Cypr. de Constantinople*, 782, p. 37.

542 (129) [H. 90. 423]. — **Même forme.** — Haut., 0m,069 (de l'épaule, 0m,053). Circ. max., 0m,195. Diam. de la base, 0m,025 (de l'embouchure, 0m,049, — intérieur, 0m,039). Larg. des anses, 0m,007. Ép. —, 0m,005.

Même terre, la surface très mal lustrée.

Quatre filets à mi-hauteur de l'épaule; sur chaque épaule, deux points entourés de trois filets concentriques. En bas du col, filet; deux filets concentriques sur le plat de l'embouchure; les anses réservées.

543 (130) [H. 88]. — **Même forme.** — Haut., 0m,062 (de l'épaule, 0m,042). Circ. max., 0m,166. Diam. de la base, 0m,021 (de l'embouchure, 0m,047, — intérieur, 0m,034). Larg. des anses, 0m,007. Ép. —, 0m,005.

Même terre et même technique, la surface très lustrée, mais ayant pris une teinte rouge brun.

Trois filets à mi-hauteur. Large filet en bas du col et deux filets concentriques sur le plat de l'embouchure. La tranche des anses noire; sur le plat, traits transversaux.

544 (125) [H. 199]. — **Œnochoé à panse sphérique et à pied bas, l'anse verticale et s'attachant à la tranche de l'embouchure.** — Haut., 0m,12 (du pied, 0m,003, — de l'épaule, 0m,10). Circ. max., 0m,34. Diam. de la base, 0m,028 (de l'embouchure, 0m,03, — intérieur, 0m,018).

Terre rouge, avec une couverte d'un ton vif, par endroits un peu orangée. Peinture d'un noir terne.

L'anse est coudée au-dessus de l'épaule et la tranche de l'embouchure est légèrement convexe.

Sur la panse, large bande noire, suivie d'une autre plus étroite, de deux filets et d'une dernière bande, de même. A mi-hauteur du col, nouvelle bande noire et même motif sur l'anse.

La même forme, sans base et avec un décor vertical, se rencontre dans deux vases d'Alambra, Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, II, pl. CXIII, 886, et *ibid.*, pl. CIX, 870. Vase analogue à Nicosia, Myres, *Catal. Cyprus Mus.*, 1086, pl. IV, p. 72. Cf. Nicole, *Catal. Vas. Cypr. d'Athènes*, 253, p. 33 et 278, p. 37.

545 (137) [H. 94]. — **Œnochoé sans pied, l'embouchure trilobée.** —

Haut., 0^{m},12 (de l'épaule, 0^{m},067). Circ. max., 0^{m},235. Diam. de la base, 0^{m},035. Long. de l'embouchure, 0^{m},03. Larg. —, 0^{m},028 (de l'anse, 0^{m},011).

Terre jaune pâle, un peu rosée. Engobe lustré, d'un ton rouge et presque carminé par endroits. Peinture d'un noir terne.

La panse est globulaire, le col très haut et sensiblement cylindrique.

Décor de trois filets parallèles à mi-hauteur de la panse et d'une bande noire en bas du col. Filets au bord de l'embouchure, un cercle peint de part et d'autre au départ du goulot. Sur la tranche de l'anse, lignes verticales ; sur le plat, trois séries de traits transversaux, qui se composent respectivement de six et de quatre filets.

Rapprocher Myres, *Catal. Cyprus Mus.*, 1061, pl. IV, p. 71, et Nicole, *Catal. Vas. Cypr. d'Athènes*, 265 et 270, p. 35.

546 (136) [H. 97]. — **Même forme.** — Haut., 0^{m},05 (de l'épaule, 0^{m},02). Diam. de la base, 0^{m},017 (de la panse, 0^{m},027). Larg. du bec, 0^{m},02 (de l'anse, 0^{m},008).

Terre claire, d'un jaune orangé. Engobe lustré, d'un ton rouge. Peinture noire.

La panse est coupée net à la base et elle est peu élevée par rapport à la hauteur du vase ; l'anse est épaisse et n'est pas relevée.

Sur la panse, deux fois deux cercles concentriques ; filet noir en haut et en bas du col ; même motif autour de l'embouchure, l'anse peinte en noir.

547 (146) [H. 92]. — **Œnochoé à base plate, l'anse s'attachant à mi-hauteur du col.** — Haut., 0^{m},082 (de l'épaule, 0^{m},047). Circ. max., 0^{m},15. Diam. de la base, 0^{m},023 (de l'embouchure, 0^{m},033). Larg. de l'anse, 0^{m},008.

Terre rosée. Couverte rouge, lustrée. Peinture noire, terne.

Quatre filets à mi-hauteur de la panse ; sur l'épaule, point entouré de trois cercles concentriques ; deux filets sur le col, en haut et en bas du bourrelet d'attache ; le bord de l'embouchure noir ; la tranche de l'anse de même, avec deux filets transversaux sur le plat.

La forme, à la différence de l'anse, est sensiblement la même que celle des amphores **538-540.** Les variétés en sont nombreuses à Chypre (voir Nicole, *Catal. Vas. Cypr. de Constantinople*, 718-720, p. 34 et Myres, *Catal. Cyprus Mus.*, 982 et suiv., p. 67). L'exemplaire 989 du musée de Nicosia (*ibid.*, pl. IV) est identique d'aspect au nôtre.

548 (147) [H. 93]. — **Même forme.** — Haut., 0^m,082 (de l'épaule, 0^m, 047). Circ. max., 0^m,175. Diam. de la base, 0^m,03 (de l'embouchure, 0^m,032). Larg. de l'anse, 0^m,007.

Même terre et même technique.

Cinq filets à mi-hauteur de la panse ; sur l'épaule, cercles comme plus haut ; deux filets sur le col, en haut et en bas du bourrelet ; le bord de l'embouchure noir ; la tranche de l'anse de même, avec plusieurs filets transversaux sur le plat.

549 (148) [H. 89]. — **Même forme.** — Haut., 0^m,09 (de l'épaule, 0^m,06). Circ. max., 0^m,195. Diam. de la base, 0^m,032 (de l'embouchure, 0^m,035). Larg. de l'anse, 0^m,0075.

Même terre et même technique. L'engobe rouge foncé et assez mal poli.

Sept filets à mi-hauteur de la panse ; sur l'épaule, trois cercles, chacun d'eux composé de quatre filets concentriques ; deux traits horizontaux au-dessous du bourrelet et deux bandes au-dessus : le bord de l'embouchure et l'anse peints en noir.

550 (149) [H. 91]. — **Même forme.** — Haut., 0^m,085 (de l'épaule, 0^m,052). Circ. max., 0^m,19. Diam. de la base, 0^m,033 (de l'embouchure, 0^m,031). Larg. de l'anse, 0^m,007.

Même terre et même technique, l'engobe lustré.

Quatre filets à mi-hauteur ; sur l'épaule, trois cercles triples ; deux filets sur le col, en haut et en bas du bourrelet ; le bord de l'embouchure et l'anse noirs.

551 (150 [H. 99]. — **Même forme.** — Haut., 0^m,072 (de l'épaule, 0^m,045). Circ. max., 0^m,16. Diam. de la base, 0^m,023 (de l'embouchure, 0^m,027). Larg. de l'anse, 0^m,027.

Même terre et même technique. Beau lustre rouge foncé.

Cinq filets à mi-hauteur ; sur l'épaule, point entouré de trois cercles concentriques ; trois filets au-dessous du bourrelet du col et deux bandes au-dessus ; le bord de l'embouchure et l'anse noirs.

552 (141) [H. 81. 386]. — **Écuelle basse, la tranche très oblique.** —

Haut., 0m,035. Diam., 0m,134 (aux oreilles, 0m,142, — de la base, 0m,034). Larg. des oreilles, 0m,038.

Terre d'un jaune clair, un peu orangée. Couverte rouge orangé, bien lustrée. Peinture noire, terne.

La base est coupée net. Les anses sont remplacées par des oreilles aplaties, percées au milieu d'un trou.

Sous le fond, deux cercles concentriques ; sur la panse, trois cercles de même ; le bord de l'intérieur noir ; au fond, cercles concentriques.

La forme n'a guère varié depuis les bols très anciens, tels que les vases Myres, *Catal. Cyprus Mus.*, A 301-3, p. 47-48 ; Nicole, *Catal. Vas. Cypr. d'Athènes*, 122-124, p. 22. C'est un des caractères de la céramique chypriote que l'attachement aux vieilles traditions et la persistance des types primitifs[1].

553 (142) [H. 82. 387]. — **Semblable.** — Haut., 0m,034. Diam., 0m,134 (aux oreilles, 0m,145, — de la base, 0m,037).

Même terre et même technique, l'engobe un peu plus foncé.

Décor semblable.

554 (154) [H. 74]. — **Tasse à fond plat.** — Haut., 0m,055. Diam. de la base, 0m,062 (de l'embouchure, 0m,127, — intérieur, 0m,104).

Terre orangée, assez friable. Pas d'engobe apparent, mais la surface bien polie. Peinture rouge foncée.

Les parois sont verticales et l'embouchure est légèrement débordante. Un trou rond est percé un peu au-dessous des lèvres.

Pas d'autre décor que des cercles irréguliers, tracés à grands coups de pinceau sur la panse.

On peut peut-être rapprocher un vase d'Amathonte, Myres, *Catal. Cyprus Mus.*, 922, pl. IV, p. 64.

555 (2) [H. 139]. — **Grande amphore à bout pointu.** — Kition. — Haut., 0m,46 (à l'épaule, 0m,43, — des anses, 0m,055). Diam. de l'embouchure, 0m,10 (intérieur, 0m,08, — à l'épaule, 0m,25, — aux anses, 0m,31).

Terre rouge orangé, la surface bien polie.

Pas de décor régulier, mais grandes bandes rouges, peintes rapidement et recouvrant presque toute la panse.

1. Pottier, *Catalogue*, p. 84.



560

559

561

532

Le bout est pointu, la panse cylindrique et légèrement évasée, les deux anses rubanées et verticales, l'épaule très oblique, le col embryonnaire.

Une inscription phénicienne de quatre lettres est peinte sur la panse.

Peut-être le vase, ainsi que l'exemplaire suivant, est-il signalé *Arch. Zeit.*, XXVII, 1869, p. 64, où il est fait mention de deux amphores avec inscriptions phéniciennes acquises à Chypre par un voyageur français, sans doute Péretié.

On a découvert dans une tombe (?) de Larnaca une série de trous concaves où entraient des amphores pareilles à notre exemplaire, *Journ. Hell. Stud.*, XVII, 1897, p. 157, fig. 10.

556 (2) [H. 140]. — **Grande amphore à bout pointu.** — Kition. — Haut., 0m,42 (à l'épaule, 0m,38). Diam. de l'ouverture, 0m,10 (à l'épaule, 0m,26, — aux anses, 0m,34).

Même terre et même technique.
La panse cassée au milieu.

Le bout pointu, la panse cylindrique et s'évasant légèrement vers le haut, les deux anses verticales et rubanées, l'épaule convexe et le col embryonnaire.

Une inscription phénicienne de quatre lignes, très effacée, est peinte sur la panse.

M. de Vogüé a bien voulu étudier à plusieurs reprises les inscriptions ci-dessus et me communiquer à leur sujet la note suivante :

Les deux vases proviennent des fouilles faites dans l'île de Chypre par M. di Cesnola, consul des États-Unis d'Amérique, dans les années 1866 et suivantes. De la collection de M. di Cesnola ils passèrent dans celle de M. Péretié, à Beyrouth, où je les vis au mois de novembre 1869. M. Péretié les céda à M. de Clercq vers 1872.

Les deux inscriptions, plus ou moins fidèlement reproduites, figurent sur les planches 11 et 12 du premier ouvrage de M. di Cesnola (Cyprus, London Murray, 1877) sous les nos 24 et 29. Elles ne figurent plus dans son grand ouvrage (Descriptive Atlas of Cypriote antiquities, III, pl. CXXIII) consacré à la description des monuments cédés par lui au musée de New-York.

Dans la notice qui accompagne les planches d'inscriptions phéniciennes du premier ouvrage (Cyprus, pp. 441, 442) les vases sont dits découverts dans des tombeaux, l'un à Citium l'autre à Amathonte. Ils auraient donc

appartenu au mobilier funéraire, si varié et si riche, qui garnissait les sépultures soit phéniciennes, soit chypriotes de l'île. Dans la vie usuelle, ils devaient servir à contenir des provisions de ménage ; dans le tombeau ils contenaient sans doute des offrandes funéraires, symboles de la nourriture mystique destinée au défunt, ou souvenir de ses objets familiers. Quatre autres vases semblables cédés par M. di Cesnola au musée de New-York sont dits par lui trouvés dans les tombeaux de Citium et de Paphos (*ouv. cit.*, *loc. cit.*, n°s 25, 26, 27, 28). Des vases analogues ont été recueillis par le P. Delattre dans les tombeaux puniques de Carthage. La caractéristique des vases de cette série est de porter des inscriptions tracées à l'encre sur leur panse. Toutes les inscriptions qui ont été déchiffrées avec quelque certitude sont des noms propres, sans doute le nom du propriétaire du vase ou de son contenu.

Sur le vase n° **555** de la collection de Clercq on lit sans aucune hésitation le nom מנחם *Menahem*, nom commun à l'onomastique phénicienne et à l'onomastique hébraïque et qui signifie « consolateur ».

L'inscription du n° **556** est plus compliquée ; elle comporte deux textes différents, de deux mains différentes, se rapportant à deux personnages distincts, comme si le vase avait appartenu successivement à deux propriétaires apparentés ou non. Le plus ancien des deux textes est celui qui occupe la partie inférieure de l'inscription. Je le lis ainsi :

ארנשמש
אשהררא.ן

Le premier mot est certain : c'est *Adonischemesch* nom propre connu qui signifie « Le Soleil est mon Seigneur ». La ligne suivante commence par אש qui est ou le pronom relatif « qui » ou le mot « homme » ; dans l'un et l'autre cas le mot qui suit est ou un titre désignant une fonction, une qualité, ou un ethnique indiquant l'origine du personnage : il est difficile de se prononcer, d'autant que la deuxième et la troisième lettres du mot sont susceptibles de plusieurs lectures, entre lesquelles le sens seul, s'il était connu, permettrait de décider. Le texte paraît, comme le précédent, avoir été écrit à la fin du ve siècle.

Le second texte paraît un peu plus récent ; l'écriture est plus cursive et se rapproche un peu de celle des papyrus araméens. Cela tient à l'emploi du *calame* qui imposait à la main du scribe, qu'il fût phénicien ou araméen, des mouvements assez analogues et accentuait l'alternance des pleins et des

déliés. La première ligne est trop effacée pour qu'on puisse en donner une lecture sérieuse : la seconde est plus claire, je crois pouvoir la lire :

שעבעל כמר בעלשמם
Scha'ba'l prêtre de Ba'l Schamaïm.

Il se peut que le premier nom, qui est nouveau, ait été précédé d'un י qui aujourd'hui serait effacé ; dans ce cas on aurait ישעבעל *Ischa'ba'l* signifiant « Ba'l a sauvé », correspondant phénicien du nom hébreu bien connu ישעיהו *Ischa'iahou* (*Isaïe*). Si le nom est complet, il faudrait le rapprocher des deux noms trouvés sur des cachets hébreux ארנשע et אלשע (Lidsbarski, *Handb. d. Nordsem. Epigraphik* N 1120, 1150) : le radical verbal des noms théophores pouvant, dans des cas très nombreux, être au commencement ou à la fin du nom (Cf. *Jonathan* et *Nathaniaou, Ba'lyathon* et *Yathonba'l,* etc.). Il serait alors composé du radical שעה « regarder avec bienveillance » et du nom divin Ba'l.

Le mot כמר avec le sens de « prêtre » ne s'est jusqu'ici rencontré que dans les inscriptions araméennes : les inscriptions phéniciennes ne donnent jusqu'ici que כהן. Mais il convient de remarquer que la Bible emploie plusieurs fois le mot כמר pour désigner les prêtres de Ba'l, du soleil, des faux-dieux adorés temporairement à Jérusalem et à Samarie, c'est-à-dire les ministres des cultes qui avaient avec les cultes phéniciens la plus étroite parenté ; il est donc probable que le mot כמר comme le mot כהן appartenait à la langue phénicienne.

Ba'l Schamaïm, « le seigneur des cieux » le grand dieu solaire, était fort en honneur chez les Phéniciens et pouvait avoir des autels dans les colonies phéniciennes de l'île de Chypre.

557 (127) [H. 62. 379]. — **Sorte d'œnochoé à pied bas, l'anse unique et coudée.** — Haut., $0^{m},24$ (de l'épaule, $0^{m},165$, — de la base, $0^{m},008$). Circ. max., $0^{m},45$. Diam. de la base, $0^{m},094$ (de l'embouchure, $0^{m},052$, — intérieur, $0^{m},043$). Larg. de l'anse, $0^{m},02$.

Terre d'un jaune orangé. Engobe rouge foncé, assez bien lustré.

La base est en forme de bourrelet que surmonte une moulure concave ; la panse s'élargit vers le bas et est surmontée d'un goulot cylindrique, l'embouchure marquée par deux filets superposés. L'anse est large et ornée de trois filets en relief ; elle part de l'épaule, se coude à angle aigu et revient à mi-hauteur du col.

558 (8) [H. 61. 378]. — **Œnochoé, dont l'embouchure est ronde, le col cylindrique et l'anse bifide.** — Haut., 0m,222 (de la base, 0m,008, — de l'épaule, 0m,14). Diam. de la base, 0m,12 (de l'embouchure, 0m,055, — intérieur, 0m,037). Larg. de l'anse, 0m,022.

Terre claire, d'un ton orangé. Engobe rouge, lustré, qui s'écaille par endroits.

Simple bourrelet à la base. La panse est globulaire et l'anse, qui est verticale, s'attache près et au-dessous de l'embouchure.

La forme est à peu près la même que dans le vase **545**, mais l'anse est différente et la panse n'est pas décorée.

Vases plastiques (559-565).

Les exemplaires **559-565** appartiennent à des fabriques différentes, mais que nous connaissons déjà pour la plupart et dont des spécimens ont été passés en revue dans les pages qui précèdent. Ils paraissent plus récents que les vases de forme analogue étudiés plus haut, nos **517-519.**

La couronne **559** ressortirait à vrai dire plutôt aux terres cuites qu'à la céramique. Elle est à rapprocher des groupes en forme de chœur évoluant autour des réchauds ou des arbres sacrés, comme les nos **106-107** de la collection.

Le taureau **560** est revêtu, sur toute la surface, d'une couverte noire, d'un ton aujourd'hui grisâtre, qui sert de fond au décor, peint en blanc et en brun. La technique n'a pas été rencontrée jusqu'ici par nous, mais elle n'est pas sans exemple à Chypre[1].

Le vase figuré **561** est suivi des œnochoés **562-563,** dont l'embouchure est en forme de tête et dont l'argile claire et l'engobe blanchâtre rappellent les vases du premier groupe. Les deux hydries **564-565** ont au contraire une couverte rouge et rentrent dans les poteries de la deuxième catégorie. Une seule innovation est à signaler dans les deux derniers exemplaires, celle des rehauts blancs qui ressortent sur la peinture noire ou sur le fond rouge de l'engobe.

559 (117) [H. 20]. — **Couronne circulaire ou kernos, surmontée de**

1. Myres, *Catal. Cyprus Mus.*, p. 60, 2. Pottier, *Catalogue*, p. 106-107. Il n'est pas impossible d'y voir une survivance des procédés employés pour décorer les vases dits de Camarès.

deux vases et de deux têtes humaines. — Chypre. — Diam., 0m,145 à 0m,155 (intérieur, 0m,10). Haut., 0m,095 (de la couronne, 0m,035, — des vases, 0m,06). — Pl. XXXV.

Terre jaune, un peu orangée. La surface ruinée. Traces de peinture rouge et noire. Pas de pieds sous la couronne, qui semble n'en avoir jamais eu, la base étant lisse sur près de la moitié de son pourtour.

Outre les deux vases et les deux têtes que la couronne supporte actuellement, il y avait place pour une troisième tête et pour un troisième vase dont l'attache est seule conservée : les récipients et les protomes paraissent s'être fait suite en série non interrompue.

La première tête (à droite dans la vignette) est penchée en arrière, l'occiput percé d'un trou, une tresse descendant sur chaque épaule, les oreilles rouges, les cheveux formant sur le front une frange épaisse et ceints d'un bandeau rouge, en partie conservé et qui paraît avoir été surmonté de rosaces.

La deuxième tête est semblable, mais moins intacte et non percée d'un trou à l'occiput.

Les vases, dont l'embouchure est oblique, sont pourvus chacun d'une anse verticale.

La forme est très ancienne à Chypre[1]. Ces couronnes étaient creuses et généralement[2] portées par trois[3] ou quatre pieds[4]; le goulot, qui était élevé et oblique, avait parfois l'apparence d'une tête humaine[5] et une anse transversale servait, le plus souvent, à suspendre la gargoulette[6]. Le décor de la couronne était très varié : il pouvait se composer simplement d'œillères et d'apophyses. Il arrivait aussi que des vases minuscules et des figurines fissent saillie sur le bord supérieur[7]. C'est à cette dernière catégorie qu'appartient l'exemplaire de Clercq. Je l'ai rangé ici parce que l'exécution en paraît relativement récente; sans être parfait, le modelé des figures est tout différent de ce qu'il est dans les trépieds d'Hagia Paraskévi et fait penser aux têtes qui surmontent les œnochoés **561-562.** Ce n'est pas la première fois

1. Elle paraît d'ailleurs prémycénienne. Cf. Dörpfeld, *Troja*, fig. 160-1 ; Schliemann, *Ilios*, fig. 293.
2. L'exemplaire de Clercq n'était pas porté par des pieds. Il semble qu'il en était de même d'un vase de la collection Piot, Perrot, *Hist. de l'Art*, III, fig. 492, p. 689 ; Frœhner, *Catal. Piot*, 99, p. 26-27.
3. Perrot, *ibid.*, fig. 493, p. 689 et fig. 494, p. 690 ; Frœhner, *Catal. Piot*, 98, p. 26.
4. Pottier, *Album*, A 47, pl. 6, p. 5 ; *Catalogue*, p. 106. Frœhner, *Catal. Piot*, 100, p. 26-27.
5. *Ibid.*
6. Tous les exemplaires cités plus haut.
7. Ohnefalsch-Richter, *Kypros*, pl. CXLIX, 15, *e*, et pl. CLXX, 13, *e*, fig. 182, p. 283 (Hagia Paraskévi). La vente Serrure du 6 mars 1901 comprenait une plaque (?) bordée de deux vases ou godets, *Catal.*, 34, p. 5.

que nous avons constaté à Chypre cette persistance de formes traditionnelles et de types primitifs (voir, entre autres, le n° **552**).

560 (20) [H. 175]. — **Vase en forme de taureau.** — Acquis en 1878 à la vente Barre. Chypre. — Haut., 0m,162 (à l'anse, 0m,135, — à la croupe, 0m,105). Long., 0m,195 (aux pattes, 0m,155). Larg., 0m,065 (de l'anse, 0m,012). Diam. de l'orifice, 0m,017. — Pl. XXXV.

Terre d'un blanc jaunâtre, assez claire et un peu orangée. Couverte irrégulière, d'un ton brun noir. Peinture blanche, sur le noir.

Les quatre pattes sont écartées et d'un modelé très primitif, la croupe ronde, les cornes recourbées, la tête en forme de groin, les yeux figurés par des pastilles rondes. Lignes blanches parallèles peintes sur le flanc, sur l'encolure et sur la tête. Anse rubanée reliant le dos à la nuque et bélière au museau ; ouverture circulaire en haut de la tête.

Bibl. Frœhner, *Catal. Barre*, 11, p. 4[1].

Même technique et presque même forme à Hagia Paraskévi, Ohnefalsch-Richter, *Kypros*, p. 247, p. 430, pl. XCIV, 20. Le bovidé est en progrès marqué sur les exemplaires **518-519.** La technique est analogue (rehauts blancs sur noir rougi) dans Walters, *Terracottas Brit. Mus.*, A 24-8, p. 4, Enkomi, et A 54, p. 7, Klaudia près Larnaca (blanc sur gris).

561 (109) [H. 102]. — **Guttus en forme d'oiseau.** — Idalion. — Haut., 0m,195. Long., 0m,235 (de la tête, 0m,06). Larg., 0m,185 (de l'anse, 0m,026). Diam. du goulot, 0m,037 (intérieur, 0m,03). — Pl. XXXV.

Terre d'un blanc crémeux, à peine teintée de rose. Engobe poli et lustré, d'un ton orangé et rouge par endroits. Peinture noire, non brillante et rehauts d'un rouge lie de vin.

Les pattes sont au nombre de trois et en forme de bases rondes ou coniques ; la panse est très renflée et presque globulaire, la queue embryonnaire et les ailes informes et schématiques; un large goulot s'ouvre au-dessus de la queue et une anse rubanée dessine un arc de cercle en haut du dos ; la tête est également conventionnelle et le bec est percé d'un trou rond par lequel se déversait le liquide.

Sur la queue, croisillé noir. Sur la tranche du goulot, trois cercles parallèles à mi-hauteur et une large bande près du bord, l'intérieur peint en

1. Quatre vases pareils sont signalés aux nos 10-13 ; il est difficile d'identifier celui de la collection de Clercq.

noir, la tranche de l'anse noire, le plat orné de traits transversaux. Sur le col, trois, puis deux cercles transversaux, le haut du crâne peint en noir, les yeux figurés par un point dans un losange, le bec et les détails soulignés de même.

Sous le corps, cinq bandes transversales, séparées les unes des autres par trois sortes de flèches ; à l'intérieur de ces zones, trois ou deux cercles, chacun d'eux composé de trois filets concentriques. Sur le côté droit, rectangle, surmonté d'un trapèze, dont la base est la même que le côté supérieur du rectangle, chacun des cadres formé de deux à trois lignes parallèles ; en haut du trapèze, quatre cercles comme plus haut ; à l'intérieur du trapèze, à gauche, six bandes verticales, les séparations marquées de même, les deux premières ornées d'un croisillé, les deux suivantes d'un motif de chevrons, la cinquième de losanges ponctués et la sixième de zigzags continus ; à droite des six bandes suivent l'aile, qui est quadrillée et surmontée de deux cercles, puis une bande remplie de chevrons ; le rectangle lui-même est divisé en huit bandes verticales : dans la première, croisillé, dans la seconde, chevrons doubles, dans la troisième, qui est plus large, sorte de flèche dressée et qui forme la diagonale de chevrons triples ; dans la quatrième zone, triples chevrons, dans la cinquième, losanges opposés et quadrillés, dans la sixième, treillissage oblique, dans la septième, doubles chevrons, enfin, dans la dernière, chevrons superposés et s'emboîtant.

Sur le côté gauche, le rectangle est surmonté d'un triangle à gauche de l'aile et d'un autre, plus grand, qui est à sa droite. Au-dessus de l'aile, quatre cercles, comme plus haut. Dans le premier triangle, cercle simple. Même motif dans le second, dont le côté oblique est doublé de deux bandes, chacune d'elles ornée de chevrons doubles ou triples. Dans le rectangle se succèdent huit bandes verticales, la première ornée de chevrons septuples, la seconde, de losanges quadrillés et opposés par la pointe ; dans la troisième, chevrons quadruples ; dans la quatrième, losanges ; dans la cinquième, chevrons quintuples ; dans la sixième, nouveaux losanges ; dans la septième, flèche tournée vers le bas ; enfin, dans la dernière zone, flèche dressée.

Un vase semblable, mais dont la forme est plus primitive et dont le décor est incisé, aurait été découvert à Kourion par Cesnola[1] et nous avons mentionné plus haut le curieux exemplaire bi-partite de l'ancienne collection

1. *Atlas Cypr. Antiq.*, II, pl. XCV, 814.

Barre[1], où la protome d'oiseau ressemble fort à la figurine de Clercq. Les volatiles figurés sur les vases chypriotes ont souvent le même corps ovoïde et le même bec court et épais[2]. D'autre part les askoi avaient souvent à Chypre l'apparence d'un oiseau[3], mais, bien que le décor de notre récipient reste géométrique, un assez grand intervalle de temps le sépare de ces derniers exemplaires et l'emploi qui est fait de la peinture rouge indique une date relativement récente[4].

562 (9) [H. 119]. — **Œnochoé, dont le col est en forme de tête, deux déversoirs tronconiques faisant saillie sur l'épaule.** — Idalion. — Haut., 0m,272 (en bas du col, 0m,20). Circ. max., 0m,604. Diam. de la base, 0m,073 (de l'embouchure, 0m,046, — intérieur, 0m,04). Long. de l'anse, 0m,026. — Pl. XXXVI.

Terre jaune pâle, très peu rosée. Engobe d'un blanc sale. Peinture d'un noir terne et d'un rouge vineux ; la surface éraflée et boursouflée.

La panse est coupée net à la partie inférieure par une section horizontale ; le goulot est cylindrique et les deux déversoirs sont de forme conique ; l'anse est bifide et s'attache derrière la tête.

Sur la panse, filet noir, puis deux filets de même; bande rouge entre deux filets minces ; large zone remplie d'un treillissage oblique et comprise entre deux filets noirs, les losanges également noirs, quoique à quatre reprises tachetés de rouge ; entre deux filets, motif compliqué, composé de losanges se succédant en série horizontale et de queues d'aronde opposées haut et bas au point de jonction des losanges, les divers éléments séparés entre eux par des tirets verticaux.

Dans le champ de l'épaule, à droite et à gauche de l'anse, triangle bordé d'une bande d'échelons ; en haut de l'angle, tache rouge, bordée par deux arcs de cercle noirs ; au-dessous, second triangle, aussi large, mais plus bas que le premier et que deux lignes parallèles aux côtés obliques divisent en trois champs, un losange rouge et deux triangles ornés d'un croisillé. Ce motif est relié, par un triangle treillissé, aux deux cônes en saillie qui servent de mamelons à la figure centrale. L'anse est peinte en noir.

Un bourrelet noir surmonte le visage ; deux pastilles rouges à droite et

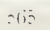
1. Frœhner, *Catal. Barre*, p. 4 ; Perrot, *Hist. de l'Art*, fig. 499-500, p. 693. Pour l'oiseau sur les vases de Chypre, voir *Bull. Corr. Hell.*, XXXI, 1907, p. 249, 2 et p. 250-1, Pottier.

2. Perrot, *l. l.*, fig. 509-513, p. 700-702. Pottier, *Album*, A 151, pl. 8, p. 7 ; *Catalogue*, p. 110.

3. Pottier, *Album*, A 67, pl. 6, p. 6 ; *Catalogue*, p. 106 (Kastroulla dans le Karpas). Myres, *Catal. Cyprus Mus.*, 1197, pl. IV, p. 77 (Tamassos). Rapprocher le « dove-vase » de Knossos, *Journ. Hell. Stud.*, 1901, p. 79, fig. 1, Hogarth.

4. Oiseau semblable avec décor noir et rouge à Kouklia (Paphos), Walters, *Terracottas Brit. Mus.*, A 126, p. 22.





565



564



562

563

Ern. Leroux Éditeur, Paris

Imp. Draeger

à gauche et une protubérance rouge au milieu indiquent les oreilles et le nez; les yeux et les sourcils sont amandiformes et peints en noir. Au-dessous du nez un nouveau bourrelet termine brusquement la tête et le cou est orné d'un collier rouge et saillant, avec une pendeloque bifide et trois chaînons de part et d'autre, tandis que des tresses noires pendent à droite et à gauche. Sur l'épaule est peint un second collier, qui paraît double et qu'un motif d'échelons relie aux deux seins : ceux-ci sont entourés à leur base d'un cercle noir et décorés d'arêtes rayonnantes.

Le vase que surmonte une tête humaine est une très ancienne invention des céramistes : nous en trouvons des exemplaires à Hissarlik[1] et la tradition s'en continue jusqu'assez tard dans l'Afrique du Nord[2]. Sans faire ici l'histoire de ce motif, qui mériterait une étude plus détaillée, nous noterons simplement que les deux déversoirs conjugués ne sont pas sans exemple dans l'île[3] et que le collier de rosaces se rencontre à Salamine[4].

563 (38) [H. 94. 100]. — **Même forme, avec un seul déversoir.** — Acquis en 1878 à la vente Barre. — Haut., o^m,24 (à l'épaule, o^m,165). Circ. max., o^m,565. Diam. de la base, o^m,07 (de l'embouchure du déversoir, o^m,016, — intérieur, o^m,01). Larg. de la tête, o^m,058 (de l'anse, o^m,025). — Pl. XXXVI.

Terre d'un jaune rougeâtre. Engobe blanchâtre, d'un ton gris et qui a en partie disparu. Peinture noire et rouge, pâle et non lustrée.

La base en forme de bourrelet, la panse globulaire et le col vertical; le col est sensiblement cylindrique et l'anse, qui est bifide, s'attache au col au-dessous de l'embouchure.

Sur la panse, large bande noire, bande blanche, deux filets noirs, bande rouge, deux filets noirs, bande noire, douze filets noirs, bande rouge et deux filets noirs au-dessous du champ de l'épaule. Sur l'anse, rayures obliques et convergentes. A la base du déversoir, cercle rouge entre deux cercles noirs : sur la tranche, languettes rouges et noires, alternées.

Dans le champ de l'épaule, à droite et à gauche, triangle, que des lignes parallèles aux côtés obliques divisent à l'intérieur en champs losangiformes, alternativement rouges et réservés : à l'extérieur des triangles, bordure rouge et série d'arcs dentelés. Entre les deux triangles, motif composé d'une fleur

1. Schliemann, *Ilios*, fig. 189 et 581, n° 987. Perrot, *Hist. de l'Art*, VI, fig. 376, p. 807. Cf. *Jahrbuch*, XXI, 1906, p. 184, Poulsen.
2. Doublet-Gauckler, *Musée de Constantine*, pl. XII, 1-2, pl. XIII, 3, p. 107-109 (vases de Collo).
3. Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, II, pl. CXVII, 908, Idalion.
4. Walters, *Terracottas Brit. Mus.*, A 107-113, fig. 4, p. 17.

renversée, entourée de volutes et disposée entre deux mamelons saillants (plusieurs des volutes, le cœur de la fleur et les pétales rouges) : une bande brodée à la partie supérieure indique le bord de l'étoffe, qui est censée couvrir le buste.

La tête est ceinte d'une guirlande de rosaces blanches à centre rouge ; au-dessous, bandeau rouge et frange de cheveux noirs ; les sourcils très arqués et les yeux, qui sont obliques et amandiformes, sont peints en noir ; la bouche est rouge et relevée aux commissures ; le menton est pointu et, sur le cou, est suspendue, par une chaîne, une pendeloque rouge ayant la forme d'un cadenas ; à droite et à gauche, deux tresses noires tombent sur les épaules.

Bibl. Perrot, *Hist. de l'Art,* III, pl. IV (chromolithographie), p. 695. Frœhner, *Catal. Piot,* 94, p. 24.

Le déversoir simple et très allongé apparaît à la même place sur un vase de Kourion, Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, II, pl. CXVII, 907 ; Perrot, *Hist. de l'Art,* III, fig. 504, p. 696 ; les seins sont indiqués de même et le décor est analogue, quoique la tête paraisse de moins bon style et moins bien conservée. Comparer un vase d'Idalion, à décor plus récent et avec personnages, conservé à l'Antiquarium de Berlin, Ohnefalsch-Richter, *Kypros,* pl. XIX, 2, p. 361 ; Perrot, III, p. 710, fig. 522 ; Furtwængler, *Vasens. in Berlin,* I, 72, p. 12-13.

564 (5) [58]. — **Œnochoé, dont l'épaule est ornée d'un buste d'hydrophore.** — Haut., 0m,488 (du pied, 0m,026, — de l'épaule, 0m,385, — du buste, 0m,135, — de la tête, 0m,032). Circ. max., 0m,67. Diam. de la base, 0m,115 (de l'embouchure, 0m,075, — intérieur, 0m,06). — Pl. XXXVI.

Terre claire et jaunâtre, tirant sur les tons orangés. Engobe mal lustré et d'un rouge terne.

Peinture noire, non lustrée ; rehauts blancs, sur le noir et le rouge.

La tranche du pied, qui est oblique et légèrement concave, est ornée de deux bandes noires et de deux filets blancs. Sur la panse ovoïde se succèdent deux bandes noires, encadrées de filets blancs, un filet noir, trois bandes noires alternant avec des filets blancs, une zone ornée de losanges continus, une bande noire et cinq filets de même, dont les deux extrêmes sont plus marqués ; suit le champ de l'épaule, où se dresse également la protome. Le col est sensiblement cylindrique, l'anse rubanée et s'attachant

au-dessous de l'embouchure. En bas du col, bande noire, parsemée de sept rosaces faites de points blancs ; plus haut, ligne ondulée, filet et bande horizontaux ; près du bord, zone de chevrons, les têtes des triangles ne se touchant pas.

Dans le champ de l'épaule, à droite de l'hydrophore, tige dressée, suivie de deux canards (?) à gauche, que surmontent deux cercles noirs tachetés de points blancs ; nouvelle tige dressée et volutes à droite et à gauche de l'anse qui est bifide et dont la tranche est noire, le plat orné de filets horizontaux. A droite de l'anse, même scène que plus haut, avec les mêmes rosaces blanches sur fond noir.

La femme, dont le corps est figuré jusqu'à la taille, tient de la main droite l'anse et de la main gauche la panse d'une œnochoé oblique, qui sert de déversoir au grand vase ; la cruche est ornée de deux filets noirs et de traits verticaux ; les mains et le corps de la verseuse sont stylisés et des cercles noirs sont peints sur les manches ; la tête est coiffée d'un haut bonnet conique, des cheveux noirs disposés sur le front et des tresses de même pendant sur les épaules ; le visage est de type archaïque, les yeux bridés et la bouche relevée aux coins.

Le Musée du Louvre possède une riche série de vases de ce type, entiers ou fragmentaires[1]. M. Heuzey[2] et, après lui, M. Herrmann[3] ont étudié le motif de la figurine verseuse qui, sans être peut-être d'invention chypriote, fut reproduit avec prédilection par les céramistes de l'île. Les deux exemplaires de Clercq appartiennent à une série intermédiaire entre les deux premières catégories distinguées par M. Heuzey, celle où les femmes tiennent la cruche à deux mains et celle dans laquelle elles ont les cheveux cachés sous le kékryphale[4].

565 (59) [59]. — **Œnochoé, dont l'épaule est ornée d'un buste d'hydrophore.** — Haut., 0m,355 (du pied, 0m,015, — de l'épaule, 0m,27, — du buste, 0m,12, — de la tête, 0m,027). Circ. max., 0m,62. Diam. de la base, 0m,098 (de l'embouchure, 0m,069, — intérieur, 0m,059). — Pl. XXXVI.

Terre rosée, assez claire. Couverte d'un rouge brique foncé. Peinture noire terne et rehauts blancs.

1. Pottier, *Catalogue*, p. 100, p. 112-113, p. 116. Cf. Cesnola, *Atlas Cypr. Antiq.*, II, pl. CXXXIV, 985-8 ; Perrot, *Hist. de l'Art*, III, fig. 506, p. 698.
2. *Gaz. Archéol.*, 1889, p. 4 et suivantes.
3. *Græberfeld v. Marion-Arsinoé*, p. 47 et suivantes.
4. *Gaz. Archéol.*, 1889, p. 4-6.

La tranche du pied est oblique, concave et ornée de deux bandes noires, qui alternent avec trois filets blancs. Sur la panse ovoïde, deux filets noirs; plus haut, filet blanc, large bande noire, filet blanc, seconde bande noire, bande blanche sur laquelle ondule une ligne noire en zigzags, troisième bande noire, filet blanc, quatrième bande noire, suivie de deux à trois filets de même, filet blanc, cinquième bande noire, nouveau filet blanc et dernière bande noire au-dessous du champ de l'épaule. L'anse est bifide et rayée de traits noirs, la tranche noire. Le col, qui est cylindrique, est orné d'une bande noire ponctuée de points blancs, d'une guirlande blanche entre deux lignes ondulées de même couleur, d'une seconde bande ponctuée de points blancs, d'une ligne ondulée blanche et d'un filet noir : au-dessus, zone dentelée, les dents blanches et alternant avec des triangles noirs, l'embouchure noire.

Dans le champ de l'épaule, branche noire dressée, rosace de points blancs, fleur blanche qui surmonte une tige verticale, rosace de points blancs et branche dressée. Au revers, le même motif, à peine modifié.

La femme est figurée jusqu'à la taille, le bras droit abaissé et le gauche plus relevé, la main gauche et l'anse de la cruche cassées, la tête coiffée d'un kékryphale rouge dont la pointe s'appuie contre le col, le bord relevé et formant bourrelet, une frange de cheveux noirs tombant sur le front, les oreilles à peine indiquées, les yeux ovales et légèrement obliques, la bouche droite et le menton pointu; une tunique rouge couvre le corps, un collier noir, d'où tombent deux pendeloques, entourant le cou, les manches ornées de traits et de cercles noirs.

Vases hellénistiques **(566-567).**

Les deux petites tasses **566-567,** dont l'une est revêtue d'une glaçure rouge et l'autre d'un vernis brun, sont sûrement d'époque tardive et semblent avoir été importées dans l'île à l'époque hellénistique. Je n'ai pas trouvé de forme qui correspondît exactement à celle de nos deux vases dans le *Priene* de Wiegand et dans les publications relatives à Pergame, comme les *Abhandlungen* de l'Académie de Berlin de 1902 (Conze).

566 (115). — **Tasse basse et sans pied, la panse oblique et le bord**

vertical. — Haut., 0m,036 (en bas du bord, 0m,022). Diam. de la base, 0m,041 (en haut, 0m,077).

Terre bien cuite et rosée. Vernis rouge résistant et brillant.

Pas d'autre décor que trois bourrelets, l'un à la base, les deux autres haut et bas du rebord. Deux volutes horizontales font une légère saillie sur le rebord et simulent des anses, tout en servant uniquement d'ornements au vase.

567 (765) [144]. — **Tasse ou écuelle à deux anses.** — Haut., 0m,05. Diam. de la base, 0m,042 (de la panse, 0m,098 à 0m,05, — intérieur, 0m,093, — aux anses, 0m,12).

Terre claire, très légère et jaunâtre. La surface brun foncé, l'intérieur tirant sur le rouge.

La tasse est sans pied, les parois faisant un coude brusque avec le fond et rentrant légèrement, les anses verticales et de section carrée. Sur les côtés, motifs en relief : sur chaque face, quatre boutons suivis d'une sorte de volute, les spirales non reliées.

TABLES

I. — TABLE DES ILLUSTRATIONS

II. — PRINCIPAUX RECUEILS DE PLANCHES ET CATALOGUES DE VENTE

Frœhner, *Catalogue de la vente Cesnola,* 1870.
135, pl. I = **134.**
158, pl. III = **156.**
Cesnola, *Cyprus,* 1877.
24, pl. 11 = **555.**
29, pl. 12 = **556.**
Frœhner, *Catalogue de la vente Barre,* 1878.
140, p. 17 (fig.) = **103.**
141, p. 17 = **104.**
155, p. 20 (fig.) = **113.**
145, p. 17 (fig.) = **114.**
147, p. 18 (fig.) = **115.**
Perrot, *Histoire de l'Art,* III, *Phénicie, Cypre,* 1885.
Fig. 524, p. 713 = **113.**
Fig. 526, p. 715 = **516.**
Pl. IV, p. 695 = **563.**
Frœhner, *Catalogue de la vente Ohnefalsch-Richter,* 1887.
196 = **489.**
Frœhner, *Catalogue de la vente Piot,* 1890.
94 = **563.**
Frœhner, *Catalogue de la vente Gréau,* 1891.
385, p. 98 (fig.) = **112.**
662, p. 148 (fig.) = **231.**
Ohnefalsch-Richter, *Kypros, die Bibel und Homer,* 1893.
Pl. CLXXXVI, 5 = **489.**

III. — TABLES DE CONCORDANCE

INVENTAIRE D

40 = **20.**

INVENTAIRE E

95 = **515.**

INVENTAIRE H

NUMÉROS de l'INVENTAIRE	NUMÉROS du CATALOGUE	NUMÉROS de l'INVENTAIRE	NUMÉROS du CATALOGUE	NUMÉROS de l'INVENTAIRE	NUMÉROS du CATALOGUE	NUMÉROS de l'INVENTAIRE	NUMÉROS du CATALOGUE	NUMÉROS de l'INVENTAIRE	NUMÉROS du CATALOGUE
7	169	48	188	82	553	116	109	151	276
16	116	49	231	83	537	117	108	151 *bis*	304
17	144	50	444	84	538	118	502	152	89
18	133	51	471	85	539	119	562	153	493
19	134	52	459	86	540	121	4	155	170
20	559	53	432	87	541	122	2	156	182
21	156	55	409	88	543	123	7	157	172
22	230	56	408	89	549	124	12	158	311
23	229	57	45	90	542	125	130	159	285
25	259	58	14	91	550	126	95	160	88
26	464	59	523	92	547	127	90	170	91
27	465	60	528	93	548	128	94	171	92
28	205	61	558	94	545	129	106	172	93
29	462	62	557	95	504	130	15	173	100
30	406	63	519	96	529	131	13	175	560
32	460	64	518	97	546	132	16	176	508
33	478	65	513	98	503	133	24	177	517
34	463	66	512	99	551	134	96	178	510
35	473	68	498	100	563	135	102	179	532
36	470	69	499	101	509	136	101	180	516
37	458	70	496	102	561	137	25	181	103
38	484	71	497	106	126	138	505	182	104
39	491	72	527	107	128	139	555	183	114
40	457	73	531	108	119	140	556	184	115
41	255	74	554	110	127	142	362	185	113
42	445	75	514	111	129	143	245	199	544
43	403	76	501	112	117	144	171	371	500
45	485	77	506	113	118	145	235		
46	426	80	511	114	125	146	271		
47	189	81	552	115	400	148	142		

ANCIENNE COLLECTION PÉRETIÉ

111, 136, 507, 521, 522, 524, 525, 526, 533, 534, 555, 556.

IV. — TABLE DES PROVENANCES

V. — INDEX ALPHABÉTIQUE

TABLE GÉNÉRALE

CHARTRES. — IMPRIMERIE DURAND, RUE FULBERT.



6



7



8



21 23 26



25



41

69 65 70

Heli. E. Dujardin



97 90 95



.26

128

